



DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE.



DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

CRITIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE,

CONTENANT

LES VIES DES HOMMES ILLUSTRES, CÉLÈBRES OU FAMEUX DE TOUS LES PAYS ET DE TOUS LES SIÈCLES,

SUIVI

D'UN DICTIONNAIRE ABRÉGÉ DES MYTHOLOGIES,

ET

D'UN TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES ÉVÉNEMENS LES PLUS REMARQUABLES QUI ONT EU LIEU DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME DIX-NEUVIÈME.





A PARIS,
CHEZ MÉNARD ET DESENNE, LIBRAIRES,
RUE GIT-LE-COEUR, N° 8.

1822.



NOUVEAU

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE.



MESA, roi des Moabites, refusant de payer à Joram, roi d'Israël, le tribut qu'il payait à son père Achab, Joram leva une armée pour obliger ce prince à le payer; et secouru de Josophat, roi de Juda, et du roi d'Idumée, il poursuivit Mesa jusque dans sa capitale. Elle allait être forcée, lorsque celui-ci fit monter son fils sur les murs de la ville; et pour montrer que ni lui ni son successeur ne se soumettraient jamais à payer le tribut, il sacrifia ce fils, destiné à lui succéder, en présence des trois rois, qui furent saisis d'horreur et levèrent incontinent le siége.

MESA (Christophe de), poète espagnol, né en 1540 à Zafra, dans l'Estramadure, après avoir terminé ses études à Alcala, reçut les ordres ecclésiastiques et passa à Rome, où il vécut cinq ans dans une amitié intime avec Le Tasse. Quelque temps après il revint en Espagne, où il mourut. On a de lui : I. *Las Navas de Tolosa*. II. La *Restauration de l'Espagne*. III. Le *Patron de l'Espagne*. Ces ouvrages sont moins estimés que ses Poésies lyriques. Mesa fut plus heureux dans ses traductions. Celles qu'il a laissées des *Eglogues*, des *Géorgiques* et de l'*Énéide* de Virgile, sont très-estimées, de même que quelques Traductions qu'il a faites d'Ovide et d'Horace. Don Nicolas Antonio assure que Thomas Tamayo avait vu une Traduction manuscrite de l'*Iliade* d'Homère, faite par Mesa; mais elle n'est malheureusement point parvenue jusqu'à nous. Il composa aussi une tragédie intitulée : La *Mort de Pompée*, qui n'eut pas de succès.

MÉSANGE (Matthieu), de Vernon, garde de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, mort à Paris en 1758, âgé de 65 ans, a donné : I. *Tarif de la maçonnerie*, 1746, in-8°. II. *Traité de la charpenterie en bois*, 1753, 2 volumes in-8°. III. *Calculs tout faits*, in-12. Ce dernier ouvrage est plus ample, et les opérations à faire plus courtes, plus faciles que dans les comptes faits de Barême. On y trouve des tarifs sur l'escompte, le change et la vente des marchandises, le pair des aunages et des poids de l'Europe.

MESCHÈDE (Thierri Gresmunt de), né en Westpha-

lie, médecin à Mayence vers la fin du 15me siècle, y acquit une grande réputation, et publia un traité: *De Sanitate tuendâ tempore pestis.*

MESCHINOT (JEAN), écuyer, sieur de Mortières, né à Nantes en Bretagne, maître-d'hôtel du duc François II et de la reine Anne sa fille, suivit cette princesse lorsqu'elle épousa Charles VIII, et devint son maître-d'hôtel. Il mourut en 1509. On a de lui des poésies intitulées: Les *Lunettes des princes*, avec plusieurs *Ballades*, Paris, 1528, in-8°; 1539, in-12. Le sujet de ce livre est Dame Raison qui veut faire présent aux princes d'un livre intitulé Conscience; et, pour le lire, elle leur donne ses lunettes, composées de deux verres, Prudence et Justice, et le tour des verres est Force et Tempérance.

MESENGUY (FRANÇOIS-PHILIPPE), né à Beauvais le 22 août 1677 de parens obscurs, professa, pendant plusieurs années, les humanités et la rhétorique au collége de cette ville. Ses amis l'appelèrent à Paris; il obtint la place de gouverneur de la chambre commune des rhétoriciens au collége de Beauvais, sous le célèbre Rollin. Coffin devenu principal de ce collége après cet excellent professeur, prit l'abbé de Mesenguy pour son coadjuteur. Peu après, le curé de Saint-Étienne le chargea d'enseigner le catéchisme aux enfans de la paroisse. Ce fut pour eux qu'il écrivit son *Exposition de la doctrine chrétienne.* Son ardent jansénisme l'ayant mal fait regarder à la cour, il quitta le collége de Beauvais en 1728. C'est alors qu'il s'appliqua dans la retraite, où il vivait à Saint-Germain-en-Laye, à composer les différens ouvrages que nous avons de lui. Les principaux sont: I. *Abrégé de l'histoire et de la morale de l'ancien testament*, 1 vol. in-12, Paris, 1728; livre dont Rollin fait un grand éloge. II. *Abrégé de l'histoire de l'ancien testament, avec des éclaircissemens et des réflexions*, Paris, 1735, 1753, 10 vol in-12. Cet ouvrage est comme le développement du précédent; il est très-utile aux personnes qui ne cherchent dans l'Ecriture que des leçons de morale et de religion. L'auteur du Dictionnaire des livres jansénistes avoue que « Mesenguy sait s'envelopper, et qu'il n'y a rien au dehors de répréhensible; mais que, si l'on pénètre son esprit et ses motifs, on ne peut douter qu'il ne fasse des allusions malignes aux circonstances présentes, soit des ordres du roi, soit des miracles de Pâris.» III. Une édition du *Nouveau Testament*, Paris, 1729, en un seul volume; et 1752, 3 vol. in-12, avec de courtes notes pour expliquer le sens littéral et le spirituel. IV. *Exposition de la doctrine chétienne*, ou *Instruction sur les principales vérités de la religion*, Cologne (Paris), 1754, 4 vol in-12, et 1758, in-4°. La clarté, la netteté et la précision sont le caractère de cet ouvrage. Clément XIII l'a condamné par un bref du 14 juin 1761. V. *La Constitution Unigenitus, avec des remarques*, in-12. VI. *Lettre à un ami sur la Constitution Unigenitus*, in-12. VII. *Entretiens sur la religion*, in-12. VIII. *Idée de la vie et de l'esprit de M. N. Choart de Buzanval*, Paris, 1717; M. Bar-

bier lui attribue trois lettres écrites de Paris à un chanoine, contenant des *Réflexions sur quelques nouveaux bréviaires*, 1735, in-12. L'abbé Mesenguy a eu beaucoup de part aux *Vies des Saints* de l'abbé Goujet; et a travaillé au *Missel de Paris*. Ce pieux et savant écrivain mourut le 19 février 1763. Son amour pour la retraite, l'esprit de religion dont il était pénétré, son zèle pour ses progrès, la douceur de son caractère, la candeur et la simplicité de son ame, l'ont fait respecter même de ses ennemis.

MESGRIN. *Voyez* SAINT-MESGRIN.

MESIH-PACHA. *Voyez* MISHA-PALÉOLOGUE.

MESIHI, poète turc, contemporain de Soliman Ier, était au nombre des sept poètes dont on voyait les noms écrits en caractères d'or et suspendus au temple de la Mecque. On nommait ces sept poètes les *Pléiades*. On conserve leurs œuvres à la bibliothèque du Vatican. Mesihi était un des plus ingénieux et des plus élégans. Le savant anglais Jones a transcrit une idylle de Mesihi dans ses commentaires sur la poésie asiatique.

MESLAY. *Voy.* ROUILLÉ.

MESLÉ (JEAN), avocat au parlement de Paris, mort le 1er octobre 1756, à 75 ans, est auteur d'un *Traité des minorités, tutelles et curatelles*, Paris, 1752; ouvrage estimé, fait en société avec un autre avocat nommé Prévost, et qui est encore aujourd'hui même le meilleur sur cette matière. Ils donnèrent aussi un *Traité de la manière de poursuivre les crimes dans les différens tribunaux du royaume*, Paris, 1739, 2 volumes in-4°.

MESLIER (JEAN), curé du village d'Estrepigny en Champagne, fils d'un ouvrier en serge du village de Mazerni, dans le Rhetelois, où il était né en 1678, est célèbre par un écrit publié après sa mort, sous le titre de *Testament de Jean Meslier*. C'est une déclamation contre tous les dogmes du christianisme. Le style en est tel qu'on devait l'attendre d'un curé de campagne. On le trouve dans l'*Evangile de la Raison*, in-8°, et dans le *Recueil nécessaire*, 1765, in-8°. Meslier conserva des mœurs pures, et donna, tous les ans, aux pauvres de sa paroisse, ce qui lui restait de son revenu. D'autres le peignent comme un homme orgueilleux et misanthrope, qui cherchait à troubler le repos de ses ouailles en répandant parmi elles des systèmes dangereux; mais c'est une calomnie. On lui doit la justice d'avouer qu'il ne communiqua jamais à aucun de ses paroissiens les doutes qu'il avait puisés dans la lecture méditée de Bayle et de Montaigne. Il mourut en 1733, âgé de 55 ans. Anacharsis-Clootz proposa à la convention nationale d'ériger une statue à ce curé, qu'il nomma l'*intrépide*, le *généreux*, l'*exemplaire* et le premier prêtre qui avait abjuré les idées religieuses; mais cette proposition n'eut aucune suite.

MESME (LAURENT), connu sous le faux nom de Mathurin de Neuré, était fils d'un gargotier de Loudun. Il entra chez les chartreux de Bordeaux, et il en sortit au bout de quelques années, ayant toujours soin depuis de cacher soigneusement qui il était. Il devint précepteur des enfans de M. de Champagni, intendant de

Provence, puis des deux fils de Mme de Longueville. Il mourut en 1677. Il avait de grandes connaissances en mathématiques, en astronomie et en histoire naturelle; mais il se faisait haïr par son esprit satirique. On a de lui une invective contre la procession du Saint-Sacrement, adressée à Gassendi, quelques poésies latines, et d'autres écrits.

MESMER (Antoine), médecin allemand, fameux par sa doctrine du magnétisme animal, né en 1734 à Mersbourg, en Souabe, commença à se faire connaître en 1766 par la publication d'une thèse intitulée : *De planetarum influxu*, dans laquelle il voulait prouver que les astres exercent une influence sur tous les corps animés, et particulièrement sur le système nerveux par l'intervention d'un fluide subtil, qui remplit tout l'univers. Ce fluide était, suivant lui, le fluide magnétique. Voyant que sa prétendue découverte n'inspirait aucune confiance, il y joignit l'action des aimants, qui passaient alors pour avoir de merveilleuses propriétés dans la cure d'un grand nombre de maladies, et il alla à Vienne pour y tenter fortune. Un religieux de cette ville, nommé le P. Hell, qui faisait profession de guérir avec les aimants, s'éleva avec feu contre Mesmer, et prétendit qu'il lui avait dérobé ses procédés. Celui-ci redoutant une concurrence dont le résultat ne pouvait lui offrir aucun avantage, abandonna les aimants, et déclara que son grand moyen de guérison n'était pas le magnétisme minéral, mais le magnétisme *animal*, c'est-à-dire propre aux corps animés. Il fit donc des expériences à l'aide de cet agent nouveau; mais il vit son système repoussé et combattu par les savans et les médecins. L'académie des sciences de Berlin, à laquelle il avait communiqué sa doctrine, lui répondit qu'il était un visionnaire. Mesmer entreprit de confondre ses adversaires, en annonçant plusieurs cures merveilleuses qu'il disait avoir opérées; sa méthode n'obtint pas plus de succès, et le nombre de ses détracteurs ne fit qu'accroître de jour en jour. Enfin Mesmer quitta Vienne pour aller chercher un théâtre où il pût jouer un rôle plus brillant et plus digne de son ambition. Il vint à Paris en 1778, et chercha d'abord à s'accréditer auprès des sociétés savantes; mais l'académie des sciences lui demanda des expériences, et la société de médecine exigea que l'état des malades fût soigneusement constaté, avant de les soumettre au nouveau mode de guérison. Ces conditions rigoureuses, mais justes, ne faisaient point le compte de Mesmer : aussi s'en plaignit-il avec amertume. Enfin, lorsqu'il vit qu'il lui était impossible d'endoctriner les savans, il tourna ses regards vers le public, et pensa qu'il pourrait y trouver plus facilement des partisans. Il ne se trompait pas, et le succès passa sans doute ses espérances. C'était alors l'époque des découvertes et des systèmes; Mesmer ne pouvait choisir un moment plus opportun. Les Français étaient avides de nouveautés et de choses merveilleuses. Mesmer n'eut qu'à parler, et aussitôt il excita l'enthousiasme; le nombre de ses admirateurs devint prodigieux. Il se disait possesseur d'un secret qui mettait à découvert tout le mécanisme de la nature; il se vantait

de pouvoir, à l'aide de ce secret, guérir toutes sortes de maladies, et de communiquer son pouvoir aux personnes les plus superficielles, dans quelques conversations. On le crut sur parole, et bientôt ses adeptes proclamèrent hautement, et avec une sorte de fanatisme, la sublimité de ses découvertes. Une telle vogue ébranla plusieurs hommes de l'art, entre autres un docteur régent de la faculté, nommé Deslon, qui devint le champion de Mesmer devant la société de médecine. Mais ce corps éclairé ne se laissa point entraîner par le torrent, et rejeta par une décision sublime la nouvelle doctrine qu'il combattit ensuite dans plusieurs dissertations particulières. Fort de l'opinion publique, Mesmer ne se déconcerta point; il essaya même de réfuter plusieurs des mémoires dont il était l'objet. Il ne dissimulait aucunement la haute opinion qu'il avait de lui-même, et se qualifiait, de son chef, d'homme de génie et de bienfaiteur de l'humanité; selon lui, ces titres lui étaient immanquables. Il avait publié un petit écrit in-8° de 88 pag., où il donnait le précis de sa grande découverte. Ce n'était autre chose que sa Thèse sur l'influence des planètes, à laquelle il avait ajouté des développemens. On y voyait que le fluide subtil qui transmet les influences célestes peut être concentré et réfléchi par les glaces comme la lumière; qu'il peut être communiqué, augmenté et propagé par le son; qu'il peut aussi être transporté, et que toutes les propriétés de la matière et des corps organisés dépendent de son *intention* et de sa *rémission*. Mais un des points essentiels de la doctrine, et qu'il est bon de remarquer, parce qu'il est la clef ou plutôt la pierre fondamentale du système, c'est que tous les corps animés ne sont pas sensibles à ce fluide, et qu'il en est, quoiqu'en très-petit nombre, qui ont une propriété si opposée que leur seule présence détruit tout l'effet du magnétisme sur les autres corps, c'est-à-dire, qu'il faut, pour que le fluide agisse avec efficacité, que les individus qui se soumettent à son action, aient une confiance aveugle en son pouvoir, sans quoi leur présence l'empêche d'agir. Ainsi, d'après le système de Mesmer, il n'y avait que la foi qui pouvait sauver. Au milieu de ses raisonnemens, Mesmer émettait plusieurs assertions, dont l'absurdité était manifeste; mais l'aveuglement du public était tel, que tout ce que débitait Mesmer lui paraissait être autant d'oracles dont il n'était pas permis de douter. Cependant tout en poursuivant la renommée, Mesmer ne perdait pas de vue la fortune, qui avait pour le moins autant d'attraits pour lui. Il avait commencé par traiter des malades isolés, pour le modique honoraire de dix louis par an. Quand il vit sa réputation établie, il porta ses vues plus haut; il présenta au comte de Maurepas un mémoire dans lequel il demandait qu'on recueillît les témoignages de ceux qu'il avait guéris, et que pour récompense de ses services, on lui fît don d'une terre et d'un château qu'il désignait; menaçant, si l'on voulait marchander avec lui, de laisser là ses malades et de quitter la France. On lui offrit au nom du roi vingt mille livres de rente viagère, et un traitement annuel de dix mille francs, pour

établir une clinique magnétique, avec la condition de former à la pratique de ses procédés, trois personnes désignées par le gouvernement. Mais Mesmer dédaignait ces avantages qu'il regardait comme mesquins, et outré qu'on voulût imposer des conditions à un homme comme lui, refusa net, et partit avec plusieurs de ses malades pour les eaux de Spa. Grimm, dans sa *Correspondance*, parle du début de Mesmer à Paris. « M. le docteur Mesmer, dit-il, qui a fait déjà beaucoup de bruit en Allemagne, avait commencé à faire ici une assez grande sensation; mais son succès ne s'est pas soutenu. Beaucoup de personnes curieuses de connaître par elles-mêmes la vertu de ses secrets, en ont voulu faire l'expérience, et n'ont rien ressenti de tout ce qu'on leur avait annoncé. Ce qui a nui encore à la vogue du nouveau thaumaturge, c'est que dans le monde on lui a trouvé peu d'esprit, peu d'imagination; or ce siècle est tellement corrompu, tellement dégoûté, que sans un secours si peu nécessaire autrefois, les faiseurs de miracles même ne doivent plus espérer de faire fortune. » Pendant l'absence de Mesmer, Deslon qui était tout-à-fait brouillé avec la faculté, ouvrit chez lui un traitement public, qui lui attira beaucoup de malades. A cette nouvelle, le docteur Mesmer cria à l'imposture, et déclara que Deslon ne connaissait rien de ses secrets. Il revint en grande hâte à Paris, et ouvrit une salle de traitement, qui bientôt regorgea de malades de la plus haute distinction. M. Bergasse, si connu par plusieurs procès fameux où il a figuré, était alors un des plus zélés malades de Mesmer; il avait imaginé d'ouvrir une souscription de cent actions à cent louis chacune, dont le produit lui serait offert, à condition que lorsqu'elle serait remplie, il révélerait la doctrine du magnétisme animal aux souscripteurs. Mesmer reçut ainsi d'eux plus de 340,000 fr. Nous emprunterons à un autre biographe, la description du traitement médical, où se rendaient également les malades et les curieux. « Qu'on se figure, dit-il, un appartement élégamment orné, et au milieu une cuve couverte, d'où partent un grand nombre de cordes et de tiges de fer, disposées de manière à pouvoir être tournées et dirigées en tous sens : autour de ce *baquet*, car c'est ainsi qu'on l'appelait, étaient rangés les malades, parmi lesquels on en n'admettait aucun dont les infirmités fussent d'une nature repoussante, ou même désagréable pour les spectateurs. On passait une des cordes du baquet autour de chacun d'eux, et on leur faisait prendre aussi à la main une des tiges métalliques pour la tenir appliquée sur la partie souffrante. De temps en temps ils quittaient ces tiges; et ceux qui s'avoisinaient, se touchaient mutuellement par les doigts : cela s'appelait former *la chaîne*. Au mystère de cet appareil se joignaient toutes les séductions qui peuvent agir sur l'imagination et sur les sens : la musique, les parfums, et jusqu'à l'espèce de sécurité que donne la clarté d'un demi-jour heureusement ménagée. Après être resté plus ou moins longtemps au baquet, il arrivait presque toujours que quelqu'un des malades finissait par éprouver des agitations nerveuses, qui étaient

bientôt partagées par plusieurs autres, avec les modifications les plus bizarres. Ces agitations se nomment une *crise;* mais, en général, pour provoquer la crise il faut magnétiser la personne même ; pour cela, le magnétiseur s'assied devant elle, ses pieds touchant ses pieds, ses yeux attachés sur ses yeux, et tenant ses genoux embrassés dans les siens. C'est ce qu'on appelle se mettre *en rapport*. Ainsi placés, il promène doucement ses mains sur les vêtemens, en caressant, si je l'ose dire, par un tact léger, toutes les parties du corps les plus sensibles. Presque toujours, surtout si le malade est une femme, cette opération se termine par un état demi-convulsif qui n'est pas sans charme, mais qui, pour des yeux observateurs, n'est que le triomphe des émotions physiques sur la volonté. Chez d'autres individus, l'état de crise se manifeste par des cris perçans, ou par des pleurs, ou par des rires immodérés ; tandis que d'autres éprouvent seulement un désordre momentané de la pensée, comme dans un léger sommeil. Lorsque des malades d'une imagination ardente ont une fois éprouvé cet état, ils s'y complaisent; et alors le seul aspect de l'homme qui les magnétise, agit si puissamment sur eux, que d'un regard, d'un geste, il peut les faire retomber en convulsion. C'est ainsi qu'au milieu du cercle brillant et nombreux qui faisait sa fortune et sa gloire, lorsque Mesmer venait à paraître, tenant en main la baguette magique dont tous avaient plus ou moins ressenti le pouvoir, un mot, un simple signe excitait ou calmait, à son gré, les êtres mobiles qui l'entouraient. Il est vrai que pour mieux assurer sa puissance, il paraît qu'il avait comme les rois des confidens secrets de ses volontés, qui donnaient les premiers l'exemple d'une soumission absolue ; et même, d'après des indications très-positives, il paraîtrait encore qu'il dépensa près de cent mille francs, pour acheter, ou si l'on veut, pour récompenser leur docilité. » Comme il résultait quelquefois de ces réunions de nombreux désordres, le gouvernement nomma une commission de quatre médecins et de cinq membres de l'académie des sciences, chargée d'examiner la doctrine et l'emploi du magnétisme. Parmi les membres de cette commission, on remarquait Franklin, Leroy, Bailly et Lavoisier. Les commissaires se soumirent au traitement magnétique pendant plusieurs jours, et déclarèrent qu'ils n'avaient absolument éprouvé rien. Cette doctrine fut considérée sous toutes les faces, et Bailly fit sur cette matière un rapport qui est peut-être son meilleur ouvrage. Quelque temps après, la Société royale de médecine fit un rapport dont les conclusions étaient en harmonie parfaite avec celles de la commission. Alors le gouvernement porta un coup funeste à Mesmer et à sa doctrine, en faisant publier ces rapports avec une sorte de profusion. Après la publication de ce rapport des commissaires, on fit circuler cette épigramme :

Le magnétisme est aux abois ;
La faculté, l'académie
L'ont condamné tout d'une voix,
Et l'ont couvert d'ignominie.
Après ce jugement bien sage et bien légal,
Si quelque esprit original,
Persiste encor dans son délire,
Il sera permis de lui dire :
Crois au magnétisme .... animal !

Mesmer voyant qu'il ne pouvait

se relever de cette chute, garda le silence, tandis que M. Bergasse et ses autres sectateurs s'escrimaient en sa faveur, et il quitta la France, emportant l'argent des souscripteurs auxquels il n'avait pas donné son secret, et qu'il accusait de le lui avoir dérobé. Il passa en Angleterre, puis en Allemagne, et y mourut dans l'obscurité en 1815. Grimm parle aussi du retour triomphant de Mesmer dans la capitale; il s'égaie sur le compte de cet Esculape d'un nouveau genre, et compare ses expériences aux *extravagances des disciples du bienheureux Pâris*. Le magnétisme animal a encore quelques partisans; mais ce n'est que dans le secret qu'ils font leurs opérations, et il arrive souvent qu'ils sont les premiers dupes des individus sur lesquels ils croient agir. Les ouvrages de Mesmer dont nous n'avons pas parlé, sont : I. *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*, Paris, 1779, in-12. II. *Précis historique des faits relatifs au magnétisme animal*, jusqu'en avril 1781, Londres, 1781, in-8°. III. *Histoire abrégée du magnétisme animal*, Paris, 1783, in-8°. IV. *Requête au parlement pour obtenir un examen plus impartial que celui des commissaires*, 25 octobre 1784. V. Des *Lettres à Vicq-d'Azyr* et autres, dans le recueil des pièces les plus intéressantes sur le *magnétisme animal*, 1784, in-8°. VI. *Mémoires de F. A. Mesmer sur ses découvertes*, Paris, an VII (1799), in-8°. VII. *Mesmerismus*, etc., ou *Système du magnétisme animal*, Berlin, 1815, 2 vol. in-8°. VIII. Plusieurs ouvrages manuscrits. On trouve les détails les plus curieux et les plus piquans sur Mesmer et sur sa doctrine dans la troisième partie de la correspondance de Grimm, tome 2, pag. 456, et tome 3, pag. 11, 17, 103.

MESMES (JEAN-JACQUES DE), seigneur de Roissy, né en 1490 d'une maison illustre du Béarn, qui a produit plusieurs grands hommes. Ses progrès dans l'étude de la jurisprudence furent si rapides, qu'avant l'âge de vingt ans il la professait dans l'université de Toulouse. Les plus vieux jurisconsultes allaient entendre, avec plaisir et avec fruit, les leçons de ce jeune homme. Catherine de Foix, reine de Navarre, l'ayant mis à la tête de ses affaires, l'envoya, en qualité d'ambassadeur, à l'assemblée de Noyon, pour y revendiquer la partie de la Navarre dont les Espagnols s'étaient emparés. Cette commission le mit à portée d'être connu de François Iᵉʳ. Il le fut encore plus avantageusement par le refus généreux qu'il fit de la charge d'avocat général au parlement de Paris, dont ce prince voulait dépouiller Jean Ruzé pour l'en revêtir. Mesmes dit à cette occasion : « A Dieu ne plaise que j'accepte jamais la place d'un homme qui sert utilement son roi et sa patrie ! » François Iᵉʳ, pénétré d'estime pour sa vertu et son mérite, le fit lieutenant civil du châtelet, maître des requêtes en 1544, et enfin premier président de Normandie; mais Henri II le retint dans son conseil. Ce fut lui qui négocia le mariage de Jeanne d'Albret, fille unique du roi de Navarre, avec Antoine de Bourbon, duc de Vendôme; alliance qui procura une couronne à la maison de Bourbon et à la France le meilleur des rois. Il avait été l'ami des gens de lettres,

n'étant que simple particulier; il les protégea et les servit lorsqu'il fut en place. Il mourut le 23 octobre 1569.

MESMES (Henri de), seigneur de Roissy et de Malassise, fils aîné du précédent, héritier du goût de son père pour les belles-lettres, professa, à l'âge de 16 ans, la jurisprudence à Toulouse avec éclat. Ses talens lui méritèrent les places de conseiller au grand conseil, de maître des requêtes, de conseiller d'état, de chancelier du royaume de Navarre, de garde du trésor des chartes, enfin de chancelier de la reine Louise, veuve de Henri III. Egalement propre aux armes et aux affaires, il reprit plusieurs places fortes sur les Espagnols. Ce fut lui et le maréchal de Biron qui négocièrent la paix, en 1570, avec les protestans. Cette paix passagère fut appelée *boiteuse et mal assise*, parce que Biron était boiteux, et que Mesmes prenait le surnom de sa terre de Malassise. Ses ambassades, les affaires publiques et celles du cabinet ne l'empêchèrent pas de cultiver les belles-lettres. Il mourut en 1596. Il avait reçu une bonne éducation, à laquelle s'était joint un travail assidu. Il nous reste de lui un morceau dans lequel il rend compte de ses études. En le lisant, on voit la différence qu'il y a entre l'éducation de ces temps-là et celle de nos jours; voici ce récit assez curieux : « Mon père me donna pour gouverneur Jean Maludan, Limousin, disciple de Daurat, homme savant, choisi pour sa vie innocente, et d'âge convenable à conduire ma jeunesse, jusqu'à temps que je susse me gouverner moi-même, comme il fit. Car il avança tellement ses études par veilles et travaux incroyables, qu'il alla aussi toujours avant devant moi, comme il était requis pour m'enseigner, et ne sortit de sa charge, sinon lorsque j'entrai en office. Avec lui et mon puîné Jean-Jacques de Mesmes, je fus mis au collége de Bourgogne dès l'an 1542, en la troisième classe, puis je fis un an peu moins de la première. Mon père disait qu'en cette nourriture du collége il avait eu deux regards, l'un à la conversation de la jeunesse gaie et innocente, l'autre à la discipline scholastique, pour nous faire oublier les mignardises de la maison, et comme pour nous dégorger en eau courante. Je trouve que ces dix-huit mois de collége me firent assez bien. J'appris à répéter, disputer et haranguer en public; pris connaissance d'honnêtes enfans, dont aucuns vivent aujourd'hui; appris la vie frugale de la scholarité, et à régler mes heures tellement que sortant de là, je récitai en public plusieurs vers latins, et deux mille vers grecs, faits selon l'âge; je récitai Homère par cœur d'un bout à l'autre, qui fut cause qu'après cela j'étais bien vu par les premiers hommes du temps, et mon précepteur me menait quelquefois chez Lazarus-Baïfius, Tusanus, Strazellius, Castellanus et Danésius, avec honneur et progrès aux lettres. L'an 1545 je fus envoyé à Toulouse pour étudier en droit avec mon précepteur et mon frère, sous la conduite d'un vieil gentilhomme tout blanc, qui avait longtemps voyagé par le monde. Nous fûmes trois ans auditeurs, en plus étroite vie et pénibles études que ceux que maintenant ne voudrais supporter. Nous étions debout à quatre heures, et ayant prié Dieu,

allions à cinq heures aux études, nos gros livres sous le bras, nos écritoires et nos chandeliers à la main. Nous oyions toutes les lectures jusqu'à dix heures sonnées, sans intermission, puis venions dîner après avoir en hâte conféré demi-heure sur ce qu'on avait écrit de lecture. Après dîner nous lisions par forme de jeu Sophocle ou Aristophanes ou Euripides, et quelquefois Démosthènes, Cicero, Virgilius, Horatius. A une heure aux études, à cinq au logis, à répéter et voir dans nos livres, puis nous soupions et lisions en grec ou en latin. Les fêtes à la grand'messe et vêpres. Au reste du jour un peu de musique et de pourmenoir. Quelquefois nous allions dîner chez nos amis, qui nous invitaient plus souvent qu'on ne nous y voulait mener; le reste du jour aux livres, et avions ordinaires avec nous Hadrianus Turnebus, et Dyonisius Lambinus, et autres savans du temps. » (Extrait du *Traité des études* de Rollin, tom. 1, liv. 1, ch. 2.)

MESMES (Jean-Antoine de), premier président au parlement de Paris, de l'académie française, né dans cette ville le 18 novembre 1661, y mourut le 25 du mois d'août 1723. Pendant les orages de la régence il se conduisit avec tant d'adresse, qu'il sut ménager tous les partis; mais ses liaisons secrètes avec le duc et la duchesse du Maine faillirent le brouiller avec le duc d'Orléans. Chargé, dans des conjonctures délicates, de faire des remontrances qui déplaisaient à ce prince, il sut lui rappeler quelquefois, par une plaisanterie noble et fine, les égards dus au parlement. Le régent ayant laissé échapper contre les magistrats une expression digne du langage des camps, le premier président lui répondit : « *Monseigneur ordonne-t-il que sa réponse soit enregistrée ?* » De Mesmes avait montré la même présence d'esprit lorsque le chancelier Voisin, harangué par le parlement sur sa nomination, assura ce corps de sa protection. « Messieurs, dit le premier président, choqué de tant de morgue, en se tournant vers ses confrères, remercions M. le chancelier; il nous accorde plus que nous ne lui demandons. » Son frère puîné, Jean-Jacques, dit le bailli de Mesmes, fut grand prieur d'Auvergne. Il fut ambassadeur de son ordre près la cour de France, et mourut en 1741.

MESMES (Claude de). *Voyez* Avaux.

MESMES (Jean-Jacques de), comte d'Avaux, né à Paris, vers 1640, suivit la carrière de la magistrature. Il était neveu de l'habile négociateur qui fit le traité de Westphalie. Il fut d'abord maître des requêtes, et président à mortier au parlement de 1672. Il fut reçu à l'académie en 1676, à la place de Jean des Marets, contrôleur général des guerres. Il y prononça un discours qu'on trouve dans le recueil de cette compagnie. Il mourut à Paris le 9 janvier 1688. L'abbé d'Olivet a écrit son éloge.

MESNAGER (Nicolas), habile négociateur français, né à Rouen en 1665 d'une famille commerçante. L'étendue de son négoce en pouvait faire un des plus riches marchands de l'Europe; mais préférant le bien public à ses intérêts particuliers, il fit servir ses talens aux négociations. Louis XIV, instruit de sa capacité, l'envoya deux fois en Espagne, pour y régler les droits du

commerce des Indes; et quelques années après en Hollande, pour conférer avec Heiusius, pensionnaire des états. Il s'acquitta si bien de ces commissions que le roi le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel, et érigea sa terre de Saint-Jean en comté. La reine d'Angleterre, disposée à la paix par l'abbé Gauthier (*Voyez* ce mot), demanda une personne chargée de pleins pouvoirs pour en arrêter les préliminaires. Mesnager, chargé de cette importante négociation, passa *incognito* à Londres, et signa, le 8 octobre 1711, les huit articles qui servirent de base à la paix générale. Ce succès, presque inespéré, augmenta tellement la confiance du roi, qu'il nomma cet habile homme son plénipotentiaire, avec le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac, pour achever ce grand ouvrage, qui fut heureusement terminé au congrès d'Utrecht, en 1713. Mesnager ne jouit pas long-temps de la gloire de ses travaux : il mourut à Paris le 15 juin 1714. On prétend qu'il avait épousé une fille naturelle du grand dauphin, fils de Louis XIV, de laquelle il n'eut point d'enfans. Quelques-uns soutiennent, au contraire, qu'il vécut toute sa vie dans le célibat. (*Voyez* les *Mémoires de Torcy*, et l'*Histoire du congrès d'Utrecht*.

MESNARDIÈRE (Hippolyte-Jules Pilet de la), poète français, né à Loudun en 1610, reçu à l'académie française en 1655, mort à Paris le 4 juin 1663, s'appliqua d'abord à l'étude de la médecine, qu'il quitta pour se livrer tout entier aux belles-lettres. Le cardinal de Richelieu le protégea. Il plut à ce ministre par une bassesse. Marc Duncan, médecin écossais, ayant prouvé que la possession des religieuses de Loudun n'était que l'effet d'un cerveau dérangé par la mélancolie, la Mesnardière le réfuta. Son écrit intitulé : *Traité de la mélancolie, savoir si elle est la cause des effets que l'on remarque dans les possédés de Loudun*, La Flèche, 1636, in-8°, fut goûté du cardinal, qui le fit son médecin, et qui lui procura la charge de maître-d'hôtel du roi. La Mesnardière plut à la cour. C'était un bavard disert, plus occupé de se faire admirer que d'instruire. On a de lui : I. Une *Poétique*, qui n'est point achevée, et qui ne comprend presque que le traité de la tragédie et celui de l'élégie, in-4°, 1650. Elle devait avoir encore deux volumes; mais la mort du cardinal, par l'ordre duquel il l'avait entreprise, l'empêcha d'y mettre la dernière main. Il y donne des préceptes et des exemples. Les préceptes sont tirés des anciens, et il les expose non avec une précision didactique, mais avec un faste oratoire, qui est d'assez mauvais goût. Quant aux exemples, il les tire quelquefois de ses propres ouvrages; mais il était très-peu propre à servir de modèle. II. Deux mauvaises tragédies, *Alinde* et la *Pucelle d'Orléans*. III. Une traduction assez fidèle, mais trop servile, des trois premiers livres des Lettres de Pline. IV. Une version, ou plutôt une paraphrase du *Panégyrique de Trajan*, Paris, 1638, in-4°. V. Un *Recueil de poésies*, in-fol. Ce sont des riens écrits d'un style emphatique. VI. *Relations de guerre*, 1662, in-8°. VII. *Lettres du sieur du*

Rivage sur le poëme de la Pucelle (de Chapelain), Paris, 1656, in-4°.

MESNIER (.....), prêtre, mort en 1761, est auteur du problème historique : *Qui des jésuites, ou de Luther et Calvin, ont le plus nui à l'Eglise chrétienne?* et de l'*Addition* à cet ouvrage, où l'on réfute le bref de l'inquisition contre ce livre, Avignon (Paris), 1757, 2 vol. in-12. Il y a des recherches dans ce recueil, mais trop d'emportement.

MESNIL (Jean-Baptiste du), avocat célèbre, né à Paris en 1517 d'une famille noble, originaire du pays Chartrain, avocat du Roi au parlement de Paris, à 38 ans, était un homme toujours occupé de l'étude et de ses fonctions, l'oracle du palais, le plus ferme appui de la justice. Il ne se faisait rien au conseil du roi qui ne passât par sa plume avant d'être publié. Il refusa la place de premier président du parlement de Rouen. Les troubles du royaume et quelques mécontentemens qu'il reçut de la cour l'affligèrent vivement. Il en mourut de douleur le 2 juillet 1569, à 52 ans, après avoir publié plusieurs ouvrages qui furent applaudis. On trouve quelques-uns de ses écrits dans les Opuscules de Loisel, allié à sa famille, et qui lui a consacré une longue notice.

MESNIL. (Du) *V.* Dumesnil et Gardin.

MESPLÈDE (Louis), canoniste dominicain, mort à Cahors sa patrie en 1663, âgé de 62 ans, employa presque tout son temps à écrire en faveur de son ordre, et pour sa réforme. L'ouvrage qui lui a mérité quelque distinction parmi les critiques est destiné à réfuter les historiens espagnols au sujet de la Catalogne, dans lequel Mesplède soutient faux l'accord fait entre saint Louis et un roi d'Aragon. Ce dominicain était un savant érudit à qui aucune science n'était étrangère. Ses ouvrages sont d'une bonne latinité ; en voici les titres : I. *Catalaunia Galliæ vindicata adversus Hispaniarum scriptorum imposturas*, Paris, 1643, in-8°. II. *Querela apologetica Provinciæ Occitaniæ ordinis prædicatorum*, Cahors, 1624, in-4°. III. *Noticia antiqui status ordinis prædicatorum*, Paris, 1643, in-8°. IV. *Commonitorium de ordinis prædicatorum renovatione*, Paris, 1644.

MESROB-MACHDOTZ, né vers le milieu du 4me siècle dans un bourg appelé Hotzig dans la grande Arménie, élevé, dès sa plus tendre jeunesse, dans l'étude de la philosophie et de la littérature, avait l'esprit vif, une imagination brillante, et possédait une mémoire prodigieuse. A l'âge de 25 ans il connaissait déjà à fond les langues arménienne, grecque, syriaque, persane, géorgienne, et autres. Il remplit pendant plusieurs années la place de secrétaire auprès du patriarche Nersès Ier. Après la mort de ce pontife, en 384, Mesrob fut nommé chancelier du royaume d'Arménie par le roi Varaztade. En 390, voyant que le règne chancelant des Arsacides était prêt à succomber un jour, Mesrob se retira des affaires du gouvernement, embrassa l'état ecclésiastique, et alla dans la province de Vaspouragan, pour y vivre en simple particulier, et s'occuper de la littérature sacrée et profane. En 396 il obtint du patriarche Sahag Ier la place de vicaire-gé-

néral, et ressuscita une persécution contre les adorateurs du soleil, qui ne voulaient pas recevoir la doctrine de l'Évangile. Les Arméniens se servaient alors, dans les actes publics, des caractères persans qui leur étaient ordonnés; ils employaient, dans les affaires de religion, les lettres grecques ou syriennes, dont ils avaient la foi de Jésus-Christ. Leur ancien alphabet; qui, sous plusieurs points, était semblable à celui des Indiens, et qu'on appelait écriture sacrée, n'était plus en usage depuis des siècles. Mesrob le remit en pratique en 406, par les ordres du roi et du patriarche d'Arménie. Il y fit aussi quelques changemens et une augmentation de sept voyelles qui manquaient. Il ouvrit ensuite des écoles, et employa un grand nombre de personnes instruites pour élever la jeunesse, et pour traduire des livres en arménien, dans ces caractères qui ont servi jusqu'aujourd'hui. En 410, Mesrob alla en Géorgie, et dressa, pour leur usage, un corps d'alphabet semblable à celui des Arméniens. Dix ans après cette époque il se rendit à Constantinople, en qualité d'envoyé de la part du grand-catholicos, et fut honoré par l'empereur Théodose II. En 423 il alla en Albanie ou Chirvan, et par ordre du roi Arsvalen, il y forma aussi des lettres alphabétiques pour leur langue. Après la mort du patriarche, en 440, Mesrob tint le siége patriarcal, en qualité de vicaire-général, et mourut en 441, le 19 février. Il est auteur de plusieurs *Sermons* et *Hymnes ecclésiastiques*, divisés en huit tomes. Il travailla aussi à la traduction de la Bible arménienne, et à d'autres livres. C'est lui qui forma le premier le *Cérémonial de l'église de ce pays*.

MESROB-EREZ, natif du village Holatzim en Arménie, vivait dans le 10me siècle. Il publia en 967 les *Vies de saint Nersès, premier patriarche d'Arménie, et de Moucheg Mamigonian, connétable d'Arménie et de la Géorgie*, qui vivaient dans le 4me siècle. Cet ouvrage fut imprimé à Madras en 1775. La bibliothèque du Roi en possède deux exemplaires manuscrits, numéros 95 et 99.

MESSA-HALA. *Voy.* MACHA-ALLAH.

MESSALA CORVINUS (MARCUS VALERIUS), citoyen romain, également recommandable par sa naissance et par son génie, né l'an de Rome 695, fut consul avec Auguste l'an 5 de Jésus-Christ. Il perdit tellement la mémoire deux ans avant sa mort, qu'il ne se souvenait pas même de son nom, si l'on en croit Pline. Messala était connu par plusieurs ouvrages qui se sont perdus. On a publié sous son nom un ouvrage qui parut pour la première fois en 1540, sous ce titre : *De Progenie Augusti*. Cet écrit est supposé.

MESSALINE (VALÉRIE), impératrice romaine, fille de Messalinus Barbatus et d'Émilia Lepida, et femme de l'empereur Claude, dont elle eut Octavie et Britannicus, porta au même degré les deux vices les plus honteux qui puissent déshonorer une princesse, l'avarice et l'impudicité. Après avoir fait périr son beau-père Appius Silanus, qui se refusait à céder à sa passion, elle fit assassiner Julie, fille de Germanicus, qu'elle accusa d'adultère, et Julie fille de Drusus, autre nièce de Claude.

Abusant de la stupide indolence de l'empereur, elle fit succomber sous le fer des assassins ceux d'entre les patriciens dont elle convoitait les richesses et ceux qui se refusaient à l'impudence de ses désirs. De ce nombre fut Vicinius, sénateur distingué, estimé de Tibère et respecté par le farouche Caligula. Il périt empoisonné. Bientôt elle ne choisit plus les complaisans de sa passion lubrique parmi les personnages éminens en dignité, elle s'abaissa jusqu'aux histrions, et enfin ne rougit plus d'en chercher parmi les hommes des derniers rangs du peuple. A peine y avait-il dans Rome un jeune homme qui ne pût se flatter d'avoir eu part à ses faveurs, et les formes athlétiques des porte-faix manquaient rarement d'exciter ses désirs impudiques. Un de ses plaisirs ordinaires était d'obliger les dames romaines à se prostituer en présence de leurs maris, et celles qu'un reste de pudeur semblait retenir couraient risque de la vie. Cette femme, monstre de dissolution, abandonnant Claude au moment où il commençait à se livrer au sommeil, sortait enveloppée d'un voile, et suivie d'une seule confidente, allait se confondre parmi les victimes de la débauche publique. Alors elle se plaisait à recevoir sous le nom de Lycisca, célèbre courtisane de Rome, le prix de sa honte, et abandonnait aux caresses des hommes de la lie du peuple les flancs qui avaient porté Britannicus. Enfin, un peu avant le jour, épuisée, mais non assouvie, pour nous servir de l'expression de Juvenal :

Et lassata viris, necdum satiata, recessit,

elle rentrait au palais méditant encore pour la nuit suivante de nouvelles infamies. Messaline, après avoir sacrifié à sa fureur brutale plusieurs de ses amans, que leurs excès avec elle avaient mis hors d'état d'y satisfaire désormais, devint éperduement amoureuse de Silius, jeune homme d'une rare beauté. Il était consul désigné. Elle veut l'épouser et proclame hautement sa résolution. Silius de son côté, frappé de vertige, ou craignant les suites d'un refus, la pousse à cette extrémité. Bientôt le mariage est célébré en présence de nombreux témoins, pendant une absence de Claude occupé à Ostie à célébrer un sacrifice. A la suite de la cérémonie on la voit préluder aux plaisirs conjugaux, et l'auguste courtisane un thyrse à la main termine la fête par une orgie où elle remplit le rôle de bacchante. Enfin Claude arrive entraîné par Narcisse, son favori, qui avait à se plaindre de Messaline. L'impératrice court au-devant de son époux pour le fléchir; Narcisse repousse sa tentative; déjà Claude semble touché, et s'écrie : « Qu'on appelle cette malheureuse, et qu'elle essaye de se justifier. » Mais Narcisse n'hésite plus. Il ordonne à un centurion de la poignarder, et l'ordre est exécuté aussitôt dans le jardin de Lucullus, où elle s'était retirée, et où sa mère l'exhortait inutilement à se donner la mort. Elle reçut le coup mortel l'an 48 de J.-C. Le XIme livre de Tacite est presqu'en entier consacré à décrire les crimes et les déportemens de cette princesse, dont le nom, devenu honteusement fameux, exprime seul le dernier degré de la prostitution et de l'infamie. Il existe des médailles grecques de Messaline;

mais elles sont toutes fort rares.

MESSALINE (Statilie), petite-fille de Statilius Taurus consul sous le règne d'Auguste, troisième femme de Néron, d'une famille consulaire, fut mariée d'abord au consul Atticus Vestinus, que l'empereur fit assassiner. Ce prince avait déjà eu les faveurs de Statilie, qui n'eut point horreur de recevoir sa main encore dégouttante du sang de son mari. Née avec un tempérament porté à l'amour, ses galanteries avaient éclaté dans Rome, et ne l'avaient point empêchée de trouver quatre époux avant de parvenir au trône impérial. Après la mort de Néron, elle passa ses jours dans l'étude de l'éloquence et des belles-lettres, et se fit une réputation distinguée en ce genre. Othon était sur le point de l'épouser, lorsqu'il se donna la mort. Il écrivit, dans ses derniers momens, un adieu très-touchant à Messaline, et se poignarda ensuite. Statilie avait autant d'esprit que d'ambition.

MESSEN-JORDI, poète espagnol, né à Valence, d'une bonne famille, vivait vers le milieu du 13e siècle. Ses poésies se répandirent dans la Catalogne et la Gascogne; Pétrarque, dans le siècle suivant, en eut connaissance, et en profita.

MESSENIUS (Jean), historien suédois, né à Vadstena en Ostrogothie en 1584, célèbre par sa science et par ses malheurs, mort en 1636, se distingua dans plusieurs genres de littérature, mérita la confiance du roi Gustave-Adolphe, et fut fait professeur de droit et de politique à Upsal. L'éclat avec lequel il en remplit les fonctions lui attira l'envie et même la haine de ses confrères. Le plus redoutable adversaire de Messénius fut Jean Rudbeck, théologien savant, mais rempli de fiel. Le roi de Suède termina leur dispute d'une manière honorable pour tous les deux. Il donna à Rudbeck une place d'aumônier, et à Messénius celle de conseiller au sénat nouvellement érigé à Stockholm. Mais l'envie qui poursuivait partout ce dernier, le fit accuser dans les formes, en 1615, d'être partisan secret du roi Sigismond. Il fut condamné à une prison perpétuelle, où il s'occupa à élever un monument à la gloire de cette patrie qui le flétrissait. Son ouvrage porte pour titre : *Joan. Messenii Scondia illustrata, seu Chronologia de rebus Scondiæ, hoc est, Sueciæ, Daniæ, Norvegiæ*, etc., Holmiæ, 1640, 12 tom. qui se relient en 2 vol. in-4°. Jean Peringskioel a donné une seconde édition de cet ouvrage ; il a été imprimé à Stockholm en 1700, 1705, 15 tomes, qui se relient en 2 vol. in-fol. *Theatrum nobilitatis Suecanæ fabrefactum à Joan. Messenio*, Holmiæ, 1616, in-fol. *Chorographia Scandinaviæ, seu Sueciæ, Daniæ, Norvegiæ, per Adamum Bremensem, anno 1062 scripta, nunc à Joan. Messenio edita*, Holmiæ, 1615, in-8°. Il a aussi laissé des comédies en suédois, et il est le premier qui s'exerça dans ce genre en Suède.

MESSENIUS (Arnold), historiographe de Suède, fils du précédent, décapité en 1648 avec son fils âgé d'environ 17 ans, pour avoir fait des satires violentes contre la maison royale de Suède et contre les ministres. On a de lui : *Leges Suecorum Gothorumque*, 1614, in-4°.

MESSERSCHMIDT (Daniel-

Théophile), médecin et naturaliste, né à Dantzig en 1685, fit un voyage scientifique dans l'empire russe, et surtout en Sibérie. Il mourut pauvre et ignoré à Pétersbourg en 1735. On conserve ses *Journaux* manuscrits dans la bibliothèque de cette ville. Sa *Mantissa ornithologica* forme seul 8 vol. in-8°. Aucun de ses ouvrages n'a été imprimé.

MESSIE (Pierre). *Voyez* Mexia.

MESSIE (le). *Voyez* Jésus-Christ.

MESSIER (Robert), religieux franciscain, ministre de la province de France, prêcha vers la fin du 15e siècle avec éclat. Ses Sermons, publiés à Paris, en 1524, in-8°, sont le pendant de ceux de Menot dans les cabinets des curieux. Applications singulières de l'Ecriture, explications forcées des Pères, historiettes ridicules, mélange barbare de latin et de français, raisonnemens indignes de la majesté de la chaire, jeux de mots puérils, tels sont les défauts qui les distinguent.

MESSIER (Charles), astronome, né à Badonviller, en Lorraine, le 26 juin 1730. Il étudia l'astronomie sous le célèbre Delisle, qui l'avait pris chez lui pour tenir ses registres d'observations, et dont il partagea ensuite les travaux, surtout dans l'observation de plusieurs comètes. Vers 1760, Messier commença à travailler seul, et pendant 15 ans presque toutes les comètes qui furent découvertes le furent par lui. C'est pourquoi Louis XV appelait Messier le *furet des comètes*. Son mérite le fit nommer astronome de la marine, et lui ouvrit les portes des académies de Berlin et de Pétersbourg. Après la mort de la Caille, il fut regardé comme le premier astronome de France. Il fut admis à l'académie de Paris en 1770. Il se vit privé de ses places et de ses pensions pendant la révolution; mais cela ne l'empêcha pas de continuer ses observations et de découvrir une comète. Quand la tempête fut un peu calmée, il entra à l'institut et au bureau des longitudes. Il mourut à Paris, le 12 avril 1817, âgé de 86 ans 9 mois et 18 jours. Il n'a composé aucun ouvrage. On n'a de lui que quelques Mémoires sur des observations astronomiques. Les infirmités qui l'assaillirent sur la fin de ses jours l'empêchèrent de mettre en ordre ses Mémoires. Lalande avait consacré à la mémoire de cet observateur infatigable une nouvelle constellation sous le nom de *Messier*, ou garde-moisson.

MESSIS (Quintin), *Messius*, dit *le Maréchal d'Anvers*, peintre, né à Anvers en 1450, mort en cette ville en 1529, exerça pendant vingt ans la profession de maréchal, ou plutôt de serrurier; mais l'amour lui fit quitter cette profession pour s'appliquer à la peinture. Passionnément épris de la fille d'un peintre, il la demanda en mariage; mais le père déclara qu'il ne donnerait sa fille qu'à une personne exerçant son art. Dès ce moment Messis s'appliqua à la peinture. Le premier tableau qu'il fit fut le portrait de sa maîtresse, qu'il obtint par sa constance et ses talens. Ce peintre ne faisait ordinairement que des *Demi-Figures* et des *Portraits :* son principal ouvrage est une *Descente de Croix* qu'on voit dans la cathédrale d'Anvers. Le musée du Louvre possède de ce maître un tableau représentant un *Joaillier* pesant des pièces d'or; près de

lui est sa femme qui feuillette un livre orné de miniatures.

MESTENSKI (Jacques), gouverneur de Brezin en Pologne, conçut, l'an 1548, l'idée de se faire passer pour Jésus-Christ. Avec douze prétendus apôtres qui le suivaient, il courait de village en village, prêchant et amusant le peuple par des tours de subtilité qu'il appelait des miracles. Mais les fourberies de cet enthousiaste ayant été reconnues, des paysans le chassèrent et le maltraitèrent, lui et sa troupe, de façon qu'ils n'osèrent plus se montrer.

MESTON (William), poète écossais dans le genre burlesque, né vers 1688 à Midmar, dans le comté d'Aberdeen, fut chargé de l'éducation du jeune comte Marshall et de son frère, depuis le maréchal Keith; il dut en 1714, à la protection de cette famille, une chaire de philosophie dans l'université d'Aberdeen, mais il ne la posséda pas long-temps: il suivit en 1715, au commencement des troubles, la fortune de ses protecteurs, qui le nommèrent gouverneur du château de Dunotter. Après la défaite de Sheriffmuyr, il se cacha dans les montagnes avec un petit nombre de compagnons de sa fuite, pour l'amusement desquels il composa son poëme intitulé : *Les Contes de la mère Grim.* Il paraît que, fidèle à ses principes, il perdit sa place de professeur. Il continua à vivre avec la comtesse de Marshall, qui trouvait en lui un hôte aimable et jovial; à sa mort il s'introduisit en qualité de précepteur dans la famille de M. Oliphant, et mourut à Aberdeen, en 1745, d'une maladie de langueur. Meston a été regardé comme l'un des meilleurs littérateurs de son temps; il avait beaucoup de vivacité dans l'esprit, et brillait particulièrement dans les fêtes de société, qui malheureusement avaient pour lui trop d'attraits. Ses poëmes furent publiés successivement; celui intitulé : *The Knigt* (le Chevalier), parut en 1723, et fut réimprimé à Londres; les *Contes de la mère Grim* parurent augmentés d'une suite, sous le nom de *Jodocus,* son petit-fils; et quelques années après il publia le poëme qui a pour titre : *Mob contra mob* (*canaille contre canaille*). Ces différens morceaux ont été recueillis à Edimbourg en 1767, en un vol. in-12. L'auteur a peut-être imité trop servilement Butler, dont il était l'admirateur.

MESTREZAT (Jean), célèbre théologien protestant, exerça le ministère avec une grande réputation. Il naquit à Genève vers 1592, et mourut en 1657, après avoir été employé par ceux de son parti dans les affaires les plus importantes. Son père était premier syndic de la république. On a de lui des Sermons, in-8°, et d'autres ouvrages. Ayant rencontré dans la rue un ecclésiastique de sa connaissance qui avait prêché un carême avec applaudissement, et l'en ayant félicité : « J'ai pris, lui répondit l'autre, dans vos sermons, tout ce que j'ai dit de meilleur. » On le peint comme un homme habile et un génie ferme. Il parla avec tant de chaleur au cardinal de Richelieu pour son parti, que ce cardinal dit : « Voilà le plus hardi ministre de France! » Les protestans voyaient en lui un ministre capable de faire tête aux meilleurs controversistes catholiques. Ses ouvrages qui sont le

plus estimés dans sa communion, sont : I. *Traité de la communion de J.-C. dans l'Eucharistie*, Sedan, 1625, in-4°. II. *Traité de l'Ecriture sainte*, Genève, 1632, in-8°. III. *Traité de l'Eglise*, Genève, 1639, in-4°.

MESTREZAT (Philippe), neveu du précédent, également ministre, enseigna la philosophie et la théologie à Genève en 1641 d'une manière distinguée, et mourut dans cette ville en 1690. On a de lui un Traité contre Socin, et d'autres ouvrages de controverse, que peu de gens connoissent, et que personne ne lit. Aucun théologien peut-être n'a eu plus de renom dans son parti. On le regardait comme un génie original et un orateur éloquent. On lui doit aussi : I. *Theses physicæ de cometâ*, 1647, in-4°. II. *Theses physicæ de naturâ loci*, ibid., 1647, in-8°. III. *Theses physicæ de formâ*, Genève, 1643, in-4°.

MESUÉ (Jean), fils de Masouiah, né à Khouz, bourg voisin de Nisabour, ville capitale de la province de Korasan, en Perse (l'ancienne Ninive), doit en quelque sorte être regardé comme le fondateur des sciences et des lettres dans sa patrie. Son père, apothicaire, lui inspira du goût pour la médecine, qu'il étudia avec tant de succès, que bientôt il fut médecin de l'hôpital en sa ville natale, et qu'il alla ensuite professer à Bagdad. Aaron-al-Raschild occupait alors le trône des califes : s'étant déterminé à nommer vice-roi de la province de Korasan, son fils Ebullach, il chargea Mésué d'accompagner le jeune prince, auquel il inspira le désir de protéger et d'encourager les sciences ; effectivement à peine Ebullach fut-il parvenu au califat, en 813, qu'il ordonna la recherche des ouvrages arabes qui n'avaient point encore été traduits, et qu'il établit une commission de savans chargée de transmettre en sa langue ceux qui concernaient l'astronomie, la musique, la cosmographie, la chronologie, la physique et la médecine. Mésué fut chargé de revoir les versions des auteurs grecs des différentes contrées de l'Asie; et pour la première fois, parurent en langue arabe les Œuvres de Galien et d'Aristote. Les éditions latines des ouvrages sur les médicamens, que les bibliographes attribuent à ce médecin, sont : I. *Opera omnia, nempè de medicamentorum purgantium delectu et castigatione libri duo, quorum priorem canones universales, posteriorem de simplicibus vocant. Grabadin, hoc est, compendii secretorum medicamentorum libri duo, quorum prior, antidotarium, posterior de appropriatis vulgò inscribitur, ex duplici translatione alterâ antiquâ, alterâ novâ Jacobi Sylvii, cum annotationibus Manardi et ejusdem Sylvii, cum additionibus Petri Aponi, Francisci de Pedemontio*, Venetiis, 1558, in-fol.; ibid., 1561, in-fol. II. *Canones, Liber de simplicibus et antidotarium, Jacobo Sylvio interprete*, Parisiis, 1542 et 1543, in-fol.; 1561, in-8°; Lugduni, 1548, in-8°; Venetiis, 1589, 1623, in-fol. — Mesué (Jean), fils d'Hamech, disciple d'Avicennes, né à Mardin, dans la Mésopotamie, mort en Égypte en 1018 de J.-C., est auteur d'un *Traité des emplâtres*, dont on a une traduc-

tion hébraïque à la bibliothèque du Roi.

MÉTAGÈNES. *V.* Chersiphron.

MÉTAPHRASTE (Siméon le), ancien hagiographe, né au 10e siècle à Constantinople, s'éleva par sa naissance et par son mérite aux emplois les plus considérables. Il fut secrétaire des empereurs Léon-le-philosophe et Constantin Porphyrogénète, et eut le département des affaires étrangères. Ce prince l'ayant exhorté à faire le recueil des *Vies des Saints*, il ne se contenta pas de compiler les faits, il les broda d'une manière romanesque. Il assembla tout à la fois des exemples des vertus les plus héroïques et des prodiges les plus ridicules : ce qui ne doit point surprendre dans ces siècles de crédulité où le merveilleux et même le surnaturel étaient saisis et adoptés avec une espèce d'enthousiasme. On a traduit plusieurs fois son ouvrage en latin, et on le trouve dans le Recueil des *Vies des Saints* par Surius; mais il serait à souhaiter qu'on l'imprimât en grec; car quoiqu'il soit rempli de fables, il renferme néanmoins des monumens anciens et authentiques qu'un habile et judicieux critique discernerait avec sagacité. Cet écrivain fut nommé *Métaphraste*, parce qu'il paraphrasait les Vies des Saints qu'il aurait dû se contenter de recueillir. C'est d'après lui que plusieurs historiens ont écrit, avant le règne de la critique, des vies des Saints remplies de fables ridicules. On a encore de lui des vers grecs dans le *Corpus poëtarum Græcorum*, Genève, 1614 et 1666, 2 vol. in-fol. On lui attribue aussi plusieurs ouvrages, entre autres : *Annales à Leone Magno ad Nicephorum*, publiées par le P. Combefis dans l'*Histoire Byzantine*.

MÉTASTASE (l'abbé Pierre-Antoine-Dominique-Bonaventure), dont le vrai nom était *Trapassi*, l'un des poètes les plus célèbres de l'Italie moderne, naquit à Rome le 3 janvier 1698, d'un simple artisan. La lecture du Tasse développa son talent pour la poésie italienne. Il versifiait dès l'âge de dix ans. Le célèbre jurisconsulte Gravina l'ayant trouvé improvisant au bout du pont Saint-Ange, en fut si content qu'il lui offrit une pièce d'or; l'enfant l'ayant refusée, Gravina le demanda à son père, le mena chez lui et prit le plus grand soin de son éducation. Par un singulier caprice, le jeune poète changea son nom de Trapassi en celui de Metastasio, qui a la même signification en grec (passer), et selon l'usage romain, il y ajouta la qualité d'abbé. Il n'avait que 14 ans lorsqu'il composa sa tragédie intitulée *Il Giustino*, qui se ressent trop d'une scrupuleuse imitation du théâtre des Grecs. Le jeune poète eut le malheur de perdre son guide en 1717. Gravina mourut, et l'institua son héritier, « comme un jeune homme de la plus grande espérance. » Metastase, se trouvant par cette succession à l'âge de 19 ans maître d'une fortune considérable, se livra tout entier à son goût pour la poésie. La fameuse *Didone abbandonata*, représentée à Naples en 1724, avec la musique de Sarro, ouvrit sa carrière lyrico-dramatique. Ses succès le rendirent bientôt si célèbre, qu'en 1729 l'empereur Charles VI l'appela à Vienne, le nomma son *Poeta Cesareo*, en

remplacement du célèbre Apostolo Zeno, et lui accorda une pension de trois mille florins. Depuis cette époque, on ne donna point de fêtes à la cour, qu'il ne les embellît de quelqu'un de ses ouvrages ; et malgré leur extrême magnificence, on ne se souvient aujourd'hui de toutes ces fêtes que par ses vers. Les cours de Vienne et de Madrid s'empressèrent à l'envi de le combler de présens. Le roi d'Espagne, Ferdinand VI, admirateur passionné de Farinelli, qui lui fit connaître tout le mérite de Métastase, envoya un présent flatteur à ce poète. Vrai philosophe dans sa conduite, il se bornait à la gloire littéraire, et dédaigna les distinctions civiles. Charles VI lui ayant offert les titres de comte ou de baron, il lui demanda instamment la grace de rester toujours Métastase. L'impératrice Marie-Thérèse voulut le décorer depuis de la petite croix de Saint-Étienne; mais il s'excusa sur son âge, qui ne lui permettait pas d'assister aux fêtes de l'ordre. Le souverain de Russie, voyageant en Allemagne avec son épouse, sous le nom du comte et de la comtesse du Nord, allèrent visiter Métastase. La comtesse lui dit qu'elle devait tout honneur à un poète dont les drames lui avaient si souvent causé de l'admiration. Il mourut le 2 avril 1782. Pie VI, qui se trouvait alors à Vienne, alla le visiter et lui envoya sa bénédiction apostolique *in articulo mortis*; Métastase était alors âgé de 84 ans et 3 mois. Sa succession fut d'environ 150,000 florins. Nous avons de lui un grand nombre de *Tragédies-opéras*, et divers petits *Drames* qui ont été mis en musique. Parmi ses pièces de théâtre, nous citerons outre celles déja mentionnées : *Attilio, Regolo, Giuseppe riconosciuto*, le *Demophonte*, la *Clemenza di Tito*, *Olimpiade*. Il y en avait dans sa bibliothèque plus de 40 éditions différentes in-4°, in-8° et in-12. L'in-8° est de Paris, 1780 ; elle fut imprimée sous la direction et par les soins du savant Pezzana. Elle est magnifique ; Métastase l'appelait *la gloire et la couronne de ses vieux ans*. Ses œuvres poétiques consistent en 63 tragédies lyriques et opéras de divers genres, 12 oratorios, 48 cantates ou scènes lyriques, un grand nombre d'élégies, de *canzonette*, d'idylles, de sonnets, de traductions en vers italiens d'auteurs latins, parmi lesquels on distingue Horace (Art poétique). Il a encore écrit en prose, et a fait de nouvelles analyses de la *Poétique d'Aristote* et du théâtre grec : *Eschyle*, *Euripide*, *Sophocle* et *Aristophanes;* mais ces notes sont inédites. Il existe aussi de lui une correspondance assez volumineuse et souvent instructive. Richelet a publié une traduction en français des œuvres de Métastase, Vienne, Paris, 1751-1756, en 12 volumes in-12, petit format. La plupart sont des titres à l'immortalité. Ce poète est naturel, simple, aisé dans le dialogue ; son style, toujours élégant et pur, est quelquefois touchant et sublime. Le fonds de ses pièces est noble, intéressant, théâtral. Connaissant parfaitement les finesses et les ressources de son art, il a soumis l'opéra à des règles. Il l'a dépouillé des machines et du merveilleux qui étonnaient les

yeux sans rien dire au cœur. Ses tableaux sont puisés dans la nature. Les situations intéressantes de ses personnages attachent, et souvent arrachent des larmes. Ce sont des actions célèbres, des caractères grands et soutenus, des intrigues sagement conduites, heureusement dénouées. Ses *Opéras* ressemblent beaucoup, pour le pathétique, à nos belles tragédies. Aussi, indépendamment des charmes de la musique, on les lit avec plaisir; au lieu que les paroles de la plupart de nos tragédies lyriques sont peu supportables à la lecture. On ne doit pas cependant chercher dans les pièces de Métastase cette régularité si exacte, ni cette observation des bienséances, ni cette simplicité si féconde, qui font le mérite de quelques-uns de nos poètes tragiques. Mais s'il a violé quelquefois les unités des lieux et des temps, il a toujours conservé l'unité d'intérêt. Avec tous ces avantages, quelques critiques lui refusent la première qualité du poète, l'invention. Ils ne le regardent que comme un heureux imitateur des tragiques français, qui lui ont fourni une partie de ses richesses. Ils le placent donc à la tête des plus beaux esprits de l'Italie; mais ils lui refusent le titre de génie. Il avait beaucoup de goût pour les anciens, et ce goût alla toujours croissant; il en recommençait la lecture par ordre chronologique, à mesure qu'il les avait lus. Son heureuse mémoire se conserva dans sa vieillesse. Il récitait presque tout Horace par cœur; c'était son auteur favori. Les critiques respectèrent en général ses talens et sa gloire : il coula ses jours dans un calme presque continuel. Voici, dit-on, ce qui donna lieu au changement de nom du célèbre dramatiste italien. « Le barbier de Gravina lui contait un jour que, dans la place de la Vallicella où il avait sa boutique, il entendait presque tous les soirs un enfant qui chantait des vers impromptu de sa composition, et que ces vers étaient si harmonieux et si bien faits, que tout les passans s'arrêtaient pour les entendre. Sur cet avis, Gravina grossit l'auditoire du jeune poète; et les vers lui parurent si supérieurs à l'idée que le barbier avait voulu lui en donner, et tellement au-dessus de l'âge d'un enfant de 10 à 11 ans, qu'il résolut sur le champ de se charger de son éducation. Il mit d'abord aux études le jeune Trapassi (c'était le nom de l'enfant); mais craignant bientôt que les études ornaires n'étouffassent des talens si peu communs, il le logea chez lui, changea son nom en celui de *Metastasio;* enfin il le mit sur la voie de la réputation dont il jouit aujourd'hui, et que Gravina lui avait promise. » (Vie des hommes illustres d'Italie, tom. I., pag. 187.) On a publié après la mort de ce poète : *Opere postume del signor abbate Pietro Metastasio, date alla luce dall' abbate conte d'Ajala*, in Vienna. Ces œuvres posthumes font suite à la belle édition de Métastase, en 12 vol. in-4° et in-8°. Les trois nouveaux volumes ont également été imprimés in-8° et in-4°. Le premier contient quelques extraits des notes sur les tragiques grecs, dont nous avons parlé. Ces notes, que Métastase paraît avoir écrites pour son propre usage, et sans intention de les publier, sont

d'un homme d'esprit et de goût, qui entend bien le grec, et qui, en admirant les beautés des poètes de l'antiquité, en relève quelques défauts d'une manière assez piquante. Le reste du premier volume et les deux autres ne contiennent que des lettres, la plupart écrites par Métastase, et quelques-unes qui lui sont adressées. On y trouve quelques détails sur sa vie littéraire et sur ses compositions dramatiques, qui intéresseront toujours ceux qui aiment à connaître les moindres détails sur un auteur célèbre, et sur ses ouvrages. On a recueilli les *Pensieri* de Métastase, Paris, 1804, in-12.

METEL. *Voyez* BOISROBERT et OUVILLE.

METEL ou METELLUS (HUGUES), pieux et savant abbé de Saint-Léon de Toul, ordre de prémontré, se distingua dans le 12ᵉ siècle par ses connaissances dans les matières ecclésiastiques, et par son talent dans la poésie et dans la littérature. Il était né vers l'an 1080 à Toul d'une famille noble de cette ville. Il mourut en 1157 dans un âge assez avancé. Dom Hugo, prémontré et abbé d'Estival, a fait connaître ce pieux écrivain par l'édition de ses lettres et de ses *Poésies*. Il en a extrait cinquante-cinq qu'il a publiées dans le *Sacræ antiquitatis monumenta* in-fᵒ. (*Voy.* HUGO.) On y trouve des choses utiles aux théologiens, et curieuses par rapport à l'histoire des 11ᵉ et 12ᵉ siècles. On peut voir l'analyse des lettres de Metel dans l'*Histoire littéraire de la France*, tom. XII.

METELLI (AUGUSTIN), peintre, né à Bologne en 1609, excellait à peindre à fresque l'architecture et les ornemens. Il travaillait ordinairement de concert avec Ange-Michel Colonna, autre peintre habile en ce genre. Il mourut à Madrid en 1660, avec un nom célèbre.

METELLUS (LUCIUS), de l'illustre famille romaine des Cæcilius, de laquelle sortirent un grand nombre de très-célèbres personnages, dont dix-neuf parvinrent aux grandes charges de la république, fut fait grand-pontife. Dans l'incendie du temple de Vesta, il se jeta au milieu des flammes pour en tirer le palladium apporté de Troie par Énée. Ce fut le même qui, dans la première guerre punique, vainquit les Carthaginois, et fit conduire dans son triomphe treize généraux ennemis et cent vingt éléphans.

METELLUS (QUINTUS CÆCILIUS), surnommé *le Macédonique*, parce qu'étant préteur il vainquit deux fois Andriscus, qui se disait fils de Persée, dernier roi de Macédoine, le fit prisonnier, l'envoya à Rome, et remit la Macédoine sous la puissance des Romains. Il fut préteur et ensuite consul l'an 611 de Rome (141 ans avant J.-C.). Un de ses lieutenans lui demandant un jour ce qu'il prétendait faire dans une circonstance difficile : « Si je croyais, répondit-il, que ma chemise sût mon secret, je l'ôterais sur-le-champ pour la jeter au feu. »

METELLUS (QUINTUS CÆCILIUS), surnommé *le Numidique*, petit-neveu du précédent, naquit vers la fin du 6ᵉ siècle de Rome. Il fut élevé à Athènes par l'orateur Carnéades, et devint un des orateurs les plus distingués de son temps. Il fut questeur en 628,

tribun en 633, édile en 636, préteur en 639, et consul en 645. Ce fut en cette qualité qu'il fut envoyé en Numidie contre Jugurtha. Les services qu'il rendit à la république lui méritèrent le surnom de *Numidique*. Il fut nommé censeur en 651 ; mais son extrême sévérité lui fit beaucoup d'ennemis. Il fut exilé par le crédit de Marius, et se retira à Rhodes, où il supporta sa disgrace avec calme et fermeté. Quelques années après il fut rappelé à Rome. Il avait composé quelques ouvrages, dont il ne nous reste aujourd'hui que des fragmens.

METELLUS (QUINTUS CÆCILIUS), surnommé *Pius*, à cause de sa piété filiale, naquit vers l'an 625 de Rome, et fit ses premières armes contre Jugurtha. Ce fut lui qui à force d'instances, de prières et de supplications, fit cesser l'exil de son père, et ce fut à ce sujet que le peuple le surnomma le *bon fils*. Il fut persécuté par Marius, comme l'avait déjà été son père, et il embrassa le parti de Sylla, auquel il rendit de grands services. Sylla se l'adjoignit comme consul en 673, et l'envoya en Espagne contre Sertorius. Metellus remporta plusieurs avantages contre ce général; mais ce ne fut qu'après sa mort, qu'il acheva de soumettre l'Espagne. A son retour à Rome, il obtint les honneurs du triomphe en 683 de la république. Metellus vécut depuis ce temps dans la retraite, et mourut en 690 âgé de 66 ans. Il avait été ami dans sa jeunesse de Cicéron et du poète Archias. Metellus était d'une probité sévère; mais on lui reproche beaucoup d'orgueil et de présomption. Dans la guerre d'Espagne, il avait souffert qu'on lui dressât des autels, et qu'on lui fît des sacrifices.

METELLUS-CRETICUS (QUINTUS CÆCILIUS), parent des précédens, né au commencement du 8e siècle de la république, fut nommé consul en 759. En 784, on le chargea de l'expédition contre la Crète. Après avoir essuyé une résistance héroïque de la part des habitans de cette île, il s'en empara, mit tout à feu et à sang, et traita les prisonniers avec la dernière rigueur. Il établit dans toute l'île le gouvernement romain, et abolit les antiques lois de Minos. Metellus-Creticus vit pendant plusieurs années son triomphe suspendu par les intrigues de Metellus. Il mourut dans la retraite dans un âge avancé.

METELLUS (QUINTUS CÆCILIUS), surnommé *Nepos* (le dissipateur), fils de Metellus-le-*Baléarique* et de Metellus-le-*Numidique*, était tribun du peuple avec Caton d'Utique. A l'époque de la conjuration de Catilina, Metellus Nepos sembla être favorable aux mouvemens des conjurés, et même excita le peuple contre Cicéron. Après la chute de Catilina, Nepos fut obligé de se réfugier auprès de Pompée, qui était en Asie. Revenu à Rome, il ne cessa de tourmenter Cicéron pendant toute la durée de ses fonctions de tribun. Il parvint au consulat en l'an 655 de Rome, et se réconcilia avec Cicéron, dont il favorisa le rappel.

METELLUS CELER (QUINTUS CÆCILIUS), frère du précédent, consul romain l'an 60 avant Jésus-Christ, et préteur l'année du consulat de Cicéron, rendit des services importans à la république, en s'opposant aux troupes de Ca-

tilina, qui voulaient entrer dans la Gaule Cisalpine; il obtint, après sa préture, le gouvernement de cette province. Metellus épousa Clodia, la sœur de Clodius, qui le déshonora par ses impudicités, et l'empoisonna. C'est elle qui, sous le nom de *Lesbia*, est si célébrée par Catulle. Metellus mourut l'an 57 avant Jésus-Christ, et fut pleuré par Cicéron, qui perdit en lui un ami zélé, un consolateur et un conseil. « C'était, dit ce grand orateur, l'homme le plus ferme hors de chez lui. »

METELLUS (Lucius Cæcilius), tribun du peuple, dont l'un des aïeux dompta le terrible Jugurtha. Lorsque Jules César se rendit maître de Rome, il eut plus de courage que tous les autres magistrats, qui se soumirent, comme s'ils eussent été accoutumés depuis long-temps au joug de la servitude. Le seul Metellus osa s'opposer au destructeur de la liberté romaine. Ce conquérant voulait se saisir du trésor que l'on gardait dans le temple de Saturne; Metellus lui en refusa les clefs. César ordonna qu'on rompît les portes; et comme le tribun renouvelait son opposition, César menaça de le tuer, en disant: « Jeune homme, tu n'ignores pas qu'il me serait plus facile de le faire que de le dire..... » Metellus ne résista plus, et se retira. César a entièrement déguisé ce fait dans son *Histoire des guerres civiles*, qui est plutôt l'apologie de sa conduite qu'un récit fidèle de la vérité.

METELLUS. *Voyez* Labeon.

METEREN (Émanuel van), né à Anvers le 9 juillet 1535, était parent du célèbre géographe Ortelius. Obligé de quitter son pays, à cause de son attachement aux nouvelles opinions religieuses, il se réfugia en Angleterre, où il mourut en 1612, à l'âge de 77 ans. Il est connu par une *Histoire des Pays-Bas* depuis 1500 jusqu'en 1612; imprimée d'abord en latin, 1597, in-fol., puis traduite en flamand, Delft, 1599, in-4°; augmentée par l'auteur même, et imprimée plusieurs fois depuis en Hollande. Elle a été aussi traduite en allemand et en français, quoiqu'elle soit pleine de calomnies contre l'Église catholique et contre les souverains légitimes des Pays-Bas. Éverard Van Reyd, tout zélé protestant qu'il était, ne put s'empêcher de reprocher à Meteren sa crédulité, ses flatteries et ses dissimulations. *Voyez* la préface de l'ouvrage de Van Reyd, *Belli civilis in Belgio gesti Historia*, 1610, in-fol.

MÉTÉZEAU (Clément), architecte du roi, né à Dreux dans le 16e siècle, florissait sous le règne de Louis XIII. Cet artiste d'un génie hardi, capable des plus grandes entreprises, s'est immortalisé par la fameuse digue de la Rochelle; ouvrage en quelque sorte téméraire, contre lequel les plus célèbres ingénieurs avaient échoué, et qu'il exécuta l'an 1628 avec le plus grand succès. Elle fut commencée et achevée en moins d'un an. Il fut secondé dans son projet par Jean Tiriot, maître maçon de Paris, appelé depuis le capitaine Tiriot. Cette digue avait 747 toises de longueur, et ôtait toute communication avec l'ennemi à la ville de la Rochelle, qui fut obligée de capituler. Métézeau a aussi construit la galerie depuis le vieux Louvre jusqu'au troisième guichet.

MÉTÉZEAU (Paul), frère

du précédent, né à Paris, s'engagea dans l'état ecclésiastique, et fut avec Bérulle un des premiers fondateurs de la congrégation de l'oratoire. Il avait beaucoup de talent pour la prédication, et il exerça ce ministère dans plusieurs villes du royaume avec un succès peu commun. Il mourut à Calais dans le cours d'un carême, en 1632, à 50 ans. On a de lui : I. Un corps de théologie propre aux prédicateurs, intitulé : *Theologia sacra, juxta formam evangelicæ prædicationis distributa*, etc., 1625, in-folio; II. *De sancto sacerdotio, ejus dignitate, et functionibus sacris*, etc., in-8°. III. *L'Exercice intérieur de l'homme chrétien*, Paris, 1627, in-8°. IV. *Traité de la vie parfaite*, ibid., in-8°. — MÉTÉZEAU (Jean), secrétaire et agent des affaires de la duchesse de Bar, sœur de Henri IV, traduisit en vers français les CL *Psaumes de David*, Paris, in-8°, fig. 1610.

METHERIE (JEAN-CLAUDE DE LA), physicien et naturaliste, né à la Clayette dans le Maconnais, le 4 septembre 1743, était fils d'un médecin qui le destinait à l'état ecclésiastique. Mais le jeune la Méthérie, suivant son penchant naturel, s'adonna à l'étude des sciences; cependant il se livra plutôt à des idées spéculatives qu'à l'expérience et à l'observation. Après la mort de Daubenton, arrivée en 1801, il fut nommé adjoint à la chaire d'histoire naturelle du collége de France, et conserva cette place jusqu'au 1er janvier 1817, époque de sa mort. L'abbé Mongez le jeune l'avait associé en 1783 à la rédaction *du Journal de physique*, et en 1785 il fut chargé seul de ce travail. Depuis cette époque, il publiait chaque année 2 vol. in-4° de cette collection. Ce recueil peut être très-utile aux amateurs de la science; il le serait encore davantage si le rédacteur avait eu plus de connaisances et moins de partialité. Ses autres principaux ouvrages sont : I. *Essai sur les principes de la philosophie naturelle*, Genève, 1778, 1 vol. in-12. II. *Essai sur l'air pur*, 1785, in-8°. III. *Théorie de la terre*, 3 vol. in-8°, 1791. IV. Une édition de la *Sciagraphie minérale* de Bergmann, traduite par Mongez, 1792, 2 vol. in-8°. V. *Leçons de minéralogie données au collége de France*, 2 vol. in-8°, 1812. VI. *Leçons de géologie*, ibid., in-8°, 1816. VII. *Considérations sur les êtres organisés*, 1804, 3 vol. in-8°. VIII. *Sur la nature des êtres existans*, in-8°, 1805. IX. *De l'homme considéré moralement*, 1802, 2 vol. in-8°.

MÉTHOCHITE. *Voyez* MÉTOCHITE.

MÉTHODIUS (SAINT), surnommé *Eubulius*, célèbre évêque de Tyr en 311, et martyr peu de temps après, avait composé un grand nombre d'ouvrages. Il ne nous reste que celui qui est intitulé : *Le Festin des Vierges*, Rome, 1656, in-8°; Paris, 1657, in-folio. C'est un dialogue sur l'excellence de la chasteté. Il s'y est glissé quelques expressions peu orthodoxes, soit par la négligence de Méthodius, qui avait d'abord embrassé les opinions d'Origène, soit par l'artifice des hérétiques, qui s'en permettaient alors de ce genre. On a des fragmens des autres ouvrages de ce saint personnage; ils ont été recueillis par le P. Combefis, et

publiés avec les *Œuvres* d'Amphilochius, Paris, 1644, in-8°.

MÉTHODIUS Ier, natif de Syracuse, pieux patriarche de Constantinople, en 842, et l'un des plus zélés défenseurs du culte des images, avait été renfermé dans une dure prison par l'ordre de l'empereur Michel-le-Bègue, après avoir reçu cent coups de fouet. Il mourut en 846. On lui attribue : I. *Une vie de saint Denys l'Aréopagite.* II. *Un sermon sur la Croix.* III. Un *Panégyrique de sainte Agathe*, et quelques Homélies qu'on trouve dans la Bibliothèque des Pères. — MÉTHODIUS II succéda au patriarche Germain au siége de Constantinople en 1240; il n'y resta que trois mois.

MÉTHODIUS, moine et peintre, né à Thessalonique, se fit, dans le 9e siècle, une grande réputation parmi les Bulgares. Bogoris, leur roi, ayant prié l'empereur Michel III de lui envoyer un habile peintre, celui-ci lui envoya Méthodius, qui excellait dans l'art de la peinture. Entre autres tableaux, Méthodius fit celui du *Jugement dernier*. Bogoris en fut frappé, et sur l'explication détaillée que l'artiste lui en donna, il demanda le baptême, et fut baptisé vers 860. Les Russes, qui célèbrent sa fête le 11 mai, lui font l'honneur des caractères esclavons, et de la Traduction de la *Bible* dont ils se servent. *Voyez* CYRILLE.

MÉTIOCHUS, fils de Miltiade, général athénien; ayant été fait prisonnier par les Phéniciens, on le conduisit à Darius, roi des Perses, contre lequel son père faisait la guerre. Ce prince, loin de lui faire du mal, lui donna un beau palais, le combla de richesses, et le maria à une personne de qualité de sa cour, dont il eut des enfans.

MÉTIUS-SUFFÉTIUS, dictateur de la ville d'Albe, sous le règne de Tullus-Hostilius, roi de Rome, combattit contre les Romains avec peu d'avantage. Pour terminer la guerre, qui traînait en longueur, on proposa le combat des trois Horaces contre les trois Curiaces. Les Romains furent vainqueurs. Tullus-Hostilius tourna alors ses armes contre les Véiens et les Fidenates. Suffétius joignit ses troupes à celles du roi de Romains; mais dès le premier choc il quitta son poste, comme il l'avait promis secrètement aux Véiens, et se retira sur une éminence, résolu, si la victoire se déclarait pour eux, de charger les vainqueurs. Tullus, outré de cette perfidie, fit attacher Métius entre deux chariots, et le fit tirer par quatre chevaux, qui le mirent en pièces aux yeux de l'armée victorieuse, l'an 669 avant Jésus-Christ. Virgile a consacré ce fait dans le huitième chant de son *Énéide*.

Haud procul inde citæ Metium in diversa quadrigæ Distulerant. . . . .

METIUS-TARPA (SPURIUS), l'un des cinq juges établis par Auguste pour décider, avant leur publication, du mérite des ouvrages d'esprit, et les admettre, soit dans la bibliothèque du Mont-Palatin, soit sur la scène. Cette commission tenait ses séances dans le temple d'Apollon. Horace a parlé deux fois de ce Métius, Sat. I, 10, 38, et A. P. v. 387. Il en est aussi question dans les lettres de Cicéron, *ad famil. VIII*. Ce dernier passage semble moins honorable à la mémoire de

Métius que celui de l'*Art poétique*; mais Wiéland, dans son Commentaire sur ce dernier, a remarqué que la lettre de Cicéron se ressent de l'humeur qu'il avait en l'écrivant. Bentley a cru que Cicéron parlait d'un autre Métius; ce que n'approuve pas Wiéland.

METIUS (Jacques), natif d'Alcmaër en Hollande, qui est généralement reconnu comme l'inventeur des lunettes d'approche, en présenta une aux Etats-Généraux en 1609. On se servait depuis longtemps de tubes à plusieurs tuyaux, pour diriger la vue vers les objets éloignés, et la rendre plus nette. Le P. Mabillon assure, dans son voyage d'Italie, qu'il avait vu dans un monastère de son ordre les Œuvres de Comestor, écrites au 13e siècle, dans lesquelles on trouve un portrait de Ptolomée, qui contemple les astres avec un tube à quatre tuyaux; mais ces tubes n'étaient point garnis de verres, et c'est Jacques Métius qui le premier a joint les verres au tubes. Cette invention fut, a-t-on dit, comme la plupart des découvertes, l'effet d'un heureux hasard. Métius vit des écoliers qui, en se jouant en hiver sur la glace, se servaient du dessus de leurs écritoires comme de tubes, et qui, ayant mis en badinant des morceaux de glace au bout de ces deux tubes, étaient fort étonnés de voir que par ce moyen les objets éloignés se rapprochaient d'eux. L'habile artiste profita de cette observation, et trouva aisément les lunettes d'approche. A ce fait assez douteux, nous joindrons le témoignage plus authentique de Descartes: « Métius, dit-il, qui n'avait jamais étudié, mais qui prenait plaisir à faire des miroirs et des verres brûlans, ayant à cette occasion des verres de différentes formes, s'avisa de regarder au travers de deux, dont l'un était convexe et l'autre concave, et il les appliqua si heureusement au bout d'un tuyau, que la première des lunettes en fut composée. » — Adrien Métius, son frère, habile géomètre, né à Alcmaër le 9 décembre 1571, mort l'an 1635, enseigna les mathématiques en Allemagne avec beaucoup de réputation; mais l'amour de la patrie lui fit quitter cet emploi: il s'établit à Franeker, où il professa la médecine et les mathématiques pendant trente-huit ans. Il y mourut le 17 septembre 1635. On a de lui divers ouvrages sur la science qu'il avoit professée: I. *Doctrinæ sphericæ libri V*, Francfort, 1598, in-8 et in-12. II. *Astronomiæ universæ Institutio*, Franeker, 1606 ou 1608, in-8. III. *Arithmeticæ et Geometricæ practica*, 1611, in-4°. IV. *De genuino usu utriusque globi*, Amsterdam, 1611, in-4°. V. *Geometrices per usum circini nova praxis*, 1623, in-8°. C'est un de ceux qui ont paru déterminer avec le plus d'exactitude le rapport du diamètre à la circonférence, qu'il a cru être de 113 à 355. VI. *Primum mobile astronomicè, sciagraphicè, geometricè, et hydrographicè novâ methodo explicatum*, Amsterdam, 1631.

METKERKE (Adolphe), littérateur, historien, antiquaire, philologue, et jurisconsulte protestant, né à Bruges en 1528, mourut à Londres le 4 novembre 1591. Il travailla aux *Vies des Césars*, aux *Médailles de la grande Grèce*, et aux *Fastes consulaires*, publiés par Goltzius. On a encore de lui: I. *Traductions* de quelques *Épigrammes* de

Théocrite en vers latins, Heidelberg, 1595, in-8°. II. De *Moschus et Bion*, avec des notes, Bruges, 1565, in-8°. III. *De veteri et rectâ prontuntiatione linguæ græcæ*, Bruges, 1576, in-12; et dans le *Silloge scriptorum* de Sigebert Haverkamp, Leyde, 1736.

METOCHITE (Théodore), l'un des plus savans hommes de son siècle, logothète ou contrôleur des finances de Constantinople, eut des emplois considérables sous l'empereur Andronic l'Ancien, et mourut en 1332, honoré du titre de bibliothèque vivante, titre que sa mémoire étendue lui avait mérité. On a de lui: I. *Histoire romaine* depuis César jusqu'à Constantin, Leyde, 1628, in-4°, avec les notes de Meursius, ouvrage assez faible. L'auteur, négligeant le style des anciens, s'en est fait un qui est moins simple, moins clair et moins noble. II. *Histoire sacrée*, qui ne vaut pas mieux, et qui a été cependant traduite par Hervé, Paris, 1555, in-8°. III. *Histoire de Constantinople*, assez détaillée, mais qui n'est pas toujours exacte. IV. *Capita philosophica et historica miscellanea centum et viginti*. V. *Des traités de mathématiques*. VI. *Des Commentaires sur Ptolomée*, etc.

METON ou METHON, astronome et mathématicien d'Athènes, publia, l'an 432 avant J. C., son *Ennéadécaterides*, c'est-à-dire, son Cycle de dix-neuf ans, par lequel il faisait coïncider le cours du soleil avec celui de la lune, en sorte que les années solaires et lunaires commençassent au même point : c'est ce qu'on appelle le Nombre d'Or. Les auteurs de l'Art de vérifier les dates disent qu'on marquait en lettres d'or les dix-neuf nombres placés dans les annuaires à côté des jours du mois, et qui servaient à indiquer les jours où tombait la nouvelle lune. Ils changaient chaque année et revenaient en cercle au bout de dix-neuf ans. C'est donc de ces chiffres d'or que le nom de Nombre d'Or leur est venu. Les Athéniens, ayant résolu d'envoyer une flotte en Sicile, voulurent faire embarquer Meton, qui contrefit le fou. Cet astronome avait Euctemon et Phainus pour le seconder dans ses observations solaires; et on ne peut pas le regarder comme le seul inventeur de cette découverte alors fort importante.

MÉTRODORE, médecin, de Chio, disciple de Démocrite et maître d'Hippocrate, vers l'an 444 avant J. C., composa divers ouvrages de médecine qui sont perdus. « Nous ne savons rien, disait Métrodore, et nous ne savons pas même si nous ne savons rien. » C'est par cette phrase qu'il commençait un livre de *la Nature* qu'il avait composé. Il croyait le monde éternel et infini, et niait le mouvement. Il lui arriva même un jour, dit-on, de soutenir son impossibilité avec tant de vivacité et tant de fortes gesticulations, qu'il se disloqua le bras. Alors il pria son adversaire de le lui remettre; mais celui-ci lui répondit « qu'il faudrait pour cela que le mouvement ou le changement de lieu fût possible; ce qui n'était pas suivant lui-même. »

MÉTRODORUS, bon peintre et bon philosophe, florissait l'an 168 avant J. C.; il fut choisi par les Athéniens pour être envoyé à Paul Émile. Ce général, après avoir vaincu Persée, roi de Ma-

cédoine, leur demanda deux hommes, un philosophe pour élever ses enfans, et un peintre pour peindre son triomphe. On choisit Métrodorus, qui réunissait ces deux talens; et il leur témoigna qu'il était fort content du choix qu'ils avaient fait.

MÉTRODORUS, philosophe de la ville de Scepsis, en Mysie, quitta l'habit et la vie de philosophe pour suivre la vie commune. Ses ouvrages étaient écrits en style d'orateur, ce qui l'empêcha d'avoir des disciples et des imitateurs. Quoique pauvre, il fit un grand mariage chez les Carthaginois. Dans la suite, il se retira près de Mithridate, roi de Pont, qui lui donna sa confiance, et lui rendit les plus grands honneurs. Il l'envoya en ambassade vers Tigrane, roi d'Arménie; et à son retour il le fit mourir, parce qu'il avait conseillé à ce prince de ne pas donner de secours à Mithridate.

MÉTROPHANE, évêque de Byzance, honoré dans l'Église d'Orient comme martyr de la persécution de Dioclétien, mourut vers l'an 312.

MÉTROPHANE, évêque de Smyrne au 9ᵉ siècle. Attaché à saint Ignace de Constantinople, il s'opposa avec vigueur au turbulent Photius, en 867, et consigna ses sentimens de paix et de concorde dans une Lettre très-estimée, insérée dans les *Collections des conciles*.

MÉTROPHANE-CRITOPULE, né à Berrhœa vers l'an 1590, protosyncelle ou vicaire du patriarche de la grande église de Constantinople, envoyé dans le 17ᵉ siècle par Cyrille Lucar en Angleterre, pour s'informer exactement de la doctrine des églises protestantes, parcourut une partie de l'Allemagne, où il lia connaissance avec les hommes les plus instruits, et y composa une *Confession de foi de l'Église grecque*, imprimée à Helmstadt, en grec et en latin, en 1661. Cette confession de foi favorise en quelques endroits la doctrine des protestans; mais elle est conforme, dans d'autres endroits, aux dogmes de l'Eglise catholique, et l'auteur y raisonne en critique et en homme instruit. On a de lui : I. *Epistola de vocibus in musicâ lithurgicâ Græcorum usitatis*. On la trouve dans les *Scriptores ecclesiastici de musicâ*, en grec et en latin, tom. III. II. *Oratio panegyrica et dogmatica in Nativitatem J. C.* en grec, etc.

METTERNICH WINEBOURG (le prince FRANÇOIS-GEORGE-JOSEPH-CHARLES DE), ministre d'état autrichien, né le 9 mars 1746, d'une ancienne famille, suivit dès sa jeunesse la carrière diplomatique, et fut d'abord envoyé comme ministre près du cercle de Westphalie. En 1791 il fut nommé ministre plénipotentiaire près du gouvernement des Pays-Bas et conserva cet emploi jusqu'en 1795. Il fit partie du congrès de Rastadt en 1797, et fut élevé en 1803 à la dignité de prince de l'empire. Il présida en 1804 et 1805 le comité des princes médiatisés à Vienne, et dès ce moment il se retira des affaires. Il mourut à Vienne le 11 août 1818, âgé de 72 ans.

METTRIE (JULIEN-OFFRAY DE LA), né à Saint-Malo le 25 décembre en 1709, d'un négociant. Son goût pour la médecine engagea ses parens à l'envoyer en Hollande étudier sous

l'immortel Boërhaave. Après avoir puisé dans cette école des connaissances étendues, il vint à Paris, où il fut placé auprès du duc de Gramont, colonel des gardes françaises, qui le fit médecin de son régiment. Ayant suivi son protecteur au siége de Fribourg, il tomba dangereusement malade. Il crut voir que cette intelligence qu'on nomme ame baissait avec le corps, et se flétrissait avec lui. Il écrivit en physicien sur ce qui n'est point du ressort de la physique : il osa faire l'*Histoire naturelle de l'ame*, Lahaye, 1745, in-8°. Cet ouvrage, qui respire l'incrédulité à chaque page, lui fit des ennemis. Le duc de Gramont le soutint contre cet orage; mais ce seigneur ayant été tué peu de temps après, à la bataille de Fontenoi, le médecin perdit sa place, tourna ses armes contre ses confrères, et mit un jour son ouvrage de la *Politique des médecins*, Berlin, 1748, 2 vol. in-12; ouvrage singulier qui devient rare. Le soulèvement de la faculté contre cette satire obligea l'auteur de se retirer à Leyde. C'est là qu'il publia son *Homme machine*, 1748, in-12. Une supposition continuelle des principes en question; des comparaisons ou des analogies imparfaites, érigées en preuves; des observations particulières assez justes, d'où il tire des conclusions générales qui n'en naissent point; l'affirmation la plus absolue, continuellement mise à la place du doute : telle est la philosophie de l'auteur. L'enthousiasme avec lequel il déclame, l'air de persuasion qu'il prend, étaient capables de lui faire des prosélytes. Aspirant au titre de philosophe, il avait, disait-il, abandonné la médecine du corps, pour se donner à la médecine de l'ame. Poursuivi en Hollande, où son livre fut livré aux flammes, il se sauva, en 1748, à Berlin; il y devint lecteur du roi de Prusse et membre de son académie. Il y vécut tranquille jusqu'à sa mort, arrivée en 1751. Elle fut la suite d'un trait de cette folie qui perçait dans toute sa conduite. Il avait une fièvre d'indigestion; il prit les bains, se fit saigner huit fois, et se tua ainsi. Il ne traitait pas mieux les autres qu'il ne se traitait lui-même. Milord Tyrconnel, ambassadeur de France, chez lequel il mourut, lui devait cependant la vie. Quelques écrivains ont prétendu que la Mettrie s'était repenti dans ses derniers momens, et que les philosophes de Berlin avaient dit : « Qu'il les avait déshonorés pendant sa vie et à sa mort. » D'autres auteurs ont écrit « qu'il était sorti du monde à peu près comme un acteur quitte le théâtre, sans autre regret que celui de perdre le plaisir d'y briller. » Sa conversation amusait beaucoup, lorsque sa gaîté n'allait pas jusqu'à l'extravagance, et elle y allait souvent. On voyait quelquefois cet homme, qui se parait du nom de philosophe, jeter sa perruque par terre, se déshabiller, et se mettre presque tout nu au milieu d'une grande compagnie. Il était dans ses écrits ce qu'il était dans ses actions. Se figurant un jour que le baron de Haller, un des plus savans hommes et des plus vertueux de l'Allemagne, était un athée, il imagina une histoire sur son compte et la publia. Il raconta qu'il avait vu cet homme respectable à Gottingue dans un mauvais lieu, combattant l'existence de l'Etre-suprême..... On

trouve dans toutes ses productions du feu, de l'imagination, du brillant, mais peu de justesse, peu de précision, peu de goût. On a recueilli à Berlin, 1751, in-4°, en deux volumes in-12, ses *Œuvres philosophiques*, renfermant l'*Homme machine*, l'*Homme plante*, l'*Histoire de l'ame*, l'*Art de jouir*, le *Discours sur le bonheur*, etc. etc. Dans ce dernier traité, la Mettrie est, selon Diderot, un écrivain sans jugement, « qui confond partout les peines du sage avec les tourmens du méchant, les inconvéniens légers de la science avec les suites funestes de l'ignorance; qui donne à reconnaître la frivolité de l'esprit dans ce qu'il dit, et la corruption du cœur dans ce qu'il n'ose pas dire; qui prononce ici que l'homme est pervers par sa nature, et qui fait ailleurs, de la nature des êtres, la règle de leurs devoirs et la source de leur félicité; qui semble s'occuper à tranquilliser le scélérat dans le crime, le corrompu dans ses vices; dont les sophismes grossiers, mais dangereux par la gaîté dont il les assaisonne, décèlent un écrivain qui n'a pas les premières idées des vrais fondemens de la morale..... Le chaos de raison et d'extravagance de cet auteur ne peut être regardé sans dégoût que par ces lecteurs futiles qui confondent la plaisanterie avec l'évidence, et à qui l'on a tout prouvé quand on les a fait rire. » Ses principes, poussés jusqu'à leurs dernières conséquences, renverseraient la législation, dispenseraient les parens de l'éducation de leurs enfans, renfermeraient aux petites-maisons l'homme courageux qui lutte fortement contre ses penchans déréglés, et assureraient l'immortalité au méchant qui s'abandonnerait sans remords aux siens. La tête de la Mettrie est si troublée, et ses idées sont à tel point décousues, que dans la même page, une assertion sensée est heurtée par une assertion folle, et une assertion folle par une assertion sensée; en sorte qu'il est aussi facile de le défendre que de l'attaquer. On a encore de lui la traduction des *Aphorismes* de Boërhaave, son maître, Paris, 1745, in-12, avec un long Commentaire, qui n'est pas le meilleur qu'on ait donné sur cet auteur, quoi qu'en dise Voltaire. Parmi beaucoup d'observations vraies et justes, il y en a quelques-unes de fausses, et quelques sentimens singuliers. La Mettrie, suivant Voltaire, qui l'avait beaucoup connu, était « un fou qui n'écrivait que dans l'ivresse. » Maupertuis dit à peu près la même chose dans sa lettre à Haller (tome troisième de ses Œuvres, édition de Lyon). Le marquis d'Argens le représente précisément de même. (*Voyez* le Journal encyclopédique, janvier 1762, extrait de l'*Ocellus Lucanus* du marquis d'Argens, pag. 35 et suiv.) On doit à la Mettrie la traduction des ouvrages suivans de Boërhaave: *Traité de la matière médicale*, Paris, 1739, in-12; *Traité des maladies vénériennes*, Paris, 1753, in-12. la Mettrie a fait plusieurs autres écrits, entre autres l'*Ouvrage de Pénélope*, ou Machiavel en médecine, Berlin et Genève, 1750, 3 vol. in-12. Il l'avait publié sous le nom d'*Aletheius Demetrius*. Le roi de Prusse fit son éloge funèbre. Cet éloge fut lu à l'académie par un secrétaire

de ses commandemens. On se plaignit dans le temps qu'on eût suivi, en faveur d'un académicien reconnu pour athée, la coutume de faire cette petite oraison funèbre. Voltaire tâcha de la justifier dans une lettre à Koenig : « Quel mal y a-t-il à cela, dit-il? J'avoue que la Mettrie avait fait des imprudences et de méchans livres ; mais dans ses fumées il y avait des traits de flamme. D'ailleurs c'était un très-bon médecin, en dépit de son imagination, et un très-bon diable en dépit de ses méchancetés. » Il est vrai que Voltaire contredit, dans les Mémoires de sa vie, l'éloge qu'il donne à la Mettrie, comme médecin, et il le représente comme le plus mauvais de la terre dans la pratique ; et quant à ses traits de flamme, il dit ailleurs que sa conversation était un continuel feu d'artifice, qui amusait un moment, et qui bientôt fatiguait. Il avoue encore qu'il avait fait imprimer tout ce qu'on peut imaginer de plus effronté sur la morale, et qu'il ne voulait pas qu'on eût des remords. Ces contradictions sont fréquentes dans Voltaire.

METZ (Pierre-Claude Berbier du), lieutenant-général d'artillerie et des armées du roi, né à Rosnay en Champagne, d'une famille noble, l'an 1638, se signala dès ses premières années dans la profession des armes. Ayant reçu, en 1657, une blessure qui lui creva l'œil gauche et lui emporta une partie du nez, il fut dix-huit mois à en guérir, et ne put servir dans la campagne de 1658, la seule qu'il eût manquée depuis qu'il fut entré au service jusqu'à sa mort. Il se distingua surtout par son application à perfectionner l'artillerie ; il la mit dans un état où elle n'avait jamais été, et la fit servir presque avec la même intelligence. Il fut tué d'un coup de mousquet à la tête, en 1690, à la bataille de Fleurus. Il était alors lieutenant-général. On le regardait comme le plus habile ingénieur qu'eût eu la France avant Vauban, et comme un des hommes les plus bienfaisans et les plus vertueux que l'état militaire eût produit. Louis XIV dit au frère de ce brave officier : « Vous perdez beaucoup ; mais je perds encore davantage, par la difficulté que j'aurai de remplacer un si habile homme. » Madame la dauphine l'ayant aperçu quelque temps auparavant au dîner du roi, dit tout bas au prince : « Voilà un homme qui est bien laid ! — Et moi, répondit Louis, je le trouve bien beau ; car c'est un des plus braves hommes de mon royaume. »

METZGER (Jean-Daniel), médecin, né à Strasbourg en 1739, mort à Kœnigsberg au mois de septembre 1805, fut médecin du comte de Bentheim-Steinfurt, professeur d'anatomie et d'accouchement à Kœnigsberg, et médecin de plusieurs hôpitaux. Il a publié plus de 80 thèses sur divers objets intéressans. Ses ouvrages les plus remarquables sont : I. *Adversaria medica*, Utrecht, 1774, 1778, 2 vol. in-8°. II. *Elémens de physiologie*, 1777, 1783 et 1789, in-8°. III. *Observations de médecine légale*, 1778 et 1781, 2 vol. in-8°. IV. *Mélanges de médecine*, 1781, 1784, 3 vol. etc. — Son fils aîné, Charles Metzger, professeur à Kœnigsberg, mourut en 1797.

METZU (Gabriel), peintre hollandais, né à Leyde en 1615, mort dans cette ville en 1658, à l'âge de 43 ans, a laissé un assez grand

nombre de tableaux : tous sont précieux par la finesse et la propreté de sa touche, la fraîcheur du coloris, l'intelligence du clair-obscur, et l'exactitude du dessin. Il ne peignit presque jamais qu'en petit. *Sa Femme au corset rouge*, l'un des tableaux les plus précieux de ce peintre, a été vendu 7,920 liv. On voit au musée du Louvre quelques tableaux de cet artiste : Le portrait de l'*Amiral Tromp vu à mi-corps; un Militaire faisant présenter des rafraîchissemens à une dame;* un *Chimiste lisant près d'une fenêtre;* une *Cuisinière pelant des pommes*, etc.

MEULEN (Antoine-François van der), peintre de batailles, né en 1634 à Bruxelles, mort à Paris en 1690, avait un talent particulier pour peindre les chevaux : élève de Pierre Snayers, il ne tarda pas à le surpasser. Son paysage est d'une fraîcheur et son feuillé d'une légèreté admirables; son coloris est suave et des plus gracieux; sa touche est pleine d'esprit, et approche beaucoup de celle de Téniers. Les sujets ordinaires de ses tableaux sont des *Chasses*, des *Siéges*, des *Combats*, des *Marches* ou des *Campemens* d'armée. Le Mécène de la France, Colbert, le fixa près de lui par les occupations qu'il lui donna. Ce peintre suivait Louis XIV dans ses rapides conquêtes, et dessinait sur les lieux les villes assiégées et leurs environs. Tous les détails en étaient si exactement rendus, que chaque soldat y reconnaissait le lieu où il avait combattu. « Van der Meulen, dit Taillasson, est original dans les sujets qu'il a traités, et par la manière dont il les a peints. Le caractère distinctif de son talent est d'avoir rendu des formes françaises avec le coloris flamand; celui-ci n'a rien perdu de sa beauté, et le peintre a parfaitement saisi l'air et l'esprit des personnages, des temps et des lieux où il vivait. Il a si bien fait sentir la tournure et le mouvement de leurs corps et de leurs vêtemens, qu'on voit qu'ils n'ont pu habiter d'autre pays que la France et la cour de Louis XIV. » Ce monarque consentit même à être le parrain de l'un de ses enfans. Le célèbre Lebrun estimait beaucoup cet excellent artiste ; il chercha toujours les occasions de l'obliger, et lui donna sa nièce en mariage. On a beaucoup gravé d'après ce maître, et exécuté en tapisseries aux Gobelins ses plus grands tableaux. Le musée du Louvre possède plusieurs tableaux de ce maître. Les principaux sont : L'*Entrée de Louis XIV dans une ville conquise;* l'*Entrée de Louis XIV à Arras;* le *Siége de Maëstricht.* On en voit plusieurs autres au château de Rambouillet. — Son frère, Pierre Van der Meulen, s'est distingué dans la sépulture. Il passa en l'année 1670, avec sa femme, en Angleterre.

MEULEN (Guillaume van der), jurisconsulte allemand du 17me siècle, fut si charmé du Traité de Grotius sur le droit de la guerre et de la paix, qu'il le commenta amplement. Ses Commentaires, quoique d'une érudition diffuse et parasite, ont été mis dans l'édition que Frédéric Gronovius a donnée de ce Traité en 1676 et 1704, Utrecht et Amsterdam, 3 vol. in-fol.

MEUNG ou MEHUN (Jean de), né à Meung-sur-Loire, au milieu du 13me siècle, fut appelé *Clopinel*, parce qu'il était boiteux.

Il s'appliqua à la théologie, à la philosophie, à l'astronomie, à la chimie, à l'arithmétique, et surtout à la poésie. Il amusa la cour de Philippe-le-Bel par son esprit et son enjouement. Quoique médisant et satirique à l'égard des femmes, il en fut aimé. Quelques dames voulurent, dit-on, pour se se venger de ses médisances, le fustiger; il se tira d'embarras, en leur demandant que les premiers coups lui fussent portés par celles qui donnaient le plus de prise à sa satire. On nie toutefois que cette aventure soit arrivée à Jean de Meung. Il mourut dans l'intervalle de 1310 à 1320 ou 1322. On a encore dit et répété, d'après Fauchet, qu'il légua, par son testament, aux dominicains un coffre rempli d'effets précieux, à ce qu'on pouvait juger par sa pesanteur, et qui ne devait être ouvert qu'après sa mort: on l'ouvrit, et on n'y trouva, dit-on, que des pièces d'ardoises. Les jacobins, indignés de se voir joués, s'avisèrent de déterrer Clopinel; mais le parlement de Paris les obligea de lui donner une sépulture honorable dans le cloître même de leur couvent. Ce poète s'était d'abord fait connaître par quelques petites pièces. Le *Roman de la Rose* lui étant tombé entre les mains, il résolut de le continuer; Guillaume de Lorris, premier auteur de cet ouvrage, n'avait pas pu l'achever. Ce roman parut à Paris en 1503, in-fol. Clément Marot le revit et en donna une édition nouvelle en 1531, petit in-fol. L'abbé Lenglet du Fresnoy en publia une autre depuis, sous le titre suivant: *Le Roman de la Rose, par Guillaume de Lorris, et Jean de Meun, dit Clopinel, revu sur plusieurs éditions, et sur quelques anciens manuscrits, accompagné de plusieurs autres ouvrages, d'une préface historique, de notes et d'un glossaire*, Paris, 1735, 3 vol. in-12. L'amour profane, la satire, la morale y règnent tour à tour; c'est un recueil informe de satires, de contes, de saillies, de grossièretés, de traits moraux et d'indécences. Il y a une naïveté qui plaît, parce qu'elle n'est pas de notre siècle. Clopinel a fait encore une *Traduction* du livre de la *Consolation de la philosophie*, par le célèbre Boèce, 1494, in-fol.; une autre des *Lettres d'Abailard;* une autre de l'*Art de chevalerie*, selon Végèce, *lequel traite de la manière que les princes doivent tenir au fait de leurs guerres et batailles*, Paris, 1488, in-fol. On a encore de Clopinel les *Merveilles de Hyrlande;* le Livre *Aëred de spirituelle amitié;* les *Remontrances de nature à l'alchymiste et le plaisant jeu de dodechedron de fortune (dés), non moins récréatif qu'ingénieux et subtil, revu par François Gruget*, Paris 1577, in-8°.

MEUNIER. *Voyez* MEUSNIER.

MEURER (WOLFGANG), né à Aldemberg, en Misnie, l'an 1513, étudia sous les plus habiles maîtres, et se distingua tellement dans son cours de philosophie, qu'il obtint dans l'université de Leipsick une chaire dans cette science. Mais entraîné par son goût pour la médecine, il reçut le bonnet de docteur dans cette faculté en 1549. Pour étendre la sphère de ses connaissances, il alla à Padoue, dont les écoles avaient alors beaucoup de célébrité, y reçut les leçons des plus savans professeurs, et parcourut ensuite

la plus grande partie de l'Italie. De retour à Leipsick, il y professa à la fois, et avec beaucoup de distinction, la philosophie et la médecine. Meurer mourut en cette ville l'an 1585, laissant un grand nombre de consultations recueillies et mises au jour par Brendelius, Francfort, 1615, in-4°.

MEURIER (Hubert), en latin *Morus*, doyen et théologien de l'église de Reims, né dans ce diocèse, fut un des plus fougueux ligueurs. Il mourut à Saint-Diez, en Lorraine, le 10 mai 1602. Il était très-instruit dans les matières ecclésiastiques. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres: I. *Traité de l'institution et vrai usage des processions*, Reims, 1584, in-8°. II. *De sacris unctionibus libri tres*, Paris, 1593, in-8°, rare. III. *Petit traité de l'antiquité sur les indulgences et les agnus*, 1587, in-8°.

MEURISSE (Martin), né à Roye, en Picardie, fut d'abord cordelier, ensuite évêque de Madaure (*in partibus*), et suffragant et administrateur général de l'évêché de Metz. Il mourut en 1644, laissant plusieurs ouvrages ascétiques et théologiques, entre autres: I. *Apologie de l'adoration et élévation de l'hostie*, Paris, 1620, in-8°. II. *Rerum metaphysicarum libri tres*, Paris, 1613, in-4°. III. *Histoire de la naissance, des progrès et de la décadence de l'hérésie dans la ville de Metz*, 1642, in-4°. — Henri-Emanuel Meurisse, peut-être de la même famille que le précédent, né à Saint-Quentin, mort le 27 mai 1694, était chirurgien. Il contribua à la construction du nouvel amphithéâtre de Saint-Côme. On a de lui un *Traité de la saignée*, publié par Devaux en 1689.

MEURON (Samuel), conseiller d'état, et commissaire général de Neufchâtel, sa patrie, vivait au milieu du 18e siècle; il a laissé plusieurs *Opuscules critiques* sur l'histoire et la littérature, et une dissertation *De legatis plenipotentiariis*, Bâle, 1744, in-4°.

MEURSIUS (Jean Ier), laborieux antiquaire, né en 1579 au village de Loesdnine, près La-haye, fit paraître, dès son enfance, des dispositions extraordinaires pour les belles-lettres et pour les sciences. A l'âge de 16 ans, il écrivit un *Commentaire* sur Lycophron; à 17 il publia son *Spicilegium* sur Théocrite. Il s'appliqua à l'étude du grec après celle du latin, et donna ses *Curæ Plantinæ*. La philosophie morale, la théologie même eurent leur tour; témoins son livre *De gloriâ*, et ses *Méditations chrétiennes sur les psaumes* 116 *et* 119. Il alla étudier le droit à Orléans avec le fils de Barneveldt, qu'il accompagna dans leurs voyages. Ses courses lui donnèrent occasion de connaître les cours des princes de l'Europe, et de converser avec les savans. De retour en Hollande, il obtint la chaire d'histoire à Leyde en 1610, et ensuite celle de la langue grecque. Sa réputation augmentant de jour en jour, Christian IV, roi de Danemarck, le fit professeur en histoire et en politique, dans l'université de Sora en 1525. Meursius remplit cette place avec succès. Ce docte et laborieux écrivain mourut de la pierre, non pas comme le dit Valérius dans

sa Bibliothèque belgique, en 1641, mais le 20 septembre 1639, ainsi que l'annonce l'épitaphe mise à Sora sur son tombeau : *Scaliger....* etc. On a de lui un grand nombre de savans ouvrages, dont plusieurs regardent l'état de l'ancienne Grèce : I. *De populis Atticæ.* II. *Atticarum lectionum libri quatuor.* III. *Archontes Athenienses.* IV. *Fortuna Attica, de Athenarum origine.* V. *De festis Græcorum.* Ces différens traités, remplis d'érudition, se trouvent dans les recueils de Grævius et de Gronovius, ainsi que son excellent ouvrage, intitulé : *Eleusinia, sive de Cereris Eleusynæ sacro et festo*, qui avait été imprimé à Leyde, 1619, in-4°. VI. *Historia Danica*, 1630, in-4° : c'est l'histoire des trois Christian Ier, Jean et Christian II. VII. Un grand nombre de Traductions d'auteurs grecs; qu'il a enrichies de notes, entre autres : De l'*Histoire romaine* de Théodore Métochite; des *Lettres* de Théophylacte; de la *Tactique* de Constantin Porphyrogenète, de l'*Origine de Constantinople*, de Georges Codinus; des *Harangues des pères grecs*, qui n'avaient pas encore été publiées, etc. VIII. Une histoire de l'université de Leyde, sous le titre d'*Athenæ Batavæ*, 1625, in-4°. IX. *Glossarium græcobarbarum*, Leyde, 1614, in-4°. X. *Creta, Cyprus, Rhodus*, Amsterdam, 1675, in-4° : c'est une description de ces îles et de leurs antiquités. XI. *Rerum Belgicarum lib.* I, 1612, — *lib. IV*, 1614, in-4°. C'est l'histoire de ce qui s'est passé dans les Pays-Bas sous le duc d'Albe. La première édition ayant déplu à ses concitoyens, et les ayant même irrités au point de le vouloir dépouiller de ses emplois, il en fit une seconde plus ample, où il montra beaucoup de complaisance pour ses critiques, quelquefois aux dépens de la vérité et de l'exactitude des faits. Tous les ouvrages de ce savant ont été recueillis à Florence, 1741, 1763, en 12 vol. in-fol. (*Voyez* PUFFENDORFF.) La vie de ce savant antiquaire a été publiée par D. Guil. Moller, Altdorf, 1693 in-4°.

MEURSIUS (JEAN II), savant littérateur, fils du précédent, né à Leyde en 1613, mort en Danemarck à la fleur de son âge, vers 1653, publia divers ouvrages, parmi lesquels on distingue : I. *Arboretum sacrum*, sive *De arborum conservatione*, Leyde, 1642, in-8°. II. *De Tibiis veterum*, Amsterdam, in-12, dans Gronovius. III. *Observationes politico-miscellaneæ*, Copenhague, 1641, in-8°. IV *Majestas Veneta*, Leyde, 1640. V. *De coronis liber singularis, Sora*, 1653, in-4°.

MEURSIUS. *Voyez.* CHORIER.

MEUSCHEN (JEAN-GÉRARD), théologien et philologue, né à Osnabruck le 4 mai 1680, mort le 15 décembre 1743 à Cobourg, où il était professeur de l'académie, a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, dont nous indiquerons les suivans : I. *Nugæ venales Rultenses*, Leipsig, 1707, in-12. II. *Bibliotheca medici sacri*, Lahaye, 1712, in-fol. III. *Bibliotheca selectissima*, ibid., 1715, in-8°. IV. *Novum Testamentum ex Talmude*, Leipsig, 1736, in-4°, etc. On trouvera la liste complète des ouvrages de Meuschen dans le Dictionnaire de Rotermund.

MEUSEL (Jean-George), laborieux bibliographe allemand, né en 1743 à Eyrichshof près de Baunach en Franconie, fit ses premières études à Cobourg, et se rendit ensuite à Gottingen, où il devint membre du séminaire philologique, qui était sous la direction du célèbre Heyne. Il aida beaucoup dans leurs travaux, Hamberger et Diez, sous-bibliothécaires à l'université de Gottingen, et ce fut là qu'il contracta un penchant bien décidé pour la bibliographie. Meusel passa ensuite à l'université de Halle, puis à celle d'Erfurt, où il obtint une chaire d'histoire, et le titre de conseiller aulique de la principauté de Quedlimbourg. Après avoir rempli avec distinction pendant dix ans la chaire d'histoire, il alla exercer les mêmes fonctions à l'université d'Erlang, où il mourut le 19 septembre 1820. Ses principaux ouvrages sont: I. *Dissertatio de Theocriti et Virgilii poesi bucolica*, 1766. II. *De interpretatione veterum poëtarum*, Halle, 1766, in-4°. III. *De Lucani Pharsalia*, 1767-1768, in-4°. IV. *De præcipuis commerciorum in Germania Epochis*, Erlang, 1780, in-4°. V. *Bibliotheca historica*, Leipsig, 1782-1804, 11 tomes en 22 vol. in-8°. Cet ouvrage renferme une notice raisonnée de tous les historiens anciens et modernes. On regrette qu'il n'ait pas été terminé. Il n'y est pas question des historiens de l'Italie moderne, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Angleterre et des autres états du nord de l'Europe. VI. *Réflexions sur les nouveaux ouvrages historiques* (en allemand), 1769-1778, 9 vol. in-8°. VII. *Histoire de la France*, Halle, 1771-76, 4 vol. in-4°. VIII. *L'Allemagne littéraire* (en allemand), Lemgo, 1796 et suiv. 16 vol. in-8°. C'est un dictionnaire bibliographique de tous les auteurs vivans nés en Allemagne, avec la liste exacte de leurs ouvrages. IX. *Introduction à la connaissance des divers états de l'Europe*, d'après le plan de Gebauer, Leipsig, 1775, in-8°, ibid. 1800, in-8°. X. *Dictionnaire des artistes allemands vivans*, Lemgo, 1778-89, 2 vol in-8°, ibid. 1808-1809, avec un troisième volume publié en 1814. XI. *Mélanges concernant les arts*, Erfurt, 1779-87, recueil périodique qui a été continué sous différens titres jusqu'en 1808. Ce recueil est du plus grand intérêt, et se distingue par beaucoup de variété. XII. *Mémoires pour la science de l'histoire*, Augsbourg, 1780-82, 2 vol. in-8°. XIII. Sur *l'empereur Joseph II*, Leipsig, 1790, in-8°. XIV. *Littérature de la statistique*, Leipsig, 1790, in-8°. Cette bibliographie est très-méthodique; mais on n'y trouve aucun jugement sur les ouvrages. XV. *Direction pour l'histoire de la littérature*, ibid. 1799-1800, 3 parties in-8°. L'introduction de cet ouvrage, qui est comme un immense et riche répertoire, est soumise à une classification pleine de méthode, et l'emporte sur le *Répertoire universel* publié par M. Peignot en 1812. XVI. *Traité de statistique*, 1792, in-8°. XVII. *Dictionnaire des écrivains allemands morts de* 1750 à 1800, Leipsig, 1802 et années suivantes, 15 vol in-8°. C'est un recueil très-estimé, parce qu'il est fait avec beaucoup de soin et d'exactitude; c'est là que tous les biographes modernes vont puiser tout ce qui concerne la littérature

allemande de cette époque. Mensel a aussi coopéré à un très-grand nombre de journaux ou de recueils périodiques, et il n'est presque pas de journaux littéraires allemands, où il n'ait fait insérer quelques articles. Il a donné en outre des éditions et des traductions de plusieurs ouvrages, entre autres: 1°. *L'Histoire littéraire de la congrégation de St.-Maur*, traduit en allemand par Rudolph, Ulm, 1773-74, 2 vol. in-8. 2°. Le *Manuel d'une statistique générale des états prussiens*, par Ortlof, Erlang, 1798, in-8°. 3°. La traduction des *Vies des illustres Italiens*, Leipsig, 1769 — 70. in-8°. 4°. Celle de l'*Éloge du comte de Saxe*, par Thomas, Erfurt, 1771, in-8°, etc. etc.

MEUSNIER (PHILIPPE), habile peintre, né à Paris, en 1655, où il mourut en 1734, fut reçu à l'académie, et en devint trésorier. Louis XIV et Louis XV le visitèrent dans son atelier. On lui accorda une pension et un logement aux galeries du Louvre. Cet artiste excellait à peindre l'architecture. Ce fut lui qu'on choisit pour représenter l'architecture de la voûte de la chapelle de Versailles. Le duc d'Orléans l'employa à décorer la galerie de Coypel au Palais-Royal. Le château de Marly était encore orné des peintures de cet habile maître. On voyait dans la collection des tableaux du musée de Versailles plusieurs perspectives de Meusnier fort estimées. Ce peintre a aussi travaillé, avec succès, à des décorations de feux, de théâtres, de fêtes, etc. Ses tableaux font un effet admirable, par l'intelligence avec laquelle il a su distribuer les clairs et les ombres; il entendait parfaitement la perspective. Son architecture est d'un grand goût, régulière, et d'un fini étonnant.

MEUSNIER (JEAN-BAPTISTE-MARIE), général français, ancien officier du génie, né à Paris le 19 juin 1754, semblait né pour la science du calcul et des connaissances abstraites. A peine avait-il terminé le cours de ses études publiques, qu'il fut placé à la tête d'une école académique. Employé quelque temps après par le gouvernement aux travaux du port de Cherbourg, il seconda les ingénieurs en chef, et fit preuve de beaucoup de talent. Il était lieutenant-colonel du génie à l'époque de la révolution, et fut chargé en 1790, par le ministre de la guerre, du soin d'établir des signaux pour transmettre les nouvelles qui pouvaient intéresser l'état, les armées et le service public. En 1793 il publia la description d'une lampe économique de son invention, et quelques idées nouvelles sur la décomposition de l'eau. Employé à l'armée du Rhin en 1792, il y rendit de grands services, et défendit avec le plus grand courage le petit fort de Kœnigstein contre les Prussiens; mais s'étant rendu enfin faute de vivres, il fut aussitôt échangé, entra dans Mayence, et la défense du fort de Cassel lui fut confiée. Dans une attaque qui eut lieu au commencement de juin 1793, pour s'emparer des îles du Mein, il eut la cuisse emportée par un boulet de canon, et mourut le 13 du même mois.

MEUSNIER DE QUERLON (ANTOINE-GABRIEL). *Voyez* QUERLON.

MEUSY (NICOLAS), écrivain ascétique, né en 1734 à Villers-Sexel en Franche-Comté, mort vicaire de la paroisse de Rupt,

à l'âge de 58 ans, en 1772, victime de son zèle pour des malheureux qui étaient en proie à une maladie épidémique, a publié : I. Le *Code de la religion et des mœurs*, Paris, 1770, 2 vol. in-12. II. Le *Catéchisme historique, dogmatique et moral des fêtes*, Vesoul, 1771, in-12.

MEVIUS, ou Mævius, poète du temps d'Auguste, ridiculisé par Virgile et par Horace. Lui et Bavius, Cotins de leur siècle, étaient sans gloire, et voulaient l'ôter à ceux qui la méritaient.

MEXIA (Louis de). On n'a aucun détail ni sur sa patrie, ni sur l'époque de sa naissance, ni enfin sur celle de sa mort. On ne le connaissait que sous le nom de Protonotario; c'est aussi sous cette dénomination qu'il s'annonce dans son ouvrage. Il y a lieu de croire qu'il naquit de la famille des Mexia de Séville, illustrés par les hommes de mérite qu'ils donnèrent à leur patrie vers le 16ᵉ siècle. Cet écrivain, qui paraît avoir vécu vers le milieu du règne de Charles Iᵉʳ, n'a laissé qu'un petit ouvrage ayant pour titre : *Apologue sur l'oisiveté et sur le travail*, sous le nom allégorique de *Fabricio Portundo*. Cet ouvrage, publié la première fois à Alcala de Henarès en 1546, fut commenté par François Cervantes de Salazar. Mexia fait preuve dans cette production de grandes connaissances, et de beaucoup de modestie. Il imite plusieurs passages de la vision agréable du bachelier la Torre, en rapportant souvent ses propres paroles. La morale de cette fable est de prouver que tous les biens consistent dans le travail, et qu'au contraire l'oisiveté est la source de tous les vices. Le style de cet apologue est pur, noble, naturel, et assez correct : et quoiqu'on y remarque des dialogues qui ne sont point exempts de froideur et de monotonie, on y rencontre cependant de temps en temps des morceaux d'une grande beauté.

MEXIA (Pierre), écrivain espagnol, d'une famille illustre de Séville, vivait au commencement du 16ᵉ siècle. Ce fut à cette époque, qu'après avoir fait ses études dans sa patrie, il se fit remarquer entre tous ses contemporains. Alors sa vaste érudition lui attira de la part de l'empereur Charles V la charge de son historiographe; il en remplit les fonctions jusqu'en 1552, époque de sa mort. Les ouvrages qu'il publia sont : I. *Recueil de leçons diverses*, imprimé à Séville en 1542, in-4°; ouvrage curieux et amusant, quoique écrit sans méthode, et d'une simplicité monotone. Il en fut fait des traductions italienne, flamande, allemande et française. II. *Histoire des Césars*, imprimée la première fois à Séville en 1546, in-fol., depuis à Truxillo en 1564, et en dernier lieu à Anvers, en 1578. III. Sept *Colloques* ou *Dialogues* imprimés la première fois à Séville en 1547. Il traite dans cette ouvrage des médecins et de la médecine; des disputes des philosophes; des astres et des élémens. Ces mêmes dialogues, réimprimés à Anvers en 1561, avaient déja été traduits en italien et publiés à Venise en 1557. Mexia à laissé imparfaite l'*Histoire de Charles V*, car elle s'arrête à l'époque du voyage que cet empereur fit en Italie, lors-

qu'il fut à Bologne pour son couronnement. Celui de tous ses ouvrages qui lui a fait le plus d'honneur est son *Historia imperial y Cesarea desde Julio Cesare hasta Maximiliano*, Séville, 1546 in-fol., où sont renfermées les vies publiques et privées de tous les empereurs romains depuis Jules César jusqu'à Maximilien Ier, empereur d'Autriche. C'est une très-exacte compilation extraite des plus anciens historiens. Le style de cet ouvrage, qu'il dédia à Charles V, est châtié, clair, grave et concis; mais il n'est pas toujours noble, égal ni correct. Indépendamment des latinismes que cet écrivain affecte, ses locutions offrent un caractère de vétusté relativement à l'époque où il les employait, d'après la comparaison des ouvrages des auteurs de son temps. Telle est du moins l'opinion du critique Capmany. On lui doit aussi *Laus asini*.

MEY (Jean de), né à Middelbourg, en Zélande, reçu docteur en médecine à Valence, en Dauphiné, revint dans sa ville natale, où il fut jusqu'à sa mort (1678) ministre et professeur de théologie. On a de lui : I. *Commentaria physica, sive Expositio aliquot locorum Pentateuchi mosaici, in quibus agitur de rebus naturalibus, etiam ad medicinam attinentibus*, Medioburgi, 1651, 1661, in-4°. II. *Commentarius in Joannis Gœdaert metamorphosim insectorum, cum appendice de hemerobiis et cometis*, ibidem, 1668, in-8°, avec figures. — Un autre médecin hollandais, connu sous le nom de Frédéric Van der Mey, a donné : I. *Historia medica de vertigine, catarrho, tussi, abortu*, Hagæ Comitis, 1624, in-4°. II. *De morbis et symptomatibus Bredanis tempore obsidionis*, Antverpiæ, 1627, in-4°.

MEY (Van der), graveur et fondeur de caractères d'imprimerie, composa, au commencement du 18e siècle, les planches solides et toutes d'une pièce d'une Bible hollandaise, in-fol., ainsi que celles d'un Nouveau Testament grec, in-24, et du *Lexicon Syriacum*, 2 vol. Mey, par ce procédé, peut être considéré comme l'inventeur des planches solides, ou stéréotypage. (*Voyez* Ged.)

MEY (Claude), canoniste et avocat au parlement de Paris, né à Lyon le 16 janvier 1712, savant dans les langues grecque et latine. Les esprits étaient agités par les questions du jansénisme lorsqu'il entra dans l'état ecclésiastique. Admirateur zélé des Pascal et des Arnauld, l'abbé Mey adopta leurs opinions. Né sans fortune, il se livra à l'étude du droit canonique. Les jésuites lui attribuèrent plusieurs écrits qui parurent contre eux. Il fut averti des démarches que l'on faisait pour obtenir contre lui une lettre de cachet : en 1791 il se retira à Sens. Il a publié : I. *Essais de métaphysique*, Paris, 1 vol. in-12. II. *Consultation pour les bénédictins, contre la commission pour la suppression des réguliers*, 2 vol. in-4°. III. *Dissertation sur le sacrement de l'eucharistie dans le sacrifice de la messe*, 2 vol. in-12. IV. *Apologie des jugemens rendus en France par les tribunaux séculiers contre le schisme*, 1752, 2 vol. in-12. Il a travaillé avec Maultrot à la première édi-

tion des monumens du droit public français, ouvrage attribué à Michaut de Mont-Blin, conseiller au parlement. Il a coopéré à la *Requête d'un sous-fermier pour le contrôle des billets de confession.*

MEY (OTTAVIO), négociant de Lyon, mort en 1690, acquit de grandes richesses par l'invention du lustrage de la soie et des étoffes; ce qui s'appelle leur donner l'eau. Le hasard, plus que toute combinaison, produisit cette découverte. Mey s'aperçut qu'un brin de soie qu'il avait tenu quelque temps à la bouche avait acquis plus d'éclat; il appliqua l'eau aux étoffes, et parvint à les lustrer, au moyen d'une lotion dont le secret rendu public, après avoir contribué à la fortune de l'auteur, enrichit aussi le commerce de Lyon. Ce fut lui qui acquit le célèbre bouclier, mal à propos appelé bouclier de Scipion, trouvé dans le Rhône, et donné à Louis XIV par Pilata, héritier d'Ottavio Mey. De savans critiques ont prouvé que ce bouclier n'appartint jamais à Scipion.

MEYDANI (ABOUL FADHL AHMED BEN MOHAMMED AL), écrivain arabe, né à Nischahpour, mort dans la même ville, en 518 de l'hégire (1124), est auteur d'un Recueil de proverbes (*Nudjmeal-Amtsal*), au nombre de six mille. Cet ouvrage est très-estimé des orientalistes, et peut être regardé comme une des sources les plus fécondes où soient venus puiser les savans qui ont le plus contribué à la propagation des études orientales en Europe. Il a été publié en partie avec une traduction latine, 1790-1795, 3 vol. in-4°. Cette édition contient environ 350 proverbes; elle est due à Schultens, que la mort empêcha de l'achever.

MEYER (JACQUES), historien et littérateur, né le 7 janvier 1491 à Vleteren, dans la châtellenie de Cassel, en Flandre, près de Bailleul, d'où il avait pris le nom de *Baliolanus,* enseigna les belles-lettres à Bruges. Il mourut curé de Blanckenberg le 5 février 1552. Ses principales productions sont : I. *Annales rerum Flandricarum*, Anvers, 1561, in-fol. Ces Annales vont jusqu'à l'an 1417. Elles sont estimées; le style en est coulant et assez pur. On les a réimprimées dans la collection des Histoires belgiques, Francfort, 1580. II. *Flandricarum rerum decas*, Bruges, 1531, in-4°, etc. — MEYER (Antoine), neveu, et MEYER (Philippe), petit-neveu de Jacques, se sont distingués dans les belles-lettres; ils ont composé plusieurs pièces de vers. On a du premier *Comites Flandriæ*, Anvers, 1556 in-8°.

MEYER (THÉODORE), peintre et graveur, né en 1572 à Eglisau, mort à Zurich en 1658, compta Mérian au nombre de ses écoliers. Son œuvre est considérable : on y remarque les *Douze mois,* les *Danses des paysannes*, et l'*Armorial de Zurich.* — MEYER (Rodolphe), son fils aîné, mort en 1638, se distingua aussi dans la gravure. Une mort prématurée l'empêcha de perfectionner son talent.

MEYER (CONRAD), peintre et graveur à l'eau forte, né à Zurich en 1618, était aussi fils de Théodore, qui le forma par ses leçons et ses exemples. Il mourut à Zurich en 1689. Ses gravures à l'eau forte sont très-nombreuses. Gaspard Füssli en a donné le ca-

talogue. Leur nombre excède celui de 900. Ce fut Meyer qui le premier se servit habituellement du vernis mou.

MEYER (Félix), peintre de paysage, né à Winterthur en Suisse, en 1653, imita la manière d'Ermels, dont il avait été l'élève. Il étudia en Italie, mais s'attacha plus particulièrement aux études qu'il fit en Suisse, dont le climat semblait mieux lui convenir, et dont les sites pittoresques lui fournissaient, pour le genre qu'il avait adopté, une foule d'idées vastes et heureuses. Il s'acquit une grande liberté de pinceau et beaucoup de facilité dans l'exécution. C'est ce qu'on peut observer dans ses ouvrages, qui ont été pour la plupart répandus en Allemagne, où il s'était fait une réputation brillante. Il mourut en 1713, âgé de 60 ans. Il a gravé à l'eau forte plusieurs paysages estimés.

MEYER (Wolfgang), archidiacre de Bâle, où il naquit en 1577, mort dans la même ville en 1653, est auteur d'un livre en allemand contre l'hypocrisie, intitulé: *Diabolus albâ veste tectus*, 1623, in-4°, et de plusieurs Sermons. Meyer continua aussi la Cosmographie de Munster jusqu'en 1628.

MEYER de CHAUENSÉE (François-Joseph), sénateur de la ville de Lucerne, né dans cette même ville, mourut en 1700. Il passa successivement par toutes les grandes charges de l'état, et s'acquit la réputation d'un magistrat intègre et éclairé. Témoin de la guerre funeste de 1712 entre les cantons de Zurich et ceux de Berne, et les cinq premiers cantons catholiques, il ne put que gémir sur les malheurs de sa patrie, sans pouvoir y porter remède. Ses connaissances profondes en politique, et ses talens littéraires le firent choisir par le sénat de Lucerne pour écrire l'histoire de leurs dissensions civiles. Digne émule de Thucydide et de Salluste, il a semé dans son ouvrage des réflexions judicieuses, de sages maximes. Il développa avec art les ressorts d'une politique ambitieuse, les désordres du schisme, la marche des négociations. Son style est assez nerveux; mais on y reconnoît plutôt l'homme d'état que le guerrier: il n'est pas toujours à la hauteur de son sujet, lorsqu'il décrit les savantes manœuvres de l'art militaire. Cette relation, écrite en allemand, est restée manuscrite. Meyer a encore laissé des *Mémoires historiques* sur les abbayes et canton de Lucerne.

MEYER de BALDEGG (Ferdinand), docteur en théologie, né à Lucerne en 1676, mort à Constance le 30 mai 1732, devint commissaire général des cordeliers, dans la province de Liége. On a de lui divers Traités de théologie assez estimés.

MEYER (Herman), ministre de l'église réformée hollandaise, d'où il fut appelé pour se charger de l'église de Kingston ou Esopus dans l'état de New-York. Sa prédication excita bientôt des mécontentemens. On le trouvait trop évangélique, trop attaché à la pratique. Quoiqu'on estimât ses principes, ses paroissiens déclarèrent qu'un semblable ministre ne pouvait leur convenir. Dans ce temps les églises hollandaises étaient divisées en deux partis, qui s'appelaient *l'Assemblée* et *la Conférence*. La famille de son épouse était du parti opposé à son église, et bientôt ses liaisons fournirent

à ses ennemis des occasions de s'élever contre lui. Un certain nombre de ministres voisins furent invités à décider sur cette dispute ; et quoiqu'ils n'eussent aucune autorité compétente, ils n'en décidèrent pas moins la suspension du ministre, en déliant la congrégation de ses engagemens avec lui. Il passa de cette église à celle de Pompton au Nouveau-Jersey, où il continua de travailler avec zèle et succès jusqu'à sa mort, arrivée en 1791. Il avait tenté inutilement de se réconcilier avec l'église de Kingston; mais il en fut dédommagé par l'estime dont il jouit dans toutes les autres églises. Meyer était un homme très-instruit, d'un caractère doux et modeste, poli sans affectation dans ses manières, et d'une piété exemplaire. Long-temps avant sa mort, le synode général de l'église hollandaise l'avait nommé professeur de langues orientales, et lecteur, c'est-à-dire assistant du professeur de théologie. Il rendit d'importans services dans ces places, en formant des candidats pour le ministère.

MEYER (LÆVIN DE), théologien et poète, né en 1655 d'une famille noble de Gand, se fit jésuite, et se distingua dans la théologie, l'histoire et la poésie. Son poëme *sur la Colère*, divisé en trois livres, est généralement estimé des amateurs de la langue de l'ancienne Rome. On y trouve des vers dignes du siècle d'Auguste. Parmi ses ouvrages théologiques, celui qui a fait le plus de bruit est une *Histoire des congrégations de Auxiliis*, contre le P. Jacques-Hyacinthe Serry; elle est diffuse. Il a beaucoup écrit contre les jansénistes. Meyer mourut à Louvain, le 19 mars 1730, à 75 ans. On lui doit : I. *Deì râ libri tres*, Anvers, 1694, in-4°. II. *De institutione principis, libri tres*, Bruxelles, 1716, in-4°. III. *Ad Belgii episcopos elegiarum liber*, ibid. 1723, in-4°.

MEYER (CONRAD), né à Zurich en 1695, mort en 1766, fut le dernier peintre sur verre à Zurich; il jouissait d'une grande réputation non-seulement comme peintre, mais encore comme physicien. — MEYER DE KNONAN (Jean-Louis), né à Zurich en 1705, mort en 1785, a laissé quelques écrits sur l'agriculture, et cinquante *Fables* imprimés à Zurich en 1758. — MEYER (Joseph-Léonce), né à Lucerne, en 1720, mort en 1789, était un musicien distingué. Il est auteur d'un grand nombre d'opéras et de pièces de théâtre. — MEYER (Jean Jacques), né à Wintherthur, mort en 1710, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Hortulus adagiorum germanico-latinorum*, 1677.

MEYER (LÉONARD), pasteur de Schaffouse, où il naquit au commencement du 17e siècle, a laissé : I. Une *Histoire de la réformation de Schaffouse*, 1656, 1 vol. in-8°, en allemand: ouvrage très-rare, mais partial. II. *Histoire universelle*, Schaffouse, 1665, 1 vol. in-4°, en allemand. III. *Mercure historique*, Zurich, 1667, in-12.

MEYER (JOSEPH-RODOLPHE-VALENTIN D'OBERSTAD), membre du sénat de Lucerne, où il était né en 1725, manifesta beaucoup de zèle pour la réforme de divers abus qui s'étaient glissés dans l'administration. Mais ce masque de patriotisme cachait beaucoup d'ambition. Il chercha à supplanter la famille des Schumacher, qui

exerçait alors une grande influence à Lucerne. Il accusa le trésorier de l'état, qui était un Schmnacher, de malversation et de haute trahison, et le fit condamner à mort. La calomnie ayant été découverte, Meyer fut banni pour quinze ans; mais sa place au sénat lui fut conservée. Il revint à Lucerne en 1785, et donna dans tous les abus favorables à la cupidité et à l'intérêt personnel. La révolution suisse lui fit perdre sa place, et il mourut en 1808. Il avait publié en 1761 et en 1762 quelques écrits politiques; on lui doit aussi l'*Éloge de M. F. V. Balthazar*.

MEYER (LAURENT), professeur en théologie, membre de l'académie de Franeker et de la société des sciences de Harlem, mort en 1798, a donné une traduction hollandaise de la *Physique sacrée* de Scheuchzer, 12 vol. in-8°, enrichie d'augmentations considérables, et imprimée à Amsterdam

MEYER, général français, né à Lucerne en 1765, entra en 1784 dans les gardes suisses en qualité de sous-lieutenant; et en 1792 il quitta son corps pour passer à l'armée du Nord en qualité d'aide-de-camp du général La Fayette. Nommé quelque temps après adjoint d'état-major aux armées des Pyrénées, il mérita, par ses talens et son courage, le grade d'adjudant-général. En 1795, promu au grade de général de brigade, il continua de prendre part aux succès des armes françaises sur cette frontière. A la paix, il fut envoyé à l'armée des côtes de l'Océan, et en 1797 à celle d'Italie, où il fut pris par les Autrichiens. Traîné dans les prisons de Hongrie, il s'occupa de recueillir les matériaux de l'ouvrage qu'il publia depuis sous le titre de *Lettres sur la Carinthie*. Revenu en France, il reçut la mission de conduire des secours en Egypte; mais forcé de ramener en France la légion expéditionnaire qu'il commandait, il ne revint que pour demander à partager la gloire et les dangers de l'armée de Saint-Domingue; et c'est dans cette colonie que la mort mit un terme à sa carrière et à ses services.

MEYGRET. *Voyez* MEIGRET.

MEYNIER. *Voyez* OPPÈDE.

MEYSSENS (JEAN), peintre, né à Bruxelles en 1612, apprit son art sous van Opstal et van der Horst. Il se fit de la réputation comme peintre d'histoire et de portraits. Ses principaux tableaux sont les portraits du *comte Henri de Nassau*, de la *comtesse de Styrum*, et des *comtes de Bentheim*. Il gravait aussi au burin et à l'eau forte. — MEYSSENS (Corneille) son fils, né à Anvers en 1646, se distingua dans la gravure, qu'il avait apprise sous son père. On a de lui: *Effigies imperatorum Austriæ*, in-fol.

MEYSSONNIER (LAZARE), né à Mâcon en 1602, de parens protestans, embrassa la médecine, et gagna beaucoup d'argent à publier un Almanach sous le titre du *Bon Ermite*. Les contes, les prédictions dont il le remplissait, le firent rechercher. De protestant, l'auteur devint catholique, et de médecin chanoine. On lui doit: I. *L'Histoire du collége de médecine de Lyon*, ouvrage incomplet et sans profondeur. II. *Pharmacopée abrégée*. III. *Introduction à la philosophie*. IV. *Traduction* de la *Magie naturelle* de Porta. V. *Science de*

l'esprit. VI. *Œnologie*, ou *Discours du vin et de ses excellentes propriétés pour la guérison des maladies*, Lyon, 1636, in-fol. VII. *Almanach chrétien*, 1607, in-4°. VIII. *Pharmacopée accomplie*. 1657, in-8°. IX. *Cours de médecine théorique et pratique*, Ibid., 1664, in-4°. Meyssonnier mourut à Lyon en 1672.

MEYSSONNIER (Juste-Aurèle), né à Turin en 1695, mort à Paris en 1750, à 55 ans, dessinateur, peintre, sculpteur, architecte et orfèvre, montra, dans tous ces différens genres, une imagination féconde et une exécution facile. Ses talens lui méritèrent la place d'orfèvre et de dessinateur du roi. Les morceaux d'orfèvrerie qu'il a terminés sont de la plus grande perfection. Ses autres ouvrages ont cette noble simplicité de l'antique, le vrai caractère du beau. Huquier a gravé, avec beaucoup d'intelligence, un grand nombre de planches, qui forment une suite intéressante et variée.

MEYTTENS (Martin de), peintre, né à Stockholm, en 1695, fut un des élèves de van Dyck, et alla se perfectionner en Italie. Il peignit en émail, puis à l'huile. Il réussissait surtout dans le genre du portrait. Il devint peintre de la cour impériale de Vienne, et mourut en 1770.

MEYZIEU (Jean-Baptiste Paris de), ancien intendant de l'Ecole militaire de Paris, mort dans cette ville le 6 septembre 1778, a *fourni* divers articles à l'Encyclopédie, et a écrit une *Lettre sur l'Ecole militaire*, Londres (Paris), 1755, in-8°. On lui doit encore la tragédie du *Tremblement de terre de Lisbonne*, qu'il s'amusa à composer avec du Coin, son secrétaire, et que le fameux perruquier André fit paraître sous son nom. *Voyez* André.

MEZERAY (François-Eudes de), historien français, né à Ry près Argentan, en Basse-Normandie, d'un chirurgien, s'adonna d'abord à la poésie; mais il la quitta ensuite par le conseil du rimeur des Iveteaux, son compatriote, pour l'histoire et la politique. Ce poète lui procura dans l'armée de Flandre l'emploi d'officier pointeur, qu'il exerça pendant deux campagnes avec assez de dégoût. Mézeray avait une ardeur incroyable pour l'étude. Il abandonna les armes pour s'enfermer au collége de Sainte-Barbe, au milieu des livres et des manuscrits. Dès-lors il projetait une *Histoire de France*. Sa trop grande application lui causa une maladie dangereuse. Le cardinal de Richelieu, instruit de son état et de ses projets, lui fit présent de 300 écus dans une bourse ornée de ses armes. En 1643 il publia le premier volume de l'*Histoire de France*. La cour le récompensa de ses travaux par une pension de 4000 liv. Conrart, un des premiers membres de l'académie française, étant mort, cette compagnie lui donna la place de secrétaire perpétuel, que cet académicien laissait vacante. Il travailla en cette qualité au *Dictionnaire de l'académie*, et mourut le 10 juillet 1683. Il était si négligé dans sa personne, qu'on le prenait pour un mendiant; sa physionomie, qui n'annonçait point son esprit, et sa taille qui était médiocre, ne parlaient pas en sa faveur: aussi fut-il arrêté un jour par les archers des

pauvres. La bévue, au lieu de l'irriter, le charma; car il aimait les aventures singulières. Il leur dit « qu'il était trop incommodé pour marcher, mais que dès qu'on aurait mis une nouvelle roue à son carrosse, il irait avec eux partout où il leur plairait. » Une de ses bizarreries était de ne travailler qu'à la lumière, même en plein jour, au cœur de l'été; et comme s'il se fût alors persuadé qu'il n'y avait plus de soleil au monde, il ne manquait jamais de reconduire jusqu'à la porte de la rue, le flambeau à la main, ceux qui lui rendaient visite. Il affecta pendant tout le cours de sa vie un pyrrhonisme qu'il démentit dans ses derniers jours; car ayant fait venir ceux de ses amis qui avaient été les témoins les plus ordinaires de sa licence à parler sur les choses de la religion, il en fit devant eux une espèce d'amende honorable; il la termina en les priant d'oublier ce qu'il avait pu leur dire autrefois de contraire. « Souvenez-vous, ajouta-t-il, que Mézeray mourant est plus croyable que Mézeray en santé... » De tous ses travers, aucun ne lui fit plus de tort dans le public, que l'attachement qu'il prit pour un cabaretier de la Chapelle (petit village sur le chemin de Saint-Denis), nommé Le Faucheur, chez lequel quelques-uns de ses amis le menèrent un jour. Il prit tant de goût à la franchise de cet homme et à ses discours, que, malgré tout ce qu'on put lui dire, il passait les journées entières chez lui. Il le fit même à sa mort son légataire universel, excepté pour les biens patrimoniaux, qui étaient peu de chose, et qu'il laissa à sa famille. La bouteille était toujours sur sa table lorsqu'il étudiait; et il avouait que la goutte dont il était tourmenté lui venait de la fillette et de la feuillette. Mézeray craignait extrêmement le froid. Patru le rencontrant un matin qu'il gelait fort, et lui ayant demandé comment il se trouvait du temps: « Je vous quitte promptement pour regagner mon feu, lui dit Mézeray, car j'en suis à L. » On expliqua cette énigme à Patru. Mézeray, dès l'entrée de l'hiver, avait derrière son fauteuil douze paires de bas, étiquetées depuis la lettre A jusqu'à M. En sortant du lit, il consultait toujours son baromètre, pour en chausser autant de paires qu'il y avait de degrés de froid. Lorsqu'il était question d'élire un nouvel académicien, il donnait toujours une boule noire à l'aspirant, non pour satisfaire son humeur, mais, disait-il, pour laisser à la postérité une preuve de la liberté du suffrage académique. Les Histoires de Mézeray se ressentent des défauts et des qualités de son ame. Il écrit d'une manière dure, basse, incorrecte, mais avec précision, avec assez de netteté et avec liberté. Il s'élève souvent au-dessus de lui-même. C'est un Tacite dans quelques endroits pour l'énergie. Quoique ses expressions ne soient pas toujours aussi heureuses que celles de l'historien latin, il a comme lui l'art de peindre ses personnages d'un seul trait, et de faire réfléchir en racontant. Aussi vrai et aussi hardi que Tacite, il dit également le bien et le mal; mais il croit trop facilement les grands crimes: il a presque toujours l'air chagrin, et n'a pas assez bonne opinion des hommes. Ses principaux ouvrages sont: I. *Histoire de France*, en 3 vol. in-folio, 1643, 1646, et 1651. Les deux

derniers volumes valent mieux que le premier ; mais ni les uns ni les autres ne feront jamais une histoire agréable. Il faut prendre garde si les cartons s'y trouvent ; on les reconnaît, quand le portrait de Charlemagne est double, et que les médailles de la reine Louise, tome III, page 683, s'y trouvent. On lit peu cet ouvrage, quoique l'auteur y ait surpassé ceux qui avaient fourni la même carrière avant lui. L'Histoire de Mézeray fut réimprimée en 1685, en 3 volumes in-folio. Cette deuxième édition, plus exacte et plus ample que la première, est connue sous le nom de Guillemot, qui l'imprima ; mais celle-ci est plus recherchée pour les traits hardis qu'elle renferme. Il y aurait moins de fautes dans l'une et dans l'autre, si au lieu de composer son Histoire sur Paul-Emile, du Haillan, Dupleix, etc., l'auteur avait été aux sources. Mais il avouait ingénument que « les reproches que quelques inexactitudes procuraient étaient fort au-dessous de la peine qu'il fallait prendre pour consulter les originaux. » Le cardinal Mazarin venait de lire dans l'Histoire de Mézeray que Louis XI avait été mauvais fils, mauvais père, mauvais ami, et mauvais mari : il lui fit des reproches d'avoir si mal traité un roi de France. « J'en suis fâché, lui répondit l'écrivain ; mais comme historien, je dois être l'interprète de la vérité. » II. *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, 1668, en 3 vol. in-4° ; et réimprimée en Hollande, 1673, en 6 vol. in-12. Cette contrefaçon est plus recherchée que l'édition originale. Dupuy, Launoy et Dirois, trois des plus savans critiques de leur temps, le dirigèrent dans cet Abrégé, incomparablement meilleur que sa grande Histoire ; mais on ne laisse pas d'y trouver des fautes considérables. Mézeray était le premier à en plaisanter. Le célèbre P. Petau lui ayant dit assez durement qu'il avait trouvé mille erreurs dans ses Histoires : « J'ai été plus sévère observateur que vous, lui répondit sur-le-champ Mézeray ; car j'en ai trouvé deux mille. » Son esprit frondeur s'y montre à chaque page. Il eut la hardiesse d'y faire l'histoire de l'origine de toutes nos espèces d'impôts, avec des réflexions fort libres. Colbert s'en plaignit, Mézeray promit de se corriger dans une seconde édition : il le fit, mais en annonçant qu'on l'y avait forcé. Ses corrections n'étant d'ailleurs que des palliatifs, le ministre fit supprimer la moitié de sa pension. Mézeray, quoiqu'à son aise, en murmura, parce qu'il était attaché à l'argent ; on supprima l'autre moitié. Son aversion pour les traitans n'en devint que plus forte. Il avait coutume de dire « qu'il réservait deux écus d'or frappés au coin de Louis XII, surnommé le Père du peuple : il en destinait un pour louer une place en Grève, lorsqu'on y pendrait quelque financier ; et l'autre à boire à la vue de leur supplice. » Il s'avisa aussi, en travaillant au Dictionnaire de l'académie française, d'ajouter cette phrase au mot COMPTABLE : Tout comptable est pendable ; phrase que les autres académiciens ne voulurent jamais lui passer. Il l'effaça ; mais il mit à la marge de son manuscrit : Rayé, quoique véritable. Après la suppression de sa pension, il déclara qu'il ne continuerait plus son Histoire,

et se réduisit ensuite à cette résolution un peu mercenaire, que ne recevant plus d'argent du roi, il cesserait de parler de lui, soit en bien soit en mal. Afin qu'on n'ignorât pas les motifs de son silence, il mit à part dans une cassette les derniers appointemens qu'il avait reçus en qualité d'historiographe, et y joignit ce billet : « Voici le dernier argent que j'ai reçu du roi ; il a cessé de me payer, et moi de parler de lui. » C'était le cardinal de Richelieu qui, toujours attentif à s'attacher les gens de lettres, et surtout les historiens, avait le premier gratifié Mézeray d'une pension. Cet historien avait coutume, lorsqu'on lui disait au trésor royal qu'il n'y avait point de fonds pour lui payer sa pension, de se présenter au cardinal, non pour en solliciter le paiement, mais pour lui demander la permission d'écrire l'histoire de Louis XIII, alors régnant. Le cardinal, répondant plutôt à sa pensée qu'à sa demande, lui disait qu'il allait donner des ordres au garde du trésor royal de lui payer son année, et il la touchait. La dernière édition de son *Abrégé* est de 1755, 14 vol. in-12. On y a joint les endroits de l'édition de 1668 qui avaient été supprimés ; la Continuation de *Limiers* et une bonne Table des matières. III. *Traité de l'origine des Français*, qui fit beaucoup d'honneur à son érudition. IV. Une continuation de l'*Histoire des Turcs*, depuis 1612 jusqu'en 1649, in-folio : mauvaise suite d'un assez mauvais livre. Il y règne un ton de gazette qui rend la narration froide et plate. V. Une Traduction française, grossièrement écrite, du Traité latin de Jean de Salisbery, intitulé les Vanités de la cour, 1640, in-4°. VI. On lui attribue plusieurs *Satires* contre le gouvernement, et en particulier celles qui portent le nom de *Sandricourt*. Ce qu'on peut dire de ces pièces, dit Nicéron, c'est qu'on y voit un composé bizarre d'enjouement, d'un burlesque bas et rampant, de quolibets et de proverbes des halles ; souvent aussi de l'esprit et du savoir, mais tout cela mêlé de libertinage. C'était tout ce qu'il fallait pour plaire à la populace, et c'était ce que cherchait Mézeray, qui aimait l'argent. VII. *Histoire de la mère et du fils*, c'est-à-dire de Marie de Médicis et de Louis XIII, Amsterdam, 1730, in-4°, ou 2 vol. in-12. VIII. Une Traduction française de l'ouvrage de Grotius, sur la vérité de la religion chrétienne. IX. *Mémoires historiques et critiques sur divers points de l'Histoire de France*, publiés par Camusat, Amsterdam, 1753, 2 vol. in-12, etc. Mézeray eut long-temps la réputation d'un historien hardi et d'un caractère républicain, parce qu'il dérogeait à l'usage, regardé comme un devoir, de ne parler des rois, même les plus méprisables et les plus odieux, qu'avec respect et éloge. « La sagesse de nos rois, dit Gaillard, était une espèce de phrase proverbiale applicable à tous. » Quelqu'un demandant un jour sérieusement à Mézeray pourquoi il avait peint Louis XI comme un tyran : « Pourquoi l'était-il ? » fut sa réponse. Il avait deux frères : l'aîné, Jean Eudes, instituteur des eudistes, et prédicateur renommé (*Voyez* EUDES) : l'autre, Charles Eudes, habile accoucheur, et qui prit le nom de *Douay*, était plus jeune que Mézeray, et n'avait pas moins de

vigueur dans l'esprit. Le gouverneur d'Argentan avait un dessein auquel Eudes crut devoir s'opposer. Il lui dit avec fermeté : « Nous sommes trois frères, adorateurs de la vérité et de la justice. Le premier la prêche, l'autre l'écrit, et moi je la soutiendrai jusqu'au dernier soupir. » *Voyez* la Vie de Mézeray, par la Roque, in-12, où l'on trouve bien des contes, peut-être plus satiriques que vrais ; et celle qui est en tête de la réimpression de l'Abrégé chronologique.

MÉZIÈRES (EUGÈNE-ÉLÉONORE DE BETHISI, marquis DE), gouverneur de Longwy, mort dans cette ville au mois de juillet 1782, est auteur des ouvrages suivans : I. *Lettres de M****, Paris, 1760, in-12. II. *Effets de l'air sur le corps humain, considéré dans le son*, ou *Discours sur la nature du chant*, Paris et Amsterdam, 1760, in-8°. III. *Critique du livre contre les spectacles, intitulé : J. J. Rousseau à d'Alembert*, Paris, 1760, in-8°, et quelques autres écrits.

MÉZIRIAC (CLAUDE-GASPARD BACHET, sieur DE), né à Bourg en Bresse en 1581, d'une famille noble, se fit jésuite, et dès l'âge de vingt ans il était professeur de rhétorique à Milan. Sa santé trop délicate ne pouvant soutenir les exercices de cette société laborieuse, il en sortit. Méziriac avait des connaissances profondes dans les mathématiques, et surtout dans la littérature. Les gens de lettres les plus distingués de Paris et de Rome le recherchèrent. L'académie française lui ouvrit ses portes. Méziriac jouissait d'une telle considération, qu'un vœu général semblait l'appeler à la place de précepteur de Louis XIII. Le bruit n'en fut pas plutôt venu jusqu'à lui qu'il quitta la cour en grande hâte. Il rapporta dans la suite que, « dans le cours de sa vie, rien ne l'avait plus alarmé ; qu'il lui semblait déjà avoir sur les épaules le fardeau d'un royaume entier. » Ce fut pendant l'absence qu'il fit alors qu'eut lieu sa nomination à l'académie française encore à son berceau. Il envoya son discours de réception, et chargea Vaugelas de le prononcer. Il mourut en 1638, âgé d'environ 60 ans. Son caractère libre et familier, joint à son mérite, à sa naissance et à sa fortune, lui donnèrent dans sa patrie un empire dont il ne se servit que pour faire du bien. On a de lui : I. La *Vie d'Esope*, Bourg en Bresse, 1632, in-16, dans laquelle il réfuta savamment le roman que Planude a fait sur ce célèbre fabuliste. Il prouve qu'Esope n'était ni bossu, ni contrefait, comme on l'a supposé. II. Une Traduction de Diophante en latin, avec un Commentaire, Paris, 1621, in-folio, réimprimée en 1670 avec les observations de Fermat. Ce livre est digne du célèbre mathématicien que Méziriac traduisit. On rapporte que lorsque l'ouvrage parut, Méziriac, accompagné de quelques amis, le présenta au poète Malherbe, qui demanda froidement si ce livre ferait diminuer le prix du pain. Descartes, juge plus compétent en matière de calcul, sut mieux apprécier l'auteur, pour lequel il témoigna toujours beaucoup d'estime. III. On a donné de cet académicien (sous le nom de Bachet), huit Héroïdes d'Ovide, traduites en mauvais vers français, mais accompagnées d'un Commentaire qui dédommage bien de la pla-

titude des vers, quoique mal écrit, Lahaye, 1710, 2 vol. in-8°. La première édition n'était qu'en un seul volume; dans la deuxième on a joint plusieurs ouvrages du même auteur. Ce commentaire est une source d'érudition, dans laquelle les mythologistes ne cessent de puiser. Méziriac avait entrepris et presque achevé, lorsque la mort le surprit, une traduction de toutes les œuvres de Plutarque avec des notes. Il a laissé après lui plusieurs ouvrages qui n'ont point vu le jour; tels sont: I. *Elementorum arithmeticorum libri tredecim.* II. *Tractatus de geometricis quæstionibus per algebram.* III. Le surplus de la *Traduction* des Héroïdes d'Ovide sans commentaire. IV. *Apollodori Atheniensis grammatici bibliothecæ, sive de Deorum origine libri tres*, traduits avec des observations savantes. V. *Problèmes plaisans et delectables qui se font par les nombres*, Lyon, 1613; et enfin *Agathemerus*, géographe grec qui n'a point encore été imprimé.

MEZRAIM, fils de Cham, petit-fils de Noé, peupla l'Egypte, qui de son nom est appelée dans l'Ecriture *Terre de Mezraïm*, fut adoré, dit-on, après sa mort comme un dieu, sous les noms d'*Osiris*, de *Sérapis* et d'*Adonis*. Il eut pour fils Ludim, Ananim, Laabim, Nephtuim, Phetrusim et Chaustim.

MEZZABARBA (FRANÇOIS, comte DE), célèbre antiquaire italien, né à Pavie en 1645, mort à Milan en 1697, à 52 ans, rassembla un riche cabinet de médailles, qu'il décrivit sous ce titre: *Imperatorum Romanorum numismata à Pompeio magno ad Heraclium*, in-fol. Cet ouvrage parut en 1683, et obtint une seconde édition à Milan en 1730. L'auteur le dédia à l'empereur Léopold Ier. Il est aussi auteur d'un *Traité particulier des médailles de Commode.*

MEZZABARBA (JEAN-ANTOINE), l'un des fils du précédent, naquit à Milan le 7 octobre 1670. Il entra dans l'ordre des somasques, et acquit de grandes connaissances dans la numismatique. Il forma à Milan une académie sur le plan de celle des arcadiens de Rome. Il mourut en décembre 1705, âgé de 35 ans. On a de lui le *Panégyrique de Louis XIV* en trois langues, Paris, 1703, in-4°; et plusieurs pièces de vers en latin et en italien.

MEZZABABBA (CHARLES-AMBROISE), patriarche d'Alexandrie, et légat du pape Clément XI en Chine, partit pour ces contrées lointaines en 1720. Il y arriva à la fin de la même année; mais il fut mal accueilli de l'empereur, et il repassa en Europe à la fin de l'année 1722, sans avoir pu apaiser les différends qui s'étaient élevés entre les missionnaires, relativement à quelques rits usités en Chine. La relation de la mission de Mezzabarba fut publiée en français et en italien en 1739. On croit qu'elle est de Viani, religieux servite, qui avait accompagné le légat, ou du P. Fabri, secrétaire de ce prélat.

MEZZAROTA (LOUIS), connu aussi sous le nom de *Cardinal de Padoue*, du nom de sa ville natale, était né en 1391. Il s'adonna d'abord à la médecine; mais ayant acquis la protection du cardinal Gondoliniero, il embrassa l'état militaire, entra au service du pape Martin V, devint

chef de sa garde et administrateur du diocèse de Traü. Mezzarota, excité par l'ambition, se fit ordonner prêtre; et son protecteur ayant été élu pape sous le nom d'Eugène IV, il devint successivement archevêque de Florence, patriarche d'Aquilée et cardinal. Mezzarota rendit de grands services au Saint-Siége, tant à la tête des armées, que dans plusieurs négociations dont il fut chargé. Il jouit d'un crédit illimité sous Eugène IV et sous ses successeurs. Il mourut le 11 mars 1465. Les belles qualités de ce prélat étaient ternies par son avidité et par ses prodigalités désordonnées. Le luxe de sa table lui valut le surnom de cardinal *Lucullus*.

MEZZAVACCA (Flaminio), né à Bologne, juge du tribunal des marchands en 1690, et professeur de jurisprudence à l'université de sa patrie en 1691, se livra à l'étude des mathématiques et de l'astronomie, et fut l'un des premiers qui publièrent des *Ephémérides*. Il mourut à Pieve di Cento, dont il était gouverneur, le 14 décembre 1704. On a de lui : I. *De terræ motu libellus*, Bononiæ, 1672. II. *Ephemerides Felsineæ recentiores ab anno 1675 usque ad annum* 1684, etc., Bononiæ, 1672. III. *Ephemerides ab anno* 1684 *ad annum* 1701, Bononiæ, 1686. IV. *Ephemerides ab anno* 1701 *ad annum* 1729, Bononiæ, 1701. V. *Tabulæ astronomicæ*, Bononiæ, 1697.

MEZZO-MORTO, amiral ottoman, était Africain, et avait commencé, comme Dragut et Barberousse, par le métier de corsaire, dans lequel il se rendit fameux. Ayant été pris par les Espagnols, à la suite d'un combat sanglant, il demeura dix-sept ans captif. Au bout de ce temps il fut racheté, obtint le commandement d'un vaisseau dans la flotte ottomane, et se fit connaître d'une manière très-avantageuse par la prise de la ville et de l'île de Chio en 1695. Il fut récompensé de cette action d'éclat par le rang de capitan-pacha à trois queues et de coubé-visir. Quand Mezzo-Morto fut présenté au sultan, il voulut garder son habit de matelot; et depuis ce temps tous les capitans-pachas de l'empire ottoman ont conservé cet usage.

MIACZINSKI (Joseph), Polonais, né à Varsovie, et maréchal-de-camp au service de France, fut envoyé, en août 1792, à l'armée de Dumouriez, où il servit avec peu de succès. Vers la fin de la campagne, il prit le commandement de Sedan, et le 4 octobre il attaqua, près de Scy, le corps d'émigrés français aux ordres des princes français, frères du Roi. Il ne fut pas plus heureux en 1792, notamment en mars à Bolduc et à Aix-la-Chapelle, où il fit entrer sa colonne lorsque déjà toute l'armée française avait fait sa retraite sur Liége, et qu'une grande partie de l'armée autrichienne marchait sur Mastricht. Le résultat de cette imprudence causa la mort de 4000 Français tués dans les rues d'Aix-la-Chapelle, et fit soupçonner Miaczinski d'être d'intelligence avec le prince de Cobourg. Se trouvant, au commencement d'avril, cantonné à Orchies, il y retint longtemps près de lui, sous différens prétextes, les commissaires de la convention pour arrêter Dumouriez; ce qui fit croire qu'il avait prévenu ce général de leur arri-

vée et de leur mission. En effet, dès que Dumouriez se fut assuré d'eux, il chargea Miaczinski de s'emparer de Lille, et ce dernier accepta cette commission en lui mandant qu'il l'en aimait davantage pour le parti vigoureux qu'il avait pris. Mais s'étant présenté devant cette ville, il eut l'imprudence d'y entrer avec une faible escorte; les représentans firent fermer les portes à sa division; son escorte fut désarmée et arrêtée. On le transféra aussitôt à Paris, où le tribunal révolutionnaire le condamna à mort, le 17 mai 1793, comme traître à la patrie. Il était âgé de 42 ans. Il se défendit au tribunal avec assez de présence d'esprit; mais ni ses réponses, ni l'éloquent plaidoyer que le défenseur Julienne prononça en sa faveur, ne purent le sauver. Lorsqu'il eut entendu la lecture de son jugement, il se leva avec impétuosité, et dit: « Citoyens jurés et citoyens juges, vous venez de condamner à mort un innocent: vous faites assassiner celui qui a répandu son sang pour la république; je marcherai à la mort avec le même sang-froid que vous me voyez à présent. » Se tournant ensuite vers l'auditoire, il ajouta: « Puisse mon sang consolider le bonheur du peuple souverain! » Il montra la même fermeté en allant à l'échafaud, et reçut la mort avec le plus grand courage. Cette espèce d'héroïsme, devenu ensuite très-commun dans la révolution, jeta quelque intérêt sur ses derniers momens. Bertrand de Moleville assure dans son *Histoire de la révolution* que Miaczinski vint lui proposer, en juillet 1792, d'épier les démarches de Dumouriez, dont il se disait l'ami, et de faire envelopper et tailler en pièces l'avant-garde de l'armée qui lui était confiée, et cela moyennant 200 mille francs qu'il demandait à Louis XVI. Ces offres furent rejetées avec mépris.

MIARI (Aurèle-Augustin), né à Fiual, dans le duché de Modène, le 24 janvier 1639, professeur de droit civil à Lucques, à Pise, et au collége de la Sapience à Rome jusqu'en 1677, mourut dans cette ville le 9 juillet 1717. On a de lui: I. *Ad libros IV Institutionum Flavii Justiniani Cæsaris notæ, seu breves commentarii*, Romæ, 1687. II. *Selectarum ex libris IV Institutionum juris canonici à Lancelloto conscriptarum compendiosa explicatio*, Romæ 1694. III. *Ad leges lib. I et II Pandectarum notæ, seu breves commentarii*, Romæ, 1700.

MICAL (...... l'abbé), né vers 1730, l'un des plus grands mécaniciens du 18e siècle, forma deux têtes d'airain qui prononçaient distinctement des phrases entières et qui imitaient très-imparfaitement la voix humaine. Ces têtes étaient colossales, et leur voix était forte et sonore. Ce bel ouvrage, dit un écrivain, a résolu un grand problème; savoir, si la parole pouvait quitter le siége vivant que lui assigna la nature, pour venir s'attacher à la matière morte. Il y a aussi loin d'une roue et d'un levier à une tête qui parle, que d'un trait de plume au plus beau tableau. Vaucanson s'est arrêté aux animaux, dont il a rendu les mouvemens et contrefait les digestions; Mical s'est élevé jusqu'à l'homme, et a choisi dans lui l'organe le plus brillant et le

plus compliqué. En suivant la nature, il s'aperçut que l'organe vocal était dans la glotte un instrument à vent qui avait son clavier dans la bouche ; qu'en soufflant du dehors en dedans, comme dans une flûte, on n'obtenait que des sons filés ; mais que, pour articuler des mots, il fallait souffler du dedans au dehors. En effet, l'air en sortant de nos poumons, se change en son dans notre gosier, et ce son est morcelé en syllabes par les lèvres et par un muscle très-mobile qui est la langue, aidée des dents et du palais. Un son continu n'exprimerait qu'une seule affection de l'ame, et se rendrait pour une seule voyelle; mais coupé à différens intervalles par la langue et les lèvres, il se charge d'une consonne à chaque coup, et se modifiant en une infinité d'articulations, il rend la variété de nos idées. Sur ce principe, Mical appliqua deux claviers à ses têtes, l'un en cylindre, par lequel on n'obtenait qu'un nombre déterminé de phrases, mais sur lequel les intervalles des mots et leur prosodie étaient marqués correctement; l'autre clavier contenait dans l'étendue d'un ravalement, toutes les syllabes de la langue française, réduites à un petit nombre par une méthode ingénieuse et particulière à l'auteur. Avec un peu d'habitude et d'habileté, on aurait pu parler avec les doigts comme avec la langue, et donner au langage des têtes la rapidité, le repos, et toute l'expression que peut avoir la parole, lorsqu'elle n'est point animée par les passions. Les étrangers auraient pu prendre la Henriade ou le Télémaque, et les faire réciter d'un bout à l'autre, en les plaçant sur le clavecin vocal, comme on place des partitions d'opéra sur les clavecins ordinaires. La France pouvait donc s'honorer de l'invention de l'abbé Mical; on pouvait dire que si les Allemands avaient inventé l'imprimerie des caractères, un Français avait trouvé celle des articulations; et que la prononciation de la parole, si fugitive pour l'oreille, était à jamais fixée par les têtes d'airain : mais le gouvernement de France de 1782, ayant refusé d'acheter ces têtes, le malheureux artiste, accablé de dettes, brisa son chef-d'œuvre dans un moment de désespoir. Il mourut en 1790. Si l'on en croit Montucla, ces têtes furent vendues ; mais il ne dit pas qui en fit l'acquisition.

MICETIUS, évêque de Trèves dans le 6me siècle. Dom d'Achery a placé dans son Spicilége un *Traité des Veilles et de la Psalmodie* de cet auteur. Il intéresse ceux qui sont curieux de savoir les usages des premiers temps. On trouve encore dans ce recueil deux Lettres édifiantes du même écrivain.

MICHAELIS (SÉBASTIEN), dominicain, né à Saint-Zacharie, petite ville du diocèse de Marseille, vers 1543, réformateur de plusieurs maisons de son ordre, obtint de la cour de Rome que les religieux de cette réforme composeraient une congrégation séparée, dont il fut le premier vicaire-général. Il mourut à Paris le 5 mai 1618. On a de lui, outre un opuscule sur les *Sœurs Marie* de l'Écriture, Lyon, 1592, in-4°, l'*Histoire véritable de ce qui s'est passé sous l'exorcisme de trois filles possédées, au pays de Flandre*, avec un *Traité*

de la vocation des sorciers et des magiciens; Paris, 1623; 2 vol. in-8° : ce livre n'est pas commun. C'est un monument de la faiblesse de l'esprit humain, et il ne fait guère d'honneur à celui de son auteur..... *Voyez* GAFFAREL.

MICHAELIS (JEAN-HENRI), savant orientaliste, né à Klettenberg dans le comté de Hohenstein en 1668, professa les langues orientales à Halle, devint ensuite inspecteur de la bibliothèque de cette ville et professeur ordinaire de théologie. En 1735, il fut fait *senior* de la faculté de théologie, et il mourut le 18 mars 1736. Parmi ses ouvrages nous remarquerons : I. *Conamina brevioris manuductionis ad doctrinam de accentibus hebræorum prosaïcis*, Halle, 1695, in-8°. II. *De Historiâ linguæ arabicæ*, 1706. III. *Biblia hebraïca*, 1720, in-8°. IV. *De Codicibus manuscriptis biblico-hebraïcis*, 1706. V. Un grand nombre de *Dissertations*.

MICHAELIS (JEAN), né à Soest, ou Zoest en Westphalie, l'an 1605, reçu maître ès arts à Leipsick en 1630, et docteur en médecine l'année suivante, professa d'abord la philosophie dans cette université, qui, bientôt après, lui donna une chaire de médecine. La réputation qu'il s'acquit le fit choisir pour premier médecin par le prince Frédéric-Guillaume de Saxe-Altenbourg, et ensuite par Jean-George II, électeur de Saxe, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1667. Michaélis, habile dans la pratique, se livra trop peut-être à la chimie, dont il fut le zélé partisan. On lui doit l'invention de divers médicamens; et les apothicaires préparent encore aujourd'hui une teinture qui porte son nom, sous le titre d'*Essentia lignorum*. Après avoir publié les ouvrages de Henri ab Heer, de Jean Hartmann, d'Oswald Crollius et de Caravantes, Michaélis fit imprimer les siens : I. *Regulæ circa modum pharmacopolia visitandi observandæ*. II. *Clavis ad auctoris Polychresta*. III. *Praxis clinica generalis*. IV. *Praxis clinica specialis apparatus formularum*. Tous ces ouvrages, recueillis, furent publiés à Nuremberg, en 1688, in-4°, sous le titre de *Michaelis opera omnia*.

MICHAELIS (JEAN-DAVID), petit-neveu du précédent, célèbre orientaliste et savant professeur de l'université de Gottingue, né à Halle le 27 février 1717, mort le 22 août 1791, à l'âge de 75 ans. Il fut un des principaux ornemens de l'université où il professait. Il y occupa, depuis 1745 jusqu'en 1791, la chaire de philosophie. Il se distingua aussi comme secrétaire de la société royale des sciences, comme directeur de cette savante compagnie, et comme directeur et l'un des rédacteurs du journal intitulé : *Gelehrte Anzeigen*. Il fut aussi chargé dans des temps difficiles des fonctions de bibliothécaire et de directeur du séminaire philologique. Il était en correspondance avec les hommes les plus savans de l'Europe, et jouissait de l'estime universelle. Pendant la guerre de sept ans, il reçut de nombreuses marques de considération de la part des chefs de l'armée française, qui prirent les plus grandes précautions pour sauver sa bibliothèque et ses plus précieux effets, lorsque Gottingue fut

menacé d'être brûlé. Le gouvernement d'Hanovre ne cessa de lui donner des marques de confiance et d'estime. Il avait obtenu le titre de conseiller aulique, et en 1787 celui de conseiller de justice. Plusieurs compagnies savantes s'empressèrent de lui ouvrir leurs portes ; la société royale de Londres se l'agrégea en 1789, et dans la même année l'académie royale des inscriptions de France, dont il était depuis long-temps correspondant, l'admit comme associé étranger. Ce n'est point dans les compositions purement littéraires de Michaëlis qu'il faut aller chercher son mérite : c'est dans l'histoire et l'interprétation des monumens difficiles qu'il s'est surtout distingué. Il était doué d'une perspicacité rare. Dès 1741, pendant son séjour en Angleterre, il s'était pénétré de la conviction que les colonies anglaises de l'Amérique du nord secoueraient le joug de la métropole. En 1766, il défendit cette opinion contre Franklin lui-même, qui était venu visiter Gottingue. Nous ne citerons que les plus importans des ouvrages nombreux qu'il a publiés, et qui roulent particulièrement sur des sujets de théologie, ou sur la connaissance des langues orientales. Quelques-uns sont écrits en latin, la plus grande partie ont été composés en allemand. Parmi les premiers nous citerons : I. *Paralipomena contra polygamiam*, Brême, 1758, in-4°. II. *Curæ in versionem syriacam Actuum Apostolorum*, in-4°, Gottingue, 1755. III. *Compendium theologiæ dogmaticæ*, 1760, ibid., in-8°. IV. *Spicilegium geographiæ Hebræorum exteræ, post Bochartum*, ibid., 1769, 1780, in-4°, 2 vol. V. *Grammatica chaldaica*, ibid., 1771, in-8°. VI. *Supplementa ad Lexicon hebraïcum*, in-4°, 6 vol., 1784, 1792. VII. *Grammatica syriaca*, Halæ, 1784, in-4°. Parmi les ouvrages en allemand : *Elémens de l'accentuation hébraïque*, Hall, 1741, in-8°. VIII. *Grammaire hébraïque*, ibid., 1778, in-8°. IX. *Paraphrase et remarques* sur les Épîtres de saint Paul, Brême, 1769, in-4°. X. *Explication* sur l'Épître aux Hébreux, Francfort, 1784, in-4°, 2 vol. XI. *Questions proposées aux savans envoyés en Arabie par ordre du roi de Danemarck*, ibid., 1762, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français. XII. *Introduction au nouveau Testament*, Gottingue, 1788, in-4°, 2 vol., seconde édition. XIII. *Traduction* de l'ancien Testament, Gottingue, 1769, 1783. XIV. *Du goût de la littérature des Arabes*, in-8°, ibid., 1781. XV. *Histoire des chevaux, et de leur éducation en Palestine*, Francfort, 1776, in-8°. XVI. *De l'influence des opinions sur le langage, et du langage sur les opinions ;* dissertation qui a remporté le prix de l'académie de Berlin, en 1759, traduit de l'allemand par Merian, Brême, 1762, in-8°. Nous ne citons qu'une très-petite partie des ouvrages de cet infatigable et savant écrivain. L'Introduction au nouveau Testament, publiée pour la première fois en 1750, réimprimée en 1765, en 1777 et en 1788, est, de tous les ouvrages cités, celui qui a eu le plus de succès dans l'étranger. On a commencé à le traduire en anglais. Michaelis avait aussi cultivé la poésie dans sa jeunesse ;

mais ses essais dans ce genre sont au-dessous du médiocre. Heyne et Eichhorn, ses deux illustres collègues, ont payé un tribut à sa mémoire. On a de Heyne : *Memoria viri illustris J. D. Michaelis celebrata in consessu Soc. Reg. Sc. D. 24 septemb.* 1791, *interpret. Ch. G. Heyne.* L'ouvrage de Eichhorn est intitulé : *Réflexions sur le mérite littéraire de J. D. Michaelis*, dans la 5me partie du 3me vol. de la *Bibliothèque universelle de la littérature biblique.* Le surintendant Schulz, élève de Michaëlis, a publié une notice sur lui dans un ouvrage intitulé : *Observations sur le nouveau Testament de Michaëlis* et sur le Commentaire qui y est joint. Ce savant homme a aussi laissé des Mémoires sur sa vie : on peut les consulter avec d'autant plus de fruit qu'ils sont écrits avec candeur et véracité.

MICHAELIS (Chrétien-Frédéric), médecin, fils du précédent, né en 1754, voyagea dans plusieurs contrées de l'Europe, après avoir terminé ses études, et devint en 1779, médecin à l'état-major de l'armée hessoise. Il professa ensuite la médecine et l'anatomie à Cassel et à Marpurg. Il demeura le reste de sa vie attaché à l'université de cette dernière ville, avec le titre de conseiller aulique, et mourut le 17 février 1814. Il était correspondant de l'académie de Philadelphie. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : I. *De Causis commutatæ quarumdam regionum fertilitatis*, Cobourg, 1771. II. *De anginâ polyposâ seu membranaceâ*, Gottingue. 1778. III. Des *Mémoires de Médecine*, Gottingue, 1785, tom. Ier. IV. *Bibliothèque de Médecine pratique*, 1786, tom. I.

MICHAELIS (Chrétien-Frédéric), autre médecin, né à Zittau en 1727, se fixa à Leipsig après avoir terminé ses études, fut médecin praticien de l'école de Saint-Thomas, et ensuite médecin de l'hôpital de Saint-Jean ; il mourut le 29 août 1804. Il a publié un grand nombre de traductions allemandes d'ouvrages de médecine français et anglais. On en trouve le détail dans les *Feuilles provinciales de Haute-Saxe*, octobre, 1804. Il n'a laissé qu'un seul ouvrage de sa composition, et ce n'est qu'une thèse : *De orificii uteri clinicâ atque forensi*, Leipsig, 1756, in-4°.

MICHAELIS (Jean-Benjamin), poète satirique allemand, né à Zittau en 1746, et mort à Halberstadt en 1772, réunissait le feu de Juvénal à la sombre âcreté de Perse. Un de ses amis a donné, en 1780, une édition complète de ses *Œuvres*, à Giessen. Les principaux sont : I. *Des Fables, Odes et Satires*, Leipsig, 1766, in-8°. II. *Pièces détachées*, 1779. III. Des *Opéras comiques*, ibid., 1772. IV. *Des Epîtres*, ibid., 1772.

MICHAELOWITZ. *V.* Alexis.

MICHALLON (Claude), sculpteur, né à Lyon en 1751 dans l'obscurité, montra dès l'enfance du goût pour la sculpture; après avoir modelé long-temps, sans avoir d'autre guide que la nature, il fit quelques statues en bois qui le firent distinguer. Il vint à Paris, et suivit l'école de Bridan, qui lui donna des leçons et le traita avec bonté. Bientôt après il fut employé par Guillaume Coustou à la sculpture des *mascarons* de la partie du Louvre dont le

roi avait ordonné la restauration. Michallon ne borna pas ses vues au simple talent d'un praticien : son génie lui fit entrevoir la valeur de ses moyens et le but qu'il pouvait atteindre ; mais la médiocrité de sa fortune venait sans cesse arrêter ses projets d'étude, lorsqu'il imagina une lampe, à l'aide de laquelle il pouvait travailler la nuit dans son lit. Son aptitude au travail et son courage furent bientôt récompensés par le grand prix de sculpture qu'il remporta. Étant à Rome, il se lia d'amitié avec Drouais, peintre d'histoire, comme lui pensionnaire de France; et lors de la mort de ce dernier, en 1788, il exécuta en marbre le tombeau de son ami, dont la composition avait été mise au concours entre les pensionnaires. Le bas-relief principal de ce monument, que l'on considère comme une des belles productions modernes, représente, dans la proportion de trois pieds six pouces, la peinture, la sculpture et l'architecture traçant à l'envi sur une pyramide le nom de Drouais. Ce monument, placé dans l'église de Sainte-Marie, *in viâ latâ*, à Rome, fut l'époque de la réputation de ce sculpteur. Poursuivi comme Français, lors de l'assassinat de Bassville, il revint à Paris, où il fut employé avec succès pour l'exécution des statues colossales que le gouvernement faisait faire pour la décoration des fêtes nationales, et il remporta le prix de plusieurs concours établis par le comité d'instruction publique pour l'ornement de nos places. Le projet qui lui fit le plus d'honneur est celui qu'il composa pour le terre-plein du Pont-Neuf, qui n'a point été exécuté. Michallon a composé plusieurs modèles de pendule d'un genre nouveau, et beaucoup mieux appropriés au sujet que tous ceux que l'on faisait avant lui ; on remarque entre autres celui représentant l'*Amour et Psyché*, dans la proportion de deux pieds, qu'il exécuta lui-même en bronze pour un ami. Ces figures délicieuses sont modelées avec soin, et l'on y retrouve le style sévère de l'antique uni à un dessin pur et gracieux. Son dernier ouvrage fut le modèle d'une statue de grandeur naturelle représentant Caton d'Utique, qu'il devait exécuter en marbre pour la salle du corps législatif. Ce sculpteur mourut à l'âge de 48 ans, en 1799, des suites d'une chute qu'il fit au théâtre Français, en travaillant à des bas-reliefs que l'on a fait disparaître depuis ce temps-là. On lui doit aussi le beau buste de Jean Goujon.

MICHAUD. *V.* Arçon (d').

MICHAUD (Jean-Baptiste), né à Pontarlier, fut nommé pendant la révolution administrateur du département du Doubs. En 1791, il fut élu député à l'assemblée législative et ensuite à la convention nationale. Il vota dans cette dernière assemblée la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Il passa au conseil des cinq-cents en 1795 et en sortit en mai 1798. Il devint président du tribunal criminel de son département, et fut appelé au conseil des anciens en mars 1799. Forcé de quitter la France par la loi du 12 janvier 1816, il est mort près de Lausanne vers la fin de 1819. Il était le seul banni auquel on eût permis de rester en Suisse.

MICHAULT - TAILLEVENT (Pierre), poète français du 15e

siècle, sujet de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et secrétaire de son fils, Charles, comte de Charolais. On ignore l'époque et le lieu de sa naissance, ainsi que les particularités de sa vie; on sait seulement qu'en 1466 il était secrétaire du comte de Charolais, et qu'il lui dédia un ouvrage de sa composition, intitulé : *Le Doctrinal du temps présent, ou de la cour*, dont on connaît plusieurs éditions; la première in-4°, goth., sans date, ni lieu : la deuxième, à Genève, in-8°, 1522. Cet ouvrage, divisé en douze chapitres, en prose et en vers, est, suivant l'usage du temps, une allégorie continuelle. La vertu, sous la forme d'une femme fugitive, éplorée, montre à l'auteur tous les vices du siècle, qui sont personnifiés dans son ouvrage. Ils y parlent et agissent selon leurs caractères respectifs; les moines ne sont point ménagés dans cette critique des mœurs :

Quant Jacobins ou les frères Mineurs,
Pour vous monstrer, seront nos sermoneurs,
N'en suivez point leurs dits et leurs paroles;
Ains blasmez leur vie et leurs mœurs,
Disant qu'ils sont plus horribles pécheurs
Que ceux qu'ils vont menant à leur escole.

Michault a composé aussi la *Danse aux aveugles*, poëme dialogué et mêlé de vers et de prose, dont les interlocuteurs sont l'Auteur et l'Entendement. Le but de ce poëme est de montrer que dans ce monde tout est assujetti à trois guides aveugles, l'amour, la fortune et la mort. Cet ouvrage a eu beaucoup d'éditions; une à Paris, et une autre à Lyon, toutes deux in-4°, gothiques et sans date; une troisième à Lyon, in-8°, 1543. La quatrième et la plus ample a été imprimée à Lille, in-12, 1748, etc. On y a joint deux complaintes sur la mort de la comtesse de Charolais, qui sont du même auteur. L'éditeur a de plus accru son volume de diverses pièces de vers, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne : I. *Le Testament de Mᵉ Pierre de Nesson*. II. *Le Miroir des dames par Bouton*. III. *Le Petit Traittiet du malheur de France*. IV. *La Confession de la belle fille*, pièce galante et ingénieuse, qui a pu servir de type à l'auteur moderne de la *Confession de Zulmé*. On y trouve aussi des ballades, des proverbes, etc. Le volume est terminé par le *Début de l'homme mondain et du religieux*, et par un Vocabulaire des mots hors d'usage. Le manuscrit sur lequel a été faite cette édition est à la bibliothèque du Roi.

MICHAULT (Jean-Bernard), philologue, contrôleur ordinaire des guerres en Bourgogne, avocat au parlement de Dijon, né en cette ville en 1707, mort en 1770, est connu par des *Mélanges historiques*, en 2 vol. in-12, Paris, 1754; et par la *Vie de l'abbé Lenglet du Fresnoy*, 1761, in-12. Ces deux ouvrages prouvent des connaissances littéraires et bibliographiques. Outre la part considérable qu'il prit à la publication des mémoires de Nicéron, aux éloges de quelques auteurs français, etc. on lui doit encore : I. *Dissertation historique sur le vent de Galerne*, Bâle (Dijon), 1741, in-12; publiée sous le nom de Mureau de Cherval. II. *Explication des dessus de tombeaux des ducs de Bourgogne, qui sont à la chartreuse de Dijon*, Nuits, 1736, in-4°, et Dijon, 1737, in-8°; publiée sous le nom

de J. P. Gelguin, peintre. III. *Mélanges historiques et philologiques*, Paris, 1724, 2 vol. in-12. IV. La *Vie de l'abbé Lenglet*. V. *Lettre sur la situation de la Bourgogne par rapport à la botanique*, in-8°. Une édition des lettres choisies de la Rivière; elles sont précédées de sa vie, Paris, 1751, 2 vol in-12, etc.

MICHAULT (Jean), né en 1632 à Villeneuve en Brie, s'attacha beaucoup, selon Devaux, à la doctrine chirurgicale d'Hippocrate, et excella dans les cures des maladies vénériennes, et dans celles dont ses confrères désespéraient. Michault fut persécuté pour un ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Le Barbier médecin, ou les Fleurs d'Hippocrate, dans lequel la chirurgie a repris la queue du serpent*, Paris, 1672, in-12. Son second ouvrage, dont le même Devaux dit, dans son *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, que le style en est vif, enjoué et ressemblant à celui de Rabelais, a pour titre : *Discours de chirurgie pour l'explication des nouvelles machines pour les os, pour la maladie vénérienne, lorsqu'elle y fait des nodus et exostoses, et des anchyloses aux jointures, avec l'art de la guérir méthodiquement par la seule application du mercure*, Paris, 1682, in-8°.

MICHAUX (André), associé à l'institut de France, membre des sociétés d'agriculture de Paris et de Charlestown, né à Versailles le 7 mars 1746, fut instruit dans la botanique par les célèbres Lemonnier et de Jussieu. En 1779 il voyagea en Angleterre, d'où il rapporta un grand nombre d'arbres, qu'il planta dans les jardins de M. Lemonier, et de M. de Noailles. En 1780, il alla herboriser sur les montagnes d'Auvergne, parcourut celles des Pyrénées, passa de là en Espagne, et en rapporta des graines qui furent distribuées au jardin des plantes et aux botanistes cultivateurs. En 1782, il fut envoyé en Perse par Monsieur, frère du roi, et s'y rendit par Alep, Bagdad et Bassora; il séjourna quelques mois dans cette dernière ville, pour prendre des informations sur le pays et s'instruire à fond de la langue persane, dont il écrivit un dictionnaire qui forme un très-gros volume. La Perse était alors en proie aux guerres civiles, et les Arabes en ravageaient les frontières. Michaux essaya d'y entrer par Boucher, port du golfe Persique; mais il fut pris et dépouillé par les Arabes, qui ne lui laissèrent que ses livres. Il fut réclamé par de Latouche, consul anglais à Bassora, qui lui fournit les moyens de continuer son voyage. Il se rendit à Schias, de là à Ispahan, où il guérit le roi d'une maladie incurable pour les médecins du pays. Il parcourut pendant deux ans la Perse, depuis la mer des Indes jusqu'à la mer Caspienne, et y recueillit plusieurs observations de botanique. Il trouva près de Bagdad, dans les ruines d'un palais connu sous le nom de Jardin de Sémiramis; près du Tigre, un monument persépolitain très-bien conservé, déposé aujourd'hui au cabinet des antiques de la bibliothèque du roi. L'inscription dont il est chargé a exercé inutilement nos antiquaires. Michaux se proposait de visiter les contrées à l'est de la mer

Caspienne, et d'aller ensuite dans le Thibet et dans le royaume de Cachemire, lorsqu'il fut rappelé en France. Il revint à Paris en juin 1785, rapportant un herbier magnifique et une nombreuse collection de graines. On doit à ce voyageur plusieurs plantes aujourd'hui très-connues des botanistes amateurs. Le gouvernement désirant enrichir la France de plusieurs arbres qui croissent dans l'Amérique septentrionale, le chargea de cette mission; il arriva à New-York en octobre 1785, et pendant douze ans il parcourut dans tous les sens cette vaste contrée, dont la plus grande partie est encore inhabitée, depuis la Floride jusqu'à la baie d'Hudson, et depuis le Cassade jusqu'au Mississipi. Il n'eut souvent dans ces déserts d'autres guides que les astres et les sauvages. Il envoya en France soixante mille pieds d'arbres et quarante caisses de graines; mais la révolution ayant suspendu le paiement de ses appointemens, il engagea toute sa fortune pour fournir aux frais de ses voyages: se voyant sans ressource, il revint en Europe. Le vaisseau qui l'amenait fut brisé par une tempête sur les côtes de Hollande: il perdit les malles contenant ses effets, et ne conserva que les caisses de ses collections. Arrivé à Paris le 25 décembre 1797, il sollicita vainement, pendant trois ans, le paiement de ses appointemens de sept ans; on ne lui accorda que de légères indemnités. Pressé par le besoin, son ame forte n'en fut point affoiblie; il vécut dans Paris comme il faisait au milieu des sauvages, couchant sur une peau d'ours, et vivant de mets grossiers qu'il apprêtait lui-même. Il se décida enfin à suivre le capitaine Baudin dans l'expédition de la Nouvelle-Hollande, et partit avec lui en octobre 1801. Il le quitta à l'île de France, et mourut en novembre 1802, sur la côte de Madagascar, où il avait entrepris de pénétrer pour faire des collections dans l'intérieur de cette île. Michaux a enrichi le jardin du muséum, et ceux de plusieurs particuliers, d'un grand nombre de plantes inconnues ou peu répandues avant lui. On a de lui une *Histoire des chênes de l'Amérique septentrionale*, Paris, 1801, in-fol; un *Mémoire sur les dattiers*, avec des observations sur les moyens de faire fleurir l'agriculture dans les colonies occidentales; une *Flore de l'Amérique septentrionale*, écrite en latin, et enrichie de 52 gravures, Paris, 2 vol. in-8°. L'administration du muséum a arrêté que le buste de Michaux serait placé sur la façade de la serre tempérée avec ceux de Commerson, de Dombay, et des autres botanistes voyageurs qui ont enrichi les collections.

MICHÉE (*qui est semblable à Dieu*), dit l'*Ancien*, fils de Jemla, prophète dans le royaume d'Israël sous le règne d'Achab, l'an 897 avant Jésus-Christ, fut mis en prison pour avoir annoncé à ce prince que la guerre qu'il avait entreprise avec Josaphat, roi de Juda, contre les Syriens, aurait un mauvais succès. L'événement confirma sa prédiction: Achab fut tué. C'est de ce prophète qu'il est fait mention dans le 22° chapitre du 3° livre des Rois.

MICHÉE, le sixième des douze petits prophètes, surnommé le *Morasthi*, parce qu'il était de Mo-

rasthi, bourg de Judée, prophétisa pendant près de cinquante ans, sous les règnes de Jonathan, d'Achaz et d'Ezéchias, depuis l'année 740 jusqu'à 724 avant J.-C. On ne sait aucune particularité de sa vie ni de sa mort. Sa prophétie en hébreu ne contient que sept chapitres; elle est écrite contre les royaumes de Juda et d'Israël, dont il prédit les malheurs et la ruine en punition de leurs crimes. Il annonce la captivité de deux tribus, opérée par les Chaldéens, et celle des dix autres par les Assyriens, et leur première délivrance par Cyrus. Après ces tristes prédictions, le prophète parle du règne du Messie, et de l'établissement de l'Eglise chrétienne. Il annonce la naissance du Messie à Bethléem, sa domination qui doit s'étendre jusqu'aux extrémités du monde, et l'état florissant de son Eglise. (*Voy.* les *Saints de l'ancien Testament* de BAILLET.)

MICHEL Ier, CUROPALATE, surnommé *Rangabé*, empereur d'Orient, épousa Procopie, fille de l'empereur Nicéphore, et lui succéda en 811, au préjudice de Staurace son beau-frère. Son premier soin fut de réparer les maux que Nicéphore avait faits au peuple. Il diminua les impôts, renvoya aux sénateurs les sommes qu'on leur avait enlevées, essuya les larmes des veuves qui avaient vu leurs maris immolés à la cruauté de Nicéphore, pourvut aux besoins de leurs enfans, fit rétablir les images dans les églises, et distribua de l'argent aux pauvres et au clergé. Après avoir réglé l'intérieur de l'empire, il s'occupa de l'extérieur. Il eut une guerre à soutenir contre les Sarrasins, et il en triompha par la valeur de Léon l'Arménien, général de ses troupes. Il ne fut pas si heureux contre les Bulgares, qui s'emparèrent de Mésembrie, place forte, la clef de l'empire sur le Pont-Euxin. Léon profita de cette circonstance pour s'emparer de la couronne, et se révolta. Michel aima mieux abandonner le diadème, que de le conserver au prix du sang de ses peuples. Il descendit du trône le 11 juillet 813, se réfugia dans une église avec sa femme et ses enfans, et prit l'habit monastique. Léon leur laissa la vie, et pourvut à leur subsistance. Cet empereur infortuné avait toutes les vertus d'un particulier. Il se montra bon mari, père tendre, prince religieux; mais s'il fut chéri de de ses peuples, il fut méprisé des soldats. Accablé d'ennemis au dedans et au dehors, il manqua, ou des vertus guerrières, ou des forces qui étaient nécessaires dans les conjonctures de son règne. Théophilacte, son fils aîné, enfermé avec lui, fut privé des marques distinctives de son sexe, afin que les peuples ne fussent point tentés de le placer sur le trône. Il existe de ce prince des médallles en or et en bronze.

MICHEL II, LE BÈGUE, né à Amorium, dans la haute Phrygie, d'une famille obscure, plut à l'empereur Léon l'Arménien, qui l'avança dans ses troupes, et le fit patricien. Sa faveur excita l'envie; il fut accusé d'avoir conjuré contre l'empereur, mis en prison, et condamné à être brûlé. Le malheureux aurait été exécuté le même jour, veille de Noël, si l'impératrice Théodosie n'eût représenté à l'empereur que c'était manquer de respect pour la fête. Léon différa l'exécution, en disant : « Je fais ce que vous vou-

les; mais vous verrez ce qui en arrivera.» En effet, la nuit même il fut assassiné dans son palais. Michel, tiré de prison, et salué empereur d'Orient, l'an 820, rappela aussitôt ceux qui avaient été exilés pour la défense des images; mais quelque temps après, de protecteur des catholiques il devint leur plus violent persécuteur. Il voulut forcer à observer le sabbat, à célébrer la Pâque selon l'usage des Juifs. Sa cruauté fit des rebelles. Euphémius, général des troupes de Sicile, ayant enlevé une religieuse, l'empereur envoya ordre de lui couper le nez et de le mettre à mort. Le coupable, à cette nouvelle, se fait proclamer empereur, et se met sous la protection des Sarrasins d'Afrique. Les barbares lui envoient des troupes, et soumettent presque toute l'île; mais Euphémius est tué devant la ville de Syracuse qu'il assiégeait. Les Sarrasins continuèrent la guerre après sa mort, s'emparèrent de toute l'île, et de ce que l'empereur d'Orient possédait dans la Pouille et la Calabre. Loin de s'affliger de ces revers, l'épicurien Michel en faisait des plaisanteries. « Vous voilà délivré d'un pesant fardeau, dit-il à l'un de ses ministres, en apprenant la perte de la Sicile. — Oui, reprit le ministre, encore deux ou trois soulagemens pareils, et nous serons délivrés de l'empire.» Le lâche Michel, tranquille à Constantinople, s'abandonnait aux plaisirs des femmes et de la table. Ses excès lui causèrent la mort, le 1er octobre 829. Il eut tous les vices, et connut tous les crimes. Il sembla n'être monté sur le trône que pour le déshonorer. Son ignorance était si grande, qu'il ne savait ni lire ni écrire. Tous les gens de lettres étaient en butte à sa haine, et c'était y avoir un droit assuré que d'être doué de quelque talent ou de quelque vertu. Il y a des médailles de ce prince en or et en bronze.

MICHEL III, PORPHYROGÉNÈTE, empereur d'Orient, né en 836, succéda à Théophile, son père, le 22 janvier 842, sous la régence de Théodora sa mère. Cette vertueuse princesse rétablit le culte des images, et mit fin à l'hérésie des iconoclastes, que Léon l'Isaurien avait introduit 120 ans auparavant, et qui n'avait cessé depuis de déchirer l'empire. Elle renouvela ensuite le traité de paix avec Bogoris, roi des Bulgares, en 844, et lui rendit sa sœur, qui, devenue chrétienne dans les fers, porta la foi dans son pays. Bardas, frère de Théodora, jaloux de son autorité, s'empara tellement de l'esprit de Michel, en favorisant ses débauches, que ce prince, par son conseil, obligea sa mère de se faire couper les cheveux, et de se renfermer dans un monastère avec ses filles. Saint Ignace, patriarche de Constantinople, n'ayant pas voulu la contraindre d'embrasser l'état monastique, et reprochant sans cesse à Bardas ses déréglemens, on le chassa de son siége, et Photius fut mis à sa place en 857, année qu'on peut regarder comme l'époque de l'origine du schisme qui sépare encore aujourd'hui les Églises grecque et latine. Michel, après avoir laissé régner Bardas avec le titre de César, le fit mourir en 866, parce qu'il lui était devenu suspect, et associa Basile-le-Macédonien à l'empire. Basile, voyant que Michel se faisait mépriser de tout le monde par ses déréglemens, l'exhorta à changer

de conduite; et pour l'y engager plus efficacement, lui donna l'exemple de la conduite que devait tenir un empereur. Michel ne put souffrir ce censeur rigide; il voulut le déposer, et mettre à sa place un rameur. Comme il ne pouvait y réussir, il forma le dessein de le faire périr; mais Basile en fut instruit, et le fit assassiner le 24 septembre 867. Il ne laissa point d'enfans. Michel III doit être mis au nombre des monstres qui ont déshonoré l'empire. Il s'abandonna à toutes ses passions. Le meurtre, l'inceste, le parjure, furent les voies par lesquelles il apprit sa puissance aux peuples. Il commit tous les crimes, et ne fit aucune action digne d'un empereur. L'intérêt de l'état ne fixa jamais son attention. Comme un autre Néron, son goût dominant était de faire voler un char sur la poussière du cirque. Un jour qu'il était au spectacle, on vint l'avertir que les Sarrasins avaient fait une irruption sur le territoire de l'empire, il répondit: « C'est bien le temps de me parler des Sarrasins, lorsque je suis occupé à faire passer de droite à gauche un coureur pour qui je m'intéresse! » Les empereurs avaient fait bâtir de distance en distance de grandes tours, pour faire passer des signaux lorsque les ennemis pénétraient dans l'empire. Quelqu'une de ces alarmes ayant troublé une course de chevaux, l'empereur en fut tellement irrité, qu'il fit abattre toutes ces tours, qui étaient un des boulevards de l'état. Michel consuma ses forces en se livrant aux excès de la débauche. Echauffé par le vin, dans ses orgies nocturnes, il donnait les ordres les plus sanguinaires, et lorsqu'au retour de sa raison l'humanité se faisait entendre, il approuvait la désobéissance salutaire de ses serviteurs. Il tournait en ridicule la religion de son pays avec une liberté étonnante pour son temps. Il faisait prendre à un bouffon de sa cour une robe de patriarche; douze individus, au nombre desquels était l'empereur lui-même, revêtus d'habits sacerdotaux, représentaient les douze métropolitains. Les acteurs de cette farce impie maniaient et profanaient les vases sacrés, administraient le sacrement de la communion dans du vinaigre et de la moutarde. Un jour de grande fête, l'empereur et ses bouffons couraient les rues, montés sur des ânes; ils rencontrèrent le véritable patriarche à la tête de son clergé, et par leurs acclamations licencieuses, par leurs gestes obscènes, ils déconcertèrent la gravité de la procession chrétienne. Quand il avait triomphé aux jeux de la course du char, il se faisait couronner par une statue de la Vierge. Peu de jours avant de faire mourir le César Bardas, il fit, pour détourner les soupçons de ce prince, dresser un écrit par Photius, patriarche, dans lequel il jurait n'avoir aucune intention de lui nuire; et cet écrit fut signé avec une plume trempée dans le sang de Jésus-Christ. Cette profanation était alors en usage dans l'Eglise: plusieurs conciles y ont eu recours. On a des médailles de Michel III en or.

MICHEL IV, le Paphlagonien, homme d'une obscure naissance, ainsi nommé, parce qu'il était né en Paphlagonie, monta sur le trône impérial d'Orient, après Romain Argyre, en avril 1034, par les intrigues de l'impératrice Zoé. Cette princesse, amoureuse

de lui, procura la couronne à son amant, en faisant mourir l'empereur, son mari. Peu propre au gouvernement, il en abandonna le soin à l'eunuque Jean, son frère. Zoé, trompée dans ses espérances, voulut s'en venger, et n'y réussit pas. Michel, agité par les remords, tomba peu de temps après dans des convulsions qui le mirent hors d'état de tenir les rênes de l'empire. Il eut néanmoins de bons intervalles, et fit la guerre avec succès, par ses deux frères, contre les Sarrasins et contre les Bulgares. Après avoir soumis ces peuples, il se retira dans un monastère, en 1041, y prit l'habit religieux, et y mourut le 10 décembre de la même année. Michel monta sur le trône par un crime; mais dès qu'il y fut monté, il fit régner la vertu. Son esprit se dérangea : il ne lui resta de raison que pour sentir son malheur, connaître l'impuissance où il était de régner, et la nécessité de céder sa place à un autre; et il eut la force de le faire. Cette action diminua un peu l'horreur du meurtre dont il s'était souillé.

MICHEL V, dit *Calafate*, parce que son père était calfateur de vaisseaux, succéda, en 1401, à Michel IV, son oncle, après avoir été adopté par l'impératrice Zoé; mais, au bout de quatre mois, craignant que cette princesse ne le fit périr, il l'exila dans l'île du Prince. Le peuple, irrité de cette ingratitude, se souleva contre Michel. On lui creva les yeux, et on le renferma dans un monastère en 1042. Zoé et Théodora, sa sœur, régnèrent ensuite environ trois mois ensemble; et ce fut la première fois qu'on vit l'empire soumis à deux femmes. Michel perdit sur le trône la réputation qu'il avait acquise étant simple particulier, d'homme habile, intelligent, capable de former de grands projets, et aussi propre à les exécuter. Il devint ingrat, soupçonneux, inhumain, cruel à l'excès; et ses vices éclatèrent principalement aux dépens des personnes qui ne devaient attendre de lui que de la reconnaissance ou des bienfaits.

MICHEL VI, Stratiotique (c'est-à-dire guerrier), empereur d'Orient, régna au mois d'août 1056, après l'impératrice Théodora, qui l'avait nommé son successeur à cause de sa naissance et de ses grandes richesses. Mais il était vieux, et n'avait pas le talent de gouverner. Pour se rendre agréable au sénat et au peuple, il choisit parmi eux les gouverneurs et les autres principaux officiers de l'empire. Les officiers de l'armée, irrités de cette préférence, élurent pour empereur Isaac Comnène en 1057. Michel Cerularius, patriarche de Constantinople, qui ne disposait pas à son gré de Michel, voulait avoir un empereur qui dépendit de lui. Il fit soulever le peuple, feignit de le calmer; et paraissant céder à la force et au désir de préserver l'empire d'une ruine entière, il fit ouvrir les portes de Constantinople à Isaac Comnène. En même temps il envoya quatre métropolitains à Michel VII, qui lui déclarèrent qu'il fallait nécessairement, pour le bien de l'empire, qu'il y renonçât. « Mais, dit Michel aux métropolitains, que me promet donc le patriarche au lieu de l'empire? — Le royaume céleste, lui répondirent les métropolitains. » Michel quitta sur-le-champ la pourpre, le dernier

jour de l'an 1057, et se retira dans sa maison ou dans un monastère. Pendant sa courte administration, livré à ceux qui l'avaient placé sur le trône, il avait donné tout à la faveur et rien au mérite. Il mit dans les premières charges des hommes du commun, sans expérience, sans capacité, sans connaissance de leurs devoirs. Espérant que l'affection du peuple lui conserverait le diadème, il s'occupa uniquement à la gagner, et négligea de se concilier les gens de guerre, qui pouvaient seuls le maintenir sur le trône.

MICHEL VII (Ducas), *Parapinace*, ainsi nommé du monopole qu'il fit du blé dont il diminua la mesure, empereur d'Orient, était fils aîné de Constantin Ducas et d'Eudoxie. Cette princesse, après la mort de son époux, gouverna d'abord l'empire avec ce fils, Andronic et Constantin, ses deux autres enfans : puis s'étant remariée, au bout de sept mois, à Romain Diogène, elle le fit nommer empereur. Mais cet usurpateur ayant été pris, en 1071, par les Turcs, Michel remonta sur le trône. Nicéphore Botoniate se souleva contre lui, et s'empara de Constantinople, avec le secours des Turcs, en avril 1078. Michel fut relégué dans le monastère de Stude, et en fut retiré dans la suite pour être fait archevêque d'Ephèse. C'était un prince faible, qui abandonna les rênes de l'empire à ceux qui voulurent s'en saisir, et ne s'occupa que de jeux d'enfant. Les ennemis ravagèrent ses états, ses ministres ruinèrent les peuples ; et le prince ne sentit ses malheurs que quand il en fut accablé.

MICHEL VIII (Paléologue), régent de l'empire d'Orient, durant la minorité de Jean Lascaris, monta sur le trône à sa place, en 1260, puis fit crever les yeux à ce jeune prince son pupille, malgé les sermens de fidélité qu'il lui avait faits. L'année d'après il reprit Constantinople sur Beaudouin II. Cette ville avait été possédée 58 ans par les Français. Il travailla beaucoup, pendant son règne, à la réunion des églises orientale et occidentale. Urbain V, qui occupait alors le siége de saint Pierre, témoigna une grande joie des dispositions de Michel Paléologue, et du désir qu'il avait de conclure cette importante affaire. « En ce cas, dit-il à l'empereur, nous vous ferons voir combien la puissance du saint Siége est utile aux princes qui sont dans sa communion. S'il leur arrive quelque guerre ou quelque division, l'Église romaine, comme bonne mère, leur ôte les armes des mains, et par son autorité les oblige à faire la paix..... Si vous rentrez dans son sein, continue-t-il, elle vous appuiera, non-seulement du secours des Génois et des autres Latins, mais, s'il est besoin, de toutes les forces des rois et des princes catholiques du monde entier. Mais, tant que vous serez séparé de l'obéissance du saint Siége, nous ne pouvons souffrir, en conscience, que les Génois, ni quelques autres Latins que ce soit, vous donnent du secours. » La réunion de l'Église grecque et de l'Église latine devint donc un objet de politique, et l'empereur qui en signa l'acte, en avril 1277, envoya au pape la formule de sa profession de foi et du serment d'obéissance. Cette réunion déplut aux Grecs, et n'intéressa

guère les Latins, parce que ceux-ci n'y virent que l'ouvrage de la ruse et de la nécessité. Le pape Martin IV, ne la croyant pas sincère, excommunia Michel, le 18 novembre 1281, comme fauteur du schisme et de l'hérésie des Grecs. L'excommunication était conçue en ces termes : « Nous dénonçons excommunié Michel Paléologue, que l'on nomme empereur des Grecs, comme fauteur de leur ancien schisme et de l'hérésie; et nous défendons à tous rois, princes, seigneurs et autres, de quelque condition qu'ils soient, et à toutes les villes et communautés, de faire avec lui, tant qu'il demeurera excommunié, aucune société ou confédération, ou de lui donner aide ou conseil dans les affaires pour lesquelles il est excommunié. » Martin IV renouvela cette excommunication trois fois, et elle subsistait encore l'an 1282, lorsque Michel mourut, le 11 décembre, accablé de chagrin et d'ennui. Les Grecs lui refusèrent la sépulture ecclésiastique, parce qu'il avait voulu les soumettre aux Latins, et leurs historiens le peignirent comme un monstre. Son ambition, à la vérité, lui fit commettre des crimes; le désir de conserver son pouvoir le rendit souvent artificieux et cruel : la postérité lui reprochera toujours le meurtre du jeune Lascaris. Mais s'il n'eût pas les vertus d'un monarque, il en eut quelquefois les talens. Il sut persuader par son éloquence, se faire des amis par sa politique, et fit trembler ses ennemis par son courage. On a quelques *Lettres* de Michel Paléologue aux papes saint Grégoire et Jean XX — Il ne faut pas le confondre avec MICHEL PALÉOLOGUE, qui, couronné empereur en 1214, gouverna l'empire sous son père Andronic, dit *le Vieux*, et mourut l'an 1220.

MICHEL Ier, dit GIORGIEWRITZ, fils de Georges ou Jouri Ier, succéda à son frère André dans le grand-duché de Russie. Les états avaient d'abord élu pour souverains les deux fils d'André; mais les deux princes convinrent de partager avec leur oncle l'autorité souveraine. Michel eut en partage le duché de Wladimierz, et se fit chérir de ses sujets par ses belles qualités et sa bravoure. Il mourut en 1177.

MICHEL, grand-duc de Kiew ou Kiowoccupait cette place importante, lors de l'irruption des Tartares en Russie. Les Tartares s'emparèrent de Kiow, que les habitans défendirent long-temps avec un courage héroïque. Michel qui s'était retiré dans la principauté de Czernikof qui lui appartenait, reçut ordre de venir rendre hommage au grand khan Batou. Il s'y rendit; mais ayant refusé de se soumettre au cérémonial, il fut mis à mort en 1245.

MICHEL II, dit JAROSLAVITZ, ou fils de d'Jaroslaw, succéda en 1304 à André III, et fut confirmé par le grand khan de Tartarie. Mais dans la suite il fut supplanté auprès du khan par le prieur George, duc de Moscou. Le khan donna même à ce dernier une de ses sœurs en mariage, et lui accorda le titre de grand prince de Russie. Michel ne voulant point se dépouiller de la dignité suprême, prit les armes et vainquit George, dont l'épouse tomba au pouvoir du vainqueur, et mourut quelque temps après. Aussitôt George fit courir le bruit qu'elle avait été empoisonnée; et Michel

s'étant rendu à la cour du grand khan pour répondre à cette accusation, fut mis à mort après avoir enduré les plus cruels tourmens. Il mourut en 1317.

MICHEL-FOEDEROWITZ ou ROMANOF, czar de Russie, élu en 1613, dans des temps difficiles, descendait d'une fille du czar Jean Basilowitz. Quoiqu'il ne fût âgé que de 17 ans, il travailla, de concert avec ses ministres, à terminer la guerre que les Russes avaient avec la Pologne et la Suède, qui l'une et l'autre avaient voulu leur donner un roi. Les Polonais, après s'être avancés jusqu'à Moscou, conclurent une trêve de 14 ans. Les Suédois firent aussi la paix, et restèrent en possession de l'Ingrie. Michel avait commencé son règne par le supplice du fils du second imposteur Démétrius, de peur que ce rejeton ne causât des troubles dans l'empire. Se voyant tranquille, il pensa à policer ses états; mais cet ouvrage était réservé au czar Pierre. Michel, peint comme un prince doux et ami de la paix, mourut en 1645, âgé de 49 ans, dont il avait passé près de trente trois ans sur le trône.

MICHEL, vaivode de Valakie, entra dans la ligue formée en 1595 par l'empereur Rodolphe, contre les Ottomans, et reconquit Bucharest et Tergovist. L'empereur d'Allemagne le nomma général de l'armée impériale en 1600. Michel reconquit la Transylvanie sur le cardinal Battori, à qui Sigismond l'avait cédée. Basta, général allemand, jaloux de la faveur de Michel, l'accusa d'entretenir des intelligences avec les Ottomans, et le fit lâchement assassiner dans sa tente. Michel tua plusieurs de ses meurtriers, et tomba percé de coups.

MICHEL (JEAN), de Nimes, né en cette ville vers le milieu du 17ᵉ siècle, célèbre par ses poésies gasconnes, surtout par son *Poëme sur les embarras de la foire de Beaucaire*, de plus de 4200 vers, Nîmes, in-8°, vivait dans le 17ᵉ siècle. Cet ouvrage, réimprimé dans le recueil des *Poëtes gascons*, Amsterdam, 1700, 2 vol. in-8°, est le fruit d'une imagination peu réglée. — Un autre MICHEL (Guillaume) de Tours, cultivait la poésie au commencement du 16ᵉ siècle. Il traduisit les Géorgiques en vers.

MICHEL-CÉRULAIRE. *Voy.* CERULARIUS.

MICHEL-ANGE (BUONAROTI), vit le jour le 6 mars 1474, à Chiusi, en Toscane, d'une famille ancienne. Il naquit peintre. Ses parens furent obligés de lui donner un maître, qui fut bientôt surpassé par son disciple. A l'âge de 16 ans, il faisait des ouvrages que l'on comparait à ceux de l'antiquité. Jules II, Léon X, Clément VII, Paul III, Jules III, Paul IV, François Iᵉʳ, Charles-Quint, Côme de Médicis, la république de Venise, Soliman même, empereur des Turcs, firent usage de ses talens. Ce fut Jules II qui l'appela à Rome, où il peignit à fresque la chapelle Sixtine. Son dessein était de travailler à cet ouvrage avec le plus grand soin; mais l'humeur impétueuse et impatiente du pontife troublait trop souvent l'artiste. Ce pape lui dit un jour, dans un transport de colère: « Si vous ne finissez promptement, je vous ferai jeter du haut en bas de vos échafauds. » Michel-Ange se pressa de finir, et négligea même, pour

avoir plus tôt fait, d'enrichir d'or les draperies de ses figures, et de les orner de couleurs éclatantes. Lorsque Jules II vint les voir, il prétendit qu'elles n'étaient point aussi riches que les autres tableaux du même artiste. Michel-Ange, sensible à ce reproche, lui répondit fièrement : « Les personnages que j'ai représentés ne portaient ni or ni parure; c'étaient de vrais chrétiens qui méprisaient les richesses. » Le pontife, sentant le besoin qu'il avait d'un tel peintre, le caressait après l'avoir maltraité. Un jour qu'il lui avait refusé la permission d'aller à Florence, et qu'il s'était emporté jusqu'à le frapper de son bâton, il lui envoya cinq cents écus pour l'apaiser, et lui fit faire ses excuses. L'artiste, voyant le résultat de l'humeur fougueuse du pape, ne s'en fâcha plus et ne fit qu'en rire. Pendant le séjour de Jules à Bologne, où il avait été pour réprimer une sédition, il fit faire sa statue en bronze, et de forme colossale. Cette figure élevait un bras avec tant de fierté, que le pontife, en voyant le modèle, demanda à Michel-Ange « s'il donnait la bénédiction ou la malédiction. — Elle avertit les Bolonais, lui répondit Michel-Ange, d'être plus sages à l'avenir. » Léon X se plaisait à s'entretenir avec lui. Il voulut l'engager à effacer de son tableau de l'enfer la figure d'un damné qui ressemblait trait pour trait à un cardinal dont le peintre avait voulu se venger. Mais Michel-Ange refusa de satisfaire le pontife, en lui disant: *In inferno nulla redemptio.* Rome fut illustrée par les fruits de son génie. Il réforma le dessin de l'église Saint-Pierre, tracé et exécuté en partie par Bramante, et fit continuer ce superbe édifice. Il n'y manquait plus que la coupole, quand il mourut à Rome en 1564; et elle fut faite sur le modèle qu'il avait formé. Côme de Médicis fit enlever son corps la nuit pour le porter à Florence. Les beaux esprits, les savans et artistes de cette ville s'occupèrent à l'envi de lui faire des obsèques magnifiques. L'académie de peinture arrêta le matin que quiconque manquerait le soir de venir honorer le corps de Michel-Ange, serait exclu de la société. On lui éleva un catafalque superbe, décoré de statues, d'emblêmes et de peintures. Les époques les plus intéressantes de sa vie y étaient représentées. On accourut de toutes parts à cette cérémonie. Le Varchi prononça l'oraison funèbre, et Léonard Salviati un discours en son honneur. Ces deux productions de la reconnaissance furent publiées avec une foule d'inscriptions et d'éloges en vers. Bientôt après cette décoration passagère, on éleva à Michel-Ange un mausolée plus durable, et dont les marbres furent donnés par le grand-duc. Ce mausolée subsiste encore; mais les vrais monumens de la gloire de Michel-Ange sont ses ouvrages. Les plus beaux sont: I. *Le Jugement universel*, peint à fresque avec une énergie qui fait frissonner. II. *Un Cupidon* en marbre, grand comme nature, différent de celui à qui il cassa un bras et qu'il enterra dans une vigne, pour faire illusion aux amateurs de l'antiquité. III. *Sa statue de Bacchus*, qui trompa Raphaël par son extrême beauté, et qu'il attribua sans hésiter à Phidias ou à Praxitelle. Son pinceau était fier, terrible et sublime. Il rend la nature dans tout son éclat. Il ne lui manqua que

d'avoir sacrifié aux graces. Il y a trop de fierté dans ses airs de tête, trop de tristesse dans son coloris, et quelquefois trop de bizarrerie dans ses compositions. Son tableau du **Jugement universel** n'en est pas exempt. On ne réfute plus le conte « qu'il avait attaché un homme en croix pour mieux représenter les traits du Christ mourant. » Michel-Ange n'avait pas besoin de cette ressource : elle est d'ailleurs entièrement opposée à ce qu'on rapporte de son caractère et de ses mœurs. La plus grande partie de ses chefs-d'œuvres de sculpture et de peinture est à Rome ; le reste est répandu à Florence, dont il fonda l'école ; à Bologne, à Venise et ailleurs. Le musée du Louvre a possédé quelques-uns de ses tableaux. On en trouvait aussi plusieurs au Palais-Royal. Ascanio Condivi, son élève, a donné sa vie en italien, dont la dernière édition est de Florence, 1746, in-fol., figures. On en trouve les principaux traits dans celle que l'abbé de Hauchecorne a publiée à Paris, 1783. Ce qu'on a gravé d'après cet artiste est fort recherché. On dit que Michel-Ange devint amoureux de la célèbre marquise de Pescaire, dont l'esprit le charmait ; mais il témoigna constamment une répugnance invincible pour le mariage. Un prêtre de ses amis lui disait un jour : « C'est un crime que vous ne soyez pas marié ; vous auriez eu des enfans à qui vous auriez laissé tous vos chefs-d'œuvres. » — « J'ai, répondit-il, une femme qui m'a toujours persécuté : c'est mon art, et mes enfans sont mes ouvrages. » — Il ne connut jamais le repos. Jamais on ne montra plus de désintéressement : il ne voulut, dit-on, rien accepter pour les travaux de Saint-Pierre. Il travaillait bien plus souvent par amitié et par amour de la gloire que par l'espoir des récompenses. Un de ses domestiques paraissant inquiet de ce qu'il deviendrait après la mort de son maître, Michel-Ange lui donna deux mille écus. Cet illustre artiste aima et cultiva toujours les lettres. Ses poésies ont été imprimées après sa mort à Florence, en 1613, in-4°. Sa lecture favorite était le Dante. Il adopta, dans ses compositions, l'obscure profondeur de ce poète, comme Raphaël imita dans les siennes la noblesse du pinceau poétique de Pétrarque. — Il y a eu deux autres BUONAROTI de la même famille, qui se sont fait un nom : l'un, Michel-Ange, surnommé *le Jeune*, mort en 1646, connu par ses poésies ; et l'autre, Philippe, sénateur florentin, mort en 1733, par ses ouvrages sur les antiquités. Comme ils sont fort estimés et rares, même en Italie, nous avons cru devoir en donner les titres : I. *Osservazioni istoriche sopra alcuni medaglioni*, sans nom d'auteur, à Rome, 1698, in-4°. II. *Osservazione sopra alcuni framenti di vasi antichi di vetro*, à Florence, 1716, in-4°. On trouve, dans ce second ouvrage, des observations curieuses sur trois dyptiques antiques. Il avait déjà fait une savante dissertation sur le dyptique du consul Boëce, insérée dans le *Giornale de' litterati d'Italia*, tome XXVIII. Cet antiquaire célèbre, dont Gori a été le disciple, a donné encore des explications et ses conjectures sur des monumens étrusques, imprimées à la fin du livre de Dempster, *De Etruriâ regali*, Florence.

MICHEL-ANGE le Jeune. *Voyez* BUONAROTI.

MICHEL-ANGE DES BATAILLES, dont le nom était CERQUOZZI, peintre, né à Rome en 1600, mort dans la même ville en 1660, à 60 ans, était fils d'un joaillier, nommé Marcello Cerquozzi. Son surnom *des Batailles* lui vint de son habileté à représenter ces sortes de sujets. Il se plaisait aussi à peindre des marchés, des pastorales, des foires et des animaux : ce qui le fit encore appeler *Michel-Ange des Bambochades*. De trois maîtres dont il reçut des leçons, Pierre de Laër, dit *Bamboche*, fut le dernier, et celui dont il goûta la manière. Son génie plaisant conduisait sa main dans le ridicule qu'il donnait à ses figures. Ce peintre, homme à bons mots, bien fait, d'un caractère égal, avait coutume de s'habiller en Espagnol. Son atelier était le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus poli dans les villes qu'il habitait. Son imagination était vive; il avait une prestesse de main extraordinaire. Plus d'une fois il a représenté une bataille, un naufrage, ou quelque autre aventure singulière, au seul récit qu'on lui en faisait. Il mettait beaucoup de force et de vérité dans ses ouvrages. Son coloris est vigoureux, et sa touche d'une légèreté admirable : rarement il faisait le dessin où l'esquisse de son tableau. Il excellait aussi à peindre des fruits. Le musée du Louvre possède plusieurs de ses tableaux.

MICHEL DE LA ROCHE-MAILLET (GABRIEL), avocat au parlement de Paris, né à Angers en 1561, et mort en 1642, a donné de bonnes éditions du *Coutumier général* avec les notes de Dumoulin, 1640, in-fol.; du *Code de Henri III; des Edits de Henri IV et de Louis XIII*. Paris, 1622, in-fol., etc. Il est auteur d'un *Théâtre géographique de la France*, Paris, 1632, in-folio : ouvrage assez peu exact. La Roche-Maillet était l'ami de Charron, qui lui recommanda en mourant son traité *De la Sagesse*, comme un père tendre pourrait recommander un enfant chéri. La Roche-Maillet donna tous ses soins à la continuation de l'édition de Paris, commencée du vivant de l'auteur; et grace à son activité, le livre du théologal vit le jour, malgré le crédit du recteur de l'université, de plusieurs docteurs de Sorbonne, et même des premiers magistrats du parlement et du châtelet, fortement ligués pour sa suppression.

MICHEL, savant religieux syrien, un des plus habiles théologiens de son temps, et versé dans les langues et dans les connaissances sacrées et profanes, vivait vers la fin du 12ᵉ siècle. Il publia avant sa mort une *Histoire ecclésiastique*, depuis le commencement de l'Eglise jusqu'à l'époque où il florissait. Cet ouvrage, un des plus érudits dans son genre, fut traduit en arménien dans le 13ᵉ siècle. Les manuscrits arméniens de la bibliothèque du Roi, nᵒˢ 87 et 88, font mention de cet auteur avec beaucoup d'éloges.

MICHEL, patriarche syrien à Antioche, vivait vers la fin du 12ᵉ siècle. Il laissa en mourant un ouvrage très-précieux, intitulé : *Abrégé de l'Histoire universelle*, depuis Adam jusqu'à l'an 1193. Ce livre intéressant n'existe plus dans le texte syrien, ou bien il nous est encore inconnu jusqu'à présent. Vortan, docteur arménien, qui vivait dans le 13ᵉ

siècle, le traduisit en arménien, et la bibliothèque du Roi en possède un exemplaire dans le n° 90, avec quelques autres pièces sacrées du même auteur.

MICHEL D'ÉRIVAN, savant et vertueux prêtre, vivait dans le monastère patriarcal d'Etchenictzin vers la fin du 16e siècle. On a de lui : I. Un *Traité sur les devoirs du mariage légitime.* II. Un Traité sur la préparation des remèdes pour toutes sortes de maladies, intitulé : *La médecine des vieilles femmes.* III. Un Poëme en l'honneur de saint Grégoire illuminateur. Michel vécut jusqu'à l'âge de 114 ans.

MICHEL (JEAN), médecin allemand du 17e siècle, réputé comme auteur et comme praticien, a donné : I. *Opera medica et chirurgica*, Nuremberg, 1698, in-4°. II. *Oculi fabrica, sive de naturâ visûs*, Leyde, 1651, in-8°. — Il ne faut pas le confondre avec un autre MICHEL (Juste-Conrad), médecin comme lui, dont nous avons *Methodus curandi apoplexiam*, in-4°, 1675.

MICHEL (JEAN), natif de Beauvais, d'abord secrétaire de Louis II, roi de Sicile, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et devint chanoine d'Aix en Provence, puis d'Angers. Il fut élu malgré lui évêque de cette dernière ville. On a de lui des statuts et des ordonnances pour le règlement de la discipline de son diocèse. Ce prélat, élu suivant les formes antiques, fut l'un des coopérateurs de la pragmatique-sanction. Des écrivains ont prétendu qu'ayant combattu les prétentions de la cour de Rome, on a sollicité sans succès sa canonisation. (*Voyez l'Abrégé de la vie, du culte et des miracles du bienheureux Jean Michel*, évêque d'Angers, 1739, in-4°, petit ouvrage rare et curieux.) Le nom de Michel a été inséré dans le martyrologe de l'église d'Angers, et dans l'appendix au martyrologe de France. (*Voyez* aussi Bollandus dans la table des *Prætermissi* pour septembre.) Ce saint évêque mourut le 12 de ce mois en 1447.

MICHEL (JEAN), né à Angers, vint de bonne heure à Paris, où son mérite le fit nommer premier médecin du roi Charles VIII, qui lui donna une charge de conseiller au parlement. Dans sa bibliothèque du théâtre français, le duc de La Vallière place l'année de la mort de Jean Michel à la date du 21 août 1493, et dit que ce fut en Piémont; un autre la place en 1495; et enfin le président Hérault la fixe en 1498. Michel laissa une fille mariée à Pierre Leclerc du Tremblay, un des aïeux du fameux P. Joseph, capucin. On ignore si cet auteur a écrit sur la médecine; mais on a de lui différentes pièces dramatiques jouées avec les plus grands applaudissemens, et dont les plus connues sont : I. *Mystère de la Conception, Nativité, Mariage et Annonciation de la benoiste vierge Marie, avec la Nativité de Jésus-Christ et son enfance, à quatre-vingt-dix-sept personnaiges*, Paris, sans date, in-4°, plusieurs fois réimprimé. II. *Le mystère de la Résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ, joué à Angiers, triumphament, devant le roi de Cézile* (Sicile), Paris, in-fol., sans date. III. *Mystère de la Passion de nostre Sauveur Jésus-Christ, mis par person-*

naiges, et joué moult triumphament à Angiers, in-fol., Paris, 1490, réimprimé en 1499. L'auteur retoucha cette pièce, et on la fit reparaître sous le même titre. Elle reparut *avec les additions faites par très-éloquent et scientifique docteur, maistre Jehan Michel*, in-4°, sans date. IV. *La Résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ, par personnaiges* (ils sont au nombre de quatre-vingts), Paris, sans date, in-4°. Tous ces ouvrages ont eu plusieurs éditions qui sont recherchées et très-difficiles à trouver.

MICHEL (Augustinus), chanoine régulier d'Understorff, professeur en théologie et en droit, mort en 1751, à l'âge de 90 ans, après avoir publié *Jus et justitia juridico-theologicè tractata*, Augsbourg et Dillengen, 1697, in-4°. *Theologia canonico-moralis*, 3 vol. in-fol.; et d'autres ouvrages dont les titres n'ont pas été recueillis.

MICHEL (Jean-François), docteur en médecine de la faculté de Montpellier, mort à Paris le 27 octobre 1807, âgé de 81 ans, fut élève et ami du célèbre Bordeu, qui le fit venir à Paris en 1757, et lui confia, même de son vivant, une partie de sa clientelle. Accueilli avec distinction à la cour de Louis XV et de Louis XVI, il en devint le médecin et le pensionnaire. Cet habile praticien, dont la profonde érudition le fit rechercher des savans, exerça noblement sa profession pendant soixante ans. On ne connaît aucun ouvrage de ce médecin, à l'exception de quelques thèses qui n'ont point été recueillies.

MICHEL-ANGE de CARAVAGE. *Voyez* Caravage.

MICHEL de CEZENE. *Voyez* Occam.

MICHELESSI (l'abbé Dominique), né à Ascoli, dans la Marche, en 1735, d'abord secrétaire des prélats Caprara et Trajetto Caraffa, depuis cardinaux, commença sa carrière littéraire par la *Vie du comte François Algarotti*, ouvrage qui fut reçu avec éloges. Ses talens littéraires, le don des langues qu'il possédait, lui acquirent en Europe des marques d'estime et de considération de plusieurs souverains, entre autres du grand Frédéric; mais forcé par l'envie de quitter la cour de ce monarque, il se retira à Stockholm, où l'appelait Gustave III. Non-seulement ce prince le combla d'honneurs, mais il l'admit dans sa plus intime confidence. Telle était la facilité de Michelessi pour l'étude des langues, qu'en six mois il apprit assez bien le suédois pour traduire du grec les *Amours d'Héro et Léandre*, et du latin les *Epîtres d'Ovide* sur le même sujet. Il fut reçu membre de l'académie des sciences de Stockholm, et mourut dans cette ville, le 3 avril 1773 âgé de 38 ans. On a de lui: I. *Lettera a Monsig. Visconti, arcivescovo d'Efeso e nunzio apostolico presso le LL. MM. II. e RR. sopra la rivoluzione di Svezia, succeduta il dì 19 agosto* 1772, Stockholm, 1773, in-8°. II. *Operette in prosa ed in verso composte in Svezia dal sig. abbate Domenico Michelessi d'Ascoli*, in-8°, sans date et sans nom de lieu. III. *Gustavi III Sveciæ regis orationes à sueco in latinum versæ*, Berolini, 1772. Cette traduction est dédiée à Clément XIV. IV. *Carteggio del principe*

reale, ora rè di Svezia, col conte Carlo di Scheffer, senatore del regno, etc., etc., Venise, 1773, in-8°. V. *Laudatio in funere serenissimi principis Marci Fuscarenni habita coram Venetis patribus à Dominico Michelessio, etc., Kal. maj. ann.* 1763, Venetiis, 1763. VI. *Versi sciolti a S. A. R. Maria Antonietta principessa di Baviera, elettrice di Sassonia*, etc., sans date et sans nom de lieu. VII. *Memorie intorno alla vita, ed agli scritti del conte Francesco Algarotti*, Venise, 1770, in-8°, dédiés au grand Frédéric.

MICHELI (VITALE Ier), doge de Venise, de 1096 à 1102, était le successeur de Vital Faledro. Sous son administration les Vénitiens s'engagèrent dans la première croisade, et rapportèrent de la Grèce les reliques de saint Nicolas. Vital Micheli Ier mourut en 1102, et eut pour successeur Ordelaffo Faledro.—MICHELI (Dominique), doge de Venise, de 1116 à 1130, avait de grands talens militaires; il alla en Orient au secours de Baudoin, et contribua puissamment à la prise de Tyr. Il mourut en 1130, et Pierre Polano lui succéda. —MICHELI (Vital II), doge de Venise, de 1156 à 1172, eut deux guerres à soutenir, l'une contre Étienne, roi de Hongrie, l'autre contre Manuel Comnène, empereur de Constantinople. Il obtint d'abord quelques succès sur les Hongrois; mais la peste s'étant mise dans ses équipages, il fut obligé de revenir à Venise avec sa flotte réduite de moitié. La peste se communiqua ensuite aux habitans de Venise, qui accusant le doge de tous leurs malheurs, le tuèrent dans une sédition, le 27 mars 1172.

MICHELI (PIERRE-ANTOINE), célèbre botaniste né à Florence en 1679, de parens pauvres, d'abord destiné à la profession de libraire, l'abandonna pour s'adonner à la connaissance des plantes. Il lut Mattioli, et examina avec soin la nature dans les campagnes, dans les bois et sur les montagnes. Il étudiait en même temps, seul et sans maître, la langue latine. Le grand-duc, instruit de ses talens, lui fit donner tous les livres qui lui étaient nécessaires, et l'honora bientôt du titre de son botaniste. Micheli voyagea ensuite en divers pays, recueillant partout des observations sur l'histoire naturelle. On a de lui : I. *Nova plantarum genera*, 1729, in-fol., Florence, avec 108 fig. C'est un des meilleurs ouvrages publiés sur cette matière; Boërhaave en faisait un grand cas. II. *Historia plantarum horti Farnesiani*, Florence, 1748, in-fol. III. *Observationes itinerariæ*, manuscrit relatif à la botanique. IV. *Relazione dell' erba detta da botanici orobanche*, Florence, 1722, in-8°. Plusieurs ouvrages sur l'histoire naturelle, qui sont aussi restés manuscrits, dont il faut cependant excepter *Catologus plantarum horti Florentini*, Florence, 1748, in-fol. Il mourut le 2 janvier 1737, à 57 ans. Micheli avait refusé des établissemens avantageux hors de sa patrie. Sans avoir cultivé les langues savantes, il s'était formé un bon style. Sa mémoire, dans tout ce qui concernait la botanique, était prodigieuse. Il suffisait qu'il eût vu une plante pour n'en jamais ou-

blier la figure. Il en a découvert plus de quatre mille qui n'étaient pas connues avant lui. Il a montré la véritable structure des plantes à feuilles de chiendent et à tige de blé. Il a découvert leur fleur à deux feuilles, et en a formé une classe nouvelle et distincte, qu'il a placée entre la 14e et la 15e de Tournefort. Il a mis parmi les plantes à fleurs sans feuilles les joncs et autres de même espèce, qui en avaient été séparées mal à propos; et il a réuni ensemble les plantes qui portent la semence sur leurs feuilles, lesquelles étaient rangées en deux classes séparées. Micheli a fait voir le premier la fleur et la semence des champignons, des truffes, des mousses, etc., qu'on croyait, et qu'en bien des endroits on croit encore se former de la pourriture. Il a enrichi le catalogue des plantes marines, dont il a montré l'organisation, la fleur et la semence. Les botanistes avant lui n'en comptaient que vingt genres; mais il en a montré près de quarante, parmi lesquels on voit 500 plantes qu'il a tirées, pour ainsi dire, du fond de la mer. La grande quantité des plantes, appelées de son nom *Micheliennes*, dans les écrits de Vaillant, de Boërhaave, de Tilli, dans le Catalogue de Shérard, montrent combien il aimait à communiquer des connaissances qui lui avaient tant coûté.

MICHELI (Jacques-Barthélemi), seigneur du Crest, né à Genève en 1690, d'une ancienne famille originaire de Lucques, et placée à la tête de cette république depuis l'année 1365, époque de son établissement, commença à servir en France, où il devint capitaine en 1713, au moment de la paix d'Utrecht, et où il continua de servir jusqu'en 1738. Micheli se retira alors dans le régiment suisse de Bezenvald. Dès sa jeunesse, il avait annoncé les plus heureuses dispositions pour l'étude des mathématiques, et il les cultiva ensuite avec succès; à l'âge de 25 ans, il était déjà savant géographe et bon ingénieur. La collection des plans et des cartes qu'il a levés, tant en France qu'à Genève, est immense; elle est précieuse autant par l'exactitude du travail que par l'élégance du dessin. Dans sa retraite en Suisse, il se livra tout entier à l'étude de la physique, et devint l'inventeur d'un thermomètre, dans la graduation duquel il prend pour base le terme du tempéré, qu'il désigne par zéro, et fait coïncider à son échelle celle de tous les thermomètres connus. Il donna la *Description de ce thermomètre*, Paris, 1741, in-4°. Il imagina en même temps de se servir de son instrument dans le fond des eaux et des mines, en le munissant d'un appareil particulier. Une partie des Mémoires qu'il a composés pour établir et justifier sa méthode se trouve réunie dans les actes imprimés de la société helvétique de Bâle. Micheli publia aussi ses *Recherches* sur la météorologie et la température du globe. Ses autres Mémoires traitent de la lumière, de la pesanteur des marées, du cours des astres, de la comète de 1680, du déluge universel. Il a donné aussi un Traité de météorologie; enfin il a fait graver le prospect visuel des glaciers de la Suisse, dont il détermina les hauteurs géométriques; et il eut le premier l'idée de les figurer en relief; travail

qui a été exécuté depuis d'après ses directions. Son génie saisissait avec force les objets, et laissait dans toutes ses conceptions, la trace d'idées neuves et profondes. Sa vie domestique fut agitée par l'effet des troubles politiques qui se manifestèrent à Genève sa patrie, dès l'année 1727; et il en devint la victime, ayant été renfermé pendant dix-huit ans dans le château d'Aarbourg par ordre du gouvernement de Berne. Micheli est mort en mars 1766, sans avoir été marié. On trouve la liste complète de ses ouvrages dans Sennebier. (*Histoire littéraire de Genève.*)

MICHELOTTI (Biordo et Ceccolino de'), originaires de Pérouse, se firent une grande réputation dans le 14me siècle. Chef de la faction démocratique de Pérouse, Biordo était l'antagoniste du célèbre Braccio de Montone qui était à la tête de la noblesse. Il s'était fait déclarer seigneur de Todi et d'Orvietto, qu'il avait enlevées aux Malatesti, et avait forcé Boniface IX à le nommer son vicaire dans ces deux villes. Son crédit inspira de la jalousie à plusieurs de ses concitoyens, qui conspirèrent contre lui et le poignardèrent. Son jeune frère Ceccolino, qui s'était déjà rendu fameux comme condottiere, se mit à la tête du parti de Biordo, et livra Pérouse à Jean Galéas Visconti. Après avoir fait la guerre avec distinction, il fut battu par Brachio de Montone, fut fait prisonnier, et périt dans la prison, par l'ordre de son vainqueur.

MICHELOTTI (Pierre-Antoine), né à Trente, étudia avec beaucoup de succès les mathématiques sous le célèbre Jacques Hermann, professeur à Padoue, et se lia d'amitié avec Bernoulli, habile géomètre. Michelotti exerça avec honneur la médecine à Venise, fut membre des académies de Leipsick, de Paris, de Londres, de Berlin, de Pétersbourg, de l'institut de Bologne, et laissa divers ouvrages, entre autres : I. *De separatione fluidorum in corpore animali tractatus physicus, mechanicus, medicus, cum figuris*, Venetiis, 1721 et 1734, in-4°. II. *Conghietture circa la natura, cagioni, e remedj del male che nell' autunno del 1721 attaccò il genere bovino nelle città et villagj della repubblica di Venezia, e di altri luoghi vicini*, Venezia, 1712. III. *Epistola in quâ respondetur defensioni dissertationis J. Juvini de motu aquarum fluentium*, Venetiis, 1724. IV. *De motu musculorum, efferventiâ et fermentatatione dissertationes*, Venetiis, 1721, in-4°. V. *Epistola ad Bernardum Fontenellum, in quâ an aër pulmones influens cogat ne an solvat sanguinem eorum canales permeantem inquiritur*, Lutetiæ Parisiorum, 1724, etc.

MICHELLOZZI (Michellozzo), sculpteur et architecte florentin, accompagna Côme de Médicis dans son exil à Venise, et y fut employé par lui à faire des modèles et des dessins des plus beaux édifices, et à former, dans le monastère de Saint-George, une bibliothèque qui existait encore en 1614, mais qui a été détruite dans la reconstruction du couvent.

MICHOL, fille de Saül, promise à David, à condition qu'il tuerait cent Philistins : David en tua deux cents, et obtint Michol peu de temps après. Saül, vou-

lant se défaire de son gendre, envoya des archers dans sa maison pour se saisir de lui; mais Michol fit descendre son mari par une fenêtre, et substitua à sa place une statue qu'elle habilla. Saül, outré de cette raillerie, donna Michol à Phalti, de la ville de Gallim, avec lequel elle demeura jusqu'à la mort de son père; alors David, devenu roi, la reprit. Cette princesse, ayant vu son mari danser avec transport devant l'arche, conçut du mépris pour lui, et le railla avec aigreur. En punition d'un reproche si injuste, dit l'Écriture, elle devint stérile.

MICHON (Pierre), dont le nom était *Bourdelot*, fils d'un chirurgien de Sens, retiré à Genève, naquit dans cete ville en 1610. Il s'appliqua à la médecine, et fut médecin du grand Condé. Christine, reine de Suède, l'appela, en 1651, auprès d'elle, et obtint ensuite pour lui l'abbaye de Massay. (*Voyez* Meibom.) Il mourut à Paris en 1685. On a de lui plusieurs traités : *Recherches et Observations sur la vipère*, 1651, in-12. *Du mont Etna*, 1671, in-12, etc. Le pape lui avait permis d'exercer la médecine gratuitement. Il laissa en manuscrit un *Catalogue de tous les livres de médecine imprimés*, avec la *Vie des auteurs, et la critique de leurs ouvrages.* On lui doit une sorte de bandage appelé *ponton*, dont on se sert pour la compression des tumeurs.

MICHOVIUS ou de Michovia (Mathias), docteur en médecine et chanoine de Cracovie, réputé savant astronome dans le 16e siècle, s'adonna principalement à l'histoire, et dédia sa *Chronique de Pologne* au roi Sigismond, à l'élection duquel il termine son ouvrage. On a encore de Michovius plusieurs autres productions: Un *Traité d'hygiène, de la Sarmatie européenne*, et *de la Sarmatie asiatique*, imprimées à Paris en 1532, avec quelques autres *Relations du Nouveau Monde.*

MICHU (Benoît), peintre sur verre, né à Paris dans le commencement du dernier siècle, s'est particulièrement adonné à la pratique de ce qu'on appelle *peinture en apprêt.* Ce genre de peinture n'est point incorporé avec le verre, mais seulement fixé dessus. Michu passait pour le plus habile peintre sur verre de son temps. Il a peint les vitres de la chapelle de Versailles, celles des Invalides et du cloître des Feuillans de la rue Saint-Honoré. Ces derniers morceaux, faits d'après les dessins d'Elye, et dans lesquels il a joint à un beau coloris une exécution extrêmement soignée, se voient au musée royal des monumens français. Michu, reçu maître vitrier peintre sur verre en 1677, mourut fort avancé en âge en 1703. On ignore l'époque précise de sa naissance.

MICIPSA, roi des Numides en Afrique, fils aîné de Masinissa, qui l'avait préféré à Mastanabal et à Gulassa, ses autres fils. Manastabal eut un fils nommé Jugurtha, que son oncle Micipsa envoya commander en Espagne les secours qu'il donnait aux Romains. Micipsa, mort l'an 120 avant Jésus-Christ, laissa deux fils, Adherbal et Hiempsal, que Jugurtha fit périr, et sur lesquels il usurpa le royaume de Numidie. *Voyez* Adherbal.

MICKLE (William Jules), poète anglais, né en Écosse dans

le comté de Dumfries, à Langholm en 1734, vint en 1763 à Londres solliciter sans succès une place dans le service maritime. Il s'y fit connaître avantageusement par plusieurs pièces de *Poésies*, mais surtout par une excellente Traduction de la *Lusiade* du Camoëns, qu'il publia en 1775, à Oxford, in-4°, et réimprimée depuis en 1778; elle obtint l'approbation générale. On y trouve jointe une *Vie du Camoëns*. On a recueilli ses autres pièces de poésie en 1 volume in-4°, 1794. On cite aussi: *Voltaire parmi les ombres, ou la controverse déistique*, 1770.

MICON, peintre grec, surnommé *le Prince des peintres d'Athènes*, vivait environ 400 ans avant J.-C. Il fut chargé par les amphictyons, ou états-généraux de la Grèce, des travaux du Pœcile; mais Polygnote, son contemporain, en fit une partie considérable, sans exiger de salaire. En considération de cette générosité, les amphictyons ordonnèrent qu'il fût partout logé gratuitement. Les travaux du Pœcile ne sont pas les seuls ouvrages de Micon; il en fit aussi pour le temple de Thésée. Pausanias observe qu'un de ces derniers n'était pas tout entier de la main de Micon. Cette observation donne à croire que, dès ce temps-là, les peintres se faisaient aider dans leurs entreprises. Son fils, nommé Onata, se fit une grande réputation. Pline parle encore d'un autre Micon, le jeune, qui laissa une fille célèbre dans la peinture, sous le nom de Timarette.

MICOSTI. *Voyez* Mosès.

MICRÆLIUS (Jean), luthérien, professeur distingué d'éloquence, de philosophie et de théologie, né à Kolin dans la Poméranie, en 1597, mourut en 1658, à 61 ans. Ses principaux ouvrages sont: I. *Lexicon philosophicum*, 1653 et 1661, in-4°. II. *Syntagma historiarum mundi et Ecclesiæ*, Stetin, 1630, 1644 et 1660, in-8°, imprimée depuis in-4° avec la continuation de Haitnac. III. *Ethnophronium contra gentiles, de principiis religionis christianæ*, Stetin, 1647, 1651 et 1674, in-4°. Il en donna une continuation en 1652, in-4°, *Contra judaicas depravationes*. IV. *Tractatus de copiâ verborum*. V. *Archæologia*. VI. *Historia ecclesiastica*, Lipsiæ, 1699, 2 vol. in-4°. VII. *Orthodoxia lutherana contra Bergium*. VIII. Des *Notes* sur Aphton et sur les Offices de Cicéron. IX. Des Comédies et d'autres Pièces en vers et en prose. Ces ouvrages décèlent un homme qui avait beaucoup d'érudition et de littérature.

MICYLLE, ou MOLTZER (Jacques), humaniste et poète latin, né à Strasbourg en 1503, mort à Heidelberg en 1558, laissa plusieurs ouvrages. Les principaux sont: I. Des *Poésies* latines. II. Des *Scolies* sur Homère, Virgile, Martial, Lucien, etc. III. *Arithmetica logistica*, etc. IV. *De re metricâ*, à Francfort, 1695, in-8°. Une édition augmentée de la *Grammaire* de Melanchton, et quelques Opuscules.

MIDDELBURGO (Paul-Germain de), ainsi appelé, parce qu'il était né à Middelbourg en Zélande, l'an 1445, enseigna la philosophie et les mathématiques. Son savoir lui fit des ennemis. S'étant retiré en Italie, il s'y fit connaître avantageusement par

son éloquence et sa belle latinité. On lui donna une chaire de mathématiques à Padoue, et il fut fait évêque de Fossombrone, dans le duché d'Urbain, en 1494. Jules II et Léon X le députèrent pour présider au cinquième concile de Latran, tenu sous le pontificat de ces deux papes. Il sollicita ces deux pontifes, les cardinaux et les pères du concile, de réformer le calendrier. Cette réformation était devenue nécessaire depuis que la précession des équinoxes et l'anticipation des nouvelles lunes avait tellement dérangé l'ordre des temps, que l'on célébrait quelquefois la Pâque un mois entier avant le terme marqué par le concile de Nicée; mais des besoins plus pressans obligèrent le saint Siége de renvoyer cette affaire à une autre temps. (*Voyez* Grégoire XIII.) Middelburgo s'est rendu célèbre par un traité curieux et assez rare, imprimé à Fossombrone même en 1513, in-fol., sous ce titre: *De rectâ Paschæ celebratione et de die Passionis J. C.* L'auteur ne s'y borne pas au calendrier romain, il examine aussi ceux des Juifs, des Egyptiens et des Arabes. Il avait fait précéder cet ouvrage de plusieurs lettres sur le temps où il faut célébrer la fête de Pâques; elles furent attaquées par Pierre de Rivo, docteur de Louvain. Ce prélat mourut à Rome en 1534.

MIDDENDORP (Jacques), philologue, chanoine de la métropole et doyen de la collégiale de Saint-André à Cologne, docteur en droit, vice-chancelier de l'université, où il enseigna la philosophie, et s'acquit tant de réputation, que divers princes le choisirent pour être leur conseiller ordinaire, naquit à Ootmersum, village de l'Over-Yssel, vers l'an 1538. On a de lui: I. Un traité *De academiis orbis universii*, 1594, 1602, 2 parties in-8°; ouvrage fait avec peu d'ordre et sans critique. II. *Historia monastica*, Cologne, 1603. III. *De officiis scholasticis libri duo*, Cologne, 1570, in-8°.

MIDDLETON (Richard de), *Richardus de Media-Villa*, cordelier, et théologien scolastique d'Angleterre, se distingua tellement à Oxford et à Paris, qu'il fut surnommé le *Docteur solide et abondant*, le *Docteur très-fondé et autorisé*. On a de lui des Commentaires sur le *Maître des Sentences*, et d'autres écrits qui ne justifient guère ces titres pompeux. Il mourut en 1304. *Voyez* Pierre Lombard.

MIDDLETON (Henri), navigateur anglais, fut chargé par la compagnie anglaise de commander une flotte de quatre vaisseaux, expédiée pour les Indes après le retour de Jacques Lancaster. Il partit en avril 1604, fit un heureux voyage, et revint en Angleterre le 6 mai 1606. Il fit plusieurs autres voyages, où il éprouva des malheurs de plusieurs espèces. Il mourut vers 1613, des suites du chagrin qui lui causèrent la perte d'un de ses vaisseaux et la mort d'une grande partie de son équipage. — Son frère, David Middleton, suivit la même carrière. On trouve la relation de plusieurs de leurs voyages dans *Purchas*.

MIDDLETON (sir Hugh), né à Denbigh dans le pays de Galles, orfévre à Londres, devint le bienfaiteur de cette ville immense, en y conduisant les eaux de deux sources, l'une dans le voisinage

d'Hertford, et l'autre dans celui de Wares, à 20 milles de la ville; réunies, elles ont pris le nom de *New River*, ou de *Nouvelle rivière*. Trois actes du parlement, l'un rendu sous la reine Elisabeth, et les deux autres sous Jacques Ier, avaient autorisé les citoyens de Londres à ameuer les eaux qu'on pourrait rassembler dans quelque partie que ce fût du comté de Middlesex ou d'Hertford. Après bien des tentatives vaines, et des calculs multipliés, ce projet avait été abandonné comme impraticable; Middleton l'entreprit. La cité lui abandonna tous les droits dont elle était investie par le parlement, et le 20 février 1608 les travaux furent entrepris. Malgré les nombreux obstacles qu'il fallait vaincre, malgré les efforts de l'envie, et en dépit des railleurs, Middleton était parvenu à conduire la nouvelle rivière jusque dans le voisinage d'Enfield, et avait déjà dépensé toute sa fortune. Ce fut vainement qu'il sollicita des secours auprès du lord maire et de la communauté de Londres. Jacques Ier intervint; et par une convention avec Middleton, du 2 mai 1612, s'engagea à payer la moitié des frais déjà faits ou à faire. Ce secours indispensable décida le succès de l'entreprise; et en octobre 1613 on vit la nouvelle rivière arriver à Islington. Malgré l'intervention du monarque et la formation d'une compagnie qui avait des actions dans l'entreprise, sir Hugh, comme la plupart des premiers auteurs de projets, avait épuisé sa fortune, et ce ne fut qu'en 1633 que les actionnaires purent recevoir le premier dividende. En 1636, Charles Ier, par acte du grand-sceau, du 18 novembre, rétrocéda les droits appartenant à la couronne à sir Hugh, moyennant une redevance annuelle de 500 livres, qu'il s'engagea de payer au roi ou à ses successeurs, hors des bénéfices de la compagnie. Pendant plusieurs années la nouvelle rivière a été d'un revenu très-considérable, et les actions se sont élevées de 100 liv. sterl., qu'elles valaient dans l'origine, jusqu'à 15,000 liv.; elles sont tombées à moitié depuis la formation de nouvelles compagnies. Sir Hugh, créé sous Jacques Ier chevalier et baronnet, en récompense de ses services, a légué à la corporation des orfèvres de Londres un intérêt dans la nouvelle rivière, au profit de ceux de ses membres qui tomberaient dans l'indigence. On ne sait ni le lieu ni l'époque de la mort de Middleton. *Voyez* l'article MILL (Henri.)

MIDDLETON (CONYERS), théologien et littérateur anglais, qui s'est rendu célèbre sous ces deux rapports, naquit à Richemond, le 27 décembre 1683, et mourut dans le comté de Cambridge, le 28 juillet 1750. Né avec de grands talens, et portant dans le commerce de la société, non-seulement un caractère doux, mais cet extérieur de politesse qui n'est pas toujours l'apanage des gens de lettres, il se montra comme écrivain sous un jour tout différent, et consuma une partie de sa vie dans des disputes théologiques ou littéraires, que l'aigreur qu'il y mit dut tout à la fois prolonger et multiplier. Ses démêlés avec le docteur Bentley, sous lequel il avait étudié à Cambridge, firent à son début dans le monde littéraire d'autant plus de bruit, que les esprits étaient partagés par les opinions politi-

ques du temps entre Middleton et son adversaire. La bibliothèque publique de Cambridge ayant été considérablement augmentée par le don que lui fit le roi de la bibliothèque de l'évêque More, le docteur Middleton en fut nommé bibliothécaire en chef, et publia à cette occasion, en 1723, un Opuscule intitulé : *Bibliothecæ Cantabrigiensis ordinandæ methodus*, dont le plan judicieux est présenté dans un style très-élégant. En 1724, Middleton vint en France et en Italie, où il fut accueilli avec distinction; mais piqué de ce que le bibliothécaire du Vatican, dont il avait été d'ailleurs reçu avec beaucoup d'honnêteté, prétendait ne connaître que l'université d'Oxford, il voulut, pour l'honneur de celle de Cambridge, pour satisfaire à sa vanité personnelle et à son goût pour les antiquités, prendre un état fort au-dessus de ce que lui permettaient ses revenus. De retour de Paris en Angleterre à la fin de 1725, il se mit à dos toute la faculté de médecine de Cambridge par un ouvrage intitulé : *De medicorum apud veteres Romanos conditione, quâ servilem atque ignobilem eam fuisse ostenditur*. Cant., 1726. En 1729 il publia un autre ouvrage intitulé : *La Religion des Romains actuels dérivant de celle de leurs ancêtres païens*. Il déplut également aux catholiques et aux protestans, qui crurent, d'après la légèreté avec laquelle il traitait les miracles de l'église romaine, voir attaquer ceux sur lesquels repose la base du christianisme. La quatrième édition de cet ouvrage a paru avec des additions, en 1741. Jusque-là Middleton, malgré les clameurs de ses antagonistes, avait joui de la faveur de l'opinion publique et des sociétés où il vivait, lorsqu'il lui survint une affaire qui renversa ses espérances et mit un obstacle éternel à son avancement. Tindal avait donné en 1730 son fameux ouvrage intitulé : *Le Christianisme aussi ancien que la création*, dans lequel il attaquait la révélation, et cherchait à établir la religion naturelle. Dans le nombre de ceux qui s'élevèrent contre Tindal, Waterland publia une défense de l'Ecriture. Middleton, paraissant ne pas la goûter, produisit un autre plan de défense, dans lequel ses adversaires l'accusèrent avec quelque fondement d'être un ennemi déguisé, qui, sous le prétexte de défendre le christianisme, ne cherchait qu'à le détruire. Middleton fut sur le point d'être dégradé et chassé de l'université; il se défendit mal, et se perdit. En 1741 parut l'ouvrage auquel il a dû le plus de célébrité; il publia l'*Histoire de la vie de Cicéron* en 2 vol. in-4°, réimprimée depuis plusieurs fois sur le même format et in-8°. Quoique Middleton eût été marié trois fois, il n'avait point d'enfans, et le produit de la souscription de sa première édition fut consacré à doter deux jeunes nièces, dont les malheurs de son frère l'avaient engagé à se charger. Soit qu'on considère le fond de cet ouvrage, ou la manière dont il est écrit, on peut le regarder comme destiné à passer à la postérité, et à être lu tant que durera le goût de la bonne littérature, quoiqu'on puisse lui faire sans injustice le reproche qu'on adresse aux

peintres, qui, en imitant la nature, cherchent trop à l'embellir. Peu de temps après il publia, en 1743, les *Epîtres de Cicéron à Brutus, et de Brutus à Cicéron, avec le texte latin et des notes en anglais.* En 1745 il fit paraître l'ouvrage qui a pour titre : *Germana quædam antiquitatis eruditæ monumenta, quibus Romanorum ritus varii illustrantur*, in-4°; et en 1747, un *Traité du sénat de Rome*, en deux parties, en anglais. Enfin parut en 1748 son trop célèbre ouvrage, intitulé : *Recherches sur le pouvoir des miracles qu'on suppose avoir subsisté dans l'église chrétienne depuis son origine jusque dans quelques-uns des siècles qui suivirent.* Cette production, qui depuis a servi d'arsenal à la plupart des auteurs qui ont écrit contre le christianisme, indisposa contre lui tout le clergé. On vit paraître une foule immense de réfutations, parmi lesquelles on distingue celles de Dodwell et de Church. Il se préparait à y répondre lorsque la mort le surprit. Tous les ouvrages de Middleton, dont nous n'avons cité qu'une partie, ont été recueillis, à l'exception de la *Vie de Cicéron*, en 1752, en 4 vol. in-4°, sous le titre d'*Œuvres mêlées;* on les a réimprimés depuis en 5 vol. in-8°. Il faut certainement tout le mérite de l'écrivain pour justifier la réimpression de tant d'ouvrages de controverse et de circonstance. On distingue dans le nombre : I. Une *Dissertation publiée en 1736, sur l'origine de l'imprimerie en Angleterre, où l'on démontre que cet art y a été introduit et exercé à Westminster par William Caxton, Anglais, et non, comme on le croit communément à Oxford par un imprimeur étranger;* opinion savamment débattue par Bowyer et par Nicole, dans l'ouvrage intitulé : *Origine de l'imprimerie*, 1776. II. Une *Dissertation sur la prononciation des lettres latines.* III. Un *Essai sur la nature du don des langues.* IV. Une Défense de ses *Libres recherches.*

MIDDLETON (Christophe), navigateur anglais, fit en 1741 un voyage dont le but était de trouver un passage par le nord-ouest. Il alla plus loin que tous ceux qui l'avaient précédé. Il avait vu entre les 65 et 66me parallèles une ouverture qu'il reconnut pour être un grand fleuve. Arthur Dobbs, riche particulier, qui avait pris à cœur la découverte de ce passage, soutint que l'ouverture vue par Middleton était un détroit et non un fleuve. Mais une nouvelle expédition, commandée par Moor, confirma le recit de Middleton et réhabilita sa réputation. Il reçut une médaille en récompense pour ses observations, et il fut nommé membre de la société royale. Il mourut le 24 janvier 1770. Ellis a publié les détails de sa navigation, d'après son journal et ses lettres. — Middleton (Erasme), ecclésiastique méthodiste anglais du 18me siècle, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Biographia Evangelica*, en 4 vol. in-8°; et d'un *Dictionnaire des arts et des sciences.* Il est mort en 1805.

MIDORGE. *Voyez* Mydorge.

MIECISLAS Ier, le *Clovis* des Polonais, né en 931, succéda en 962 à Ziemomysl, son père, dans le gouvernement du duché de Pologne. Drombrowka,

sa femme, fille de Boleslas Ier, duc de Bohême, lui fit embrasser le christianisme, qui devint bientôt la religion de toute la Pologne. Miecislas fonda un grand nombre d'églises. Ce prince était brave; il se rendit redoutable aux petits princes qui gouvernaient les peuplades slaves qui habitaient les bords de l'Elbe. Il mourut en 992, à Posen.

MIECISLAS II, fils de Boleslas Chrobry et de Judith, fille du duc de Hongrie, naquit l'an 990, et succéda à son père l'an 1025. Ce prince faible et adonné aux plaisirs, ne put conserver les conquêtes que son père avait faites. La Russie secoua bientôt son joug, et les peuplades slaves des bords de l'Oder, de l'Elbe et de la Sala imitèrent aussitôt leur exemple. Miecislas mourut le 15 mars 1034 à Posen, où il fut enterré.

MIEG (Jean Rodolphe), né à Bâle en 1694, mort en 1733, professa la médecine à l'université de sa ville natale depuis 1724; il est auteur de plusieurs pièces académiques, entre autres: d'un *Discours sur la vie de Théodore Zwinger*, 1729. — Achille Mieg, né à Bâle en 1731, mort en 1799, fut professeur de médecine à l'université de Bâle en 1777. Il a publié plusieurs Traités de médecine populaire. Il cultivait l'astronomie et la botanique.

MIEL. *Voyez* Meel.

MIERIS (François), surnommé *le Vieux*, né à Delft en 1635, dans une condition aisée, manifesta dès l'enfance son goût pour la peinture. Mis à l'école de Gérard Dow, il devint le plus habile élève de ce maître, dont il adopta la manière. Comme Gérard Dow, il se servit d'un miroir concave pour voir les objets qu'il voulait peindre, et il imita les plus petits détails avec tant de soin, qu'on distinguerait le tissu des étoffes qu'il représente. Cependant ce fini précieux ne nuit pas dans ses ouvrages à la légèreté de sa touche et à la chaleur de son coloris toujours suave et varié. Le mérite de Miéris ne fut pas méconnu, et l'on se disputa ses tableaux toujours chèrement payés. Il jouissait d'une grande considération; mais malgré l'aversion qu'il avait pour les personnes débauchées, il eut le malheur de se lier avec Steen, peintre d'un grand talent, qui, s'étant fait cabaretier, vidait sa cave à lui seul, et ne remplissait son cellier que du produit des tableaux qu'il se hâtait de terminer, lorsque le vin lui manquait. Miéris fut tellement charmé de ses saillies plaisantes, qu'il le suivit dans ses parties de débauche et dissipa sa fortune avec lui; il fut mis en prison, et refusa de travailler pour ses créanciers, s'ils ne lui rendaient la liberté: il la recouvra et n'en fut pas plus rangé; il resta fidèle à Steen; mais un soir qu'il le quittait dans un état d'ivresse, il tomba dans un égout profond et infect où il allait périr, si ses cris n'eussent réveillé un pauvre savetier et sa femme, qui le tirèrent de péril et lui prodiguèrent les soins les plus touchans. Miéris quitta ces bonnes gens sans leur apprendre son nom, et le lendemain il leur porta un petit tableau dont il leur fit don, en leur disant de s'adresser à un riche amateur qu'il leur nomma. Jacques Maus, bourgmestre, reconnut Miéris à son ouvrage, qu'il estima 800 florins; cette somme fut en effet comptée à l'artisan émerveillé d'une telle générosité. Miéris se

dégoûta d'une vie déréglée, mais ne vécut pas long-temps après ce changement heureux; il mourut en 1681, âgé de 46 ans. Les tableaux de Miéris sont payés un prix exorbitant, et n'ont rien perdu de leur fraîcheur. Le musée du Louvre possède trois tableaux de cet artiste.

MIÉRIS (Jean), fils du précédent, né à Leyde en 1660, apprit sous son père l'art de la peinture, et montra les plus heureuses dispositions. Mais sa mort prématurée, causée, en 1690, par les douleurs aiguës de la pierre, l'empêcha d'arriver à la perfection. On estime beaucoup le peu de tableaux qu'il a laissés. Ce sont des tableaux d'histoire et des portraits qui annoncent un grand talent.

MIÉRIS (Guillaume), surnommé *le Jeune*, fils de François, né à Leyde en 1662, fut aussi peintre; mais il n'eut pas les talens de son père, et mourut à Leyde en 1747, âgé de 85 ans. Le musée du Louvre possède trois de ses tableaux : I. Un *Jeune garçon faisant des bulles de savon près d'une fenêtre*. II. Le *Marchand de gibier*. III. Une *Cuisinière levant le rideau de sa fenêtre pour y accrocher une volaille*.

MIÉRIS (François), fils du précédent, né à Leyde le 24 décembre 1689, et mort dans la même ville en 1763, également peintre, et de plus antiquaire, littérateur distingué, et auteur de nombreux et de volumineux ouvrages, tous écrits dans sa langue maternelle, tels que : I. *Histoire et Antiquités ecclésiastiques des sept Provinces-Unies*, Leyde, 1726, 6 vol. in-fol. II. *Description des monnaies épiscopales*, Leyde, même année, 1 vol. in-8°. III. *Histoire des princes qui ont gouverné les Pays-Bas*, Leyde, 1739, 3 vol. in-fol. IV. Une ancienne *Chronique, dite du Clerc*, 1740, in-4°. V. *Recueil général des chartes des comtes de Hollande*, 1755, 3 vol. in-fol. VI. Un *Traité de la manière de compiler et d'écrire l'histoire*, 1757, in-8°. VII. *Priviléges et Monumens authentiques de la ville de Leyde*, 1759, 1 vol. in-fol. VIII. *Description et Histoire de ladite ville*, continuée par Daniel Van. IX. *Description des monnaies et des sceaux des évêques d'Utrecht*, Leyde, 1726, in-8°.

MIERRE (le), *Voy.* Lemierre.

MIET (Constance), écrivain ascétique, né à Vesoul vers 1740, était religieux récollet et prédicateur assez distingué. Lors de la révolution, il fut obligé de passer dans les pays étrangers, où il mourut vers 1795. Ses ouvrages sont : I. *Réflexions morales d'un solitaire*, Paris, 1775, in-12. II. *Conférences religieuses pour l'instruction des jeunes professes de tous les ordres*, ibid., 1777, in-12.

MIFFLIN (Thomas), major général dans l'armée d'Amérique, et gouverneur de Pensylvanie, naquit vers l'an 1744, de parens quakers. Son éducation fut confiée aux soins du docteur Smith, avec qui il conserva des liaisons intimes pendant plus de 40 ans. Actif et plein de zèle, il s'opposa, dès les commencemens, aux mesures du parlement d'Angleterre, et fut membre du premier congrès, en 1774. Mifflin prit le parti des armes, et fut un des premiers officiers chargés de l'organisation de l'armée du continent. En 1765,

il fut nommé quartier-maître. Les quakers lui en firent un crime, et l'exclurent de leur société. En 1777, il rendit de grands services dans la milice ; mais il fut soupçonné de haïr le commandant en chef, et de désirer qu'un autre fût nommé à sa place. Son caractère bouillant et son activité lui faisaient méconnaître le prix du sang-froid et de la prudence, si nécessaires pour la conservation de l'armée sous le commandement de Washington. En 1787, Mifflin était membre de la convention qui donna la constitution aux États-Unis, et son nom y est attaché. En 1788, il succéda à Franklin dans la présidence du conseil suprême exécutif de la Pensylvanie, et resta dans cette place jusqu'en 1790. Cette même année, la constitution de cet état fut rédigée par la convention, dont il était président, et il fut le premier nommé gouverneur. En 1794, pendant l'insurrection en Pensylvanie, il employa, pour l'intérêt de ce pays, l'éloquence extraordinaire dont il était doué, qui suppléa à l'imperfection des lois de la milice. Dans ce temps, il fit un voyage dans les derniers comtés, et anima partout les milices, qui fournirent la quotité demandée par l'état. Il mourut à Lancastre, en 1800. Mifflin doit être compté au rang des patriotes actifs et zélés qui ont consacré leur vie au service public avec un désintéressement peu commun.

MIGLIAVACCA (P. D. Celse), chanoine régulier de Saint-Sauveur, né à Milan, le 26 juillet 1673, se rendit, en 1712, à Rome, où il fut fait vicaire du monastère de Saint-Laurent *extra muros*, et peu de temps après il devint secrétaire de son général. Nommé abbé en 1717, il fut élu visiteur général en 1721, et procureur général en 1733, ce qui l'obligea de résider à Rome jusqu'en 1736, époque à laquelle il parvint à la dignité suprême de son ordre, qu'il occupa pendant 6 ans. Rendu à son monastère de Saint-Celse, à Milan, dont il était abbé, il y mourut le 3 novembre 1755. On a de lui : *Animadversiones in historiam theologicam dogmatum et opinionum de divinâ gratiâ à claro viro marchione Scipione Maffejo elaboratam*, Francofurti ad Menum, 1749 ; Lucæ, 1750. Le marquis Maffei ayant publié à Trente, en 1742, son Histoire théologique des doctrines et des opinions des cinq premiers siècles de l'Eglise, Migliavacca s'éleva contre cet ouvrage, et publia, outre celui déjà cité, ceux qui suivent : I. *Difesa delle animadversioni*, Lucques, 1750. II. *Lettera di N. N. concernente alla censura*, etc., Lugano, 1751. III. *L'Infarinato posto nel vaglio*, Lucques (Lugano), 1751. On doit encore à Migliavacca : IV. *De idoneis ad baptismi et pœnitentiæ sacramenta dispositionibus*, Venetiis, 1755.

MIGLIORATI (Louis) fut nommé marquis d'Ancône et seigneur de Fermo, au 15e siècle, par le pape Innocent VII son oncle. Il s'y maintint après la mort de ce pontife, survenue le 6 novembre 1406, et fut du nombre des seigneurs indépendans qui s'étaient partagé le patrimoine de Saint-Pierre. Il mourut avant l'année 1430.

MIGLIORE (Gaetan), philologue et élégant écrivain latin, préfet des études et professeur

d'éloquence, et d'antiquités romaines et grecques à l'université de Ferrare, sa patrie, auditeur de rote, mort en 1789, a donné: I. *Oratio habita in lyceo Ferrariensi pro solemni studiorum instauratione, nonis novembris anno 1787*, Ferrariæ, 1787, in-4°. II. *Cajetani Migliore juris ac. S. theologiæ doctoris Ferrariensis, rotæ quinque viri Inscriptiones et Carmina*, etc., Ferrariæ, 1788, in-4°. Cet ouvrage est curieux et de quelque intérêt par les recherches que l'auteur a été obligé de faire.

MIGLIORUCCI (Laurent-Bénédict), professeur à l'université de Pise, né à Florence, et mort le 23 juin 1724, à l'âge de 60 ans, a publié *Institutiones juris canonici cum explicationibus*, 1 vol. in-4°.

MIGNARD (Nicolas), peintre et graveur à l'eau forte, né à Troyes en Champagne, l'an 1608, de Pierre More, officier dans les armées de France. Henri IV, voyant le grand-père de ce peintre entouré de six enfans, tous officiers et d'une figure intéressante, s'écria: « Ce ne se sont pas là des Mores; ce sont des Mignards. » Le nom, depuis ce temps-là, en est resté à la famille. Nicolas Mignard fut surnommé *Mignard d'Avignon*, à cause du long séjour qu'il fit en cette ville, où il s'était marié en revenant de Rome. Le roi, qui l'avait connu dans son passage à Avignon, lors de son mariage avec l'infante d'Espagne, en 1659, l'appela à Paris, et l'employa à divers ouvrages dans le palais des Tuileries. Ce peintre fit beaucoup de portraits; mais son talent particulier était pour l'histoire et pour les sujets poétiques. Il inventait facilement, et mettait beaucoup d'exactitude et de propreté dans son travail. Ses compositions sont ingénieuses, et brillent par le coloris. Son pinceau est flou, ses attitudes ont de la grace, et son dessin ne manque pas de correction. Mignard mourut en 1668, étant alors recteur de l'académie de peinture.

MIGNARD (Pierre), surnommé *Mignard-le-Romain*, à cause du long séjour qu'il fit à Rome, frère du précédent, né à Troyes en novembre 1610, mourut à Paris en 1695, laissant une fille qui n'épargna rien pour illustrer la mémoire de son père. Mignard fut destiné par le sien à la médecine; mais il était né peintre. A l'âge de onze ans il dessinait des portraits très-ressemblans. Dans le cours des visites qu'il faisait avec le médecin qu'on avait choisi pour l'instruire, au lieu d'écouter, il remarquait l'attitude du malade et des personnes qui l'approchaient, pour les dessiner ensuite. Il peignit, à douze ans, la famille du médecin. Ce tableau frappa les connaisseurs; on le donnait à un artiste consommé. Ses progrès furent si rapides, qu'il n'avait que quinze ans lorsque le maréchal de Vitry le chargea de peindre la chapelle de son château de Coubert en Brie. On le fit entrer ensuite dans l'école de Vouet, et il saisit tellement la manière de son maître, que leurs ouvrages paraissent être de la même main. Il quitta cette école pour aller à Rome. Son application à dessiner d'après l'antique et d'après les ouvrages des meilleurs maîtres, surtout d'après ceux de Raphaël et du Titien, formèrent

son goût pour le dessin et pour le coloris. Il lia une amitié intime avec Dufresnoy, qui lui servit infiniment pour lui faire entendre les meilleurs poètes de l'antiquité, et pour lui développer les principes de la peinture. Dufresnoy était excellent pour le conseil, et Mignard pour l'exécution. Dans un séjour de vingt-deux ans que celui-ci fit en Italie, il s'acquit une telle réputation, que les étrangers, et même les Italiens, s'empressèrent de le faire travailler. Tandis qu'il était à Rome, on lui demanda le portrait de saint Charles Borromée, qui n'avait jamais permis qu'on le peignît. Toujours attentif à mettre de la vérité dans ses ouvrages, il voulut avoir un mort sous ses yeux. Le frère Vital, capucin français, l'avertit qu'il y avait un de ses confrères qui venait de mourir; mais on ne lui permit de travailler que la nuit. Resté seul avec ce cadavre, le billot sur lequel était posée la tête du mort tourna et fit éteindre la chandelle. Mignard eut peur; mais une lumière qui se fit apercevoir, remit le calme dans son esprit. C'était le frère Vital. Le mort reprit sa place, et le peintre acheva son tableau. Mignard avait un talent singulier pour le *portrait :* il saisissait habilement tout ce qui pouvait non-seulement rendre la ressemblance parfaite, mais encore faire connaître le caractère des personnes qui se faisaient peindre. Comme il était naturellement courtisan, et que peut-être son génie n'était pas assez fécond pour les grands sujets, il avait choisi le *portrait,* parce qu'il met à portée de parler, de plaire, et de se montrer par ses plus beaux côtés. Il ne laissa échapper aucune occasion de dire des choses flatteuses ou ingénieuses. Louis XIV lui dit, la dernière fois et la dixième fois qu'il fit son portrait : « Mignard, vous me trouvez vieilli ? — Sire, répondit l'artiste, il est vrai que je vois quelques victoires de plus sur le front de votre majesté... » Cette réponse flatta extrêmement le monarque. Une autre fois Louis XIV, ayant entendu qu'un seigneur l'appelait Mignard, sans ajouter le mot de *monsieur,* dit : « Je l'appelle monsieur Mignard. — Sire, répondit le peintre, je ne m'offense point de la suppression du mot de *monsieur ;* il y a trente ans que je cherche à le faire oublier. » De retour en France, il avait été élu chef de l'académie de Saint-Luc, qu'il avait préférée à l'académie royale de peinture, parce que Lebrun était directeur de celle-ci, et qu'il en était jaloux. Il n'était pas moins avide de gloire et de richesses; et cette double ambition fut satisfaite. Le roi lui donna des lettres de noblesse, et le nomma son premier peintre, après la mort de Lebrun. Mignard avait une douceur de caractère charmante, un esprit agréable, joint à des talens supérieurs; qualités qui lui firent d'illustres amis. Il se trouvait souvent avec Chapelle, Boileau, Racine et Molière; ce dernier a célébré en vers le grand ouvrage à fresque qu'il fit au Val-de-Grâce. Mignard aurait été un peintre parfait, s'il eût mis plus de correction dans son dessin, et plus dans ses compositions : il avait un génie élevé; il donnait à ses figures des attitudes aisées. Son coloris est d'une fraîcheur admirable, ses carnations vraies, sa touche légère et facile, ses compositions riches et

gracieuses. Louis XIV, demandant un jour au duc de Montausier ce qu'il pensait de Mignard et de Lebrun : « Sire, lui répondit-il, je n'ai pas la prétention de me connaître en peinture ; mais il me semble que les noms de ces deux peintres peuvent caractériser leurs tableaux. » Mignard réussissait également dans le grand et dans le petit. On ne doit pas oublier son talent à copier les tableaux des plus célèbres peintres ; il le possédait à un degré supérieur. Il fit vendre un jour un de ses tableaux pour un tableau du Guide ; Lebrun, qui y avait été trompé, dit avec humeur : « Eh bien ! qu'il fasse des Guides, et non pas des Mignards. » Il copia, pour Louis XIV, la grande galerie du palais Farnèse, peinte par Annibal Carrache, et il peignit pour le régent les plafonds de la grande galerie de Saint-Cloud ; ces grandes et belles compositions sont considérées comme les chefs-d'œuvres de Mignard. Il fit en concurrence avec Charles Lebrun un tableau représentant *Alexandre visitant la famille de Darius :* mais Mignard, voulant surpasser son rival, mit tant d'affectation dans la composition et tant d'afféterie dans les figures, que son ouvrage fut considéré comme au-dessous du médiocre. Il était très-laborieux, et avait coutume de dire que les paresseux étaient des hommes morts. Voici la liste des principaux ouvrages de cet artiste célèbre : I. Le *Portrait en pied de Mignard.* II. *Jésus sur le chemin du Calvaire*, tableau de chevalet. III. *Portrait de Louis Dauphin, fils de Louis XIV.* IV. *Portrait de madame de Maintenon,* qui a été gravé par Forssell en 1814, et qui est placé en tête de l'histoire de cette dame par M. l'abbé Lafont d'Aussonne. V. *Portrait de la marquise de Feuquières*, fille de Mignard. VI. *La Vierge présentant une grappe de raisin à l'Enfant Jésus.* VII. *Sainte Cécile chantant sur la harpe les louanges du Seigneur.* Mignard laissa quatre enfans : Charles, Pierre, Rodolphe, et Catherine mariée en 1696 au comte de Feuquières, colonel du régiment d'infanterie de son nom, et morte en 1742 à 90 ans. Catherine était fort belle : « il ne lui manquait rien, dit son père à Ninon de Lenclos, qu'un peu de mémoire. — Tant mieux, lui répondit Ninon, elle ne citera pas. » Quand Mignard voulait peindre une Grace ou une Muse, elle lui servait de modèle. Le mausolée en marbre qu'elle avait fait élever à la mémoire de son père dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Honoré, a été transporté au musée des monumens français. L'abbé de Montville a écrit la vie de Mignard, 1730, in-12. Son portrait, par Rigaud, se voit maintenant dans le muséum de Versailles.

MIGNARD (Pierre), architecte, né à Avignon en 1640, était fils de Nicolas, et neveu du précédent. Parmi les travaux qu'il a dirigés à Paris, on doit citer la *Façade de l'église de Saint-Nicolas*, et *la Porte Saint-Martin.* On lui doit aussi la construction de l'*Abbaye de Montmajour à Arles.* Il mou-à Paris en 1725. Il était un des fondateurs et des professeurs de l'académie royale d'architecture.

MIGNAULT (Claude), avocat du roi au bailliage d'Etampes, plus connu dans le monde savant

sous le nom de *Minos*, était né en 1536 à Talant, bourg et ancien château des ducs de Bourgogne, à trois quarts de lieue de Dijon. Il professa pendant plusieurs années la philosophie au collége de Reims à Paris, expliqua le grec et le latin, et passa ensuite dans le collége de la Marche, puis dans celui de Bourgogne. Il étudia en droit à Orléans en 1578, et revint ensuite à Paris, où il fut doyen de cette faculté en 1597. Ami intime du docteur Richer, il fut nommé avec lui pour travailler à la réforme de l'université, et il l'aida à composer l'*Apologie du parlement et de l'université*, contre le Paranomus de George Criton. Ce sage et savant magistrat, mort en 1606, a laissé : I. Des éditions d'un grand nombre d'auteurs avec de savantes notes. II. *De liberali adolescentium institutione.* III. *An sit commodiùs adolescentes extra gymnasia, quàm in gymnasiis ipsis institui?* 1675, in-8°. Ce sont deux discours judicieux, qu'il prononça à l'ouverture de ses classes. La liste complète de ses ouvrages se trouve à la suite de son *Eloge* par Papillon, dans la continuation des *Mémoires de littérature*, tom. VII, et dans les *Mémoires* de Nicéron.

MIGNOL. *Voyez* MONTIGNI.

MIGNON (ABRAHAM), peintre de fleurs, né à Francfort en 1640, avec beaucoup de disposition pour la peinture, fut mis chez des maîtres dont le talent était de peindre les fleurs. Jean-David de Heem, d'Utrecht, avança rapidement son élève dans ce genre. Mignon n'épargna ni ses soins ni ses peines pour étudier d'après la nature ; ce travail assidu, joint à ses talens, le mit dans une haute réputation. Ses compatriotes et les étrangers recherchaient ses ouvrages avec empressement. Ils sont en effet précieux, par l'art avec lequel il représentait les fleurs dans tout leur éclat, et les fruits dans toute leur fraîcheur. Il rendait aussi, avec beaucoup de vérité, des insectes, des papillons, des mouches, des oiseaux, des poissons. La rosée et les gouttes d'eau qu'elle répand sur les fleurs sont si bien imitées dans ses tableaux, qu'on est tenté d'y porter la main. Ce charmant artiste donnait un nouveau prix à ses productions par le beau choix qu'il faisait des fleurs et des fruits, par sa manière ingénieuse de les grouper, par l'intelligence de son admirable coloris, qui parait transparent et fondu sans sécheresse, et par la beauté de sa touche. Il mourut en 1679, laissant deux filles, qui ont peint dans son goût, mais non avec autant de succès. On voit au musée du Louvre trois morceaux de ce maître : I. Un *Ecureuil, des poissons, des fleurs et un nid d'oiseaux.* II. Un *Bouquet de fleurs des champs.* III. Des *Roses, des tulipes et autres fleurs dans un vase de cristal.*

MIGNOT (ETIENNE), docteur de Sorbonne, très-habile dans la science de l'Ecriture sainte, des Pères, de l'histoire de l'église et du droit canonique, né à Paris en 1698, était de l'académie des inscriptions, où il fut reçu à plus de 60 ans. On a de lui : I. *Traité des prêts de commerce*, Paris, 1759, en 4 vol. in-12. L'auteur publia en 1767 un 5e vol. pour répondre à l'abbé de la Porte, qui l'avait attaqué dans ses principes sur l'usure, sous le titre

d'*Observations de l'auteur du Traité des prêts de commerce*, sur les principes théologiques, canoniques et civils sur l'usure, de l'abbé de la Porte, Paris, 1769, in-12. II. Les *Droits de l'état et du prince sur les biens du clergé*, 1755, 6 vol. in-12. III. *Histoire des démêlés de Henri II, avec saint Thomas de Cantorbéry*, 1756, in-12. IV. *Histoire de la réception du concile de Trente dans les états catholiques*, Amsterdam, 1756, 2 vol. in-12. V. *Paraphrase* sur les psaumes, 1757, 1 vol. in-12. VI. *Paraphrase* des livres sapientiaux, 1754, 2 vol. in-12. VII. *Paraphrase* sur le nouveau Testament, 1754, 4 vol. in-12. VIII. *Analyse des vérités de la religion catholique*, 1755, 1 vol. in-12. IX. *Réflexions sur les connaissances préliminaires du christianisme*, 1 vol. in-12. X. *Mémoire sur les libertés de l'église gallicane*, Amsterdam (Paris), 1756, 1 vol. in-12. XI. La *Vérité de l'Histoire de l'église de Saint-Omer*, Paris, 1754, in-4°, faussement attribuée à l'abbé de Bonnaire. L'abbé Mignot mourut le 23 juillet 1771, âgé de 75 ans.

MIGNOT (Jean-André), grand chantre de la cathédrale d'Auxerre, né en 1688, et mort en mai 1770, a donné une édition, avec une *préface*, du discours de saint Victrice, évêque de Rouen, à la louange des saints et de leurs reliques, traduit en français, sur un très-ancien manuscrit de la célèbre abbaye de Saint-Gall, par l'abbé Morel, suivi du texte latin, Auxerre, 1763, in-12. Cet abbé mourut avant d'y avoir mis la dernière main : la *préface* seule est de Mignot. Il a eu la principale part à l'excellent *Martyrologe de l'église d'Auxerre*, 1751, in-4° ; au *Processional*, au *Bréviaire*, et au *Missel* d'Auxerre, publiés sous l'épiscopat de M. de Caylus. On trouve dans le Missel imprimé en 1738 une messe très-bien composée, sur l'autorité des rois et de l'obéissance qui leur est due.

MIGNOT (Vincent), religieux de l'ordre de Cîteaux, conseiller clerc au grand conseil, et abbé de Sellières, mort depuis 1790, était neveu de Voltaire ; et comme on craignait les difficultés que la sépulture de cet homme célèbre pouvait éprouver, Mignot s'en chargea, et Voltaire fut inhumé dans son abbaye, avant l'arrivée de l'ordre de l'évêque de Troyes, qui défendait de lui donner la sépulture ; mais depuis, le corps fut transporté au Panthéon, où il est encore. L'abbé Mignot s'est aussi distingué dans la littérature par les ouvrages suivans : I. *Histoire de l'impératrice Irène*, Amsterdam, 1762, in-12. II. *Histoire de Jeanne Ire, reine de Naples*, Lahaye, 1764, in-12. III. *Histoire de l'Empire Ottoman*, depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade, en 1740, 1 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12, 1771. IV. *Traduction de Quinte-Curce*, 2 vol. in-8°, 1781. L'abbé Mignot mourut en 1790. Il était fort charitable : il fit un noble usage de la fortune que lui avait laissée son oncle. Le portrait que Grimm en a tracé de lui, dans sa Correspondance, est assez plaisant et contraste assez avec celui de Voltaire, pour être rapporté. « L'oncle, dit-il, est sec comme une allumette ; le neveu est gros comme un tonneau : l'oncle a des

yeux d'aigle ; le neveu a la vue basse. Tout ce qui les rapproche, c'est que le neveu est un fort honnête homme, et que l'oncle est un bienfaisant, malin et charmant enfant.

MIHRAN, roi de la Géorgie, premier prince de ce pays qui embrassa la doctrine de l'Évangile, et établit le christianisme dans son royaume sur la demande de Tiridate, roi d'Arménie. En 321, Tiridate donna le commandement d'une division de ses troupes au roi de la Géorgie, pour se battre contre les Persans. Mihran fit dans cette guerre des prodiges de valeur, et obligea Chapouh II de conclure un traité de paix avec l'Arménie. En 351, ces deux peuples mirent de nouveau les armes à la main, et donnèrent des combats sanglans dans la plaine de l'Arathée : Mihran, commandant une armée arménienne et les contingens qu'il avait emmenés de la Géorgie, s'y battit en héros, malgré son âge avancé, et mourut sur le champ d'honneur, l'an de J.-C. 352.

MIKITAR. *Voyez* MEKHITAR.

MILAN (JEAN DE). *Voyez* JEAN-LE-MILANAIS.

MILANI (AURÉLIEN), neveu de Jules-César, bon dessinateur et bon peintre, né à Bologne en 1675, apprit son art à l'école de Pasinelli et de César Gennari. Il dessina tous les tableaux des Carraches qui se trouvent à Bologne, et il parvint à un bon goût de dessin et à un talent distingué dans la peinture. Il exécuta pour le sénat de Marseille et pour le duc de Parme neuf grands tableaux qui font honneur à son pinceau. Ses dessins, bien entendus, conduits avec art, et très-finis, sont recherchés des amateurs. Il grava de son invention et sur ses dessins le *Crucifiement de N. S.*, estampe très-grande, composée de trois feuilles et contenant un grand nombre de figures.

MILANI (JOSEPH-MARIE et FRANÇOIS), frères, Pisans, et peintres, nés, le premier en 1678, et le second en 1680, dessinèrent un grand nombre de monumens anciens et modernes, et particulièrement ceux du Dôme, du Campo Santo, de Saint-Jean, avec leurs ordres d'architecture extérieurs, leurs autels, leurs peintures et ornemens intérieurs, les portes de bronze sculptées, et le fameux clocher. Tous ces dessins furent gravés par divers professeurs pour être insérés dans l'ouvrage in-folio, intitulé : *Thesaurus basilicæ Pisanæ*, publié à Rome par le chanoine Joseph Martini. Après ces travaux, ils se mirent à peindre des tableaux et des figures à fresque et à l'huile dans plusieurs maisons et églises de Pise, de Sienne et autres villes. Ils moururent vers 1740.

MILANTE (PIE-THOMAS), Napolitain, né vers la fin du 17e siècle, religieux dominicain, professeur de théologie à l'université de Naples, et en 1745 évêque de Castellamare di Stabia, où il mourut en 1749. Sa vie, écrite par l'avocat napolitain François-Marie Bisogni, se trouve à la fin d'un ouvrage posthume, intitulé : *De Stabiis, Stabianâ ecclesiâ, et episcopis ejus*, imprimé en 1750, in-4°. Outre cet ouvrage, on a encore de ce prélat : I. *Oratio extemporanea in electione summi pontificis Benedicti XIII*, Neapoli, 1772, in-4°. II. *Theses theologico-dogmatico-polemicæ*, Neapoli, 1734,

in-4°. III. *Exercitationes dogmatico-morales in propositiones proscriptas ab Innocentio XI*, Neapoli, 1739, in-4°. IV. *Vindiciæ regularium in caussâ honestæ paupertatis*, in-4°. V. *Bibliotheca sancta Xisti Senensis, criticis, ac theologicis animadversionibus nec non duplici adjecto sacrorum scriptorum elencho adaucta et illustrata*, 2 vol. in-fol., 1743, ouvrage qui suppose une vaste érudition. VI. *Epistola pastoralis ad clerum et populum Stabiensem*, Romæ, 1743. VII. *De viris illustribus congregationis Sanctæ Mariæ Sanitatis*, Neapoli, in-4°. On a encore de lui des discours en italien, imprimés en 1747, in-4°.

MILBOURNE (Luc), ecclésiastique anglais, ministre de Saint-Ethelburg, auteur d'une Traduction en vers des Pseaumes, publiée en 1698, et d'un vol. de Notes sur le Virgile de Dryden, dans la même année, d'une suite de trente-un sermons publiés depuis 1692 jusqu'en 1720, plusieurs pièces de vers, que Pope a citées dans sa Dunciade. Le docteur Johnson en fait une mention peu honorable dans sa vie de Dryden. Milbourne mourut le 15 avril 1720.

MILCENT (C. L. M.), habitant de Saint-Domingue, se proclama, en 1791 et 1792, le défenseur officieux des hommes de couleur opprimés. Accusé d'avoir fomenté l'insurrection des nègres, il vint se justifier le 4 janvier 1792 à la barre de l'assemblée législative, devint ensuite journaliste, et rédigea le *Créole patriote*. En janvier 1794 il fut dénoncé par Robespierre à la société des jacobins, pour avoir, disait Robespierre, prêté sa plume aux Brissotins, et avoir travaillé avec Fauchet au Bulletin aristocratique des amis de la vérité. Il fut chassé à l'instant, traduit ensuite à la conciergerie, et condamné à mort le 26 mai par le tribunal révolutionnaire.

MILCETTI (P. D. Donat), né à Faenza, moine camaldule, auteur de beaucoup d'ouvrages en vers et en prose, dont un grand nombre sont conservés manuscrits dans la bibliothèque Saint-Michel di Murano à Venise. Il continua la *Storia Camaldolese* jusqu'en 1661, et mourut en 1674. Il a fait encore imprimer : I. *Della libera necessità, paradosso accademico a monsignor Zeno, vescovo di Tarcello*, Venise, 1638. II. *Lettere di vario stile*, Ravenne, 1652. III. *La Clio, poesie*, Padoue, 1662. IV. *Lettere di antichi eroi*, Padoue, 1670.

MILÉ ou MILET (Jean-Francisque), peintre, né à Anvers en 1643, mort à Paris en 1680. On prétend que son mérite excita la jalousie de ses confrères, et que l'un d'eux l'empoisonna. Ce maître, élève de Franck, fut bon dessinateur et grand paysagiste. Il avait une mémoire fidèle, qui lui retraçait tout ce qu'il avait remarqué une fois, soit dans la nature, soit dans les ouvrages des grands maîtres. Admirateur des tableaux du Poussin, il en avait saisi la manière. Sa touche est facile, ses têtes d'un beau choix, et son feuillé d'un bon goût. Un génie fécond et capricieux lui fournissait abondamment ses sujets, dans la composition desquels il a trop négligé de consulter la nature. Ses tableaux manquent d'effets piquans : ses couleurs

sont trop uniformes. Ce peintre, au lieu d'exercer son art, s'amusait souvent à tailler des pierres pour une petite maison qu'il avait près de Gentilly. Il a peint quelques sujets historiques, parmi lesquels on remarque deux grands morceaux, qu'on voyait à l'église de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, et dont l'un représentait le *Sacrifice d'Abraham*, et l'autre *Elisée dans le désert*.

MILEACH, MILE, MILEADH ou MILEAS-EASPAIN, *Milesius Hispanus*, personnage peut-être fabuleux, peut-être historique, est regardé comme le père commun de toutes les anciennes dynasties irlandaises. Le nom sous lequel nous le plaçons ici était un surnom emphatique que lui donnaient les bardes et les druides, et qui signifie le *héros*, le *champion*, et peut-être le *soldat d'Espagne*. On ne sait rien de certain sur les particularités de la vie de ce personnage antique.

MILENZIO (Félix), augustin de la congrégation de Carbonara, né à Laurino, dans la Principauté citérieure, dans le 16me siècle, publia les ouvrages suivans : *De quantitate hostiæ contra errorem Osuvaldi liber; Alphabetum de monachis, et monasteriis Germaniæ*, etc.; *Pro voto Cæsaris Baronii; Della Gigantomachia; Dell' impresa dell' elefante del cardinale Mont' Elparo; Dialogi III*, etc.

MILICH, MILICHIUS (Jacques), professeur en médecine à Wirtemberg, né à Fribourg en Brisgaw l'an 1501, mort en 1559, fit ses premières études dans sa patrie, et passa de là à Vienne en Autriche, et à Wittemberg. Ce fut lui qui donna le goût des mathématiques aux professeurs de l'université de cette dernière ville. Milich s'acquit une juste réputation par ses mœurs et ses connaissances. Ses principaux ouvrages sont : I. *Commentaria in librum secundum Plinii, de Historiâ mundi*, in-4°. II. Des *Discours latins sur les Vies d'Hippocrate, de Galien et d'Avicenne*. III. *Oratio de considerandâ sympathiâ et antipathiâ in rerum naturâ*. IV. *De arte medicâ*, etc. On trouve ces discours dans le recueil des Oraisons de Mélanchthon, Strasbourg, 1558, in-8°. Il était ami de ce réformateur, et imbu des mêmes opinions. — Son fils Henri, mort à Plauen dans le Meckelbourg en 1585, marcha sur ses traces, et fut reçu docteur en médecine à Sienne dans la Toscane; de là il se rendit à Iéna, où il obtint une chaire en 1575, qu'il remplit jusqu'en 1581.

MILIEU (Cristophe), en latin *Milæus* ou *Mylæus*, né dans le 16me siècle à Estavayer au pays de Vaud, composa trois livres *De Historiâ*, qui, réunis avec une *Vie de Cicéron*, Bâle, 1751, et quelques autres *Traités*, furent imprimés en 1577. Il écrivit encore plusieurs ouvrages, et entre autres un intitulé : *De scribendâ universitatis rerum historiâ*, qu'on peut considérer comme le plan d'une encyclopédie.

MILIEU (Antoine.) *Voyez* Millieu.

MILIUS (George), ministre des protestans d'Augsbourg, où il naquit en 1548, excita des troubles dans cette ville au sujet de la réforme du calendrier, que les protestans ne voulurent pas recevoir, parce que le pape y avait fait travailler. Milius, obligé

de sortir de cette ville, se retira à Ulm, et fut appelé ensuite à Wittemberg, où il devint professeur et chancelier de cette université. Il mourut dans cette dernière ville le 28 mai 1607. Il est auteur de quelques ouvrages de théologie, de plusieurs commentaires sur l'Ecriture.

MILL ou MILLS (JEAN), célèbre théologien anglais, chapelain ordinaire de Charles II, roi d'Angleterre, né à Shap dans le Westmoreland, en 1645, a donné une excellente édition du nouveau Testament grec, dans laquelle il a recueilli toutes les variantes ou diverses leçons qu'il a pu trouver. Il avait employé trente ans à les recueillir, et on les fait monter au nombre de trente mille. Le docteur John Fell, évêque d'Oxford, avait fait les frais du commencement de l'édition de ce grand ouvrage; mais ses exécuteurs testamentaires n'ayant pas voulu la continuer après sa mort, le docteur Mill remboursa les frais déjà faits, et acheva à ses propres dépens l'entreprise, qui ne fut publiée que quinze jours avant sa mort, arrivée le 23 juin 1707. Ce savant s'était fait une grande réputation; il y consacra les trente dernières années de sa vie, etc. La meilleure édition de son nouveau Testament a été donnée par Kuster, à Amsterdam, 1710, in-fol. Il y en a des exemplaires en grand papier, qui sont rares.

MILL (HENRI), l'un des principaux ingénieurs qui contribuèrent aux travaux de la nouvelle rivière, et auxquels la cité de Londres eut de grandes obligations (*Voyez* MIDDLETON, sir HUGH), naquit à Londres vers 1680, et annonça de bonne heure de grands talens en *mécanique* et en *hydraulique;* il était encore très-jeune lorsque la compagnie de la nouvelle rivière se l'attacha. Il parvint à s'attirer sa confiance entière par son habileté et ses grands travaux : ses succès furent tels, qu'une action qui était dans le principe de 100 livres sterling, en valait sept ou huit mille en 1798. La ville de Northampton lui dut aussi l'avantage d'être approvisionnée d'eau. Il rendit le même service à sir Robert Walpole, qui, dans sa belle résidence d'Houghton, manquait d'eau à un tel point, que Cibber, se promenant un jour dans ses jardins, s'écria fort plaisamment : « Sir Robert, voilà une corneille qui va épuiser votre canal. » Mill, devenu infirme, fut remplacé dans la compagnie, mais continua à y jouir jusqu'à sa mort de son crédit, de ses appointemens, et de la haute considération qu'il avait su si bien mériter. Il mourut en décembre 1770.

MILLANGES (SIMON), né à Limoges dans le 16me siècle, imprimeur à Bordeaux vers l'an 1572, renommé pour la beauté de ses éditions, employait des caractères extrêmement fins. Il mourut en 1621. Un de ses petits-fils, jésuite à Bordeaux, a fait imprimer l'éloge funèbre de Madeleine de Châtillon, abbesse de Saint-Jean-de-Bonneval, 1708, in-4°.

MILLAR (JEAN), publiciste, né en 1735 à Shotts dans le comté de Lanerk, mort en 1801, avait été destiné à exercer en Ecosse la profession d'avocat ; mais il ne suivit pas cette carrière ; il professa le droit dans l'université de Glascow pendant quarante ans. Ses leçons étaient très-suivies, et ses talens très-estimés. Millar

a publié : I. Un ouvrage intitulé : *Origine de la distinction des rangs dans la société*, 1 vol. in-8°. II. *Abrégé de l'histoire du gouvernement anglais*, 1787, in-4°. III. *Œuvres posthumes*, 1803, in-8°.

MILLE (Antoine-Étienne), avocat au parlement de Paris, et membre de l'académie d'Auxerre, s'occupa beaucoup de laborieuses recherches sur l'histoire de son pays, et publia un *Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire de Bourgogne*, Dijon et Paris, 1772-73, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui est fait sur le plan de l'ouvrage du président Hénault, est estimé.

MILLER (Jacques), poète dramatique anglais, né en 1703, d'un ministre du comté de Dorset, n'ayant pu réussir dans l'état de commerçant auquel il avait été destiné, fut envoyé à l'université d'Oxford, où son goût pour le théâtre se développa. Il y commença sa célèbre comédie, intitulée : Les *Gaîtés d'Oxford* (*The humours of Oxford*), jouée en 1729, à la recommandation de mistriss Oldfield. Il donna successivement en 1733 la *Belle-mère*, tirée du Malade imaginaire de Molière ; en 1736, l'*Homme de goût*, qui eut trente représentations de suite ; la *Passion universelle*, comédie, empruntée de la pièce de Shakespeare, intitulée : *All's well that ends well ;* en 1737, l'*Art et la nature*, comédie ; le *Café*, comédie burlesque ; en 1739, l'*Hôpital des fous*, comédie du même genre ; et en 1743, *Mahomet, ou l'Imposteur ;* et en 1745, *le Tableau*, comédie. Miller mourut dans le cours des premières représentations. Il a publié un volume de *Sermons*, et a eu beaucoup de part à la traduction des comédies de Molière, donnée par Watts.

MILLER (Philippe), célèbre jardinier anglais, né en Écosse en 1691, fils du jardinier des pharmaciens de Londres à Chelsea, succéda à son père en 1722, et joignit à la théorie et à la pratique du jardinage la connaissance de la structure et des caractères des plantes. Imbu de bonne heure des principes et de la méthode de Ray et de Tournefort, ce ne fut pas sans peine que sir William Watson et Hudson l'engagèrent à se rendre familier le système de Linné. C'est à son habileté que les curieux sont redevables de la culture et de la conservation de plusieurs belles plantes qui ornent aujourd'hui la plupart des jardins botaniques ou d'agrément en Angleterre. Son attention ne s'était pas bornée à la culture des plantes exotiques ; peu de personnes ont mieux connu que lui les plantes de la Grande-Bretagne, dont il a cultivé avec succès les espèces les plus rares. Miller conservait avec respect le souvenir de Ray, et il se plaisait à rappeler qu'il avait vu ce vénérable botaniste. Il appartint tout à la fois à la société royale de Londres et à la société botanique de Florence. Il entretint dans les pays étrangers une correspondance très-étendue, et était connu au dehors sous le nom de *Princeps hortulanorum* (le Prince des jardiniers). Linné disait, en parlant du Dictionnaire de Miller : « Ce sera le Dictionnaire des botanistes et non celui des jardiniers. » Peu de temps avant sa mort, Miller résigna sa place à Chelsea, et

mourut le 18 décembre 1771, âgé de 80 ans. Ses ouvrages sont plus importans encore que nombreux. Il publia, sans nom d'auteur, le *Catalogue des arbres, arbrisseaux et autres plantes qui ne peuvent être élevés en plein air, et qu'on cultive dans les environs de Londres*, 1730, in-fol., avec 21 planches; le *Catalogue des plantes officinales de Chelsea*, 1730, in-8°. En 1731, il publia son *Dictionnaire des Jardiniers*, in-fol., dont les éditions, toujours enrichies d'additions, se sont succédées rapidement. La meilleure édition, imprimée à Londres, est celle avec les notes et additions de Martyn, in-fol., 1798. Il a été traduit en plusieurs langues, et il en a paru une traduction fançaise à Paris, faite par Chazelles, avec des notes de Holland, Paris et Metz, 1788, 1790, 10 vol. in-4°, avec figures; les deux derniers volumes contiennent le supplément. L'édition de Bruxelles, 1786, 8 vol. in-8°, contient également quelques observations; mais il n'y a pas de supplément: on l'a réimprimée également à Liége en 8 vol. in-8°. Le professeur Martyn en préparait en Angleterre, il y a quelques années, une nouvelle édition digne de la réputation de l'auteur. — Peu de temps après il publia le *Calendrier du Jardinier*, in-8°, dont les éditions et les traductions se sont multipliées. En 1755 parurent les figures des plantes adaptées à son Dictionnaire, qui forment une suite de 500 planches en 2 vol. in-fol. — Indépendamment de sa *Méthode pour la culture de la garance*, on a encore de lui une *Description de l'île de Sumatra*, insérée dans les *Transactions philosophiques*.

MILLER (Jean Martin), écrivain allemand, né à Ulm le 2 décembre 1750, mort dans la même ville le 21 juin 1814, après y avoir rempli pendant long-temps les fonctions de pasteur et celles de professeur de langue grecque et de théologie. Ses ouvrages en prose sont: I. *Charles de Burgheim*. II. La *Correspondance de trois amis d'université*. III. Et *Siegwart*, qui est le plus célèbre de tous, roman qui a été traduit dans toutes les langues de l'Europe.

MILLER (lady), morte à Bristol en 1781, également estimable par sa douceur, sa bonté, son esprit et ses lumières, voyagea en Italie. On publia en 1776 ses *Lettres* sur le pays qu'elle avait parcouru en 1770 et 1771, Londres, 3 vol. in-8°.

MILLES (Jérémie), théologien anglais, et savant antiquaire, né à High-Cleer, au comté de Hampton, mort en 1784, succéda au docteur Lyttelton dans le doyenné d'Exeter, et occupa aussi la place de président de la société des antiquaires. Milles a beaucoup fourni à l'archéologie de cette société. Il estimait beaucoup les poésies de Rowley, dont il a donné une très-belle édition, avec un *Glossaire* et des notes. Cet ouvrage lui attira beaucoup de critiques, tous les savans n'adoptant pas ses idées sur ce qu'il donne pour des restes de l'antiquité.

MILLET. *Voyez* Charles.

MILLET (Marie), villageoise née à Becourt en Picardie, excita par sa beauté les désirs du capitaine Dupont logé chez son père, et qui ramenait en France les débris de l'armée qui avait

voulu proclamer le duc d'Alençon, frère de Henri III, souverain des Pays-Bas. Ce chef ayant violé les saintes lois de l'hospitalité et fait violence à la jeune fille, celle-ci saisit un couteau, l'enfonça dans le cœur de son ennemi, et l'étendit mort sur la place. Les soldats l'arrêtèrent aussitôt ; et après l'avoir attachée à un arbre, ils la firent périr à coups d'arquebuse. Son père fugitif rassembla, dans la nuit, les paysans du voisinage, au nombre de plus de trois mille. Ceux-ci tombèrent à l'improviste sur la petite armée de Dupont, et tous ceux qui la composaient furent massacrés.

MILLET (JACQUES), auteur qui vivait dans le 15ᵉ siècle. On a de lui un poëme intitulé : La *Destruction de Troye la grant, mise par personnaiges, et en ryme françoise.* La première édition de Paris, 1484, in-folio gothique, est très-rare ; mais l'ouvrage a été réimprimé plusieurs fois.

MILLET (GERMAIN), moine bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, publia, en 1638, une *Description* des reliques qu'on conservait à Saint-Denis, et des tombeaux des rois qu'on voyait dans cette église, avec un Abrégé de l'histoire de leur vie, dont la 3ᵉ édition parut en 1646. Il donna encore la même année 1638, un ouvrage in-4°, dans lequel il chercha à démontrer que la foi chrétienne fut établie dans les Gaules dès le temps des apôtres ; que saint Denis, l'apôtre de France, envoyé par saint Clément, était l'Aréopagite, et qu'il était faux que son corps eût été apporté de Bavière en France. Le P. Sirmond, qui avait distingué deux saints Denis, donna occasion à cet ouvrage, que l'auteur intitula : *Vindicta Ecclesiæ gallicanæ de suo Areopagitâ Dionysio gloria.* Le P. Launay attaqua le P. Millet et ses partisans par sa *Dissertatio de duabus Dionysiis.* Le bénédictin répondit en 1642, et mourut en 1647. La dispute fut continuée depuis par d'autres bénédictins de la même congrégation.

MILLET. *Voy.* MILLIET.

MILLET (Jean), musicien, né vers 1620, à Fondremand, bailliage de Vesoul, fut d'abord enfant de chœur dans la cathédrale de Besançon, et se distingua de bonne heure par son goût pour le chant. Il embrassa l'état ecclésiastique, et mourut après 1682. Il publia de nouvelles éditions des *Livres de chœur.* On a de lui le *Directoire du chant grégorien*, Lyon, 1666, in-4° ; ouvrage curieux.

MILLETIERE (THÉOPHILE BRACHET, sieur DE LA), né vers, 1596 d'un maître des requêtes, écrivit un discours pour engager les calvinistes de la Rochelle à soutenir par les armes la liberté de leur religion contre le roi de France leur souverain. Il fut arrêté en 1627 et conduit à Torvouse, où son arrêt de mort fut dressé de la main du premier président Masuyer ; mais il en fut quitte pour une prison de quatre années. Ce long emprisonnement lui fit faire des réflexions qui tempérèrent son ardeur. Les guerres entreprises par les calvinistes pour défendre des priviléges qu'ils n'avaient obtenus qu'en combattant contre leur souverain, commencèrent à lui paraître criminelles. Il publia bien-

tôt quelques écrits pour opérer la réunion des calvinistes avec les catholiques. Ces ouvrages déplurent à son parti. Les uns firent de grands efforts pour le retenir parmi eux; les autres le déchirèrent dans des libelles; las de combattre, il fit abjuration publique du calvinisme vers le milieu de 1645. Il avait été excommunié par le synode de Charenton au mois de janvier de la même année; il était déjà suspendu de la communion depuis dix ans. Il signala son entrée dans l'Eglise par un grand nombre d'ouvrages contre les protestans. On y remarque plus de déclamation et de vivacité que de science et de jugement : aussi disait-on de lui : « que c'était un homme à se faire brûler tout vif dans un concile. » Il avance quelques principes hétérodoxes. Il mourut en 1665, haï des protestans et méprisé des catholiques. La Milletière avait publié en 1644, à Paris, le *Pacifique véritable sur le débat de l'usage légitime du sacrement de pénitence expliqué par la doctrine du concile de Trente*, in-8°. Ce livre fut censuré par la Sorbonne. La Milletière prétendait cependant n'y avoir enseigné que les principes exposés par Arnauld dans son fameux traité de la *Fréquente Communion*. Ce docteur, persuadé que le protestant converti ne l'avait pas bien entendu, tâcha de le prouver au public dans sa lettre de M. Arnauld, par laquelle il défend la vérité catholique contre les erreurs du sieur de la Milletière, 1644, in-8°. Nous n'aurions parlé ni du *Pacifique*, ni de la lettre, si ce qui regarde ces deux écrits oubliés n'avait été mal exposé par quelques biographes.

MILLEVOYE (Charles-Hubert), poète français, né à Abbeville, le 24 mars 1782, fit ses premières études au collége de sa ville natale, et vint compléter son éducation à Paris, au collége des Quatre-Nations, où il remporta en 1798 le premier prix de littérature. Il avait manifesté de très-bonne heure les plus heureuses dispositions pour la poésie, et dès l'âge de treize ans, il composait de petites pièces de vers, dont plusieurs ont été insérées dans divers recueils. Le jeune Millevoye voulut d'abord suivre la carrière du barreau; mais il se dégoûta bientôt de la chicane, et entra dans un magasin de librairie. Le commerce lui ayant aussi déplu, il se livra exclusivement à la culture des lettres, où il obtint des succès distingués. En 1806, il commença à concourir pour les prix de poésie de l'académie française, et obtint plus d'une palme dans cette lutte poétique. Parmi ses poëmes qui ont été couronnés par l'académie française, nous citerons : l'*Indépendance de l'homme de lettres* (1806); le *Voyageur* (1807); la *Mort de Rotrou* (1811). Son poëme intitulé : *Belsunce*, ou la *Peste de Marseille*, fut désigné pour l'un des prix décennaux. « On y désirerait, dit Chénier, plus de variété, une ordonnance plus imposante, des épisodes plus touchans et mieux conçus; mais on y trouve de la gravité, de l'élégance, de l'harmonie, d'énergiques tableaux. » Une autre de ses productions poétiques, *Goffin*, ou le *Héros liégeois*, lui mérita un prix extraordinaire en 1812. Millevoye se maria en 1813, et se retira à Abbeville, pour s'y livrer paisiblement au culte des

muses, et pour y rétablir sa santé qui dépérissait d'une manière effrayante. Au mois de juin 1816 des affaires le rappelèrent à Paris, et il s'y rendit, quoiqu'il fût alors dans un état déplorable. Bientôt son mal empira rapidement, et après quelques jours de souffrance, il mourut le 12 août, âgé de 34 ans. Millevoye s'était vu mourir, et le sentiment de sa fin prochaine est exprimé dans plusieurs élégies, qui respirent la plus touchante mélancolie. Dans celle qui est intitulée le *Poète mourant*, il dit :

La fleur de ma vie est fanée :
Il fut rapide, mon destin !
De mon orageuse journée
Le soir toucha presqu'au matin.

On ne peut lire sans attendrissement la pièce qui est intitulée la *Chute des feuilles*. Nous en citerons les vers suivans :

De la dépouille de nos bois
L'automne avait jonché la terre ;
Le bocage était sans mystère,
Le rossignol était sans voix.
Triste et mourant à son aurore,
Un jeune malade, à pas lents,
Parcourait une fois encore
Les lieux chers à ses premiers ans.
« Bois que j'aime, adieu ! ... je succombe.
« Votre deuil me prédit mon sort,
« Et dans chaque feuille qui tombe
« Je vois un présage de mort.
« Fatal oracle d'Épidaure !
« Tu m'as dit : « Les feuilles des bois
« A tes yeux jauniront encore ;
« Mais c'est pour la dernière fois.
« L'éternel cyprès t'environne ;
« Plus pâle que la pâle automne,
« Tu t'inclines vers le tombeau.
« Ta jeunesse sera flétrie
« Avant l'herbe de la prairie,
« Avant les pampres du coteau. »
« Et je meurs !... De leur froide haleine
« M'ont touché les sombres autans,
« Et j'ai vu comme une ombre vaine
« S'évanouir mon beau printemps !
« Tombe, tombe, feuille éphémère,
« Voile aux yeux ce triste chemin ;
« Cache au désespoir de ma mère
« La place où je serai demain. »

Outre les diverses pièces dont nous avons parlé, Millevoye a aussi publié des poésies diverses, parmi lesquelles on distingue les *Plaisirs du Poète*, et l'*Amour maternel* ; la traduction de quelques chants de l'*Iliade* ; *Emma et Eginard*, fabliau ; des traductions de Théocrite, de Virgile ; des *Poésies fugitives* ; *Charlemagne à Pavie*, poëme en six chants ; trois livres d'*Élégies* ; *Alfred, roi d'Angleterre*, poëme en quatre chants ; la *Fête des Martyrs*, Paris, 1815, in-8° ; le *Testament du Roi martyr*, etc. etc. Il a aussi laissé en manuscrit des Élégies ; Antigone, Saül et Ugolin, tragédies, et des fragmens d'une tragédie intitulée : *Conradin avant de mourir*. Millevoye donna lui-même une édition de ses Œuvres, Paris, 1814-1816, 5 vol. in-8°. Le libraire Ladvocat publie en ce moment une édition des *Œuvres complètes* et des *Œuvres inédites de Millevoye*, dédiées au Roi ; elle doit se composer de 4 vol. in-8°, et doit être ornée du portrait de l'auteur.

MILLIÈRE (Antoine-Louis Chaumont de la), intendant des ponts et chaussées sous Louis XVI, naquit à Paris le 24 octobre 1746. Il était fils d'un intendant de Limoges, et avait pour oncle Chaumont de la Galaizière, chancelier du roi de Pologne. Il reçut une éducation très-soignée, et obtint à l'âge de 21 ans la charge d'avocat général au parlement de Nancy. Il fut admis au conseil d'état en 1769, comme maître des requêtes, et fut nommé en 1781 intendant des ponts et chaussées. Il fit chérir son administration, et rendit de grands services à l'état par les soins assidus qu'il donna à l'entretien des routes, et à celui des hôpitaux, et notamment de l'Hôtel-Dieu de Paris. Il mit aussi

en activité plusieurs grands ouvrages de navigation intérieure, et c'est à lui qu'on doit principalement la suppression de la corvée en 1787. Le roi lui confia, la même année, l'intendance des mines, et Millière donna aussi tous ses soins à cette nouvelle administration; mais les circonstances l'empêchèrent de réaliser tout le bien qu'il avait projeté. Peu après, Millière refusa la charge de contrôleur général, dont Calonne venait de se démettre; mais il fut nommé un des quatre intendans des finances, charge dont il se démit en 1792. Il remplit les fonctions d'intendant des ponts et chaussées jusqu'au 10 août. Il fut en butte à de vives persécutions pendant la révolution, et plusieurs fois il fut incarcéré. Il fut déporté sur le territoire de Genève, et ne rentra en France que dans le printemps de 1800. Le premier consul lui fit des offres brillantes, qui furent refusées. Il mourut à Paris le 17 octobre 1803, laissant une mémoire justement vénérée. Louis XVI l'avait appelé le plus honnête homme de son royaume. On a de lui : I. Un *Mémoire* in-4° *sur le département des ponts et chaussées*, janvier 1790; il donna un *Supplément* au mois de septembre suivant. II. *Observations de M. de la Millière sur un écrit de M. Biauzat, député à l'assemblée nationale, relatif à l'organisation des ponts et chaussées.*

MILLIÈRES (F.), membre de la commune de Paris, formée le 10 août 1792, fut nommé commissaire du pouvoir exécutif. Arrêté à Lisieux en septembre, un décret ordonna sa mise en liberté. Après la révolution du 31 mai, il fut envoyé en qualité de commissaire du conseil général de la commune près l'armée de la Vendée, et fut accusé de cruautés dans cette contrée. Pendant le siége d'Angers par les royalistes, il ordonna le meurtre de 3 à 4 cents prisonniers; et le 26 décembre 1793 il écrivit, conjointement avec son collègue Félix: « Le nombre des brigands est trop considérable pour user la poudre et les balles à leur destruction; je préfère les mettre dans de grands bateaux, que l'on coule à fond quand ils ont gagné le milieu de la Loire : cette opération se fait continuellement, et tous recevront ainsi le baptême patriotique. » Il fut ensuite membre de la commission militaire d'Angers, qui envoya tant de Vendéens à l'échafaud. Il passa depuis à la nouvelle administration de la poudrerie de Grenelle, à Paris, et s'attacha constamment au parti outré des jacobins. Il fut déporté à la suite de l'explosion du 3 nivôse, et mourut en Afrique en 1803.

MILLIET (JEAN-BAPTISTE), né à Paris en 1745, s'est distingué dans l'étude des belles-lettres, et promettait de plus grands succès, lorsqu'il mourut, à la fleur de son âge, en 1774, après avoir donné : I. *Vies des poètes grecs*, 2 vol. in-12, 1771; compilation assez bien faite. II. *Vies des poètes latins*, 4 vol. in-12; le style en est peu soigné, et quelquefois affecté. III. *Recherches et réflexions sur la poésie en général*, Paris, 1772, in-12. IV. *Lettre sur la peinture au pastel.* V. *Choix de Poésies*, 8 vol.

MILLIET DE CHALLES. *Voy.* CHALLES.

MILLIEU (ANTOINE), jésuite,

né à Lyon en 1575, professa d'abord long-temps les humanités, la rhétorique et la philosophie; fut ensuite élevé à la place de recteur et à celle de provincial. Le P. Millieu avait du talent pour la littérature, et surtout pour la poésie. Il avait enfanté, dans ses momens de récréation, plus de vingt mille vers, qu'il brûla dans une maladie dont il ne croyait pas revenir. Il n'en échappa que le premier livre de son *Moyses viator*. Le cardinal Alphonse de Richelieu, son archevêque, voulut qu'il achevât ce poëme. Il en publia la première partie à Lyon, en 1636, et la seconde en 1639, sous le titre de *Moyses viator, seu Imago militantis Ecclesiæ, Mosaïcis peregrinantis Synagogæ typis adumbrata*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit d'un latin assez pur, plein d'allégories, dont les unes sont ingénieuses, et les autres un peu forcées, fut bien accueilli. L'auteur mourut à Rome le 14 février 1646.

MILLIN (AUBIN-LOUIS), archéologue et naturaliste, né à Paris en 1759, dut à ses liaisons avec le fils de Willemet, célèbre botaniste, son zèle pour les progrès de l'histoire naturelle. Il fut un des fondateurs de la société Linnéenne. Il fut d'abord partisan modéré de la révolution, qu'il regardait comme la réforme des abus; mais bientôt les excès des démagogues le firent changer de sentiment, et l'ardeur avec laquelle il les combattit lui suscita de vives persécutions. Il resta une année entière enfermé dans une des prisons de Paris, et il y rédigea ses *Elémens d'histoire naturelle*. Sous le gouvernement du directoire, il fut chef de division dans les bureaux du comité d'instruction publique, puis professeur d'histoire à l'école centrale du département de la Seine. En 1794, il succéda au savant abbé Barthélemi dans la place de conservateur du cabinet des médailles. Il remplit cette dernière place avec beaucoup de distinction. Il fit ensuite des voyages scientifiques dans le midi de la France et dans l'Italie. Revenu en France en août 1813, il voulut mettre en ordre la grande quantité de notes et de documens qu'il avait recueillis dans ses courses; mais ce travail acheva de ruiner sa santé déjà délabrée. Il mourut le 14 août 1818. Ses principaux ouvrages sont: I. *Mélanges de littérature étrangère*, Paris, 1785, 6 vol. in-12. II. *Minéralogie homérique*, ibid., 1790, in-8°. III. *Annuaire du républicain*, Paris, an 2 (1793), in-12. IV. *Antiquités nationales*, ibid., 1790-98, 5 vol. grand in-4°, fig. V. *Elémens d'histoire naturelle*, ibid, 1794, in-8°. VI. *Dictionnaire des beaux-arts*, ibid, 1806, 3 vol. in-8°. VII. *Voyage dans les départemens du midi de la France*, ibid., 1807-11, 5 vol. in-8°. VIII. *Voyage en Savoie et en Piémont*, Paris, 1816, 2 vol. in-8°. IX. *Voyage dans le Milanais*, et dans plusieurs autres contrées de l'Italie, ibid., 1817, 2 vol. in-8°. X. *Le Magasin encyclopédique*, journal commencé en 1792, et continué jusqu'en avril 1816, 122 vol. in-8°. On trouvera la liste des autres productions de Millin dans le *catalogue détaillé* qu'en a donné M. Krafft dans le tom. VI des *Annales encyclopédiques*, année 1818. Les ouvrages de Millin se ressentent de la pré-

cipitation avec laquelle il les faisait; mais il n'en est pas moins un des hommes qui ont le plus contribué à répandre en France le goût de l'histoire naturelle et de l'archéologie.

MILLOT (Claude-François-Xavier), historien, membre de l'académie française, né à Ornans en Franche-Comté en mars 1726, fut pendant quelque temps jésuite. Millot s'était consacré à la chaire, et continua de prêcher après avoir quitté la société. Mais la faiblesse de son organe, sa timidité, l'embarras de son maintien, ne lui ayant pas permis de continuer cette carrière, il l'abandonna, quoiqu'il eût prêché un avent à Versailles et un carême à Lunéville. Le marquis de Felino, ministre de Parme, venait de fonder une chaire d'histoire pour l'éducation de la jeune noblesse. Il la confia à l'abbé Millot, à la prière du duc de Nivernais. Le ministre ayant occasioné une espèce de révolte parmi le peuple, par quelques changemens qu'il avait voulu faire, l'abbé Millot ne voulut pas le quitter que l'orage ne fût dissipé. On eut beau lui dire qu'il s'exposait à perdre sa place : « Ma place, répondit-il, est auprès d'un homme vertueux persécuté, et mon bienfaiteur; je ne perdrai point celle-là. » Enfin, après avoir rempli la chaire d'histoire avec distinction, il vint en France, et fut nommé précepteur du duc d'Enghien. Il occupait cette place, lorsqu'il mourut en mars 1785. L'abbé Millot avait l'air froid et réservé, et brillait peu en société; mais tout ce qu'il disait était judicieux et sage. D'Alembert disait que, de tous les hommes qu'il avait connus, l'abbé Millot était celui en qui il avait vu le moins de préventions et le moins de prétentions. On a de lui différens ouvrages, rédigés avec soin, écrits d'un style pur, élégant et naturel. Les principaux sont : I. *Elémens de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV*, Paris, 1806, 3 vol. in-12. L'auteur, s'attachant aux faits les plus curieux et les plus instructifs, supprime tous les évènemens étrangers à son sujet, et arrange ses matériaux avec ordre, après les avoir choisis avec discernement. II. *Elémens de l'histoire d'Angleterre, depuis son origine sous les Romains jusqu'à George II*, Paris, 1769-1810, en 3 vol. in-12. Dans cet abrégé estimé l'auteur tient un milieu entre la concision et la prolixité. Il peut suffire à ceux qui ne cherchent point à approfondir les histoires étrangères. III. *Elémens de l'histoire universelle*, 1772-1783, 9 vol. in-12. Un critique a dit que ce livre n'était que la contrefaçon de l'histoire générale de Voltaire; mais ce jugement est injuste. La partie de l'histoire ancienne appartient en entier à l'abbé Millot; et elle est remarquable, ainsi que l'histoire moderne, par le talent de choisir les faits, de les dépouiller des circonstances inutiles, de les raconter sans passion, et de les orner de réflexions judicieuses. Cependant l'une et l'autre sont un peu sèches, et ont quelquefois l'air trop dogmatique. Ces trois ouvrages ont été réimprimés à Paris, 1800, 15 vol. in-8°. IV. L'*Histoire littéraire des Troubadours*, 1774, trois vol. in-12, rédigée sur les manuscrits de M. de Sainte-Palaye, et

qui a paru un peu ennuyeuse, parce qu'elle roule sur des hommes inconnus, et la plupart dignes de l'être. Ce qu'on y cite des poètes provençaux n'est pas intéressant; et il était assez inutile, comme on l'a dit, « de rechercher curieusement des cailloux dans de vieilles ruines, quand on a des palais modernes. » V. *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV*, composés sur les pièces originales recueillies par Adrien-Maurice, duc de Noailles, maréchal de France, six vol. in-12. Cet ouvrage fut rédigé sur deux cents manuscrits in-folio, que la maison de Noailles confia à l'auteur; il est instructif, et jette le plus grand jour sur la guerre de 1741. Le style en est pur, la narration exacte; et l'on a dit trop sévèrement que c'était plutôt un livre de curiosité qu'un livre d'esprit. Nous en parlerons dans l'article du duc de Noailles. VI. *Essai sur l'homme, nouvellement traduit de l'anglais de Pope, avec des notes critiques et un Discours sur la philosophie anglaise*, Lyon, 1761, petit in-12. VII. *Histoire philosophique de l'homme*, Londres, et Paris, 1766, in-12. Il n'est pas certain que cet ouvrage soit de Millot. VIII. *Dialogue et vie du Duc de Bourgogne, père de Louis XV*, Besançon, 1816 in-8°. On a encore de l'abbé Millot; des *Discours*, où il discute différentes questions académiques avec plus de sagesse que de chaleur; une *Traduction de harangues choisies des historiens latins*, où l'on remarque, comme dans celle de l'abbé d'Olivet, une élégance un peu froide. Il a été publié en 1820, une belle édition, en 12 v. in-8°. de ses *œuvres complètes*. Le caractère de l'auteur, plutôt prudent et circonspect que vif et animé, n'élevait guère son imagination au-dessus d'une simplicité noble, mais sans chaleur; d'un style pur, mais sans force. Quelques critiques l'ont accusé cependant de s'être livré dans ses *Histoires* au ton déclamateur, surtout lorsqu'il a été question du clergé. Ce mot de déclamateur nous paraît impropre dans cette occasion. Il est vrai que l'abbé Millot n'a pas plus flatté les ministres de l'autel que les ministres d'état, et qu'il a peut-être rapporté plus d'exemples de vices que de vertus, parce que les uns sont infiniment plus communs que les autres. Mais il raconte froidement, et paraît plus animé par sa franchise et par l'amour de la vérité, que par cette partialité qui a trop accusé le christianisme des maux qu'il réprouve. Il a paru en 1807 des *Elémens de l'histoire d'Allemagne*, annoncés comme un ouvrage posthume de l'abbé Millot. Sa famille, et en particulier son frère, vicaire-général à Besançon, ont réclamé contre cette assertion. Ce dernier assure que jamais son frère n'a travaillé à une histoire d'Allemagne. Il dit avoir entre ses mains un manuscrit de son frère, intitulé *Examen de ma vie*, où il n'y a pas un seul mot sur les *Elémens* qu'on lui attribue, bien qu'il y parle de tous ses autres ouvrages.

MILLOT (Jacques-André), docteur en médecine, célèbre chirurgien accoucheur à Paris, a donné divers ouvrages sur cette partie, et entre autres une des productions les plus bizarres de

nos temps, intitulé : l'*Art de procréer les sexes à volonté, ou Système complet de génération*, Paris, 1800, 1 vol. in-8°, 2e édition 1806, in-8°. Ses autres ouvrages sont : I. *L'Art d'améliorer les générations humaines*, Paris, 1801, in-8°. II. *Supplément à tous les traités, tant étrangers que nationaux, sur l'art des accouchemens*, Paris, 1805, 1 vol. in-8°. III. La *Gérocomie, ou Code physiologique pour conduire les individus à une longue vie*, ibid., 1807, in-8°. IV. Le *Nestor français*, 3 vol. in-8° (avec Coffin, son beau-fils). V. La *Médecine perfective*, 1809, in-8°. VI. Des *Observations* sur les accouchemens, sur l'opération césarienne, etc. Millot a terminé ses jours à Paris sur la fin de juillet 1811. Il avait reçu à sa naissance l'infortuné duc d'Enghien, et ce prince ne donnant aucun signe de vie pendant plus d'une heure, il prit le parti de le frictionner par tout le corps avec des liqueurs spiritueuses. Comme cette opération se faisait auprès d'une lumière, le feu prit à ses habits, et au même moment le corps du jeune prince fut tout en feu. Millot, sans se déconcerter, le plongea et se plongea lui-même dans une pièce d'eau. C'est à cet événement qu'il attribua le retour du prince à la vie.

MILLY (Nicolas-Christiern de Thy, comte de), premier lieutenant honoraire des suisses de la garde de Monsieur, aujourd'hui Louis XVIII, mestre-de-camp de dragons, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, de l'académie royale des sciences de Madrid et de Harlem, associé libre de celle des sciences de Paris, né en 1728, d'une famille ancienne du Beaujolais, prit de bonne heure le parti des armes. Après la bataille de Minden il entra au service du duc de Wirtemberg, et devint colonel, adjudant-général, chambellan et chevalier de l'aigle rouge. La fin de la guerre de 1762 lui permit de se livrer à des occupations plus paisibles; il cultiva les sciences; il donna des essais sur différens objets de physique et de chimie, dont les idées ne sont pas toujours justes, mais où l'on trouve des vues ingénieuses et utiles. Il avait du goût pour tout ce qu'on appelle secrets, et il en fut la victime. A force d'analyser et de goûter tous les remèdes mystérieux, il altéra sa constitution, quoique robuste. Il mourut à Chaillot le 17 septembre 1784. On a de lui l'*Art de la porcelaine*, Paris, 1771, in-fol., et un *Mémoire sur l'analyse végétale*, parmi ceux de l'académie des sciences.

MILLY (Pierre-Antoine de), né à Paris le 24 avril 1728, mort en cette ville le 13 mars 1799, commença ses études au collége des Quatre-Nations, et les continua à Avignon. Il revint à Paris, où il se fit recevoir avocat au parlement, et procureur au Châtelet de Paris. Milly réunissait le goût pour les livres et la bibliographie à celui des antiques, des médailles, des estampes et des curiosités. On trouve parmi les notes qu'il faisait souvent sur ses livres et sur leurs auteurs plusieurs remarques intéressantes du savant abbé Mercier de Saint-Léger, dont il avait épousé la nièce.

MILNER (Jean), théologien anglican, né à Skircoat dans le Yorkshire en 1626, exerça les fonctions du ministère évangé-

lique à Leede, et mourut à Cambridge en 1702. On a de lui plusieurs ouvrages : I. *Histoire de l'Eglise de Palestine*, Londres, 1688, in-4°. II. *La religion de Locke d'après ses paroles et ses écrits*, Londres, 1700, in-8°, etc. — MILNER (Thomas), médecin anglais, attaché à l'hôpital Saint-Thomas à Londres, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Expériences et observations sur l'électricité*, 1783, in-8°. Il mourut le 13 septembre 1797, âgé de 78 ans.

MILON, fameux athlète de Crotone, s'était accoutumé dès sa jeunesse à porter de gros fardeaux. En augmentant tous les jour leur poids, il était parvenu à charger sur ses épaules un des plus forts taureaux. Il en donna le spectacle aux jeux olympiques, et après l'avoir porté l'espace de cent vingt pas, il le tua d'un seul coup de poing, et le mangea, dit-on, tout entier en un seul jour ; ce qui paraît évidemment exagéré. Il se tenait si ferme sur un disque qu'on avait huilé pour le rendre glissant, qu'il était impossible de l'y ébranler. Cet athlète assistait exactement aux leçons de Pythagore. On rapporte que la colonne de la salle où ce philosophe tenait son école, s'étant ébranlée, il la soutint lui seul, et donna aux auditeurs le temps de se retirer. Milon remporta sept victoires aux jeux pythiens, et six aux jeux olympiques. Il se présenta une septième fois sans trouver d'antagoniste. Daméas de Crotone fit faire en bronze la statue iconique de Milon, qui la chargea sur ses épaules et la mit à sa place, dans un bois consacré à Jupiter Olympique. Milon commanda l'armée des Crotoniates contre les habitans de Sybaris, vers la 3° année de la 67° olympiade. Objet de l'admiration de ses concitoyens, il marchait à leur tête, armé d'une massue et couvert d'une peau de lion. Devenu vieux, il voulut, à ce qu'on prétend, rompre avec ses mains, le tronc fendu d'un gros arbre. Ses longs efforts l'ayant épuisé, les deux parties du tronc se réunirent, et il ne put en arracher ses mains. Milon était seul; il fut dévoré par les bêtes sauvages l'an 500 avant Jésus-Christ. Le beau groupe en marbre de Milon dévoré par un lion, qu'on voit à Versailles, est un des plus précieux ouvrages de Puget. *Voy*. PUGET et BOUFFLERS.

MILON (TITUS ANNIUS), tribun romain, brigua le consulat, et pour l'obtenir excita dans Rome plusieurs factions. Clodius, tribun du peuple, son ennemi irréconciliable, n'épargna rien pour l'en écarter. Le sénat et toutes les personnes du premier ordre étaient pour Milon, lorsque ses espérances furent ruinées tout à coup par une malheureuse rencontre, où Clodius périt de la main de ses gens, et par ses ordres : les deux ennemis s'étaient rencontrés sur la voie Appienne, à peu de distance de Rome. Clodius revenait de la campagne à cheval, avec trois de ses amis et plusieurs domestiques bien armés. Milon était sorti de Rome dans un chariot avec sa femme, quelques gladiateurs, et une suite beaucoup plus nombreuse que celle de son ennemi. La querelle commença par les domestiques; Clodius voulut y entrer, et la dispute s'étant animée, il reçut plusieurs coups, qui l'obligèrent de se retirer dans une hôtellerie. Milon, irrité, donna ordre à ses gens de

le forcer dans sa retraite et de lui ôter la vie. Le maître de l'hôtellerie fut tué dans cet assaut, avec onze domestiques de Clodius. Sextus Clodius, parent du mort, fit porter son corps au Forum, et le plaça sur la tribune. Là, les trois tribuns ennemis de Milon haranguèrent le peuple dans les termes les plus propres à l'émouvoir. Cicéron se chargea de la défense de l'accusé; mais comme le tribunal de l'orateur était assiégé de soldats, leur aspect, leurs murmures, et les cris que poussaient les partisans de Clodius, troublèrent sa mémoire; il ne put prononcer son plaidoyer tel qu'il l'avait composé. Milon fut exilé à Marseille, où Cicéron lui envoya son discours. Milon, après l'avoir lu, s'écria: « O Cicéron, si tu avais parlé ainsi, Milon ne mangerait pas des barbeaux à Marseille. » Toutes ces anecdotes, quoique consacrées en quelque sorte par l'histoire, doivent paraîtres suspectes.

MILON, comte de Vérone, était élève, confident et ami de l'empereur Bérenger, dont il vengea la mort, en 924, sur son assassin Hambert. Il fit ensuite secouer le joug de l'Italie à Hugues, qui régna après lui; il eut ensuite une grande part à l'élévation de Bérenger II sur le trône d'Italie.

MILON, bénédictin, précepteur du fils de Charles-le-Chauve, mort dans l'abbaye de Saint-Amand, au diocèse de Tournay, en 872, est auteur de plusieurs pièces, l'une qui a pour titre: *Le combat du printemps et de l'hiver*, est insérée dans l'ouvrage d'Oudin sur les auteurs ecclésiastiques; et l'autre, qui est une *Vie de saint Amand*, en vers, se trouve dans Surius et Bollandus.

MILONIA. *Voyez* CÉSONIE.

MILTIADE, général athénien, fonda une colonie dans la Chersonèse de la Thrace, après avoir vaincu les peuples qui s'opposaient à cet établissement. Les Perses, ayant déclaré la guerre aux Athéniens, s'avancèrent au nombre de trois cent mille hommes vers Marathon, petite ville située sur le bord de la mer. Athènes n'eut que dix mille hommes à y opposer. L'armée avait à sa tête dix chefs, qui devaient commander tour à tour: mais l'amour du bien public l'emportant sur le désir de gouverner, chacun de ces chefs se démit de ses droits en faveur de Miltiade. Ce général habile rangea ses troupes auprès d'une montagne, et fit jeter sur les deux côtés de grands arbres, afin de couvrir le flanc de son armée, et de rendre inutile la cavalerie des Perses. Le combat fut rude et opiniâtre: le nombre accabla d'abord les Grecs; enfin ils mirent les Perses en déroute, les poursuivirent jusqu'à leurs vaisseaux, et détruisirent une partie de leur flotte, l'an 490 avant Jésus-Christ. Quelques années après les Athéniens donnèrent au vainqueur une flotte de soixante-dix vaisseaux, pour aller tirer vengeance des îles qui avaient prêté leur secours aux Perses. Il en conquit plusieurs; mais, sur un faux bruit de l'arrivée de la flotte des Perses, il se crut obligé de lever le siége qu'il avait mis devant une ville de l'île de Paros. Il revint à Athènes avec sa flotte. Une blessure dangereuse, qu'il avait reçue au siége, l'empêcha de paraître en public. On profita de ces circonstances pour jeter

des soupçons sur sa conduite. Xantippe l'accusa devant l'assemblée du peuple d'intelligence avec le roi de Perse. Le crime ne put être prouvé; cependant on le condamna à être précipité dans le Baratre, lieu où l'on jetait les plus grands criminels. Le magistrat s'opposa à ce jugement inique; tout ce qu'il put obtenir, en exposant les services signalés que Miltiade avait rendus à la patrie, se borna à faire commuer la peine de mort en une amende de cinquante talens qu'il était hors d'état de payer. Il fut jeté en prison, où il mourut bientôt après de sa blessure, l'an 489 avant Jésus-Christ. Son fils Cimon emprunta les cinquante talens pour acheter la permission d'ensevelir le corps de son père. Miltiade avait été tyran dans la Chersonèse, et pouvait tenter de l'être dans Athènes : c'en était assez auprès de ce peuple si jaloux de sa liberté, qui aimait mieux faire périr un innocent, que d'avoir un sujet de crainte en perspective. La vie de Miltiade se trouve en tête du Recueil de Cornelius Nepos.

MILTIADE ou MELCHIADE (Saint), originaire d'Afrique, pape après saint Eusèbe, en 311, eut le bonheur de voir, durant son pontificat, la religion chrétienne s'étendre par toute la terre, et adoptée par Constantin, qui s'en rendit protecteur; cette joie fut troublée par le schisme des donatistes. Il fit d'inutiles efforts pour les engager à se soumettre à la pénitence. Il mourut le 15 janvier 314.

MILTITZ (Charles), gentilhomme saxon, et l'un des camériers de Léon X, employé par ce pontife pour étouffer dans sa naissance la secte de Luther, engagea ce réformateur à se soumettre à l'autorité du saint-siége. Miltitz se conduisit dans cette négociation avec beaucoup d'adresse et de modération. Son ambassade offre à cet égard un constraste parfait avec celle de Cajetan, qui l'avait précédé. Les *Mémoires* qui y sont relatifs, ont été publiés par *Ern. Sal. Cyprianus, in addit. ad Penzelii Histor. reformat.*, et par Loscher, dans ses *Acta reform.*, tom. II, chap. 16, et tom. III, chap. 2. *Add. Mosheim, Hist. Eccl.*, t. IV, p. m. 39-44. Les moines indisposèrent le souverain pontife contre Miltitz, qui eut le malheur de se noyer en passant le Rhin à Mayence.

MILTON (Jean), illustre poète anglais, né à Londres le 9 décembre 1608, fils d'un notaire de cette ville, et issu d'une famille honnête, donna, dès sa plus tendre enfance, des marques de son talent pour les vers. A quinze ans il paraphrasa quelques psaumes, et à dix-sept il composa plusieurs pièces de poésie en anglais et en latin, pleines de chaleur et d'enthousiasme. Il entretint ce beau feu par tout ce qui nourrit et fortifie l'esprit humain, la lecture, la réflexion, les voyages, l'habitude d'écrire. Il parcourut la France et l'Italie, acquit une si parfaite connaissance de la langue italienne, qu'il fut sur le point d'en donner une grammaire. Milton avait dessein de passer en Sicile et dans la Grèce; mais ayant appris les commencemens des troubles de l'Angleterre, il retourna dans sa patrie vers le temps de la seconde expédition de Charles Ier contre les Ecossais. On le chargea de la tutelle de deux fils de sa sœur, auxquels il voulut

bien servir de précepteur. Il prit aussi soin de l'éducation de quelques enfans de ses amis, et leur enseigna les langues, l'histoire, la géographie, etc. Il épousa, en 1643, la fille d'un gentilhomme de la province d'Oxford. Sa femme le quitta au bout d'un mois, protestant qu'elle ne retournerait jamais chez lui. Leurs querelles domestiques provenaient de la divergence de leurs opinions. Cet époux malheureux publia plusieurs écrits en faveur du divorce, et se prépara à un second mariage; mais sa femme se ravisa, et le supplia si ardemment de la reprendre, qu'il se laissa attendrir, et la reçut ainsi que toute sa famille dans ce temps malheureux, et lui prodigua les soins les plus généreux. La mort tragique de Charles Ier, arrivée en 1648, étonna toutes les puissances de l'Europe, et enchanta Milton. Les républicains, qui avaient osé porter leurs mains sur ce prince infortuné, crurent leur attentat légitime, et choisirent Milton pour le justifier. Cet écrivain, échauffé par l'esprit du temps et par le feu des guerres civiles, composa son livre *sur le droit des rois et des magistrats.* Son but est de prouver qu'un tyran sur le trône est comptable à ses sujets; qu'on peut lui faire son procès; qu'on peut le déposer et le mettre à mort. Milton porta de nouveaux coups à l'autorité royale dans d'autres ouvrages non moins condamnables que le précédent. Les anti-royalistes récompensèrent l'écrivain qui les servait si bien. Milton fut secrétaire d'Olivier Cromwel, de Richard Cromwel, et du parlement qui dura jusqu'au temps de la restauration. Saumaise prit la défense de Charles Ier, dans son livre intitulé : *Defensio Regis.* Milton lui répliqua par un autre ouvrage, sous ce titre : *Défense pour le peuple anglais*, imprimé en latin, en 1651. Ce livre, qui réussit en Angleterre, fut brûlé à Paris par la main du bourreau; l'auteur eut à Londres un présent de mille livres sterling. Mais l'excès du travail auquel il se livra, lui fit perdre la vue. Un jour qu'un ambassadeur se plaignait à Cromwel de ce qu'on lui faisait attendre trop long-temps une réponse : « Le secrétaire, lui dit le protecteur, ne l'a point encore expédiée, parce qu'étant aveugle, il va lentement. — Eh! pourquoi, répondit avec surprise l'ambassadeur, mettre dans une pareille place un aveugle? Il est obligé de dicter, et par conséquent les secrets ne sont plus secrets. Quoi! pour avoir un homme capable d'écrire en latin, n'a-t-on pu dans toute l'Angleterre trouver qu'un aveugle? » Ce républicain, devenu domestique de Cromwel, ne quitta la plume que lorsque les ennemis de la maison de Stuart posèrent les armes. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il ne fut point inquiété après le rétablissement de Charles II. On le laissa tranquille dans sa maison. Il se tint néanmoins renfermé et ne se montra qu'après la proclamation de l'amnistie. Il obtint des lettres d'abolition, et ne fut soumis qu'à l'exclusion des charges publiques. On a dit que, dans la suite, on lui offrit de lui rendre sa place de secrétaire auprès de Charles II; mais qu'il la refusa, et qu'il répondit à sa femme, qui le blâmait de ce refus : « Vous autres femmes, vous fe-

ries tout au monde pour rouler en carosse. Moi, je veux vivre libre et mourir en homme. » Cet ardent ennemi des rois le fut aussi de toutes les sectes. Il avait été puritain dans sa jeunesse : il prit le parti des indépendans et des anabaptistes dans son âge viril, et se détacha de toutes sortes de communions et de sectes durant sa vieillesse. Il n'exclut du salut aucune société chrétienne, excepté les catholiques romains ; comme on le voit dans son livre *De la vraie Religion*. Il ne fréquenta aucune assemblée, et n'observa dans sa maison le rituel d'aucune secte, soit qu'il les condamnât toutes indifféremment, soit qu'il fût rebuté par l'esprit de dispute et d'animosité qui y régnait. Il parle dans ses poëmes épiques de la divinité de Jésus-Christ en véritable arien. Milton, rendu à lui-même après les agitations des guerres, mit la dernière main à son poëme du *Paradis perdu*. Voyageant en Italie dans sa jeunesse, il vit représenter à Milan, dit Voltaire, une comédie intitulée : *Adam, ou le Péché originel*, écrite par un certain Andreini. Le sujet de cette comédie était la chute de l'homme. Les acteurs étaient Dieu le père, les Diables, les Anges, Adam, Eve, le Serpent, la Mort et les sept Péchés mortels. Milton découvrit, à travers l'absurdité de l'ouvrage, la sublimité cachée du sujet. Il y a souvent, dans des choses où tout parait ridicule au vulgaire, un coin de grandeur qui ne se fait apercevoir qu'aux hommes de génie. Les sept Péchés mortels dansant avec le Diable sont assurément le comble de l'extravagance et de la sottise ; mais l'univers rendu malheureux par la faiblesse d'un homme, les bontés et les vengeances du Créateur, la source de nos malheurs et de nos crimes, sont des objets dignes du pinceau le plus hardi. Il y a surtout dans ce sujet je ne sais quelle horreur ténébreuse, un sublime sombre et triste, qui ne convient pas mal à l'imagination anglaise. Milton conçut le dessein de faire une tragédie de la farce d'Andreini. Il en composa même un acte et demi. Mais la sphère de ses idées s'élargissant à mesure qu'il travaillait, il imagina, au lieu d'une tragédie, un poëme épique, espèce de production dans laquelle les hommes sont convenus d'approuver souvent le bizarre sous le nom de merveilleux. Il employa neuf années à ce grand ouvrage, qui fut négligé dans sa naissance. Le libraire Tompson eut bien de la peine à lui donner trente livres sterling d'un écrit qui valut plus de cent mille écus à ses héritiers. Encore la stipulation des actes de vente prouve-t-elle la méfiance de l'éditeur. Ce poëme ne trouva d'abord ni lecteurs ni admirateurs. Ce fut le célèbre Addison qui découvrit à l'Angleterre et à l'Europe les beautés de ce trésor caché. Ce judicieux critique voulut lire le *Paradis perdu*, sur l'éloge que lui en firent quelques amateurs. Il fut frappé de tout ce qu'il y trouva : des images grandes et sublimes, des idées neuves, hardies, effrayantes, des coups de lumière, etc. etc. Addison écrivit en forme pour prouver que les Anglais avaient un Homère, et le persuada du moins à sa patrie. Les étrangers, plus sévères, virent des beautés dans le *Paradis perdu*, qui étincelle de traits de génie,

surtout dans les cinq premiers chants (car les cinq derniers sont très-inférieurs); mais ils ne fermèrent pas les yeux sur ses imperfections. On lui reproche la triste extravagance de ses peintures; son Paradis des sots; ses murailles d'albâtre qui entourent le Paradis terrestre; ses diables qui, de géans qu'ils étaient, se transforment en pygmées, pour tenir moins de place au conseil, dans une grande salle toute d'or, bâtie en l'air; les canons qu'on tire dans le ciel; les montagnes qu'on s'y jette à la tête; les anges à cheval qu'on coupe en deux, et dont les parties se rejoignent soudain. On se plaint de ses longueurs, de ses répétitions; on dit qu'il n'a égalé ni Ovide, ni Hésiode, dans sa longue description de la manière dont la terre, les animaux et l'homme furent formés. On censure ses dissertations sur l'astronomie, qu'on trouve sèches, et ses inventions plus extravagantes que merveilleuses, plus dégoûtantes que fortes : telles sont une longue chaussée sur le Chaos; le Péché et la Mort amoureux l'un de l'autre, qui ont des enfans de leur inceste; et « la Mort qui lève le nez pour renifler à travers l'immensité du Chaos; le changement arrivé à la Terre, comme un corbeau qui sent le cadavre; » cette Mort qui flaire l'odeur du Péché, qui frappe de sa massue pétrifique sur le froid et sur le sec; ce froid et ce sec, avec le chaud et l'humide, qui, devenus quatre braves généraux d'armée, conduisent en bataille des embryons d'atomes armés à la légère; enfin, tout ce luxe d'érudition prodigué sans mesure, qui distrait le lecteur et ralentit la marche du poëme. Mais, si on s'est épuisé sur les critiques, on ne saurait s'épuiser sur les louanges, et surtout on ne se lassera jamais de relire les innocentes amours d'Adam et d'Eve, et les riches descriptions qui les accompagnent. Milton restera la gloire et l'admiration de l'Angleterre. Marmontel a eu raison de s'écrier :

> Vous élevez, vous enchantez mon ame,
> Rapide Homère, audacieux Milton,
> Torrens mêlés de fumée et de flamme.
> A ce mélange en vain préfère-t-on
> La poréte d'un goût pusillanime:
> Du char brillant du dieu qui vous anime
> Si vous tombez, c'est comme Phaëton;
> Et votre chute annonce un vol sublime.

Dryden a dit de Milton que la nature avait formé son ame de celle d'Homère et de Virgile. Un écrivain obscur et mauvais patriote, Guillaume Lauder, mort maître d'école aux Barbades en 1771, publia à Londres, en 1751, un in-8°, dans lequel il prétendit démontrer que Milton a tout puisé dans je ne sais quelles rapsodies latines d'un professeur de rhétorique allemand. (*Voy.* MASENIUS.) Le *Paradis perdu* est en vers anglais non rimés. L'abbé de Boismorand, sous le nom de Dupré de Saint-Maur, maître des comptes, et l'un des quarante de l'académie française, en fit paraître une version en prose, avec les remarques d'Addison, qui plusieurs fois a été réimprimée dans l'édition de Paris, 1765, 4 vol. in-12. On a ajouté la traduction du *Paradis reconquis* de Milton par le P. Mareuil, jésuite, et des lettres critiques sur le *Paradis perdu* par le P. Routh, jésuite. Il y a encore une autre version française par Racine le fils, Paris, 1792, 2 vol. in-4°. De Beaulaton a fait paraître, en 1777 et 1778, une traduction en vers français de

ce poëme : elle offre des beautés et des défauts. On connait depuis long-temps une imitation, aussi en vers français, du poëme anglais, par Mme Dubocage, sous le titre de *Paradis terrestre*, en six chants, Londres (Paris), 1748, in-8°. Au lieu d'un temple vaste, de structure inégale et hardie, tel que Milton l'avait élevé, cette muse ingénieuse a dessiné une chapelle élégante, qu'elle a exécutée et parée avec goût. (*Voyez* aussi TANEVOT.) M. Mosneron a publié une traduction en prose de ce poëme, Paris, 1785, 3 vol. in-12. Il en a donné depuis une nouvelle édition, augmentée de plusieurs notes et de la vie de l'auteur, Paris, 1789, 2 vol. in-8°. Ce poëme a été aussi traduit en vers français par l'abbé Delille, Paris, 1804, 3 vol. in-18, in-8° et in-4°, avec les remarques d'Addison : c'est cette traduction de Delille qui a naturalisé Milton en France. (*Voyez* DELILLE.) En 1807, M. Salgues, ancien professeur d'éloquence, a donné une nouvelle traduction en prose du Paradis perdu, Paris, in-8°. Milton donna en 1671 un second poëme en vers anglais non rimés, sur la tentation de J. C. et la réparation de l'homme, qu'il intitula : Le *Paradis recouvré*, ou le *Paradis reconquis*. Il faisait plus de cas de ce second poëme que du premier; mais il n'est pas si bon à beaucoup près. On n'y trouve point les grandes idées, les images frappantes, la sublimité de génie, ni la force d'imagination qu'on admire dans le premier. L'un et l'autre furent traduits en vers latins, en 1690, par Guillaume Hog, Ecossais. Milton, mort à Brunhill le 15 novembre 1674, laissa une succession très-honnête ; et il n'est pas vrai, comme on l'a dit tant de fois, qu'il passa ses derniers jours dans l'indigence. Son imagination était dans la plus grande effervescence, depuis le mois de septembre jusqu'à l'équinoxe du printemps. Il était partisan outré de la tolérance de toutes les religions ; il n'en exceptait que le catholicisme : « non parce que c'était une religion, mais qu'il ne voyait dans l'Eglise romaine qu'une faction tyrannique qui opprimait toutes les autres. » Avec de telles idées, du génie, et une extrême vivacité, Milton devait avoir beaucoup d'ennemis ; il en eut un grand nombre, qui le harcelèrent presque toute sa vie. Ils lui reprochèrent jusqu'à sa laideur et sa petitesse. Ils lui appliquèrent ce vers de Virgile :

Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum.

Ils ajoutèrent qu'*ingens* était le seul mot du vers, qui ne pouvait pas lui être appliqué, parce qu'il était (comme Saumaise l'avait écrit) *delicatum et infirmum corpusculum*..... Milton leur répondit qu'il était d'une taille médiocre plutôt que petite, que dans sa jeunesse il n'avait jamais craint, l'épée au côté, les plus robustes ; qu'il avait été beau dans sa jeunesse. C'est lui-même qu'il avait peint, en faisant le portrait d'Adam (livre quatrième de son *Paradis perdu*). Il avait de beaux yeux avant d'avoir perdu la vue. Il s'était marié trois fois. Il voulut, comme nous l'avons dit, répudier sa première femme, qui l'avait quitté un mois après son mariage, sous prétexte que sa famille était du parti du roi, et que son mari était républicain.

Il publia un écrit sur *le Divorce*, dont les principes parurent alors dangereux. Il avançait que l'union conjugale devant être un état de douceur et de paix, la seule contrariété d'humeurs doit faire rompre cette union; et qu'il est inutile de crier en public, *liberté*, si l'on est dans sa maison l'esclave du sexe le plus faible; que par conséquent le mari peut répudier une femme dont le caractère ne s'accorde pas avec le sien. Il adressa sa seconde édition au parlement, assemblé alors pour la réformation du royaume. Milton lui fit sentir que la première réforme devait tomber sur les troubles domestiques, et qu'il fallait veiller à la liberté particulière autant qu'à la liberté générale. Il se conduisit conformément à ses principes, et rechercha une jeune demoiselle, qui joignait aux agrémens de son âge les charmes de l'esprit et l'éclat de la beauté. Sa femme, alarmée, chercha à se rapprocher de lui. Elle se rendit chez un ami commun, où Milton devait se trouver; il la vit sortir tout d'un coup d'une chambre voisine, elle se précipita dans ses bras: son premier mouvement est de la repousser; elle se jette à ses genoux, et, fondant en larmes, le conjure de lui pardonner, et de la reprendre. Il est attendri, il pleure; la réconciliation se fait, et elle fut sincère. Il a décrit cette scène touchante, en peignant une querelle entre Adam et Eve. Trois filles furent le fruit de ses différens mariages. Il leur fit apprendre à lire, et à bien prononcer huit langues qu'elles n'entendaient pas. Elles ne connaissaient que l'anglais, et leur père disait souvent en leur présence qu'une langue suffisait à une femme. Il voulait seulement qu'elles fussent en état de lui faire les lectures dont il avait besoin. On a su par une d'elles que ce qu'il lisait le plus souvent était Isaïe en hébreu, Homère en grec, et les Métamorphoses d'Ovide en latin. Il était excellent musicien, possédait l'histoire, les mathématiques, la philosophie, la théologie, les langues anciennes et modernes. Il mettait l'italien fort au-dessus du français : nos bons écrivains n'avaient point encore paru. Après l'Ecriture sainte, son livre favori était Homère, qu'il savait presque par cœur. Outre ses poëmes, on a de lui un grand nombre d'écrits de controverse, dans lesquels règne le ton de la déclamation. Toutes les œuvres de Milton furent imprimées à Londres en 1699, en 3 vol. in-fol. On mit dans les deux premiers ce qu'il a écrit en anglais, et dans le troisième ses traités latins. On trouve à la tête de cette édition la *Vie de Milton*, par Toland. Thomas Birch en donna une meilleure édition à Londres en 1738, en 3 vol. in-fol., avec le portrait de Milton à la tête. François Peck publia à Londres, en 1740, in-4°, de nouveaux mémoires anglais sur la vie et les productions poétiques de Milton, avec quelques écrits de ce célèbre auteur, qui sont curieux. Ses principaux ouvrages sont : I. *Traité de la réformation de l'église anglicane, et des causes qui l'ont empêchée jusqu'ici*, 1641, et quatre autres traités sur le gouvernement de l'église en Angleterre. II. *Defensio secunda.* III. *Defensio pro se*, contre Morus, auquel il attribuait le livre qui a pour titre : *Clamor regii*

sanguinis adversùs parricidas Anglos, quoique ce livre fût de Pierre Dumoulin le fils. IV. *Traité de la puissance civile dans les matières ecclésiastiques*, 1659. V. Milton publia, en 1670, son *Histoire d'Angleterre;* elle s'étend jusqu'à Guillaume-le-Conquérant, et n'est pas tout-à-fait conforme à l'original de l'auteur, les censeurs en ayant effacé divers endroits. VI. *Artis logicæ plenior Institutio, ad Rami methodum accommodata*, 1672. VII. *Traité de la vraie religion, de l'hérésie, du schisme, de la tolérance, et des meilleurs moyens qu'on puisse employer pour prévenir la propagation du papisme;* ouvrage où l'auteur soutient ses premières opinions, et met en avant de nouveaux paradoxes à l'appui de son système. VIII. *Areopagetica*, ou *Discours au parlement en faveur de la liberté d'imprimer toutes sortes de livres, sans en demander la permission des examinateurs.* On voit par cet ouvrage, publié en 1645, que Milton voulait en tout une liberté qui ne fût gênée par aucune loi. IX. Plusieurs pièces de poésie, en anglais et en latin, sur divers sujets. X. *Lettres familières*, en latin...... Les plus belles éditions de son *Paradis perdu*, en anglais, sont celles de Londres, 1749, 3 vol. in-4°, 1755, 2 vol. in-4°; celle de Birmingham, par Baskerville, 1760, 2 vol. in-8°. Les Foulis en ont donné une jolie édition à Glascow, 1770, in-fol. Ses poésies séparées font 2 vol. in-12.... M. Charles Symmons, écrivain anglais, a donné, en 1807, une édition des œuvres en prose de Milton, précédées d'une vie de ce poète, et accompagnées de notes critiques. (*Voyez* la *Vie de Milton*, à la tête d'une des traductions citées du *Paradis perdu*; et les Mémoires de Nicéron, tome XXV.) On a encore une *Vie de Milton*, par Sam. Johnson, à la tête de l'édition qu'il a donnée de ses œuvres, et *Johnson's Works*, tom. II, pag. 82, 176. Milton avait travaillé à un dictionnaire latin. L'auteur du *Linguæ romanæ Diction. luculentum novum*, connu sous le nom de *Diction. Cantorbrigiense*, Cantorbery, 1693, in-4°, dit avoir beaucoup puisé dans les manuscrits de Milton. Edouard Phillips, neveu de Milton, par sa sœur, puisa dans les papiers de son oncle *Speculum linguæ lat.*, qu'il publia en 1684. L'édition la meilleure et la plus complète des œuvres de Milton est celle publiée en 1801, à Londres, par Todd (Jean), en 6 vol. in-8°. L'éditeur l'a enrichie d'une biographie curieuse, même après celle de Johnson et de Hayley.

MIMEURE (JACQUES-LOUIS DE VALON, marquis DE), lieutenant-général, chevalier de Saint-Louis, et membre de l'académie française, né à Dijon le 19 novembre 1659, et mort le 3 mars 1719, à Auxonne, dont il était gouverneur, est auteur, dit-on, d'une très-médiocre et très-rare Traduction en vers français de l'*Art d'aimer* d'Ovide. Il fut mieux inspiré lorsqu'il fit passer en notre langue l'ode d'Horace *Mater sæva Cupidinum*. Cette heureuse imitation, qu'on trouve dans plusieurs recueils, commence ainsi :

Cruelle mère des amours,
Toi que j'ai si long-temps servie, etc.

MIMNERME, poète et musicien grec, du temps de Solon, s'acquit une réputation durable par ses Elégies. Properce dit qu'en matière d'amour les vers de ce poète valaient mieux que ceux d'Homère.

Plus in amore valet Mimnermi versus Homero.

Quelques savans le regardent comme l'inventeur de l'*Elégie* et du vers pentamètre. Il est certain qu'il est le premier qui la transporta des funérailles à l'amour. Il ne nous reste de lui que des fragmens, dont l'un des plus considérables se trouve dans Stobée avec d'autres lyriques, 1568, in-8°. On trouve les fragmens de cet ancien poète dans les *Analecta* de Brunck.

MINA (le marquis DE LA), capitaine-général de la Catalogne, gouverna cette province pendant plusieurs années, avec un pouvoir illimité et presque indépendant. Il embellit et assainit la ville de Barcelone, et fit fleurir son commerce et ses manufactures. Il fit commencer en 1752 les bâtimens de Barcelonette. Il mourut le 31 janvier 1768, et fut inhumé dans la ville dont il avait posé les fondemens.

MINADOUS (JEAN-BAPTISTE), philosophe, et médecin célèbre au 16me siècle, né à Ferrare, a donné un traité intitulé : *De abusu missionis sanguinis in malignâ febri, etiam apparentibus peticulis*, Venetiis, 1597, in 4°.

MINADOUS (AURÈLE), fils du précédent, né à Rovigo, distingué à Venise dans la pratique de la médecine, fit imprimer en cette ville un Traité qu'il dédia à Laurent Priolus, cardinal et archevêque de Venise, sur la maladie vénérienne, intitulé : *De virulentiâ venereâ*, Venetiis, 1596, in-4°. Il semble que Minadous aurait pu choisir un autre personnage pour lui dédier un traité de cette nature.

MINADOUS (JEAN-BAPTISTE), né, ainsi que son frère, à Rovigo, fut reçu docteur à Padoue, pratiqua son art en Syrie, et revint dans sa patrie, où il s'attacha à Guillaume, duc de Mantoue. Ses succès à la cour de ce prince lui procurèrent une réputation qui s'étendit dans les villes voisines : des cures extraordinaires le firent nommer premier professeur de médecine en l'université de Padoue. Appelé par le grand-duc de Toscane, pour une maladie qu'il éprouva en 1615, Minadous mourut à Florence le 30 mai de la même année, laissant divers ouvrages, dont les principaux sont : I. *De ratione mittendi sanguinis in febribus*, Venetiis, 1587, in-4°. II. *Medicarum disputationum liber*, Tarvisii, 1590, 1610, in-4°. III. *Apologia contra Joannem Levenclavium*, Venetiis, 1596. IV. *De febre malignâ libri duo*, Ibid., 1604, in-4°, etc. etc.

MINANA. *Voyez* MINIANA.

MINARD (ANTOINE), célèbre magistrat, fils d'un trésorier général du Bourbonnais, parut avec éclat dans le barreau du parlement de Paris. François Ier, qui connut ses talens, lui donna différentes charges, et enfin celle de président à mortier l'an 1544. Dans le temps qu'on instruisait le procès du fameux conseiller clerc Anne du Bourg, le président Minard, zélé catholique, et l'un de ses juges, fut tué d'un coup d'arquebuse le 12 décembre 1559, en revenant du palais. Les calvinistes furent

accusés publiquement d'être les auteurs de cet assassinat. On prétend qu'ils avaient aposté, pour faire le coup, Jacques Stuart, gentilhomme écossais, fameux par plusieurs attentats de cette espèce. Celui-ci arrêté, et mis à la question, n'avoua rien. Mais les calvinistes eux-mêmes confirmèrent les soupçons qu'on avait contre lui, en menaçant le cardinal de Lorraine de le traiter comme Minard avait été traité. On lui dit un jour :

Garde-toi, cardinal,
Que tu ne sois traité
A la minarde,
D'une stuarde.

On appelait stuardes les balles empoisonnées, dont on disait que Jacques Stuart se servait. Quelques historiens ajoutent que le fils du président assassiné, faisant des recherches pour découvrir les meurtriers, on lui fit dire que, « s'il ne restait tranquille, on lui en ferait autant qu'à son père. » L'un des sujets de ressentiment qu'avaient les calvinistes contre le président Minard fut, selon Bourgueville, qu'il avait dit librement à Henri II son avis contre un rebelle de grande autorité. Ce rebelle, que Bourgueville ne veut point nommer, était vraisemblablement, dit Amelot de la Houssaie, le prince de Condé, l'un des chefs du parti, dont le président Minard avait peut-être conseillé la mort. Mizauld publia un poëme de cent vers latins sur la mort de ce magistrat, Paris, 1559, in-4°.

MINARD (Louis-Guillaume), né à Paris le 31 janvier 1725, de parens qu'il perdit à l'âge de douze ans, étudia à Paris et fut au collége de France élève de Rivard dont il mérita l'estime. On pouvait appliquer au jeune Minard ce que dit l'Écriture sainte du jeune Tobie : la gravité de ses mœurs écartait tout ce qui tient de l'enfance ; son air phlegmatique inspirait le respect sans repousser l'amitié. Entré chez les doctrinaires, la confiance et l'estime de ses confrères l'appelèrent, quoique jeune, aux charges de sa congrégation ; il fallut pour cela vaincre sa répugnance et sa modestie ; son goût pour la retraite et l'étude répugnait à tous les emplois, et il pensait, avec raison, qu'il est plus facile de faire son salut en obéissant qu'en commandant. Il sollicita et obtint enfin, à la fleur de son âge, la permission de se retirer à Bercy près Paris, où il se livra aux fonctions du ministère. La solidité de ses instructions lui attira de la capitale une foule d'auditeurs ; mais il fut interdit par Beaumont, archevêque de Paris. Son interdit eut pour cause un *Panégyrique* de saint Charles, dans lequel l'orateur fit un tableau frappant des qualités que doit avoir un successeur des apôtres, et dont saint Charles avait été un si beau modèle. Ce discours n'offrait rien d'étranger à son sujet ; mais le prélat, despote et turbulent, crut voir sans doute dans le panégyrique du saint des leçons qu'il ne s'attendait pas à recevoir de la bouche d'un simple prêtre. En 1778 tous les suffrages s'étaient réunis pour élever au généralat de sa congrégation le P. Minard, qui était chéri et révéré de tous ses confrères ; mais le chapitre assemblé fut forcé de céder à sa résistance. Il préféra sa solitude de Bercy, et s'ensevelit autant qu'il était possible dans la retraite, qu'il ne quitta qu'après le régime de la terreur, pour devenir mem-

bre du presbytère de Paris, et concourir au rétablissement du culte. C'est alors qu'il publia un volume, sous ce titre : *Avis aux fidèles sur le schisme dont l'Église de France est menacée*, in-8°, Paris, 1795. Il prouve que les assermentés et insermentés doivent tous se tolérer, s'unir, et que la résistance aux lois de l'assemblée constituante est aussi nuisible à la religion qu'à l'état. Ce langage-là déplut. Son ouvrage anonyme fut attaqué par un autre anonyme, le P. Lambert, qui fit paraître quatre Lettres aux ministres de la ci-devant église constitutionnelle. Dans la quatrième, ne voulant pas admettre dans l'église les constitutionnels, et n'osant pas les exclure, il déclare qu'ils ne sont pas absolument dehors. Le P. Minard répondit par son *Supplément à l'Avis aux fidèles*, 1 vol. in-8°, Paris. Le P. Minard soulagea les malheureux. Ses aumônes, distribuées avec discernement, n'ont tari qu'avec ses ressources. Toujours compatissant aux douleurs des autres, il ne parla jamais des siennes. L'indigence devint le partage de celui qui avait soulagé celle des autres; des infirmités causées par l'excès du travail aggravèrent encore sa situation : il supporta toutes ces épreuves avec une entière résignation, et mourut à Paris le 22 avril 1798. (*Voyez* les *Nouvelles ecclésiastiques*, imprimés à Utrecht, année 1798.)

MINAS, de Mamith, prélat vertueux et savant, d'une grande érudition, et patriarche arménien à Jérusalem, vers la fin du 17e siècle, mort en exil dans l'île de Cypre, en 1706, écrivit plusieurs ouvrages; mais on n'en connaît que deux, qui ont été imprimés à Constantinople en 1 vol. in-12, en 1735. Le premier est un *Abrégé historique et chronologique des rois d'Arménie, depuis Haïk, contemporain de Bélus, jusqu'à l'an* 1358 *de Jésus-Christ*. Le second est aussi un *Petit abrégé de l'histoire des empereurs romains, grecs et occidentaux, depuis Auguste jusqu'à Charles IV*.

MINAS, né à Aghîn, ville de la petite Arménie, sur les bords de l'Euphrate, étudia l'histoire et la théologie, embrassa ensuite l'état ecclésiastique, et obtint l'abbaye d'un fameux monastère auprès de la ville de Mouche. En 1749 les Arméniens de Constantinople l'élurent unanimement patriarche de leur nation dans cette capitale. Après avoir rempli pendant plusieurs années cette dignité, il fut élevé à la place de grand-catholicos à Etchmiatzin, et mourut le 12 mai 1753. On a de lui : I. Un *Traité sur la civilité à l'usage des enfans*. II. Un recueil de sermons intitulé : *Répertoire des prédicateurs*. III. *Recueil de fables avec leurs sens moraux*.

MINAS (le marquis DE LAS), général espagnol, commandait en 1735, le corps d'armée qui occupait la Toscane, et prit, dans cette campagne Porto-Ercole, et le fort Mont-Philippe. Le roi d'Espagne l'envoya en France, en 1739, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire pour demander la main de Madame Elisabeth pour l'infant Don Philippe. L'année suivante, il fut chargé du commandement de l'armée espagnole en Savoie, et il déploya de grands talens militaires dans cette guerre. Depuis cette expédition, il n'est plus question de lui dans l'histoire.

MIND (GODEFROI), peintre, le *Raphaël des chats*, surnom que lui avait donné madame Lebrun, né en 1768 à Berne, apprit son art sous Freudenberger. Un goût particulier le porta à dessiner de préférence des animaux, entre autres deux espèces, les ours et les chats; ces derniers surtout lui plaisaient singulièrement : il les peignait dans toutes les attitudes, et les rendait avec un talent admirable; ces chats étaient représentés avec tant d'art qu'ils semblaient vivre sur le papier. Il était continuellement entouré de ces animaux; sa chatte favorite était presque toujours à côté de lui, tandis que deux ou trois petits chats étaient perchés sur ses épaules. Il éprouva un chagrin très-vif, lors du massacre général des chats qui fut ordonné en 1809 par la police de Berne, à cause de la rage qui s'était manifestée parmi ces animaux. Il parvint à y soustraire sa chère minette en la cachant; cependant il ne put jamais se consoler du massacre de plus de 800 chats qui avaient été immolés à la sûreté publique. Cet artiste, d'un caractère si original, mourut à Berne le 8 novembre 1814. On a parodié pour lui les vers de Catulle sur la mort d'un moineau.

Lugete, ô feles, ursique lugete,
Mortuus est vobis amicus.

MINDANA, célèbre navigateur espagnol, partit du Pérou en 1568, et découvrit les îles de Salomon, ainsi nommées des richesses qu'elles renfermaient. Vingt-huit ans après, il repartit avec Quiros, et découvrit les îles Marquises et de Saint-Bernard, l'île Solitaire, et celle de Sainte-Croix. Mindana, victime de son zèle et de son ardent amour pour la gloire, périt en retournant aux Philippines.

MINDERER (RAIMOND), né à Augsbourg, florissait au commencement du 17e siècle. Attaché comme médecin dans les armées, il s'y acquit une telle réputation, que les personnes de la plus grande distinction des cours de Vienne et de Munich l'appelaient dans les maladies dangereuses. On a de Minderer : I. *Medicina militaris, seu Liber castrensis, euporista et facilè parabilia medicamenta continens*, Augustæ Vindelicorum, 1620, in-8°; Norimbergæ, 1668, in-8°; 1679 in-12, avec les notes de Cardilucius, en anglais, Londres, 1674, in-8°. II. *De pestilentiâ liber unus*, Augustæ Vindelicorum, 1608, 1619, in-8°. III. *Aloëdarium marocostinum*, ibid., 1616, in-8°; *item*, 1622, 1626, in-12, avec des augmentations, etc. etc.

MINELL (JEAN), habile humaniste et philologue hollandais, né à Rotterdam vers 1625, y enseigna les belles-lettres, et mourut vers 1683. On a de lui des Editions avec des notes courtes et claires de Térence, Salluste, Virgile, sur Horace, Florus, Valère-Maxime, etc. Le P. Jouvancy, jésuite, s'est servi de quelques-unes, ainsi que les autres commentateurs, qui ont souvent copié ce savant humaniste. Ses remarques ne sont ordinairement que grammaticales, et il a un peu négligé les explications mythologiques, historiques et géographiques. Minell est aussi auteur d'une *Traduction de Térence* en hollandais, Rotterdam, 1663, in-8°.

MINERBETTI (BERNARDETTO),

évêque d'Arezzo, né à Florence dans le 15ᵉ siècle, a donné les *Annales de Florence*, depuis 1385 jusqu'en 1487, publiées à Florence dans ces derniers temps. On lui doit encore la traduction du 9ᵉ livre de l'Enéide. — Il ne faut pas le confondre avec Cosme MINERBETTI, archidiacre de Florence, à qui on doit : I. *Oratio de laudibus serenissimi Ferdinandi Medicis*, Florentiæ, 1609. II. *Orazione in lode del serennissimo Cosmo II, gran duca di Toscana, fatta nelle sue esequie alli 13 marzo 1621*, Florence, 1630. III. *Oratio habita Florentiæ in funere Rodolphi II, Cæsaris*, etc., Florentiæ, 1632.

MINERVA (PAUL), né à Bari dans le royaume de Naples, professeur de mathématiques dans son ordre, se livra à l'étude de la philosophie, des mathématiques, de la poésie et de la musique, et écrivit presque sur toutes ces sciences. Il acquit une profonde connaissance de la langue grecque, et traduisit quelques ouvrages de l'évêque Saint-Nilo. Il apprit la langue espagnole pour publier une traduction du Traité de l'Incarnation de Louis de Grenade. En 1582 il fut employé à l'inquisition de Milan, et mourut dans un âge avancé à Naples, où il était provincial, le 7 mars 1645. On a de lui: *De Nehomeniis Salomoni perpetuis; De temporibus, sive de prænoscendis temporum mutationibus juxta triplicem viam cœlestem, meteorologicam et terrestrem*, Neapoli, in-fol.; *La vita di suor Maria Raggi del terz' ordine*, etc.

MINES-CORONEL (GREGORIO), définiteur-général de l'ordre des augustins, mort en 1623, secrétaire de la congrégation *de Auxiliis*, a publié un *Traité de l'Eglise*, et une *Réfutation de Machiavel*.

MINGARD (......), pasteur de l'église d'Assuns en Suisse, auteur d'une *Histoire universelle* estimée, et d'une multitude d'articles insérés dans l'Encyclopédie d'Yverdun. On a encore de lui : *Pensées sur le bonheur*, traduites de l'italien du comte de Verri, Yverdun, 1766, in-8ᵉ. Mingard mourut, justement regretté de ses compatriotes, en 1787.

MINGARELLI (FERDINAND), moine camaldule, né à Bologne en 1724, après avoir appris les belles-lettres à l'école des jésuites, et la philosophie sous la direction du P. Polesi, mineur conventuel, fut professeur à Ravenne et ensuite à Rome, puis admis au nombre des consulteurs de la congrégation de l'Index. A l'époque où le grand-maître de Malte, don François Ximenès de Taxada, érigea une université à Malte pour faciliter les études des jeunes chevaliers et des ecclésiastiques séculiers, Mingarelli accompagna le P. Robert Costaguti, nommé préfet de cette université, en qualité de sous-préfet et de professeur d'Ecriture sainte. De retour en Italie, il devint professeur de langues à Faenza, et mourut dans cette ville le 21 décembre 1777. On a de lui: I. *Versi di Frisac Ratisao, poeti arcadi*, Bologne, 1754. Les poésies de D. Mauro Fattorini sont jointes à celles de Mingarelli. II. *Vetera monumenta ad classem Ravennatem nuper eruta*, Faventiæ, 1756. III. *Veterum testimonia de Dydimo Alexandrino cæco, ex quibus tres*

libri de Trinitate nuper detecti eidem asseruntur, etc., Romæ, 1764. Une critique peu favorable à cet ouvrage, envoyée de Rome aux compilateurs de la Gazette littéraire de l'Europe, obligea Mingarelli de publier un *Additamentum*, etc. IV. *Epistola quâ Cl. Celotti emendatio vers. 26 Matth. cap. 1 rejicienda ostenditur*. Cettre lettre, insérée volume Xe de la *Nuova raccolta Calogerana*, pag. 217, fut réimprimée avec des augmentations, à Rome, en 1766.

MINGARELLI (Jean-Louis), savant bibliographe, ex-général des chanoines réguliers de Saint-Sauveur, et frère du précédent, né à Bologne en 1722, passa une grande partie de sa vie à Rome, où il fut professeur d'éloquence grecque au collége de la Sapience, et où il occupa avec beaucoup de savoir et de réputation des charges honorables. Il mourut à Rome, après avoir rempli sa vie entière par les études et les exercices de son institut, en 1793. On a de lui : I. *Veterum patrum latinorum opuscula nunquàm antehac edita. Anecdotorum à canonicis S. Salvatoris evulgatorum pars I*, Bononiæ, 1751. Ces opuscules, auxquels eut beaucoup de part le P. Trombelli, sont ordinairement précédés d'une notice sur leur véritable auteur, et suivis de notes amples et pleines d'érudition. II. *Marci Marini Brixiani canonici regularis, etc. Annotationes litterales in Psalmos, etc., nunc primum editæ operâ et studio D. Joannis Aloysii Mingarelli, etc., qui etiam huic secundæ parti Hebræorum sex canticorum, quibus in divino officio Romana ecclesia utitur, explanationem addidit*. T. I. Bononiæ, 1748; T. II, ibid. 1750. III. *Anecdotorum fasciculus, sive S. Paulini Nolani, anonymi scriptoris, Alagni Magni, ac Theophylacti opuscula aliquot, nunc primùm edita, præfationeque et scholiis illustrata*, Romæ, 1676. IV. *Græci codices manuscripti apud Nanios patricios Venetos asservati*, Bononiæ, 1784. V. *Ægyptiorum codicum reliquiæ Venetiis in bibliothecâ Nanianâ asservatæ fasciculus I, et fasciculus alter*, Bononiæ, 1785. VI. *Lettera intorno a un' opera inedita di un antico theologo greco anonimo*. Elle est insérée dans le 11e volume de la *Nuova raccolta Calogerana*, Venise, 1765. VII. *Epistola quarto sæculo confecta, et à Basilio magno sæpius commemorata*, etc. On la trouve dans le 33e volume du même recueil, Venise, 1779.

MINGELOUSAUX (Simon), médecin de Bordeaux, a traduit en 1683 la Grande Chirurgie de Chauliac avec des remarques théoriques et pratiques, 2 vol. in-8°. Son père, chirurgien renommé, est l'inventeur des *bougies urinaires*, dont il fit le premier essai sur le cardinal de Richelieu, au temps de son passage à Bordeaux, en 1632.

MINI (Paul), médecin de Florence, au 16e siècle, remplit son temps par les soins de sa profession et par l'étude de l'histoire de sa patrie. Son Discours en italien *sur la nature et l'usage du vin* ne lui fit pas beaucoup d'honneur comme médecin. Ses compatriotes recherchent avec plus de soin ses trois ouvrages sur l'*Histoire de Florence*. Le premier est un

Discours italien *sur la noblesse de Florence et des Florentins ;* le second, des *Remarques* et des *Additions* à ce discours ; et le troisième, la *Défense* des deux précédens. Ce dernier est le plus recherché. Cet auteur flatte beaucoup trop sa patrie et ses concitoyens.

MINI (Thomas), Florentin et moine camaldule, florissait sur la fin du 16e siècle, et mourut vers 1620. On a de lui : I. *Le vite de' SS. Giovanni e Benedetto discepoli di S. Romualdo e de' loro compagni martiri similmente Camaldolesi*, etc. Florence, 1605. II. *Catalogus sanctorum et beatorum totius ordinis camaldulensis*, etc. Florentiæ, 1606. III. *Le vite del B. Bogumito*, etc., *e del pio e devoto Cassinido, primo rè di Polonia, discepolo di S. Romualdo*, etc., Venise, 1620.

MINIANA (Joseph-Emanuel), né à Valence en Espagne en 1671, entra chez les religieux de la Rédemption, et mourut en 1730, après avoir donné la continuation en latin de l'*Histoire de Mariana.* On la trouve dans l'édition latine de *Mariana*, Lahaye, 1733, 4 vol. in-fol. On ne doit pas toujours compter sur l'impartialité qu'il promet dans sa préface, encore moins sur un style aussi élégant que celui de son modèle. On lui doit encore : I. *De Theatro Saguntino dialogus*, dans le tome V du *Supplément* de Poleni aux antiquités grecques et romaines de Gronovius. II. *De Bello rustico Valentino libri tres*, Lahaye, 1752, in-8°.

MINION (Abraham), ou MINJON. *Voyez* Mignon.

MINO, sculpteur napolitain, florissait vers 1450. Il nous reste de son ciseau un sépulcre au Mont-Cassin, et à Naples plusieurs sujets en marbre. Rome possède les statues de saint Pierre et de saint Paul, qui sont aux premières marches des escaliers de Saint-Pierre, et le tombeau du pape Paul II dans cette basilique.

MINORELLI (Thomas-Marie), savant dominicain, professeur en théologie, et préfet de la bibliothèque *Casanatense* à Rome, né à Padoue, mourut dans un âge avancé vers 1720. On a de lui : I. *Parentalis oratio, quæ habenda erat in funere P. F. Jordani Jordanii ordinis prædicatorum in Patavino archilyceo publicæ logicæ professore*, Patavii, 1684. II. *Præsul cœnobiticus subitorum sit medicus, oratio parænetica, habita Venetiis oct. idus maii in comitiis provincialibus*, etc., Venetiis, 1688.

MINORET (Guillaume), musicien français, mort dans un âge avancé en 1716 ou 1717, obtint une des quatre places de maître de musique de la chapelle du roi. Ce musicien a fait de motets qui ont été goûtés ; il serait à souhaiter qu'ils fussent gravés. Parmi ses ouvrages, on fait cas de ses motets sur les Psaumes *Quemadmodùm desiderat cervus.... Lauda, Jerusalem, Dominum... Venite, exultemus Domino.... Nisi Dominus ædificaverit domum.*

MINOS. *Voyez* Mignaut.

MINOT (Georges-Richard), historien, né en 1758 à Boston, se distingua dès sa jeunesse par son amour pour l'étude, sa modestie et son amabilité. Il dut la

plus grande partie de ses succès dans l'école à son instituteur Lovell, homme d'un mérite rare. Au collége, il se concilia l'estime des gouverneurs et l'amitié de ses compagnons. Après s'être appliqué à l'étude des lois, sous Guillaume Tudor, il suivit le barreau, et s'y fit une grande réputation; mais en 1781 on le nomma secrétaire de la chambre des représentans de Massachussetts : c'était le temps de l'établissement de la nouvelle constitution. Le soin avec lequel il s'acquitta de ses fonctions, et l'impartialité qu'il y montra toujours, la connaissance parfaite qu'il avait des procédés, inspirent une grande confiance pour le Précis qu'il a donné des transactions de la chambre. Ce précis a été inséré dans le Magasin de Boston, années 1784 et 1785. Lorsque l'insurrection fut apaisée, il en écrivit l'Histoire, ouvrage estimé pour la modération, la justesse des vues et l'élégance du style. Minot fut encore nommé secrétaire de la convention de Massachussetts, pour la révision de la constitution; en 1792, juge du comté de Suffolk, et quelques années après, juge de la cour municipale de Boston. Minot mourut en 1802, au milieu des haines enfantées par l'esprit de parti : sa douceur, sa modération, sa candeur lui concilièrent tous les suffrages. Sa conversation était intéressante, son esprit enrichi de connaissances variées. Il a publié : I. Un *Discours sur le massacre du 5 mars à Boston*, 1782. II. *Histoire de l'insurrection au Massachussetts*, in-8°, 1788, qui a été égalée à l'*Histoire de la conjuration de Catilina* par Salluste. III. *Adresse à la société de Charité*, 1795. IV. *Éloge de Washington*, 1800. V. *Suite de l'Histoire de la baie de Massachussetts, de 1748 à 1765*, avec un *Précis préliminaire des événemens, dès l'origine de son établissement.* Le premier volume de cet ouvrage, qui est une continuation de Hutchinson, a été publié in-8° en 1798; le second volume allait être mis sous presse, quand Minot mourut; et il a été publié depuis. La narration en est claire, le style simple et pur. Cette histoire est en tout un modèle d'éloquence pour ce genre.

MINOUFLET (Charles), peintre sur verre, acquit de la réputation dans le 17e siècle par divers ouvrages qui offrent de la correction dans le dessin, et un superbe coloris. On admire particulièrement ses vitraux de la rose de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims.

MINOZZI (Pierre-François), né à Sansovino dans le 17e siècle, professeur de jurisprudence, cultiva la poésie italienne. On a de lui : I. *Horologium solare dicatum recenti musarum soli D. Antonio Muscettolæ*, etc., Napoli, 1660. II. *I Vizj de' regnanti*, *satira eroica*, etc., Milan, 1659. III. *Le Delizie del Lario al sign. Alessandro Magnocavallo*, Como, 1650. IV. *Il Paradiso novello, ovvero le Delizie e gli splendori di Genova, poesia Pindarico-Mariniana*, etc., Pavie, 1638. V. *La Biblioteca Medicea ingrandita, ed illustrata da Cosimo III, gran duca di Toscana, canzone*, etc., Lyon, 1673.

MINTO (sir Gilbert Elliot,

lord comte), de l'ancienne famille Elliot, établie dans le midi de l'Ecosse, naquit le 23 avril 1751. Il fut élu en 1774 membre de la chambre des communes d'Angleterre, et quoique d'une famille de Whigs, il se rangea du parti qu'on appelait alors les amis du roi, et qui fut le promoteur le plus actif de toutes les mesures qui avaient pour but d'amener les Américains à la soumission la plus entière, ou à se déclarer en rébellion ouverte. Sir Gilbert se distingua dans le parlement par ses talens comme orateur et homme d'état; et lorsque l'île de Corse se fut mise sous la protection de l'Angleterre, en 1794, il fut nommé vice-roi de ce pays. Il conserva ce poste jusqu'en 1796, et fut créé prince de la Grande-Bretagne le 26 octobre de l'année suivante. En 1799, il fut chargé d'une mission très-épineuse près la cour de Vienne, et il s'en acquitta avec distinction. Minto parla avec beaucoup d'éloquence dans la chambre haute pour la réunion de l'Irlande; mais en même temps il s'opposa à l'émancipation des catholiques irlandais. En 1806, il fut nommé président du bureau du contrôle pour les affaires de l'Inde, et en 1807, gouverneur général du Bengale. Il conserva ce poste, qu'il remplit avec honneur jusqu'au 18 novembre 1812. Il est mort le 21 juin 1814.

MINTO (Walter), professeur de mathématiques et de physique au collége de New-Jersey, naquit en 1753 en Ecosse. Après avoir fait ses études au collége d'Edimbourg, il fut chargé de surveiller l'éducation des enfans du gouverneur Johnstone, et de les accompagner dans leurs voyages à Pise. Il se livra avec ardeur aux mathématiques et à l'astronomie, et établit une correspondance avec les hommes les plus distingués dans ces sciences. En 1782, après son retour de ses voyages, il résidait à Edimbourg, quand il fit la connaissance du comte de Buchan qui, étant allé le voir, le trouva dans une chambre un peu plus grande que le tonneau de Diogène, fumant et lisant les principes de Newton. Ce fut le comte qui lui conseilla d'écrire un livre, pour prouver que l'invention des logarithmes, qui avaient été publiés par les soins du docteur Playfair et du révérend Scott, appartenait à Napier. Le comte, qui avait à cœur d'établir dans le pays des Colomb et des Washington les fondemens des sciences mathématiques, y envoya Minto, qui, à son arrivée, fut nommé professeur au collége de Princeton. Dans cette place il sut se faire respecter et se rendre utile. Il mourut en 1796, laissant la réputation d'un savant. Il s'était marié à Princeton; mais il n'eut pas d'enfans. Minto a publié: I. Une *Démonstration du mouvement d'une nouvelle planète*. II. *Recherches sur quelques parties de la théorie des planètes*, 1 vol. in-8°, 1783. III. *Discours sur les progrès et l'importance des sciences mathématiques*, etc., 1 vol., 1788.

MINTURNI (Antoine-Sébastien), professeur de rhétorique, ensuite évêque d'Ugento, puis de Cortone, dans la Calabre, mort vers l'an 1570. On a de lui: I. Des *Lettres*, Venise, 1549, in-12. II. *L'Amore innamorato*, 1559, in-12. Ce livre fut approuvé par le cardinal de Montalte, depuis

pape sous le nom de *Sixte V*. III. L'*Arte poetica*, 1563, in-4°; et à Naples, 1725, in-4°.

MINUCCI (Minuccio), archevêque de Zara, et littérateur du 16e siècle, né d'une famille distinguée à Serravalle, ville de la marche de Trévise, le 17 janvier 1551, fut secrétaire d'Innocent IX et de Clément VIII, et mourut en 1604. On a de lui, outre la *Storia degli Uscocchi*, qu'il écrivit jusqu'en 1601, et qui fut continuée par Fra Paolo Sarpi, et la *Vie* de sainte Augusta, vierge et martyre, les ouvrages suivans: I. *De Tartaris*. II. *De Ethiopiâ, sive de Abyssinorum imperio*. III. *De novo Orbe*. IV. *Storia del martirio della legione Tebea, e delle undici mila Vergini*. V. *Sinodo diocesano*, etc. Son Histoire des Uscoques a été traduite en français par Amelot de la Houssaye, Paris, 1682, in-12. Cette traduction forme le tome troisième de l'*Histoire du gouvernement de Venise*, Amsterdam, 1705.

MINUTIANUS (Alexandre), littérateur, et imprimeur à Milan au 15e siècle, né à San Severo, ville de la Pouille, vers 1450, fut d'abord précepteur des enfans de B. Calchi, premier secrétaire d'état du duc de Milan, et ensuite professeur de belles-lettres aux écoles palatines de cette ville. Il paraît que ce ne fut que postérieurement au commencement de 1498 qu'il fut imprimeur. Il imprima jusqu'en 1521, et l'on présume qu'il mourut cette année-là même. On lui doit une édition d'*Horace*, Milan, 1486, in-fol.; une édition de *Tite-Live*, 1495, in-fol.; et une édition des Œuvres réunies de *Cicéron*, in-4°: c'est l'édition *princeps* des Œuvres complètes de cet orateur. Un de ses fils, nommé Vincent, donna une édition de *Térence* avec des commentaires en 1514. (*Voyez* le *Manuel du libraire* par M. Brunet, tome III.)

MINUTIUS - AUGURINUS, (Marc), consul romain, et frère de Publius-Minutius, aussi consul, fut chef d'une famille illustre qui donna à la république plusieurs grands magistrats. Il vivait l'an 490 avant Jésus-Christ. *Voy.* Fabius.

MINUTIUS-FELIX (Marcus), orateur latin, né en Afrique, exerçait avec distinction la profession d'avocat à Rome, au 3e siècle de l'ère chrétienne. Nous avons de lui un ouvrage intitulé: *Octavius*. C'est un dialogue entre Cæcilius, partisan de l'antique religion des Grecs et des Romains, et Octavius, chrétien. Cette discussion, écrite avec élégance et sagacité, intéresse par les notions qu'elle donne sur les opinions religieuses et les cérémonies des premiers chrétiens, qui diffèrent, à plusieurs égards, de celles des chrétiens d'aujourd'hui. On voit qu'alors les temples, les autels, les statues n'étaient point encore en usage; que voisin de sa source, le christianisme se bornait à la spiritualité évangélique, et n'avait point encore admis toutes ces pratiques matérielles que les premiers chrétiens reprochaient au paganisme, et que leurs successeurs ont adoptées ensuite. Quand on a lu l'ouvrage de Minutius-Felix et ceux des pères de l'Eglise ou autres chrétiens qui écrivaient avant et du temps de Constantin, on est frappé de la grande différence qui existe entre le christianisme naissant et le christianisme vieilli, et on est

autorisé à dire : *O quantum mutatus ab illo!* Minutius-Felix, à cause de cet ouvrage, a été mis, comme Arnobe, Lactance, Firmius, etc. au rang des défenseurs du christianisme. Quelques savans ont cru que l'ouvrage de Minutius-Felix devait former le 8ᵉ livre d'Arnobe contre les Gentils. Cette opinion a été solidement réfutée. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions : Baudouin en publia une en 1560, avec des notes savantes ; Rigauld. une autre en 1643. L'édition donnée par Jean Davis à Cambridge, en 1707, et celle de Leyde de 1709, donnée par Gronovius, sont les plus estimées, et font partie des *Variorum*. On a joint à ces éditions le traité de Cæcilius Cyprianus, *De idolorum vanitate*, et celui de Julius Firmicus. *De errore profanarum religionum*, etc. D'Ablancourt a donné une traduction française de l'ouvrage de Minutius-Felix. Du temps de saint Jérôme, il existait un traité *De fato*, qui portait le nom de Minutius, mais qui parait ne pas être de lui.

MINUTOLI (Vincent), né à Genève vers 1640, professeur de belles-lettres dans cette ville en 1675, pasteur en 1679, bibliothécaire en 1700, mort en 1710, fut très-lié avec Bayle. On a de lui : *Relation du naufrage d'un vaisseau hollandais, et description du royaume de Gorée*, 1670, in-12. *Vie de Galeazzo Caracciolo*, traduite de l'italien, 1681, in-12. *L'Histoire de l'embrasement du pont du Rhône*, Genève, 1670, in-12 ; *l'Eloge de ce pont* dans les *Nouvelles de la république des lettres*, juin 1686. Une *Dissertation sur un monument trouvé dans le Rhône en 1678* ; et quelques autres productions.

MINUTOLI (Joachim-Frédéric), docteur en droit et ministre à Genève sa patrie, dans le 18ᵐᵉ siècle, était originaire d'une famille noble de Lucques ; il finit par embrasser la religion catholique. Nommé commandant-major de la république de Lucques, il conserva cette charge jusqu'à sa mort. Il a écrit en français les *Motifs* de sa conversion, Modène, 1712, in-12 ; et les *Sentimens* des ministres de Genève qui l'ont déterminé à se faire catholique, Fribourg, 1722, 2 vol. in-12.

MIPHIBOSETH, fils de Saül et de Respha sa concubine, que David abandonna aux Gabaonites, avec Armoni son frère, et les cinq fils de Michol et d'Adriel. Le royaume de Juda étant attaqué par une cruelle famine, qui porta partout la désolation pendant trois ans, le pieux roi, dit l'Écriture, s'adressa au Seigneur pour savoir la cause de cette vengeance du ciel, et apprit que c'était en punition de la cruauté de Saül à l'égard des Gabaonites. Pour fléchir la colère du Seigneur, David abandonna à ce peuple les malheureux enfans d'un père coupable, qui furent mis à mort dans la ville de Gabaa, patrie de Saül.

MIPHIBOSETH, fils de Jonathas, et petit-fils de Saül, était encore enfant, lorsque ces deux princes furent tués à la bataille de Gelboé. Sa nourrice, saisie d'effroi à cette nouvelle, le laissa tomber, et cette chute le rendit boiteux. David, devenu possesseur du royaume, en considération de Jonathas son ami, traita favorablement son fils. Il lui fit rendre tous les biens de son aïeul,

et voulut qu'il mangeât toujours à sa table. Quelques années après, vers l'an 1040 avant Jésus-Christ, lorsque Absalon se révolta contre son père, et le contraignit de sortir de Jérusalem, Miphiboseth voulait suivre David. Siba, son domestique, profitant de l'infirmité de son maître, qui l'empêchait d'aller à pied, courut vers David, et accusa Miphiboseth de suivre le parti d'Absalon. Le monarque, trompé par le rapport de ce méchant serviteur, lui donna tous les biens de Miphiboseth; mais ce prince ayant prouvé son innocence, David, qui se trouvait dans des circonstances où il ne croyait pouvoir faire une entière justice, ordonna qu'il partagerait avec son esclave. Miphiboseth fut assez généreux pour répondre qu'il les lui céderait en entier, puisqu'il avait été assez heureux pour voir son maître et son roi rentrer triomphant dans son palais.

MIQUEL-FERIET (Louis-Charles), né à Auxonne le 24 mai 1775, de Jean-Antoine Miquel, ingénieur-géographe, sous-professeur de mathématiques aux écoles d'artillerie d'Auxonne et de la Fère. Après avoir fait de bonnes études, Miquel eut une jeunesse assez orageuse. S'étant expatrié, il obtint du service en Prusse dans le premier régiment d'artillerie, d'abord en qualité de cadet. Bientôt ses talens lui firent obtenir de l'avancement; il y servait comme officier, lorque la Prusse étant en guerre avec la France, et son régiment étant destiné à y prendre une part active, il déclara que, né Français, il ne voulait pas porter les armes contre sa patrie, et obtint l'agrément de repasser en France, où il demanda et obtint du service dans le même grade qu'il avait en Prusse, et dans la même arme; demandant par réciprocité de n'être pas employé dans l'armée destinée à combattre les Prussiens. Ce fut d'après les plans donnés par cet officier que l'artillerie légère fut organisée en France sur le même pied qu'elle l'était dans les armées de Frédéric. Il continua de s'occuper des améliorations dont ce corps pouvait devenir susceptible; elles sont consignées dans un *Mémoire* imprimé à Paris, an 3 (1795), in-4°, 22 pages. Miquel fut successivement employé dans différentes armées; en 1797 il était attaché en qualité de chef de brigade à l'arsenal d'Auxonne, où il fit exécuter des caissons à l'usage de l'artillerie légère appelés *caissons de Wurtz*. En 1802, il passa à l'île Saint-Domingue, en qualité de directeur commandant l'artillerie de la partie espagnole de cette île à Santo Domingo, et fut assez heureux pour ne pas succomber à la funeste épidémie qui y moissonna tant de braves guerriers. En 1805, Miquel était repassé en France, et vivait retiré dans sa maison de campagne à Belleville, près Paris, où il mourut dans les premiers jours d'avril 1806. — Claude-Jean-François Miquel, son second frère, prédicateur distingué, missionnaire de la congrégation des eudistes, était né à Auxonne en 1768. Il se distingua par un grand talent pour la chaire. M. J. J. Lacoste a publié, en 1806, l'analyse des Sermons qu'il avait prononcés à la mission d'Agen, in-12.

MIRA (Etienne), né à Palerme, jurisconsulte célèbre, avocat fiscal à la cour suprême de sa patrie, et grand-maître du domaine

royal, mort en 1711, a donné : *Allegationes de immunitate ecclesiasticâ, quibus probare nititur laicos ærarios episcoporum non gaudere immunitate ecclesiasticâ.*

MIRABAUD (JEAN - BAPTISTE DE), originaire de Provence, secrétaire de madame la duchesse d'Orléans, et secrétaire perpétuel de l'académie française, né à Paris en 1675, mort le 24 juin 1760, entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire, et ensuite au service. Mirabaud se trouva à plusieurs batailles, entre autres à celle de Steinkerque. Il quitta les armes pour les lettres, et bientôt ses talens lui méritèrent la protection des grands et l'estime de ses confrères. Buffon en a fait ce beau portrait : « A 86 ans Mirabaud avait encore le feu de la jeunesse et la sève de l'âge mûr; une gaîté vive et douce, une sérénité d'ame, une aménité de mœurs qui faisaient disparaître la vieillesse, ou ne la laissaient voir qu'avec cette espèce d'attendrissement qui suppose bien plus que du respect. Libre de passions, et sans autres liens que ceux de l'amitié, il était plus à ses amis qu'à lui-même. Il a passé sa vie dans une société dont il faisait les délices; société douce quoique intime, que la mort seule a pu dissoudre. Ses ouvrages portent l'empreinte de son caractère. Mirabaud joignait toujours le sentiment à l'esprit. Nous aimions à le lire, comme nous aimons à l'entendre; mais il avait si peu d'attachement pour ses productions, il craignait si fort et le bruit et l'éclat, qu'il a sacrifié celles qui pouvaient le plus contribuer à sa gloire. Nulle prétention, malgré son mérite éminent; nul empressement à se faire valoir, nul penchant à parler de soi, nul désir ni apparent ni caché de se mettre au-dessus des autres. Ses propres talens n'étaient à ses yeux que des droits qu'il avait acquis pour être plus modeste. » (Discours de M. de Buffon à l'académie française.) Son ame droite et ferme ne se corrompit ni ne s'affaiblit auprès des grands. Un ministre qu'il avait presque élevé (le comte d'Argenson), lui ayant trop fait attendre une grace, il alla le trouver à son audience, et lui dit : « Monsieur, je viens vous dire publiquement que je suis très-mécontent de vous. » Le ministre convint qu'il avait tort, et lui accorda sans délai ce qu'il demandait. Mirabaud s'est fait un nom par les deux ouvrages suivans : I. Traduction de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse, Paris, 1724, 2 volumes in-12, plusieurs fois réimprimée. C'était la plus élégante avant celle de M. Lebrun, qui a paru pour la première fois en 1776. Les graces du poète italien sont fort affaiblies par Mirabaud : ce traducteur a effacé de l'original tout ce qui aurait pu déplaire dans sa copie ; mais il a poussé cette liberté un peu loin, et il a mieux su retrancher les défauts qu'imiter les beautés. « Cette traduction est estimée, dit Grimm, et mérite à beaucoup d'égards la réputation dont elle jouit ; mais elle est sans force, sans chaleur et sans élévation. C'est un livre bien écrit, ce n'est pas un poëme. II. *Roland furieux*, poëme traduit de l'Arioste, 1741, en quatre volumes in-12. Dans cette version Mirabaud a supprimé des octaves entières. Il a rencontré le sens de son auteur, mais rarement ses graces. « Ce *molle et*

facetum de l'Arioste, cette urbanité, cet atticisme, cette bonne plaisanterie répandue dans tous ses chants, n'ont été, dit Voltaire, ni rendus, ni même sentis par Mirabaud, qui ne s'est pas douté que l'Arioste raillait de toutes ses imaginations. » Sa traduction est précédée d'une *Vie de l'Arioste*, d'un *Jugement* sur cet auteur, et sur quelques-uns des traducteurs qui l'avaient précédé. (On a mis sous le nom de cet académicien, après sa mort, un cours d'athéisme, sous le titre de *Système de la nature*, Londres (Amsterdam), 1770, 2 vol. in-8°; mais cet ouvrage est du fameux baron d'Holbach, qui s'emparait du nom des écrivains après leur mort, et leur accordait des ouvrages auxquels ils n'avaient jamais pensé.) On a encore de Mirabaud : III. *Alphabeth de la fée Gracieuse*, 1734, in-12. IV. *Dissertation sur l'origine du monde*, réimprimée avec beaucoup d'augmentations, en 1751, à la tête de son ouvrage intitulé : *Le Monde, son origine et son antiquité*, Londres, 1751, in-8°, publié par Dumarsais. V. *Lettre où l'on prouve que le mépris dans lequel les Juifs sont tombés depuis plusieurs siècles est antérieur à la malédiction de Jésus-Christ*; réimprimée en 1769, avec beaucoup d'augmentations, sous le titre d'*Opinions des anciens sur les Juifs*, in-12. Ces Dissertation et Lettre parurent pour la première fois dans un Recueil de Dissertations, Amsterdam, 1740, 2 vol. in-12, recueillies par la Brune, ministre protestant, ou par J. F. Bernard, qui en fut l'imprimeur. VI. *Sentimens des philosophes sur la nature de l'ame*; dans le recueil intitulé : Nouvelle liberté de penser, Amsterdam (Paris), 1743, in-12, et dans le Recueil philosophique publié par Naigeon, Londres (Amsterdam), 1770, 2 vol. in-12.

MIRABEAU (Victor Riquetti, marquis de), d'une ancienne famille de Provence, originaire de Naples, l'un des principaux chefs des économistes, né à Perthuis le 5 octubre 1715, mort à Argenteuil près Paris, en 1790, tout en prêchant la liberté publique, fut le tyran de sa famille. L'*Ami des hommes*, publié en 1755, en 5 vol. in-12, commença sa réputation. Le style en est diffus, néologique et quelquefois embrouillé; mais, au milieu de ce désordre, on voit briller des idées utiles et lumineuses, on y trouve de grandes connaissances sur l'économie rurale et politique, des vues judicieuses sur les principaux intérêts de la société. Cet ouvrage, traduit en italien, a été imprimé à Venise en 1784. Sa *Théorie de l'impôt*, Paris, 1760, in-4° et in-12, offre plusieurs idées saines sur les finances, mêlées de quelques paradoxes; mais comme ce n'était pas le moment de les publier, et que l'auteur avait trop peu ménagé les financiers, il fut enfermé à la Bastille. Ses vues pouvaient être bonnes; mais elles augmentaient les embarras de l'état, qui, plongé dans une guerre désastreuse, avait plus besoin d'argent que de conseils. Il avait déjà écrit contre les corvées et en faveur des administrations provinciales. Ses Œuvres, qu'on a justement appelées l'*Apocalypse de l'économie politique*, sont : I. Les *Devoirs*, imprimés à Milan au monastère de Saint-Ambroise,

en 1770, in-8°. II. *Éducation civile d'un prince*, Dourlach, 1788, in-8°. III. *Élémens de la philosophie rurale*, Lahaye, 1767, in-12. IV. *Entretiens d'un jeune prince avec son gouverneur*, publiés par Grivel, Paris, 1785, 4 vol. in-12. V. *Examen des poésies sacrées* de Lefranc de Pompignan, 1755, petit in-12. VI. *Éphémérides du citoyen*, ou *Chronique de l'esprit national, et Bibliothèque raisonnée des sciences*, qu'il publia conjointement avec l'abbé Baudeau, depuis 1765 jusqu'en 1768; elles furent continuées par Dupont de Nemours, à dater de mai 1768, jusques et compris le mois de mars 1772, Paris, 1765 et années suivantes, 63 vol. in-12. VII. Il fut un des collaborateurs du *Journal de l'Agriculture, du Commerce et des Finances*, Paris, 1767-1774, 30 vol. in-12 environ. VIII. *Leçons économiques*, Amsterdam, 1770, in-12. IX. *Lettres sur la législation*, ou *l'Ordre légal dépravé, rétabli et perpétué*, Berne, 1775, 3 vol. in-12. X. *Lettres sur le commerce des grains*, Amsterdam et Paris, 1768, in-12. XI. *Mémoire sur les états provinciaux*, 1757, in-12, souvent réimprimé. XII. *Mémoire concernant l'utilité des états provinciaux*, 1787, in-8°. XIII. *Philosophie rurale*, ou *Économie générale et particulière de l'agriculture*, Amsterdam, 1764, 3 vol. in-12. XIV. *Réponse du correspondant à son banquier*, 1769, in-4°. XV. *La Science*, ou *les Droits et les devoirs de l'homme*, Lausanne, 1774, in-12. XVI. *Les Économiques*, Paris, 1769, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12. Presque tous les écrits de Mirabeau ont été réunis à la suite de l'*Ami des hommes*, qui avec ces additions forment 3 vol. in-4°, ou 8 vol. in-12. Il faut en excepter celui qui est intitulée : *Hommes à célébrer pour avoir bien mérité de leur siècle et de l'humanité, par leurs écrits sur l'économie politique*. Cet ouvrage envoyé par l'auteur au P. Boscowich, son ami, a été publié par ce dernier en français, à Bassano, en 2 vol. in-8°. Quant au caractère personnel de Mirabeau, Laharpe le peint ainsi dans son *Cours de littérature* : « L'économiste Mirabeau n'avait, dit cet hypercritique, que le degré d'exaltation qui touche à la folie. Il possédait assez pour dégrader de très-belles terres par des expériences de culture, et déranger une grande fortune par des entreprises systématiques et des constructions de fantaisie. Il se faisait l'avocat du paysan dans ses livres, et le tourmentait dans ses domaines par ses prétentions seigneuriales, dont il était extrêmement jaloux..... Cet ami des hommes ne faisait pas entrer apparemment sa famille en ligne de compte; car il fut toute sa vie comme M. de Pimbêche avec la sienne, et obtint contre tous ses proches quantité de lettres de cachet...... Il avait une grande envie d'imiter Montaigne, dont il n'a pas plus le style que l'esprit. Il appelait son incroyable profusion de mots, « sa chère et native exubérance. » Sa prétendue chaleur n'est qu'une intempérance d'amour-propre qui abonde dans ses pensées; son affection pour le peuple une aversion jalouse du ministère, etc. »

MIRABEAU (HONORÉ-GABRIEL RIQUETTI, comte DE), fils aîné du

précédent, né à Bignon près de Nemours, le 9 mars 1749, député de ce qu'on a appelé long-temps *tiers-état* par les électeurs de Provence aux états généraux en 1789. L'excessive dureté de son père fut sans doute la cause principale des écarts, des vices, de la fougue impétueuse et de la haine implacable de son fils contre les excès du pouvoir arbitraire, dont il éprouva les rigueurs assez long-temps pour enflammer, pour aigrir une ame toute de feu, un caractère naturellement impétueux, et faire d'une vie passée dans la nuit des bastilles et les agitations, un mélange de grandeur et d'opprobre, qui inspire moins le mépris que l'admiration. « Cet homme impérieux et bizarre, dit Laharpe en parlant du père de Mirabeau, aperçut bien vite dans la jeunesse de son fils et dans le premier développement de ses facultés un esprit d'indépendance dont il fut blessé, et une supériorité de talens qui menaçait sa vanité. Si c'eût été un citoyen et un père, il eût pensé comme ces anciens républicains, dont le premier vœu était d'être surpassés par leur fils; mais l'orgueil du rang et des opinions n'en avait fait qu'un despote. Il fut jaloux et le fut à l'excès. Il devint un vrai tyran, en refusant à son fils l'honnête nécessaire, en traitant avec une sévérité outrée des erreurs de jeunesse, en lui montrant sans cesse la rigueur d'un juge, l'autorité d'un père et la sombre défiance d'un ennemi. Enfin, en lui fermant absolument son ame, il révolta celle d'un jeune homme fier et sensible, qui avait la connaissance raisonnée de ses droits, et déjà le premier sentiment de ses forces. Au lieu de prendre des arrangemens convenables, qu'une grande richesse mettait à sa disposition, pour payer les dettes de son fils, il parut désirer d'enchaîner le génie de ce jeune homme par des embarras de fortune, etc. » Si les fautes, si les vices du fils le rendirent fameux, ses rares talens l'ont rendu célèbre. Les unes sont moins du domaine de l'histoire que les autres qui influent sur les destinées des peuples; en recueillant tout ce qu'une exagération jalouse a rassemblé contre cet orateur sublime qui fut surnommé *le Démosthènes français*, le *Jupiter tonnant* dans la tribune devenue veuve après sa mort, ce serait ne pas imiter les peintres qui, avec raison, cherchent toujours à léguer à la postérité des portraits ressemblans en beau, ce serait au contraire couvrir un héros de haillons. Il est cependant des difformités trop saillantes pour lesquelles un pinceau véridique et impartial ne doit pas être trop indulgent. Mirabeau fils, après avoir servi quelque temps en Corse, résolut à vingt ans, et d'après les avis de quelques amis de plaisirs, d'épouser une jeune et riche demoiselle de la ville d'Aix. Les moyens qu'il employa pour arriver à son but furent de nature à empêcher que cette union fût heureuse. Le comte, qui, comme la plupart des jeunes gentilshommes de son temps, aimait la dépense, cherchait plutôt une dot qu'une épouse. Passionné pour l'argent encore plus que pour les femmes, et dans un âge où l'on méconnait tout le charme d'une alliance qui doit captiver le cœur et faire les délices de la vie, il dissipa bientôt la fortune qu'il

avait reçue de sa femme, s'endetta considérablement, et força, par ses dérèglemens ruineux, son père à le faire interdire par sentence du châtelet de Paris. A 25 ans il fut obligé, par une querelle particulière, à fuir de Manosque, où il s'était retiré après son interdiction, et fut arrêté. Renfermé au château d'If en 1774, et transféré de là à celui de Joux en Franche-Comté, il obtint la permission de se rendre quelquefois à Pontarlier. Là, il abusa des adoucissemens apportés à sa captivité, en séduisant Sophie le Monnier, femme d'un président au parlement de Besançon, belle, jeune et spirituelle, qui lui inspira le plus vif amour, et consentit à s'enfuir en Hollande avec lui. Il fut condamné à mort pour ce rapt et, ayant été encore arrêté, il fut ramené en France. Renfermé au donjon de Vincennes en 1777, il y resta jusqu'au mois de décembre 1780. C'est dans cette prison que, pour charmer l'ennui de la solitude, et pour modérer la fougue de son imagination en occupant l'esprit, il se livra tout entier à l'étude et au travail. Il y traduisit *Tibulle*, les *Baisers de Jean Second*, et quelques Poésies érotiques. Le premier acte de sa liberté fut de réclamer devant les tribunaux sa femme, qui refusait de se réunir à lui. Il plaida lui-même sa cause au parlement d'Aix; mais, malgré toute son éloquence, il perdit son procès, et sa femme obtint sa séparation. Il dit naïvement lui-même, « qu'en voulant se rapprocher d'elle, c'était pour se réinvestir de soixante mille livres de rentes. Furieux de n'avoir pas réussi, et voyant que, malgré qu'il eût parlé de sa femme dans les termes les plus respectueux et les plus tendres; qu'il l'eût présentée comme un ange de bonté, de douceur et de pureté, elle persistait opiniâtrément à vivre séparée de lui, il l'accusa à son tour d'infidélité grave, et produisit une lettre déjà ancienne, où elle donnait prise elle-même à cette accusation. Alors les juges arguant de cette phrase du chancelier d'Aguesseau, « Un mari qui accuse sa femme n'a pas le droit de demander la réunion, » déboutèrent Mirabeau de sa requête. Ainsi rarement voit-on les alliances contractées par les convenances de naissance ou de fortune être aussi heureuses que celles que le cœur seul assortit. Mirabeau ayant été chargé, quelque temps après sa mise en liberté, par le ministère, d'une mission secrète en Prusse, y fut témoin des derniers momens du grand Frédéric et du commencement du règne de son successeur, dont il dévoila le caractère et les faiblesses dans son *Histoire secrète de la cour de Berlin*, qui parut en 1788, et fut brûlée par arrêt du parlement de Paris. Revenu en France au moment où les esprits fermentaient et faisaient pressentir la révolution, la noblesse de Provence le rejeta des élections; mais, nouveau Claudius, il renonça aux droits de sa naissance, à son titre de comte, loua un magasin, y plaça cette enseigne, *Mirabeau, marchand de drap*, et parvint à se faire élire député du tiers-état d'Aix. On raconte à cette occasion la réponse qu'il fit à quelqu'un qui vint lui annoncer sa nomination: « J'en félicite la nation... » Cette réponse annonce ou l'extrême orgueil qui le caractérisait, ou le sentiment de sa propre force. La

cour de Versailles, à qui il ne restait plus que la stérile ressource des épigrammes, l'appela dès-lors le *Comte Plébéien*, d'autres depuis l'appelèrent *démagogue*, d'autres *royaliste*, d'autres *desposte*, d'autres enfin *républicain*. Ce qu'on peut avancer d'après tout ce qu'a dit et écrit Mirabeau, c'est qu'il était grand partisan de la monarchie, et qu'arrivant dans cette assemblée formidable où il s'est signalé d'une manière si éclatante, encore tout meurtri des coups du pouvoir arbitraire, il ne se déchaîna si violemment que par représailles contre l'abus qu'en avaient fait à son égard les dépositaires des autorités d'alors, et c'est peut-être ce qui a fait dire, avec une sorte de raison, que son patriotisme apparent n'était que le voile dont il couvrait ses haines particulières, ses passions, ou l'ambition de se faire redouter pour se faire chèrement acheter, ou parvenir au ministère. Mais qu'importent les motifs d'un homme, quand il se distingue et se dévoue pour une grande cause? Jamais on n'accusera, avec quelque raison, Mirabeau, malgré ses écarts, d'avoir seulement conçu la possibilité d'établir une démocratie dans un aussi vaste état que la France. Cela est tellement vrai qu'on l'a entendu dire la veille de sa mort : « Des pygmées sont bons pour abattre ; mais il faut des hommes pour reconstruire, et nous n'en avons pas. » Après la séance du 23 juin, M. de Brézé ayant apporté à l'assemblée nationale l'ordre du roi de se séparer, Mirabeau lui répondit fièrement : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la puissance du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » Après ces paroles il fit sur-le-champ prononcer l'inviolabilité des députés. Bientôt après il fit demander par l'assemblée la formation des gardes nationales, l'éloignement des troupes qui environnaient Paris, le renvoi des ministres, fit rejeter l'idée de la banqueroute, proposa de nationaliser la dette publique, soutint le *veto* suspensif, en terminant son opinion par ces mots remarquables : « Si le roi n'a pas ce *veto*, j'aimerais mieux vivre à Constantinople qu'à Paris. » Un bel organe, une grande chaleur de pensée, un choix d'expressions faites pour entraîner les auditeurs, une assurance extrême, qu'on pourrait appeler une mâle audace, jointe à la présence d'esprit; des gestes expressifs et non forcés, un air imposant et souvent dédaigneux, un maintien noble, un œil sévère, enfin tout ce qui, dans un orateur, peut contribuer à persuader, à éblouir, à captiver : tels furent les moyens qui assurèrent à Mirabeau l'empire de la tribune, d'où il semblait parler à la France entière. Il y discuta les principales questions du droit public et les diverses parties de l'administration; fit déclarer les biens du clergé propriété nationale. Il parla sur la sanction royale, sur le droit de faire la paix ou la guerre, qu'il regarda comme inhérent au pouvoir exécutif; sur la constitution civile du clergé qu'il attaqua en disant : « Je crains bien que cette constitution civile n'altère la nôtre ; » sur la succession au trône, sur la question de la régence, sur la propriété des mines, sur la destruction de la féodalité. « J'ai été, je suis, je serai, disait-il,

jusqu'au tombeau l'homme de la liberté publique. Malheur aux ordres privilégiés, si c'est là plutôt être l'homme du peuple que des nobles; car les priviléges finiront, mais le peuple est éternel! » Ce même homme qui fut accusé par le châtelet dans le sein de l'assemblée, qui se vengea par un décret d'avoir pris part aux troubles du 6 octobre et d'avoir contribué à faire insurger la capitale, s'éleva sur la fin de sa carrière contre les fanatiques de liberté, qu'il n'aimait pas plus que les fanatiques religieux, et annonça qu'il dévoilerait les factieux partout où il les verrait agir. On parut croire que ce discours avait été son arrêt de mort. Frappé d'une maladie subite et qui ne fut pas de longue durée, tous les partis s'accusèrent mutuellement de l'avoir fait empoisonner. Il expira le 2 avril 1791 à huit heures du matin. L'ouverture de son corps ne présenta, suivant le rapport des médecins, aucun indice de poison. Mirabeau était âgé de 42 ans, et avait conservé jusqu'à l'instant de sa mort toute sa tête et sa fermeté; le matin même il avait écrit ce billet: « Non, il n'est pas difficile de mourir. » On lui fit de pompeuses obsèques. Jamais la capitale n'avait vu de cérémonie lugubre plus majestueuse. Tous les spectacles furent fermés, l'assemblée nationale tout entière, les ministres, les membres de toutes les autorités formèrent un cortége imposant, qui tenait plus d'une lieue, et dont la marche dura quatre heures. Une foule immense de citoyens de tout âge, de tout sexe, s'était réunie autour de son cercueil, qui fut transporté au Panthéon et placé à côté de celui de Descartes. Il en fut retiré par ordre de la convention lors du triomphe de la démagogie la plus effrénée, et Marat fut mis à la place de celui qui voulait faire la guerre aux factieux. Mirabeau, d'une taille ordinaire, mais d'une forte corpulence, avait les traits défigurés par la petite-vérole, ce qui lui fit écrire un jour à sa femme: « Je désire que mon fils soit moins laid que son père. » Il avait de très-belles mains qui lui avaient, disait-il, fait faire plus de conquêtes que sa figure. Sa tête, ombragée d'une forêt de cheveux, qu'il avait grand soin de faire artistement friser, avait quelque analogie avec celle du lion. Voici son portrait tracé par M. le Mercier, qui le peint avec des traits bien plus mâles et plus vigoureux: « Ses dehors, dit-il, frappaient à son désavantage: sa taille ne présentait qu'un ensemble de contours massifs: la vue ne supportait qu'avec répugnance son teint gravé, olivâtre, ses joues sillonnées de coutures, ses yeux s'enfonçant sous un haut sourcil, et dans un enchâssement plombé sa bouche irrégulièrement fendue; enfin toute cette tête disproportionnée que portait une large poitrine. Etait-ce en lui la beauté de la prononciation qui suppléait à sa figure? Sa voix n'était pas moins âpre que ses traits, et le reste d'une articulation méridionale l'affectait encore; mais il élevait cette voix d'abord traînante et entrecoupée, peu à peu soutenue par les inflexions de l'esprit et du savoir, et tout à coup elle montait avec souplesse au ton plein, varié, solennel des pensées que développait son génie. De là l'aigle planait; il se jouait des orages; il lançait mille éclairs: sa laideur disparaissait; sa vi-

gueur avait des graces, tant son ame le transformait tout entier. » Joignons à ce portrait le jugement qu'en ont porté plusieurs écrivains contemporains. « Doué d'un esprit vigoureux et d'une ame ferme, dit Chénier, instruit par les malheurs, par les fautes même d'une jeunesse orageuse, ayant vu cinquante-quatre lettres de cachet dans sa famille et dix-sept pour lui seul, selon la déclaration qu'il ne manqua pas d'en faire à la tribune, Mirabeau, soit à la Bastille, soit à Vincennes, soit dans les autres prisons d'état, où, comme il le dit encore, *il n'avait pas élu domicile*, mais où pourtant s'était consumé le tiers de sa vie, avait eu le temps de mûrir sa haine contre le despotisme, et d'étudier à loisir les principes de la liberté, toujours plus chérie quand elle est absente. Les états-généraux furent convoqués; la Provence, sa patrie, le vit reparaître au moment des élections; et là, rejeté par la noblesse, il fut adopté par le peuple, alors nommé le *tiers-état*. Les discours qu'il y prononça dans cette occasion doivent être cités parmi ses meilleurs ouvrages, et sont de beaux monumens de l'éloquence tribunitienne. Il fallait un grand théâtre à l'étendue de ses talens; il les déploya dans l'assemblée constituante, où ses travaux furent immenses. Des tours habiles, des expressions pesées, la force et la mesure caractérisent son *Adresse au Roi* sur le renvoi des troupes. On se rappelle encore la séance où, peignant à grands traits le tableau hideux d'une banqueroute générale, il fit adopter sans examen le plan de finances proposé par un ministre alors favori du peuple, et sur qui, par cette confiance même, il faisait tomber tout le poids d'une responsabilité sans partage. L'orateur improvisa sa courte harangue, et jamais improvisation plus énergique ne produisit de plus grands effets. Entre une foule de morceaux, dont l'exacte énumération serait déplacée, on a remarqué sa réponse à l'abbé Maury sur les biens ecclésiastiques; un brillant discours sur la constitution civile du clergé; un discours très-sage sur le pacte de famille, base d'une longue alliance entre la France et l'Espagne; deux discours sur la sanction royale; deux autres sur le droit important de faire la paix et la guerre, et le second surtout, où combattant Barnave, et le prenant, pour ainsi dire, corps à corps, Mirabeau, sans changer d'opinion, parvint à ressaisir une popularité qui lui échappait. Il excellait spécialement dans la partie polémique de l'art oratoire; il en donna des preuves signalées, soit en réclamant l'abolition de l'ancienne caisse d'escompte, qui prétendait soutenir son crédit par des arrêts de surséance, soit en dénonçant la chambre des vacations du parlement de Rennes, qui croyait ne pouvoir obtempérer aux décrets de l'assemblée nationale; soit lorsqu'à l'occasion de la procédure du Châtelet, sur une émeute passagère, d'accusé qu'il était, il se rendit accusateur; soit enfin lorsque devenant à la tribune le patron de sa ville natale, il invoqua pour elle le secours des lois contre les vexations arbitraires du prévôt de Marseille. C'est là que Mirabeau quelquefois atteignit les fameux orateurs de l'antiquité; c'est, dans notre langue, ce qui approche le plus de ces beaux

discours où Cicéron mêle aux débats judiciaires les discussions politiques. Laissons à l'histoire un droit qui n'appartient plus qu'à elle : il ne nous convient pas de juger ici l'homme tout entier; nous apprécions seulement les ouvrages et le génie de l'homme public. En considérant Mirabeau comme écrivain, on lui a reproché du néologisme; ce reproche qui n'est pas tout-à-fait injuste, a été du moins fort exagéré. Qu'on relise avec attention ses discours, et ils composent cinq volumes : qu'y pourra-t-on reprendre à cet égard ? douze ou quinze termes nouveaux, dont quelques-uns étaient nécessaires pour exprimer des idées nouvelles. Comme orateur, il possédait la plupart des qualités essentielles : élocution noble et grave, débit imposant, dialectique pressante, élévation, force, entraînement; ajoutez-y de vastes connaissances et une portée plus grande qui lui faisait presque deviner les connaissances qu'il n'avait pas encore acquises. Il ne faut pas oublier un amour-propre habile et caressant pour celui des autres, l'art de profiter de toutes les lumières, de rallier à lui tous les talens distingués, d'en faire les artisans de sa gloire, les collaborateurs de ses travaux, et de conserver sur eux l'ascendant, non de l'orgueil, mais d'une vraie supériorité. Nul ne sut mieux convaincre la raison et remuer les passions d'une assemblée. Tout ce qui le distinguait au milieu des hommes réunis, il le conservait dans l'intimité : séduisant par le charme d'une conversation riche, animée, originale; réunissant ce qui semble contraire aux esprits étroits, le goût des études abstraites, le goût des beaux-arts, celui même des plaisirs, et faisant tout servir à son ambition qu'il ne cachait pas, mais qu'il gouvernait comme son éloquence, et qu'il justifiait par l'éclat de ses différens mérites. Homme du premier ordre à la tribune, il l'eût encore été dans le ministère, surtout à la suite d'une révolution qui avait désabusé des vieilles routines. Les intérêts, les événemens, à mesure qu'ils acquéraient de l'importance, s'élevaient au niveau de son caractère et de son talent. » Parmi un grand nombre d'épitaphes qui furent faites pour lui, on remarque celle-ci de M. Fiévée :

Si de la liberté tu méconnais l'empire,
Si ton cœur ne s'émeut en voyant ce tombeau,
Éloigne toi, profane; un seul mot doit suffire :
Ici repose Mirabeau.

L'enthousiasme pour cet homme était tel, que l'annonce de sa mort répandit une tristesse générale. On voyait des hommes se rencontrer, se serrer la main, et verser des larmes, en ne se disant que ces mots : ***Mirabeau n'est plus !*** Pour bien apprécier cet homme célèbre, peint si diversement par les différens partis, il est intéressant de rapporter ce qu'en ont dit plusieurs écrivains. Laharpe en parle ainsi : « Mirabeau était né avec une ame ardente et forte, un génie puissant et flexible, une vivacité d'imagination qui ne nuisait en rien à la justesse des idées; un penchant effréné pour le plaisir, joint à la plus grande facilité pour le travail, et un tempérament robuste, capable de suffire en même temps et au travail et au plaisir; une activité de pensée qui semblait dévorer tous les objets, et une promptitude de mémoire qui les embrassait tous. Né d'un père

qui avait de l'esprit et des connaissances, son éducation fut soignée comme elle pouvait l'être alors; mais les hommes tels que lui font toujours la leur, et son caractère et les circonstances lui procurèrent bientôt la plus rude, mais aussi la plus instructive de toutes, celle du malheur. Son premier ennemi fut son père. » — L'un de ses collègues à l'assemblée nationale a dit : « Mirabeau avait un grand caractère, des talens rares, quelquefois sublimes ; un choix unique d'expressions, une connaissance profonde de la tactique du cœur humain; mais il était desposte par essence, et s'il eût gouverné un empire, il eût surpassé Richelieu en orgueil, et Mazarin en politique. Naturellement bilieux, la moindre résistance l'enflammait; et lorsqu'il semblait le plus irrité, ses expressions en acquéraient plus d'élégance et d'énergie. Grand comédien, son organe et son geste ajoutaient un nouvel intérêt à tout ce qu'il disait..... » Une autre publiciste dit: « Mirabeau est, comme Catilina, un de ces hommes qu'on s'est accoutumé à regarder avec une sorte d'étonnement, et qui rendent leur nom imposant quoique rien ne le rende respectable. » Singulier par ses talens, il le fut peut-être davantage par sa destinée. Il s'était annoncé dans le monde par ses déréglemens; et le public, forcé de le juger sur ses mœurs, avant d'avoir pu connaître ses lumières, semblait, par son mépris, l'avoir condamné à l'obscurité. Dans l'assemblée nationale, peu d'hommes ont montré, en traitant les plus grandes questions, des principes de gouvernement aussi sains et aussi étendus, lorsque cette puérile émulation de popularité, qui a si souvent égaré les opinions, ne l'a pas jeté lui-même hors des voies naturelles de son esprit. Entraîné par l'ascendant que ses passions prenaient sur lui, il en était rarement aveuglé. » — « On voit mal, dit encore M. S***, parce qu'on a la vûe courte. La grandeur de l'esprit porte naturellement au-delà de l'erreur. Celui de Mirabeau, supérieur à son ame, le portait au-delà des faiblesses auxquelles il avait cédé, des intérêts qu'il n'avait pas su mépriser. Il se jugeait lui-même, il jugeait ceux qui l'entouraient; ceux qu'il servait, ceux qui l'avaient servi, il les méprisait. Lorsque la diversité des vues et des craintes ébranlait les courages, divisait les pensées, balançait les résolutions, il montait à la tribune, et l'indécision commençait à se fixer: toutes les attentions allaient au-devant de sa parole; il parlait et frappait au but; il avait soulagé tous les esprits par les ressources du sien, et personne ne croyait avoir droit de s'étonner de n'avoir pas trouvé ce que Mirabeau avait conçu. Tel a été cet homme dont la vie fut si scandaleuse, qu'en parlant de ses talens, on craint presque d'orner ses vices de qualités trop brillantes, et qu'on n'oserait se permettre de lui chercher des vertus, et que même, lorsqu'en mourant il emportait le dernier espoir du retour à l'ordre, on se fût reproché de le regretter trop amèrement; c'est ce qui manqua à sa douleur. Il manqua à celle qu'excitait la mort de Mirabeau tout ce qui pouvait la rendre touchante; il y manqua ce sentiment exempt de toute personnalité, qui s'attache aux ver-

tus et est indépendant de l'espérance. L'homme nécessaire peut compter sur des regrets, chacun le pleure pour soi; mais il n'appartient qu'à l'homme juste et bon d'être pleuré pour lui-même. » — Voici une opinion différente sur lui : « Le nom de Mirabeau est lié inséparablement à l'histoire de notre révolution : on se souviendra de l'un aussi long-temps que l'on gardera la mémoire de l'autre; c'est dire assez qu'on n'oubliera jamais cet homme extraordinaire, qui exerça dans l'assemblée nationale une si grande puissance de parole et d'audace; qui, après avoir déployé avec trop de succès les talens d'un tribun, et entrepris d'arrêter le torrent que lui-même avait déchaîné, mourut avant que d'y avoir réussi, d'autres disent pour l'avoir essayé, et emporta des regrets presque universels, qui ne furent que trop justifiés par les événemens dont sa mort fut bientôt suivie. » Mirabeau, sa vie, ses écrits, ses opinions, sont encore aujourd'hui pour nous un sujet d'étonnement, d'intérêt et de curiosité. La haine et le mépris peuvent se mêler à ces sentimens dans l'esprit d'un grand nombre de personnes; mais ils ne peuvent les y affaiblir. Enfin un autre parle ainsi de Mirabeau : « La destinée des hommes extraordinaires, quels qu'aient été leur condition, leur caractère et leurs talens, fut toujours d'exciter la haine et l'envie; ceux que la nature a placés dans des conjonctures difficiles, et destinés à une grande influence sur les événemens, ont dû nécessairement être plus que les autres en butte à ces deux passions, parce que l'ambition est la plus haineuse de toutes, et que leur course politique a froissé ou renversé plus d'intérêts particuliers. Qu'ont fait alors leurs ennemis? Ils ont voué une guerre implacable à l'homme dont ils ne pouvaient abaisser ou atteindre la hauteur; petits ou grands, faibles ou forts, ils ont nié ses vertus, grossi ses défauts, exagéré ses torts, empoisonné ses intentions; ils l'ont accusé de tout le mal fait pendant sa vie publique; ils ont méconnu ou attribué à d'autres le bien qu'il a pu faire; enfin ils ont fouillé dans les obscurités de sa vie privée, pour publier et envenimer les fautes que l'âge et les passions font pardonner à tous les hommes, excepté aux grands hommes, à qui l'on ne pardonne rien. » Qui ne reconnaîtrait pas, au détail de cette persécution, toute la vie politique de Mirabeau? Ecrivain profond et hardi, publiciste éloquent et populaire, il a dû s'attirer l'animadversion de ses rivaux littéraires et politiques : aussi, non contens d'avoir épuisé les calomnies sur sa conduite publique, ils se sont appliqués et ils ont réussi à en faire, au moins pour les esprits malveillans et superficiels, un modèle de corruption et de perversité. Et pourtant quel était donc cet homme décrié d'une manière si outrageante? Qu'on le demande à ceux qui l'ont bien connu. Il était sensible, bon et facile jusqu'à la faiblesse; sincère et confiant comme un enfant; capable de dévouement, de reconnaissance; incapable de dissimulation, de haine, d'injustice; ennemi des charlatans de politique et de morale, de religion et de littérature : voilà, il faut le dire, ce qui l'a voué aux fureurs du parti qui l'accuse. Encore une fois, Mira-

beau, doué par la nature des talens les plus éminens, était destiné par elle aux persécutions qu'éprouveront toujours les hommes supérieurs : les circonstances l'ont malheureusement placé pendant presque toute sa vie dans des situations telles que ses qualités et ses défauts devaient lui nuire également. Sensible et passionné, l'amour a été pour lui une fièvre ardente, exaltée par des dégoûts domestiques et quelques abus d'autorité; fier et irritable, quelques injustices l'ont révolté; et après l'avoir entraîné dans de tristes égaremens, le détachèrent d'une partie de sa famille, qu'il crut à tort incapable de lui pardonner et de lui rendre son affection; trop noble pour croire à des haines éternelles, il a été trompé par des réconciliations perfides; il a toujours parlé de ses torts avec l'imprudente générosité qui les exagère pour les mieux réparer, et il a fourni à ses ennemis leurs armes les plus empoisonnées. Que l'on cherche aujourd'hui ses anciens amis, on les trouvera dans les premières places de l'état; on les verra, illustrés par leurs vertus et par leurs services, nourrir encore, après quinze ans, des souvenirs d'attachement invariable, d'estime réfléchie, d'admiration passionnée pour l'homme dont l'affection les honorait, et que leur fidélité honore. L'*Éloge du grand Condé comparé avec Scipion l'Africain*, fut le premier ouvrage de Mirabeau. Il le fit et le prononça à l'âge de 17 ans dans la pension militaire de l'abbé Choquart. D'autres écrits plus considérables suivirent bientôt celui-ci. Les principaux sont : I. *Histoire de la monarchie prussienne sous Frédéric-le-Grand*, 1788, 8 vol. in-8°, et 4 vol. in-4°; ouvrage annoncé avec emphase, et qui n'a pas soutenu sa première réputation. Ce n'est, en quelques endroits, qu'une compilation indigeste, qu'il avait achetée du major Mauvion. II. Collection de ses travaux à l'assemblée constituante, Paris, 1791, 5 vol. in-8°, et 4 vol. in-8°, sous ce titre : *Mirabeau peint par lui-même*. Ce recueil sert à le faire connaître comme politique et comme orateur. Il triomphe dans tout ce qui pose sur les bases de la vérité, de la liberté et de la justice; mais dans les causes équivoques, il use des artifices de tous les rhéteurs, se jetant dans les hors-d'œuvre, combattant les objections faibles, écartant les fortes, séduisant les simples par des ruses oratoires, rassurant les timides par le ton de l'assurance, s'emparant des autres par des illusions flatteuses. Il perd presque tout à la lecture, et l'écrivain est au-dessous de l'orateur. Il avait le précieux avantage de la présence d'esprit. Il se possédait lors même qu'on le croyait en fureur; et rarement donna-t-il prise sur lui à ses ennemis en passant la mesure tracée par les bienséances. Animé par des haines personnelles, il s'abandonnait facilement aux mouvemens qu'elles lui inspiraient, sans cependant se livrer aux invectives et aux injures. III. *Lettres originales* de Mirabeau, écrites du donjon de Vincennes, contenant tous les détails sur sa vie privée, ses malheurs et ses amours avec Sophie Ruffey, marquise le Monnier, 4 vol. in-8° et in-12, 1792. Parmi quelques négligences de diction et des fautes de goût, on voit briller dans ces lettres de la passion et quelques

beautés. IV. *Histoire secrète de la cour de Berlin*, 2 vol. in-8°. V. *Des Lettres de cachet*, in-8°. Dans cet ouvrage, beaucoup trop diffus, qui parut en 1782, après dix-huit mois de détention de l'auteur au donjon de Vincennes, il prouve avec énergie que ni la justice, ni le droit naturel, ni notre droit public, ne permettaient d'attenter à la liberté individuelle sans un jugement légal, et que les lettres de cachet étaient non-seulement tyranniques, mais impuissantes et inutiles dans leurs effets. VI. Traduction de l'anglais de Watson, conjointement avec Durival, de l'*Histoire du règne de Philippe II, roi d'Espagne*, Amsterdam, 1777, 4 vol. in-12. VII. Diverses brochures relatives à des matières de politique et d'administration, telles que le premier cahier de la *Galerie des états-généraux*, où il traça lui-même son portrait sous le nom d'*Iramba*; l'*Essai sur le despotisme*, dont la troisième édition est de 1792; l'*Espion dévalisé*; le *Mémoire* sur les actions de la compagnie des eaux de Paris; écrit virulent auquel Beaumarchais répondit avec esprit et avec une grande supériorité quant à la forme, car pour le fond Mirabeau paraît avoir raison; la *Théorie de la royauté d'après la doctrine de Milton*; les *Mémoires sur l'établissement de la banque de Saint-Charles*, *l'ordre de Cincinnatus*, *la caisse d'escompte*, *l'agiotage*, etc. Mirabeau eut un style un peu plus lourd dans ce dernier opuscule que dans les autres. On rit de le voir attaquer les agioteurs, dont on croyait qu'il avait souvent partagé les bénéfices; ce qui lui mérita cette épigramme de Rivarol qui ne pardonnait rien :

Puisse ton homélie, ô pesant Mirabeau,
Assommer les fripons qui gâtent nos affaires!
Un voleur converti doit se faire bourreau,
Et prêcher sur l'echelle en pendant ses confrères.

VIII. *Erotica Biblion*, ouvrage licencieux et rempli d'obscénités, où l'auteur a prétendu prouver que, malgré la dissolution de nos mœurs, les anciens, et surtout les juifs, étaient beaucoup plus corrompus que nous. Il ne se répandit que quatorze exemplaires de la première édition de cet écrit, la police ayant fait saisir les autres. IX. *Ma conversion*; cet ouvrage ne présente qu'une série de tableaux dignes de l'Arétin. Nous passerons sous silence quelques autres ouvrages indécens et indignes d'être lus : le *Libertin de qualité*, production dégoûtante; le *Rubicon*, et divers *Mémoires* satiriques contre son père, sa mère et son épouse. On cite encore parmi ses écrits : I. *Aux Bataves, sur le stathoudérat*, 1788. II. *Conseils à un jeune prince qui veut refaire son éducation*, 1788. III. *Observations sur Bicêtre*, Paris, 1788. Feu M. J. F. Vitry, ancien employé au ministère des relations extérieures, avait recueilli et mis en ordre les lettres qu'il avait reçues du comte de Mirabeau, son ami, et que l'on peut regarder comme une suite immédiate, on dirait presque nécessaire, des lettres sorties du donjon de Vincennes en 1777, 78, 79 et 80, dont il a paru neuf à dix éditions depuis 1792. Il y avait joint l'extrait de 7 volumes de mémoires et d'observations, que Mirabeau fit paraître avec une incroyable rapidité dans le cours de l'instruction du procès qu'il eut à soutenir contre la famille de ma-

dame le Monnier. Là, Mirabeau, toujours le même, reparaît ce qu'il fut à l'assemblée constituante. On trouve dans cette collection, 1° la véhémente diatribe que Mirabeau publia contre le substitut du procureur du roi, et qu'on appela dans le temps sa *Philippique;* 2° sa plaidoirie au parlement d'Aix; 3° plusieurs morceaux de son mémoire au grand conseil; 4° une conversation singulièrement hardie qu'il eut avec le garde des sceaux, « conversation long-temps célèbre, et qui restera, dit l'éditeur, comme un monument curieux de la fermeté courageuse avec laquelle il savait repousser les hauteurs et les vexations de l'autorité ministérielle de ce temps-là. » On a commencé à publier en 1820 les Œuvres choisies de Mirabeau, pour faire suite aux Œuvres oratoires; la *Monarchie prussienne* n'en fait pas partie.

MIRABEAU (Boniface Riquetti, vicomte de), frère puîné du précédent, né au Bignon le 30 novembre 1754, colonel du régiment de Touraine, servit avec distinction en Amérique, et y mérita la croix de Saint-Louis et celle de Cincinnatus. Nommé député aux états-généraux par la noblesse du Limousin, il s'opposa avec chaleur à la réunion des ordres; et lorsque le roi l'eut ordonnée, il brisa son épée en quittant la chambre, disant : Puisque le roi de France ne veut plus d'état, un gentilhomme n'a plus besoin d'épée pour le défendre. Il parla contre l'abus des pensions, l'envahissement des biens du clergé, et se déclara pour la liberté des opinions religieuses, à condition qu'il n'y aurait qu'un culte public. On le vit défendre ensuite les parlemens de Metz et de Rennes, accusés d'incivisme, pour parler le barbare langage de ce temps-là. Au mois de juin 1790, son régiment, en garnison à Perpignan, s'étant mis en insurrection, Mirabeau se rendit dans cette ville pour tâcher de le faire rentrer dans le devoir; mais n'ayant pu en venir à bout, il partit, emportant les cravates des drapeaux. Cet enlèvement causa une rumeur excessive; il fut arrêté en route, et relâché par ordre de l'assemblée. Bientôt après Mirabeau émigra, et leva une légion sous ses ordres, qui servit avec bravoure pendant toute la guerre, et accompagna ensuite le prince de Condé en Pologne. Il mourut, à la fin de 1792, d'une fluxion de poitrine, à Fribourg, en Brisgaw. La grosseur extraordinaire de ce député, et son penchant à boire, l'avaient fait surnommer *Mirabeau-Tonneau.* Sa physionomie était belle et pleine d'expression. Doué de beaucoup d'esprit naturel, toutes ses saillies étaient vives et piquantes. Son frère lui reprochant d'altérer trop souvent sa raison en buvant avec excès : « De quoi vous plaignez-vous, lui répondit-il? De tous les vices de la famille, vous ne m'avez, comme cadet, laissé que celui-là. » Cette réponse rappelle ce mot du comte : « Dans une autre famille, disait-il, je passerais pour un mauvais sujet, et pour un homme suspect. Dans la mienne on me tient pour un sot, mais pour un homme rangé. » Le vicomte s'était battu et avait été blessé, le comte, qui ne passait pas pour brave, vint le voir : « Je vous remercie de votre visite, lui dit le malade, elle est

d'autant plus agréable, que vous ne me mettrez jamais dans le cas de vous en rendre une pareille. » Le vicomte de Mirabeau a écrit, au commencement de la révolution, une foule de chansons et de petites satires contre les changemens qui s'opéraient; plusieurs furent insérées dans le journal qui prit le nom d'*Actes des Apôtres*. La plus saillante est intitulée : *Lanterne magique*, 1789, 3 numéros in-8°. On a aussi de lui : Le *Voyage national de Mirabeau cadet*, brochure de 52 pag., 1790.

MIRABELLA (Vincent), savant antiquaire, né en 1570 à Syracuse, d'une famille originaire de France, mort à Motica, en Sicile, en 1674, s'est fait un nom par une histoire fort rare, même en Italie, de l'ancienne Syracuse. Elle fut imprimée à Naples en 1613, in-fol., sous ce titre : *Dichiarazioni della pianta delle antiche Syracuse*. L'auteur y explique avec sagesse plusieurs médailles relatives à cette ville, et y donne la liste et l'histoire des princes qui l'ont possédée. On la trouve aussi dans l'*Antica Syracusa* de Bonanni, Palerme, 1717, 2 vol. in-fol. On a encore de lui : *Madrigali*, Palerme, 1606, in-4°; et une *Histoire de Syracuse* en manuscrit.

MIRAMION (Marie Bonneau, dame de), née à Paris le 2 novembre 1629, de Jacques Bonneau, seigneur de Rubelle, fut mariée en 1645 à Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, qui mourut la même année. Sa jeunesse, sa fortune et sa beauté la firent rechercher, mais inutilement, par tout ce qu'il y avait de plus distingué et de plus aimable. Bussi-Rabutin, violemment amoureux d'elle, la fit enlever. La douleur qu'elle en éprouva, la jeta dans une maladie qui la conduisit presqu'au tombeau. Dès qu'elle eut recouvré sa santé, elle l'employa à visiter et à soulager les pauvres et les malades. Les guerres civiles de Paris augmentèrent le nombre des misérables de cette grande ville. Mme de Miramion, touchée de leurs malheurs, vendit son collier estimé 24,000 livres, et sa vaisselle d'argent. Elle fonda ensuite la maison du Refuge pour les femmes et les filles débauchées qu'on enfermerait malgré elles, et la maison de Sainte-Pélagie pour celles qui s'y retireraient de bonne volonté. En 1661 elle établit une communauté de douze filles, appelée la *Sainte-Famille*, pour instruire les jeunes personnes de leur sexe, et pour assister les malades. Elle la réunit ensuite à celle de Sainte-Geneviève, qui avait le même objet. Ses bienfaits méritèrent qu'on donnât à ces filles le nom de *Dames miramionnes*. Elle fonda dans sa maison deux retraites par an pour les dames, et quatre pour les pauvres. Cette communauté était une de celles de Paris où le sexe recevait la meilleure éducation. Le dévouement héroïque et la profonde sagesse de Mme de Miramion y subsistaient toujours, et de plus ses vertueuses disciples y exerçaient les devoirs de l'hospitalité. Les pauvres y étaient saignés, pansés et médicamentés de leurs mains. Mme de Miramion conduisit sa famille avec une prudence et une régularité admirables. Elle fit un grand nombre d'autres œuvres de piété et de charité, et mourut le 24 mars 1696,

à l'âge de 66 ans. Le roi eut pour elle une grande considération, ainsi que les évêques et les magistrats; mais elle ne s'en servait qu'avec réserve, et plutôt pour les autres que pour elle-même. — Sa fille, mariée au président de Nesmond, et dont la maison était contiguë à la sienne, se fit un devoir d'en prendre soin après sa mort. Devenue veuve, elle se fit dévote en titre d'office, sans quitter le monde qu'autant qu'il fallut pour vivre dans la réserve sans s'ennuyer. Ce fut la première femme de son état qui ait fait écrire sur sa porte *Hôtel de Nesmond*. On en rit, on s'en scandalisa; mais l'écriteau demeura, et servit d'exemple. C'était une créature suffisante, aigre, altière, s'il faut en croire le satirique Saint-Simon. L'abbé de Choisy a écrit la *Vie de madame de Miramion*, Paris, 1706, in-4°; 1707, in-8°. Les remèdes de Mme de Miramion ont été souvent employés avec succès.

MIRAMONT (MADELEINE DE SAINT-NECTAIRE, dame DE SAINT-EXUPERY et DE), fille de Nectaire, bailli des montagnes d'Auvergne, et de Marguerite d'Estampes, née vers l'an 1526, épousa, le 29 mai 1548, Gui de Miramont, seigneur de Saint-Exupery. La dame de Miramont fut une véritable héroïne. Veuve de bonne heure, encore jeune et belle, entourée d'adorateurs, elle ne cessa point d'être vertueuse; mais cette vertu, assez rare, n'est pas son seul titre à la célébrité : elle se distingua de plus par son courage militaire; elle soutint le parti protestant avec succès, fit la guerre à François de Rozière, seigneur de Montal, lieutenant de roi dans la Haute-Auvergne. Elle marchait à la tête d'une cavalerie de soixante gentilshommes, «qui suivaient, dit d'Aubigné, le drapeau de l'amour et le sien ensemble, presque tous brûlant pour elle, sans que jamais aucun se soit pu vanter d'une caresse déshonnête.» Elle battit en plusieurs rencontres les troupes du lieutenant de roi; enfin celui-ci en ayant rassemblé plusieurs, vint, en 1574, ravager les environs du château de Miramont. La dame réunit aussitôt plusieurs corps de troupes, marcha contre Montal, et l'ayant rencontré, elle dit à sa petite armée: «Faites comme moi.» Aussitôt avec quinze cavaliers elle prit le galop, et il y eut là une escarmouche assez vive. Pendant la nuit, Montal fit investir le château de Miramont. Notre guerrière, ne pouvant y entrer, fut à Turenne pour y demander du secours; elle ne put obtenir que quatre compagnies d'arquebusiers. En attendant des forces plus considérables, elle résolut de faire entrer cinquante arquebusiers dans la forteresse de Miramont. Montal, averti de ce projet, va au-devant de l'armée de notre héroïne. Le combat s'engage entre les deux troupes; la dame de Miramont, qui n'avait que cinquante cavaliers, saisit l'instant favorable pour charger la cavalerie de Montal, qu'elle met en déroute; lui-même est blessé mortellement dans l'action. Mézeray dit que la dame de Miramont tua de sa propre main le lieutenant de roi; mais d'Aubigné, qui décrit avec détail cette affaire, n'en parle point. Il dit que Montal reçut un coup au travers du corps, et qu'il fut transporté dans un château voisin, où il mourut quatre jours après; il ajoute que lui et ses

compagnons reprochaient en plaisantant aux gentilshommes de la Haute-Auvergne d'avoir été soldats de la dame de Miramont, et que ceux-ci leur reprochaient à leur tour de n'avoir pas eu cet honneur. Cette dame défendit, dans la suite, le parti du roi contre la Ligue. Elle ne laissa qu'une fille, Françoise de Miramont, qui, le 19 mai 1571, épousa Henri de Bourbon, vicomte de Lavedan et baron de Malause.

MIRAN, célèbre général musulman. Après la mort de Mahmoud, fils de Dafar, roi de la Perse, Miran rassembla une armée formidable, s'empara d'Argèche, de Moach, de Khlat, et de plusieurs autres villes et forteresses des environs du lac de Van; il se déclara ensuite chahi-armèn, ou roi d'Arménie; il fixa sa résidence dans la ville de Manazghert en 1129. Viken, général arménien et prince du pays des Sassouns, lui déclara bientôt la guerre, et par une ruse se rendit maître de sa personne. Mais à force d'argent et de promesses, Miran fut remis sur son trône, et conclut un traité d'alliance avec Viken. Eldegouz, commandant des troupes persanes, vint ensuite à Chah de la part du roi de Perse; Miran et le prince arménien se mirent alors à la tête de leurs soldats; ils remportèrent une victoire complète sur Eldegouz, et obligèrent le souverain de la Perse de conclure avec eux un traité de paix. En 1161 Miran fit une expédition contre la ville d'Any, avec une armée de 80,000 hommes, et investit cette place forte. Korki, roi de la Géorgie, à la tête de 7,000 soldats, défit les forces de Miran et s'empara de tous les bagages, d'après le rapport de Samuel, chronologiste qui se trouvait alors dans cette ville, et dont l'ouvrage manuscrit est déposé à la bibliothèque du Roi, n° 96. Miran, après avoir réparé ses pertes, établit des liaisons d'amitié avec ses voisins, et mourut l'an 1185, en laissant son trône à Begtamouk, qui était l'intendant de sa maison.

MIRAN-CHAH (MIRZA MOEZZ EDDYN), 3ᵉ fils de Tamerlan, était seulement âgé de 14 ans, quand son père, en 282 de l'hégire (1380 de J.-C.), lui donna le gouvernement du Khoraçan, et le chargea d'achever la conquête de cette province. Il se distingua à la prise de Bagdad, et poursuivit le sultan Ahmed Djelaïr jusqu'à Bassorah. Miran-Chah se faisait admirer par sa justice, sa valeur et sa libéralité; mais en 1398, étant tombé de cheval dans une partie de chasse près de Tauritz, il fut si dangereusement blessé à la tête, que sa raison en demeura pour toujours altérée. Dès-lors ses actions furent cruelles et insensées, et il perdit les bonnes grâces de son père. Après la mort de Tamerlan, arrivée en 807 (1405), Miran-Chah fut placé sur le trône par son fils Aboubekr, qui l'en fit descendre peu de temps après. Miran-Chah perdit la vie en 810 (1408), dans un combat contre Carra-Yousouf. Il avait alors 42 ans.

MIRANDA (FRANÇOIS), né au Pérou, d'une famille distinguée, devint général des armées françaises au commencement de la révolution. Il fut obligé de s'expatrier, pour éviter le châtiment qu'il avait encouru comme auteur d'un complot dont le but était de soustraire

son pays à l'autorité des vice-rois espagnols. Il vint en France, dans l'espérance d'y trouver des secours pour opérer l'affranchissement de ses compatriotes. Il fut assez bien accueilli par les membres de l'assemblée législative et par Péthion; et en attendant que l'on pût l'aider à réaliser ses projets, les girondins le firent nommer général de division, et l'envoyèrent sous Dumouriez combattre les Prussiens, qui pénétraient en Champagne. Après cette campagne, Miranda suivit Dumouriez dans la Belgique en 1793. On attribua à sa désobéissance et à ses fausses manœuvres la perte de la bataille de Nerwinde, et après la chute du parti de la Gironde, il fut traduit au tribunal révolutionnaire comme complice de la défection de Dumouriez; mais après onze séances consacrées à son procès, son innocence fut reconnue; il fut absous tout d'une voix, et reconduit chez lui en triomphe. Il fut plus tard mis en prison, à cause de la hardiesse avec laquelle il s'exprimait à l'égard des tyrans qui désolaient la France à cette époque; s'étant échappé de sa prison, il se réfugia en Angleterre. Etant revenu en France en 1803, il fut condamné à la déportation par le gouvernement consulaire. Il passa dans l'Amérique méridionale, et souleva en 1811 une grande partie des habitans contre la métropole. Il établit un gouvernement républicain à Caraccas, et remporta de grands avantages avec le secours des États-Unis et de l'Angleterre; mais étant tombé au pouvoir de ses ennemis, il mourut dans les prisons de Cadix en 1816. Miranda avait une ame forte et élevée, un esprit actif et plein de ressources. Il possédait à fond tous les secrets de la science militaire: il ne lui manquait qu'un peu plus d'expérience et de jugement. On a de lui: I. Une *Correspondance avec Dumouriez, depuis janvier* 1793. II. *Ordre de Dumouriez pour la bataille de Nerwinde et la retraite qui en a été la suite*, 1793, in-8°. III. *Opinion sur la situation de la France*, 1793, in-8°.

MIRANDOLA (Octave), chanoine régulier de Saint-Jean-de-Latran, que quelques écrivains appellent *Fioraventi*, florissait dans le 16e siècle. Il employa beaucoup de temps à compiler l'ouvrage suivant: *Illustrium poëtarum flores per Octavianum Mirandulam collecti, et à studioso quodam in locos communes digesti, locupletati, ac summâ diligentiâ castigati*, Venetiis, 1507, in-4°; 1574, in-12; Argentorati, 1559, in-8°.

MIRANDOLA (Antoine), né à Bologne, chanoine régulier de Saint-Sauveur, très-versé dans la langue hébraïque, occupa avec succès plusieurs charges dans son ordre. Amateur de peinture, c'est peut-être à ses encouragemens qu'on doit le Guerchin. Mirandola mourut le 21 janvier 1648, âgé de 75 ans. On a de lui: I. *Aurore Mariali*, Bologne, 1629. II. *Discorsi sacri*, Bologne, 1629. III. *La Ragione di stato del presidente della Giudea nella Passione di Christo*, Bologne, 1630. IV. *L'osteria del mal tempo. Opera morale dedicata al sig. Gio. Francesco Barbieri*, Bologne, 1639.

MIRANDOLE (François Pic de la), gentilhomme feudataire de l'état de Modène, qui se ren-

dit Indépendant à la Mirandole, fut revêtu de la dignité de podestat de Modène en 1312. Il était chef du parti des gibelins, qui l'éleva à la souveraineté, après la mort de l'empereur Henri VII. Passerino Bonacossi, seigneur de Mantoue, surprit Mirandole en 1321, fit prisonnier François et deux de ses fils, et les fit périr dans leur prison. Leur mort fut vengée en 1328 par Nicolas Pic, fils de Papino, troisième fils de François. — François III de la Mirandole, reçut en 1414, de l'empereur Sigismond, le titre de comte de Concordia. Il y a eu un assez grand nombre de princes de ce nom ; mais aucun d'eux ne s'est fait un nom glorieux.

MIRANDOLE (Jean Pic de la), né le 24 février 1463 d'une famille illustre, fut dès sa plus tendre jeunesse un prodige prématuré de mémoire, de travail et d'érudition. A peine avait-il entendu trois fois la lecture d'un livre, qu'il répétait les mots de deux pages entières, ou dans leur ordre naturel, ou dans leur ordre rétrograde. Après avoir étudié le droit à Bologne, il parcourut les plus célèbres universités de France et d'Italie. On prétend qu'à l'âge de 18 ans il savait vingt-deux langues. Mais il n'y a point de langue dit un homme d'esprit, qui ne demande environ une année pour la bien posséder ; et quiconque dans une si grande jeunesse en sait vingt-deux, peut être soupçonné de n'en savoir que les élémens. Une chose plus extraordinaire encore, c'est que ce prince, ayant étudié tant d'idiomes différens, ait pu à 24 ans soutenir des thèses sur tous les objets des sciences, sans en excepter une seule ; *de omni re scibili*. Ces thèses, affichées à Rome, où l'auteur s'était rendu pour paraître sur un théâtre plus digne de son nom, lui suscitèrent des ennemis. On l'accusa d'hérésie, et on l'empêcha de se donner de nouveau en spectacle. Le pape Innocent VII en censura treize propositions, après les avoir fait examiner par des commissaires. Pic publia une *Apologie*. Une chose assez singulière, c'est qu'un des théologiens qui se mêlèrent de censurer les thèses, étant interrogé sur la signification du mot de *cabale* contre lequel il déclamait, répondit que « c'était un hérétique qui avait écrit contre Jésus-Christ, et que ses sectateurs avaient eu de lui le nom de *cabalistes*. » (Mémoires de Nicéron, tome 34.) Pic fut accusé de magie par l'envieuse ignorance. On trouve à la tête de ses ouvrages les 900 Conclusions générales, sur lesquelles il offrit de disputer. Un peu d'élémens de géométrie et de sphère étaient, dans cette étude immense, la seule chose qui méritât ses peines. Tout le reste ne sert qu'à faire voir l'esprit du temps. C'est le précis des ouvrages d'Albert, surnommé *le Grand*, un fatras de questions ineptes de l'école, un mauvais mélange de la théologie scolastique et de la philosophie péripatéticienne. On y voit qu'un ange est infini *secundùm quid;* que les animaux et les plantes naissent d'une corruption animée par la vertu productive. Sa passion pour l'étude devint si forte qu'il renonça à ses biens patrimoniaux, et mourut à Florence le 17 novembre 1494, le même jour que Charles VIII fit son entrée dans cette ville. Ce prince ayant appris qu'il était à l'extrémité, lui envoya deux de

ses médecins ; mais leur art ne lui fut d'aucun secours. On lui fit cette épitaphe :

Joannes jacet hic Mirandula : cætera nôrunt
Et Tagus et Ganges ; forsan et Antipodes.

« L'histoire du prince de la Mirandole, dit Voltaire, n'est que celle d'un écolier plein de génie, parcourant une vaste carrière d'erreurs, et guidé en avengle par des maîtres aveugles. » Outre ses Thèses, on a de lui plusieurs autres ouvrages, écrits avec assez d'élégance et de facilité. Il ont été recueillis en un vol. in-fol., pour la première fois à Bologne, 1496, puis à Venise, 1498, et enfin à Bâle en 1573 et en 1601, en 16 vol. in-fol. C'est la plus complète de toute les éditions. Les principaux sont: I Ses *Livres sur le commencement de la Genèse*, dans lesquels on trouve bien des questions inutiles. II. Un *Traitédeladignitédel'homme.* III. Un autre *de l'Etre de l'univers.* IV. Les *Règles de la vie chrétienne.* V. Un *Traité du royaume de Jésus-Christ* et de la *vanité du monde.* VI. Trois livres sur le *Banquet de Platon.* VII. Une *Exposition de l'Oraison dominicale.* VIII. Un livre de *Lettres*, pleines d'esprit et d'érudition, suivant Nicéron. C'est ce qui engagea Christophe Cellarius à les publier de nouveau avec des sommaires et des notes, 1682, in-8°. IX *Disputationes adversùs astrologiam divinatricem*, Bologne, 1495, in-folio, rare. Pic s'y déclare contre l'astrologie judiciaire ; mais il ne faut pas s'y méprendre, c'est contre l'astrologie pratiquée de son temps. Il en admettait une autre; et c'était selon lui, l'ancienne, la véritable, qui, disait-il, était négligée, et par laquelle il croyait pouvoir prédire la fin du monde. Il assure « qu'il n'y a aucune vertu dans le ciel et sur la terre, qu'un magicien ne puisse faire agir ; » et il soutient que « les paroles sont efficaces en magie, parce que Dieu s'est servi de la parole pour arranger le monde. » Crescimbeni, *Istoria della volgar poesia*, tom. II, pag. 336, déplore pour la poésie italienne la perte prématurée de Pic de la Mirandole. — Pic brûla cinq livres de Poésies latines qu'il avait soumises au jugement de Politien, et il fit regretter à cet aristarque la sévérité de sa critique sur quelques-unes. *Voyez* sa vie par Jean-François Pic son neveu, à la tête du recueil des œuvres de son oncle. Cette vie est faite avec beaucoup de soin, quant aux faits; mais elle est diffuse. *Voyez* aussi les éloges de Paul Jove. On voit par cet éloge, que Pic était appelé le *Phénix de son temps.* La plupart des géographes l'ont fait, sans raison, souverain de la Mirandole et de Concordia : il ne le fut jamais. Son frère aîné, Galeotti Pic, posséda cet état après la mort de leur père, et le transmit à Jean-François Pic son fils, qui suit.

MIRANDOLE (JEAN-FRANÇOIS III, PIC DE LA), neveu du précédent, et fils de Galeotti Pic, prince de la Mirandole, né en 1470, cultiva les sciences avec autant d'ardeur que son oncle; mais sa passion pour la scolastique lui fit un peu négliger la belle latinité. Sa vie fut fort agitée, et il fut chassé deux fois de ses états : la première, par son frère, et la seconde, par les Français en 1512. Il y rentra trois ans après; mais Galeotti son neveu, l'ayant sur-

pris la nuit dans son château, l'assassina avec son fils Albert, le 15 octobre 1533. Paul Jove dit que quelques-uns regardèrent cette fin funeste comme une juste punition de sa cruauté. Pic ayant fait altérer les espèces qui avaient cours dans ses états, par le directeur de sa monnaie, et ayant gagné considérablement par cette fraude, fit cependant mourir par un supplice cruel ce directeur, pour apaiser les murmures du peuple. Mais plusieurs, dit Niceron, ont rejeté tout l'odieux de de cette affaire sur sa femme, qui l'avait entreprise et conduite sans sa participation. En effet, ses contemporains lui donnent les plus grands éloges. C'était, selon Sadolet, un prince qui joignait la force à la raison, la modestie à la puissance, la piété aux armes, la doctrine aux soins de l'administration. Nous avons quelques-uns de ses ouvrages dans le recueil de son oncle. Il n'y montre pas autant d'esprit, de subtilité et d'érudition; mais on y trouve plus de solidité et d'égalité. Les principaux sont : I. Deux livres *sur la mort de Jésus-Christ*. II. Deux autres sur l'*Etude de la philosophie profane et sacrée*. III. Un autre sur l'*Imagination*, traduit en français par Baïf, Paris, 1577, in-8°. IV. Un Traité *De rerum prænotione*, dans lequel il s'élève avec force contre les moyens illicites dont on se sert pour tâcher de pénétrer dans l'avenir. V. La *Vie de Sardanapale*. VI. Des *Poésies latines*. VII. Quatre livres de *Lettres*. On a encore de lui, séparément : I. *Strix, sive De ludificatione dæmonum*, 1612, vol. in-8°. II. *De animæ immortalitate*, 1525, in-4°. III. *Vita Savonarolæ*, Paris, 1674, in-12; morceau curieux. C'est une apologie de ce célèbre infortuné, en deux livres, contenant quinze chapitres. — GALEOTTO II (Pic de la Mirandole), se rendit maître de la principauté de la Mirandole, en massacrant son oncle et son cousin. Il se mit sous la protection de François Ier, et mourut en 1551. Louis Pic, son fils, lui succéda, et mourut en 1574. Frédéric, fils de ce dernier, fut créé duc de la Mirandole en 1619, et mourut en 1637. Son petit-fils, Alexandre II, lui succéda et régna de 1631 à 1691. Cette famille fut dépouillée de ses états par le conseil aulique de Vienne, en 1770, pour avoir embrassé le parti de la maison de Bourbon dans la guerre de la succession d'Espagne. Cette famille se retira en France, où elle subsiste encore aujourd'hui.

MIRASSOER (ISIDORE), littérateur, barnabite, né vers 1720 à Oleron, et mort en 1787, est auteur des ouvrages suivans : I. *Examen* du discours qui a remporté le prix de l'académie française en 1760 (l'Eloge de d'Aguesseau), ou *Lettre à M. Thomas, professeur au collége de Beauvais*, 1760, in-12. II. *Toinette Levasseur, chambrière de Jean-Jacques Rousseau, à la femme philosophe*, ou *Réflexions sur tout le monde a tort*, 1762, in-12. III. *Le philosophe redressé*, ou *Critique impartiale du livre intitulé : Sur la destruction des jésuites en France*, au Bois-Valon, 1765, in-12. IV. *Histoire des troubles du Béarn, au sujet de la religion, dans le 17me siècle*, 1768, in-12.

MIRAULMONT (PIERRE DE), historien, conseiller en la cham-

bre du trésor à Paris, et lieutenant de la prévôté de l'hôtel, naquit à Amiens vers 1550. Ses ouvrages sont : I. *Mémoires sur l'origine des cours souveraines*, Paris, 1612, in-8°. II. *Le Prévôt de l'hôtel et grand prévôt de Paris*, ibid., 1610, in-8°. Ces deux ouvrages sont remplis d'érudition et de recherches curieuses. L'auteur mourut en 1611, à 60 ans.

MIRBECK (Frédéric-Ignace de), né à Neuville en Lorraine, en 1732, fut d'abord avocat à la cour souveraine de Nancy et membre du conseil de Stanislas. Il vint à Paris, et y devint avocat au conseil en 1774. Plusieurs de ses Mémoires se firent remarquer par une dialectique pressante et une éloquence pleine de chaleur. On remarque parmi eux celui où il réclama l'affranchissement des serfs du Jura, et qui, quoique resté sans effet, lui mérita les éloges de Voltaire. Il fut l'un des commissaires du roi envoyés à Saint-Domingue, et parvint, en 1792, à étouffer, par son courage et son éloquence, une insurrection qui menaçait de mettre le Cap en feu. Il fut directeur de l'opéra sous le ministère de M. François de Neufchâteau, et eut quelque part aux travaux de l'académie de législation, établie d'abord sous le nom de *Lycée de jurisprudence*. Il a fourni des articles au *Répertoire de jurisprudence*. Il mourut le 26 décembre 1818, âgé de 86 ans.

MIRE (le) *Voy.* Lemire.

MIRELLO-MORA (Antoine), né à Messine, florissait vers 1667, et acquit autant de réputation dans la peinture que dans les belles-lettres. On a de lui : *La divina senia principessa; — Discorsi delle glorie della nobile, fedele, ed esemplare città di Messina; Vita del P. Antonio Fermo, fondatore della congregazione sotto il titolo di Gesù e Maria; Discorso che fa la lingua volgare, dove si vede il suo nascimento esser Siciliano; Discorso ove si mostra che la Sicilia sia stata madre non solo dello scrivere, e poetare, ma anche della lingua volgare; Due risposte a due lettere di D. Diego di Mora, regio castellano della cità di Milazzo; Vita di Guido delle Colonne Messinese; Vita di Tommaso Caloria, Messinese; Vita di Giovanantonio Viperano, vescovo di Giovinazzo, Messinese;* et quelques *Poëmes*.

MIREPOIX (Gui de Lévis, seigneur de), guerrier du 12° siècle, est la tige commune des différentes branches de la famille de Lévis, ainsi appelé du nom d'une terre située près de Chevreuse. Il reçut le titre de maréchal de l'armée des Croisés. Ses exploits dans l'expédition contre les Albigeois lui valurent la concession de la terre de Mirepoix et autres. Il était mort en 1230. Le titre de *maréchal de la Foi*, qu'il avait conquis, fut transmis à ses descendans, qui le portèrent jusqu'à l'époque de la révolution.

MIREPOIX (Gui de Lévis, seigneur de), troisième du nom, maréchal de la Foi, petit-fils du précédent, suivit en Italie Charles, roi de Sicile et de Naples, et se trouva au combat donné le 26 février 1266, dans une plaine près de Bénévent, entre ce prince et Mainfroi, son rival, qui périt dans la mêlée. Le seigneur de Mirepoix, de retour en France, fut maintenu, par arrêt de l'an 1269, dans la possession de con-

naître et de juger du fait d'hérésie dans toutes ses terres du Languedoc. Il vivait encore en 1286. *Voy.* Cartier et Lognac.

MIREPOIX (Charles-Pierre-Gaston-François de Lévis, marquis, puis duc de), ambassadeur à Vienne en 1737, maréchal-de-camp en 1738, chevalier des ordres du roi en 1741, lieutenant-général en 1744, ambassadeur à Londres en 1749, créé duc par brevet en 1751, maréchal de France en 1757, mort à Montpellier la même année, était un homme plein d'honneur et de courage, un vrai chevalier de guerre et de tournois, digne des temps de François Ier. Mais son caractère de franchise, joint à un esprit borné, ne servit dans son ambassade à Londres qu'à favoriser l'artifice avec lequel le ministère anglais lui persuada qu'il ne voulait pas la guerre, tandis qu'il prenait toutes les mesures pour la faire. Le marquis de Mirepoix avait été marié deux fois, et n'eut point d'enfans de ses deux mariages. La maison de Lévis tire son origine de la terre de Lévis, près Chevreuse. L'opinion fabuleuse qui la fait descendre de la tribu de Lévi est aujourd'hui généralement rejetée comme tout-à-fait ridicule et absurde. — Mirepoix (Charles-Philibert), comte de), de la même famille, maréchal-de-camp, député de Paris aux états-généraux, y demanda la conservation des banalités conventionnelles. Il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire en 1794.

MIREVELT (Michel-Janson), peintre hollandais, né à Delft en 1558, mort dans la même ville en 1641, s'est adonné principalement au portrait, genre dans lequel il réussissait parfaitement. On regarde comme des ouvrages parfaits les portraits en petit, sur cuivre, de *Guillaume-Maurice* Ier, de *Philippe* et de *Frédéric-Henri de Nassau*. Il a aussi représenté des sujets d'histoire, des Bambochades, et des Cuisines pleines de gibier : tableaux rares et recherchés pour le bon ton de couleur, la finesse et la vérité de la touche. Il laissa un fils, son élève. Le musée du Louvre a possédé plusieurs de ses tableaux.

MIR-GOLAM HOUCEIN-KHAN, historien persan, né à Delhy, l'an de l'hégire 1140 (1723 de J.-C.), mort à Azernabad vers la fin du 18e siècle, après avoir exercé d'importans emplois dans sa patrie, est auteur de deux ouvrages où se trouvent consignés les principaux événemens de sa vie. Le premier, *Seïri Montukherin* (Coup d'œil sur les dernières affaires), embrasse tout ce qui s'est passé sous les derniers empereurs de l'Indoustan. Il renferme beaucoup de faits curieux, énoncés d'un style nourri, clair et précis. Dans le second ouvrage il énumère les causes qui doivent amener un jour la chute de la puissance des Anglais dans l'Inde. Ces deux productions ont été traduites en français, et publiées à Calcutta, en 1789, 3 v. in-4°, avec des notes.

MIRIS. *Voyez* Mieris.

MIRIWEIS, fameux rebelle de Perse, qui, en 1722, se souleva contre le sophi. Il était fils de cet émir qui avait enlevé la province de Candahar au sophi, légitime souverain. Il prenait le titre de prince de Candahar. La religion avait été le prétexte de la révolte de l'émir. Il n'avait d'autre dessein, disait-il, que

d'obliger le sophi à embrasser la doctrine de Mahomet, et à abjurer celle d'Ali. Son fils, qui commandait un corps de douze cents hommes, remporta la première victoire sur le sophi, le 8 mars 1722, et s'empara de la ville d'Ispahan. Il s'y montra non-seulement un vainqueur cruel, mais un barbare violateur des traités que les rois de Perse ont faits avec les marchands de l'Europe, pour la sûreté de leurs marchandises. Cette victoire accrédita le rebelle. Il se vit appuyé, en 1724, du Mogol et du Turc. Mais les affaires changèrent de face en 1725. La cour ottomane ouvrit les yeux sur les desseins de l'usurpateur, retira ses troupes, et commença même d'agir contre lui. Miriwes fit face à tout; il se défendit contre les Turcs avec valeur, et remporta sur eux plusieurs avantages. Mais, au milieu de ses succès, Eschrepchan, fils de sa femme, que le rebelle avait enlevée à son mari légitime (prince d'une partie de la province de Candahar), irrité de cette insulte, le tua au mois d'octobre 1725.

MIRKHOND, historien persan, écrivait à la fin du 9me siècle de l'hégire, c'est-à-dire au commencement du 15me siècle de notre ère. Il était né l'an 836 ou 837 de l'hégire (1433-34 de J.-C.) Il mourut âgé de 66 ans, en 903 de l'hégire (1498). Son ouvrage, célèbre dans l'Orient et écrit en langue persane, a pour titre: *Le Jardin de la pureté*. Il est divisé en neuf parties, compris l'introduction et l'appendix. Un style sec, peu naturel et surchargé de métaphores, des récits exagérés ou fabuleux, des détails oiseux, stériles ou frivoles, point de développemens et de suite dans la narration des faits, peu de portraits bien tracés et beaucoup de maximes triviales: voilà ce qui caractérise Mirkhond, ainsi que la plupart des historiens orientaux. Son ouvrage n'était connu que par des extraits infidèles et informes qu'on trouve à la suite de son voyage de Texeira, quand M. Silvestre de Sacy en a traduit et publié la partie qui regarde l'*Histoire des Perses de la dynastie des Samanides*. Elle est remplie près de la moitié de ses *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, 1 vol. in-4°, à Paris, de l'imprimerie du Louvre, 1793. Cette traduction, bien écrite, et fidèle image de l'original, fait désirer que le traducteur donne de même tout l'ouvrage de Mirkhond. En 1782, avait paru à Vienne: *Historia priorum regum Persarum, post firmatum in regno Islamismum*, du même historien. Mais ce morceau, fort court, offre peu de lumières. M. Wilken a publié pour la première fois, à Gottingue, en 1808, avec une traduction latine et des notes, l'original persan de l'*Histoire des Samanides* de Mirkhond.

MIR-MAHMOUD, roi de Perse, de la dynastie Afghane de Khaldjey, était fils de Miri-Weis, qui l'avait fondée dans le Candahar, en affranchissant ce pays de la domination des sofys. Mir-Mahmoud s'empara de la couronne à peine âgé de 18 ans, après avoir poignardé de sa propre main son oncle Mir-Abdallah, qui avait succédé à Miri-Weis. Quand il eut affermi son autorité dans le Candahar, il marcha sur Ispahan, qu'il prit après un long siége. Mir-Mahmoud prit alors le titre de Chah.

Il poursuivit ses conquêtes en diverses parties de la Perse; mais bientôt ses succès furent suivis d'affreux revers. Il perdit la raison, et tomba dans une sorte de frénésie : son corps se couvrit de lèpre ; sa chair tomba en pourriture, et il rendit les excrémens par la bouche. Les Afghans voyant qu'il n'était plus en état de les gouverner, placèrent sur le trône son cousin Aschraff, qui jusque là avait été retenu en prison, et qui dès son avénement, le 23 avril 1725, fit trancher la tête de Mir-Mahmoud. Ce prince était alors âgé de 27 ans.

MIR-MAHNNA, fameux cheikh et pirate arabe, naquit à Bender-Ryck en 1735, d'une famille de la tribu de Saab. Il fit assassiner son père qui était en possession de la souveraineté de cette ville, et fit subir le même sort à sa mère, à un de ses frères, et à un grand nombre de ses parens. Il pilla ensuite les caravanes, et exerça sur mer les mêmes brigandages. Il se rendit par ce moyen redoutable aux Turcs, aux Persans et aux Européens; mais sa cruauté monstrueuse souleva ses sujets contre lui dans les premiers jours de février 1769. Il fut obligé de prendre la fuite; mais il fut arrêté par le mutsellim de Bassorah, qui le fit étrangler quelques jours après, pour complaire au souverain de la Perse. Mir-Mahnna n'avait alors que 34 ans.

MIRO (Gabriel), ou MIRON, d'une famille du Roussillon, était professeur en médecine dans l'université de Montpellier, et fut nommé premier médecin de Charles VIII, roi de France, en 1489. Il mourut l'année suivante à Nevers : on l'avait surnommé l'*oracle de la médecine*. — Son frère, François Miro, fut aussi médecin du roi Charles VIII. Il eut un fils, Gabriel Miro, qui fut médecin ordinaire du roi, premier médecin et chancelier de la reine Anne de Bretagne, femme de Louis XII, et qui laissa quelques ouvrages relatifs à son art.

MIROMÉNIL (Armand-Thomas Hue de), premier président du parlement de Rouen, et ensuite garde des sceaux sous les ministères de Maurepas et de Vergennes, était né en 1723 dans l'Orléanais. Il avait montré beaucoup d'énergie en faveur des parlemens supprimés, et on lui donna les sceaux dans l'espérance qu'il ameneruit la réintégration des cours souveraines. Son crédit se maintint jusqu'à l'assemblée des notables de 1787, qu'il fut remplacé par le président de Lamoignon. Il quitta le ministère étant aussi peu riche que quand il y était entré. Il mourut à Miroménil en Normandie, le 6 juillet 1796. C'est à lui qu'on doit la rédaction de la déclaration du 24 août 1780, portant abolition de la question préparatoire. Ce magistrat avait joué quelquefois la comédie dans les emplois les plus gais. Une dame spirituelle, rencontrant un jour Miroménil qui allait entrer chez M. de Maurepas, elle le saisit par le bras, lui fit traverser le salon où il y avait une nombreuse réunion, et le conduisit au ministre, en lui disant : Je vous présente M. de *Miro.....bolan* (1).

MIRON (François), fils de Gabriel II, Miro (*Voyez* ce mot), fut médecin ordinaire de Charles IX. Une de ses filles épousa le

(1) C'est le nom du médecin dans la farce d'Hauteroche, intitulée *Crispin médecin*.

garde des sceaux Caumartin. On a de lui une relation très-curieuse de la mort du duc Guise et du cardinal, son frère, dans le tome III du journal de Henri III, et dans d'autres recueils. — MIRON (François), petit-fils du précédent, lieutenant civil et prévôt des marchands, embellit beaucoup la ville de Paris, et fit construire, avec les émolumens de sa place, la façade de l'hôtel-de-ville. Ce furent ses remontrances qui détournèrent, en 1605, Henri IV de réduire les rentes constituées sur l'hôtel-de-ville de Paris. On trouve ces remontrances dans les Œuvres de Jacques Leschassier. Il mourut le 4 juin 1609. — MIRON (ROBERT), frère du précédent, mort en 1641, fut ambassadeur en Suisse, et intendant des finances en Languedoc. Il devint ensuite prévôt des marchands, présida le tiers-état en 1614, et s'y opposa vigoureusement aux efforts du clergé pour la publication du concile de Trente.

MIRON (CHARLES), fils du premier médecin du roi Henri III, nommé par ce prince à l'évêché d'Angers, en 1588, à l'âge de 18 ans, s'en démit, et après qu'il eut vécu long-temps simple ecclésiastique, le cardinal de Richelieu le fit nommer de nouveau évêque d'Angers, en 1621. Louis XIII le transféra en 1626 à l'archevêché de Lyon, où il mourut le 6 août 1628, après avoir joui d'une réputation qui est aujourd'hui presque entièrement éteinte. C'était un homme d'un génie remuant et inquiet. Étant évêque d'Angers, il s'était élevé fortement contre les appels comme d'abus, et avait excommunié l'archidiacre de sa cathédrale, pour s'être servi de ce moyen contre les procédures; mais le parlement de Paris, par arrêt de l'an 1623, l'obligea de révoquer cette excommunication, et lui défendit de procéder à l'avenir par de telles voies.

MIROUDOT DU BOURG (JEAN-BAPTISTE), évêque de Babylone, né en 1716, à Vesoul, d'une bonne famille de robe, entra dans l'ordre de Cîteaux, et devint aumônier du roi Stanislas, qui avait été à même d'apprécier ses talens et son goût pour l'agriculture. Il fut nommé évêque de Babylone en 1776, et quelque temps après consul à Bagdad. Il ne put aller que jusqu'à Halep, et sa santé le força de revenir en France, où au commencement de la révolution il prêta son ministère pour la consécration des évêques constitutionnels. Il mourut dans l'indigence à l'hôpital des Incurables de Paris, en 1798. Il était membre des académies de Nancy et de Metz, et se livrait avec succès à la recherche des antiquités. On n'a de lui qu'un mémoire sur le *Ray-grass ou faux seigle*, Nancy, 1760, in-8°. — Son frère, MIROUDOT DE SAINT-FERJEUX (Gabriel-Joseph), est auteur d'un *Mémoire sur le bailliage de Vesoul*, Besançon, 1774, in-8°, et de quelques écrits sur l'agriculture.

MIROWITSCH (BASILE), descendait d'un père russe, qui avait suivi la parti du Cosaque Mazeppa, lorsqu'il prit les armes pour Charles XII, roi de Suède, contre le czar Pierre Ier. Ses biens avaient été confisqués, et Basile les réclama avec chaleur auprès de l'impératrice Catherine II. N'ayant pu les obtenir, il chercha à tirer le prince Iwan de sa

prison, pour le mettre à la tête d'un parti. Sa tentative ne servit qu'à faire tuer le prince par ses gardiens, et à le faire arrêter lui-même. Mirowitsch, traduit devant une commission composée de cinq prélats, de cinq sénateurs et de plusieurs officiers généraux, parut devant elle avec tranquillité, dans l'espoir, dit-on, d'obtenir sa grace; mais il fut condamné à être décapité, et fut exécuté le 26 septembre 1764.

MIR-WEIS. *Voyez* MIR-MAHMOUD et MIRI-WEIS.

MISHA-PALÉOLOGUE, connu sous le nom de *Mesih Pacha*, célèbre renégat de la maison impériale grecque des Paléologues, fut l'esclave le plus dévoué de Mahomet II, et l'ennemi le plus implacable de ses ennemis. Chargé de l'expédition contre l'île de Rhodes en 1480, il échoua, quoiqu'il eût employé tous les moyens qu'il crut propres à prendre cette île, défendue par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, commandés par le brave d'Aubusson. Il fut obligé de lever le siége, et Mahomet II, pour le punir, le dépouilla du commandement, de la dignité de pacha, et l'exila à Gallipoli. Il recouvra tous ses emplois en 1482 sous Bajazet II, et causa, par sa méchanceté, la perte du brave et vertueux grand visir Achmet. (*Voyez* ACHMET.) Après cette action infâme, il n'est plus question de lui dans l'histoire.

MISITHÉE, beau-père de l'empereur Gordien, qui se conduisit par ses conseils, et qui lui dut toute la prospérité de son règne. Il mourut l'an 243 de Jésus-Christ, et laissa par son testament tout son bien à la ville de Rome. On prétend que sa mort fut hâtée par Philippe, qui lui succéda dans la charge de préfet du prétoire, et qui fut depuis empereur. *Voyez* GORDIEN.

MISRAIM. *Voyez* MEZRAÏM.

MISRI-EFFENDI, sectaire mollah de Pruse et poète turc, se fit un grand nombre de prosélytes sous le règne d'Achmet II, vers l'an de l'hégire 1104 (1693 de Jésus-Christ). Quoique musulman, il osa célébrer l'incarnation. On peut le regarder comme un poète chrétien. Il fut ami du patriarche Callinique, et mourut mollah de Pruse.

MISSON (MAXIMILIEN), né en France vers le milieu du 17e siècle, brilla d'abord au parlement de Paris en qualité de conseiller pour les réformés. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira en Angleterre, où il fut zélé protestant. Misson mourut à Londres en 1721, dans un âge assez avancé. On a de lui: I. Un livre intitulé: *Nouveau Voyage d'Italie*, dont la meilleure édition est celle de Lahaye, 1702, en 3 vol. in-12. Cet ouvrage, ainsi que tous les autres de Misson, est rempli de préventions sur la croyance de l'Église romaine, et sur quelques pratiques qui ne font pas le fond de cette croyance. On y trouve d'ailleurs des choses curieuses, du savoir, et quelquefois de bonnes plaisanteries. Addison l'a augmenté d'un quatrième volume, Paris, 1722, moins piquant que les trois premiers. Le P. Labat, qui blâme si souvent Misson de chercher des bons mots, tâche pourtant d'être aussi plaisant que lui, et n'y réussit pas toujours. II. Le *Théâtre sacré des Cevennes*, ou *Récit des prodiges arrivés dans cette partie du Languedoc, et des*

petits prophètes, Londres, 1707, in-8°. Le reproche qu'on a fait à l'ouvrage précédent doit être encore appliqué à celui-ci. Misson était né avec beaucoup d'esprit et de raison; mais les malheurs de sa secte changèrent ces qualités en enthousiasme. III. *Mémoires et Observations faites par un voyageur en Angleterre*, in-12, Lahaye, 1698. On trouve dans cet ouvrage des particularités curieuses.

MISSORIO (Raimond), mineur conventuel, né à Barbarano, dans le diocèse de Viterbe, le 7 mai 1691, fut d'abord professeur de théologie dogmatique à Assise pour les religieux de son ordre, leur enseigna le droit canon au collège d'Urbin, et professa la théologie morale à l'université de Viterbe, où il devint théologien du cardinal Michel-Ange Comti, évêque de cette ville, depuis pape sous le nom d'Innocent XIII. Devenu professeur d'éloquence à Macerata, il y publia en 1721 la dissertation intitulée: *De necessitate eloquentiæ ad scientiam universam*. Il suivit le cardinal Quirini à Venise, et fut chargé par cette république de la censure des ouvrages livrés à l'impression. Pendant le séjour qu'il y fit, il s'occupa de donner de nouvelles éditions d'excellens écrivains. On lui doit celle de Casa en 1731, de l'Arioste en 1730, et celle, très-belle, de Pierre Bembo en 1729, in-4°. Après avoir encore occupé plusieurs chaires dans les principales villes d'Italie, il se retira au couvent de Barbarano, sa patrie, où il mourut le 20 septembre 1772. On a de lui: I. *Ingenuarum artium, solidarumque scientiarum theoremata centum singularia, discussa in comitiis Romanæ provinciæ datâ cuilibet oppugnandi facultate*, Viterbii, 1718. II. *Pro inauguratione Benedicti XIII, P. O. M. oratio*, Pisauri, 1724. Elle est insérée dans le tome II des *Prose latine d'alcuni religiosi di min. conventuali*, etc. III. *De eloquentiâ Veneti civis*, Venetiis, 1728. On la trouve dans le second volume du même ouvrage. IV. *Johanni Antonio Ruzzeno, patrizio Veneto Marci filio epistola poëtica de studiis primæ philosophiæ*, Venetiis, 1729. V. *Corona poetica di Quireno Telpusiaco*, Venise, 1731. VI. *In duas celeberrimas epistolas SS. Firmiliani et Cypriani adversùs decretum S. Stephani papæ I, de non iterando hæreticorum baptismo disputationes criticæ, etc. In epistolam ad Pompejum inter Cyprianicas 74 adversùs, etc., dissertatio critica, etc.*, Venetiis, 1733, 3 volumes in-4°. VII. *De canonibus vulgò apostolicis ad editas jam vindicias SS. Cypriani ac Firmiliani, etc., dissertatio duabus epistolis comprehensa, etc.*, Venetiis, 1734. Il a laissé plusieurs ouvrages inédits entre autres celui intitulé: *Sei canti del Paradiso terrestre in stilo Dantescò, recitati in Venezia nell' accademia Albrizziana.*

MITCHELL (Joseph), fils d'un tailleur de pierres, né au nord de la Grande-Bretagne vers 1684, avec des dispositions pour la poésie, vint chercher fortune à Londres. Il s'y concilia la faveur du comte de Stair et de sir Robert Walpole, et s'attacha si fortement aux intérêts de ce dernier, qu'on le nommait le poète de sir Robert

Walpole. Malgré les avantages que lui offrait l'appui d'un tel protecteur, son amour pour le plaisir, ses débauches et sa dissipation l'entretinrent toute sa vie dans l'état de détresse qui résulte ordinairement d'une conduite extravagante. Un héritage qui aurait pu améliorer sa situation, et qu'il eut bientôt dissipé, ne fut pour lui qu'un moyen de l'aggraver. Un de ses amis, Aaron Hill, n'osant venir à son secours d'une manière directe, lui céda le bénéfice d'une pièce intitulée : *La fatale extravagance*, qu'il fit jouer sous le nom de Mitchell, et dont le titre semblait si bien adapté à la conduite de ce dernier. Ce poète, que Cibber classe au troisième rang, a donné quelques pièces dramatiques, et d'autres poésies recueillies, en 1729, en deux volumes in-8°. Il mourut en 1738.

MITCHELL (sir André), diplomate anglais, fils unique d'un ministre de la haute église d'Édimbourg, commença sa carrière politique comme secrétaire du marquis de Tweedale, qui en 1741 fut nommé mininistre pour les affaires d'Écosse. Il siégea à la chambre des communes en 1747, et fut nommé résident à Bruxelles en 1751. Il fut ensuite créé chevalier du bain et ambassadeur extraordinaire à Berlin. Ce fut lui qui détermina le roi de Prusse à se détacher des intérêts de la France. Il acquit une grande influence sur Frédéric, et l'accompagnait souvent dans ses campagnes. Mitchell avait une conversation très-brillante, qui le faisait rechercher dans les sociétés. On trouve quelques-uns de ses bons mots dans l'ouvrage de Thiébaut, intitulé : *Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*. Mitchell mourut à Berlin, le 28 janvier 1771.

MITCHELL (Jonathas), ministre de Cambridge (état de Massachussets), né en Angleterre en 1624, fut gradué en 1647 au collége d'Harvard où il avait fait d'excellentes études, et s'était également fait honneur par la pureté de ses mœurs. Il avait déjà fait au collége un mémorial en latin ; et lorsqu'il commença à prêcher, il fut invité à s'établir à Hartford ; mais il fut ordonné à Cambridge, où il succéda à M. Shepard. Peu après l'établissement du jeune ministre, Dunster embrassa les opinions des antipedo-baptismaux. Ce fut pour Mitchell une véritable épreuve ; et quoiqu'il sentît bien qu'il était de son devoir de combattre les principes de son ancien maître, il s'en acquitta avec tant de ménagemens et de douceur, qu'il ne perdit pas son amitié. En 1662, Mitchell fut élu membre du synode assemblé à Boston pour discuter et régler les questions concernant la qualité de membre du clergé, et la discipline de l'église; ce fut lui qui rédigea les décisions du synode. Il mourut en 1668; ses facultés intellectuelles, sa science profonde, ses talens, sa brillante mémoire ont assuré sa réputation. Il prêcha toujours sans notes; mais ses sermons étaient pleins de feu et d'énergie, et son débit était inimitable. Il fut fréquemment appelé aux conseils ecclésiastiques, et s'y distingua par sa prudence et sa modération. Il a publié plusieurs *Sermons; Conseils à son frère*, en forme de lettres, écrites pendant son séjour à l'université, 1664; *Lettre au sujet du baptême*, 1675; *Discours sur la*

gloire à laquelle les croyans en J. C. sont appelés, imprimé à Londres ; réimprimé à Boston, in-12, 1721.

MITCHELL (Jean), botaniste et médecin, vint d'Angleterre en Virginie, avant le milieu du dernier siècle. Sa principale résidence était à Urbana, petite ville sur le Rappahannock, à environ 73 milles de Richmond. C'était un homme savant, observateur exact, laborieux et grand botaniste ; il a fait une attention particulière aux productions de l'Hybrid. On a de lui un *Essai sur les causes des différentes couleurs des peuples en différens climats*, publié en 1743, dans les Transactions philosophiques, vol. 43°. Il attribue les différences de couleurs aux mêmes causes que le révérend docteur Smith, c'est-à-dire à l'influence des climats et de la nourriture ; il pense que les blancs ont plus dégénéré de la couleur de Noé et de sa famille, que les Indiens et même les nègres. Il considère la couleur des descendans de Cham comme l'effet d'une bénédiction plutôt que d'une malédiction. Mitchell a publié aussi dans les Transactions philosophiques, vol. 45°, un *Essai sur la préparation et l'usage des différentes espèces de potasse* ; une *Lettre concernant la force de la cohésion électrique* au vol. 51° ; et un ouvrage très-utile sur *les principes généraux de la botanique*, contenant la description de plusieurs nouvelles familles de plantes, in-4°, 1769. On lui attribue encore la *Carte de l'Amérique nord*, publiée en 1755, qui était accompagnée d'un ouvrage intitulé : *Discussions en Amérique* ; suivi d'un autre, sous le titre : *Etat présent de la Grande-Bretagne au nord de l'Amérique*, 1767. Ses manuscrits sur la fièvre jaune de 1742 en Virginie, sont tombés dans les mains du docteur Franklin, qui les a communiqués au docteur Rush.

MITCHELL (sir André), amiral anglais, né dans l'Ecosse méridionale vers 1757, entra de bonne heure dans la marine comme aspirant, partit pour l'Inde en 1776, et en revint avec le grade de capitaine de vaisseau. Il s'était distingué dans plusieurs batailles navales, et avait fixé sur lui l'attention des chefs de la marine anglaise. Il fut nommé contre-amiral en 1795, et arbora son pavillon, comme vice-amiral en 1799. Mitchell se distingua aussi dans la guerre que la Grande-Bretagne fit à la France dans l'intention d'affranchir la Hollande et de rétablir le stathoudérat ; et ce fut au commencement de cette guerre qu'il fut nommé amiral. Il fut ensuite employé dans plusieurs croisières, et envoyé, en 1802 comme commandant en chef dans l'Amérique méridionale à Halifax, où il resta jusqu'en 1718. De retour, à cette époque, dans sa patrie, il y mourut peu de temps après.

MITELLI (Augustin), excellent peintre de l'école des Carraches, né à Bologne en 1607, l'un des meilleurs peintres à fresque d'Italie, comme il paraît par le grand nombre d'ouvrages qu'il a laissés. Appelé en Espagne par Philippe IV avec Angiolo Michel Colonna, son concitoyen, il peignit dans les jardins, dans les galeries et dans les appartemens des palais de ce monarque ; mais accablé par l'excès de ses travaux, il mourut à Madrid en 1660. Il était savant dans la perspective, l'architec-

ture, et bon graveur. En 1645, il grava à l'eau forte 48 pièces de bordures ou feuillages tirées des colonnes qui étaient à Bologne dans le fameux portique Gozzadini, maintenant des PP. théatins. Il grava aussi de son invention, en 24 pièces, des cartouches, armes, boucliers, feuillages, dédiés au comte François Zambeccari.

MITELLI (Joseph-Marie), fils du précédent, peintre et graveur, né à Bologne en 1634, étudia sous son père et quelques bons maîtres, et devint un excellent peintre; mais il se livra le plus souvent à graver à l'eau forte les ouvrages des grands maîtres, tels que le Titien, le Tintoret, le Corrège, Paul Véronèse, le Guerchin, les Carraches et autres. Il grava aussi d'après ses dessins, des sujets de caprice, qu'il accompagna de morceaux de prose et de vers écrits avec assez de grace et de sel. Ces ouvrages sont en si grand nombre qu'ils forment un livre très-volumineux. Il inventa des tableaux dont les personnages, par le moyen d'une mécanique, remuaient les mains, les yeux, les pieds, etc., en s'occupant de travaux, de jeux ou d'opérations bizarres. Il mourut à Bologne le 29 janvier 1718.

MITHODIUS (Burcard), né à Hambourg, mort à Munden en 1565, enseigna la médecine et les mathématiques dans les écoles de l'université de Marpurg, et eut successivement le titre de premier médecin dans les cours de Cassel et de Brunswick-Lunebourg. On a de lui *Stereometria; Compositio annuli astronomici.* — Un autre médecin de ce nom (Conrad) fut aussi, vers le commencement du 17me siècle, premier médecin du duc de Brunswick Lunebourg, et écrivit une lettre qui parut à Ulm en 1628, intitulée: *De aquâ vitæ juniperinâ.*

MITHRIDATE Ier, satrape de la Cappadoce maritime, connue depuis sous le nom de royaume du Pont, succéda à Rhodobate, son père. Il était contemporain d'Artaxercès Mnemon, contre lequel il se révolta, et qu'il vainquit. On croit qu'il eut pour successeur Ariobarzane, dont il était probablement le père. — Mithridate II, fils d'Ariobarzane, était gouverneur du Pont à l'époque du passage d'Alexandre en Asie. Il suivit ce conquérant dans son expédition contre la Perse. Après la mort d'Alexandre, il fut dépouillé de ses états; mais il les recouvra dans la suite. Dans une autre guerre qu'il eut à soutenir contre Antigone, il tomba entre les mains de cet ennemi, qui le fit mourir à l'âge de 84 ans. — Mithridate III, fils du précédent, lui succéda, et agrandit ses possessions. Ce fut sous son règne que fut instituée l'ère pontique. Ariobarzane II, son fils, lui succéda. — Mithridate IV, fils d'Ariobarzane II, monta sur le trône dès sa plus tendre jeunesse. Les Galates voulurent le renverser; mais avec l'aide des Grecs d'Héraclée, il les repoussa. Il vainquit dans la suite Antiochus, roi de Syrie. — Mithridate V, son fils, lui succéda. Il fit la guerre aux habitans de Sinope et s'empara de toutes les autres villes grecques de la Paphlagonie. Il mourut vers l'an 184 avant J.-C. — Mithridate VI, surnommé Evergètes, successeur de Pharnace Ier, son père, commença à régner l'an 157 avant J.-C. Il fut constamment l'allié des Romains. Il fut assassiné par l'un de ses favoris vers l'an 123 avant J.-C.

MITHRIDATE VII, dit

Eupator, et *Dionysus* ou *Bacchus*, roi de Pont, est célèbre dans l'histoire par son courage et sa haine implacable contre les Romains. Il naquit vers l'an 135 avant J.-C., et monta sur le trône dans sa 12e année, la 123e avant J.-C., après la mort de son père Mithridate-Evergètes ou le Bienfaisant. Confié à des tuteurs ambitieux, il se précautionna contre le poison qu'ils auraient pu lui donner, en faisant usage tous les jours des venins les plus subtils. La chasse et les autres exercices violens occupèrent sa jeunesse; il la passa dans les campagnes et dans les forêts, et y contracta une dureté féroce, qui dégénéra bientôt en cruauté. Laodice, sa sœur, femme d'Ariarathe, roi de Cappadoce, avait deux enfans qui devaient hériter du trône de leur père : Mithridate les fit périr avec tous les princes de la famille royale, et mit sur le trône un de ses propres fils âgé de huit ans, sous la tutelle de Gordius, l'un de ses favoris. Nicomède, roi de Bithynie, craignant que Mithridate, maître de la Cappadoce, n'envahît ses états, suborna un jeune homme, afin qu'il se dît troisième fils d'Ariarathe, et envoya à Rome Laodice, qu'il avait épousée après la mort du roi de Cappadoce, pour assurer le sénat qu'elle avait eu trois enfans, et que celui qui se présentait, était le troisième. Mithridate usa du même stratagème, et envoya à Rome Gordius, gouverneur de son fils, pour assurer le sénat que celui à qui il avait fait tomber la Cappadoce était fils d'Ariarathe. Le sénat, pour les accorder, ôta la Cappadoce à Mithridate, et la Paphlagonie à Nicomède, et déclara libres les peuples de ces deux provinces. Mais les Cappadociens, ne voulant pas jouir de cette liberté, choisirent pour roi Ariobarzane, qui dans la suite s'opposa aux grands desseins que Mithridate avait sur toute l'Asie. Telle fut l'origine de la haine de ce roi de Pont contre les Romains. Il porta ses armes dans l'Asie mineure et dans les colonies romaines, et y exerça partout des cruautés inouïes. Pour mériter de plus en plus la haine de Rome, il fit égorger, contre le droit des gens, tous les sujets de la république établis en Asie. Plutarque fait monter le nombre des victimes à cent cinquante mille; Appien le réduit à quatre-vingt mille. Plutarque n'est pas croyable, et Appien même exagère. Il n'est pas vraisemblable que tant de citoyens romains demeurassent dans l'Asie mineure, où ils avaient alors très-peu d'établissemens. Mais quand ce nombre serait réduit à la moitié, Mithridate n'en serait pas moins odieux. Tous les historiens conviennent que le massacre fut général, que ni les femmes, ni les enfans ne furent épargnés. Aquilius, personnage consulaire, chef des commissaires romains, fait prisonnier par Mithridate, fut conduit à Pergame, où ce prince lui fit verser de l'or fondu dans la bouche, « pour venger, disait-il, les Pergâmiens de l'avarice des Romains. » Sylla, envoyé contre lui, remporta, proche d'Athènes, une première victoire sur Archélaüs, l'un de ses généraux. Une autre défaite suivit de près celle-là, et fit perdre au roi de Pont la Grèce, la Macédoine, l'Ionie, et toutes ses conquêtes en général. Plus de deux cent mille de ses soldats

périrent dans ces différentes actions. Aussi malheureux sur mer que sur terre, il fut battu dans un combat naval, et perdit tous ses vaisseaux. Toute la Grèce rentra sous l'obéissance des Romains. Plusieurs peuples d'Asie, irrités contre le monarque vaincu, secouèrent son joug tyrannique. Cette suite d'adversités diminua l'orgueil de Mithridate; il demanda la paix, et on la lui accorda l'an 84 avant J.-C. Les articles du traité portaient qu'il paierait les frais de la guerre, et qu'il se bornerait aux états qu'il avait hérités de son père. Le roi de Pont ne se hâta point de ratifier ce traité ignominieux. Il travailla sourdement à se faire des alliés et des soldats. Ses forces, jointes à celles de Tigrane roi d'Arménie, son beau-père, formèrent une armée de quarante mille hommes de pied et de seize mille chevaux. Il conquit sur la république toute la Bithynie, et avec d'autant plus de facilité, que, depuis la dernière paix faite avec lui, on avait rappelé en Europe la meilleure partie des légions. Lucullus, consul cette année, vole au secours de l'Asie. Mithridate assiégeait Cyzique dans la Propontide: le consul romain l'assiégea dans son camp. La famine et la maladie s'y mirent bientôt, et Mithridate fut obligé de prendre la fuite. Une flotte qu'il envoyait en Italie fut détruite dans deux combats, l'an 87. Désespéré de la perte de ses forces maritimes, il se retire dans le sein de son royaume: Lucullus l'y poursuit, et y porte la guerre. Le roi de Pont le battit d'abord dans deux combats; mais il fut entièrement vaincu dans un troisième. (*Voy.* Bérénice et Monophile.) Il n'évita d'être pris que par l'avidité des soldats romains, qui s'amusèrent à dépouiller un mulet chargé d'or, qui se trouva près de lui par hasard, ou plutôt à dessein, si l'on en croit Cicéron, qui compare cette fuite de Mithridate à celle de Médée. Le vaincu, désespérant de sauver ses états, se retira chez Tigrane, qui ne voulut pas le voir, de peur d'irriter les Romains. Dans la crainte que les vainqueurs n'attentassent à l'honneur de ses femmes et de ses sœurs, il leur envoya signifier de se donner la mort. Monime, l'une d'elles, grecque de naissance, essaya de s'étrangler avec son bandeau royal, et ne pouvant y réussir, elle présenta son sein au fer des satellites. Glabrio ayant été envoyé à la place de Lucullus, ce changement fut très-avantageux à Mithridate, qui recouvra presque tout son royaume. Pompée s'offrit pour le combattre, et le vainquit auprès de l'Euphrate, l'an 65 avant Jésus-Christ. Il était nuit quand les deux armées se rencontrèrent; la lune éclairait les combattans; comme les Romains l'avaient à dos, elle alongeait leurs ombres: de façon que les Asiatiques, qui les croyaient plus proches, tirèrent de trop loin et usèrent vainement leurs flèches. Mithridate, intrépide dans ce découragement général, s'ouvrit un passage à la tête de huit cents chevaux, dont trois cents seulement échappèrent avec lui. Tigrane, auquel il demanda un asile, le lui ayant refusé, il passa chez les Scythes, qui le reçurent avec plus d'humanité que son beau-père. Assuré de leur attachement, il forma des projets plus dignes d'un grand cœur que

d'un esprit sage. Il se proposa de pénétrer par terre en Italie, avec les forces de ses nouveaux alliés, et d'aller attaquer les Romains dans le centre de leur empire. Il fut bientôt détrompé des espérances qu'il avait enonçues si légèrement : les soldats, épouvantés, refusèrent de s'exposer de nouveau. Dans cette extrémité, il envoya demander la paix à Pompée, mais par des ambassadeurs. Le général romain aurait voulu qu'il l'eût demandée lui-même en personne, et toutes ses prières furent inutiles. Le désespoir prit alors chez lui la place d'un vain désir de paix : il ne pensa plus qu'à périr les armes à la main. Mais ses sujets, qui aimaient plus la vie que la gloire, proclamèrent roi Pharnace son fils. Ce père infortuné lui demanda la permission d'aller passer le reste de ses jours hors de ses états, qu'il lui ravit. Le fils dénaturé lui refusa cette dernière consolation, et prononça contre l'auteur de sa vie ces horribles paroles : «Qu'il meure!» Mithridate, pour comble d'horreur, les entend sortir de la bouche de son fils; et transporté de douleur et de rage, il lui répond par cette imprécation : «Puisses-tu ouïr un jour de la bouche de tes enfans ce que la tienne prononce maintenant contre ton père!...» Il passe ensuite tout furieux dans l'appartement de la reine, lui fait avaler du poison et en prend lui-même; mais le trop fréquent usage qu'il avait fait des antidotes, et surtout de celui qui porte son nom, en empêcha l'effet. Le fer dont il se frappa à l'instant d'une main caduque et mal assurée ne l'ayant blessé que légèrement, un officier gaulois, nommé Bituitus, lui rendit, à sa prière, le funeste service de l'achever, l'an 64 avant Jésus-Christ. Maître d'un grand état, tourmenté d'une ambition sans bornes, joignant à beaucoup de valeur du génie et de l'expérience, actif et capable des plus vastes desseins, il aurait fait trembler Rome, s'il n'avait eu à combattre les Sylla, les Lucullus et les Pompée. Il soutint vingt ans la guerre contre les Romains à diverses fois, et la dernière dura onze années. Il cultiva les lettres au milieu de la guerre, et il les aurait protégées dans la paix; mais il né fut presque jamais tranquille. Tout le monde connaît le chef-d'œuvre tragique de Racine, dont Mithridate est le héros.

MITHRIDATE Ier, 6e roi des Parthes, né vers l'an 232 avant J.-C., était fils de Priapatius, successeur d'Artaban. Il mérita les surnoms de *Grand* et de *Dieu*, et peut être regardé comme le véritable fondateur de l'empire des Parthes, qu'il affranchit pour jamais de la domination grecque. Il régna 54 ans, et étendit les limites de son empire depuis le Caucase indien jusqu'aux rives de l'Euphrate. Il mourut l'an 139 avant J.-C. On croit qu'il fut empoisonné par un de ses frères, nommé Gosithris. Il avait alors 93 ans.

MITHRIDATE II, 9e roi des Parthes, neveu du précédent, était fils d'Artaban II. Il fit une expédition contre les Scythes, qu'il vainquit après plusieurs années de guerre. Pendant qu'il était occupé dans ces contrées lointaines, Himerus, à qui il avait laissé le gouvernement provisoire de ses états, se révolta contre lui; mais Mithridate le punit de sa trahison. On ignore la suite de l'histoire de ce prince.

MITHRIDATE III, 13e roi

des Parthes, fils et successeur de Phraates III, commença à régner l'an 58 de J.-C., après avoir assassiné son père. Il fut détrôné par son frère Orodes, et fit de vains efforts pour recouvrer ses états. Etant tombé entre les mains de son frère, celui-ci le fit massacrer en l'an 53 avant J.-C.

MITOUARD (.....), de l'académie de Madrid, démonstrateur de chimie, et premier apothicaire de Louis XVI, mort en 1786, a publié peu d'ouvrages; mais, de concert avec Macquer, il a fait en chimie plusieurs expériences utiles et curieuses, dont ce dernier fait mention dans ses écrits.

MITTARELLI (Jean-Benoit), l'un des plus savans moines camaldules, né à Venise le 2 septembre 1708, fut en 1732 professeur de philosophie et de théologie au monastère de Saint-Michel à Venise. Nommé maître des novices, il exerça cet emploi jusqu'en 1747, époque à laquelle il se rendit à Faenza, en qualité de chancelier de sa congrégation. C'est à cette époque, qu'en faisant des recherches dans les titres des divers couvens de cette ville, il forma le projet d'écrire les *Annales camaldulenses*, qu'il publia, aidé du P. Anselme Costadoni, en 1773. En 1756, il fut élu abbé de son ordre dans l'état de Venise, et chargé par suite du gouvernement du monastère de Saint-Michel. Nommé abbé général de son ordre en 1764, il se rendit à Rome auprès de Clément XIII, qui l'honora d'une bienveillance particulière et de son estime; mais à peine le temps de sa dignité fut-il écoulé, qu'il se retira dans son monastère de Saint-Michel, où il termina ses jours le 14 août 1777. Parmi les ouvrages qu'il a publiés, on remarque les suivans: I. *Memorie della vita di S. Parisio, monaco camaldolese, e del monastero di SS. Cristina e Parisio di Treviso, raccolte da un monaco camaldolese*, Venise, 1748. II. *Memorie del monastero della santissima Trinità in Faenza*, Faenza, 1749. III. *Annales camaldulenses ordinis S. Benedicti ab anno 907 ad annum 1764, quibus plura interseruntur tum cæteras italico-monasticas res, tum historiam ecclesiasticam, remque diplomaticam illustrantia, D. Johanne Benedicto Mittarelli, et D. Anselmo Costadoni, presbyteris et monachis è congregatione camaldulensi auctoribus*, Venetiis, 1773, 9 volumes in-folio. Le P. Mittarelli prit pour modèle de ses annales celles de Mabillon. IV. *Ad scriptores rerum Italicarum Cl. Muratorii accessiones historiæ Faventinæ*, etc., Venetiis, 1771. V. *De litteratura Faventinorum, sive de viris doctis, et scriptoribus urbis Faventinæ, appendix ad accessiones historicas Faventinas*, Venetiis, 1775. VI. *Bibliotheca codicum manuscriptorum S. Michaelis Venetiarum propè Murianum unà cum appendice librorum impressorum sæculi XV, opus posthumum*, etc., Venetiis, 1779.

MITTERPACHER (Louis), professeur d'économie, d'histoire naturelle et de thecnologie à Pest, né en 1734, mort le 24 mai 1814. On a de lui plusieurs ouvrages en allemand et en hongrois, ainsi que plusieurs en latin. Nous citerons entre autres: I. *Elementa*

rei rusticæ, 1779-94, en trois parties in-8°. II. *Iter in Poseganam Slavoniæ provinciam*, Pest, 1783, in-4°. III. *Primæ lineæ historiæ naturalis*, 1705, in-8°, 1807.

MITTIÉ (Jean-Stanislas), docteur régent de l'ancienne faculté de médecine de Paris, membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Nanci, médecin ordinaire du feu roi Stanislas, né à Paris en 1727, y mourut en 1795, âgé de 68 ans; il réunissait des connaissances très-étendues en chimie, en botanique, en anatomie, et en général dans toutes les parties qui constituent l'habile praticien. Ce médecin littérateur nous a laissé les ouvrages suivans : I. *Traitemens des maladies vénériennes avec les végétaux, sur des soldats dans l'hôpital militaire de Grenoble*, faits et publiés par ordre du roi en 1789. II. *Suite de l'aitiologie de la salivation*, ou *Explication des inconvéniens attachés au mercure administré en friction et en fumigation*, etc. etc. III. *Réflexions sur les inconvéniens des différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes*, etc. IV. *Lettres à la faculté de médecine, au collége de chirurgie, à l'académie des sciences*, etc. V. *Objections contre l'usage du mercure, avec des réflexions sur l'erreur, l'ignorance, le faux préjugé et la mauvaise foi de ses partisans.* VI. *Lettre à MM. les rédacteurs de la Gazette de santé, avec un précis des traitemens faits avec les végétaux*, etc. VII. *Réponses* à une lettre de M. Croharé, et aux interprétations de M. Bacher, etc. VIII. *Observations sommaires sur tous les traitemens des maladies vénériennes*, etc. etc. Tel est l'abrégé des divers ouvrages de ce célèbre médecin, qui a combattu pendant 40 ans tous les empiriques et les partisans du mercure. Le traitement végétal, que de longues expériences et une connaissance approfondie de son art lui avaient fait adopter, a sauvé de la douleur un grand nombre de victimes. Nous terminerons cette courte notice en citant les vers que feu l'abbé Porquet, instituteur de M. de Boufflers, membre de l'académie française, adressa au docteur Mittié :

Mittié, tu fais la guerre à tous les maux,
Comme ton cœur l'a faite à tous les vices;
Mais pour chanter les généreux services,
Tes soins laborieux, les utiles travaux,
Et tes succès enfin, que ne suis-je ou Orphée!
L'univers connaîtrait tes nobles sentimens,
Et tout mortel, instruit de tes rares talens,
T'élèverait en son cœur un trophée.
La terre prête en vain son marbre et ses métaux,
Pour éterniser un heros
Qui le plus souvent la désole:
Du genre humain le tendre ami
Seul devrait en être l'idole
Et subsister autant que lui.

MIVERIUS (Daniel), docteur en médecine au 16me siècle, et médecin pensionnaire de la ville de Tergoes en Zélande. Henri Smet, qui a recueilli ses *lettres médicales*, et les a insérées dans ses *Miscellanea*, imprimés à Francfort en 1611, in-8°, assure que Mivérius était autant versé dans les connaissances mathématiques que dans celles de son art. Ce médecin a encore publié *Apologia pro Philippo Lansbergio*, Mittelburgi, 1607, in-8°.

MIVION, habile ciseleur et orfèvre du pays de Liége, mort dans le 16me siècle, a fait la belle statue en argent de saint Joseph, que les connaisseurs admiraient

dans l'église de Saint-Lambert à Liége.

MIZ (Daniel), membre du grand conseil de Bâle, où il naquit vers la fin du 17me siècle, a publié divers traités : I. *De arcanâ historiâ*, 1741. II. *De litteris commendatiis*, 1743. III. *De libertate helveticâ*, 1746, etc.

MIZAULD (Antoine), en latin *Mizaldus*, né vers 1520, médecin de la ville de Montluçon dans le Bourbonnais, au lieu d'exercer sa profession, voulut être prophète, astrologue, et le Matthieu Laensberg de son temps. On a de lui un grand nombre d'ouvrages peu dignes d'être tirés de l'oubli, s'ils ne renfermaient quelques traits curieux et singuliers, qu'il faut démêler à travers les mensonges que lui dictaient une crédulité aveugle et une démangeaison extraordinaire de débiter des fadaises. On en peut juger par celle-ci : « Il conseille, pour éviter la grêle, de présenter un miroir à la nuée lorsqu'elle approche; en se voyant si laide, elle reculera d'effroi, ou, trompée par sa propre image, elle croira voir une autre nuée à qui elle cédera la place. » La Monnoie dit « qu'il a fait en latin des fautes qu'on ne pardonnerait pas à un écolier de cinquième. » Ses principaux ouvrages sont : I. *Phænomena, seu temporum signa*, in-8°, traduits en français, sous le titre de *Mirouer du temps*, 1547, in-8°. II. *Le Mirouer de l'air*, 1548, in-8°. III. *Secrets de la lune*, 1570, in-8°. De son mariage avec le soleil résulte, suivant l'auteur, sa très-grande influence sur tous les corps, et jusque sur les pierres de taille. IV. *Hortus medicus*, 1565, in-8°. V. *Nova et mira artificia comparandorum fructuum*. Ce deux écrits de Mizauld sont ceux où l'on trouve plus de choses raisonnables et utiles. VI. *Planetologia*, in-4°. VII. *Cometographia*. VIII. *Harmonia cœlestium corporum et humanorum*, traduite en français par de Montlyard, 1580, in-8°. IX *De arcanis naturæ*, in-8°. X. *Ephemerides aëris perpetuæ*, in-8°. XI. *Methodica pestis descriptio, ejus præcautio et salutaris curatio*, traduite en français, 1562, in-8°. XII. *Opusculum de re medicâ*, Coloniæ, 1577, in-8°. XIII. *Hortorum secreta et auxilia*, 1575, in-8°. L'auteur l'avait publié en 1560 sous ce titre : *Secretorum agri enchiridion et hortorum cultura*, in-8°. Cet écrivain bizarre mourut à Paris en 1578, dans un âge avancé.

M'KEEN (Joseph), premier président du collége Bowdoin, né en 1757 à Londonderry, au New-Hampshire. Ses parens étaient du nord de l'Irlande, mais originaires d'Ecosse ; il fut gradué en 1774 au collége de Dartmouth où il avait étudié, et montra un goût décidé pour les mathématiques ; ses premiers travaux eurent lieu dans une école de sa ville natale. Il s'occupa ensuite, dans une académie à Andover, de l'étude de la théologie, prit les ordres, et succéda en 1785 à Willard, pasteur de l'église de Beverly, Massachussetts. Il y continua pendant dix-sept ans ses utiles travaux, et fut nommé en 1802 président du collége de Bowdoin; sa mort arriva en 1807. Il a laissé une mémoire honorable : savant sans ostentation, il sut maintenir la dignité de sa place, sans rien perdre de l'amabilité

d'un homme de bonne société. On a de lui quelques pièces insérées dans les Transactions de l'académie des arts et sciences d'Amérique ; plusieurs Sermons et le Discours qu'il a prononcé lors de son installation.

MJEJ, prince du canton de Kenouny dans la grande Arménie, descendait d'une illustre famille de ce pays, et avait acquis de la renommée par son courage et par ses connaissances dans l'art de la guerre. En 516, les Huns, après avoir ravagé la Cappadoce, les côtes du Pont-Euxin et autres provinces de l'empire grec, entrèrent en Arménie. Pourzan, gouverneur général dans ce pays de la part de la Perse, ne pouvant s'opposer contre la force et l'audace de ces hordes de barbares, prit la fuite, et se sauva dans des endroits inaccessibles. Mjej, pour défendre sa principauté, se présenta à l'ennemi à la tête d'une armée, leur livra bataille au pied du Sassoen, parvint à mettre la confusion parmi eux, et remporta une victoire complète. Le roi de Perse, instruit de ces faits, lui confia le gouvernement général d'Arménie, et le chargea du commandement de ses armées. Mjej administra ce pays, et entretint des relations avec les princes voisins, particulièrement avec l'empereur Justinien de Thrace, et mourut en 548, après avoir gouverné pendant trente ans.

MLEH, prince Rupénien, et fils de Léon Ier, un des plus grands guerriers de son siècle. Opprimés par les vexations des Tartares, les habitans de Kessoun, de Behesny et d'autres villes situées sur les rives occidentales de l'Euphrate, invitèrent, en 1157, le prince Etienne, frère de Mleh, à venir à leur secours, et les délivrer de la main des barbares. Ce prince y envoya une armée d'Arméniens, et il partit avec ses aides-de-camp. Andronic Eupherpène, commandant des troupes grecques dans l'Asie mineure, le surprit dans son voyage, et par une lâche trahison, il commit sur la personne de ce prince une action barbare, le fit rôtir tout vivant sur une grille ardente, vers la fin de l'an 1157. Mleh, qui avait alors le commandement des troupes de son autre frère Toros II, roi arménien en Cilicie, se mit à la tête de son armée, fondit dans les états de l'empereur, ravagea tout le pays, et passa au fil de l'épée tous les principaux personnages de cette nation, forma une escadre nombreuse, fit une descente dans l'île de Chypre, pilla toutes ses provinces, et coupa le nez ou les oreilles à tous les chefs de ces contrées. Il les mit tout défigurés dans un grand vaisseau ; il les envoya à Constantinople ; et lui, chargé de richesses immenses, retourna en Cilicie en 1158. Manuel Ier, empereur de Byzance, étonné de ces événemens, envoya une armée puissante contre les Arméniens, sous les ordres de Michel Vernaz. On donna bientôt des batailles sanglantes sur les frontières d'Isaurie ; le général grec se battit en héros ; mais il ne put résister long-temps contre l'audace de Mleh. Son armée fut défaite et prit la fuite. L'empereur irrité envoya une seconde armée plus nombreuse que la première, et en donna le commandement à Andronic Eupherpène, l'assassin du prince Etienne. Mais Mleh se battit contre celui-ci avec bien plus d'acharnement ;

il tailla en pièces la plupart de ses troupes, fit dix mille prisonniers dans une seule journée, et le réduisit à l'extrémité. Le général grec demanda alors une paix à toutes conditions. Mleh ne voulut point accepter ses offres, et se décida à poursuivre ses conquêtes. Mais Andronic demanda l'intercession de Baudouin, roi de Jésusalem; il chercha à se justifier du crime d'assassinat; et à force de trésors il parvint à conclure une paix. A la suite de querelles sérieuses avec son frère Toros II, Mleh quitta la Cilicie en 1159, et alla à Alep auprès de l'émir Noureddin, qui était son ami. En 1169 il y revint à la tête d'une armée nombreuse, s'empara de la Cilicie, et la gouverna pendant cinq ans, jusqu'à sa mort, l'an 1174.

MNESICLÈS, architecte grec, qui construisit à Athènes, sous le gouvernement de Périclès, le vestibule et les portiques connus sous le nom de Propylées, qui formaient l'entrée de l'*Acropolis*, ou citadelle d'Athènes. Mnésiclès employa cinq ans à la construction de cet ouvrage; quoique ce monument ait été bien mutilé par les Turcs, on peut juger de la beauté de l'ensemble par ce qui en subsiste encore.

MNESTHÉE, affranchi de l'empereur Aurélien, fut cause de la mort de son maître. *V.* Aurélien.

MOAB, né de l'inceste de Loth avec sa fille aînée, vers l'an 1897 avant Jésus-Christ, fut père des Moabites, qui habitèrent à l'orient du Jourdain et de la mer Morte, sur le fleuve Arnon. Les fils de Moab conquirent ce pays sur les géans Enacim; et les Amorrhéens, dans la suite, en reprirent une partie sur les Moabites.

MOAWYAH, 6e successeur de Mahomet, et 1er calife de la dynastie des Ommiades, général du calife Othman, vers l'an 643 de Jésus-Christ, fit beaucoup de conquêtes, et vengea la mort de ce prince. Il obtint le califat par la ruse ingénieuse d'Amrou. (*Voyez* ce mot.) Ce prince, redoutable à l'empire d'Orient, avait d'abord fait un traité avec l'empereur Constant II; mais il le rompit dès que son fils Constantin-Pogonat fut monté sur le trône. Il envoya, en 672, une puissante flotte pour assiéger Constantinople : le projet de ce siége fut moins inspiré par l'espoir du butin, dont il était cependant fort avide, que par la promesse du pardon général des péchés accordés par Mahomet à ceux qui se rendraient maîtres de la capitale des Césars. Le siége, tantôt ralenti, tantôt poussé avec vigueur, dura sept années. Les détails en sont peu connus; mais on sait que deux choses contribuèrent beaucoup aux mauvais succès des Arabes. Ils abandonnaient chaque année leurs travaux au mois de septembre, et hivernaient à Cyrique, dont ils s'étaient emparés; ainsi les assiégés avaient le temps de réparer leurs brèches, et de remplir leurs magasins. En second lieu, le feu grégeois, inventé depuis peu par Callinique (*Voyez* ce mot), leur fournit un nouveau moyen de défense. Après sept ans d'efforts inutiles, les Arabes levèrent le siége de Constantinople, et faute de vaisseaux, trente mille d'entre eux prirent par terre la route de la Syrie. Une tempête fracassa, sur les côtes de la Pamphilie, une partie des navires de ceux qui s'étaient embarqués; et trois généraux grecs taillèrent en pièces l'armée de terre.

Le calife Moawyah, forcé de demander la paix, ne l'obtint qu'en payant à l'empereur d'Orient un tribut annuel de trois mille livres d'or. Un nouvel ennemi le rendit plus facile à souscrire ce traité honteux. Des milliers de chrétiens en Syrie abhorrant le joug des Sarrasins, et ayant trouvé dans les rochers et les cavernes du mont Liban un asile pour la liberté, mirent à leur tête un riche citoyen, appelé Joseph, qui s'était emparé peu de temps avant de Biblos. Les Maronites (c'était le nom que portaient les chrétiens du Liban) remportèrent sous cet homme courageux et sous ses successeurs divers avantages sur les Sarrrasins. Moawyah ne put leur opposer que des forces impuissantes ; il mourut en 680, l'année qui suivit sa paix avec l'empereur d'Orient. Le califat jusqu'à lui avait été électif ; il le rendit héréditaire en faveur de son fils Yezid. C'est Moawyah, qui, s'étant rendu maître de l'île de Rhodes, l'année 667, fit briser le célèbre colosse du soleil, du sculpteur Charès, et en fit porter les morceaux à Alexandrie sur neuf cents chameaux.... *Voyez* aussi l'article Mahomet (le *Prophète*), vers la fin.

MOAWYAH II, 3e calife Ommiade, petit-fils du précédent, succéda à son père Yezid Ier, et fut couronné en 64 de l'hég. (le 12 novembre 683.) Mais se sentant trop faible pour supporter le poids du gouvernement, il abdiqua volontairement. Cette démarche impolitique causa de violens déchiremens dans tout l'empire, et fit couler le sang musulman. Il mourut peu de temps après, les uns disent de la peste, d'autres par le poison.

MOBARÈZ EDDYN MOHAMMED CHAH, fondateur de la dynastie des Modhafferides, en Perse, fils de Modhaffer, gouverneur de Mibad, était âgé de 13 ans lorsque son père mourut, l'an 713 de l'hégire (1314 de J.-C.) Il se distingua de bonne heure par une valeur extraordinaire, obtint à l'âge de 19 ans le gouvernement de Yezd, et purgea le Farsistan de plusieurs hordes de brigands dont ce pays était infesté. Ayant été nommé gouverneur du Kerman, l'an 740, il se fit proclamer souverain deux ans après, et étendit ses nouveaux états par de rapides conquêtes. Dès qu'il eut affermi sa puissance, il s'abandonna aux plus honteux excès, et se rendit odieux par ses cruautés. Ses fils conspirèrent contre lui, se saisirent de sa personne, et lui firent crever les yeux. Il mourut cinq ans après, en 765 (1364), après avoir régné 42 ans à Yezd, 18 dans le Kerman, 7 à Chyraz, et 2 à Ispahan.

MOÇAILAH ou MOCEILAH. *Voyez* Mossailamah.

MOCANNA. *Voyez* Atha.

MOCCIA (Jean-Simon), célèbre architecte napolitain, considéré et estimé d'Octave Aquaviva, archevêque de Naples, et du pape Paul V, donna, en 1600, le plan et dirigea la construction de l'église du Saint-Esprit. — Moccia (Pierre-Nicolas), chevalier napolitain, vivait dans le 16me siècle. On a de lui un Traité *De feudis*, qui se trouve à la suite de *Jacobuzio de franchis*, imprimé à Cologne en 1591, in-8°. — Moccia (Charles-Antoine), Napolitain, et peut-être de la même famille que les précédens, vivait dans le 17me siècle. On a de lui : *Silva casuum forensium, atque in praxi*

quotidiè occurentium, Neapoli, 1649, in-fol. — MOCCIA (Jean), de Naples, secrétaire du cardinal Jacques des Ursins, suivit la cour pontificale à Avignon, retourna avec elle en Italie, et se retira ensuite dans sa patrie. Il vivait vers la fin du 14me siècle. Quelques *Essais de ses poésies latines*, tirés d'un manuscrit d'une des bibliothèques de Florence, ont été publiés par l'abbé Mehus dans la Vie d'Ambrogio le camaldule, et dans celle de Lapo Castiglionchio, Florence, 1753.

MOCENIGO (THOMAS), doge de Venise, fut élu le 7 janvier 1414. Il succédait à Michel Steno. Sous son règne, les Vénitiens conquirent le territoire d'Aquilée. Il mourut en 1423. François Foscari lui succéda. — MOCENIGO (PIERRE), doge de Venise, fut appelé à cette dignité en 1474. Il s'était déjà signalé comme généralissime de la république dans la guerre contre les Cypriotes et contre les Turcs. Les Vénitiens le récompensèrent de ses exploits, en le choisissant pour succéder à Nicolas Marcello. Il mourut environ 15 mois après, le 23 février 1476. André Vendramino lui succéda.

MOCENIGO (JEAN), frère du précédent, succéda comme doge à André Vendramino, dont le règne n'avait duré que deux ans. Sous son administration, la république éprouva bien des malheurs : le palais public fut la proie d'un incendie; les habitans eurent à lutter en même temps contre la peste et la famine et contre les armes victorieuses de Mahomet II. Il mourut le 5 novembre 1485.

MOCENIGO (LOUIS), noble vénitien, d'une famille illustre qui a donné plusieurs doges à sa patrie, obtint cette dignité en 1570, six jours après la mort de Loredano. Il se ligua avec le pape et les Espagnols contre les Turcs qui avaient pris l'île de Cypre. Sébastien Venieri commandait les galères de la république; Marc-Antoine Colonna celles de l'Église; et Don Juan d'Autriche, celles du roi d'Espagne. L'armée chrétienne gagna la célèbre bataille de Lépante le 7 octobre de l'an 1571. Louis Mocenigo mourut l'an 1577, après avoir gouverné avec beaucoup de prudence et de bonheur. — Un de ses descendans, Sébastien MOCENIGO, qui avait été provéditeur-général de la mer, général de la Dalmatie, et commissaire plénipotentiaire de la république pour le règlement des limites avec les commissaires turcs, fut élu doge le 28 août 1722, et soutint avec honneur la gloire de son nom. Il mourut en 1732.

MOCENIGO (ANDRÉ), historien et patricien de Venise, florissait vers l'an 1522. Il joignait à une profonde érudition un jugement sain. La république l'employa avec succès dans plusieurs négociations importantes. Il a écrit en latin la *Guerre de la ligue de Cambrai*, dans laquelle la république était entrée, sous le titre de *Andreæ Mocenigi bellum Cameracense*, Venetiis, 1525. Quoique le style manque d'élégance, le ton de vérité qui règne dans cette histoire, et l'exactitude des faits, la firent rechercher. L'abbé Dubos en a beaucoup profité. Mocenigo avait aussi composé un *poëme* en vers latins sur la guerre que Venise avait soutenue contre Bajazet II en 1500. Ce poëme est perdu. On a encore de lui : *Pentadopon* et *Pentateuchon*, Venetiis, 1511, in-8°.

MOCENIGO (Jacques et Thomas). Ces deux frères de la même famille, tous les deux poètes, vivaient dans le 16me siècle. Leurs poésies, répandues dans les recueils du temps, furent pour la première fois réunies par Jean Mocenigo, patricien de Venise, qui les fit imprimer à Brescia en 1756, et qui les enrichit d'une notice sur ces deux poètes.

MOCHI (François), sculpteur, né en 1580 au Mont-Varchi, château du comté de Florence, apprit le dessin sous Santi di Tito, peintre assez estimé de son temps. Camille Mariani lui apprit à modeler et à manier le ciseau. Mochi alla à Rome sous le pontificat de Clément VIII, et y demeura assez de temps pour y laisser un grand nombre de monumens qui attestent son habileté et ses talens : parmi ses ouvrages on cite *Sainte Véronique*, dans le jubé du Vatican ; *Sainte Marthe*, à Saint-André della Valle ; *Saint Pierre* et *Saint Paul*, à la porte du peuple, dont le plan et les dessins sont de Buonaroti, l'architecture de Banoci, et l'exécution du cavalier Bernini : ce monument fut élevé par Alexandre VI à l'occasion de l'entrée de la reine de Suède à Rome. On voit aussi quelques-uns de ses ouvrages à Sainte-Marie-Majeure et à Saint-Jean des Florentins ; mais ceux qui lui assurent un rang distingué parmi les artistes, sont deux statues de bronze, dont l'une est celle du duc Alexandre, et l'autre du duc Ranuccio Farnese, que l'on admire dans la place de Plaisance. Il fit aussi deux statues pour l'église cathédrale d'Orvietto, savoir l'*Ange Gabriel*, et *la Vierge de l'Annonciation*. Il mourut en 1646, âgé de 66 ans.

MOCLAH (Abou-Aly-Mohammed-Ely, Ibn-), inventeur des caractères arabes modernes, né à Bagdad, l'an 272 de l'hég. (885-6 de J.-C.), fut visir sous les trois califes Moctader, Caher et Radhy, et fut trois fois déposé à cause de ses menées perfides. Radhy lui fit couper la main droite en 326. Ayant toujours continué à intriguer, le calife lui fit couper la langue. Il mourut misérablement en juillet 940. Il cultivait la poésie, et ce fut lui qui substitua aux anciens caractères koufiques, l'écriture arabe qui s'est perfectionnée en venant jusqu'à nous. Cette invention a été perfectionnée par Aboul-Haçan.

MOCLAH ou MOCLÈS (Seïd), supérieur d'un monastère de derviches à Ispahan, vivait en l'an 1675 de J.-C., sous le règne de Chah Soliman, roi de Perse ; il était de la race de Mahomet, et était en très-grande vénération. Le monarque lui-même lui donnait des preuves du respect le plus humble. On ignore l'époque de la mort de ce docteur. Il avait traduit en persan des comédies indiennes, dont on croit qu'il existe une traduction turque aux manuscrits de la biblioth. du roi.

MOCQUET (Jean), voyageur français, né dans le Dauphiné en 1575 fut apothicaire de la cour sous le roi Henri IV. Un goût très-vif pour les voyages lui fit demander la permission d'aller visiter les pays étrangers ; on le lui accorda, et il fut chargé de recueillir des raretés pour le cabinet du roi. Il fit divers voyages à la côte occidentale d'Afrique, à la Guyane, à Maroc, à Goa et à la Terre-Sainte, et il enrichit le cabinet du roi de plusieurs objets singuliers. Il mérita ainsi le titre de garde du ca-

binet des singularités. On ignore l'époque de sa mort. Sa relation est intitulée : ***Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales, divisés en six livres, et enrichis de figures***, Paris, 1617, 1 vol. in-12; Rouen, 1645, ibid., 1665.

MOCTADER (ABOUL-FADHL-DJAFAR II, surnommé AL), 18me calife Abbasside, de Bagdad, monta sur le trône à l'âge de 13 ans, l'an 295 de l'hégire (908 de J.-C.) Il succédait à son frère Moktafy. Ce jeune prince se laissa gouverner par ses femmes et par ses eunuques, et fut le jouet des factions. Ce fut sous son règne que l'Afrique fut enlevée pour jamais aux Abbassides. Il fut plusieurs fois déposé et toujours rétabli sur le trône. Enfin Mounès, le plus habile de ses généraux, se révolta contre lui, et le vainquit. L'infortuné Moctader périt de la main de ses propres soldats, l'an 320 de l'hég. (932), à l'âge de 38 ans, après en avoir régné vingt-cinq.

MOCTADY. *Voy.* MOKTADY.

MOCTAFY. *Voy.* MOKTAFY.

MODEER (ADOLPHE), savant suédois du dernier siècle, né en 1738 à Stockholm, mort dans la même ville le 16 juillet 1799, fut membre de l'académie des sciences et secrétaire de la société patriotique de cette capitale. Il était très-versé dans les sciences physiques. On a de lui, outre un grand nombre de mémoires : I. ***Histoire du commerce de la Suède***, Stockholm, 1770, in-8°, en allemand. II. ***Bibliotheca Helminthologica***, Erlang, 1776, in-8°, etc. etc.

MODEL (.......), docteur en médecine, né à Neustadt en Franconie, passa en Russie l'an 1737. Il eut la direction des apothicaireries impériales, fut reçu dans plusieurs académies, et mourut à Pétersbourg le 2 avril 1775, à 64 ans. Il a publié plusieurs ouvrages de chimie et d'économie, que M. Parmentier a traduits en français sous le titre de ***Récréations physiques, économiques et chimiques***, Paris, 1774, 2 vol. in-8°.

MODÈNE (duc DE). *Voy.* ESTE.

MODÈNE (ESPRIT DE RAIMOND DE MORMOIRON, comte DE), gentilhomme du comtat Venaissin, né à Sarrians, à deux lieues de Carpentras, le 19 novembre 1608, s'attacha à la fortune de Henri de Lorraine, duc de Guise, qui se rendit à Naples le 15 novembre 1647. Il servit sous les ordres de ce prince, en qualité de mestre de camp général des armes du peuple. Ayant été fait prisonnier par les Espagnols, il fut deux ans prisonnier dans le château Neuf de Naples. Il mourut en janvier 1670. Il avait été marié deux fois, et avait eu une fille unique du premier lit. Il eut de plus, de Madeleine Béjard (*Voy.* ce nom), une fille qui fut baptisée le 11 juillet 1638 à Saint-Eustache. Le comte de Modène a laissé les ouvrages suivans : I. ***Histoire des révolutions de la ville et du royaume de Naples***, Paris, 1667, 3 vol. in-12. II. Un fragment du livre des Rois, écrit en prose, et intitulé : *Salomon*, ou le *Pacifique*. III. Des Prières pour la messe, en vers. IV. Des Odes et des Sonnets, etc. etc.

MODÈNE (PIERRE, chevalier DE), de la même famille que le précédent, fut reçu dans l'ordre de Malte en 1715. Il servit comme aide-major dans l'armée du roi de France, en Westphalie et en

Bohême, sous le maréchal de Maillebois en 1743. Il passa ensuite dans l'armée de Piémont, et mourut maréchal de camp en 1765. Il faisait des vers avec une certaine facilité.

MODESTIN (Herennius-Modestinus), l'un des neuf jurisconsultes aux opinions desquels Théodose le jeune donna force de loi. Il florissait dans le 3me siècle, et fut disciple d'Ulpien. Il fut admis au conseil d'Alexandre Sévère, et fut ensuite précepteur du fils de Maximin. Il fut consul avec Probus l'an 228. Il avait composé dix-neuf livres de réponses, douze livres *Pandectarum*, neuf livres *Differentiarum*, six *Excusationum*, quatre *De pœnis*, plus de trente-un livres adressés à Quintus Mucius, et divers traités en un seul livre : *De præscriptionibus; De inofficioso testamento; De testamentis*, etc.

MODESTUS, abbé du monastère de Sainte-Théodose, puis évêque de Jérusalem en 632, connu par des *Homélies*, dont Photius a donné des extraits. Il mourut l'an 633.

MODHAFFER ou **MOUZAFFER, CHAH II**, 14e et dernier roi musulman, succéda à Achmet II, l'an 969 de l'hégire (1561-2 de J.-C.) Le ministre Etmad, qui l'avait fait proclamer roi, s'empara de toute l'autorité, et Modhaffer ne fut qu'un fantôme de souverain. Cependant, ayant profité dans la suite du mécontentement universel qu'excitait l'administration d'Etmad, il attaqua ce ministre-roi, le vainquit et régna pendant deux ans paisiblement. Attaqué lui-même par les troupes de l'empereur Moghol Akbar, il se défendit courageusement; mais forcé de céder à un si puissant ennemi, il se retira dans la seule place forte qui lui restait, et dont le commandant le livra par trahison au général Moghol. Modhaffer mit fin lui-même à ses jours, l'an 1001 de l'hégire (1592).

MODIUS (François), savant jurisconsulte et humaniste flamand, né à Oudenburg dans la banlieue de Bruges, mort à Aire en Artois, l'an 1597, est auteur des ouvrages suivans : I. *Lectiones nov. antiquæ*, Francfort, 1584, in-8°. II. *Octosticha ad singulas cleri romani figuras*, 1585, in-4°. III. *Poemata varia*. IV. *Pandectæ triumphales sive pomparum, festorum ac solemnium apparatuum, conviviorum, spectaculorum*, etc. Francfort, 1586, in-fol. On le trouve aussi dans le *Trésor* de Gronovius, tome XI. On lui doit encore des notes sur Végèce, Frontin, Elien et Modeste; Cologne, 1580, in-8°; sur Tite-Live, Francfort, 1607, in-fol., etc.

MODREVIUS (André-Fricius), secrétaire de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, au milieu du 16me siècle, avait beaucoup d'esprit; mais il le déshonora, *dicendo quæ non oportuit, scribendo quæ non licuit, agendo quæ non decuit*. Son *Traité de la réforme de l'état* le fit chasser de Pologne et dépouiller de ses biens. Il flotta toute sa vie entre les sociniens et les luthériens, et finit par être méprisé des uns et des autres. Il travailla beaucoup à réunir toutes les sociétés chrétiennes en une même communion. Son principal ouvrage, *De republicâ emendandâ*, *Bâle*, 1569, in-folio, est en cinq livres. Le premier traite *De moribus*; le se-

cond, *De legibus;* le troisième, *De bello;* le quatrième, *De Ecclesiâ;* et le cinquième, *De scholâ.* L'esprit républicain dicta cet ouvrage; mais ce n'est pas toujours le goût qui l'a dirigé. Son traité *De originali peccato*, 1562, in-4°, renferme beaucoup de choses qui dans le temps parurent hardies.

MOEBIUS (Godefroi), professeur de médecine à Iéna, premier médecin de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, d'Auguste, duc de Saxe, et de Guillaume, duc de Saxe-Weimar, né à Laucha, en Thuringe, l'an 1611, mourut en 1664 à Hall, en Saxe, après avoir publié plusieurs ouvrages de médecine, qui prouvent qu'il avait autant étudié la nature que les livres. Les principaux sont: I. *Les fondemens physiologiques de la médecine*, 1678, in-4°. II. *De l'usage du foie et de la bile.* III. *Abrégé des Elémens de médecine*, Iena, 1690, in-fol.; ouvrage superficiel. IV. *Anatomie du camphre*, Iena, 1660, in-4°. Tous ces ouvrages sont en latin. — Godefroi Moebius, son fils, médecin comme lui, a donné *Synopsis medicinæ practicæ*, 1667, in fol.

MOEBIUS (George), théologien luthérien, professeur de théologie à Leipsick, né aussi à Laucha, en Thuringe, l'an 1616, mourut le 28 novembre 1697. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin. Le plus connu est son traité *De l'origine, de la propagation et de la durée des oracles des païens*, contre Vandale. Le P. Baltus a profité de cet ouvrage dans sa *Réfutation des Oracles* de Fontenelle. On y remarque une grande érudition.

MOEGLING (Louis), professeur dans l'université de Tubingen, en Suabe, a publié en 1683 un traité intitulé: *Palingenesis, seu resurrectio plantarum, ejusque ad resurrectionem corporum nostrorum applicatio.* L'auteur montre un symbole frappant de la résurrection, lorsqu'une plante, une fleur quelconque, réduite en cendre, se représente aux yeux dans sa première forme, et avec toutes ses couleurs. Le P. Kircher a traité le même sujet dans son *Mundus subterraneus*, t. II, p. 414, et termine les réflexions qu'il fait naître de la manière suivante: *Luculentissimum sanè argumentum quo corporum nostrorum futuram ressuscitationem humani imbecillitas intellectûs aliquo modo per ejusmodi umbratilem similitudinem concipiat.*

MOEHRING (Paul-Henri-Gérard), conseiller aulique du prince d'Anhalt, membre de l'académie des sciences de Pétersbourg et autres sociétés savantes, mort le 28 octobre 1795, âgé de 83 ans, est connu par plusieurs Dissertations de médecine et d'histoire naturelle.

MOEHSEN (Jean-Charles-Guillaume), médecin, né à Berlin en 1722, était petit-fils de Horch, médecin du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume Ier. Les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature furent heureusement cultivées, et il devint un des médecins les plus érudits de son temps. Il avait principalement dirigé ses études vers l'histoire de la médecine, et possédait des connaissances très-variées. Il mourut le 22 septembre 1795. Il était membre de l'académie des sciences et des arts de Berlin et de plusieurs sociétés savantes. Ses principaux

écrits sont : I. *De manuscriptis medicis quæ inter codices biblioth. reg. Berolin. servantur, epistol.* 1 *et* 2, 1740 et 1747. II. *De medicis equestri dignitate ornatis*, 1768, in-4°. III. *Description de médailles ou jetons frappés en l'honneur des médecins*, tomes 1 et 2, Berlin et Leipsick, 1773, in-4°. Cet ouvrage est fort curieux. IV. *Collection d'expériences remarquables pour déterminer l'utilité de l'inoculation de la petite vérole*, Berlin, 1782, etc.

MOELLENBROCK (Valentin-André), né à Erfurt, et mort à Hall en 1675, professa la médecine dans sa ville natale, et fut ensuite exercer sa profession en Saxe. Outre les observations dont Moellenbrock a enrichi les Mémoires de l'académie des curieux de la nature, sous le nom de Pégaze Ier, on lui doit : I. *Medulla totius praxeos aphoristica*, Erfurti, 1656, in-4°. II. *De varis seu arthritide vagâ scorbuticâ*, Halæ, 1662, in-8° ; Lipsiæ, 1663, 1672, in-8°, etc.

MŒLLENDORF (Richard-Joachim-Henri, comte de), feld-maréchal au service de Prusse, né en 1724 dans la marche de Prignitz, fut d'abord page auprès de Frédéric II, et devint successivement porte-drapeau de la garde et adjudant. Il se distingua dans plusieurs occasions importantes, notamment au siége de Prague, à la bataille de Rosbach et à celle de Leuthen, où sa manœuvre brillante contre le village de ce nom décida la victoire. Il obtint le grade de major en 1758, et deux ans après le commandement d'un régiment de la garde. Il devint major-général en 1762, et commanda dans la guerre de la succession de Bavière, comme lieutenant-général, un corps de l'armée du prince Henri. Depuis 1783, il fut gouverneur de Berlin, et fut nommé feld-maréchal après le démembrement de la Pologne en 1793, parce qu'il avait commandé les troupes chargées d'effectuer ce démembrement. Lors de la révolution française, Mœllendorf s'opposa à ce qu'on envoya des troupes prussiennes contre les Français, et il fut quelque temps disgracié. Mais le duc de Brunswick s'étant démis du du commandement de l'armée, tous les yeux se tournèrent vers Mœllendorf pour le remplacer. Ce fut vers cette époque que ce général remporta la victoire de Kaiserslautern. Il était plus qu'octogénaire lorsqu'il accepta du service en 1806 ; mais il ne commanda point de division. Il mourut le 28 mars 1816.

MOELLER. *Voyez* Moller.

MŒNIUS (Caïus), célèbre consul romain, vainqueur des anciens Latins, fut le premier qui attacha, près de la tribune aux harangues, les becs et les éperons des navires enlevés à l'ennemi, ce qui fit donner à cette tribune le nom de *Rostra*. Il avait remporté une célèbre victoire navale l'an 338 avant Jésus-Christ.

MOERBECA (Guillaume), né vers l'an 1215 à Meerbeeck, près de Ninove, dans le Brabant, se fit dominicain, et fut disciple d'Albert-le-Grand. Il devint ensuite chapelain et pénitencier des papes Clément IV et Grégoire X. Celui-ci l'envoya au second concile général de Lyon, l'an 1274. Il obtint l'archevêché de Corinthe (alors sous la domination des Vénitiens), et les honneurs du

pallium. On croit qu'il mourut avant la fin du 13me siècle. On a de lui une Traduction latine du Commentaire de Simplicius, sur les livres d'Aristote, *du Ciel et de la Terre*, Venise, 1563, in-folio. Il traduisit tous les ouvrages d'Aristote à la sollicitation de saint Thomas. On conserve dans plusieurs bibliothèques cette version manuscrite, de même que celle des ouvrages de Proclus le philosophe.

MOERK (Jacob-Henri), littérateur suédois, né en 1714, mort en 1763, était membre de l'académie des sciences de Stockholm. On a de lui : I. *Adalric* et *Gothilde*, 2 vol., Stockholm, 1742-43. C'est le premier roman original qui ait paru en langue suédoise. II. *Thecla*, roman moral en trois parties, Stockholm, 1748-68. III. *Portrait du vrai héros*, couronné par l'académie des belles-lettres de Stockholm. IV. Des *Sermons*.

MOESER (Juste), littérateur allemand, né à Osnabruck le 14 décembre 1720, mort le 7 janvier 1794, fit ses études aux universités d'Iéna et de Gottingue. Il exerça dans sa patrie la profession d'avocat, et consacra ses talens à la défense du faible et de l'innocent. Il avait été revêtu en 1747 de la charge d'*advocatus patriæ*, et mérita constamment ce titre par son courage, sa loyauté et son désintéressement. Il est principalement connu comme littérateur par ses *Idées patriotiques*, recueil périodique dont Gœthe faisait beaucoup de cas, et qui mérita à son auteur le surnom de *Franklin allemand*. Ses autres principaux écrits sont : I. *Essai de quelques tableaux des mœurs de notre temps*, Hanovre, 1747, in-8°. II. *Arminius*, tragédie, ibid, 1749. III. *De veterum Germanorum et Gallorum theologiâ mysticâ et populari*, Osnabruck, 1749, in-4°. IV. *Histoire d'Osnabruck*, 1761. V. *Mélanges*, Berlin et Stettin, 1797-98, 2 vol. in-8°. Les *Idées patriotiques* forment 4 vol., Berlin, 1774-86.

MŒSTLIN (Michel), célèbre mathématicien, mort en 1650 à Helidelberg, après y avoir longtemps enseigné les hautes sciences, découvrit le premier la raison de cette faible lumière qui paraît sur la partie de la lune qui n'est point éclairée du soleil avant et après sa conjonction.

MOET (Jean-Pierre), né à Paris en 1721, mort à Versailles en 1806, à l'âge de 86 ans, est auteur des ouvrages suivans : I. *Code de Cythère*, ou *Lit de justice d'amour*, Paris, 1746, 1 vol. in-12. II. *Conversation de la marquise de*** avec sa nièce nouvellement arrivée de province*, ouvrage posthume de Madame L***, recueilli par M***, Amsterdam (Strasbourg), 1755, in-8°. III. *Traité de la culture des renoncules, des œillets, des auricules, des tulipes et des jacinthes*, Paris, 1754, 2 vol. in-12. IV. La *Félicité mise à la portée de tous les hommes*, Paris, 1742, 1 vol. in-12. V. Une Traduction du nouveau volume ou suplément du *Spectateur*, ou le *Socrate moderne*, Paris, 1755. VI. *Lucina sine concubitu*, Lucine, affranchie des lois du concours, traduit de l'anglais d'Abraham Johnson, 1750, in-12. Cet ouvrave fut condamné au feu par le parlement. VII. Il a donné une nouvelle *Edition* de l'ouvrage de Chorier, intitulé : *J. Meursii ele-*

gantiæ latini sermonis, Paris, 1757, in-8°, et une édition des quatre derniers volumes du Moréri espagnol, etc. Entre plusieurs manuscrits, Moet a laissé une Traduction française des Œuvres latines de Swenderborg, conseiller des mines en Suède, qui est restée inédite. Gustave III lui en avait offert 30,000 francs. Il a laissé en outre une Collection précieuse de médailles, dans la connaissance desquelles il était très-versé.

MOEZZ-ED-DAULAH (Aboul-Houcein-Ahmed), 3e prince de la dynastie des Bowaïdes, fut le premier de sa famille qui régna à Bagdad. Il soumit le Kerman, le Khourdistan et plusieurs autres provinces, et entra dans Bagdad en 334 (945). Il s'empara de l'autorité suprême, fit arrêter et aveugler le calife Mostakfy, qui eut pour successeur son cousin-germain Mothy-Lillah. Le nouveau calife ne fut aussi qu'un fantôme de souverain. Moezz-Ed-Daulah mourut l'an 356 de l'hég. (967), après avoir gouverné l'empire près de 22 ans. Son fils Azz-Ed-Daulah lui succéda.

MOEZZ-EDDYN-DJIANDAR-CHAH, monta sur le trône de l'Indoustan en 1124 de l'hég. (1712), après la mort de l'empereur Mogol Behader-Chah, dont il était le fils aîné. Ce prince s'était fait admirer dès sa plus tendre jeunesse par une rare valeur et de brillantes qualités; mais quand il fut sur le trône, il s'abandonna à la mollesse et aux plaisirs. Mohammed-Ferakh-Syr, son neveu, profita de son apathie, se fit proclamer souverain, le vainquit, et le fit périr en janvier 1714.

MOEZZ-LEDIN-ALLAH (Abou-Temym-Maad-Al), 4e calife fatimite d'Afrique, né à Mahdiah, l'an de l'hég. 319 (931 de J.-C.), succéda à son père Mansour-Billah l'an 341 (952). Il conquit la Sicile en 352 (963), et fit tous ses efforts pour propager l'islamisme dans cette île. Il fit ensuite la conquête de l'Egypte, et y transporta le siége de son empire. Il mourut en 365 (976), âgé de 46 ans, après avoir régné sans visir plus de 20 ans en Afrique, et 3 en Egypte. Son fils, Azyz-Billah, lui succéda.

MOEZZ-SCHERYF-ED-DAULAH (Abou-Temym), 5e prince de la dynastie de Zéirides ou Badisides, succéda sur le trône de Tunis et de Tripoli, à son père Badis, mort l'an 406 de l'hég. (1016.) Ce prince secoua le joug du calife fatimite d'Egypte, et se mit sous la protection du calife abbasside de Bagdad. Mostanser, calife d'Egypte, irrité de cet acte de rébellion, envoya des troupes contre lui. Après une guerre longue et désastreuse, Moezz fut vaincu. Il mourut de chagrin l'an 453 ou 454 (1161 ou 1162).

MOFFAN (Nicolas de), historien, né au 16e siècle, dans le bailliage de Poligni, d'une famille noble et ancienne, servit dans les troupes destinées à arrêter les progrès de Soliman en Allemagne. Il fut fait prisonnier et emmené à Constantinople en 1552. Ce fut pendant sa captivité qu'il apprit la langue turque. Christophe, duc de Wurtemberg, lui fit obtenir sa liberté. Il avait recueilli dans sa prison plusieurs particularités sur la mort de Mustapha. Il les publia sous ce titre : *Soltani Solymani, Turcarum imperatoris, horrendum facinus in proprium filium soltanum Mustaphum*, etc. Bâle, 1555, in-8°. On a encore de lui : I. *De origine*

domûs Ottomanæ, et de Bello Turcico sui temporis.

MOGGI (MOGGIO DE), *Modius*, de Parme, poète latin, contemporain de Pétrarque, qui le prit en amitié, et le plaça auprès d'Azzo da Correggio en qualité de secrétaire, était né vers l'an 1330. Correggio ayant éprouvé des malheurs, Moggi ne l'abandonna point, et suivit sa mauvaise fortune. Après la mort même de son patron, arrivée à Milan en 1364, il ne voulut point se séparer de sa veuve et de ses enfans, avec lesquels il retourna à Parme, et s'établit avec eux sur le territoire de ce duché, où il vivait encore en 1380. Outre quelques Epîtres et des Poésies latines, on a de Moggi deux Poëmes; l'un élégiaque, de 62 vers, composé en 1360 pour un mariage; l'autre en vers héroïques sur la mort d'Azzo da Correggio, adressé à Pétrarque.

MOGISLAS (PIERRE), évêque de Kiovie, dans le 16e siècle, auteur de la *Confession orthodoxe de l'Eglise catholique et apostolique d'Orient*, rédigée originairement en langue russe, dans un concile provincial tenu à Kiovie, et qui est un précis authentique de la doctrine de l'Eglise grecque. Cette confession, fut traduite en grec, publiée, approuvée et adoptée l'an 1613, par Parthénius, patriarche de Constantinople, et tous les autres patriarches grecs. Elle fut depuis imprimée en grec et en latin aux dépens de Tanagiota, interprète du grand-seigneur, homme célèbre par son opulence et sa libéralité, qui la fit distribuer gratuitement aux chrétiens grecs; et l'on y joignit une lettre de recommandation, composée par Nectaire, patriarche de Jérusalem.

MOGLIANO (GENTILE DE), tyran de la marche d'Ancone au douzième siècle, fut nommé gonfalonnier de l'église, vers 1354, par Egidio Albornoz. Ses différens avec les Malatesti, princes de Rimini, causèrent sa ruine. Il fut chassé de Fermo, par les habitans révoltés au mois de juin 1355. Il mourut en exil.

MOHADJÉRY (ABD-AL-RAHYM AL-BARY-AL-), poète arabe, florissait à Damas en Syrie dans le cinquieme siècle de l'hégire, qui est le onzième de l'ère chrétienne. Il excellait dans le genre noble, dans la poésie héroïque, et s'y fit une telle renommée que ses contemporains, encore moins jaloux de son mérite que frappés de la beauté de ses ouvrages, lui décernèrent le surnom de prince des poètes héroïques. Il fallait qu'il l'eût bien mérité; en effet les auteurs qui ont écrit dans le même genre ne peuvent point lui être comparés. On a recueilli ses œuvres en un volume, sous le titre ordinaire de *Diwân* (recueil). La bibliothèque de l'Escurial le possède manuscrit.

MOHAMMED (ABOU-BEKR, EL-AZDY EBN DORÉYD), né à Bassorah, l'an de l'hégire 223 (833 de J.-C.), mort à Bagdad en 321 (933), auteur arabe célèbre, jouissait parmi ses compatriotes de la réputation d'un des hommes les plus instruits qu'il y ait eu dans leur littérature. Il écrivait en prose et en vers avec une égale pureté, et a laissé de nombreux ouvrages, tous également estimés. Les plus connus sont: I. *L'Assemblée royale*, poëme à la louange d'Abou Mykhayl El-Seljôuky. On le trouve manuscrit dans la bibliothèque de l'Escurial. II. *Dic-*

tionnaire arabe, 3 vol. in-fol., manuscrit dans la bibliothèque de Leyde. III. *Dictionnaire historique des tribus et des familles arabes*, manuscrit dans la même bibliothèque. IV. Un Poëme, intitulé *Magçôurah*, manuscrit dans les bibliothèques de Paris, de Rome, d'Oxford, de Leyde et autres. Il a été le sujet d'une foule de commentaires plus ou moins estimés. On a imprimé plusieurs fois le *Magçôurah*, dont la meilleure édition est celle de Haitsm, 1773, avec les Scolies de Khalôuyeh et de Lakhamytah; mais celle de Hardervik, 1786, lui est de beaucoup supérieure sous le rapport typographique. L'une et l'autre sont accompagnées de la version latine. Ce *Magçôurah* se compose de plusieurs autres petits poëmes appelés *Quasçydah*, dont tous les vers commencent et finissent par une même lettre. Mohammed, fils de Doréyd, a encore composé sur différens sujets plusieurs Poëmes, dont deux se trouvent manuscrits à la bibliothèque du roi.

MOHAMMED II (Aboul Modhaffer-Chah-Chyr-Zad-Chebab-Eddyn), *al Gahury*, 5ᵉ sultan de la dynastie des Ghaurides en Perse, et 17ᵉ souverain musulman de l'Indoustan, fut associé au trône, l'an 567 (1171), par son frère Gaïath Eddyn, qui lui donna le royaume de Ghaznah. Il recula les bornes de ses états du côté de l'Indoustan. C'était un prince belliqueux, qui eut presque toute sa vie les armes à la main. Il fut assassiné sur les bords de l'Indus, l'an 602 de l'hégire (1206). Il avait régné trente-deux ans à Ghaznah, et un peu plus de trois comme sultan, depuis la mort de son frère Gaïath Eddyn.

MOHAMMED III, 33ᵉ empereur de l'Indoustan, succéda à son père Tougloük-Chah l'an 725 de l'hég. (1325 de J. C.) Naturellement ambitieux, il forma le projet de conquérir la Chine; mais des révoltes lui firent perdre une grande partie de ses états. Il mourut l'an 752, après un règne de vingt-sept ans. — Mohammed-Chah IV, petit-fils du précédent, fut reconnu empereur l'an 790 de l'hég. (1388.) Il pacifia ses états, et mourut en 796 (1394). — Mohammed-Chah V, 43ᵉ souverain de Delhy, monta sur le trône en 837 (1434). Prince sans énergie, il fut le jouet des factions, et mourut en 847 (1443), après avoir régné dix ans. — Mohammed VI et VII. *Voy.* Babour III. — Mahommed VIII, l'un des princes Alfghans ou Patans, usurpa le trône de Delhy en 956 (1549). Il se livra à toutes sortes d'excès, et fut assassiné en 959 (1551) par ses deux beaux-frères.

MOHAMMED IX, X, XI et XII. *Voyez* Akbar, Djihan Ghyr, Chah Djihan et Behader Chah.

MOHAMMED XIII (Ferakh Syr), empereur moghol de l'Indoustan, gouverna le Bengale sous son aïeul le sultan Behader Chah. Il fut proclamé empereur en 1713. Le principal événement de son règne fut la destruction des Seikhs. Il fut détrôné par les deux frères Abdallah et Hacan-Aly, qui l'avaient fait monter sur le trône, et qu'il avait cherché à faire périr, parce qu'ils étaient plus rois que lui. Il fut empoisonné peu de jours après sa déchéance, en mai 1718.

MOHAMMED XIV (Aboul Modhaffer Nasser-Eddyn Padis-

CHAH GHAZY), empereur moghol de l'Indoustan, l'un des petits-fils de l'empereur Behader Chah, et cousin du précédent, fut placé sur le trône par les deux frères Seïds en septembre 1719. Le règne de ce prince fut l'époque de la dissolution totale de l'empire moghol. Nadir Chah, souverain de Perse, fit dans ce royaume une invasion ruineuse, et dont le Moghol ne put se relever. Après la mort de Nadir Chah, en 1747, Ahmed-Abdally, l'un de ses généraux, fit une seconde invasion dans le Moghol; mais il fut battu par le prince Ahmed, fils de Mohammed. Ce dernier mourut d'apoplexie le 8 avril 1748, après un règne orageux de trente ans. C'était un prince doué de brillantes qualités, mais d'un caractère trop faible et trop facile.

MOHAMMED, sultan d'Egypte. *Voyez* NASSER MOHAMMED.

MOHAMMED (ABOU ABDALLAH), connu sous le nom d'Ebn Batouta, célèbre voyageur arabe, né à Tanger en l'année 703 de l'hégire, en passa vingt à parcourir l'Egypte, l'Arabie, la Syrie, plusieurs provinces de l'empire grec, les îles de Ceylan et de Java, les Maldives et la Chine. Il revint dans sa patrie au bout de ce temps, et en repartit bientôt pour visiter l'Espagne; puis il alla dans l'Afrique septentrionale et dans le pays des nègres. Enfin il revint dans ses foyers, et s'occupa de la rédaction de ses voyages. On ne possède point en Europe la relation complète de ses voyages. On ne connaît que l'abrégé qui en a été fait par Mohammed Kilibi. On ignore l'époque de la mort de notre voyageur.

MOHAMMED (ABOU CHOUDJAH GAIATH EDDYN Ier), cinquième sultan seldjoucide de Perse, deuxième fils de Melik-Chah, disputa l'empire à son frère Barkiaroc en 492 (1098), et fut proclamé roi après cinq ans de guerre. Après la mort de son frère, vers l'an 498 de l'hégire (1105), il se vit maître de toute la Perse. Il eut à soutenir la guerre contre les musulmans et contre les chrétiens. Il mourut à Ispahan en 511 (1118), dans la 37e année de son âge, et après quatorze ans d'un règne glorieux.

MOHAMMED (ABOU CHOUDJAH GAIATH EDDYN II), 10me ou 11me sultan seldjoucide de Perse, fils de Mohammed, et petit-fils du précédent, eut à soutenir une guerre longue et difficile contre son frère Melik Chah II, qui avait été déposé par les émyrs l'an 547 de l'hégire (1152 de J.-C.) Mohammed mourut en 554 (1159), âgé de 33 ans, après avoir régné huit ans. Son oncle Soleïman Chah lui succéda.

MOHAMMED, roi de Perse. *Voy.* KHODABENDEH ET OLDJAITOU.

MOHAMMED (ABOUL CACEM AL-MAHADY. *Voyez* MAHDY.

MOHAMMED (AGA), khan, issu de l'une des premières familles du Khoraçan en Perse, était au berceau lorsque Thamas-Kouli-Kan fit égorger, en 1758, son père et ses frères. Ce vainqueur barbare se contenta de prendre contre Mohammed une précaution qui empêcha celui-ci de perpétuer sa race. Il n'en devint pas moins, comme l'eunuque Narsès, un homme d'état et un grand guerrier. Après la mort de Thamas, la mère de Mohammed se remaria, et eut plusieurs autres enfans, qui furent les plus grands ennemis de leur frère. Mourtouza, l'un d'eux, implora

le secours de la Russie ; mais Aga-Mohammed ne se rendit pas moins le maître du Guilan, du Mazanderan, du Schirvan, et de plusieurs autres provinces. L'amiral Woïnowitsch ayant établi un comptoir sur la côte d'Asterabath, avec le commencement d'une forteresse, où il plaça dix-huit canons, Mohammed vint la voir, feignit d'en admirer la construction, et engagea l'amiral à venir lui rendre visite avec ses principaux officiers, à une maison de plaisance qu'il avait dans les montagnes : ils s'y rendirent le lendemain ; mais ils ne furent pas plustôt arrivés, qu'on les chargea de fers, en les menaçant de leur trancher la tête si la forteresse n'était sur-le-champ démolie. Il fallut obéir : les murs furent rasés, les canons embarqués, et les officiers russes chassés de la côte. Ghedahed, l'un des rivaux de Mohammed, avait fait sur lui quelques conquêtes ; mais ce dernier ayant gagné ses principaux agens, Ghedahed fut livré par eux à son ennemi, qui lui fit trancher la tête à la fin de 1786. Rien n'arrêta plus les conquêtes de Mohammed, qui subjugua la Perse entière. Héritier des desseins de Schah-Nadir, il voulait s'emparer d'Astrakan, et fermer la mer Caspienne aux Russes, lorsque la mort vint mettre fin à tous ses projets. Il fut assassiné dans sa tente par un officier de sa maison, gagné par Sadek Khan-Chakaki, le 14 mai 1794. C'était un prince dur, avare, perfide et cruel. Il fut le tyran de sa propre famille. Il voua à la mort ou fit aveugler tous ses frères, et fit eunuques leurs enfans, disant avec une ironie féroce : *qu'il se voyait ainsi revivre dans ses enfans.* Baba-Khan, son neveu qui lui succéda, règne aujourd'hui en Perse sous le nom de Feth-Ali-Chah.

MOHAMMED (Ala-Eddyn), 6me sultan du Kharizm, fut d'abord gouverneur du Khoraçan. Il vainquit vers 1207 les Khitans, et cette victoire fut si complète qu'on lui donna le surnom de *second Alexandre.* Tant de succès enflèrent sa vanité, et lui firent commetre une imprudence qui causa sa ruine. Il refusa avec fierté l'alliance que lui proposait Gengis-Khan. Le conquérant mogol irrité investit ses états et les livra au plus affreux pillage. Mohammed ne put sauver ses jours qu'en se retirant dans l'île d'Abiscoun. Il y mourut en 607 (1220), après avoir régné 21 ans et quelques mois. Il était dans une si extrême misère, qu'on fut obligé de l'ensevelir dans la seule chemise qui lui restât.

MOHAMMED (Aly-Hazin), écrivain et poète persan, né à Ispahan en 1691, mort à Benarès en 1779, a laissé plusieurs ouvrages tant en prose qu'en vers. On loue surtout ses Mémoires, dont sir William Oseley a inséré des fragmens dans le tome II de ses *Oriental Collections.*

MOHAMMED ben ALBAREZI, poète arabe, né à Hamatz, était de la secte des chafeits. Il composa l'an 715 de l'hégire (1324 de J.-C.) un beau poëme en l'honneur de Mahomet, intitulé : *Chasse excellente ou admirable.* On en trouve deux exemplaires à la bibliothèque du roi.

MOHAMMED ben CACEM, né en 864 de l'hégire (1460), à Amasia dans la Natolie, est auteur d'un ouvrage intulé : *Raud alakhiar* (*Jardin des gens de bien*). C'est une espèce de bio-

graphie musulmane. On la trouve à la bibliothèque du roi.

MOHAMMED BEN HASSAN ALTOUSSY (ABOU DJAFAR). *V.* NASSIR EDDYN.

MOHAMMED BEN IBRAHYM AL FAZARY. *Voyez* FAZARY.

MOHAMMED BEN MOUZA KHOWAREZMITE. *Voyez* MOUZA.

MOHAMMED BEN THAHER, 5me et dernier prince de la dynastie des Traherides, possédait la Perse orientale depuis Reï jusqu'aux frontières du Turkestan et de l'Indoustan. Il fut confirmé dans cette souveraineté par le calife Mostaîn Billah, l'an 248 de l'hégire (862 de J.-C.) Ce prince était brave et plein de valeur; mais le goût des plaisirs le perdit. Yacoub profitant de son indolence, usurpa l'empire, et s'empara de la personne de Mahommed, qui dans la suite se réfugia à Bagdad. Il fit plusieurs tentatives pour recouvrer ses états; mais elles furent inutiles. On ignore l'époque de sa mort.

MOHAMMED BEN YAHIA BEN ISMAIL (ABOUL WAFA), célèbre mathématicien et astronome arabe, né l'an 328 de l'hégire (939 de J.-C.) dans une petite ville du Koraçan. Il écrivit beaucoup sur les sciences, qui furent l'objet de ses études. Il mourut en 998. On trouve la liste exacte de ses ouvrages dans le tome Ier de la *Bibliotheca arabico-hisp.* de Casiri.

MOHAMMED BEN ZEIN-EL-ABEDIN-ALY, le cinquième des douzeimans regardés par les Chyites comme les seuls héritiers légitimes du califat, naquit à Médine, l'an 57 de l'hégire (677 de J.-C.) Les profondes connaissances qu'il avait acquises, l'avaient fait surnommer *Baker* ou le *Scrutateur*. Il mourut en Syrie, l'an 114 ou 116 (732 ou 734), empoisonné, dit-on, par ordre du calife Hescham. — MOHAMMED II, neuvième iman, né à Médine, l'an 195 de l'hégire (810-11 de J.-C.), épousa la fille du calife de Bagdad, où il mourut l'an 220 (835), âgé de 25 ans. — MOHAMMED, fils d'Abdallah, fut le premier prince Alyde qui prit le titre de calife, à Médine, l'an 131 de l'hégire (749). Il se rendit maître de Médine, de la Mecque, et du Yemen; mais il mourut les armes à la main sur les remparts de Médine, l'an 145 (762).

MOHAMMED BEYG ABOU-DHAHAB, successeur du fameux Aly Beig dans le gouvernement de l'Égypte, avait d'abord été au nombre de ses esclaves. Il devint ensuite son favori, son gendre, et l'un des 24 beys de l'Égypte, en 1766. Mohammed servit au commencement son maître avec beaucoup de fidélité, et par ses victoires multipliées, le rendit redoutable à tous ses ennemis. Mais son ambition croissant avec sa puissance, il se révolta contre Aly et le chassa de l'Égypte, où il se maintint en se soumettant à la Porte. Il désola la Palestine, et se préparait à y mettre tout à feu et à sang, lorsqu'il mourut de la peste au mois de juin 1776.

MOHAMMED (CHEIKH), fondateur de la secte musulmane des Wahabis, ainsi nommée de son père Abd-el Wahab, né parmi les Arabes du désert dans le commencement du 18e siècle, se distingua de bonne heure par son éloquence et un courage extraordinaire. Après diverses actions d'éclat, qui attirèrent l'attention de la multitude, il commença à

prêcher une nouvelle doctrine, et parvint bientôt à rallier autour de lui un certain nombre d'hommes déterminés. Il envoya des émissaires dans la Syrie, la Perse, l'Egypte, et même jusque dans la Turquie, pour y faire des prosélytes. Leur mission consistait à annoncer aux peuples qu'il n'existait qu'un seul Dieu, dont Mohammed était le prophète; à s'élever contre l'inégalité des richesses, contre les droits de toute espèce, à l'exception de la dîme; enfin à défendre le vin et les excès en tout genre. Lorsqu'il eut ainsi préparé l'exécution de ses projets, il parut tout à coup dans l'Arabie Heureuse avec une armée que l'on fait monter à 200,000 hommes, et s'empara de la Mecque et de Médine vers la fin de 1802. Les trésors que la dévotion musulmane y avait apportés furent pillés sans respect, et devinrent le partage des soldats de Mohammed. Il se porta ensuite sur Taïs et Dgedda qu'il prit d'assaut, et dont il passa les habitans au fil de l'épée, pour les punir d'avoir osé lui résister. Tant de succès alarmèrent le grand-seigneur; il ordonna aux pachas voisins de marcher contre ce rebelle; et divers combats furent livrés, dans lesquels Mohammed fut presque toujours vainqueur. Enfin, ce que ne put la force des armes, le fanatisme l'opéra. Un musulman de la secte d'Ali, nommé Hadgi-Osman, indigné des profanations commises sur le tombeau du gendre de Mahomet, résolut de venger cet outrage: il part de chez lui, traverse le désert, arrive au camp de Mohammed, entre dans sa tente au moment où il faisait sa prière, et lui enfonce son cangear dans la poitrine. Il tombe; son frère vient à son secours, et éprouve le même sort; mais bientôt Hadgi expire lui-même percé de coups sur les cadavres de ses victimes. Cette catastrophe, qui eut lieu en 1803, dispersa momentanément la secte des Wahabis, et sauva peut-être la puissance ottomane de sa ruine. A la fin de 1805, les Wahabis, sous la conduite d'un neveu de Mohammed, eurent de nouveaux succès, s'emparèrent encore de Médine, et y rasèrent le tombeau de Mahomet. Il a paru en 1809, in-8°, une *Notice historique sur les Wahabis*, imprimée à la suite de la description du pachalik de Bagdad par M*** (Rousseau, consul d'Alep). Cet ouvrage a été continué jusqu'en 1813 sous ce nouveau titre: *Mémoire sur les trois plus fameuses sectes du musulmanisme, les Wahabis*, etc., Paris et Marseille 1818, in-8°.

MOHAMMED-COTHB-ED-DYN. *Voyez* Cothb-Eddyn.

MOHAMMED-DJELAL-ED-DYN. *Voyez* Akbar.

MOHAMMED EL AZDY IBN DOREID (Abou bekr,) *Voyez* Ibn Doreid.

MOHAMMED EL NASER. *Voyez* Naser Mohammed.

MOHAMMED (Gaiah eddyn Aboul Fethah), troisième sultan de la dynastie des Ghaurides, dans la Perse orientale, succéda l'an 556 de l'hégire (1161 de Jésus Christ) à son cousin Saïf Eddyn-Mohammed, qui avait été assassiné, et dont il vengea la mort. Il conquit le Kerman et les contrées limitrophes de l'Indoustan. Le Khoraçan se soumit aussi à la force de ses armes, et alors il prit le titre de sultan, au lieu de celui de mélik qu'il avait porté

jusque là. Il mourut en 599 (1203), après un règne glorieux de 43 ans. Ce prince était vaillant, généreux, magnanime, et joignait des connaissances très-variées et très-étendues à de grands talens politiques et militaires.

MOHAMMED HAÇAN KHAN, fondateur de la dynastie des Kadjars, fut nommé gouverneur d'Estérabad, par le célèbre Nadir-Chah, auquel il resta constamment fidèle. Mais après la mort de Nadir et celle de son neveu Adel Chah, il se rendit indépendant et régna pendant dix ans dans le nord de la Perse. Enfin, vaincu par Kerym-Khan, l'un de ses compétiteurs à la souveraineté, il fut pris, et eut la tête trauchée en 1758.

MOHAMMED IBN HANEFIAH, troisième fils du calife Aly, fut regardé comme le chef de la maison de ce nom après la mort tragique de son frère Houceïn. Il fit plusieurs démarches pour faire rendre le califat aux enfans d'Aly; mais il défendit toujours à ses partisans de recourir aux armes et de répandre le sang. Il fut persécuté par le calife Ommyade Abdel-Melek, et se retira sur le mont Redwha, près de Melek. Il mourut à Médine, l'an de l'hégire 81 (700 de J.-C.)

MOHAMMED-SULTAN (Mirza), arrière-petit-fils de Tamerlan, reçut de son aïeul Chah-Rokh, l'an 846 (1432-43), le gouvernement d'une grande partie de l'Irak-Adjemi, avec les droits de la royauté; mais bientôt le jeune Mohammed, séduit par ses courtisans, se servit de son autorité pour troubler la paix dont jouissait la Perse, et força son aïeul de sévir contre lui. Chah-Rokh étant mort sur ces entrefaites, ses petits-fils disputèrent la couronne à leur oncle Oulough-Beyg. Mohammed se fit reconnaître sultan dans l'Irak-Adjemi, le Farsistan et le Kerman. Une guerre cruelle éclata entre lui, et son frère Babour. Mohammed vainquit les troupes de son rival en 855 (1452); mais s'étant imprudemment acharné à la poursuite des fuyards, il fut pris par un gros de cavaliers ennemis, et conduit vers Babour, qui le fit mourir. Il n'avait que 34 ans et en avait déjà régné 10.

MOHAMMED-HACHEM, a donné en persan une Histoire des grands Moghols, intitulée : *Tarykh-Montekheb-Lubâb*, c'est-à-dire *Extrait, ou abrégé pur et authentique*. Cet ouvrage important passe rapidement sur le règne de Timur et de ses descendans, commence proprement à celui de Bâbour, qui fit en l'an 932 de l'hégire (1525-6) la conquête de l'Indostan, et finit à l'an 1130 (1677), sous le règne de Mohammed Châh. Il se trouve à la Bibliothèque du roi de France, sous le nº 70 des manuscrits persans, et forme un assez gros volume petit in-folio.

MOHEDANO (Raphael et Pierre Rodriguez), frères, et tous deux savans religieux de l'ordre de Saint-François, membres de l'académie d'histoire de Madrid, nés dans l'Andalousie vers l'année 1730, montrèrent de bonne heure un même goût pour la science et les belles-lettres, et voulurent partager ensemble le suffrage de la postérité. Exempts des préjugés de leur ordre, ils s'occupèrent de la réforme des études monacales, et c'est à leur sollicitude qu'on y établit des chaires de mathématiques, de

physique expérimentale et des langues grecque, hébraïque et arabe. Ils achetèrent des dictionnaires, des grammaires, et autres livres élémentaires de toutes ces langues, et les distribuèrent gratuitement aux professeurs et aux élèves. Vers 1776 ils obtinrent la permission d'envoyer à Madrid encore deux religieux de l'ordre pour s'y perfectionner, sous le célèbre professeur Casiri, dans les langues hébraïque et arabe. Les frères Mohedano devaient s'attendre aux contradictions et aux difficultés que leur zèle patriotique pour les progrès des lumières en Espagne leur attira. Cependant ils eurent la satisfaction de voir leurs travaux couronnés du succès, et même de mériter des témoignages d'estime de Charles III. Ce monarque les gratifia d'une pension de 1000 ducats, à titre de récompense et de dédommagement de leurs sacrifices. Ces deux auteurs moururent à Grenade vers 1800. Ils nous ont laissé une *Histoire littéraire de l'Espagne, origine, progrès, décadence et restauration de la littérature espagnole dans le temps des Phéniciens, des Carthaginois, des Romains, des Goths, des Arabes et des rois catholiques, avec les Vies des hommes illustres de cette nation, et la critique de leurs ouvrages*, Madrid, 1766-1785, 9 vol. in-4°. Ils furent imprimés à Madrid en 1766, et années suivantes. En 1789 les frères Mohedano avaient déjà mis la dernière main à d'autres ouvrages, dont les principaux sont : I. *Apologie de la nation espagnole contre quelques auteurs modernes et étrangers*. II. *Réflexions sur la littérature espagnole des trois derniers siècles, comparée avec la française et celle des autres nations.* III. *Dissertation sur l'histoire de l'Espagne du P. Mariana, et les éditions qu'on en a données.* IV. *Dissertation historique et géographique sur les Celtes et d'autres peuples qui habitèrent l'Espagne, contre les opinions de quelques modernes.* On ignore si ces ouvrages ont été imprimés.

MOHI (HENRI), dit *Ericius Mohyus*, né au pays de Liége, sur les frontières du Luxembourg, s'appliqua à l'étude de la médecine, y fit de grands progrès, et la pratiqua avec réputation depuis environ 1620 jusqu'en 1654. Il est auteur des ouvrages suivans : I. *Tertianæ crisis, quâ D. D. Petri Barbæ, protomedici, praxis curandæ tertianæ, et Vopisci-Fortunati Plempii, professoris Lovaniensis primarii, animadversio discutitur, ac legitima demùm tertianæ curatio exponitur*, Lovanii, 1642, in-4°. II. *Pulvis sympateticus, quo vulnera sanantur absque medicamenti ad partem affectam applicatione et superstitione*, 1654, in-4°, sans nom de ville ni d'imprimeur. Cet ouvrage, qui n'est pas sans mérite, renferme des paradoxes et des traits de charlatanisme qu'on est fâché de rencontrer dans une telle production.

MOHSIN-FANI ou MOHSAN, poète indien, célèbre dans le 17e siècle, a été long-temps connu en Europe comme auteur du *Dabistan*, ouvrage persan, qui traite d'un grand nombre de sectes religieuses anciennes et modernes

de l'Asie. Aujourd'hui on lui conteste cet ouvrage qu'on croit lui être postérieur, et qui d'ailleurs a perdu beaucoup de son importance, depuis qu'on a reconnu qu'il fourmillait de fables. Mohsin-Fani mourut à Cachemire, sa ville natale, en 1670. On assure que ses Œuvres poétiques se composent de six à sept mille distiques. Il paraît que c'est à tort qu'on lui a donné le nom de Mohammed. Il était né à Cachemire. Après avoir étudié dans sa ville natale sous un maître célèbre, il se rendit à Dehly, et s'y fit avantageusement connaître de l'empereur mogol Sehah Djihan. Ce prince le nomma *Sadder*.

MOHT ou MOTH (Paul), né à Flensbourg, en Danemarck, l'an 1600, reçut le bonnet de docteur à Bâle, revint dans sa ville natale, et s'y distingua par des succès brillans dans la pratique de la médecine. Après avoir fait preuve de talent à Lubeck, à Odensée, dans l'île de Fionie, il arriva en 1651 à Copenhague, fut choisi par le roi Frédéric III pour son premier médecin, et mourut en 1670. Le seul ouvrage qu'on connaisse de Moht est une observation chirurgicale, intitulée : *Casus chirurgicus perforati thoracis*, Hafniæ, 1656, 1658, 1661, in-4°.

MOHTADY-BILLAH (Abou-Abdallah Mohammed VI, al-), 14me calife abasside, monta sur le trône l'an 255 de l'hég. (869), et succéda à Motaz, son cousin germain, qui venait d'être déposé. Ce prince rendait son peuple heureux, en faisant fleurir la justice et les mœurs; mais ayant fait punir sévèrement les auteurs de l'assassinat d'un de ses visirs, une conspiration éclata. Un combat terrible s'engagea aux portes du palais : l'intrépide calife se défendit à la tête de sa garde fidèle, et reçut deux blessures dans la mêlée. Accablé par le nombre, il fut abreuvé d'outrages. On voulut le forcer d'abdiquer; mais il le refusa avec fermeté jusqu'au dernier soupir. Il mourut le 21 juin 870, âgé de 38 ans.

MOIBAN (Jean), né à Breslau, capitale de la Silésie, en 1527, étudia d'abord la médecine en Allemagne, et voyagea ensuite en Italie. La pénétration de son génie, la justesse de son discernement, et son assiduité aux leçons des plus habiles professeurs, augmentèrent la masse de ses connaissances, au point que de retour dans sa patrie, la ville d'Augsbourg se l'attacha par des appointemens considérables. Instruit dans les langues savantes, et très-laborieux, Moiban, après avoir restitué le sens de quelques passages d'Hippocrate et de Galien, et traduit Dioscoride en partie, se disposait à donner différens ouvrages de sa composition, quand la mort le frappa en 1562. Nous n'avons de lui que ce qui suit : *Pedacii Dioscoridis ad Andromachum de curationibus morborum per medicamenta paratu facilia libri duo, primùm græcè editi partim à J. Moibano, partim, post ejus mortem, à Conrado Gesnero in linguam latinam conversi, adjectis ab utroque interprete symphoniis Galeni et aliorum*, Argentorati, 1565, in-8°.

MOINE (Guillaume), sculpteur et fondeur de métaux, né à Naples, florissait sous le règne des rois d'Aragon. Les *Victoires* de Ferdinand Ier, qu'on voit sculptées

sur la porte intérieure de Castel-Nuovo de Naples, sont de lui. — Moine (Antoine), né à Ceva dans le Piémont, étudia le droit à Turin et l'enseigna ensuite publiquement dans cette ville. Après avoir été auditeur de rote à Lucques, à Florence et à Bologne, il retourna dans sa patrie, où il fut nommé avocat des pauvres. On a de lui un volume de *Décisions de jurisprudence*, et un *Traité des fiefs*, dédié à Victor Amédée. Ce dernier ouvrage est estimé. — Moine (Maurice), de la congrégation du Mont-Cassin et de Saint-Séverin de Naples, au 16e siècle, a fait imprimer un ouvrage intitulé : *Collyrium mentis, in quo pleraque Christi nomina ex veteri novoque Testamento excerpta quibusdam scholiis notantur.* — Moine (Thomas), Sicilien, de l'ordre des frères prêcheurs, docteur en théologie, mort à Palerme en 1713, a publié *Logicæ cursus philosophicus*, etc. — Moine (Flaminio), jurisconsulte de Cosenza au 17e siècle, a écrit : *L'addizioni alle decisioni S. C. di Napoli di Giantommaso Minadojo.* — Moine ou Monaco (Jacques-Antoine), Napolitain, de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri, se rendit recommandable par sa vaste érudition. C'est lui qui acheta la précieuse bibliothèque du célèbre avocat Joseph Valetta, son concitoyen, de laquelle les P P. Mabillon et Montfaucon ont parlé avec le plus grand éloge; il la plaça dans un local spacieux qu'il fit élever à grand frais, et l'enrichit d'une grande quantité de vases étrusques de différentes formes et grandeurs, dont il envoya les dessins à Antoine-François Gori, savant antiquaire florentin, qui les publia dans son *Musée étrusque* en 1737. Moine mourut le 20 novembre 1736. — Moine (Pierre), vécut presque toujours à Venise, où il se distingua par la netteté de son dessin, et son talent pour la gravure au burin. Il a gravé d'après le Tintoret, Paul Véronèse, Bassano, Annibal Carrache, Luc Jordaëns, le Titien et d'autres peintres célèbres. En 1740 il publia à Venise un recueil de ses *Œuvres*, au nombre de 112, qui est assez estimé. Il a aussi gravé des vues de *Campagne* et de *Florence* du recueil de Gerini. Moine mourut en 1770.

Moine (le). *Voy.* Lemoine.

MOINICHEN (Henri de), médecin danois vers le milieu du 17e siècle, ayant recueilli en Italie diverses observations sur les cas rares, et joint à ces recherches celles que lui avait permis de faire une longue pratique, les rassembla en un corps d'ouvrage qu'il dédia à Thomas Bartholin, son ami, sous ce titre : *Observationes medico-chirurgicæ XXIV*, Hafniæ, 1665, in-8°; *ibidem*, 1678, in-8°; avec le *Culter anatomicus* de Michel Lyser, Francofurti, 1679, in-8°; Dresde, 1691, in-12.

MOISANT de BRIEUX (Jacques), bon poète latin, né à Caen en 1614, conseiller au parlement de Metz, mourut en 1674, à 60 ans. Caen lui est redevable du premier établissement de son académie. On a de lui : I. *Lettres latines*, Caen, 1670, in-8°. II. *Origine de quelques coutumes anciennes, et de plusieurs façons de parler triviales*, Caen, 1672, in-12; livre très-curieux et fort rare, qui mériterait les honneurs d'une seconde édition. III. Trois différens recueils de *Poésies*

latines, Caen, 1658, in-4°, 1663 et 1669, in-16, qui, à l'exception de son *Poëme sur le Coq*, et de quelques *Epigrammes*, ne sont guère au-dessus du médiocre. On trouve à la suite de la seconde partie des lettres en français sur l'origine de l'académie de Caen, et divers autres articles littéraires qui sont intéressans. On a encore de lui un petit ouvrage intitulé : *Mes Divertissemens*, Caen, 1673, in-12. C'est un recueil de lettres et de vers français et latins. Il s'y trouve quelques réflexions judicieuses et quelques vers heureux, mais en petit nombre. *Voy.* BOCHARD.

MOISE, législateur du peuple de Dieu, né dans la terre de Gessen, l'an 1571 avant J.-C., d'Amram et de Jocabed de la tribu de Lévi, et frère puîné de Marie et d'Aaron. Le roi d'Egypte, dit l'Ecriture, voyant que les Hébreux devenaient un peuple redoutable, rendit un édit par lequel il ordonnait de jeter dans le Nil tous les enfans mâles. Jocabed, ayant conservé Moïse durant trois mois, fit enfin une petite nacelle de jonc, qui était alors en usage en Egypte, l'enduisit de bitume, et l'exposa sur le Nil. Thermuthis, fille du roi, se promenant au bord du fleuve, ou pour s'y purifier à la manière du pays, vit flotter le berceau, se le fit apporter, et frappée de la beauté extraordinaire de l'enfant, voulut le garder. Trois ans après, cette princesse l'adopta pour son fils, l'appela Moïse, *car*, dit-elle, *je l'ai tiré de l'eau*, et le fit instruire avec soin de toutes les sciences des Egyptiens. Mais son père et sa mère, auxquels il fut remis par un heureux hasard, s'appliquèrent encore plus à lui enseigner la religion et l'histoire de ses ancêtres. Quelques historiens rapportent bien des particularités de la jeunesse de Moïse, qui ne se trouvent point dans l'Ecriture. Josèphe et Eusèbe lui font faire une guerre contre les Ethiopiens, qu'il défit entièrement. Ils ajoutent que les ayant poussés jusqu'à la ville de Saba, il la prit par la trahison de la fille du roi, qui l'ayant vu de dessus les murs combattre vaillamment à la tête des Egyptiens, devint éperduement amoureuse de lui. Mais cette expédition est plus qu'incertaine : nous nous en tiendrons donc au récit de l'Ecriture, qui ne prend Moïse qu'à l'âge de 40 ans. Il sortit alors de la cour de Pharaon, pour aller visiter ceux de sa nation que leurs maîtres accablaient de mauvais traitemens. Ayant rencontré un Egyptien qui frappait un Israélite, il le tua. Ce meurtre l'obligea de fuir dans le pays de Madian, où il épousa Séphora, fille du prêtre Jéthro, dont il eut deux fils, Gersam et Eliézer. Il s'occupa pendant 40 ans dans ce pays à faire paître les brebis de son beau-père. Un jour, menant son troupeau vers la montagne d'Horeb, Dieu lui apparut au milieu d'un buisson qui brûlait sans se consumer, et lui ordonna d'aller briser le joug de ses frères. Moïse résista d'abord; mais Dieu vainquit son opiniâtreté par deux prodiges. Uni avec Aaron son frère, ils allèrent à la cour de Pharaon. Ils lui dirent que Dieu lui ordonnait de laisser aller les Hébreux dans le désert d'Arabie pour lui offrir des sacrifices; mais ce prince impie se moqua de ces ordres, et fit redoubler les travaux dont il surchargeait déjà les Israélites. Les envoyés de Dieu, étant revenus une seconde

fois, firent un miracle pour toucher le cœur de Pharaon. Aaron jeta devant lui la verge miraculeuse, qui fut aussitôt changée en serpent; mais le roi, endurci de plus en plus par les enchantemens de ses magiciens, qui imitèrent ce prodige, attira sur son royaume les dix plaies dont il fut affligé. La première fut le changement du Nil et de tous les fleuves en sang, pour faire mourir de soif les Egyptiens. Par la seconde plaie, la terre fut couverte de troupes innombrables de grenouilles, qui entrèrent jusque dans le palais de Pharaon. Par la troisième, la poussière se changea en moucherons, qui tourmentèrent cruellement les hommes et les animaux. Par la quatrième plaie, une multitude de mouches très-dangereuses se répandit dans l'Egypte, et infesta tout le pays. La cinquième fut une peste subite qui dévasta tous les troupeaux des Egyptiens, sans offenser ceux des Israélites. La sixième enfanta des ulcères infinis et des pustules brûlantes, dont les hommes et les bêtes furent la proie. La septième fut une grêle épouvantable, mêlée de tonnerres et d'éclairs, qui frappa de mort tout ce qui se trouva dans les champs, hommes et animaux, n'épargnant que le seul pays de Gessen où étaient les enfans d'Israël. Par la huitième, des sauterelles sans nombre inondèrent et ravagèrent toutes les herbes, tous les fruits et toute la moisson. Par la neuvième, des ténèbres épaisses couvrirent toute l'Egypte pendant trois jours, à la réserve du quartier des Israélites. La dixième et dernière fut la mort des premiers-nés d'Egypte, qui dans la même nuit furent tous frappés par l'ange exterminateur, depuis le premier-né de Pharaon jusqu'au premier-né du dernier des esclaves et des animaux. Cette plaie épouvantable toucha enfin le cœur endurci de Pharaon; il laissa partir les Hébreux, avec tout ce qui leur appartenait, le 15[e] jour du mois nisan, qui devint le 1[er] de l'année, en mémoire de cette délivrance. Les Hébreux partirent de Ramessès au nombre de six cent mille hommes de pied, sans compter les femmes et les petits enfans. A peine arrivaient-ils au bord de la mer Rouge, que Pharaon vint fondre sur eux avec une puissante armée. Alors Moïse, étendant sa verge sur la mer, en divisa les eaux qui demeurèrent suspendues, et les Hébreux passèrent à pied sec au milieu de ses abîmes. Les Egyptiens voulurent prendre la même route; mais Dieu fit souffler un vent impétueux qui ramena les eaux, sous lesquelles toute l'armée de Pharaon fut engloutie. La Pâque fut établie en mémoire du passage de la mer Rouge, et de celui de l'ange exterminateur, qui tua tous les premiers-nés des Egyptiens, et épargna toutes les maisons des Israélites marquées du sang de l'agneau. Voici les cérémonies que Dieu prescrivit aux juifs pour la célébration de cette fête. Dès le dixième jour du premier mois, qui s'appelait nisan, ils choisirent un agneau mâle et sans défaut, qu'ils gardèrent jusqu'au quatorze, et ce jour, sur le soir, ils l'immolèrent; et après le coucher du soleil ils le firent rôtir pour le manger la nuit, avec des pains sans levain et des laitues sauvages. Ils se servirent de pain sans levain, parce qu'il n'y avait pas de temps pour faire lever la pâte, et surtout afin que ce pain insipide les fît

ressouvenir de l'affliction qu'ils avaient soufferte en Egypte ; ils y mêlaient les laitues amères, pour se rappeler l'amertume et les angoisses de leur servitude passée. Dieu leur ordonna de manger un agneau tout entier dans une même maison, ayant les reins ceints, des souliers aux pieds, et un bâton à la main, c'est-à-dire en posture de voyageurs prêts à partir; mais cette dernière cérémonie ne fut d'obligation que la nuit de la sortie d'Egypte. On teignit du sang de l'agneau immolé le haut et les jambages de chaque maison, afin que l'ange exterminateur, voyant ce sang, passât outre, et qu'il épargnât les enfans des Hébreux. Enfin, ils eurent ordre d'immoler chaque année un agneau mystérieux, et d'en manger la chair, afin de conserver la mémoire du bienfait de Dieu, et du salut qu'ils recevaient par l'aspersion du sang de cette victime. Dieu leur défendit d'user de pain levé pendant toute l'octave de cette fête ; et l'obligation de la célébrer était telle, que quiconque aurait négligé de le faire, était condamné à mort. Après le passage miraculeux de la mer, Moïse chanta au Seigneur un admirable cantique d'actions de grâces. L'armée s'avança vers le mont Sinaï, arriva à Mara, où elle ne trouva que des eaux amères, que Moïse rendit potables. A Raphidim, qui fut le 10e campement, il tira de l'eau du rocher d'Horeb, en le frappant avec sa verge ; c'est là qu'Amalec vint attaquer Israël. Pendant que Josué résistait aux Amalécites, Moïse sur une hauteur tenait les mains élevées. Les Israélites, ayant taillé en pièces leurs ennemis, arrivèrent enfin au pied du mont Sinaï, le troisième jour du neuvième mois depuis leur sortie d'Egypte. Moïse, y étant monté plusieurs fois, reçut la loi de la main de Dieu même, au milieu des éclairs, et conclut la fameuse alliance entre le Seigneur et les enfans d'Israël. A son retour, il trouva que le peuple était tombé dans l'idolâtrie du veau d'or. Ce saint homme, pénétré d'horreur à la vue d'une telle ingratitude, brisa les tables de la loi qu'il portait, et fit passer au fil de l'épée vingt-trois mille des prévaricateurs. Il remonta ensuite sur la montagne pour obtenir la grace des autres, et rapporta de nouvelles tables de pierre où la loi était écrite. Quand il descendit, son visage jetait des rayons de lumière si éclatans, que les Israélites n'osant l'aborder, il fut contraint de se voiler. On travailla au tabernacle, suivant le plan que Dieu en avait lui-même tracé. C'était un temple portatif, conforme à l'état de voyageurs des juifs, qui pouvait se monter, se démonter, et se porter où on voulait. Il était composé d'ais, de peaux et de voiles : il avait trente coudées de long sur dix de haut, et autant de large, et était partagé en deux parties. Celle dans laquelle on entrait d'abord s'appelait le *Saint*. Là était le chandelier, la table avec les pains de proposition, et l'autel d'or sur lequel on faisait brûler le parfum. Cette première partie était séparée par un voile précieux de la seconde, qu'on appelait le *Sanctuaire*, ou *le Saint des Saints*, dans laquelle était l'arche d'alliance. Cette arche était une espèce de coffre fait d'un bois incorruptible, destiné à renfermer les tables où étaient écrites les paroles de l'alliance, ou les dix principaux comman-

demens de la loi. Elle avait cinq palmes de longueur, trois de hauteur, autant de largeur, et était entièrement revêtue en dedans et en dehors de lames d'or. Elle avait tout autour, par le haut, une petite espèce de couronne d'or; deux chérubins, attachés au couvercle du coffre, étendaient leurs ailes, et faisaient comme un trône pour servir de siége à la majesté de Dieu : c'est ce qu'on appelait *propitiatoire*. A chaque côté de ce coffre il y avait deux anneaux d'or, dans lesquels on passait des bâtons pour aider à le porter dans la marche. Les lévites seuls, consacrés au service du Seigneur, pouvaient prétendre à l'honneur de s'en approcher et de le porter. L'espace qui était autour du tabernacle s'appelait le *Parvis*, dans lequel, et vis-à-vis l'entrée du tabernacle, était l'autel des holocaustes, et un grand bassin d'airain plein d'eau, où les prêtres se lavaient avant que de faire les fonctions de leur ministère. Cet espace, qui avait cent coudées de long sur cinquante de large, était fermé d'une enceinte de rideaux soutenus par des colonnes d'airain. Le tabernacle était couvert lui-même de plusieurs voiles précieux, par-dessus lesquels il y en avait d'autres de poil de chèvre, pour les garantir de la pluie et des injures de l'air. Ce tabernacle était regardé comme le palais du Très-Haut, la demeure du Dieu d'Israël, parce qu'il y donnait des marques sensibles de sa présence, et qu'il semblait veiller de là à la garde de son peuple. C'est pour cette raison que Dieu voulut qu'il fût placé au milieu du camp, entouré de toutes les tentes des Israélites, qui étaient rangées autour de lui selon leur rang. Juda, Zabulon, et Issachar, étaient à l'orient; Ephraïm, Benjamin, et Manassès, à l'occident; Dan, Aaron et Nepthali, au septentrion; Ruben, Siméon, et Gad, au midi. Le tabernacle fut érigé et consacré au pied du mont Sinaï, le premier jour du premier mois de la seconde année après la sortie d'Egypte. Il tint lieu de temple aux Israélites, jusqu'à ce que Salomon en eût bâti un sur le modèle que David lui avait tracé. Moïse, ayant dédié le tabernacle, consacra Aaron et ses fils pour en être les ministres, et destina les lévites pour le service. Il fit aussi plusieurs ordonnances sur le culte du Seigneur et le gouvernement politique. Ce gouvernement était la théocratie dans toute la force du terme. Dieu gouvernait immédiatement par lui-même au temps de Moïse qu'il avait choisi pour être l'interprète de ses ordres auprès du peuple; il se faisait rendre tous les honneurs dus au souverain. Il habitait dans son tabernacle placé au milieu du camp, comme un roi dans son palais. Il répondait à ceux qui le consultaient, et ordonnait lui-même les peines contre les prévaricateurs de ses lois. C'est là proprement le temps de la théocratie prise dans toute son étendue, parce que Dieu n'était pas seulement la divinité à qui l'on rendait un culte religieux, mais le souverain à qui tous les honneurs dus à la majesté suprême étaient déférés. Elle fut à peu près la même sous le commandement de Josué, qui, rempli de l'esprit de Moïse, ne faisait rien sans consulter Dieu. Toutes

les démarches du chef et du peuple étaient réglées par l'ordre du Seigneur, qui récompensa leur fidélité par des victoires, et punit leur désobéissance par des défaites. Moïse, ayant réglé tout ce qui regardait l'administration civile et la marche des troupes, mena les Israélites jusque sur les confins du pays bas de Chanaan, au pied du mont Nébo. C'est là que le Seigneur lui ordonna d'aller sur cette même montagne, où il lui fit voir la terre promise, dans laquelle il ne devait pas entrer. Il rendit l'esprit un moment après, sans douleur ni maladie, âgé de cent vingt ans, l'an 1451 avant J.-C. Moïse est incontestablement l'auteur des cinq premiers livres de l'ancien Testament, que l'on nomme le *Pentateuque*. Ils sont reconnus, pour inspirés, par les juifs et par toutes les Églises chrétiennes, et regardés comme un des monumens précieux des mœurs antiques par les savans qui nient l'inspiration. Ces livres n'ont pas d'autre titre parmi les Hébreux que le mot par lequel le livre commence; mais les Grecs et les Latins leur ont donné des noms qui ont rapport à leur sujet. Le premier s'appelle la *Genèse*, parce qu'il commence par l'histoire de la création du monde. Il contient, outre cela, la généalogie des patriarches, la narration du déluge; le catalogue des descendans de Noé, jusqu'à Abraham; la vie d'Abraham, de Jacob et de Joseph, et l'histoire des descendans de Jacob, jusqu'à la mort de Joseph. Ce livre comprend donc une histoire de 2369 années, ou environ, suivant le calcul de la vie des patriarches, ainsi qu'il se trouve dans le texte hébreu. Le second livre de Moïse s'appelle *Exode*, parce que son principal sujet est la sortie du peuple d'Israël de l'Egypte. On y trouve aussi l'histoire de ce qui se passa dans le désert sous la conduite de Moïse, depuis la mort de Joseph jusqu'à la construction du tabernacle, pendant quarante ans; la description des plaies dont l'Égypte fut affligée; l'abrégé de la religion et des lois des Israélites, avec les préceptes admirables du Décalogue. Le troisième livre est le *Lévitique*, ainsi appelé parce qu'il contient les lois, les cérémonies et les sacrifices de la religion des Juifs, ce qui regardait particulièrement les lévites, à qui Dieu avait confié le soin des choses concernant les cérémonies extérieures de la religion. Le quatrième, appelé les *Nombres*, commence par le dénombrement des enfans d'Israël sortis d'Égypte. Il est suivi des lois données au peuple d'Israël pendant trente-neuf ans qu'il fut errant dans le désert. Le *Deutéronome*, c'est-à-dire la seconde loi, est ainsi nommé, parce qu'il est comme la répétition de la première loi. Après que Moïse y a décrit en peu de mots les principales actions du peuple d'Israël dans le désert, il répète quantité de préceptes de la loi, qu'il voulait inculquer à son peuple. On ne sait pas bien certainement en quel temps ces livres ont été composés par le législateur des Hébreux; mais il y a apparence que la *Genèse* fut son premier ouvrage, et le *Deutéronome* le dernier. Quelques savans, qui ont contesté le Pentateuque à Moïse, s'appuient sur ce que ce chef des Israélites parle toujours de lui-même en troisième

personne. Mais cette façon d'écrire lui est commune avec plusieurs historiens de l'antiquité, tels que Xénophon, César, Josèphe, etc. Au reste, les auteurs profanes ont débité bien des fables sur Moïse, sur l'origine et sur la religion des juifs. Plutarque, dans son livre d'Isis et Osiris, raconte que Judæus et Hiérosolymus étaient frères et enfans de Typhon; que le premier donna son nom au pays et à la nation, et le second à la ville capitale. D'autres les font venir du mont Ida en Phrygie. Strabon est le seul qui en parle un peu sensément : quoiqu'il les dise descendus des Égyptiens, et qu'il regarde Moïse, leur législateur, comme un prêtre d'Égypte, du reste il les reconnaît pour un peuple ami de la justice et vraiment religieux. Souvent ils les confondent avec les chrétiens, comme ont fait Juvénal, Tacite et Quintilien. On remarque que les juifs étaient méprisés des Romains, qui en général n'estimaient que leur nation.

MOISE (François-Xavier), savant théologien, né aux Gras, village de Franche-Comté, le 12 décembre 1742, fut nommé professeur au collége royal de Dôle à l'âge de vingt-sept ans, et occupa cette chaire avec beaucoup de distinction. En 1790, il prêta le serment de la constitution civile du clergé, fut nommé évêque du Jura, et sacré à Paris le 10 avril 1791. Il assista aux conciles tenus par eux en 1797 et en 1801; et dans les actes de celui de 1801, on trouve un long rapport qu'il fit sur les démissions demandées aux évêques, dans lequel il établissait que les siéges des constitutionnels étaient remplis plus canoniquement que le saint Siége même. La même année Moïse publia pour la défense de M. Grégoire, son ami, un petit écrit intitulé : De l'*Opinion de M. Grégoire dans le procès de Louis XVI*. Moïse quitta Paris peu de temps après, fut fait chanoine honoraire de Besançon, et se retira dans une petite ferme qu'il possédait à Morteau, se livrant tour à tour à l'étude et aux travaux agricoles. Il y mourut le 7 février 1813. Il était savant dans les langues orientales, dans l'histoire civile et ecclésiastique, et dans le droit canon. On a de lui : *Réponses critiques aux incrédules sur plusieurs endroits des livres saints*, Paris, 1783, in-12. Ce livre forme le tome IV de l'ouvrage de Bullet sur le même sujet. Il a laissé en manuscrit une *Défense des libertés de l'Eglise gallicane*.

MOISE ALSCHECH, savant rabbin, vivait au milieu du 16e siècle à Saphet, dans la haute Galilée. Il a laissé des Commentaires généralement estimés sur tous les livres de l'ancien Testament. On le range parmi les meilleurs commentateurs de l'Écriture. Ses Commentaires sur l'*Ecclésiaste*, les *Lamentations*, *Ruth*, *Esther*, ont été publiés à Venise, 1610, in-4°; ceux sur les *grands Prophètes*, à Venise, en 1610; ceux sur les *petits Prophètes*, à Jena, 1620; sur les *Psaumes*, Venise, 1605, in-4°; sur le *Pentateuque*, Venise, 1601, in-fol.

MOISE BEN NACHMAN, rabbin espagnol du 13e siècle, né à Girone en 1194, était très-savant dans la médecine et dans les sciences qui conduisent à l'intelligence de la loi et du Talmud.

On lui donnait les titres de *père de l'éloquence*, de *père de la sagesse*, de *luminaire*, de *fleur de la couronne de sainteté*. Il eut des conférences à Barcelone avec plusieurs docteurs catholiques, et il en rédigea les actes, en s'y attribuant, comme c'est assez l'usage, la victoire sur ses adversaires. Il mourut en 1300, laissant un grand nombre d'ouvrages, la plupart inédits. Les plus connus sont : I. *Milmoth Jehova* (Guerres du Seigneur), Venise, 1552, in-fol. II. *Tephilah* (Précis sur la ruine du Temple), Venise, 1626, in-8°.

MOISE BEN TIBBON, célèbre rabbin, florissait à Grenade dans le 13e siècle, du temps d'Alphonse X, roi de Castille. On a de lui : I. Une traduction en hébreu des *Elémens d'Euclide*. II. La *Logique de Maïmonide*, Bâle, 1528. III. Les *Tables astronomiques d'Alfergany*, Venise. IV. Des *Commentaires d'Averroës sur Aristote*. V. Le *Livre des préceptes usuels*, par Maïmonide.

MOISE DE KHOREN, le plus célèbre des historiens arméniens, surnommé *Kherthogh*, c'est-à-dire, *le poète*, naquit à Khoren ou Khorni, dans la province du Dourouperan vers l'an 370, et fut un des savans les plus distingués que protégèrent les célèbres Sahag et Mesrob. Moïse voyagea beaucoup pour perfectionner ses études. Il alla à Rome, à Athènes et à Constantinople, d'où il revint dans sa patrie avec un assez grand nombre de manuscrits qu'il avait rassemblés. Il fut nommé garde des archives patriarcales, et devint ensuite archevêque des provinces de Pakrévant et d'Ascharouni. Il mourut dans un âge très-avancé, vers l'an 487 de notre ère. On a de lui un *Traité de rhétorique*, qui a été publié par M. Zohrab, Venise, 1796, 1 vol. in-8°, avec un commentaire; le tout en arménien. On lui doit aussi une histoire d'Arménie, écrite vers l'an 442, Amsterdam, 1695, in-12; Londres, 1736, avec une version latine. Ces deux éditions sont fautives. M. Zohrab en prépare une nouvelle depuis long-temps. (*Voyez* pour plus de détails bibliographiques un Mémoire de M. Saint-Martin, inséré parmi les *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, tome II.)

MOISSON. *Voy.* DEVAUX.

MOISSY (ALEXANDRE-GUILLAUME MOUSLIER DE), né à Paris en 1712, et mort dans cette ville en 1777, littérateur et auteur dramatique, a publié les ouvrages suivans : I. Le *Provincial à Paris*, comédie en trois actes et en vers, 1750, in-12. II. Les *Fausses Inconstances*, comédie en un acte, 1750, in-12. III. Le *Valet maître*, comédie en trois actes, en vers, 1751, in-8°. IV. *Lettres galantes et morales du marquis de *** au comte de ****, Lahaye et Paris, 1757, in-12. V. La *nouvelle Ecole des femmes*, comédie en trois actes, en prose, 1758, in-8°. VI. L'*Impromptu de l'amour*, en un acte et en prose, 1759, in-12. VII. L'*Education*, poëme en cinq chants, 1760, in-8°. VII. *Théâtre*, 1768, in-12. IX. *Les deux Frères*, comédie en cinq actes, en vers, 1768, in-8°. X. *Les Amis éprouvés*, comédie en trois actes, en vers, 1768, in-8°. XI. *L'Ennuyé*, comédie en trois actes, en prose, in-8°. XII. *Bé-*

lisaire, comédie héroïque, en prose, en cinq actes, 1769, in-12. XIII. *Les Jeux de la petite Thalie*, 1770, in-8°. XIV. *Ecole dramatique, suite des jeux*, etc., 1771, in-8°. XV. *Ecole dramatique de l'homme du dernier âge*, 1773, in-8°. XVI. *Vérités philosophiques tirées des Nuits d'Young*, et mises en vers libres, Rouen et Paris, 1770, in-8°. XVII. *Œuvres dramatiques*, 3 vol. in-8°. XVIII. *La vraie Mère*, drame didacto-comique, en trois actes et en prose, 1771, in-8. XIX. *Petit recueil de physique et de morale à l'usage des dames, contenant le nouveau Présent de noces; le Pour et le Contre de la vie humaine*, Amsterdam et Paris, 1771, in-8° de 135 pages. XX. *La Nature philosophe*, 1776, in-8°.

MOITHEY (Maurice-Antoine), ingénieur-géographe du roi, auteur d'un *Plan historique de Paris*, et de *Recherches historiques sur Reims, Orléans et Angers*, 1774, in-4°, naquit à Paris en 1732, et mourut en 1777.

MOITOREL de Blainville (Antoine), architecte et géomètre, de Pichange, à quatre lieues de Dijon, fut arpenteur et jaugeur royal du bailliage et de la vicomté de Rouen, où il mourut le 4 janvier 1710, âgé d'environ 60 ans. On a de lui: I. Un *Traité du jaugeage universel*, avec la *Méthode de toiser les ouvrages de maçonnerie*, qui ont été réimprimés sous le titre de *Nouveaux élémens* de Blainville. II. *Traité du grand négoce de France pour la correspondance des marchands*; et d'autres ouvrages estimés.

MOITTE (Pierre-Étienne), graveur à la pointe et au burin, né à Paris en 1722, reçu académicien en 1771, et mort à Paris en 1780, dans la 59e année de son âge, joignait un talent estimable à d'excellentes qualités morales. Il a laissé quatre fils, tous entrés dans la carrière des arts, et deux filles (Angélique-Rose et Élisabeth-Mélanie), qui ont cultivé la gravure avec succès.

MOITTE (François-Auguste), fils du précédent, né à Paris en 1748, apprit l'art de la gravure sous son père, et se distingua par la netteté de son burin et par la finesse de son exécution. Il a gravé trente pièces d'après Greuze, parmi lesquelles on distingue une suite de vingt-quatre feuilles intitulée: *Divers habillemens suivant le costume d'Italie*, dessinés d'après nature. — Moitte (Jean-Baptiste-Philibert), son frère, se livra à son goût pour l'architecture et devint professeur de l'école de Dijon. Il est mort en 1808. Il avait fait le projet d'une cathédrale et celui d'un arc de triomphe qui obtinrent le prix en 1792.

MOITTE (Jean-Guillaume), et frère des précédens, sculpteur habile, fils de Pierre-Étienne, naquit à Paris en 1747. Le jeune Moitte montra dès l'enfance des dispositions singulières pour le dessin; et son père après lui en avoir donné les premiers élémens, le plaça chez Jean-Baptiste Pigalle, sculpteur du roi, où il s'appliqua particulièrement à la sculpture, sans cependant abandonner l'étude du dessin, qu'il considérait avec raison comme la base principale de l'art dans lequel il voulait se distinguer, et on le voyait successivement modeler et dessiner d'après le modèle vivant.

Moitte passa de l'école de Pigalle dans celle de Jean-Baptiste Lemoyne, autre sculpteur du roi, sans perdre néanmoins l'amitié et les conseils de son premier maître. Ainsi guidé dans la carrière de l'art par deux hommes habiles, il ne tarda pas à sortir de la ligne ordinaire; bientôt il remporta les médailles des premiers concours, et même le second prix, lorsque en 1768 il obtint le grand prix sur un bas-relief représentant *David vainqueur du géant Goliath*, et passa à Rome à la pension du roi. Ce fut dans cette cité, riche des beautés de la nature et des monumens de l'antiquité, que Moitte puisa le goût pur et sévère qu'il donna dans la suite à tous ses ouvrages. La sagesse et la raison le guidaient dans ses compositions, et en effet on y admire la profondeur de la pensée et la vérité des expressions. Les groupes dont elles sont formées sont parfaitement en scène, et rien n'y est de trop. Egalement instruit dans les usages et dans les costumes des anciens peuples, Moitte ne se livra jamais à cet écart du bon sens, appelé pittoresque par certains artistes peu exacts à suivre les convenances exigées par l'histoire et forcées par les situations; la nature était son guide, et jamais il ne commit d'anachronisme. Tant de soins et tant de travaux lui firent en peu de temps une réputation qui le distinguait des artistes ordinaires. De retour à Paris, Moitte fit une figure représentant un *Sacrificateur*, sur laquelle il fut agrégé à l'académie royale. Une *Vestale* qu'il fit ensuite pour le trésorier des états de Languedoc; une figure d'*Ariane*; celles représentant les provinces de *Bretagne* et de *Normandie*, placées à la barrière de Passy, et les *Bas-Reliefs* du château de l'Isle-Adam, furent les premiers morceaux par lesquels il se fit connaître à Paris. Les sociétés savantes se disputèrent l'honneur de le posséder; déjà il avait reçu le titre honorable de membre de l'institut, et depuis, la décoration de la Légion d'honneur, lorsque l'achèvement de sa *Statue* en marbre et en pied *de Cassini*; le beau *Fronton* du portail du Panthéon représentant la patrie *couronnant les vertus civiques et guerrières;* le *Tombeau* en marbre du général Desaix, pour le mont Saint-Bernard; le Buste de *Léonard de Vinci;* la Statue équestre de Napoléon, de moyenne proportion, et la parfaite exécution de l'un des *Frontons* intérieurs du Louvre, posèrent les bornes de sa gloire. Ses mœurs austères lui firent des ennemis; mais, fort de sa vertu et de son talent, il sut les réduire au silence. On remarque généralement dans les sculptures de Jean-Guillaume Moitte une grande vivacité dans la conception des sujets qu'il a traités; des traits énergiques et fins dans les mouvemens des personnages qu'il a mis en action, et beaucoup de précision et de force dans l'exécution de ses ouvrages. Cet homme savant et habile mourut à Paris, à la suite d'une maladie de langueur, le 2 mai 1810. Parmi les nombreuses productions de cet habile sculpteur, il est à regretter qu'une mort trop prompte ait arrêté l'achèvement de quelques morceaux précieux qu'il se réservait de soigner particulièrement. De ce nombre étaient la Statue de *Jean-Jacques Rousseau*, méditant le

plan de son Émile, qu'il devait exécuter en bronze pour les Champs-Élysées ; un Bas-relief pour le péristyle du sénat, et les Statues du *Destin* et de *la Force ;* plus un Sujet allégorique relatif au libre exercice des cultes, et un autre sur le *Traité d'Amiens.* Tous ces objets étaient commandés par le gouvernement. Jean-Guillaume Moitte a produit un nombre considérable de dessins, dont la majeure partie a été gravée. Les principaux élèves sortis de l'école de cet artiste, sont MM. Gatteaux, Gérard, Taunay jeune, etc.

MOIVRE (Abraham), né à Vitry en Champagne l'an 1667, d'un chirurgien. La révocation de l'édit de Nantes le détermina à fuir en Angleterre, plutôt que d'abandonner la religion de ses pères. Il avait commencé l'étude des mathématiques en France; il s'y perfectionna à Londres, où la médiocrité de sa fortune l'obligea d'en donner des leçons. Les *principes de Newton*, que le hasard lui offrit, lui firent comprendre combien peu il était avancé dans la science qu'il croyait posséder. Il apprit dans ce livre la géométrie de l'infini avec autant de facilité qu'il avait appris la géométrie élémentaire; et bientôt il put figurer avec les mathématiciens les plus célèbres. Ses succès lui ouvrirent en 1697 les portes de la société royale de Londres et de l'académie des sciences de Paris. Son mérite était si bien connu dans la première, qu'elle le jugea capable de décider de la fameuse contestation qui s'éleva entre Leibnitz et Newton au sujet de l'invention du calcul différentiel. On a de lui un *Traité des chances*, en anglais, 1738, in-8°; 1756, in-4°; et un autre de *Rentes viagères*, 1724, 1742, 1750, 1752, in-8° : tous deux fort exacts. On lui doit aussi : *Miscellanea analytica de seriebus et quadraturis*, Londres, 1730, in-4°. Les Transactions philosophiques renferment plusieurs de ses Mémoires, très-intéressans. Les uns roulent sur la méthode des fluxions ou différences sur la lunule d'Hippocrate, etc.; les autres sur l'astronomie physique, science où il résolut plusieurs problèmes importans; enfin sur l'analyse des jeux de hasard, dans laquelle il prit une route différente de celle qui a été suivie par Montmort. Sur la fin de ses jours il perdit la vue et l'ouïe, et le besoin de dormir augmenta au point qu'un sommeil de vingt-trois heures était pour lui une nécessité. Enfin il cessa de se réveiller le 27 novembre 1754, âgé de 87 ans. Son génie n'était pas borné aux seules connaissances mathématiques. Le goût de la belle littérature ne l'abandonna jamais. Il connaissait tous les bons auteurs de l'antiquité : souvent même il était consulté sur des passages difficiles de leurs ouvrages. Les deux écrivains français qu'il chérissait le plus étaient Rabelais et Molière. Il les savait par cœur ; il dit un jour à un de ses amis « qu'il eût mieux aimé être ce célèbre comique que Newton. » Il récitait des scènes entières du Misanthrope, avec toute la finesse et toute la force qu'il se rappelait leur avoir entendu donner soixante-dix ans auparavant à Paris par la troupe même de Molière. Il est vrai que ce caractère approchait un peu du sien. Il jugeait les hommes avec quelque sévérité. Son style avait plus de force et de solidité

que d'agrément et de vivacité; mais il était toujours très-correct, et il y apportait le même soin et la même attention qu'à ses calculs. En Angleterre, lorsqu'on va dîner chez un grand, c'est l'usage de donner quelque argent à ses premiers laquais. Un des premiers lords de Londres fit des reproches à Moivre de ce qu'il ne le voyait que rarement à sa table : « Excusez-moi, dit-il, je ne suis pas assez riche pour avoir souvent cet honneur-là. »

MOKHTAR, fameux guerrier arabe, né dans la première année de l'hégire (622 de J.-C.), était fils du célèbre Abou-Obeidah. Il devint le plus ferme soutien de la famille des Alydes. Il se disait inspiré de Dieu, et prétendait que l'ange Gabriel lui apparaissait sous la forme d'une colombe. Il remporta une victoire complète sur le calife Obeïd-Allah, ennemi des Alydes, et se rendit maître de toute la Mésopotamie. Quelque temps après, Mosah, qui gouvernait Basrah au nom du calife Abdallah son frère, le vainquit, le fit prisonnier, et lui fit trancher la tête l'an 67 de l'hégire (687 de J.-C.)

MOKTADY-BIAMR-ALLAH (Aboul-Cacem-Abdallah VI, al), 27me calife abasside, succéda à son aïeul Caïm-Biamr-Allah, l'an 467 de l'hégire (1074). Il épousa en 480 la fille de Melik-Chah; mais cette union fut malheureuse, et causa des brouilleries entre le beau-père et le gendre. Moktady mourut d'apoplexie l'an 487 (1094), âgé de 39 ans. Il aimait et encourageait les gens de lettres et les savans.

MOKTAFY-BILLAH (Abou-Mohammed-Aly II, al), ou plus communément *Moctafy*, 17me calife abasside, succéda à son père Motadhed, l'an 289 de l'hégire (902 de J.-C.) Sous son règne, les Carmathes exercèrent de grands ravages en Syrie; mais les armées de Moktafy, après des succès divers, parvinrent à réduire ces sectaires. Moktafy mourut à 31 ou 33 ans, à la fin de l'an 295 (908). Ce prince était très-sévère, mais juste, humain et généreux.

MOKTAFY-LEAMR-ALLAH (Abou-Abdallah-Mohammed IX, al), 31me calife abasside, et petit-fils de Moctady, commença à régner l'an 530 de l'hégire (1136 de J.-C.) Il fit tous ses efforts pour affranchir le califat du joug des *Emirs-al-Omrah*, et pour rétablir l'antique puissance de ses ancêtres. Il mourut en 555 (1160), âgé de 66 ans, après avoir régné 24 ans, et réalisé une partie de ses projets. Son fils Mostandjed lui succéda.

MOLA (Pierre-François), peintre, né en 1621, à Coldré dans le Milanais, reçut les premiers élémens de la peinture de son père, qui était peintre et architecte. Il fut ensuite disciple de Josepin, de l'Albane et du Guerchin. Sa grande réputation le fit rechercher des papes et des princes de Rome. La reine Christine de Suède le mit au rang de ses officiers. Appelé en France, il était sur le point de s'y rendre, lorsqu'il mourut à Rome en 1666. Ce peintre, bon coloriste, grand dessinateur et excellent paysagiste, a encore traité l'histoire avec succès. Le génie, l'invention et la facilité sont le caractère distinctif de ses ouvrages. Forest et Collandon, peintres français, sont au nombre de ses disciples. On a gravé quelques morceaux d'après lui. Il a gravé lui-même plusieurs mor-

ceaux de fort bon goût. Suivant Pilkington, sur l'autorité duquel s'appuient les auteurs du Dictionnaire biographique anglais, P. F. Mola était né à Lugano en 1609, et mourut en 1665, à 56 ans.

MOLA (JEAN-BAPTISTE), né vers l'an 1620, était, dit-on, originaire de France. Il portait le même nom que le précédent, sans être son parent. Jean-Baptiste étudia dans l'école de Vouet à Paris, et prit à Bologne des leçons de l'Albane. Ce peintre a réussi dans le paysage : ses sites sont d'un beau choix ; sa manière de feuiller les arbres est admirable. Il entendait bien la perspective ; mais il n'a point assez consulté, pour le coloris, les ouvrages de l'Albane, son maître. Il est même inférieur à P. Mola, pour le goût de ses compositions, et pour la manière sèche dont il a traité ses figures.

MOLAC (JEAN DE CARCADO ou DE KERCADO DE), sénéchal de Bretagne, d'une des meilleures et des plus anciennes maisons de cette province. Après avoir rempli avec honneur les premières charges et les plus grands emplois à la cour des ducs de Bretagne, et s'être distingué en plusieurs combats, il passa au service du roi François Ier, et fut le premier gentilhomme de sa chambre, et capitaine de cent hommes d'armes. A la fameuse bataille de Pavie en 1525, un arquebusier allant tirer sur le roi, le sénéchal de Molac se précipita au-devant du coup, se fit tuer, et sauva la vie à François Ier. Henri de Guise, surnommé le *Balafré*, celui même qui voulait faire tonsurer Henri III, se promenant dans une galerie où l'on avait peint Duguesclin détrônant Pierre-le-Cruel, roi de Castille, disait au fils de celui qui est l'objet de cet article : « Je regarde toujours avec plaisir Duguesclin ; il eut la gloire de détrôner un tyran. — Mais ce tyran, répondit le fidèle Carcado, n'était pas son roi. » C'est de lui que descendaient les seigneurs de Kercado de Molac, dans la maison desquels la charge de grand sénéchal de Bretagne était héréditaire.

MOLAC (RENÉ-ALEXIS DE KERCADO, marquis DE), de la même famille que les précédens, colonel du régiment de Berri, infanterie, s'acquit, dans la campagne de Bohême, l'estime, l'amitié et la confiance des maréchaux de Saxe et de Broglie. Vif, ardent, plein d'une noble ambition, doué de grandes qualités pour l'art militaire, il donnait des espérances, lorsqu'il fut tué à la fameuse sortie de Prague, le 22 août 1742, à 29 ans.

MOLAI (JACQUES DE), dernier grand-maître de l'ordre des templiers, au commencement du 14e siècle, était né en Bourgogne et de la famille des sires de Longwic et de Raon. Les trop grandes richesses de son ordre et l'orgueil de ses chevaliers excitaient l'envie des grands et les murmures du peuple. L'an 1307, sur la dénonciation de deux scélérats, l'un chevalier apostat, l'autre bourgeois de Béziers, Philippe-le-Bel, roi de France, du consentement du pape Clément V, fit arrêter tous les chevaliers, et s'empara du Temple à Paris et de tous leurs titres. Le pape avait mandé au grand-maître de venir en France se justifier des crimes dont son ordre était accusé. Il était alors en Chypre, où il faisait vaillamment la guerre aux Turcs. Il vint à Paris, suivi de soixante chevaliers des plus qualifiés, du nombre desquels était Gui, dauphin

d'Auvergne, et Hugues de Péralde. Ils furent tous arrêtés le même jour, et leur procès instruit avec une chaleur qui ne donna que trop à penser que c'était à leurs richesses immenses qu'on en voulait principalement : l'état était alors obéré. On les partagea en trois classes. On brûla vifs tous ceux qui rétractèrent leurs premières déclarations arrachées dans les tortures, et on les nomma *hérétiques relaps*. Ceux qui n'avaient jamais fait d'aveux et qui eurent le courage de n'en point faire, furent condamnés à la réclusion perpétuelle, comme chevaliers *non réconciliés*. On mit en liberté ceux qui ne rétractèrent pas les aveux de turpitudes et d'impiétés qu'ils avaient eu la faiblesse de faire, après les avoir absous et déclarés *templiers réconciliés*. La procédure, le jugement et l'exécution des prétendus relaps ne demandèrent que 24 heures, c'est-à-dire du 11 mai 1307 au lendemain matin. Cinquante-quatre chevaliers furent livrés aux flammes ce jour-là. L'ordre ayant été aboli l'année d'après par le concile de Vienne, Molai, Gui et Hugues furent retenus en prison jusqu'en l'an 1415, qu'on leur fit leur procès. Ils confessèrent les crimes qu'on leur imputait, dans l'espérance d'obtenir leur liberté aux dépens de leur honneur; mais voyant qu'on les retenait toujours prisonniers, Molai et Gui se rétractèrent. Ils furent brûlés à petit feu sur un bûcher qu'on alluma lentement à l'extrémité de la petite île du Palais, le 11 mars 1314, précisément à l'endroit où est érigée aujourd'hui la statue d'Henri IV. Molai parut en héros chrétien sur l'échafaud, et s'avança jusqu'au bord de ce fatal théâtre ; puis élevant sa voix pour être mieux entendu : « Il est bien juste, s'écria-t-il, que dans un si terrible jour et dans les derniers momens de ma vie je découvre toute l'iniquité du mensonge, et que je fasse triompher la vérité. Je déclare donc à la face du ciel et de la terre, et j'avoue, quoiqu'à ma honte éternelle, que j'ai commis le plus grand de tous les crimes ; mais ce n'a été qu'en convenant de ceux qu'on impute avec tant de noirceur à un ordre que la vérité m'oblige de reconnaître aujourd'hui pour innocent. Je n'ai même passé la déclaration qu'on exigeait de moi, que pour suspendre les douleurs excessives de la torture, et pour fléchir ceux qui me les faisaient souffrir. Je sais les supplices qu'on a fait subir à tous ceux qui ont eu le courage de révoquer une pareille confession ; mais l'affreux spectacle qu'on me présente n'est pas capable de me faire confirmer un premier mensonge par un second. A une condition si infâme, je renonce de bon cœur à la vie, qui ne m'est déjà que trop odieuse. Et que me servirait de prolonger de tristes jours, que je ne devrais qu'à la calomnie ! » Ce discours persuada à tout le monde qu'il était innocent. Des historiens modernes rapportent, mais sans autre preuve que celle de l'événement, qu'il ajourna le pape Clément V à comparaître devant Dieu dans quarante jours, et le roi dans l'année. En effet, ils ne passèrent pas ce terme. Il est très-certain que, dans la destruction des templiers, un grand nombre d'innocens fut la victime de l'orgueil et de la richesse insolente de leurs principaux chefs. Les désordres qu'on leur reprochait (*Voyez* Hugues

des Païens), et dont la plupart n'étaient fondés que sur le mensonge ou sur l'exagération, ne furent que le prétexte de leur ruine. Leur principal crime fut de s'être rendus odieux et redoutables, et plusieurs, portant la peine de tous, furent punis avec une cruauté inouïe, dit Bossuet dans son Abrégé de l'histoire de France. « On ne sait, ajoute-t-il, s'il n'y eut pas plus d'avarice et de vengeance dans cette exécution que de justice.... » Ailleurs il prononce ce jugement profond : *Ils avouèrent dans les tortures; mais ils nièrent dans les supplices.* Mariana, Vertot et une foule d'écrivains ont pensé à peu près de même. « Je ne croirai jamais, dit un historien, qu'un grand-maître et tant de chevaliers, parmi lesquels on comptait des princes, tous vénérables par leur âge et par leurs services, fussent coupables des bassesses absurdes et inutiles dont on les accusait. Je ne croirai jamais qu'un ordre entier de religieux ait renoncé en Europe à la religion chrétienne, pour laquelle il combattait en Asie, en Afrique, et pour laquelle même encore plusieurs d'entre eux gémissaient dans les fers des Turcs et des Arabes, aimant mieux mourir dans les cachots que de renier cette même religion. Enfin, je crois sans difficulté à plus de quatre-vingts chevaliers, qui en mourant prennent Dieu à témoin de leur innocence. N'hésitons point à mettre leur proscription au rang des funestes effets d'un temps d'ignorance et de barbarie. » Le procès inique, la condamnation et la mort héroïque des templiers ont fourni à M. Raynouard le sujet d'une tragédie, où l'on admire de grandes beautés. Elle a été publiée en 1813. Elle a donné lieu à des débats qui ont répandu un grand jour sur la procédure d'un valeureux chevalier. M. Raynouard a aussi publié : *Monumens historiques relatifs à la condamnation des Chevaliers du Temple et à l'abolition de leur ordre*, Paris, 1813, in-8°.

MOLANS (Philibert de), vaillant chevalier du 14ᵉ siècle, était d'une famille noble de la Franche-Comté. Il fut écuyer du duc de Bourgogne, et maître visiteur des arsenaux et artillerie du roi de France et d'Angleterre. Il fit deux fois le pèlerinage de la Palestine, et en rapporta les reliques de saint Georges, dont il fit présent à l'église de Rougemont, où il institua une confrérie. M. de Poutier de Gouhelans a publié *les Statuts de l'ordre de saint Georges*, Besançon, 1768, in-8°.

MOLANUS ou VERMEULEN (Jean), docteur et professeur de théologie à Louvain, et censeur royal des livres, né à Lille l'an 1533, dans le temps que son père et sa mère, qui étaient domiciliés à Louvain, étaient allés faire un court séjour en cette ville, réclama toujours Louvain pour sa ville natale, et signa constamment, *Molanus Lovaniensis.* Il mourut le 18 septembre 1585, après avoir publié : I. Une édition du *Martyrologe* d'Usuard, accompagnée, 1° de *Notes;* 2° d'un *Appendix;* 3° d'un *Traité des Martyrologes;* 4° d'un *Abrégé des Vies des saints des Pays-Bas;* 5° d'une *Chronique des mêmes saints*, Louvain, 1573, in-8°. II. *Natales sanctorum Belgii*, Louvain, 1595, in-12. Arnold Raissius, chanoine de Saint-Pierre à Douay, en a donné une édition plus ample l'an 1626. III. *Historia SS. Imaginum*

et Picturarum, Louvain, 1574, in-8°, et 1771, in-4°, avec des annotations et des supplémens par Paquot. IV. *De Canonicis*, Louvain, 1670 : ouvrage savant et curieux. V. *De Fide hereticis servandâ*, Louvain, 1585. VI. *De piis testamentis*, 1584, in-12. VII. *Theologiæ practicæ Compendium*. VIII. *Militia sacra ducum Brabantiæ*. IX. *Annales urbis Lovaniensis*, Louvain, 1572, in-4°. X. *De Historiâ sacrarum imaginum et picturarum pro vero earum usu contra abusus*, libri IV, ibid. 1570. Tous ces ouvrages montrent que Molanus était versé dans l'antiquité ecclésiastique et dans la critique, au moins pour son temps.

MOLANUS (Gérard Walter), dont le nom de famille était originairement van der Meulen, théologien luthérien, abbé de Lockum, né à Hameln en 1633, mort en 1722, fut quelque temps en correspondance avec Bossuet, relativement à la réunion des luthériens et de catholiques. (*Voy.* les Œuvres posthumes de Bossuet.) Il a laissé plusieurs ouvrages de théologie et de mathématiques. Les principaux sont : I. *Regulæ circà Christianorum omnium Ecclesiasticam reunionem*. II. *Cogitationes privatæ de methodo reunionis Ecclesiæ protestantium.*

MOLARI (Augustin), connu sous le nom d'*Augustin de Fivizzano*, en Toscane, lieu de sa naissance, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, confesseur des papes Grégoire XIII, Clément VIII, commandant de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome, trois fois vicaire-général de son ordre, et président des chapitres généraux, mort en 1595, a publié : *De ritu SS. Crucis Romano pontifici præferendæ commentarium ; Vita Sancti Augustini*, etc.

MOLAY (Jacques de). *Voy.* Molai.

MOLDOVANDGI, grand visir sous Mustapha III, succéda à Mehemet Emin. Il avait d'abord été bostangi ou jardinier dans le sérail, puis soldat dans la garde du grand-seigneur, et ensuite chef des bostangis, et gouverneur d'une petite province. Mehemet Emin le tira de l'obscurité, et l'envoya avec quatre mille hommes d'élite dans la Moldavie et la Valachie. Ce fut après cette expédition, qui fut couronnée du succès, qu'il fut nommé grand visir. Il fut disgracié en l'année 1769 : il obtint cependant le gouvernement subalterne des châteaux du Canal. On ignore l'époque de sa mort.

MOLE (la). *Voyez* Coconas.

MOLÉ (Édouard), seigneur de Champlastreux, conseiller, puis procureur général du parlement de Paris pendant la Ligue, était né vers 1550. Ce fut sur ses conclusions que le parlement donna ce fameux arrêt, par lequel il fut déclaré que « la couronne ne pouvait passer ni à des femmes, ni à des étrangers. » Henri IV le fit président à mortier en 1602. Molé mourut le 17 septembre 1616. Sa famille, originaire de Troyes en Champagne, est illustre par le nombre de grands magistrats qu'elle a donnés à la France. Il eut la gloire de donner le jour à un fils qui devait un jour faire son bonheur en élevant son nom au plus haut degré de splendeur. On rapporte dans le *Journal de l'Etoile* un arrêt prononcé

par ce magistrat; qui est aussi remarquable qu'éloigné de nos mœurs actuelles. Un maître des comptes de Rennes avait donné sa foi d'épouser une veuve dont il avait eu un enfant. Sur son refus de contracter, un arrêt fut rendu, portant qu'il épouserait sur-le-champ, ou serait pendu à deux heures après midi. Ce qu'il y eut de singulier c'est la manière dont Molé signifia au délinquant sa sentence : « Ou mourez ou épousez, lui dit-il; telle est la volonté et la décision de la cour. » On conçoit aisément que le maître des comptes préféra le mariage.

MOLÉ (Matthieu), fils du précédent, né à Paris en 1584, successivement conseiller au parlement, président aux requêtes, et procureur général, montra toujours le désir de rendre les plus grands services à l'état. Guidé par une sage philosophie, il aimait mieux être homme de bien que de le paraître. Quoiqu'il connût peu les finesses de la langue, son éloquence était forte et pressée, et se ressentait de la trempe de son génie. Dans le temps des barricades, le peuple s'ameuta devant l'hôtel du président, avec de grands cris; deux maréchaux de France, qui travaillaient avec lui dans ce moment, voulurent envoyer chercher du secours; déjà ses gens fermaient tout, et se préparaient à la défense; il fit lui-même ouvrir toutes les portes : « La maison du premier président, dit-il, doit être ouverte à tout le monde. » Son ame noble, son maintien assuré au milieu de la foule, dont il apaisait les menaces d'un coup d'œil, imposaient le respect aux plus hardis; mais les esprits électrisés revenaient souvent à leur premier dessein. Un jour de sédition, un bourgeois appuya son mousqueton sur le front du président, en le menaçant de le tuer; Molé sans détourner la tête, sans écarter l'arme, lui dit froidement : *Quand vous m'aurez tué, il ne me faudra que six pieds de terre.* C'est à cette occasion qu'on lui prête ces paroles de rhéteur, qui ne convenaient ni à la circonstance, ni au caractère de Molé : « Jeune homme, apprends qu'il y a loin du poignard d'un scélérat au cœur de l'homme de bien. » Une autre fois, un factieux osa le saisir par la barbe; l'intrépide Molé le menace de le faire pendre, et fend la presse sans qu'on songe à l'arrêter. « Lorsqu'il eut la charge de garde des sceaux, il se rendit à la cour, et sut y dire la vérité : à son arrivée, l'administration prit une forme nouvelle; il résista même à Mazarin, qui voulut bientôt le priver de sa place. Mandé au Louvre pour écouter les réprimandes qu'on voulait lui faire, il y parut avec calme; le ministre, étonné de sa fermeté, lui dit, avec un dépit mêlé de respect : « Allez reprendre des fonctions dont vous êtes si digne. » Le président Molé mourut le 3 janvier 1656, âgé de 72 ans, après avoir parcouru une heureuse vieillesse exempte d'infirmités. Une fermeté qui prenait sa source dans l'austérité des mœurs, un courage dégagé d'ambition, un ardent amour de la patrie, mirent Matthieu Molé au-dessus de tous les hommes célèbres de son temps. Le cardinal de Retz a dit de lui : « Si ce n'était pas une espèce de blasphème de dire qu'il y a quelqu'un dans notre siècle plus intrépide que le grand

Gustave et M. le Prince, je dirais que ç'a été M. Molé, premier président. » Un esprit juste et pénétrant, une facilité noble à s'énoncer, le talent de la persuasion, lui donnèrent un grand poids à la cour et dans le parlement. C'était un des héros de la Grèce ou de Rome au milieu de Paris. (*Voyez* les *Mémoires du cardinal de Retz.*) — Edouard Molé, son fils, et Louis Molé, son petit-fils, se distinguèrent aussi par leur probité et par les services qu'ils rendirent à l'état. — Matthieu-François Molé, autre petit-fils de Matthieu, né le 30 mars 1705, qui quitta, en 1763, la charge de premier président, après y avoir soutenu avec distinction la gloire de ses ancêtres, a mis le comble à la sienne par un désintéressement inouï peut-être jusqu'à lui. Il mourut à Paris en 1793. — Molé de Champlastreux (Edouard-François-Matthieu), fils de François-Matthieu, né le 5 mars 1760, devint président à mortier en 1788. Il émigra, et rentra au temps prescrit par l'assemblée nationale. Il périt sur l'échafaud révolutionnaire le 20 avril 1794, pour avoir souscrit la protestation du parlement contre les opérations de l'assemblée constituante.

MOLÉ (François-René), célèbre comédien français, dont le véritable nom était Molet, né à Paris le 24 nov. 1734, d'un père graveur, était destiné d'abord au notariat, lorsqu'un penchant pour le théâtre l'entraîna dans cette carrière. Il débuta en novembre 1754, dans *Britannicus*, et dans *Zénéïde;* mais la faiblesse de sa voix, qui ne pouvait être encore formée, s'opposa à sa réception. Il reparut en 1760, et fut reçu l'année suivante. C'est de lui que Dorat, dans son poëme de la Déclamation théâtrale, a dit :

Un acteur a paru plein d'ame et de finesse ;
Il sent avec chaleur, exprime avec justesse.
Pour briller, pour séduire, il a mille secrets,
Et crée des moyens qu'on ne connut jamais.
Transportant dans son jeu l'ivresse de son âge,
Il a su des amans rajeunir le langage,
Des rôles langoureux animer la fadeur ;
Fait sourire l'esprit et sait parler au cœur.

Molé brilla pendant 20 ans dans la tragédie, à côté de Lekain même, par cette impétuosité et ces expressions subites d'un caractère bouillant. Touchant, passionné, plein de sensibilité dans le drame ; incomparable dans les petits-maîtres de la comédie, il joua ces trois emplois avec le succès le plus distingué. A la mort de Bellecourt, en 1778, il se chargea des rôles à caractère, et longtemps on se rappellera, avec autant de plaisir que de regrets, la supériorité avec laquelle il a rempli ces premiers rôles jusqu'à l'âge de 67 ans. Sa diction était d'une grande pureté, son débit animé, son énergie au-dessus de toutes les situations dramatiques. Personne au théâtre, peut-être, n'a su parler aux hommes avec plus de sens, de raison et de dignité ; aux femmes, avec plus de graces, de politesse et un ton plus décent et plus aimable. L'institut le compta au nombre de ses membres, et il méritait cet honneur, par son talent distingué et par ses *Observations* sur l'art dramatique. On lui doit un *Éloge* de Mlle Dangeville, actrice renommée, ceux de Préville, et de Mlle Clairon. Il a aussi composé une petite pièce intitulée : le *Quiproquo*, qui n'a pas eu de succès. Molé est mort en décembre 1802. On a publié une *Vie de Molé* en 1803, un vol. in-12, rare.

Les auteurs sont MM. Étienne et Nanteuil.

MOLES (Annibal); Napolitain, d'une famille originaire d'Espagne, régent de la chancellerie royale et du grand-conseil d'Italie sous Philippe II, a publié : *Decisiones supremi tribunalis regiæ cameræ summi regni Neapolitani : Responsa de legitimâ successione in Portugalliæ regno pro rege Castillæ Philippo II, et de ducatu Britanniæ pro S. infante Isabellâ.*

MOLES (Barthélemi), médecin du 16e siècle, de la famille du précédent, a écrit et fait imprimer l'ouvrage suivant : *Speculum sanitatis, sive De sanitate conservandâ liber.*

MOLES (Vincent), frère du précédent, célèbre médecin de son temps, a publié deux ouvrages sur son art : I. *Pathologia de morbis in sacris litteris*, Matriti, 1642, in-4°. II. *Philosophia naturalis corporis Christi*, Antwerpiæ, 1641, in-4°.

MOLES (Frédéric), écrivain du 17e siècle, est auteur d'une *Relation des désastres du Vésuve ;* de l'*Histoire des guerres entre Ferdinand II, empereur des Romains, et Gustave Adolphe, roi de Suède.* On a encore de lui : *Audiencia de principes : Amistades de principes.*

MOLESWORTH (Robert), diplomate, né en 1656 à Dublin, d'une ancienne famille anglaise établie en Irlande, se rendit si suspect au roi Jacques par ses opinions politiques et religieuses, que ces biens furent séquestrés en 1689. Guillaume, qui avait pour Molesworth une estime particulière, l'eut bientôt rappelé, à son avénement au trône ; il l'admit en son conseil privé, et en 1692 le nomma envoyé extraordinaire à la cour de Dannemarck. Sa conduite ayant déplu au monarque danois, au bout de trois ans de séjour, la cour lui fut interdite ; et Molesworth, parti sans congé, se retira en Flandre, et de là en Angleterre, où il publia son *Etat du Danemarck*, dans lequel il accusait le gouvernement danois d'être arbitraire et tyrannique. L'envoyé de Danemarck se plaignit amèrement, et cette affaire fit d'autant plus de bruit, que l'ouvrage avait été extrêmement accueilli du public, et traduit en plusieurs langues. Il plut particulièrement au comte de Shaftesbury, qui prit Molesworth en très-grande amitié. Ses censures amères contre le clergé, ses idées hardies, ses déclamations contre les universités, l'adresse avec laquelle il insinuait que la religion n'était qu'une fraude pieuse, et un instrument de la politique, ne pouvaient qu'être agréables à l'auteur des *Caractérisques*. Molesworth remplit plusieurs fonctions publiques; il entra dans la chambre des communes, député de Swordes en Irlande, et de Retford en Angleterre, et fut membre du conseil privé de la reine Anne jusqu'en 1713. L'année suivante, George Ier le nomma membre de son conseil privé en Irlande, commissaire du commerce et des colonies ; bientôt après il fut créé pair d'Irlande, baron de Philipstown et vicomte de Molesworth de Swordes. Il mourut le 22 mai 1725 dans le comté de Dublin. Il avait eu sept fils et quatre filles, dont l'une mariée au général Monck s'est fait remarquer par ses connaissances et ses talens. (*Voyez* Monck, lady.) Molesworth était membre

de la société royale de Londres : il a donné une traduction du *Franco-Gallia* d'Hottoman, dont la seconde édition parut avec des augmentations en 1721, in-8°.

MOLETTI (JOSEPH), célèbre philosophe, médecin et mathématicien du 16me siècle, était de Messine. Il mourut à Padoue, où il était professeur de mathématiques en 1588, âgé de 57 ans. Ses principaux ouvrages sont des *Ephémérides*, in-4°, et des *Tables* que l'on appelle Grégoriennes, qui furent très-utiles pour la réforme du calendrier de Grégoire XIII. *Tabulæ geographicæ ex Prutenicis deductæ pro motu octavæ spheræ ac luminum; Discorso al sig. Federigo Morando intorno alla geografia.*

MOLLEVILLE (BERTRAND DE). *Voy.* BERTRAND au Supplément.

MOLFESIO (ANDRÉ), jurisconsulte napolitain, et théologien, né à Ripa-Candida, dans la Basilicate, clerc régulier du 17me siècle, a publié : *Commentariorum in consuetudines Neapolitanas*, 3 volumes. II. *Promptuarium triplicis juris, sive summæ theologiæ*, 2 vol., etc.

MOLIÈRE (FRANÇOIS DE), sieur de Molière et d'Essertines, gentilhomme du Brionnais, vivait à la cour, et fut assassiné vers 1623. Il est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages, dont voici les plus remarquables : I. *La semaine amoureuse*, 1620, in-8°, roman. II. *Le mépris de la cour*, 1621, in-8°. III. *La Polyxène, avec la suite et conclusion*, par Pomeray, 1632, in-8°. IV. *Sept Lettres* dans le recueil de Faret. V. Quelques pièces de vers dans les *Délices de la poésie française*, édition de 1620.

MOLIÈRE (JEAN-BAPTISTE POQUELIN, plus connu sous le nom de), fils et petit-fils de valets de chambre tapissiers du roi, naquit à Paris le 15 janvier 1620 (1). Son père s'appelait Jean Poquelin ; sa mère, nommée Marie Cressé, était aussi fille de tapissier, et les deux familles demeuraient sous les piliers des halles. Celle du jeune Poquelin, le désignant à la charge de son père, lui donna une éducation conforme à son état; mais il prit du goût pour la comédie en fréquentant le théâtre. Il commença ses études à 14 ans chez les jésuites, au collége de Clermont : ses progrès furent rapides. Les belles-lettres ornèrent son esprit, et les préceptes du philosophe Gassendi, maître de Chapelle, de Bernier et de Cyrano de Bergerac, formèrent sa raison. Son père étant devenu infirme, il fut obligé d'exercer son emploi auprès de Louis XIII, qu'il suivit dans son voyage de Narbonne en 1641. Le théâtre français commençait à fleurir alors par les talens du grand Corneille, qui l'avait tiré de l'avilissement et de la barbarie. Poquelin, destiné à être parmi nous le restaurateur de la comédie, quitta la charge de son père, et s'associa quelques jeunes gens passionnés comme lui pour le théâtre. Ce fut alors qu'il changea de nom pour prendre celui de *Molière*, soit par égard pour ses parens, soit pour suivre l'exemple des acteurs de ce temps-là. Les mêmes sentimens et les mêmes goûts l'unirent avec la Béjard, comédienne

(1) Cette date précise était restée ignorée jusqu'à nos jours; mais de nouvelles recherches l'ont fait découvrir dernièrement, et ont donné occasion aux comédiens français de célébrer pour la première fois, par une représentation extraordinaire, l'anniversaire séculaire de la naissance de ce grand homme.

de campagne. Ils formèrent de concert une troupe, qui représenta à Lyon, en 1653, la comédie de l'*Etourdi*. C'est la première pièce composée en vers par Molière. La vérité de son dialogue, l'adresse inépuisable d'un valet sans cesse occupé à réparer les sottises de son maître, l'intérêt des situations que ce contraste produit, l'ont fait rester au théâtre malgré ses nombreux défauts. Molière, à la fois auteur et acteur, également applaudi sous ces deux titres, enleva presque tous les spectateurs à une autre troupe de comédiens établie dans cette ville. L'*Etourdi* plut beaucoup, malgré la froideur des personnages, le peu de liaison des scènes et l'incorrection du style. On ne connaissait guère alors que des pièces chargées d'intrigues peu vraisemblables. L'art d'exposer sur le théâtre comique des caractères et des mœurs était réservé à Molière. Cet art naissant dans l'*Etourdi*, joint à la variété des incidens, tint le spectateur en haleine, et en couvrit presque tous les défauts. Cette pièce fut reçue avec les mêmes applaudissemens à Béziers, où l'auteur se rendit peu de temps après. Le prince de Conti, qui avait connu Molière au collége, tenait alors dans cette ville les états de la province du Languedoc. Il reçut ce poète comme un ami, et non content de lui confier la conduite des fêtes qu'il donnait, il lui offrit une place de secrétaire. L'Aristophane français la refusa, et dit en badinant: « Je suis un auteur passable; je serais peut-être un fort mauvais secrétaire.... » Le *Dépit amoureux* et les *Précieuses ridicules* parurent sur le théâtre de Béziers (1659) et y furent admirés. Les incidens sont rangés avec plus d'ordre dans le *Dépit amoureux* que dans l'*Etourdi*. On y reconnait dans le jeu des personnages un fonds de vrai comique, et dans leurs reparties des traits également ingénieux et plaisans; mais le nœud en est trop compliqué, et le dénouement manque de vraisemblance. Il y a plus de simplicité dans l'intrigue des *Précieuses ridicules*. Une critique fine et délicate de la maladie contagieuse du bel esprit, du style ampoulé et guindé des romans, du pédantisme des femmes savantes, de l'affectation répandue dans le langage, dans les pensées, dans la parure, sont l'objet de cette comédie. Elle produisit une réforme générale lorsqu'on la représenta à Paris. On rit, on se reconnut, on applaudit en se corrigeant. Ménage, qui assistait à la première représentation, dit à Chapelain: « Nous approuvions, vous et moi, toutes les sottises qui viennent d'être critiquées si finement et avec tant de bon sens. Croyez-moi, il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, et adorer ce que nous avons brûlé. » C'étaient les paroles que saint Remi adressa autrefois à Clovis. Cet aveu n'est autre chose que le sentiment réfléchi d'un savant détrompé; mais le mot du vieillard, qui du milieu du parterre s'écria par instinct: « Courage, courage, Molière; voilà la bonne comédie! » est la pure expression de la nature. Louis XIV fut si satisfait des spectacles que lui donna la troupe de Molière, qui avait quitté la province pour la capitale, qu'il en fit ses comédiens ordinaires, et accorda une pension de mille francs à leur chef. Le *Cocu imaginaire*, moins fait pour amuser les

gens délicats que pour faire rire la multitude, parut en 1660. On y retrouve Molière en quelques endroits; mais ce n'est pas le Molière des Précieuses ridicules. Il y a pourtant dans cette pièce un fonds de plaisanterie gaie qui amuse, et une sorte d'intérêt né du sujet, qui attache. Elle eut beaucoup de critiques, qui ne furent point écoutées. Elles se déchaînèrent avec beaucoup plus de raison contre *Don Garcie de Navarre,* drame puisé dans le théâtre espagnol. *L'Ecole des Maris* (1661), comédie imitée des *Adelphes* de Térence, mais imitée de façon qu'elle forme une pièce nouvelle sur l'idée simple de l'ancienne, offre un dénouement naturel, des incidens développés avec art, et une intrigue claire, simple et féconde. C'est de l'*Ecole des Maris* que date la seconde manière de Molière, celle où il inventa avec génie, et s'attacha à peindre l'homme de tous les temps et la société de son siècle. Le théâtre retentissait encore des justes applaudissemens donnés à cette comédie, lorsque les *Fâcheux*, pièce conçue, faite, apprise et représentée en 15 jours, fut jouée en 1661, à Vaux, chez le célèbre Fouquet, surintendant des finances, en présence du roi et de la cour. Cette espèce de comédie est presque sans nœud : les scènes n'ont point entre elles d'union nécessaire; mais le point principal était de soutenir l'attention du spectateur par la variété des caractères, par la vérité des portraits, et par l'élégance continue du style. On rapporte qu'en sortant de la première représentation de cette pièce, le roi, apercevant le comte de Soyecourt, ennuyeux chasseur, dit à Molière : « Voilà un original que tu n'as pas encore copié. » En vingt-quatre heures la scène du chasseur fâcheux fut faite, et comme Molière ignorait les termes de chasse, il pria Soyecourt lui-même de les lui indiquer. Dans l'*Ecole des Femmes,* donnée l'année d'après, tout paraît récit, et tout est action. Cette pièce souleva les censeurs, qui relevèrent quelques négligences de style, sans faire attention à l'art qui y règne, au jeu des personnages subalternes, tous formés pour elle, au passage prompt et naturel de surprise en surprise. Molière leur répondit en faisant lui-même une critique ingénieuse de sa pièce, qui fit disparaître toutes les censures impertinentes qu'elle avait produites. Vers le même temps, le roi, qui le regardait comme le législateur des bienséances du monde, et le censeur le plus utile de l'affectation des précieuses, du langage scientifique des femmes érudites, et des ridicules de ses sujets, le mit sur l'état des gens de lettres qui devaient avoir part à ses libéralités. Molière, pénétré des bontés de ce monarque, crut devoir détruire, dans l'*Impromptu de Versailles,* les impressions qu'avait pu donner le portrait du peintre de Boursault. Cet auteur avait malignement supposé une clef à l'*Ecole des Femmes*, qui indiquait les originaux copiés d'après nature. Molière le traita avec le dernier mépris; mais ce mépris ne tombe que sur l'esprit et sur les talens, et ne rejaillit qu'indirectement sur la personne. La cour goûta beaucoup, en 1664, *la Princesse d'Elide,* comédie-ballet, composée pour une fête aussi superbe que galante, que le roi donna aux reines. Paris, ayant

vu cette pièce dépouillée des ornemens qui l'avaient embellie à Versailles, en jugea moins favorablement. Le *Mariage forcé*, autre comédie-ballet, essuya le même sort. Une aventure arrivée au comte de Gramont lui en avait fourni le sujet. *Don Juan*, ou *le Festin de Pierre*, eut peu de succès ; l'auteur en supprima quelques traits d'impiété qu'il avait cru pouvoir mettre dans la bouche d'un impie à la deuxième représentation. L'*Amour médecin* (1665) parut encore un de ces ouvrages précipités qu'on ne doit pas juger à la rigueur. Il fut, comme le dit Molière lui-même, *proposé, fait, appris et représenté en 5 jours*. C'est la première pièce où Molière ait attaqué la faculté. On dit qu'ayant été rançonné sur un loyer que lui avait passé un médecin ignorant et avare, il s'attacha dès-lors à jeter du ridicule sur cette profession. « J'ai un médecin, disait-il au roi, j'écoute tous ses conseils, je ne les suis pas ; aussi je me porte à merveille. » L'auteur s'acquit une gloire éclatante et solide par son *Misanthrope*, pièce peu applaudie d'abord, mais regardée depuis comme l'un des plus beaux ouvrages de la comédie ancienne et moderne. Cependant il faut avouer qu'elle est plus admirée dans le cabinet que suivie au théâtre. « Si on osait, dit Voltaire, chercher dans le cœur humain la raison de cette tiédeur du public aux représentations du Misanthrope, peut-être la trouverait-on dans l'intrigue de la pièce, dont les beautés ingénieuses et fines ne sont pas également vives et intéressantes ; dans les conversations même, qui sont des morceaux inimitables, mais qui, n'étant pas toujours nécessaires à la pièce, peut-être refroidissent un peu l'action, pendant qu'elles font admirer l'auteur ; enfin dans le dénouement, qui, tout bien amené et tout sage qu'il est, semble être attendu du public sans inquiétude, et qui, venant après une intrigue peu attachante, ne peut avoir rien de piquant. En effet, le spectateur ne souhaite point que le Misanthrope épouse la coquette Célimène, et ne s'inquiète pas beaucoup s'il se détachera d'elle. Enfin on prendrait la liberté de dire que le *Misanthrope* est une satire plus sage et plus fine que celles d'Horace et de Boileau, et pour le moins aussi bien écrite ; mais qu'il y a des comédies plus intéressantes, et que le *Tartufe*, par exemple, réunit les beautés du style du Misanthrope avec un intérêt plus marqué. » (*Voyez* WICHERLEY.) Les applaudissemens des gens de goût ayant consolé Molière des dédains de la multitude pour cette pièce, il ne se rébuta point. Le *Médecin malgré lui* parut en 1666. C'est une farce très-gaie et très-bouffonne. Le *Sicilien* ou l'*Amour peintre* (1667) est une petite pièce qu'on voit avec plaisir, parce qu'on y trouve de la grâce, et une galanterie moins triviale que dans quelques autres comédies. Mais l'admiration fut à son comble lorsque le *Tartufe* parut. En vain les Orgons, les imbécilles et les faux dévots se soulevèrent contre l'auteur ; la pièce fut jouée et admirée. L'hypocrisie y est parfaitement dévoilée, les caractères en sont aussi variés que vrais, le dialogue également fin et naturel. Cette pièce subsistera tant qu'il y aura en France du goût et des hypocrites. La première pièce que Piron vit jouer à

Paris fut le Tartufe ; son admiration alla jusqu'à l'extase. Après l'avoir entendue, il se retourna vers ses voisins, et s'écria : « Ah ! messieurs, si cet ouvrage n'était pas fait, il ne se ferait jamais. » Tartufe fut d'abord défendu. Huit jours après cette défense on représenta à la cour une pièce intitulée *Scaramouche ermite*, farce très-licencieuse. Le roi, en sortant, dit au grand Condé : « Je voudrais bien savoir pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière, ne disent rien de celle de Scaramouche ? — Les comédiens italiens, répondit le prince, n'ont offensé que Dieu ; mais les français ont offensé les dévots. » (*Voyez* Maimbourg.) Molière donna, en 1668, *Amphytrion*, comédie en 3 actes, imitée de Plaute, et supérieure à son modèle, où le poète respecte moins les bienséances que dans le Tartufe. A l'exception d'une scène assez ennuyeuse entre Jupiter et Alcmène, il n'y en a point qui soit plus plaisante. Voltaire dit que la première fois qu'il la lut, il tomba à la renverse à force de rire. L'*Avare*, autre imitation de Plaute, est un peu outré dans le caractère principal ; mais le vulgaire ne peut être ému que par des traits marqués fortement. Un reproche sur lequel il est plus difficile de le justifier, c'est que, dans cette pièce, l'autorité paternelle est avilie. « C'est un grand vice, dit J. J. Rousseau, d'être avare et de prêter à usure ; mais n'en est-ce pas un plus grand encore à un fils de voler son père, de lui manquer de respect, de lui faire mille insultans reproches ; et quand ce père irrité lui donne sa malédiction, de répondre d'un air goguenard qu'il n'a que faire de ses dons ? Si la plaisanterie est excellente, en est-elle moins punissable ? et la pièce où l'on fait aimer le fils insolent qui l'a faite, en est-elle moins une école de mauvaises mœurs ? » *George Dandin* (1668), ou le *Mari confondu*, *Monsieur de Pourceaugnac* (1669), les *Fourberies de Scapin* (1671), sont d'un comique plus propre à divertir qu'à instruire, quoiqu'il s'y trouve des scènes dignes de Molière. Le *Bourgeois gentilhomme* (1670), quoiqu'il soit mêlé aussi de quelques farces, est d'un comique bien supérieur, et plein de force. Ce fut Louis XIV qui fournit lui-même à Molière le sujet des *Amans magnifiques*. Molière à défaut de comique sut y mettre de la philosophie. Cette pièce ne fut jouée qu'à la cour, où elle réussit. Molière travailla avec plus de soin sa comédie des *Femmes savantes* (1672), satire ingénieuse du faux bel esprit et de l'érudition pédantesque qui régnaient alors à l'hôtel de Rambouillet. Les incidens n'en sont pas toujours bien combinés, ainsi que dans quelques autres de ses pièces ; mais son sujet, quoique aride en lui-même, y est représenté sous une face très-comique. La scène entre Trissotin et Vadius fut imaginée d'après une dispute élevée entre l'abbé Cotin et Ménage. Le dénouement en est admirable, et a été cent fois imité : il en est de même de celui du *Malade imaginaire* (1673). Cette pièce offre un comique d'un ordre inférieur à celui des Femmes savantes ; mais il peint parfaitement la charlatanerie et le pédantisme des médecins à l'époque où il écrivait. (*Voy.* Malouin.) Ce fut par cette pièce que l'auteur termina sa carrière. Il souf-

frait beaucoup de la poitrine lorsqu'on la représenta. Sa femme et Baron le pressèrent de prendre du repos et de ne point jouer : « Eh ! que feront, leur répondit-il, tant de pauvres ouvriers ? Je me reprocherais d'avoir négligé un seul jour de leur donner du pain. » Les efforts qu'il fit pour achever son rôle lui causèrent une convulsion, suivie d'un vomissement de sang qui le suffoqua quelques heures après, le 17 février 1673. Il était alors désigné pour remplir la première place vacante à l'académie française, et il n'aurait plus joué que dans le haut comique. Cette compagnie lui a rendu un nouvel hommage en 1778, en plaçant son buste dans la salle où sont les portraits des académiciens. Elle a voulu, par cette espèce d'adoption posthume, se dédommager du désagrément de ne l'avoir pas possédé pendant sa vie. Cette statue, qui est un chef-d'œuvre de M. Houdon, a été donnée à l'académie par d'Alembert. Entre plusieurs inscriptions proposées pour ce buste, on a choisi ce vers si heureux de Saurin :

Rien ne manque à sa gloire; il manquait à la nôtre.

L'archevêque de Paris, refusant de lui accorder la sépulture, la veuve de ce grand homme dit : « On refuse un tombeau à celui à qui la Grèce aurait dressé des autels. » Le roi engagea ce prélat à ne pas couvrir de cet opprobre la mémoire d'un homme aussi illustre, et il fut enterré à Saint-Joseph, sur la paroisse St.-Eustache. Lors de la destruction de ce cimetière, son corps fut relevé avec soin et remis à M. Alexandre Lenoir, qui le fit transporter dans le jardin Elysée du musée des monumens français, où il le déposa dans une urne de forme antique, avec cette simple inscription : *Molière est dans ce tombeau ;* et il fit placer, le 28 janvier 1799, le buste de Molière dans la rue des Piliers des Halles, sur la maison où est né ce grand homme. Il a fait graver sur un marbre l'inscription suivante : *Jean-Baptiste Poquelin de Molière est né dans cette maison.* Tous les rimailleurs de Paris s'exercèrent à lui faire des épitaphes. Un d'eux en montra une satirique au grand Condé, qui lui répondit froidement : « Plût à Dieu que celui que tu déchires m'eût apporté la tienne. » La seule peut-être de ces pièces qui mérite une place dans cette esquisse, est celle dont l'honora le fameux père Bouhours, jésuite. Elle a rapport aux injustices que l'Aristophane français essuya pendant sa vie et à sa mort.

Tu réformas et la ville et la cour,
Mais quelle en fut la récompense ?
Les Français rougiront un jour
De leur peu de reconnaissance.
Il leur fallut un comédien,
Qui mît à les polir sa gloire et son étude :
Mais, Molière, à ta gloire il ne manquerait rien,
Si, parmi les défauts que tu peignis si bien,
Tu les avais repris de leur ingratitude.

Cette ingratitude ne fut pas durable, et l'on reconnut bientôt tout son mérite après sa mort, comme le dit Boileau dans sa septième Epître :

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière,
Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robes de comtesses,
Venaient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau,
Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau.
Mais sitôt que d'un trait de ses fatales mains
La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa muse éclipsée.
L'aimable comédie avec lui terrassée

En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne sut plus se tenir.

Voici le portrait que nous a laissé de Molière la comédienne Poisson, qui l'avait connu et avait joué dans une de ses pièces. « Il n'était ni trop gros, ni trop maigre; il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle. Il marchait gravement, avait l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts; et les divers mouvemens qu'il leur donnait, lui rendaient la physionomie extrêmement comique. » Sa veuve (qui vécut jusqu'en 1700), se remaria au comédien Guérin, mort en 1728, à 92 ans.... Il existait à Loudun deux visitandines, s'appelant Poquelin, et parentes de Molière, qui se trouvaient humiliées d'avoir eu dans leur famille l'auteur du *Tartufe*. Elles s'étaient imposé, tous les ans, un jeûne extraordinaire en expiation de cette parenté. On peut regarder les ouvrages de Molière comme l'histoire des mœurs, des modes et du goût de son siècle, et comme le tableau le plus fidèle de la vie humaine. Né avec un esprit de réflexion, prompt à remarquer les expressions extérieures des passions et leurs mouvemens dans les différens états, il saisit les hommes tels qu'ils étaient, et exposa en habile peintre les plus secrets replis de leur cœur, et le ton, le geste, le langage de leurs sentimens divers. « Ses comédies bien lues, dit de Laharpe, pourraient suppléer à l'expérience, non parce qu'il a peint des ridicules qui passent, mais parce qu'il a peint l'homme qui ne change point..... Quel chef-d'œuvre que l'Avare! Chaque scène est une situation; et l'on a entendu dire à un avare de bonne foi qu'il y avait beaucoup à profiter dans cet ouvrage, et qu'on pouvait en tirer d'excellens principes d'économie. Molière est de tous ceux qui ont jamais écrit, celui qui a le mieux observé l'homme sans annoncer qu'il l'observait; et même il a plus l'air de le savoir par cœur que de l'avoir étudié. Les Crispins de Regnard, les paysans de Dancourt, font rire au théâtre; Dufresni étincelle d'esprit dans sa tournure originale; le *Joueur* et le *Légataire* sont de beaux ouvrages: mais rien de tout cela n'est Molière; il a un trait de physionomie qu'on n'attrape point, et même qu'on ne définit guère. On le retrouve jusque dans ses moindres farces, qui ont toujours un fond de gaîté et de morale. Il plaît autant à la lecture qu'à la représentation; ce qui n'est arrivé qu'à Racine et à lui: et même de toutes les comédies, celles de Molière sont à peu près les seules qu'on aime à relire. Plus on connaît Molière, plus on l'aime; plus on étudie Molière, plus on l'admire: après l'avoir blâmé sur quelques articles, on finira par être de son avis. Les jeunes gens pensent communément qu'il charge trop. J'ai entendu blâmer *le pauvre homme* répété si souvent; j'ai vu depuis la même scène et plus forte encore, et j'ai compris qu'on ne pouvait guère charger ni les ridicules ni les passions. Molière est l'auteur des hommes mûrs et des vieilllards. Leur expérience se rencontre avec ses observations, et leur mémoire avec son génie.... On se plaint qu'on ne travaille

plus dans le goût de Molière. Je pense qu'on a bien fait d'en essayer d'autres. Le champ où il a moissonné est moins vaste qu'on ne l'imagine; et quand il resterait quelque coin où il n'aurait pas porté la main, on craindrait encore de se trouver dans son voisinage. » Boileau regarda toujours Molière comme un homme unique, et il l'avait surnommé le *Contemplateur*. Le roi, demandant à Racine quel était le premier des grands écrivains qui avaient paru pendant son règne, lui nomma, dit-on, Molière. « Je ne le croyais pas, répondit Louis XIV; mais vous vous y connaissez mieux que moi. » Cette anecdote et la suivante doivent paraître fort douteuses. Louis XIV avait trop de goût, et un tact trop délicat des convenances pour demander quel était le premier écrivain de son siècle à Racine, qui était incontestablement le premier écrivain. On rapporte que Molière lisait ses comédies à une vieille servante, nommé Laforêt, et lorsque les plaisanteries ne l'avaient point frappée, il les corrigeait. Pour éprouver son goût, il lui lut un jour quelques scènes d'une comédie de Brécour, en les donnant comme de lui; la servante s'aperçut dès le commencement de la supercherie, et soutint à son maître que la pièce ne pouvait être de lui. Il exigeait aussi des comédiens qu'ils amenassent leurs enfans à la lecture qu'il faisait de ses pièces, afin de tirer des conjectures de leurs mouvemens naturels. Molière, qui s'égayait sur le théâtre aux dépens des faiblesses humaines, ne put se garantir de sa propre faiblesse. Séduit par un penchant violent pour la fille de la comédienne Béjard, il l'épousa, et se trouva exposé au ridicule qu'il avait si souvent jeté sur les maris. Plus heureux dans le commerce de ses amis, il fut chéri de ses confrères, et recherché des grands. Le maréchal de Vivonne, le grand Condé, Louis XIV même, vivaient avec lui dans cette familiarité qui honore également le mérite et la naissance. Des distinctions si flatteuses ne gâtèrent ni son esprit ni son cœur. Il était doux, complaisant, généreux. Comme il revenait d'Auteuil avec le musicien Charpentier, un pauvre lui ayant rendu une pièce d'or qu'il lui avait donnée par mégarde: « Où la vertu va-t-elle se nicher, s'écria Molière? Tiens, mon ami, dit-il, en voilà une autre... » Baron lui annonça un jour Mondorge, l'un de ses anciens camarades, que l'extrême misère empêchait de paraître: Molière voulut le voir, l'embrassa, le consola, et joignit à un présent de vingt pistoles un magnifique habit de théâtre. Il avait été le bienfaiteur de Racine; il lui avait donné un sujet de tragédie et cent louis; mais ils se brouillèrent pour une affaire de théâtre. Ils ne s'en rendirent pas moins justice réciproquement. Racine, à qui l'on annonçait le mauvais succès du *Misanthrope*, soutint que Molière ne pouvait pas avoir fait une mauvaise pièce, et qu'on avait mal jugé: Molière, en sortant des *Plaideurs*, pièce qu'on avait mal accueillie, dit qu'elle était excellente, et que ceux qui s'en moquaient méritaient qu'on se moquât d'eux. Ce célèbre poète, sur la fin de sa vie, ne vivant que de lait, engageait ordinairement Chapelle à faire les honneurs de sa table à Auteuil.

Il plaisait dans les rôles de *Mascarille*, de *Sganarelle*, et excellait dans les rôles de haut comique, tels que ceux d'*Arnolphe*, d'*Orgon*, d'*Harpagon*, etc. C'était alors que, par la vérité des sentimens, par l'intelligence des expressions, et par toutes les finesses de l'art, il séduisait les spectateurs au point qu'ils ne distinguaient plus le comédien du personnage représenté. Ami de l'avocat Fourcroy, qui avait la voix la plus forte, il eut avec lui une dispute à table; l'avocat se mit à crier à son ordinaire; alors Molière s'écria: « Hélas! que peut la raison, qui n'a qu'un filet de voix, contre une gueule comme celle-là? » On rapporte de lui plusieurs bons mots: tel est entre autres celui qui lui échappa, lorsque le parlement défendit qu'on jouât le Tartufe. On était assemblé pour la seconde représentation, lorsque la défense arriva. « Messieurs, dit Molière, en s'adressant à l'assemblée, nous comptions aujourd'hui avoir l'honneur de vous donner le Tartufe; mais M. le premier président ne veut pas qu'on le joue. » Cette dernière anecdote est apocryphe. Il reste donc un seul fait, c'est que le parlement défendit la représentation du Tartufe. Mais le parlement n'est pas le premier président; d'ailleurs, si M. de Lamoignon, induit en erreur par les déclamations de quelques faux dévots, ou par les représentations de quelques personnes pieuses trompées elles-mêmes, a prohibé une pièce qu'il ne connaissait sûrement pas, ce n'a pu être de sa part qu'un mouvement irréfléchi de zèle religieux, ou même une mesure provisoire de haute police, et non point une censure formelle et motivée de l'ouvrage. Peut-on croire que le *Tartufe* eût été désapprouvé en connaissance de cause par le même magistrat qui donna à Boileau le sujet du *Lutrin*, et prit sous sa protection un poëme où se trouvent ces deux vers:

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévôts!...
Abîme tout plutôt: c'est l'esprit de l'église.

et dix autres vers à peu près de cette force? En agissant ainsi, M. de Lamoignon se fût montré le plus inconséquent des hommes: or il n'était rien moins que cela; c'est donc à tort que, sur la foi d'une anecdote fausse, ou d'une simple conjecture, ou enfin d'une démarche précipitée, démentie par le caractère constant du personnage, on invoquerait le témoignage de M. de Lamoignon contre l'admirable comédie du Tartufe. Quant à Bourdaloue, il n'est pas douteux qu'il ne se soit élevé en chaire contre le Tartufe. Son sermon subsiste. Tout jésuite qu'il était, Bourdaloue professait un rigorisme outré. Boileau lui en fit la guerre à Bâville, chez ce même président de Lamoignon, et l'austère religieux pardonna difficilement au satirique ce petit couplet de chanson:

Si Bourdaloue, un peu sévère,
Nous dit: craignez la volupté;
Escobar, lui dit-on, mon père,
Nous en permet pour la santé.

Bourdaloue n'entendait guère la plaisanterie, et Molière, à ce titre, avait de quoi lui déplaire. On a des preuves, par ses pièces de la *Critique de l'École des Femmes*, et de l'*Impromptu*

de Versailles, que Molière était très-sensible à la critique. Il disait souvent : « Le mépris est une pilule qu'on peut avaler, mais non mâcher sans faire la grimace. » Molière avait commencé à traduire Lucrèce dans sa jeunesse, et aurait achevé cet ouvrage sans un malheur qui lui arriva. Un de ses domestiques prit un cahier de cette traduction pour faire des papillotes. Molière, qui était facile à irriter, fut si piqué de ce contre-temps, que, dans sa colère, il jeta sur-le-champ le reste au feu. Pour mettre plus d'agrément dans cette traduction, il avait rendu en prose les raisonnemens philosophiques, et avait mis en vers toutes les belles descriptions qui se trouvent dans le poète latin... On allait représenter une pièce de Corneille, de ses derniers temps, c'était *Sertorius*; Molière, qui était fort malade, ne pouvant y assister, engagea quelques-uns de ses amis à s'y trouver. « Eh bien! dit-il à leur retour, comment cela a-t-il été ? — Il y a de très-belles choses; mais tout d'un coup il retombe et il devient commun et médiocre. — « Cela ne m'étonne pas, dit Molière : c'est qu'il a un génie, un lutin qui lui fait ces belles choses-là, et qui dit ensuite, laissons faire le bon homme, et voyons comment il s'en tirera; et c'est là précisément ce que vous avez trouvé de mal fait. » Les amis de Molière lui conseillèrent souvent d'abandonner son état de comédien pour se livrer entièrement aux lettres. Un jour Boileau insista beaucoup sur cet objet. « Votre santé, lui dit-il, dépérit, parce que le métier de comédien vous épuise, que n'y renoncez-vous ? — Hélas! lui répondit Molière, c'est le point d'honneur qui me retient. — Et quel point d'honneur ? poursuivit Boileau. Quoi! vous barbouiller le visage d'une moustache de Sganarelle pour venir sur un théâtre recevoir des coups de bâton! Voilà un beau point d'honneur pour un philosophe comme vous! » Ce point d'honneur consistait à ne point abandonner plus de cent personnes qui vivaient de ses travaux, et qui, comme on le vit après sa mort, seraient tombées dans la misère s'il eût quitté le théâtre. Le même motif lui servait d'excuse lorsqu'on lui reprochait de faire des farces indignes de son grand talent. « Je suis comédien et auteur, disait-il, il faut réjouir la cour, et attirer le peuple; et je suis quelquefois réduit à consulter l'intérêt de mes acteurs aussi bien que ma propre gloire. » Enfin sa mort fut accélérée par un de ces actes d'humanité qui lui étaient familiers. Il souffrait de la poitrine plus qu'à l'ordinaire, au moment de la représentation du Malade imaginaire, où il joua le jour même de sa mort. Baron et sa femme qui s'aperçurent de son état, le conjurèrent de ne point jouer. « Eh! que feront, dit-il, tant de pauvres ouvriers ? Je me reprocherais d'avoir négligé un seul jour de leur donner du pain. » Les éditions les plus estimées de ses ouvrages sont : I. Celle d'Amsterdam, 1699, 5 vol. in-12, avec une Vie romanesque de l'auteur, par Grimarest. II. Celle de Paris, en 1734, en 6 vol. in-4°. On la doit à de Jolly, qui en a donné une nouvelle en 1739, en 8 vol. in-12. Cette édition est ornée de *Mémoires* sur la vie et les ouvrages de Molière, et du

catalogue des critiques faites contre ses comédies. III. Celle que Bret a donnée à Paris, en 1773, en 6 vol. in-8°, avec des Commentaires intéressans, où il a exécuté sur Molière ce que Voltaire avait exécuté sur Corneille. Il fait sentir les beautés et les défauts, et relève les expressions vicieuses. IV. Celle qu'en a fait M. Petitot, Paris, 1813, 6 vol. in-8°. V. Enfin celle de M. Auger, 1821-22, 9 vol. in-8°, avec des commentaires. Les Anglais ont traduit Molière, Londres, 1755, 10 vol. in-12. Dans la préface de cette traduction, ils ont comparé ses œuvres à un gibet. « Là, ont-ils dit, le vice et le ridicule ont été exécutés, et restent exposés comme sur un grand chemin pour servir d'exemple. » Voltaire dit (Mélanges de Litt., chap. des Académies) « que Molière est plein de fautes de langage. » Il y en a beaucoup plus dans ses vers que dans sa prose; mais ses négligences ne prouvent pas que sa poésie, lorsqu'elle est un peu soignée, ne soit préférable à sa prose. Beffara a publié, en 1777, en 2 vol. in-12, l'*Esprit de Molière*, avec un abrégé de sa Vie et un catalogue de ses pièces.

MOLIÈRES (JOSEPH-PRIVAT DE), physicien, né à Tarascon en 1677, d'une famille noble, qui a donné des grand-croix à l'ordre de Malte, reçut de la nature un tempérament extrêmement délicat et un esprit fort pénétrant. On le laissa maître de s'amuser, ou de s'occuper; il choisit l'occupation. La congrégation de l'Oratoire le posséda pendant quelque temps. Il y enseigna les humanités et la philosophie. Les ouvrages du P. Malebranche lui ayant inspiré une forte envie de connaître l'auteur, il quitta l'Oratoire, et se rendit à Paris pour converser avec lui. Après la mort de ce célèbre philosophe, il se consacra aux mathématiques, qu'il avait un peu négligées pour la métaphysique. L'académie des sciences se l'associa en 1721, et deux ans après, il obtint la chaire de philosophie au collége royal. On connaît son système des *petits tourbillons*. Il le soutenait avec une chaleur extrême, et souffrait impatiemment les plaisanteries qu'on lui en faisait quelquefois. La vivacité l'entraînant alors, elle lui ôtait la liberté de s'expliquer nettement, et il tombait dans des méprises qui prêtaient encore à la plaisanterie. Un jour il y fut si sensible, qu'il se mit en colère; il se fâcha sérieusement, et sortit tout échauffé de l'académie. Le froid le saisit de telle sorte, qu'en rentrant chez lui il sentit sa poitrine embarrassée; la fièvre survint; son mal de poitrine augmenta, et empira si rapidement, qu'il y succomba le 12 mai 1742. A ce défaut près, l'abbé de Molières était un excellent homme, et même, lorsqu'il s'abandonnait à ses méditations philosophiques, d'une insensibilité et d'un flegme singuliers. Un jour qu'il était dans ses distractions, un décrotteur ôta les boucles d'argent qu'il avait à ses souliers, et en substitua de fer sans qu'il s'en aperçût. Une autre fois, un voleur entra dans son appartement; et, sans se détourner de ses études, de Molières lui indiqua son argent et se laissa voler, lui faisant signe de ne pas déranger ses papiers. On a de lui : I. *Leçons de mathématiques, nécessaires pour l'intelligence des principes de physique qui*

s'enseignent actuellement au collége royal, Paris, in-12, 1726. Ce livre, qui a été traduit en anglais, est un Traité *de la grammaire en général*. Les principes d'algèbre et de calculs arithmétiques y sont exposés avec ordre, et les opérations bien démontrées. II. *Leçons de mathématiques, contenant les élémens de la physique, déterminés par les seules lois des mécaniques, expliquées au collége royal*, in-12, Paris, 4 vol., 1733-1739, et traduites en italien, à Venise, 1743, 3 volumes in-8°. On voit que l'auteur est partisan des tourbillons de Descartes; mais ne pouvant se dissimuler ses écarts ni les découvertes de Newton, il a tâché de rectifier les idées du philosophe français par les expériences du philosophe anglais. Il a pris ce qui lui a paru de plus vrai dans le système de Descartes, et l'a mis dans un nouveau jour, tantôt en démontrant des propositions qu'il n'avait fait que supposer, tantôt en retranchant les propositions qui pouvaient passer pour inutiles. Newton lui a servi à poser des principes propres à expliquer d'une manière mécanique des effets dont Newton lui-même a cru qu'on chercherait vainement la cause, tels que les tourbillons célestes, les lois de ces tourbillons, et leur mécanique. Quoiqu'on lui tienne aujourd'hui peu de compte de ses efforts, il faut avouer qu'ils décèlent beaucoup de sagacité. L'auteur, écrivant avec méthode, précision et clarté, devait peut-être se borner à exposer les différens systèmes, sans chercher à les concilier. En adoptant et en rejetant une partie des idées de Descartes et de Newton, il n'a fait lui-même qu'un système qui a passé bien vite, et qui a fait tort à ce qu'il y a de bon dans son livre. III. *Elémens de géométrie*, in-12, 1741. Autant il s'était éloigné des anciens dans sa physique, autant il s'en rapproche dans sa géométrie, du moins pour leur synthèse et leur manière de démontrer. IV. Plusieurs *Mémoires* dans le recueil de l'académie des sciences.

MOLIGNANO (César), de Sorrento, vivait au commencement du 17e siècle. On a de lui : *Descrizione dell' origine, sito, e famiglie antiche di Sorrento*, in-4°.

MOLIGNANO (Jean-Antoine), d'Aqua-Viva, dans la terre de Bari, jurisconsulte du 17e siècle, a publié *Legalium altercationum centuria prima et secunda, opus theorico-practicum; Promptuarium juris*, et quelques autres ouvrages.

MOLIGNANO (Jean-Jérôme), de la même famille que le précédent, vivait dans le même siècle : il est auteur de quelques *Poëmes*, et d'une *Histoire de la Pouille et de la ville d'Aqua-Viva*, où il traite de son origine, de ses antiquités, et des hommes qui s'y sont rendus célèbres, soit dans les armes, soit dans les belles-lettres.

MOLIN (Laurent), théologien, philologue et publiciste, né en 1667, mort le 19 septembre 1729, fut professeur et archidiacre à Upsal. On a de lui : I. *Disputatio de clavibus veterum*, 1684; dissertation savante que Sallengre a insérée dans son *Thesaurus antiquitatum*. II. *Disput. de origine Lucorum*, 1688. III. *Disput. de pietate heroïca*, 1692. IV. *Poëme* en grec, adressé

à l'archevêque Beuzelius, 1678, etc. On trouve l'éloge de ce savant dans les *Acta eruditorum Sueciæ*.

MOLIN (Jacques), appelé communément *Dumoulin*, célèbre médecin, l'un des plus grands praticiens de Paris, né à Marvège, dans le Gévaudan, le 29 avril 1666, et mort à Paris en 1755, à 89 ans, sans postérité, et riche de seize cent mille livres. On prétend qu'il répondit à quelques jeunes docteurs qui le pressaient d'indiquer, avant de mourir, les membres de la faculté les plus dignes de le remplacer : « Je laisse après moi trois grands médecins, l'eau, la diète et l'exercice. » Une pratique de soixante ans lui avait prouvé que le régime vaut mieux que la médecine; cependant il en sentait le besoin dans les maladies graves; et sa grande expérience, jointe à un coup d'œil excellent, le faisait appeler de préférence à ses autres confrères. On cite plusieurs traits de son avarice; entre autres, qu'il éteignit sa lampe un soir qu'un harpagon était venu lui demander quelques leçons d'économie. On ajoute qu'il lui dit : « Nous n'avons pas besoin d'y voir pour parler ; nous en serons moins distraits. » Mais ce qu'on n'aurait pas dû oublier, c'est que cet homme, qui ne craignait point de s'enfumer dans une chambre éclairée d'une petite lampe, fit des actions généreuses. Appelé chez des gens riches, il n'y revenait point si on ne le payait à chaque visite; mais non-seulement il donnait ses soins aux pauvres, il leur laissait encore de l'argent. Un jour on le fit demander dans un couvent pour une jeune demoiselle d'une grande condition, mais d'une plus grande pauvreté. On craignait que, selon sa méthode, il ne revint point, parce qu'on n'avait pas d'honoraires à lui offrir. Il revint pourtant, et laissa chez la malade un rouleau de dix louis, afin qu'on pût le payer d'une partie de cet argent, et qu'on ne s'aperçût point de l'indigence de la demoiselle. Ce qui augmente le prix des bienfaits de Molin, c'est qu'en donnant, il oubliait qu'il eût donné. On a l'*Eloge historique de Molin*, par Jean-Baptiste Chomel, Paris, 1761, in-8°.

MOLINA (Marie de), reine de Castille et de Léon, fille d'Alphonse de Molina du sang royal, épousa en 1282 Sanche IV, son cousin germain, qui s'était fait élire roi par les états. Après la mort de Sanche, arrivée en 1295, Ferdinand, son fils aîné, âgé de dix ans, fut déclaré son successeur, sous la tutelle de Marie de Molina, sa mère. Mais Don Juan, oncle de ce jeune prince, refusa de le reconnaître, alléguant qu'il était né d'un mariage illégitime, parce que Marie de Mollna et Sanche étant cousins germains, leur union avait été déclarée nulle par le pape. Marie de Molina aplanit cet obstacle, en obtenant du pape Boniface VIII une bulle qui légitimait ses enfans. Marie pacifia ses états, et tint le timon des affaires d'une main sage et courageuse. Mais son fils ingrat, séduit par de vils courtisans, lui signifia qu'il voulait régner par lui-même, et Marie quitta sans murmurer les rênes du gouvernement. Ferdinand était mort en 1312 : Marie fut appelée une seconde fois à la régence, pendant la minorité d'Alphonse XI, son petit-fils; mais elle se démit de l'autorité

suprême qu'on lui conférait. Elle mourut à Valladolid le 1er juin 1522, emportant les regrets de ses sujets.

MOLINA (Alphonse de), missionnaire espagnol, alla de bonne heure au Mexique, et y apprit d'une manière perfectionnée la langue de ce pays. Il fut attaché pendant cinquante ans aux missions de la Nouvelle-Espagne, et mourut en 1580 à Mexico, dans le couvent des cordeliers. Il avait publié une *Grammaire* et un *Dictionnaire mexicains*; un *Vocabulaire hispano-mexicain*, Mexico, 1571, 2 parties in-fol.; et des écrits ascétiques.

MOLINA (Gonsalve Argote de), généalogiste espagnol, né à Séville dans le 16me siècle, suivit d'abord la carrière des armes, et se distingua dans la guerre de Grenade en 1568. De retour dans sa patrie, il y fut nommé échevin et commandant de la sainte Hermandad. Il mourut pauvre, vers 1590. Ses principaux ouvrages sont : I. *Nobleza del Andaluzia*, Séville, 1588, in-fol. II. *Historia del gran Tamerlan*, 1582, in-fol. On lui doit aussi la première édition du *Comte de Lucanor*.

MOLINA (Louis), théologien espagnol, né en 1535, à Cuença dans la Castille Neuve, d'une famille noble et ancienne, entra chez les jésuites à l'âge de 18 ans. Il fit ses études à Coimbre, et enseigna pendant vingt ans la théologie dans l'université d'Evora. Molina avait l'esprit vif et pénétrant; il aimait à se frayer des routes nouvelles, et à chercher de nouveaux sentiers dans les anciennes. Cet habile jésuite mourut à Madrid le 12 octobre 1600, à 65 ans. Ses principaux ouvrages sont : I. Des *Commentaires* sur la première partie de la Somme de saint Thomas, en latin. II. Un grand traité *De justitiâ et jure*. III. Un livre *De concordiâ gratiæ et liberi arbitrii*, imprimé à Lisbonne en 1588, en latin, avec un *Appendix*, imprimé l'année d'après, in-4°, fort cher. « Molina, en travaillant sur la Somme de saint Thomas, dit l'abbé de Choisy, avait cru trouver le moyen d'accorder le libre arbitre avec la prescience de Dieu, la providence et la prédestination, se flattant que saint Augustin lui-même aurait approuvé les voies qu'il avait imaginées. Les Pères anciens, dit-il, qui ont précédé l'hérésie de Pélage, ont fondé la prédestination sur la prescience du bon usage du libre arbitre; au lieu que saint Augustin et ses disciples n'ont parlé si affirmativement, que parce qu'ils avaient à combattre les pélagiens, qui donnaient tout au libre arbitre, et qu'il semblait qu'on devait lui ôter beaucoup. Molina définit le libre arbitre la faculté d'agir ou de ne pas agir, ou de faire une chose, en sorte qu'on puisse faire le contraire. Il avoue que l'homme, par ses seules forces, ne peut rien faire qui entre dans l'ordre de la grace, et qui soit même une disposition éloignée à la recevoir.... Mais, ajoute-t-il, quoique Dieu distribue comme il veut les dons de graces que Jésus-Christ nous a méritées, il a néanmoins ajusté les lois ordinaires de cette distribution à l'usage que les hommes font du libre arbitre, à leur conduite et à leurs efforts. L'homme donc, pour agir en bien, a besoin qu'une grace prévenante excite et pousse son libre arbitre; et Dieu ne manque jamais de la donner, prin-

cipalement à ceux qui la demandent avec ardeur ; mais il dépend de leur volonté de répondre ou de ne pas répondre à cette grace. » (*Voyez* Suarès.) C'est ce système qui fit naître les disputes sur la grace, et qui partagea les dominicains et les jésuites en thomistes et en molinistes. Cette scission de deux écoles célèbres alluma une guerre qui n'est pas encore éteinte. Dès que la production du jésuite parut, Henriquez, son confrère, croyant y voir le pélagianisme, le censura comme un ouvrage qui préparait la voie à l'antechrist. Les dominicains soutinrent thèses sur thèses, pour foudroyer le nouveau système. Le cardinal Quiroga, grand inquisiteur d'Espagne, fatigué de ces querelles, les porta au tribunal de Clément VIII. Ce pontife forma, pour les terminer, en 1597, la célèbre congrégation qu'on appelle *de Auxiliis*. Mais après plusieurs assemblées des consulteurs et des cardinaux, où les dominicains et les jésuites disputèrent contradictoirement en présence du pape et de la cour de Rome, il ne fut rien décidé. Paul V, sous lequel ces disputes avaient été continuées, se contenta de donner un décret en 1609, par lequel il défendit aux deux partis de se censurer mutuellement, et enjoignit aux supérieurs des deux ordres de punir sévèrement ceux qui contreviendraient à cette défense. L'impression que fit cette modération du pape sur les dominicains et sur les jésuites fut bien différente, suivant certains auteurs : les premiers furent au désespoir, et les autres au comble de la joie. Cet esprit de paix qu'avait recommandé le pape fut la chose à laquelle on pensa le moins. Il resta entre ces deux corps une animosité sourde. Le duc de Lerme, ministre de Philippe III, roi d'Espagne, qui en craignait les suites, tâcha de les amener à l'unité de doctrine, mais toujours en vain. Ce ministre abandonna son projet, persuadé qu'il était plus facile de réconcilier les puissances les plus ennemies, que deux corps divisés par des disputes d'école. Néanmoins, le temps, qui calme tout, apaisa les esprits. Les jésuites, pour n'avoir pas l'air de pélagiens, tempérèrent leur molinisme par l'ordre de leur général Aquaviva ; et la plupart des dominicains adoucirent également leur grace efficace par elle-même. Les controverses du jansénisme survinrent, et ce feu couvert sous la cendre se ranima avec force. Peu de temps après, pour s'opposer aux partisans de Molina, Jansénius, évêque d'Ypres, renouvela, dans son livre intitulé ***Augustinus***, quelques idées de Baïus sur la grace. Elles furent adoptées par de jeunes docteurs et de vieilles femmes. Ainsi, à la même époque, le plaisir secret d'être d'un parti, l'inquiétude d'esprit et l'envie de se distinguer formèrent les deux sectes des molinistes et des jansénistes, dont les disputes n'ont servi qu'à retarder les progrès de l'esprit humain.

MOLINA (Antoine), chartreux de Villa Nuova de los Infantes, dans la Castille, dont on a un *Traité de l'instruction des prêtres* ; ouvrage pieux, traduit en français et imprimé en 1677, in-8°. Molina mourut vers 1612, après s'être acquis une grande réputation de piété.

MOLINA (Louis), jurisconsulte espagnol, employé par Phi-

lippe II, roi d'Espagne, dans les conseils des Indes et de Castille, a donné en 1603, in-fol., un savant traité intitulé : *De Hispanorum primogenitorum origine et naturâ*, sur les substitutions de terres anciennes de la noblesse d'Espagne. Ce livre était aussi d'usage dans plusieurs provinces de France.

MOLINA (Dominique), religieux dominicain, natif de Séville, publia en 1626 un *Recueil des bulles des papes*, concernant les privilèges des ordres religieux.

MOLINELLI (Pierre-Paul), docteur en philosophie, professeur de médecine et de chirurgie en l'université de Bologne, membre de l'institut de cette ville, associé étranger de l'académie de chirurgie de Paris, mort en 1764, a laissé divers Mémoires savans et estimés. Ils ont principalement pour objet des expériences anatomiques sur l'ouverture de quelques cadavres, sur des opérations chirurgicales, notamment celle de la fistule lacrymale. Bordenave assure que Molinelli, loin d'avoir cherché, comme on l'en accusait, à contrarier le système du célèbre Jean-Louis Petit sur cette opération, ne voulait au contraire que perfectionner sa méthode, et y ajouter plutôt que de la détruire.

MOLINELLI (Jean-Baptiste), prêtre de la congrégation des écoles pies, né à Gênes en 1730. Ses talens précoces, ses qualités brillantes du cœur et de l'esprit avaient fait présager le rang qu'il tiendrait un jour parmi les écrivains ecclésiastiques. A quinze ans il avait achevé sa philosophie avec une distinction telle que les jésuites firent tous leurs efforts pour le conquérir à leur société. Il échappa à leurs sollicitations, et entra chez les piaristes ou scolopics, professa la philosophie à Oneille, la théologie à Gênes et à Rome, où Clément XIV lui donna des marques signalées de son estime. Ses *thèses* volumineuses étaient de véritables traités, qu'on recherchait avidement dans les pays catholiques. Il eut le courage d'imprimer que le probabilisme (doctrine chérie des jésuites), mettant tout en problème, ayant préparé les voies à l'incrédulité, en secondait les efforts. A cette époque Ganganelli n'était plus. L'esprit jésuitique, qui avait repris à Rome son ascendant, se déchaîna contre le P. Molinelli. L'acte de vigueur qu'il avait fait, devint pour lui une source de persécutions de la part des fanatiques; mais il recueillit les suffrages de tous les hommes distingués; les écrivains les plus illustres d'Italie s'honoraient de l'avoir pour ami. Sa plume fournit souvent aux prélats de savantes consultations. Le projet de canoniser Bellarmin fut rejeté par la résistance de quatre cardinaux qui imprimèrent leurs motifs d'opposition ; de ce nombre était l'illustre Passionei, qui, pour la rédaction de son mémoire, emprunta l'aide de Molinelli. Celui-ci, ayant quitté Rome, fut obligé d'y retourner plusieurs fois par ordre de sa congrégation, qui le fit assistant du général; mais son séjour habituel était Gênes, où il partageait son temps entre les fonctions du ministère, l'enseignement des sciences ecclésiastiques, et la rédaction d'une foule de mémoires profonds demandés par la république de Gênes, qui l'avait choisi pour son théologien. Il défendit les célèbres Ricci,

évêque de Pistoie, et Solari, évêque de Noli : le premier à l'occasion de son synode; le second lorsqu'il dénonça au gouvernement génois la bulle *Auctorem fidei*, comme également contraire aux notions saines de la doctrine catholique et aux droits de l'autorité civile. Les réformes opérées dans le clergé de France par l'assemblée constituante retentirent dans toute l'Europe; Molinelli voulut approfondir cette matière, et le résultat de ses recherches fut l'approbation de la constitution civile du clergé. Le plus étendu de ses ouvrages est un *Traité* latin *sur la primauté du pape et de ses successeurs*, in-8°, Rome, 1784, pour réfuter un novateur qui avait attaqué cet article du dogme catholique. Quelques idées, en très-petit nombre, prêtèrent à la critique; par exemple, celle d'imaginer que les évêques ne puissent reprendre des droits cédés par la faiblesse et l'ignorance de leurs devanciers ou d'après les fausses décrétales. A cela près, l'ouvrage de Molinelli est excellent; ses preuves sont puisées dans les sources pures de l'antiquité. Il établit les droits légitimes du premier pontife, sans admettre aucune des prétentions gigantesques de la cour romaine, quoique cet ouvrage soit imprimé à Rome, et composé par l'ordre de Pie VI, qui fit une pension viagère à l'auteur. Dans un petit *Traité concernant la propriété des biens ecclésiastiques*, il admet le droit de la nation sur ces biens, en le restreignant aux besoins urgens de la société. Molinelli, mort à Gênes le 22 février 1799, à soixante-neuf ans, a légué son héritage littéraire à son ami Degola, qui s'était proposé de publier divers ouvrages du savant piariste.

MOLINET (Jean), chanoine de Valenciennes, historien et poète, né dans le 15e siècle à Poligny, en Franche-Comté (et non pas à Desvres, dans le Boulonais, comme l'ont prétendu plusieurs auteurs avant le quinzième siècle), fit ses études à Paris, et dans la suite il fut aumônier et bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, et historiographe de Maximilien Ier. Tilon du Tillet, page 111 de son *Parnasse français*, dit que Molinet mourut en 1507, quelque temps avant la mort de Bourdigné, dont on imprima les poésies avec celles de Molinet; mais il se trompe, vu que Charles Bourdigné vivait encore en 1531. Moréri a partagé cette erreur. Molinet avait beaucoup de facilité pour la poésie, était bon musicien, et ses vers historiques et sa prose sont recherchés. Cependant Duverdier dit que ses vers n'ont ni rime ni raison, ainsi qu'on dit en commun proverbe : mais la Croix du Maine le loue comme un excellent poète et orateur, bien estimé de son temps. Il a traduit en prose le roman de *la Rose*; sa traduction commence par ce quatrain :

> C'est le Roman de la Rose,
> Moralisé, cler et net,
> Translaté de rime en prose
> Par vostre humble Molinet.

Cette Traduction, entreprise à la prière de Philippe, duc de Clèves, fut d'abord imprimée à Lyon en 1503, ensuite à Paris en 1521 : ces deux éditions in-folio sont en caractères gothiques. On conserve dans plusieurs bibliothèques une *Chronique* de Molinet, qui contient les faits les plus remar-

quables arrivés depuis l'an 1474 jusqu'en 1504. M. Godefroy avait entrepris de la publier avec des notes ; mais il est mort trop tôt pour achever ce travail ; la chronique est restée manuscrite. Le recueil de ses poésies a été imprimé à Paris, en 1531, en caractères gothiques, sous ce titre : *Les faits et dicts de feu de bonne mémoire maistre Jehan Molinet, contenant plusieurs beaux traictez, oraisons et chants royaulx;* mais ce recueil ne contient qu'une partie de ses œuvres. Il a été réimprimé en 1537 et 1540, in-8°. Le manuscrit qui était conservé dans la bibliothèque de la cathédrale de Tournay est plus complet. Ce recueil contient des pièces sur des matières très-diverses : les unes sont pieuses, d'autres sont galantes ou badines ; on y voit des satires, des allégories et de l'histoire ; des *Oraisons à la Vierge Marie* et à plusieurs saints et saintes, et la pièce intitulée l'*Avocat des ames du purgatoire*, sont relatives à la religion ; les *Anges du monde;* le *Chapelet des dames*, le *throsne d'honneur*, etc., etc., sont des allégories fatigantes à lire ; le *Débat de la chair et du poisson ;* le *Débat d'avril et de mai ;* le *Débat de l'aigle, du hareng et du lion ;* le *Dialogue du loup et du mouton;* le *Dialogue du gendarme et de l'amoureux :* pièces où l'auteur s'égaye sans égayer son lecteur. Son *Siége d'amour*, la *Bataille des deux nobles déesses*, pièces galantes, mais dont les allégories en rendent la lecture pénible. Son *Testament de la guerre* est un tableau qui a le mérite de la vérité. Sa *Litanie*, ses *neuf Preux de gourmandise*, son *Epithalame de la fille de Laidin*, etc. sont immorales par la matière, et indécentes par l'expression. Ces productions du chanoine de Valenciennes déposent contre les mœurs de ce qu'on appelle *le bon vieux temps*. L'ouvrage le plus curieux de Molinet est la *Continuation* d'une chronique en vers, que George Chastellain, dont il était le disciple, avait commencée ; elle est intitulée : *Recollection des choses merveilleuses advenues en nostre temps, commencée par très-élégant orateur messire George Chastellain, et continuée par maistre Jehan Molinet.* Cette chronique en vers, composée de plus de cent cinquante strophes, contient l'exposé de plusieurs faits singuliers, peu connus et exprimés parfois d'une manière piquante. On a encore de lui : Le *temple de Mars, dieu des batailles*, Paris, sans date, in-8°, goth. Coustelier, dans sa Collection des anciens poètes français, a publié, en 1723, un extrait de poésies diverses de Jean Molinet.

MOLINET (Claude du). *V.* Dumolinet.

MOLINETTI (Antoine), médecin de Venise, un des plus habiles anatomistes de son siècle, enseigna et pratiqua la médecine à Padoue avec une réputation extraordinaire. On estime beaucoup son *Traité des sens et de leurs organes*, imprimé à Padoue en 1669, in-4°, en latin. Il mourut à Venise vers 1675.

MOLINETTI (Guillaume), savant écrivain du 17° siècle, généralement estimé pour sa probité et ses connaissances, né à Dublin en 1656, fut le fondateur d'une société

de savans dans cette ville, semblable à la société royale de Londres. Locke l'honorait de son amitié. Molinetti mourut dans sa patrie le 11 octobre 1698. On a de lui un *Traité de dioptrique*, la description d'un télescope de son invention, et quelques autres ouvrages assez estimés.

MOLINEUX. *Voy.* MOLYNEUX.

MOLINI (CHARLES), jurisconsulte, orateur, poète latin et italien, né à Vicence en 1635, mourut le 2 septembre 1709. On a de lui: *Lagrime di Parnaso in morte di Girolamo Albanese, insigne statuario*, Vicence, 1663, et un volume de *poésies lyriques*, qui est resté manuscrit entre les mains de son héritier.

MOLINIER (GUILLAUME), chancelier du *collège du Gai Sçavoir*, à Toulouse, qui fut l'origine de l'académie des Jeux Floraux, se chargea, en 1324, de rédiger *les lois d'Amors*, c'est-à-dire les règles de la poésie. Le 6 septembre 1348 il convoqua les sept poètes qui composaient le collége appelé le *Gai Consistoire*, pour leur lire sa *Poétique*, et leur soumettre avec son travail des doutes qu'il avait sur divers points. Différentes corrections et modifications furent arrêtées : Molinier y reçut la commission de mettre la dernière main à son ouvrage, et s'en acquitta à la satisfaction du gai consistoire, qui l'approuva, le publia et l'envoya dans tous les pays où l'on cultivait la langue romance. Jean, roi d'Aragon, qui reçut cette *Poétique* y puisa l'émulation d'avoir dans ses états une école de gaie science. Des poètes toulousains allèrent l'établir à Barcelone, et dans la suite un détachement de cette école alla fonder une pareille institution à Tortose. La *Poétique*, ou *les Leys d'Amors*, rédigée par Molinier est très-étendue ; elle embrasse la grammaire, la philosophie, et les autres connaissances qu'un troubadour devait avoir. C'est un ouvrage précieux, un monument unique pour faire connaître l'état de la langue romance et de la poésie provençale au 14e siècle. L'académie des jeux floraux, après l'avoir long - temps négligée comme inutile aux progrès de l'art, a cru devoir la publier comme monument historique. La traduction qui en a été faite est attendue ; elle sera imprimée avec le texte en regard. Molinier devait être vieux, lorsque sa *Poétique* fut mise au jour en 1356 : les sept poètes l'appellent notre *antique chancelier*. Il était grand jurisconsulte, et l'on voit, par l'ensemble et par les détails de son ouvrage, qu'il avait un esprit étendu, sage et profond. M. Raynouard a publié le commencement de la *Poétique* dans sa *Grammaire romane*.

MOLINIER (ETIENNE), prêtre, docteur en théologie, en droit civil et canonique, et célèbre prédicateur, né à Toulouse, florissait dans le 17e siècle. Il se fit recevoir avocat dans sa patrie ; mais il abandonna bientôt le barreau pour embrasser l'état ecclésiastique. Il eut l'honneur de prêcher devant Louis XIII, lorsque ce monarque fut sacré, en 1610. L'abbé Molinier avait du talent pour la chaire, et il exerça le ministère de la prédication avec le plus grand succès, dans les principales églises de Paris et de la Provence, jusqu'à sa mort arrivée en 1650. On a de lui un grand nombre de *Sermons*, savoir : I.

Pour tous les dimanches de l'année, Toulouse, 1631, 2 vol. in-8°. II. *Pour le carême*, Lyon, 1650, 2 vol. in-8°. III. *Pour les fêtes des saints*, Douai, 1652, 3 vol. in-8°. IV. *Pour l'octave du Saint Sacrement*, Toulouse, 1640, in-8°. V. *Sur le mystère de la croix*, 1635, in-8°. VI. *Sur le symbole de la croix*, Rouen, 1650, in-8°. Quoique ces sermons ne soient pas composés dans le goût du siècle, ils ont leur mérite particulier; il y a de l'érudition et des morceaux bien pensés. On lui doit encore le *Panégyrique de saint Thomas*, archevêque de Cantorbéry, et des *Œuvres mêlées*, Toulouse, 1651, in-8°.

MOLINIER (Jean-Baptiste), né à Arles en 1675, entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1700, et prêcha dans la suite avec applaudissement à Aix, à Toulouse, à Lyon, à Orléans et à Paris. Massillon, l'ayant entendu, fut frappé des traits vifs et saillans de son éloquence; et surpris de ce qu'avec un talent si décidé il était si inégal, il lui dit alors : « Il ne tient qu'à vous d'être le prédicateur du peuple ou des grands. » Il est certain que lorsqu'il travaillait ses discours, il égalait nos plus célèbres orateurs; mais il comptait trop sur sa facilité, et ne modérait pas assez l'impétuosité de son imagination. Molinier quitta l'Oratoire vers 1720, pour se retirer dans le diocèse de Sens, d'où il revint à Paris reprendre l'exercice du ministère de la prédication. Le successeur du cardinal de Noailles (Vintimille) le lui ayant interdit, il ne s'occupa plus qu'à revoir ses *Sermons*. Il mourut le 15 mars 1745. On a de lui : I. *Sermons choisis*, en 14 vol. in-12, 1732 et 1734. Ces discours sont la production d'un génie heureux, qui s'exprime avec beaucoup de feu, d'énergie, de force, de dignité et de naturel. Il ne lui manquait que le goût; son style est incorrect, inégal, et déshonoré par des termes communs, qui font un étrange contraste avec plusieurs morceaux pleins de vie et de noblesse. Le *Sermon du Ciel* passe pour son chef-d'œuvre. De ces 14 volumes il y en a trois de *Panégyriques*, et deux de *Discours* sur la vérité de la religion chrétienne. II. *Exercice du pénitent et Office de la pénitence*, in-8°. III. *Instructions et Prières de pénitence*, in-12, pour servir de suite au Directeur des ames pénitentes du P. Vauge. IV. *Traduction nouvelle de l'Imitation de Jésus-Christ*, Paris, 1725, in-12. V. *Prières et Pensées chrétiennes; des Cantiques spirituels*, etc.

MOLINO (Dominique), sénateur de Venise, encouragea les gens de lettres en Italie et dans les pays étrangers : il entretint une correspondance suivie avec Heinsius, Casaubon, Grotius et Gassendi; ce dernier dit que « peu de monarques ont pu l'égaler dans la généreuse et infatigable protection des lettres. » Un commerce épistolaire très-étendu et les occupations du gouvernement l'empêchèrent de mettre la dernière main à ses ouvrages; mais il a contribué à la publication de ceux des autres. On prétend qu'il eut beaucoup de part aux différens traités politiques de Fra Paolo. Il mourut en 1635, à 62 ans, après avoir employé tous ses soins à conserver

la majesté de la république et à augmenter la gloire de la littérature. C'est ce qu'on lit dans son épitaphe.

MOLINOS (Michel), prêtre espagnol, naquit dans le diocèse de Sarragosse en 1627, d'une famille considérable par ses biens et par son rang. Né avec une imagination ardente, il s'établit à Rome, et acquit la réputation d'un grand directeur. Il refusa tous les bénéfices qu'on lui offrit. Le feu de son génie l'entraîna dans des opinions nouvelles sur la mysticité. Il déploya ses idées dans *La Guide spirituelle*, livre qui le fit renfermer dans les prisons de l'inquisition en 1685. Cet ouvrage parut d'abord admirable. « La théologie mystique, disait l'auteur dans sa préface, n'est pas une science d'imagination, mais de sentiment.... On ne l'apprend point par l'étude, mais on la reçoit du ciel. Aussi, dans ce petit ouvrage, je me suis plus servi de ce que la bonté infinie de Dieu a daigné m'inspirer, que des pensées que la lecture aurait pu me suggérer. » Ce traité était divisé en trois livres, et l'on trouvait dans le premier « que, pour parvenir à la perfection du recueillement intérieur, il faut faire de son cœur une carte blanche, où la sagesse divine puisse graver ce qu'il lui plaira; que les tentations sont une médecine salutaire qui rabaisse notre orgueil; que le recueillement intérieur consiste dans un silence que l'on garde en la présence de Dieu, en le considérant par une foi amoureuse et obscure, sans aucune distinction de ses perfections ou attributs; qu'il n'est pas besoin de méditer les mystères, ni de faire des réflexions sur la vie ou la passion de J.-C., et que la plus sublime oraison consiste dans le silence mystique des pensées, c'est-à-dire, à ne désirer rien, à ne penser rien. » Dans le deuxième, Molinos exhorte les directeurs auxquels il l'adresse à se revêtir dans le confessionnal de la douceur d'un agneau, et à rugir en chaire comme des lions. Il dit « qu'il vaut mieux obéir à son directeur qu'à Dieu. » Il conseille la fréquente communion, et désapprouve les pénitences corporelles. Il développe enfin, dans le troisième, les principes de sa prétendue mysticité, et, selon lui, « il n'y a que deux sortes de contemplations, l'une active et l'autre passive. La première cherche Dieu au dehors par le raisonnement, l'imagination et la réflexion : il la dit bonne pour les commençans; mais il ajoute qu'il faut aspirer à la seconde, qui conduit à l'union divine et au repos intérieur. Alors l'ame est maîtresse des tentations : la vertu s'affermit, les attachemens se rompent, les imperfections s'anéantissent, et l'ame demeure unie à Dieu, sans qu'elle y contribue par aucun mouvement. » La réputation de vertu qu'avait l'auteur ne servit pas peu à répandre son livre. Ce ne fut qu'en creusant dans cette espèce d'abîme, où Molinos s'enfonce et veut entraîner son lecteur, qu'on aperçut le danger de son système. « On vit, dit le P. d'Avrigny, que l'homme prétendu parfait de Molinos est un homme qui ne réfléchit ni sur Dieu, ni sur lui-même; qui ne désire rien, pas même son salut; qui ne craint rien, pas même l'enfer; à qui les pensées les plus impures, comme les bonnes œuvres, deviennent

absolument étrangères et indifférentes. La souveraine perfection, suivant le mystique Espagnol, consiste à s'anéantir pour s'unir à Dieu ; de façon que toutes les facultés de l'ame étant absorbées par cette union, l'ame ne doit plus se troubler de ce qui peut se passer dans le corps. Peu importe que la partie inférieure se livre aux plus honteux excès, pourvu que la supérieure reste concentrée dans la divinité par l'oraison de quiétude. » Cette hérésie se répandit en France, et y prit mille formes différentes. Malaval, madame Guyon et Fénelon en adoptèrent quelques idées, mais non pas les plus révoltantes. Celles de Molinos furent condamnées en 1687, au nombre de 68. On voulut voir si sa conduite répondait à sa pratique, et l'on découvrit des déréglemens aussi affreux que son fanatisme. Il fut obligé de faire une abjuration publique, et il fut enfermé dans une prison, où il mourut le 29 décembre 1696, âgé de plus de 70 ans. En quittant le prêtre qui le conduisit dans son cachot, il lui dit : « Adieu, père ! nous nous reverrons encore au jour du jugement, et on verra alors de quel côté est la vérité, ou du vôtre ou du mien. » Ces paroles marquent que son repentir ne fut pas aussi sincère qu'on l'a prétendu. Molinos avait aussi publié un petit traité de la *Communion quotidienne*, où il semblait autoriser le relâchement. *Voy.* SEGNERY.

MOLITOR (ULRIC), natif de la ville de Constance, y exerçait la profession d'avocat. Il était docteur en droit de l'université de Pavie. Le seul ouvrage que nous ayons de lui, dédié à Sigismond, duc d'Autriche, et imprimé pour la première fois in-4°, à Constance, en 1489, a pour titre : *Tractatus de lamiis et pythonicis*. Cette première édition est rare ; il en a paru une seconde édition à Paris en 1561, in-8°. Ce traité fut ensuite inséré, en 1584, dans le second volume de la collection des pièces sur la magie, intitulée : *Malleus maleficorum*. La forme de cet ouvrage est un dialogue entre Ulric Molitor, Sigismond et Conrad. Il fut composé à l'occasion de l'arrestation et des interrogatoires d'un grand nombre de sorcières dans les états du duc de Sigismond. Si l'auteur ne désabusa pas entièrement le prince sur l'existence des sorcières, et sur les prestiges et fascinations de l'esprit malin, il lui apprend au moins qu'on peut, avec un signe de croix, mettre facilement le diable en déroute. Molitor mourut en 1492.

MOLITOR (JEAN), né à Nuremberg en 1631, reçut le bonnet de docteur en l'université de Padoue, pratiqua la médecine à Nuremberg, retourna à Venise où il avait été commissionnaire des marchands, et y mourut en 1664. — Un autre MOLITOR (Jean-Horace), aussi médecin, composa un ouvrage imprimé à Iena en 1676, in-12, sous le titre de *Tractatus de thermis artificialibus septem mineralium planetarum*. L'auteur, dans cet ouvrage, prétend lever le voile dont la nature se couvre quand, dans les entrailles de la terre, elle travaille à la composition des métaux.

MOLLENDORF. *Voy.* (MOELLENDORF).

MOLLER ou MŒLLER (HENRI), théologien protestant, très-habile dans la langue hébraïque, professa long-temps dans

l'université de Wirtemberg. Il mourut à Hambourg, sa patrie, en 1589, âgé de 59 ans. On a de lui des *Commentaires* sur Isaïe, Malachie, Osée, et sur les psaumes de David, et des *Poésies* latines qu'on trouve dans les *Deliciæ poetarum Germanorum*. Nous ne le croyons pas le même qu'un auteur du même nom, qui publia en 1583 un traité d'agriculture, à Leipsick, in-4°, et que Rè dit être le premier qui ait donné des préceptes agraires à son pays; mais on connaissait, avant l'écrit de Moller, ceux de Voigt, de Donvius, de Zwinger et de Camerarius, sur le jardinage et l'agriculture.

MOLLER (Daniel-Guillaume), savant philologue allemand, natif de Presbourg, voyagea dans toutes les parties de l'Europe, fut professeur en histoire et en métaphysique, et bibliothécaire dans l'université d'Altorf, où il mourut le 25 février 1712, à 70 ans. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont: I. *Meditatio de Hungaricis quibusdam insectis prodigiosis, ex aëre unà cum nive in agro relapsis*, 1673, in-12. II. *Opuscula ethica et problematico-critica*, Francfort, 1674, in-12. III. *Opuscula medico-historico-philologica*, 1674, in-12. IV. *Mensa poëtica*, Altorf, 1678, in-12. V. *Indiculus medicorum philologorum ex Germaniâ oriundorum*, etc. Altorf, 1691, in-4°. VI. *Oratio de confusione linguarum Babylonicâ*, Wittemberg, 1662, in-4°. VII. *De typographiâ*, 1694, in-4°. VIII. *De Technophysiotanis*, 1704, in-4°; et divers autres écrits qui prouvent son érudition.

MOLLER (Jean), célèbre philologue, né à Flensbourg, dans le duché de Sleswick, en 1661, fut fait recteur du collége de sa patrie en 1701. Philosophe et dégagé de toute ambition, il refusa plusieurs chaires qu'on lui offrit; il ne voulut pas même accepter l'emploi de bibliothécaire d'Oxford, quelques instances qu'on lui fît. Toutes les heures que ses fonctions classiques lui laissaient libres, il les employait sans relâche à l'étude de l'histoire littéraire. Il mourut le 20 octobre 1725. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : I. *Introductio ad historiam ducatuum Sleswicensis et Holsatici*, à Hambourg, 1699, in-8°. II. *Cimbriæ litteratæ prodromus*, 1744, 3 vol. in-fol. Il contient l'histoire littéraire, ecclésiastique, civile et politique de Danemarck, de Sleswick, de Holstein, de Hambourg, de Lubeck, et des pays voisins. III. *Isagoge ad historiam Chersonesi Cimbriacæ*, in-8°, Hambourg, 1691; et dans la *Bibliotheca septentrionis eruditi*, Leipsick, 1699, in-8°, qui renferme un détail circonstancié de ce qu'il faut lire pour l'histoire de ces provinces. (*Voyez* Koenig.) IV. *De Cornutis et Hermaphroditis*, Berlin, 1708, in-4°. Sa *Vie* a été donnée par ses fils, en latin, à Sleswick, 1734, in-4°. Une profonde érudition est le caractère de tous ses écrits. — Moller (Olaüs-Henri), fils du précédent, né à Flensbourg en 1715, mort le 5 avril 1796, avait été professeur honoraire d'histoire littéraire à Copenhague, et recteur de sa ville natale. Il a laissé un grand nombre de Tables généalogigues, et des Notices historiques sur Flensbourg.

MOLLER (Frédéric), né à Custrin dans la nouvelle Marche de Brandebourg, voulant se perfectionner dans la connaissance de la médecine, qu'il étudiait, voyagea en Hollande, en Danemarck, en Poméranie, reçut le bonnet de docteur à Konigsberg en 1644, y professa jusqu'en 1658, retourna dans sa patrie, et fit imprimer, en 1662, des observations sur un enfant qui vécut étant né après cent soixante-treize jours de conception. Il parut à Londres, en 1672, in-8°, une édition en quatre livres de quelques autres observations de ce médecin.

MOLLER (Pierre), né en Prusse l'an 1628, étudia à Leipsick, à Strasbourg, voyagea en Angleterre, en Hollande, en France, en Italie, fut à Rome médecin du Cardinal Barberini, reçut le bonnet de docteur à Padoue, professa avec distinction à Konigsberg la chimie et la chirurgie, et y mourut en 1680.

MOLLER (Daniel-Guillaume), né à Presbourg en 1642, reçu docteur en médecine, se fixa à Altorf, où il enseigna avec beaucoup de succès jusqu'en 1712, époque de sa mort. Ses ouvrages sur la médecine le firent recevoir membre de l'académie des curieux de la nature, sous le nom de *Solinus Ier*. Les bibliographes ne donnent point les titres de ses ouvrages; ils disent seulement que Daniel Moller a fait des recherches sur les médecins nés en Allemagne; qu'il a publié un programme sous ce titre : *De præparatione abiturientium in Italiam ;* et un traité intitulé : *Meditatio de insectis quibusdam Hungaricis*, Francofurti, 1673, in-12.

MOLLER (Chrétien), pasteur de Landau, a donné: *Novum Testamentum Germanicum litteris Hebræo-Teutonicis*, Francfort-sur-l'Oder, 1700, in-4°. Cette édition est rare, parce que les juifs l'ont accaparée le plus qu'ils ont pu pour la livrer aux flammes.

MOLLET (Claude), jardinier de Henri IV et de Louis XIII, avait de grandes connaissances dans son art. Henri IV l'aimait beaucoup et s'entretenait souvent très-familièrement avec lui. Il s'appliqua à tracer des jardins à grands compartimens et à dessins figurés, et ce fut en employant cette méthode qu'il fit le jardin de Saint-Germain en 1595. Il fit en 1608 des plantations dans le jardin des Tuileries, et mourut quelque temps après. Ses fils, André et Noël Mollet, publièrent après sa mort son ouvrage intitulé : ***Théâtre des plans et jardinages, contenant des secrets et inventions incognus à tous ceux qui jusqu'à présent se sont meslés d'escrire sur cette matiere***, Paris, chez Charles de Sercy, in-4°, 1652, 1660 et 1676. Cet ouvrage est curieux. La première édition est la meilleure.

MOLLOY (Charles), issu d'une bonne famille d'Irlande, né à Dublin, vint en Angleterre, où il se fit connaître par une feuille périodique à laquelle il eut beaucoup de part, intitulée : *Fog's Journal*, et une autre intitulée: le *Sens commun*. On lui doit trois pièces de théâtre : les *Epoux dans la perplexité*, 1715, in-12; la *Coquette*, 1718, in-8°; les *Officiers de demi-paye*, 1720, in-12 : elles ont eu peu de succès. Molloy mourut en juillet 1767.

MOLOCH, fameux dieu des

Ammonites, à l'idole duquel ils sacrifiaient des enfans et des animaux. La statue de cette divinité barbare était un buste ou demi-corps d'homme, qui avait une tête de veau, et tenait les bras étendus. Elle était creuse, et dans sa concavité on avait ménagé sept armoires, dont la première était destinée pour la farine, les cinq suivantes pour les différens animaux qu'on lui immolait, et la septième pour les enfans qu'on voulait lui sacrifier. Ce demi-corps était posé sur une espèce de four, où on allumait un grand feu; et de peur qu'on n'entendît les cris des enfans, on faisait un grand bruit avec des tambours et d'autres instrumens, qui étourdissaient les spectateurs. Quelques auteurs prétendent qu'on ne brûlait point réellement les enfans; mais que, pour les purifier, on se contentait de les faire passer entre deux feux qu'on allumait devant l'idole. L'Écriture sainte reproche souvent aux juifs de faire ces sortes de sacrifices à Moloch.

MOLON, *Molo*, célèbre rhéteur de l'île de Rhodes, vint à Rome l'an 87 avant J.-C., et y enseigna la rhétorique avec beaucoup d'éclat. Cicéron, qui était du nombre de ses auditeurs, en a fait un grand éloge dans son *Brutus*. Étant retourné dans sa patrie, le jeune orateur romain l'y suivit pour continuer à prendre des leçons d'un maître qu'il regardait comme celui qui avait le plus contribué à le perfectionner dans l'éloquence. Quelques années après, Molon fut envoyé à Rome, en ambassade vers le sénat, où on l'écouta sans interprète, honneur qui avant lui n'avait été accordé à aucun étranger.

MOLOSSI (TRANQUILLO), de Crémone, bon poète latin, né en 1466, se nommait Balthasar, et, par un caprice de poète, il prit le nom de *Tranquillo*. En 1493 il entra au service d'Ermolaüs-Barbaro, patriarche d'Aquilée, et après avoir rempli divers emplois honorables, il se retira dans sa patrie, où il mourut au mois d'avril 1527. On a de lui un poëme intitulé *Monomachia*, imprimé à Lyon en 1539.

MOLOSSI (JEAN-BAPTISTE), de la famille du précédent, a publié *Memorie di alcuni uomini illustri della città di Lodi, con una dissertazione preliminare dell' antica Lodi*, Lodi, 1776, 2 vol. in-fol. fig.

MOLYNEUX (GUILLAUME), bon astronome et excellent mathématicien, né à Dublin le 17 avril 1656, forma en 1683 le plan d'une société philosophique dans cette ville, à l'instar de la société royale de Londres : sir William Petty en accepta la présidence, et Molyneux en fut le premier secrétaire. En 1684, il fut nommé surintendant général des bâtimens de sa majesté, et ingénieur en chef. Ce fut en cette qualité, et après avoir été admis dans la société royale de Londres, qu'il fit un voyage en Allemagne, en Hollande, et en France, où il se lia, à la recommandation de Flamsteed, avec le célèbre Cassini. De retour dans sa patrie, il fit paraître en 1686, à Dublin, son ouvrage, intitulé *Sciothericum telescopium*, ou Description et usage d'un télescope, auquel il avait adapté un cadran de son invention, réimprimé à Londres en 1700, in-4°. En 1688, la société de Dublin fut dissoute par l'effet des troubles civils, et Molyneux se retira l'année suivante à Ches-

ter, où il composa et mit en ordre son *Traité de dioptrique*, qui parut à Londres en 1692, in-4°, sous le titre de *Dioptrica nova*. Employé depuis à des fonctions publiques, il termina sa carrière le 11 octobre 1698, et mourut de la pierre dans une visite qu'il rendit au célèbre Locke, avec lequel il avait été long-temps lié avec intimité, sans le connaître personnellement. Il est aussi auteur d'un ouvrage intitulé : *La Cause de l'Irlande établie, relativement à l'opinion qu'elle est liée par des actes du parlement faits en Angleterre*, 1698, 1720, in-8°.

MOLYNEUX (Samuel), fils du précédent, né à Chester en juillet 1689, fut élevé avec beaucoup de soin par son père d'après les principes de Locke, et fut confié après lui aux soins de son oncle, qui était aussi un ami intime de ce célèbre philosophe. Molyneux avait ainsi que son père un goût décidé pour l'astronomie, et s'en occupa pendant plusieurs années jusqu'au moment où nommé commissaire de l'amirauté, il ne put plus que s'occuper des devoirs de sa place. Il remit alors ses papiers et ses instrumens au docteur Smith, professeur d'astronomie à Cambridge, qui se chargea de compléter son travail, et qui l'a publié dans son Traité complet d'optique. Molyneux survécut peu à sa nomination, et mourut le 19 octobre 1633.

MOLZA (François-Marie), né à Modène en 1589, d'une famille noble, s'acquit une grande réputation par ses vers latins et italiens. Ses talens lui auraient procuré une fortune considérable dans le monde, si sa conduite avait été plus régulière. Ses œuvres ont été recueillies par Pierre-Antoine Serassi, Bergame, 1747-54, 3 vol. in-8°. On estime surtout ses *Elégies*, et sa pièce sur le *Divorce de Henri VIII*, roi d'Angleterre, et de Catherine d'Aragon. Son *Capitolo in lode de' Fichi*, plein d'obscénités, a été commenté par Annibal Caro, poète italien, sous ce titre : *La Ficheide del Padre Ficeo, col comm. di ser Agresto*, 1549, in-4°. Ses poésies italiennes se trouvent avec celles du Berni, ou séparément, 1513, in-8°, et 1750, 2 vol. in-8°. (*Voyez* l'article suivant.) Ses poésies latines se trouvent dans les *Deliciæ poëtarum Italorum*.... Molza écrivait aussi en prose avec beaucoup d'élégance; mais il déshonorait ses talens par le commerce honteux qu'il eut avec les courtisanes de Modène. Il s'abandonna à ces misérables avec si peu de ménagement, qu'il contracta cette honteuse maladie, suite de la débauche. Il mourut en 1544.

MOLZA (Tarquinie), petite-fille du précédent, née à Modène en 1542, joignit à toutes les graces de son sexe une vertu solide. Après la mort de son époux, elle ne voulut point se remarier, et se comporta comme Artémise, quoique sa jeunesse et ses attraits la fissent rechercher avec empressement. Elle s'appliqua avec ardeur et avec succès aux belles-lettres, aux langues grecque, latine et hébraïque. Son goût, son esprit et ses lumières la firent consulter par le Tasse, Guarini et les autres grands hommes de son temps sur leurs ouvrages. Le sénat de Rome l'honora en 1600, et toute sa famille, du droit et des priviléges de citoyens romains, « en

récompense, dit le diplôme, de sa rare doctrine, de son excellence dans la poésie, dans la musique, dans le grec, l'hébreu et le latin, et dans les sciences plus graves, enfin des belles vertus morales qui la distinguent.» Alphonse II, duc de Ferrare, l'avait placée comme dame d'honneur, auprès des princesses Lucrèce et Éléonore, ses sœurs. Après douze ans de séjour dans cette cour, dont elle avait été l'exemple et l'ornement, elle se retira à Modène sa patrie, et y mourut en 1617, à 75 ans. Ses poésies italiennes et latines se trouvent avec celles de son grand-père, de l'édition de 1750, en 2 vol. in-8°. On a encore d'elle la traduction de deux dialogues de Platon, et elle avait fait d'autres versions qui ont été perdues. On trouve l'éloge de cette dame par Pierre-Paul de Ribera dans le recueil des *Glorie immortali*.

MOMBRITIUS (BONINUS), écrivain milanais du 15me siècle, connu par son *Sanctuarium, seu Vitæ sanctorum*, 2 volumes in-folio, sans nom de ville et sans date. Ce livre, très-rare et très-cher, est recherché par les bibliomanes, soit pour les fables qu'il renferme, soit pour l'ancienneté de l'édition. On croit qu'il parut à Milan vers l'an 1489. Il manque dans la plupart des exemplaires de ce livre le dernier folio de la signature Nnnn, qui contient la Vie de saint Nicaise. On a aussi des Poésies latines de cet auteur, entre autres un *Poëme sur la passion de J.-C.*

MOMORO (ANTOINE-FRANÇOIS), imprimeur, né à Besançon en 1756, fut reçu de bonne heure dans la compagnie des libraires de Paris. Il embrassa avec ardeur les principes de la révolution, dans laquelle il figura parmi les membres marquans du club des cordeliers. En 1791 Momoro fut poursuivi et arrêté par l'influence de M. de Lafayette, contre lequel il se déchaînait; il entra après le 10 août 1792 dans la commission administrative remplaçant le département de Paris, et fut envoyé deux fois, en 1793, comme commissaire du conseil exécutif dans la Vendée. La loi agraire était sa chimère favorite. Momoro ne rêvait que lois agraires, qu'égalité foncière; il invitait les hommes de lettres à mettre en action, sur le théâtre, le dogme du partage des biens. A son retour de la Vendée il publia un écrit sur sa mission, afin d'y être renvoyé une troisième fois. Il avait une femme bien prise dans sa taille et assez fraîche, qu'il traitait durement; il en faisait alors sa servante, depuis il en fit une déesse de la raison. Momoro fut un des membres des cordeliers qui se séparèrent en 1793 de Danton, pour former la faction des hébertistes, qui contribua si puissamment à la perte des girondins; mais attaquée bientôt par Robespierre, et surtout par Danton, elle dut succomber à son tour, et Momoro fut condamné à mort le 4 germinal (4 mars 1794) par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur: il était âgé de trente-huit ans. Momoro, très-instruit dans l'art typographique, a donné: I. Un *Traité élémentaire de l'imprimerie*, un gros vol. in-8°, avec 36 planches. Cet ouvrage est estimé. Il a été aussi un des rédacteurs du *Journal des Cordeliers*, commencé le 28 juin 1791, et fini le 4

août suivant (10 numéros in-8°). II. *Réflexions d'un citoyen sur la liberté des cultes religieux*, in-8°. III. *Épreuve d'une partie des caractères* de sa fonderie, 1787, in-16. IV. *Manuel des impositions typographiques*, 1789, in-12 de 24 pag. avec 23 pl. représentant 72 impositions pour toutes sortes de formats.

MONACELLI (François), savant canoniste, né à Gubbio dans le territoire d'Urbin, protonotaire apostolique, et vicaire-général sous l'évêque de Venosa. Une étude approfondie du droit canonique et des matières ecclésiastiques le mit à même de composer une ouvrage également utile aux évêques, aux grands-vicaires, aux confesseurs, aux curés, etc., qu'il publia en 1715, sous le titre de *Formularium legale practicum fori ecclesiastici, in quo formulæ expeditionum de his quæ pertinent ad officium judicis nobile continentur, cum appendice*, etc., 4 volumes in-4°. Cet ouvrage fut réimprimé à Venise en 1736, et en 1772, 2 volumes in-folio. L'auteur, dans sa préface, annonce qu'il a cru ne devoir employer dans son ouvrage qu'un style simple, clair et précis, et tel que le comportait le sujet, qui n'admet point de grands mouvemens d'éloquence; et il termine cette préface par le distique suivant :

Res, non verba damus : fructus non pagina frondes
Profert; si cupis has, deteriora cupis.

Ce docte ecclésiastique mourut en 1725.

MONACI (Laurent de'), chroniqueur né à Venise, florissait sur la fin du 14e siècle et au commencement du 15e. Il fut pendant quelque temps secrétaire du sénat de la république; de cet emploi il passa à celui de grand-chancelier du royaume de Candie, où il mourut en 1429. Monaci était tout à la fois historien, orateur et poëte. On a de lui : I. *Chronicon de rebus Venetorum ab V. C. ad annum* 1354, *sive ad conjurationem ducis Faledro*. II. *De bello Ferrariensi*, qui se trouve à la suite du premier ouvrage. III. *Sermo editus in celebritate exequiarum quondàm nobilissimi D. Vitalis Landi*. IV. *Historia de Carolo II, cognomento Parvo, rege Hungariæ, sive Carmen metricum de Caroli Parvi lugubri exitio, ipsâ gestarum rerum ætate ab hoc auctore scriptum*. V. *Pia Descriptio miserabilis casûs illustrissimæ reginæ Hungariæ*, poëme en vers latins. Le quatrième livre de sa Chronique fut imprimé à Venise en 1631, sous ce titre : *Funesta pestis quæ anno à Christo nato* 1348 *Venetam urbem afflixit, descriptio ex libro IV manuscripto historiarum Venetarum de Monacis majoris curiæ ducalis notarii*, etc., in-4°. Félix Osio publia en entier le livre 13e, qui traite des faits et actions d'Ezzelin, tyran de Padoue; il fut imprimé avec la Chronique de Bollandius, et dans le recueil des écrivains de Padoue, qui se trouve à la suite de l'histoire d'Albertino Mussato, Venise, 1636, in-fol., et dans le tome VIII de la collection des écrivains de Muratori. L'ouvrage fut imprimé en entier à Venise en 1758, in-4°, et par les soins de Flaminio Cornaro, sénateur vénitien, avec des figures par Raimondi.

MONACO (T. F. de Choiseul-Stainville, princesse de Grimal-

ni), fille du maréchal de Stainville, et nièce du duc de Choiseul, née à Paris en octob. 1767, épousa très-jeune encore le jeune prince Joseph de Monaco. Elle émigra au commencement de la révolution; mais étant rentrée en France, où étaient restés ses enfans, elle fut arrêtée en vertu de la loi des suspects. Elle parvint à s'évader : mais elle fut arrêtée de nouveau et condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire, le 8 thermidor an II. Elle marcha à la mort avec un courage au-dessus de la faiblesse de son sexe. On assure qu'étant dans la fatale charrette elle dit au peuple : *Vous venez nous voir mourir; il fallait venir nous voir juger.*

MONALDESCHI (Benoît), seigneur d'Orviète, s'empara en 1351 du pouvoir suprême dans sa ville natale, qui était alors régie par un gouvernement républicain. Il fit ensuite une alliance solennelle avec Jean Visconti, archevêque de Milan, et conserva son pouvoir jusqu'en 1355, que le légat Egidio Albornoz s'empara d'Orviete.

MONALDESCHI (Louis-Bonconte de), gentilhomme d'Orviette, né en 1327, passa à Rome presque toute sa vie. Il vécut 115 ans, et mourut en 1447 sans avoir jamais éprouvé de maladie. On a de lui une *Chronique*, en italien, depuis 1228 jusqu'en 1340. On croit qu'il l'avait poussée beaucoup plus loin, mais que le reste est perdu ou enterré dans quelque bibliothèque. La bibliothèque du Roi possède un manuscrit de cette Chronique.

MONALDESCHI (Jean, marquis de), favori ou écuyer de la reine Christine de Suède, composa secrètement contre cette princesse un libelle où il dévoilait ses intrigues. Christine, charmée d'avoir trouvé cette occasion de se défaire d'un homme qu'elle n'aimait plus, le fit traîner à ses pieds, l'interrogea, le confondit. Après les reproches les plus violens, elle ordonna au capitaine de ses gardes et à deux nouveaux favoris d'égorger le coupable. Elle s'éloigna à vingt pas pour mieux jouir de ce spectacle. On fond sur lui de tous côtés. Le malheureux Monaldeschi, après une vaine défense, tombe tout sanglant sous le fer de ses bourreaux. La reine, qui n'entend plus ses gémissemens, s'approche, le contemple et lui insulte. Monaldeschi, à cette voix, semble s'éveiller, se débat, s'agite : il élève vers Christine une main tremblante pour lui demander grace. « Quoi ! s'écrie-t-elle, tu respires encore, et je suis reine. » Les assassins écrasent aussitôt la tête de ce malheureux, et traînent aux pieds de Christine sa victime expirante. « Non, ajouta-t-elle, non, ma fureur n'est point satisfaite ! Apprends, traître, que cette main qui versa tant de bienfaits sur toi te frappe le dernier coup. » Cet attentat contre l'humanité, l'opprobre de la vie de Christine, fut commis à Fontainebleau le 10 octobre 1657. Cependant quelques jurisconsultes écrivirent des dissertations pour le justifier. Ces dissertations, triste monument de la flatterie des gens de lettres envers les rois, furent la honte de leurs auteurs, et ne servirent pas à disculper Christine : il est fâcheux de trouver le nom d'un Leibnitz parmi les apologistes d'un assassinat. « La postérité, dit d'Alembert, trouvera bien étrange qu'au cen-

tre de l'Europe, dans un siècle éclairé, on ait agité sérieusement si une reine qui a quitté le trône n'a pas le droit de faire égorger ses domestiques sans autre forme. Il aurait fallu demander plutôt si Christine, sur le trône même de Suède, aurait eu ce droit barbare; question qui eût été bientôt décidée au tribunal de la loi naturelle et des nations. L'état, dont la constitution doit être sacrée pour les monarques, parce qu'il subsiste toujours, tandis que les sujets et les rois disparaissent, a intérêt que tout homme soit jugé suivant les lois. C'est l'intérêt des princes même, dont les lois font la force et la sûreté. L'humanité leur permet quelquefois d'en adoucir la rigueur en pardonnant, mais jamais de s'en dispenser pour être cruels. Ce serait faire injure aux rois, que d'imaginer que ces principes puissent les offenser, ou qu'il fallût même du courage pour les réclamer au sein d'une monarchie. Ils sont le cri de la nature. » Il paraît que ce n'était pas l'opinion de la cruelle et bizarre Christine, du moins si on en juge par une lettre imprimée parmi celles qui ont paru sous son nom. Elle est adressée au cardinal Mazarin, qui avait désapprouvé le meurtre de Monaldeschi. « Apprenez tous, valets et maîtres, dit-elle, qu'il m'a plu d'agir ainsi; je veux que vous sachiez que Christine se soucie peu de votre cour, encore moins de vous. Ma volonté est une loi qu'il faut respecter; vous taire est votre devoir : sachez que Christine est reine partout où elle est. » « Si Christine écrivit une telle lettre, dit l'auteur de l'Essai sur l'histoire générale, c'était une homicide tombée en démence. Si cette lettre est supposée, elle ne peut l'être que par un de ces esclaves abrutis, qui ont imaginé qu'une Suédoise, parce qu'elle avait regné à Stockholm, avait le droit de faire assassiner un Italien à Fontainebleau. Non-seulement le devoir du cardinal Mazarin n'était pas de se taire, mais, comme premier ministre, il devait faire sentir l'indignation du roi à Christine. » Lebel, de l'ordre de la Trinité, a donné la relation de la mort de Monaldeschi. *Voyez* LEBEL.

MONALDI, de Justinopolis, en Dalmatie, religieux de l'ordre de saint François, et archevêque de Bénévent, a écrit quelques ouvrages, entre autres, une *Somme de cas de conscience*, dite *la Somme dorée* (*Summa Monaldina*), imprimée à Lyon en 1518.

MONALDI (BENOÎT), dit *Ubalde*, parce qu'il hérita de François Ubalde, son oncle, mort en 1644, se distingua par son mérite et ses talens à la cour de Rome, où il devint auditeur de rote, et ensuite dataire du cardinal Barberini, légat en France et en Espagne. Urbain VIII lui donna le chapeau de cardinal, et le nomma ensuite à l'évêché de Perouse sa patrie. On a de lui un volume de *Décisions de la rote*, qu'il publia dans cette même ville en 1654, avec les notes de Torello.

MONALDI (GUIDO), de Florence, vivait dans le 16me siécle. On a de lui un *Journal* qui s'étend depuis 1340 jusqu'en 1381, cité dans le Vocabulaire de l'académie della Crusca.

MONALDI (MICHEL), de Raguse, philosophe, mathématicien, bon poète, né au commencement du 16me siècle, a écrit:

I. Des *Dialogues sur la beauté*, intitulés *Irène*. II. *Dialogues sur la métaphysique*. III. Des Poésies de différens genres. Marin Bottitore, son neveu, les fit imprimer à Venise en 1599. Elles furent publiées de nouveau à Raguse en 1783. Ce savant mourut le 24 février 1592. Un poète lui fit l'épitaphe suivante :

Occidit, heu ! fato raptus properante Monaldus;
Non tulit huic uni magna Rhagusa parens.

MONALDIS (Monaldo de), religieux de l'ordre de saint François, procureur-général de son ordre, devint évêque de Melsi en 1328, et mourut en 1332. On a de lui une *Somme du droit canon*.

MONAMY (Pierre), peintre de marine, né à Jersey, apprit les premiers élémens de son art d'un peintre d'enseignes. On conserve de lui un très-grand Tableau dans la salle des peintres, fait en 1726. Il mourut à Westminster en 1749.

MONANTHEUIL (Henri de), mathématicien, né vers l'an 1536 à Reims, d'une famille noble, fit ses études à Paris, et s'appliqua particulièrement à celle des mathématiques et de la médecine. Reçu docteur en cette science, nommé et continué doyen de cette faculté, ses connaissances lui valurent, en 1577, la chaire de professeur royal. Quelque profondes que fussent les matières dont il traitait, ce savant jetait dans ses leçons une netteté d'idées, et des lumières telles, que son auditoire était pour ainsi dire trop petit. C'est à son école que se formèrent Jacques-Auguste de Thou, le savant Pierre de Lamoignon, et autres personnages célèbres. On doit à Monantheuil : I. Le *Traité des mécaniques* d'Aristote, en grec, avec une traduction latine de sa façon, et de savans *Commentaires* dédiés à Henri-le-Grand, Paris, 1599, in-4°. II. *Oratio, qualé esse deberet collegium professorum regiorum*, Parisiis, 1599, in-8°. III. *Ludus jatro-mathematicus, musis factus*, ibid., 1597, in-8°. IV. *Oratio pro mathematicis artibus*, 1574. V. *De puncto primo geometriæ principis liber*, Leyde, 1600. VI. *Problematis, omnium, quæ à duodecentis annis inventa sunt, nobilissimi demonstratio*, Paris, 1600.

MONARDÈS (Nicolas), médecin de Séville, qui vécut dans le 16me siècle, et dut sa réputation autant aux succès de sa pratique qu'aux ouvrages qu'il publia. On a de lui : I. *De secandâ venâ in pleuritide inter Græcos et Arabes concordia*, Séville, 1539, in-4°; Anvers, 1564. II. *De rosâ et partibus ejus; de succi rosarum temperaturâ; de rosis persicis; de malis, citris, aurantiis et limoniis*, Anvers, 1565, in-8°. III. *De las drogas de las Indias*, ouvrage utile et qui lui fit beaucoup d'honneur : il est divisé en trois parties, qui parurent successivement en 1569, 1571 et 1574. Les ouvrages espagnols de Monardès ont été traduits en latin par Clusius, en italien par Annibal Brigantus, et il y a eu une traduction anglaise du Traité des drogues. Monardès mourut à Séville en 1578 dans un âge avancé. Ses ouvrages sont rares.

MONAVIUS (Frédéric), élève de Riolan, et médecin de Stettin en Poméranie, s'est rendu célèbre au 17e siècle par ses ouvrages intitulés : I. *Lanx satura rerum medicarum*, Tubingæ,

1622, in-4°. II. *Elenchus affectuum ocularium*, Regiomonti, 1644, in-4°. III. *Bronchotomia, quæ est gutturalis aperiendi ratio, cum appendice de affectibus ocularibus, et de febribus omnibus*, Gryphiswaldiæ, 1654, in-4°, Ienæ, 1711, in-8°. IV. *Crystallina, puta luis venereæ novæ inventæ species*, Brunswigæ, 1665, in-8°.

MONAVIUS (PIERRE), né en 1551 à Breslau, fut reçu docteur en médecine à Bâle. Versé dans tous les genres de connaissances, surtout dans les langues et la littérature, l'empereur Rodolphe II le prit pour son médecin, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1588. Lanscholzius a inséré dans l'ouvrage qu'il fit imprimer à Francfort, 1576, in-fol., et qui reparut à Hanau en 1610, même format, sous le titre de *Medicorum præstantium consilia medicinalia;* des *Conseils de médecine*, et des lettres de Monavius.

MONBODDO (JACQUES BURNETT, lord), écrivain écossais, né en 1714 à Monboddo, descendait des anciens Burnett de Leys. Il se distingua dans le barreau, et notamment dans la cause de la famille Douglas, qu'il gagna complétement. Il devint ensuite juge à la cour de session à Edimbourg, et prit le titre de lord Monboddo. Il mourut le 26 mai 1799, âgé de 85 ans. Ce vieillard était très-original. Il voulait imiter les anciens en toutes choses. Il prenait des bains froids toute l'année, même dans le cœur de l'hiver et dans ses indispositions. Son principal ouvrage est intitulé : *On the origin and progress of language*, 1773-92, 6 vol. in-8°. Il roule sur l'origine des langues. Herder le cite comme un ouvrage d'une profondeur et d'une solidité peu communes. On a de lui un autre ouvrage qui traite de la philosophie d'Aristote ; il est intitulé : *Ancient Métaphysics*, Edimbourg, 1779-99, 6 volumes in-4°.

MONBRON (N. FOUGERET DE), né à Péronne, mort au mois de septembre 1761, servit d'abord dans les gardes-du-corps. C'était un de ces auteurs qui ne peuvent vivre avec eux-mêmes ni avec les autres, frondant tout, n'approuvant rien, médisant de tout le genre humain, qui le hait par représailles, ayant d'ailleurs de l'esprit, et capable de penser et d'écrire, si la bile ne l'avait trop dominé. On a de lui : I. La *Henriade travestie*, 1745, in-12, qui ne vaut pas même le *Virgile travesti* de Scarron, quoiqu'il s'y trouve quelques bonnes plaisanteries. Voltaire lui-même en rit. Le mérite des travestissemens burlesques consiste principalement dans un air de facilité qui ne laisse point apercevoir le travail. Monbron a en général cet air d'aisance, quoiqu'il suive son auteur pas à pas, et presque vers pour vers. II. *Préservatif contre l'anglomanie*, 1587, in-8°, ouvrage écrit avec emportement. III. Le *Cosmopolite*, ou *le Citoyen du monde*, 1750, in-12 : où l'on trouve quelques vérités morales assez utiles, si l'auteur ne paraissait outré. IV. Des romans licencieux, entre autres : *Margot la ravaudeuse ; Thérèse philosophe*, etc. Quoiqu'il eût de la gaieté dans ses ouvrages, et même de l'imagination, il était d'une taciturnité sombre dans la société.

MONCABRIÉ DE PEYTES

(le comte Joseph-Saturnin), contre-amiral, né à Toulouse, le 9 août 1741, entra à l'âge de 15 ans dans la marine. Il donna bientôt des preuves d'une bravoure peu commune, fut nommé enseigne de vaisseau en 1764, lieutenant en 1777, et servit successivement sous les ordres de d'Estaing, de Guichen et de Grasse. Il fit la guerre d'Amérique sous ce dernier amiral, et devint capitaine de vaisseau. Après la paix, il revint en France avec le vaisseau le *Souverain*, dont il garda le commandement. Il fut employé dans plusieurs autres occasions, et y donna toujours des preuves de courage et d'habileté. Pendant la révolution, il fut destitué comme noble et coula ses jours dans la retraite. Le roi Louis XVIII en 1814 le nomma comte, commandeur de Saint-Louis et contre-amiral en retraite. Il est mort en septembre 1819.

MONCADE (Hugues de), brave capitaine espagnol, d'une très-illustre et ancienne famille originaire de Catalogne, et autrefois souveraine du Béarn, accompagna dans sa jeunesse Charles VIII, roi de France, dans son expédition d'Italie. L'alliance de Ferdinand, roi d'Espagne, avec le monarque français étant rompue, il s'attacha à la fortune de César Borgia, neveu du pape Alexandre VI. Mais lorsque après la mort de son oncle Borgia se déclara pour les Français, Moncade passa dans l'armée espagnole, commandée alors par le grand Gonsalve. La guerre étant terminée en Italie, il se distingua contre les pirates des côtes d'Afrique, par des actions éclatantes qui lui méritèrent le riche prieuré de Messine. Les services importans qu'il continua de rendre sur mer à Charles-Quint furent récompensés par la vice-royauté de Sicile. Il fut fait prisonnier en 1524 par André Doria, sur la côte de Gênes, et n'obtint sa liberté que par le traité de Madrid. Le pape Clément VII étant entré, en 1526, dans la ligue formée entre les Vénitiens et François Ier, pour le rétablissement de François Sforce dans le duché de Milan, Moncade, qui commandait alors pour l'empereur en Italie, fit avancer vers Rome un corps considérable de troupes, s'en empara sans résistance, contraignit le pape à se réfugier dans le château Saint-Ange, et abandonna au pillage le palais du Vatican et l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, qui se trouve dans son enceinte. Deux ans après (en 1528), il périt au combat naval de Capo-d'Orso, près du golfe de Salerne, où Philippin Doria remporta une victoire complète sur la flotte impériale qu'il commandait.

MONCADE (François de), comte d'Ossone, né à Valence le 29 décembre 1586, gouverneur des Pays-Bas pour Philippe IV, remplit avec distinction les premiers emplois, tels que ceux de conseiller d'état, d'ambassadeur à la cour de Vienne, de gouverneur des Pays-Bas, et de généralissime des armées du roi d'Espagne. Tous les historiens sont d'accord sur le courage, les connaissances, les vertus politiques et militaires qu'il déploya dans ces différens postes. La mort le surprit dans le cours de ses campagnes, au milieu de sa carrière et de sa gloire, dans le camp de Glock, duché de Clèves, en 1635, au moment où il venait de mettre

en déroute deux armées ennemies. Moncade sut manier la plume et l'épée, et se délasser comme César, dans le sein des lettres, des fatigues de la guerre. A l'âge de 27 ans il composa une histoire militaire très-estimée; elle a pour titre : I. *Expédition des Catalans et des Aragonais contre les Turcs et les Grecs*, sous le règne de l'empereur Andronic Paléologue, Barcelone, 1623, in-4°. Cette histoire, quoiqu'elle manque souvent d'élégance et de correction, ne laisse pas que d'offrir des beautés du premier ordre, par la force et la noblesse du style dont elle est écrite. II. La *Vie de Mantius Torquatus*, imprimée après sa mort, Francfort, 1642. III. *Histoire du célèbre monastère de Mont-Serrat*, en latin. Moncade a été peint à cheval par le célèbre Van Dyck. Ce tableau, d'une exécution soignée, a été gravé par Morghen. Avant 1815 il était au musée du Louvre; mais à cette époque il a été repris par les alliés.

MONCADE (Louis-Antoine de Belluga de), cardinal, né à Motril dans le royaume de Grenade, le 30 novembre 1662, fut d'abord chanoine de Zamora, puis de Cordoue, où il établit les prêtres de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri. Philippe le nomma à l'évêché de Carthage pour le récompenser de sa fidélité, et il l'investit en 1706 de la vice-royauté de Valence, et de la capitainerie générale de Murcie. Clément XI lui donna le chapeau de cardinal le 29 novembre 1719. Ce pieux prélat mourut à Rome le 22 février 1743. Il avait refusé le riche archevêché de Tolède. Il était très-versé dans la théologie et dans le droit canon. On a de lui plusieurs Mémoires en faveur des immunités ecclésiastiques et des prérogatives du saint Siége. (*Voy.* le *Moréri* de 1759.)

MONCE (Ferdinand de la), peintre et architecte, né à Munich en 1678, du premier architecte de l'électeur de Bavière, vint à Lyon, et y suivit la profession de son père. L'étude des grands modèles d'Italie l'avait formé. Dans son séjour à Rome, le régent le chargea de faire transporter en France le célèbre cabinet de la reine Christine, que ce prince avait acquis du duc de Bracciano. De retour à Lyon, il y éleva plusieurs édifices remarquables, et où règne un goût simple et noble. Le *Portail de l'église Saint-Just; l'Entrée de l'Hôtel-Dieu et son Vestibule*; le *Quai du Rhône*, depuis la chapelle du Saint-Esprit jusqu'au *port du Tibre*; la *Chaire* de l'église du collége, sont des monumens admirés et connus. La Monce s'occupait aussi de la gravure, et y a obtenu des succès. Les planches de la belle édition de l'*Essai sur l'homme de Pope*, faite à Lausanne; celles de l'*Histoire des belles-lettres*, par Juvenel de Carlencas, en 4 vol. in-8°; celles qui font partie de la *Description de la chapelle des Invalides*, à Paris, sont de lui. Il mourut le 30 septembre 1753, à soixante-quinze ans.

MONCEAUX (François de), en latin *Moncæus*, seigneur de Fridelval, jurisconsulte, poète, et fécond écrivain d'Arras, envoyé par Alexandre Farnèse, duc de Parme, en ambassade vers Henri IV, roi de France. On a de lui : I. *Bucolica sacra*, in-8°, Paris, 1589. II. *Aaron purgatus, sive De vitulo aureo libri*

dub, Paris, 1606, in-8°. Ce livre, qui a été réfuté par Robert Visorius, est inséré dans les *Critici sacri* de Pearson, et a été prohibé à Rome l'an 1609. III. L'*Histoire des apparitions divines faites à Moïse*, Arras, 1594, in-4°. IV. *Templum justitiæ*, poëme, Douai, 1590, in-8°. V. *Lucubratio in caput I et VII Cantici canticorum*, Paris, 1587, in-4°. Tous ces ouvrages sont en latin; on y trouve des recherches et des singularités.

MONCENIGO (PHILIPPE), archevêque de Nicosie, vivait dans le 16me siècle, et publia un ouvrage intitulé: *Universales institutiones ad hominum perfectionem, quatenùs industria parari potest*, Venetiis, apud Aldum, 1781, in-fol.

MONCHAUX. *Voy.* DUMONCHAUX.

MONCHESNAY (JACQUES DE LOSME DE), littérateur, né à Paris le 4 mars 1666, d'un procureur au parlement, se fit recevoir avocat, et se livra à la poésie. Il travailla pour le théâtre italien, et il y donna la *Cause des femmes*; la *Critique* de cette pièce; *Mézetin, grand sophi de Perse*; le *Phénix*, ou la *Femme fidèle*, et les *Souhaits*: pièces remplies de traits d'esprit, mais mal dialoguées et mal conduites. Dégoûté du théâtre, il fit une Satire contre cet art qui l'avait occupé pendant si long-temps. Boileau, à qui il marqua ces sentimens, les approuva. Monchesnay était de la société de ce fameux satirique; mais ayant fait imprimer quelques Satires, Paris, 1698, in-4°, que ce poète ne goûta pas, leur liaison se refroidit. « Il me vient voir rarement, disait Boileau, parce que, quand il est avec moi, il est toujours embarrassé de son mérite et du mien. » Le théâtre n'étant plus une ressource pour lui, et la médiocrité de sa fortune ne lui permettant pas de rester à Paris, il se retira en 1720 à Chartres, où il mourut le 16 juin 1740. Plusieurs de ses Poésies, qui consistent en Epîtres, en Satires et en Epigrammes imitées de Martial, n'ont pas vu le jour. Il est encore auteur du *Bolæana*, ou *Entretiens de M. de Monchesnay avec Boileau*, Amsterdam, 1742, in-12. Si cet ouvrage est vrai dans toutes ses parties, il donne une assez mauvaise idée du caractère de ce fameux écrivain; et s'il est faux, il ne doit pas faire juger avatageusement de la probité de Monchesnay.

MONCHRÉTIEN. *Voyez* MONTCHRESTIEN.

MONCHY (CHARLES DE), connu sous le nom de maréchal d'*Hocquincourt*, d'une noble et ancienne famille de Picardie, féconde en personnes de mérite, se signala par sa valeur dans plusieurs siéges et batailles, à la Marfée, et à Villefranche, en Roussillon. Il commanda l'aile gauche de l'armée française à celle de Rhetel, en 1650. Cette journée lui valut le bâton de maréchal de France, qu'il obtint l'année suivante. Il défit ensuite les Espagnols en Catalogne, et força leurs lignes devant Arras; mais, sur quelques mécontemens qu'il prétendait avoir reçus de la cour, il se jeta dans le parti des ennemis, fut battu en 1652 à Bleneau par le grand Condé, et tué devant Dunkerque le 13 juin 1658, en voulant reconnaître les lignes de l'armée française. *V.* CHARLEVAL.

MONCK (George). *Voyez* Monk.

MONCLAR (Jean-Pierre-François Ripert de, seigneur de), procureur général du parlement d'Aix, mort dans sa terre de Saint-Saturnin, près d'Apt, en Provence, en février 1773, pendant la disgrace des parlemens, était un magistrat intègre, un homme d'esprit et un écrivain éloquent. Ses *Mémoires*, pour prouver les prétentions de la France sur le Comtat et sur Avignon, sont écrits avec force et clarté. Le roi le chargea d'accompagner le comte de la Rochechouard pour en prendre possession en son nom, en 1768, et récompensa son mérite par une pension. Ses réquisitoires étaient distingués dans la foule; et quoique ces sortes d'ouvrages n'aient qu'un temps, on les recherche encore aujourd'hui. Ses *Comptes rendus* des constitutions des jésuites, et les mémoires qu'il fit pour opérer leur destruction en Provence, lui firent beaucoup d'ennemis. On a de lui: *Mémoire théologique et politique au sujet des mariages clandestins des protestans de France*, 1755, in-8°. L'évêque d'Apt, la Merlière, ordonna à son confesseur de lui faire rétracter, avant que de l'administrer, ce qu'il avait dit de peu favorable au saint Siége et aux jésuites; le magistrat mourant se soumit, dit-on, à ce que voulaient le prélat et le confesseur. On a encore de lui: *Mémoire pour le procureur général au parlement de Provence, servant à établir la souveraineté du roi sur la ville d'Avignon et le comtat Venaissin*, 1769, 2 parties in-8°. Cet ouvrage est extrêmement rare, le fonds de l'édition ayant été mis dans le dépôt des affaires étrangères.

MONCONYS (Balthasar de), voyageur français, fils du lieutenant criminel de Lyon, était né dans cette ville en 1611. La peste qui ravageait sa patrie engagea son père à l'envoyer faire ses études à l'université de Salamanque en 1618. Après avoir étudié la philosophie et les mathématiques, il voyagea dans l'Orient, pour y chercher les traces de la philosophie de Mercure Trismégiste et de Zoroastre. Ses recherches n'ayant pas satisfait sa curiosité, il revint en France, et mourut à Lyon en 1665. Ses Voyages, plus utiles aux savans qu'aux géographes, ont été imprimés, 3 vol. in-4°, 1665 et 1666; à Paris (Hollande), 1695, 5 vol. in-12, par les soins de son fils (le sieur de Liergues) et du jésuite Berthet. L'auteur s'est moins attaché à donner des descriptions topographiques qu'à marquer les choses rares et recherchées; aussi Sorbière les préfère-t-il à ceux de Piétro della Valle. Le style en est traînant.

MONCOUSU (Pierre-Augustin), capitaine de vaisseau, né en 1756 à Beaumé, en Anjou, commença à servir dans la marine à l'âge de dix-sept ans, comme simple matelot. Il fut fait officier bleu en 1779, et nommé capitaine de vaisseau en 1794. Il eut le commandement du vaisseau *l'Indomptable* au combat d'Algésiras, le 5 juillet 1801, où il fit des prodiges de valeur; mais à la fin du combat il fut emporté par un boulet de canon. C'était un officier très-expérimenté.

MONCRIF (François-Augus-

tin Paradis de), secrétaire des commandemens du comte de Clermont, lecteur de la reine, l'un des quarante de l'académie française, et membre de celles de Nanci et de Berlin, né à Paris, d'une famille honnête, en 1687, y mourut le 12 novembre 1770 à l'âge de 83 ans. Un esprit fin, une figure prévenante, une humeur égale et douce; l'avantage de lire d'une manière intéressante, de chanter des couplets, de composer des madrigaux, lui firent de bonne heure un grand nombre d'amis illustres. Un célèbre ministre ayant été exilé en 1757, il demanda de le suivre dans sa retraite; et en admirant cet attachement noble et généreux, on lui permit seulement d'aller tous les ans lui témoigner sa reconnaissance. Il sut non-seulement se faire aimer des grands, mais se faire respecter, en évitant également et l'orgueil qui offense leur amour-propre et la bassesse qui engendre le mépris. Louis XV lui accorda les entrées: distinction refusée à Voltaire, dont il craignait le coup d'œil perçant, et accordée à Moncrif qui joignait la discrétion à la bonté. Ce prince le raillait quelquefois. « Savez-vous, lui dit-il un jour, qu'on vous donne quatre-vingts ans ?.... — Oui, sire, répondit Moncrif, qui ne voulait pas paraître vieux; mais je ne les prends pas. » Peu de personnes obligeaient avec plus de zèle, et donnaient avec plus de plaisir. Il éleva, il soutint des parens pauvres, sans rougir d'eux au milieu de la cour. Il avait commencé par être maître de salle, et on a dit qu'il prévoyait qu'il serait obligé de défendre ses ouvrages à la pointe de l'épée. La plupart n'avaient pas besoin de cette précaution. « Nous avons de lui, dit Grimm, plusieurs chansons et romances dans le vieux langage naïf et tendre, d'un goût si délicat, si exquis, qu'on peut les regarder comme autant de chefs-d'œuvres. Il faut sans doute plus de génie pour faire l'Iliade que pour faire une chanson excellente; mais la perfection, en quelque genre que ce soit, est sans prix; et je ne suis pas plus surpris de voir à un homme de goût la tête tournée d'un couplet plein de sentiment, de délicatesse et de naïveté, que de le voir dans l'enthousiasme de la prière de Priam à Achille. Si Moncrif n'avait jamais fait que ses chansons et ses romances, il eût été le premier dans son genre; et c'est toujours quelque chose que d'être le premier quelque part: mais il a fait plusieurs autres ouvrages qui ont nui à sa réputation. » Les principaux sont: I. *Essai sur la nécessité et sur les moyens de plaire;* plusieurs fois réimprimé, in-12. Cette production, agréablement et finement écrite, est pleine de raison et de sagesse. On y désirerait peut-être aujourd'hui un peu plus de nerfs et de philosophie; mais ce qui lui donne du prix, c'est que, contre l'usage de plusieurs moralistes, il avait pratiqué ce qu'il enseignait. Il s'était fait un système de contribuer aux agrémens des sociétés honorables où il était admis. Son seul tort, selon d'Alembert, est d'avoir cherché à réduire en préceptes un art dont il n'appartient qu'à la nature de nous donner des leçons. Son livre peut néanmoins être utile aux jeunes gens qui entrent dans le monde, et leur servir d'expérience anticipée. Voltaire assure dans son conte de la Bégueule que

lorsque Arsène eut été corrigée par ses voyages,

> Sans avoir lu les beaux moyens de plaire
> Du sieur Moncrif et sans livre elle plut.

Mais il ajoute :

> Que fallait-il à son cœur? Qu'il voulût.

Moncrif, qui devait le vouloir, puisqu'il en démontrait la nécessité, et qui était censé en connaître les moyens plus qu'un autre, ne plaisait pourtant pas à tout le monde. Le poète Roi ne pouvait le souffrir, et Moncrif s'étant brouillé avec le comte de Clermont, chez lequel il était en qualité de secrétaire des commandemens, Roi fit à ce sujet l'épigramme suivante :

> Opprobre du corps littéraire,
> Maussade auteur de l'Art de plaire,
> Tu n'en es pas à l'alphabet:
> Clermont te l'a bien fait connaître
> Le premier point dans un valet.
> C'est de savoir plaire à son maître.

Moncrif ne trouva pas la plaisanterie bonne : un jour qu'il rencontra le poète Roi dans la rue, il se mit à lui donner des coups de canne, et Roi se mit à courir pour les éviter. Apparemment qu'il ne courait pas bien, ou que Moncrif avait bien envie de l'attraper; mais la canne manquait rarement son coup, et Roi, qui se souvenait que Moncrif avait fait une histoire des chats, toujours courant et toujours battu, lui criait de temps en temps : *Patte de velours, Minet, patte de velours ;* d'après quoi Moncrif probablement courait et frappait encore plus fort. II. Les *Ames rivales*, Londres et Paris, 1738, in-12; petit roman agréable, assaisonné d'une critique ingénieuse de nos mœurs. Cet ouvrage est fondé sur la chimère indienne de la métempsycose. Un brame, qui eut occasion de le lire, regarda l'auteur comme un génie transcendant, et lui envoya en présent un manuscrit qu'il croyait précieux. III. Les *Abdérites*, comédie médiocre. IV. *L'Oracle de Delphes*, comédie en trois actes et en vers, jouée en 1722, sans nom d'auteur. V. Des *Poésies diverses*, parmi lesquelles on distingue surtout ses *Romances*, et son conte du *Rajeunissement inutile*, remarquable par la douceur des vers, la finesse des réflexions et la grace de la narration. VI. Quelques Dissertations, où il y a des idées et de l'esprit. On trouve ces pièces dans les *Œuvres mêlées* de l'auteur, Paris, 1743, in-12. VII. De petites *Pièces* en un acte, et qui font partie de divers opéras appelés les *Fragmens, Zélindor, Ismène, Almasis, Linus, les Génies tutélaires, la Sibylle*. Il s'était consacré au genre lyrique, et il y réussissait. On a encore de lui, en ce genre : l'*Empire de l'amour*, ballet; le *Trophée;* les *Ames réunies*, ballet non représenté; *Erosine*, pastorale héroïque, musique de Berton, directeur de l'opéra et du concert spirituel. VIII. L'*Histoire des Chats*, Paris, 1727, in-8°; bagatelle jugée trop sévèrement dans le temps, et oubliée aujourd'hui. Cet ouvrage fut l'occasion d'une plaisanterie que lui fit le comte d'Argenson. Après la retraite de Voltaire en Prusse, il sollicita ce ministre pour obtenir la place d'historiographe. « Historiographe! lui dit le comte d'Argenson, vous voulez sans doute dire historiographe. » Ses Œuvres ont été recueillies en 1768, 4 vol. in-12, et depuis en 2 vol. in-8°. On a aussi de lui des Chansons pleines de grace et de sel, et des Ro-

mances, dans lesquelles il imite avec beaucoup de talent le langage du bon vieux temps. Il eut part à la rédaction de plusieurs recueils périodiques, et au *Journal des Savans.*

MONDEJEU. *Voyez* SCHULEMBERG.

MONDEVILLE (HENRI DE). *Voyez* HERMONDAVILLE.

MONDINO, du Frioul, professeur de médecine à Padoue; on a de lui, *Synonyma medica*, dont le manuscrit existait dans la bibliothèque royale de Turin, et un autre dans la bibliothèque du Roi de France.

MONDINO, nom abrégé de *Rimondino*, et en latin *Mundinus*, célèbre anatomiste, un des premiers qui ait tenté de perfectionner l'anatomie, mais dont les efforts eurent un faible succès, naquit à Florence, et mourut à Bologne en Italie, l'an 1326. Mundinus donna un *Corps* d'anatomie, imprimé à Bologne en 1482, et à Paris en 1478, in-fol.; Lyon, 1529, in-8°; et à Marpurg, en 1541, in-4°. (*Voyez* CARPI.) Comme il disséquait lui-même, on y rencontre quelques observations nouvelles et quelques découvertes qui lui appartenaient, particulièrement sur la matrice. Cet ouvrage ressuscita, pour ainsi dire, l'étude de l'anatomie. On s'y livra tellement jusqu'au rétablissement des lettres, que les statuts de l'université de Padoue ne permettaient pas de faire d'autres leçons dans les écoles de médecine.

MONDINO, d'une illustre et ancienne famille de Vicence, après avoir fait ses études à Padoue, exerça la médecine à Venise, et devint professeur en cette faculté dans l'université de cette ville. Ce médecin mourut vers l'an 1630. On a de lui : I. *Disputatio in tres partes divisa, in quâ ea quæ de semine sunt controversia inter peripateticos et veteres medicos, et doctissimos quosdam Neotericos accuratissimè discutiuntur*, Tarvisii, 1609, in-4°. II. *De geniturâ pro Galenicis adversùs peripateticos et nostræ ætatis philosophos ac medicos disputatio*, Venetiis, 1622. Ces deux ouvrages prouvent que l'auteur avait plus d'érudition que de jugement.

MONDINO, de Ferrare, *ou* FERDINAND SCARSELLA, dit *Mondino*, se distingua comme peintre, par la richesse de l'invention; comme architecte, par une grande intelligence, et comme dessinateur, par un dessin correct. Il exerça ses talens presque toujours hors de sa patrie, et principalement à Venise et à Trévise. Mondino mourut en 1614.

MONDINO (HIPPOLYTE), dit *Scarsellino*, fils du précédent, fut bon dessinateur, et montra une grande intelligence dans l'architecture, qu'il avait apprise à l'école de son père. Après avoir séjourné quelque temps à Bologne et à Venise, il revint dans sa patrie, où il exerça son talent pour la peinture en grand comme en petit. Ses compositions sont riches d'invention; sa manière était aussi agréable que délicate. Rome, Modène, Mantoue, et quelques autres villes le chargèrent de l'exécution de divers tableaux, dont elles n'eurent qu'à se louer. Ce peintre mourut à Ferrare, sa patrie, en 1620.

MONDIR, vieillard arabe, célèbre sous le règne du calife Aaronn Raschild par sa sagesse et sa reconnaissance envers le premier

visir Barmécide. Le calife, jaloux de la grande réputation de ce dernier, avait défendu, sous peine de la vie, que l'on parlât de lui en sa présence. Malgré cette défense rigoureuse, Mondir venait chaque matin devant le palais du ministre disgracié, et s'élevant sur une terrasse qui lui servait de tribune, il entretenait les passans des vertus de Barmécide et des services de ses aïeux. Le calife irrité le fit venir devant lui pour le condamner à la mort. Mondir remercia Aaroun d'avoir pensé à le délivrer de la vie, puisqu'elle lui était devenue pénible, dès que Barmécide n'était plus heureux. Aussitôt il peignit avec tant de force les obligations qu'il avait au visir, que le sultan ému lui fit non-seulement grace de la vie, mais lui donna une coupe d'or. Mondir, se prosternant à terre, s'écria : « O Barmécide ! voilà encore un présent que je te dois. »

MONDONVILLE (JULIARD DE), fille d'un conseiller au parlement de Toulouse, se distingua de bonne heure par son esprit, autant qu'elle était remarquable par sa beauté. Recherchée par divers partis honorables, elle épousa, en 1646, Turles, seigneur de Mondonville. Ayant perdu son époux, elle se consacra aux œuvres de piété sous la conduite de l'abbé de Ciron. Après avoir tenu quelque temps chez elle des écoles gratuites, elle travailla à l'instruction des nouvelles converties, et au soulagement des pauvres malades. Elle forma ensuite le projet d'employer ses biens à la fondation d'une congrégation qui perpétuât ses œuvres de charité. Son dessein fut approuvé par Marca, archevêque de Toulouse; et l'abbé de Ciron fut nommé, en 1661, pour en dresser les statuts et les règlemens. Ce nouvel institut fut confirmé par un bref d'Alexandre VII en 1652, autorisé de lettres-patentes en 1663. Peu de temps après, ces constitutions furent imprimées avec l'approbation de dix-huit évêques et de plusieurs docteurs. C'est cet institut si connu sous le nom de *congrégation des Filles de l'Enfance*. Mme de Mondonville avait déjà formé des établissemens dans plusieurs diocèses, lorsqu'on prétendit « que ses constitutions renfermaient des maximes dangereuses. » Les jésuites écrivirent et agirent contre elles. On nomma des commissaires pour les examiner, et la congrégation de l'Enfance fut supprimée par un arrêt du conseil de 1686, à l'instigation d'une société qui depuis a eu le même sort. L'institutrice fut reléguée dans le couvent des hospitalières de Coutances, et privée de la liberté d'écrire et de parler à aucune personne de dehors. Elle y mourut en 1703. Les filles de l'Enfance furent dispersées, et les jésuites achetèrent leur maison pour y placer leur séminaire. Ils avaient combattu ces filles infortunées comme des ennemis redoutables, et ils recueillirent une partie de leurs dépouilles. Voici ce que dit l'abbé Racine, ennemi des jésuites, en sa qualité de janséniste. « Les écrivains jésuites sont moins favorables à la fondatrice des filles de l'Enfance. » Voici encore ce que dit l'un d'entre eux, d'après Reboulet : « La cour eut des preuves incontestables que cette fondatrice (Mme de Mondonville) avait donné asile à des hommes de mauvaise doctrine et malinten-

tionnés pour l'état, tel que le P. Cerle et l'abbé Dorat ; qu'elle avait fourni à ceux-ci les moyens de sortir du royaume ; qu'elle avait fait imprimer, dans sa maison et par ses filles, plusieurs libelles contre la conduite du roi et de son conseil. On enleva cette imprimerie ; on dressa des procès-verbaux ; et sur tous ces faits on eut quantité de dépositions authentiques et juridiques, avec les témoignages des plus anciennes filles de cette maison.... » Il parut, en 1734, une Histoire des filles de la congrégation de l'Enfance, par Reboulet, ex-jésuite, et avocat à Avignon. L'abbé de Juliard, parent Mme de Mondonville, attaqua cette histoire comme un libelle calomnieux, et la réfuta par un Mémoire en deux parties, qui contient : 1° l'Innocence justifiée, ou l'Histoire véritable des filles de l'Enfance ; 2° le Mensonge confondu, ou la preuve de la fausseté de l'histoire calomnieuse des filles de l'Enfance. Le parlement de Toulouse condamna au feu l'Histoire de Reboulet, comme contenant des faits faux ou altérés. Cet auteur, qui n'avait écrit que d'après les mémoires de ses anciens confrères, répondit pour soutenir la vérité de son ouvrage. Mais le marquis de Gardouche, neveu de Mme de Mondonville, obtint un arrêt du 27 février 1738, qui condamna au feu ce nouvel écrit, et ordonna des recherches rigoureuses contre l'auteur. *Voy.* Reboulet.

MONDONVILLE (Jean-Joseph Cassanea de), bon musicien du 18me siècle, né à Narbonne le 24 décembre 1715, acquit d'abord de la réputation à Paris, où il se rendit célèbre par l'exécution brillante et facile de son violon. Il fut rival et ami de Guignon, qui tenait alors le premier rang dans ce genre. Ses *Sonates de clavecin*, et ses *Opéras d'Isbé, du Carnaval du Parnasse, de Titon et l'Aurore, de Daphnis et Alcimadure*, dont il s'attribuait les paroles, quoiqu'elles fussent la plupart de l'abbé Voisenon, le mirent bientôt dans la classe des compositeurs les plus distingués qui eussent travaillé pour l'opéra. Il excella aussi dans les *Motets*, qui lui méritèrent la place de maître de musique de la chapelle du roi. Il était occupé à traduire le *Thémistocle* de Métastase, lorsqu'il mourut à Belleville, près de Paris, le 8 octobre 1772. L'ardeur qu'il mettait à ce travail enflamma son sang et causa sa mort. On n'avait jamais vu au concert spirituel une affluence égale à celle qu'attirèrent les premiers essais de Mondonville. Trois morceaux de génie, le *Magnus Dominus*, le *Jubilate*, et le *Dominus regnavit*, annoncèrent une lyre enchanteresse et savante, qui égalait celle de Lalande. Son fils, mort en 1808, avait publié des Sonates de violon en 1767.

MONDORGE. *V.* Montdorge.

MONDORY (N**), né à Orléans, devint le plus célèbre comédien de la troupe du Marais, dans laquelle il jouait les premiers rôles. L'ardeur qu'il mettait dans son jeu avança ses jours. Il fut frappé d'apoplexie comme il jouait le rôle d'Hérode dans la tragédie de Mariamne par Tristan. Il se retira dans maison qu'il avait auprès de sa ville natale. On ignore le temps de sa mort.

MONDRAINVILLE. *Voyez* Duval.

MONESTIER (Blaise), jésuite, professeur de philosophie à Clermont, et né dans ce diocèse en 1717. Ses *Principes de piété*, 1756, 2 vol. in-12, et sa *Vraie Philosophie*, 1774, in-8°, renferment de bonnes leçons pour un chrétien. Il mourut en 1776.

MONET (Philibert), né à Bonneville en Savoie, l'an 1566, mort à Lyon en 1643, à 77 ans, se distingua chez les jésuites, où il entra par goût pour l'étude. Les langues l'occupèrent d'abord, et elles lui durent quelques ouvrages, éclipsés par ceux qu'on a donnés après lui. Son Dictionnaire latin-français, intitulé : *Inventaire des deux langues*, Paris, 1636, in-fol., eut cours dans le temps. Monet se tourna ensuite du côté du blason et de la géographie de la Gaule : ce qu'il a fait sur cette matière est encore consulté par les savans. Son ouvrage sur le blason est intitulé : *Origine et vraie pratique de l'art du blason, avec le Dictionnaire armorial*, Lyon, 1659, in-4°. On cite aussi de lui : I. *Delectus latinitatis*, Douai, 1625, in-12, qui eut un très-grand nombre d'éditions. II. *Geographia Galliæ veteris recentisque*, in-12, Lyon, 1634.

MONET (......), lieutenant-général au service de Pologne, né en 1705, était de la même famille que le précédent. Il entra d'abord dans la société des jésuites, qu'il quitta ensuite pour cause de santé. Il prit du service dans un régiment d'infanterie, et passa en Pologne auprès du prince Czartoriski. Auguste III, roi de Pologne, ayant été informé de son mérite, lui confia plusieurs négociations secrètes. Louis XV l'appela à Versailles, et Louis XVI lui donna le titre de comte. On a de lui un ouvrage anonyme, intitulé : *Essai historique sur la maison de Savoie*, Paris, 1729, in-8°. Cet essai est superficiel et inexact.

MONET (Jean). *Voy.* Monnet.

MONETA (le père), dominicain de Crémone, célèbre par sa science et par son zèle contre les hérétiques de son temps, vivait du temps de saint Dominique, et mourut vers 1240. Le P. Ricchini, du même ordre, fit imprimer à Rome, en 1743, in-fol., un traité latin du P. Moneta contre les Vaudois, intitulé : *Summa Monetana.*

MONETI (frère François), astrologue, poète, et l'un des esprits les plus agréables et les plus bizarres de son temps, né à Cortone vers l'an 1635, prit l'habit de frère mineur dans le couvent de Saint-François de cette ville. Naturellement satirique, il éprouva des disgraces et des châtimens pour s'être égayé aux dépens de plusieurs cardinaux et de quelques missionnaires jésuites. Le poëme qu'il avait composé contre ces derniers, était intitulé : *Cortona convertita ;* il circula d'abord en manuscrit, et fut publié ensuite à Florence, sous la date de Paris, en 1759. Obligé de se rétracter, il composa un écrit intitulé : *La Cortona nuovamente convertita per la missione fatta in detta città l'anno 1708 da PP. Paolo Segneri Juniore, e Ascadio Simi, gesuiti missionari, ossequioso tributo in ottava rima, offerto ai molto reverendi padri della medesima compagnia di Jesu.* Ce poëme commne ainsi :

Io, che gia spinto da furore insano
Con satirici carmi, e stil non buono

Contro de' vizi altrui armai la mano
Di maledita cetra al tristo suono;
Con miglior genio, e con giudizio sano
Da me stesso diverso oggi ragiono.
Perchè d'ogni odio gia spogliato il core,
Venga obliato ogni passato errore.

On rapporte aussi que se trouvant un jour à l'une des missions de ces PP., il écrivit sur l'écorce d'un arbre les vers suivans :

Fra Moneti in questo loco
Converlissi, e non fù poco.

Le nombre des ouvrages de Moneti est considérable; les titres sont aussi bizarres que les pensées de l'auteur. Un almanach astrologique qu'il mit au jour eut la plus grande vogue, et lui rapporta beaucoup d'argent. Quoique écrivant sur l'astrologie, Moneti se moquait de cette vaine science, et n'y ajoutait aucune foi. Il avait beaucoup voyagé, et avait su mettre à profit ses voyages. Il mourut le 4 septembre 1712.

MONFORT. *Voy.* MONTFORT.

MONFORTE (ANTOINE), issu de l'illustre famille des Lauriers, né à Naples en 1644, étudia d'abord les mathématiques, et fit un cours de belles-lettres. Avide d'étendre ses connaissances, il entreprit plusieurs voyages à Rome, à Florence et à Constantinople, et revint mourir à Naples. On a de lui : ***Epistola ad clarissimum et eruditissimum virum Antonium Magliabecchi, continens solutiones problematum, quæ Leidensis geometria post tabulam latens proposuit***, imprimée en 1675; et deux opuscules publiés en 1699, l'un intitulé : ***De siderum intervallis et magnitudinibus***, et l'autre : ***De problematum determinatione***.

MONGAULT (NICOLAS-HUBERT), fils naturel de Colbert-Pouanges, né à Paris en 1674, entra à 16 ans dans la congrégation de l'Oratoire. La délicatesse de sa santé l'obligea d'en sortir quelque temps après. Il demeura successivement auprès de Colbert, archevêque de Toulouse, qui le protégeait, et auprès de Foucault, qui trouva en lui ce qu'il avait cherché, un homme qui savait allier l'esprit avec le savoir. Ce protecteur lui procura une place à l'académie des inscriptions, et celle de précepteur du duc de Chartres, fils du duc d'Orléans. Mongault sut se concilier, dans cette place importante et délicate, l'estime et l'amitié de son élève. Quoiqu'il pensât librement sur les matières de religion, il s'attacha, dit Duclos, à lui inspirer les principes les plus capables de l'effrayer, parce qu'il pensait sans doute qu'on ne peut retenir les princes par des liens trop forts. L'abbaye de Chartreuve et celle de Villeneuve furent les récompenses de ses soins. Le duc de Chartres ajouta aux bienfaits de son père les places de secrétaire général de l'infanterie française, de secrétaire de la province de Dauphiné, de secrétaire des commandemens du cabinet. L'abbé Mongault aurait voulu s'élever plus haut. Tandis que le cardinal Dubois se plaignait d'être malheureux depuis qu'il était grand, l'abbé Mongault l'était encore plus par l'envie qu'il lui portait. De là les vapeurs dans lesquelles il a passé une partie de sa vie. Ces vapeurs lui faisaient voir tout en noir : on le lui dit un jour. « Les vapeurs, répondit-il, font donc voir les choses comme elles sont. » L'académie française se l'associa en 1718. Il mourut le 15 août 1746. Quoiqu'il eût vécu à la

cour, il n'apprit jamais à flatter, et il exprimait ses sentimens sans contrainte. Dubois ne put le faire entrer dans aucune de ses vues, même en lui faisant du bien. Ce cardinal désirait que le duc de Chartres, colonel général de l'infanterie, vînt travailler avec lui; pour l'y engager, il voulut se servir de Mongault, qui lui répondit sèchement : « Je n'abuserai jamais de la confiance du prince pour l'engager à s'avilir. » On a de lui : I. Une Traduction française de l'*Histoire d'Hérodien*, qui parut pour la première fois en 1700, dont la meilleure édition est celle de 1745, Paris, in-12. Cet ouvrage, fait avec beaucoup de soin et d'exactitude, est écrit d'ailleurs avec élégance. II. Une Traduction des *Lettres de Cicéron à Atticus*, Paris, 1714 et 1738, 6 vol. in-12. Cette version, aussi élégante et aussi exacte que celle d'Hérodien, est enrichie de notes qui font beaucoup d'honneur à son goût et à son érudition. On apprend dans le texte et dans les remarques à bien connaître Cicéron, et les personnages qui jouaient de son temps un grand rôle dans la république romaine. On s'accorde à regarder les lettres des grands hommes comme la plus agréable partie de leurs ouvrages. Le cœur est touché dans cette lecture à proportion que celui de l'écrivain parait s'ouvrir. On estime, chacune dans leur genre, les lettres des gens d'esprit, des savans, des grands ministres; mais nous n'en avons point, dans aucune sorte de genre, qui, pour la pureté du style, l'importance des matières, et la dignité des personnes qui s'y trouvent mêlées, soient comparables à celles de Cicéron. On y voit le détail de sa vie domestique, la peinture de son esprit et des différentes situations où il se trouvait, selon les différentes conjonctures des affaires. III. Deux Dissertations dans les Mémoires de l'académie, qui font regretter qu'on n'en ait pas un plus grand nombre de la même plume. L'une est sur les *honneurs divins* rendus aux gouverneurs des provinces du temps de la république romaine, et l'autre sur le *Fanum* ou Temple de Tullia.

MONGE (GASPARD), comte de Péluse, savant très-distingué, naquit à Beaune le 10 mai 1746, de parens peu favorisés des biens de la fortune. Il fit ses premières études dans le collége de sa ville natale, qui était dirigé par les oratoriens, et passa ensuite à celui de Lyon, où se développèrent les heureuses dispositions qu'il avait pour les sciences. Il était à peine âgé de 16 ans, lorsqu'il fut chargé de professer la physique. Peu de temps après, étant allé passer les vacances au sein de sa famille, il leva le plan de Beaune sur de larges dimensions; ce plan réduit a été gravé à la tête de l'*Histoire de Beaune*, par Gaudelot. Monge n'avait pas en son pouvoir tous les instrumens nécessaires pour cette opération; il sut en créer, et son génie naissant triompha de toutes les difficultés. Bientôt Monge entra à l'école fondée à Mézières pour les officiers de génie; mais il n'appartenait point à une condition élevée; il ne fut admis que dans la classe des appareilleurs et conducteurs de travaux des fortifications, en qualité d'élève et de dessinateur. Il ne tarda pas à se faire remarquer, et quoi-

que âgé seulement de 19 ans, Bossut, qui était professeur de mathématiques à Mézières, l'adopta pour son suppléant. Quelque temps après, Monge remplaça l'abbé Nollet dans la chaire de physique. Ces nouvelles fonctions lui fournirent l'occasion de faire un grand nombre d'expériences sur l'optique, l'électricité, le calorique, la lumière, etc. Il expliqua les phénomènes qui se rapportent à la capillarité, fut le créateur d'un système ingénieux de météorologie; il opéra la composition de l'eau, et parvint à cette grande découverte sans avoir eu connaissance des recherches un peu antérieures de Lavoisier, Laplace et Cavendish. Il s'occupait en même-temps de plusieurs essais mathématiques, et préludait à la découverte de cette doctrine neuve et féconde, de première nécessité pour tous les arts de construction, et qui depuis a reçu le nom de géométrie descriptive. Ses heureuses innovations furent applaudies; mais il eut à lutter contre une opposition opiniâtre, pour faire passer dans l'enseignement de l'école sa nouvelle méthode; et il vit pendant vingt ans ses efforts impuissans pour faire appliquer sa géométrie aux tracés de la charpente. Jusque là sa réputation était renfermée dans l'école de Mézières; plusieurs mémoires sur le calcul intégral le firent connaître dans le monde savant, et il fut nommé correspondant de l'académie des sciences. Ses succès l'amenèrent de bonne heure à Paris, où il s'acquit l'estime et la protection de Lavoisier, de Condorcet et de plusieurs autres savans très-distingués. D'Alembert, juste appréciateur du vrai mérite, s'empressa de faire valoir ses talens, et le fit nommer membre de l'académie des sciences en 1780. La même année Monge fut encore adjoint à Bossut pour le cours d'hydrodynamique établi au Louvre par Turgot. Pendant quelque temps il fut obligé d'alterner entre Paris et Mézières; mais il quitta cette dernière école en 1783, après la mort de Bezout qu'il fut appelé à remplacer, comme examinateur de la marine. Monge avait formé à Mézières un grand nombre d'élèves de distinction, parmi lesquels on cite Tinseau, Meusnier, Carnot et Coulomb. Lors de la formation du lycée de Paris, Monge fut chargé de la chaire de physique, et quoique la majorité de son auditoire se composât d'amateurs oisifs, il sut rendre son cours intéressant par des aperçus piquans et par des rapprochemens pleins d'esprit. Étroitement lié avec Condorcet, Monge avait embrassé toutes les opinions politiques de ce savant homme; et la forme du gouvernement français ayant changé après les événemens du 10 août 1792, il fut appelé au ministère de la marine, et fut même chargé par *interim* du portefeuille de la guerre, jusqu'à l'arrivée de Servan, qui était alors absent. Naturellement bon et sensible, Monge, en qualité de président du conseil exécutif, ne signa qu'avec une vive douleur l'ordre de la mort de Louis XVI. Presque entièrement étranger aux mesures violentes qui signalaient cette époque cruelle, et las de se voir sans cesse en butte aux attaques des partis, il donna sa démission le 12 février 1793; mais il fut réélu le 17 du même mois,

et malgré sa répugnance, il accepta, considérant qu'un refus ne serait pas sans danger. Cependant le 10 avril suivant il se retira des affaires, et s'isola entièrement de toutes les factions, pour se livrer exclusivement à ses travaux scientifiques. Le comité de salut public ayant fait un appel aux savans, pour concourir à la défense du territoire français attaqué sur tous les points, Monge se distingua par une activité vraiment exemplaire; il donna surtout ses soins aux manufactures d'armes, aux fonderies, aux foreries, aux poudrières, surveilla leurs travaux intérieurs, et en simplifia l'exécution. En 1794, il fut aussi chargé de l'inventaire des objets relatifs à la marine, des cartes de géographie et des antiquités. L'année suivante, il fut appelé à la première classe de l'institut, aujourd'hui académie des sciences, et devint professeur de géométrie à l'école normale. Ce fut alors qu'il publia sa *Géométrie descriptive*, chef-d'œuvre rempli de méthodes utiles autant qu'ingénieuses, et qui doit immortaliser son nom. A peu près dans le même temps, Monge s'associa aux fondateurs de l'école polytechnique, et prit une grande part à leurs travaux en présentant le système d'études qui fut adopté. Il se chargea de préparer les jeunes élèves à leur nouvelle destination, et donna des preuves d'un zèle infatigable. En juin 1796, le directoire l'envoya en Italie pour présider au choix des monumens que le général Bonaparte avait résolu d'envoyer en France. Monge s'attacha d'une manière toute particulière au jeune vainqueur de l'Italie, qui, de son côté, le traita avec beaucoup de distinction, en le chargeant de plusieurs missions importantes, notamment d'apporter au directoire, avec le major-général Berthier, le traité de paix de Campo-Formio. Monge fut porté deux fois comme candidat au directoire; mais n'ayant pas été élu, il fut envoyé à Rome avec M. Daunou pour y organiser une république. Sur ces entrefaites, l'expédition d'Egypte se rendait à sa destination. Bonaparte appela auprès de lui Monge, qui rejoignit l'armée à Malte, en juin 1798. Monge ne demeura pas oisif dans ces contrées lointaines; il visita avec une sorte d'admiration les monumens gigantesques de l'ancienne Egypte; et fit plusieurs observations d'optique. Ce fut sous sa direction et sous celle de MM. Berthollet et Fourier qu'on exécuta la description géodésique et monumentale de ce pays si fécond en merveilles. Un institut ayant été formé au Caire, Monge en fut nommé président. Après la défaite navale d'Aboukir, les savans partagèrent tous les dangers de l'armée française. Monge et M. Berthollet se firent remarquer entre tous les autres par une activité sans égale. Monge suivit Bonaparte en Syrie; mais il fut atteint d'une maladie dangereuse devant Saint-Jean-d'Acre, et eut la douleur de voir expirer le général Caffarelli, son élève. De retour en France, il fut chargé de présider la commission des sciences et des arts d'Egypte, et ce fut sous sa direction que furent coordonnés les mémoires qui contiennent en grande partie la description de l'Egypte, telle qu'elle a été et telle qu'elle est aujourd'hui. Monge reprit aussi sa place parmi

les professeurs de l'école polytechnique, et adopta, pour ainsi dire, comme ses enfans, les élèves de ce bel établissement. Il défendit souvent leur cause auprès du chef du gouvernement, et s'opposa, mais en vain, à ce que l'école fût soumise au casernement et à la discipline militaire, et à ce qu'elle fût fermée à la capacité sans fortune. Monge manifesta son attachement pour ses enfans adoptifs, en abandonnant son traitement de professeur et ensuite sa pension de retraite aux élèves que la fortune n'avait point favorisés. Bonaparte, qui conserva toujours pour Monge beaucoup d'estime et d'amitié, le nomma en 1799, dès la première promotion, membre du sénat conservateur, lui confia en 1804 la sénatorerie de Liége, et lui donna le titre de comte de Péluse, de l'une des villes d'Égypte. En octobre de l'année suivante, le comte de Péluse fut chargé par le sénat de se rendre au quartier-général de Lintz pour y complimenter l'empereur sur ses victoires. Le 19 mai 1806 il succéda au comte François de Neufchâteau dans la présidence annuelle. Aux approches de l'invasion qui vers la fin de 1813 menaçait la France, le comte de Péluse fut, par décret du 26 décembre de la même année, envoyé extraordinairement dans la 25me division militaire à Liége, chef-lieu de sa sénatorerie, pour y prendre des mesures de salut public. Il y accueillit la division Macdonald, qui revenait dans un état de dénûment absolu, et fit en sa faveur le sacrifice d'une somme de 12,000 fr. qu'il venait de recevoir. Lors de la restauration en 1814, Monge fut exclu de la chambre des pairs, et au second retour de la famille des Bourbons en 1815, il cessa de faire partie de l'institut, dont il était un des plus beaux ornemens. Tous ces chagrins achevèrent de ruiner sa santé déjà très-affaiblie par l'âge. Il mourut le 28 juillet 1818, âgé de 70 ans. M. Berthollet prononça un discours sur la tombe de son ami. Ce savant dans le cours de sa longue et laborieuse carrière, n'avait pas borné ses travaux aux mathématiques; il fut un de ceux qui accélérèrent les progrès de la chimie. Dans un travail entrepris de concert avec MM. Berthollet et Vander Monde, il prouva que des substances combustibles non métalliques peuvent s'unir aux métaux; qu'un peu de charbon, par exemple, combiné avec le fer donne l'acier. Voici la liste des principaux ouvrages de Monge : I. *Traité élémentaire de statique*, à l'usage des collèges de la marine, 1798-99, in-8°. II. *Description de l'art de fabriquer les canons*, 1794, in-4°, avec 60 planches. Cet ouvrage forme le 21me volume de la *Description des arts et métiers*, édition d'Iverdun, in-4°. III. *Géométrie descriptive*, leçons données aux écoles normales, 1799, in-4°; 1812, in-4°. IV. *Feuilles d'analyse appliquée à la géométrie*, à l'usage de l'école polytechnique, 1800; in-4°; 1801, in-4°, fig.; 1809, 4me édition. V. *Application de l'analyse à la géométrie des surfaces du premier et du second degré* (avec Hachette), 1805, in-4°. VI. *Précis des leçons sur le calorique et l'électricité*, 1805, in-8° (avec le même). VII. *Cours encyclopédique de stéréométrie* (dans

le Journal de l'école polytechnique). Monge a donné un grand nombre de mémoires dans la collection de l'institut, et dans plusieurs autres recueils. Il était aussi un des collaborateurs des *Annales de chimie;* du *Journal des mines;* du *Dictionnaire de physique*, et de l'*Encyclopédie méthodique*. On peut consulter sur ce savant l'*Essai* de M. Dupin *sur les services et les travaux scientifiques de Monge*, Paris, 1819, in-4° et in-8°. « Monge, dit l'auteur de cet *Essai*, avait une manière inimitable d'exposer les vérités les plus abstraites, et de les rendre sensibles par le langage d'action.... Cependant ce n'est qu'en combattant la nature qu'il avait pu devenir un excellent professeur; il parlait difficilement, et presqu'en bégayant: il avait dans le discours une prosodie vicieuse, qui lui faisait allonger à faux cert[illegible]es syllabes, et précipiter [illegible] avec rapidité. Sa ph[illegible]e, habituellement calm[illegible]sentait l'aspect de la médi[illegible]; mais lorsqu'il parlait, on croyait tout à coup voir un autre homme : un feu nouveau brillait tout à coup dans ses yeux; ses traits s'animaient, et sa figure devenait inspirée. »

MONGEOT (GABRIEL DE), médecin ordinaire des ducs de Lorraine Charles III, Henri II, et Charles IV, après avoir reçu le bonnet de docteur en l'université de Toulouse. Son mérite et les qualités de son cœur le rendirent estimable. Devenu professeur de la faculté à Pont-à-Mousson, il s'y distingua et se forma une bibliothèque considérable pour ce temps. On voit encore aujourd'hui en Lorraine beaucoup des livres de Mongeot portant son nom avec cette devise : *Lauro non auro*. On a de lui un ouvrage intitulé : *Discours sur les médicamens domestiques*, où l'on enseigne la vraie méthode de composer avec facilité et peu de frais les remèdes les plus en usage dans le traitement des maladies; Pont-à-Mousson, 1620, in-12.

MONGEZ (JEAN-ANDRÉ), né à Lyon en 1751, s'attacha à la congrégation de Sainte-Geneviève. Son zèle pour les progrès de l'histoire naturelle le fit embarquer avec la Pérouse, et il a péri, à la fleur de son âge, dans cette expédition. On lui doit : I. La continuation du *Journal de Physique*, où il fournit plusieurs articles. II. *Description de la machine inventée pour les fractures de jambes par Albert Pieropan de Vicenze*, 1782. III. *Traduction de la Sciagraphie du règne minéral de Bergmann*, 1787, deux vol. in-8°. IV. *Manuel du minéralogiste*, traduit de Bergmann, avec des notes, etc.

MONGIN (ATHANASE DE), savant bénédictin, né en 1589, à Gray, en Franche-Comté, mort en 1635, professa la philosophie et la théologie à Cluni, et fut nommé supérieur de cette maison au bout de quelques années. Il fut successivement prieur de Corbie, de Saint-Denis de Reims, visiteur de la province de France et directeur de Saint-Germain-des-Prés. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, la plupart ascétiques; on peut en voir la liste dans la bibliothèque de la congrégation de Saint-Maur. — Un de ses frères, savant et pieux jésuite, publia un de ses ouvrages intitulé : les *Flammes eucharistiques*, Paris, 1634.

MONGIN (EDME), né à Baro-

ville, dans le diocèse de Langres, en 1668, d'abord précepteur du duc de Bourbon et du comte de Charolais, mérita par ses talens pour la chaire une place à l'académie française en 1708, et l'évêché de Bazas en 1724. Mongin était homme d'esprit et de goût. Ces deux qualités se font remarquer dans le Recueil de ses *Œuvres*, publié à Paris, in-4°, en 1745. Cette collection renferme ses *Sermons*, ses *Panégyriques*, ses *Oraisons funèbres* et ses *Pièces académiques*. Ce prélat mourut en 1746 à Bazas.

MONGINOT (François), médecin du prince de Condé, né à Langres, le 16 mars 1569, devint médecin ordinaire du roi en 1635. On a de lui un *Traité sur la conservation de la vie*, 1631, réimprimé en 1633 et en 1635. Il embrassa le protestantisme, et publia un écrit pour justifier cette démarche.

MONGIORGI (Nicolas), jurisconsulte, surnommé aussi *Nicolas del Pozzo*, né à Cento, florissait vers la fin du 16e siècle. On a de lui : *Nicolai Mongiorgii e terrà Centi codex, seu tractatus Mosaïco, et veteri jure enucleatus*, Bononiæ, 1573, in-4°. Cet ouvrage fut réimprimé en 1587 sous le titre suivant : *Tractatus de pactis revendendi, seu francandi, et super incisione arborum ab emphiteutâ facienda*, etc. Bononiæ, 1689, in-4°.

MONGITORE (D. Antonino), biographe et antiquaire, chanoine de Palerme, où il naquit en 1663, mort le 6 juin 1743, est auteur de plusieurs ouvrages d'érudition et de piété. Les principaux sont : I. *Compendio della vita di santa Rosalia vergine, Romita Palermitana*, Palermo, 1703. II. *Bibliotheca Sicula, sive de scriptoribus Siculis, qui tum vetera, tum recentiora sæcula illustrârunt*, Panormi, 1708-14, 2 vol. in-fol. III. *Memorie istoriche della fundazione del monastero di S. Maria di tutte le grazie*, ibid., 1710, in-4°. IV. *Dissertazione soprà un antico sepolcro e simulacro*, dans la *Raccolta Calogerana*, tome X. V. *Parlamenti generali di Sicilia dall' anno* 1446, ibid. 1749, in-fol.

MONGLAT. *Voyez* Montglat.

MONGODIN (André-Jacques), pieux ecclésiastique, le modèle des vertus chrétiennes, né de parens pauvres, embrassa l'état ecclésiastique, et y porta des lumières et de grandes vertus. Après s'être distingué pendant son vicariat par son zèle infatigable, il fut nommé recteur, ou curé de Saint-Aubin, dans la ville de Rennes. Il trouva une rente d'un écu fondée pour les pauvres, et à sa mort, arrivée vingt ans après, il en a laissé une d'environ 700 liv., constituée en leur faveur. Il ne permit jamais qu'on fît des quêtes dans sa paroisse pour les pauvres; lorsque le parlement permit à celles de Rennes de faire des emprunts, il ne consentit point que la sienne en fît. Il pourvut luimême à ses besoins; ses dîmes y étaient employées : *Mon revenu*, disait-il, *appartient aux malheureux; je suis leur caissier : qu'ils viennent chez moi retirer ce qui leur est dû.* Il se trouva quelquefois dans des momens de disette; et n'ayant rien à donner, il partagea avec eux son repas. Enfin, épuisé par des travaux vraiment religieux, et

l'activité d'une charité intelligente, généreux sans partialité et sans exception, toujours attentif, autant que les circonstances le permettaient, à cacher ses œuvres, il mourut en 1775 dans son confessionnal.

MONGOMERI. *Voyez* MONTGOMMERY.

MONI (DOMINIQUE), peintre infatigable, et célèbre par les vicissitudes qu'il éprouva pendant tout le cours de sa vie, naquit d'une illustre famille de Ferrare en 1559. Né avec un caractère impatient, une imagination ardente, mais craintive, effets ordinaires d'un grand talent, et une espèce de fanatisme en fait de religion, le précipitèrent dans un cloître de chartreux; mais réfléchissant dans cette solitude sur la démarche trop inconsidérée qu'il avait faite, et sur le point de faire ses vœux, il quitta l'habit de chartreux, rentra dans le monde, et se fit ecclésiastique. Le repentir suivit bientôt cette nouvelle résolution. Devenu éperdument amoureux d'une jolie fille, il fit taire ses scrupules, renonça au nouvel état qu'il venait d'embrasser, et se maria. Il se détermina alors à étudier la philosophie, espérant s'en faire une ressource pour vivre; mais l'ayant trouvée nue et pauvre, comme dit Pétrarque, il se tourna vers la médecine. Le charlatanisme de cet état ne pouvant s'allier avec la franchise de ses idées, il y renonça bientôt, et l'étude des lois devint son unique occupation; mais croyant s'être encore trompé sur l'état qu'il avait embrassé, il se vit au bout de quatre ans sans ressource au milieu de ses entreprises. Il abandonna l'étude des lois pour celle de la peinture, et devint en très-peu de temps habile dans cet art, dans lequel il parvint à saisir la manière du Tintoret. On remarque dans les ouvrages de ce peintre un coloris gracieux, des teintes agréables, un dessin correct, et surtout de l'invention. Ses tableaux, qui sont en grand nombre, ornent les églises et les cabinets des amateurs dans une grande partie de l'Italie. Au milieu de ses succès, il perdit son épouse; cette mort le plongea dans une espèce de stupidité, qui se changea quelque temps après en frénésie, qui lui fit commettre un meurtre. Obligé de prendre la fuite, il se réfugia dans une ferme, et ensuite à Parme, où il mourut en 1602.

MONICOULT (.....), consul de France à Dantzick et à Saint-Pétersbourg, mourut vers 1760, après avoir donné, en 1724, au théâtre italien, le *Dédain affecté*, comédie en trois actes.

MONIÈRE (JEAN DE LA), doyen des médecins du collége de Lyon, publia en 1626 deux assez bons Traités, l'un sur la dyssenterie, et l'autre sur la peste.

MONIGARIO (DOMINIQUE), doge de Venise, succéda en 756 à l'usurpateur Gallo qui avait été déposé. Monigario, après avoir gouverné huit ans les Vénitiens, éprouva le même sort que son prédécesseur. Des conspirateurs se saisirent de sa personne en 764, lui arrachèrent les yeux, et lui substituèrent Maurice d'Héraclée.

MONIGLIA (JEAN-ANDRÉ), médecin et littérateur de Florence, où il naquit en 1640, originaire d'une ancienne et illustre famille de Sarzano, dans les états de Gênes, fut académicien della Crusca, et professeur de méde-

cine dans sa patrie et dans l'université de Pise en 1682. Outre un *Traité de l'usage de l'eau dans les fièvres*, Florence, 1682, et un traité *De viribus arcani aurei*, Florence, 1666, in-4°, Moniglia a composé un grand nombre de pièces dramatiques, ornées de gravures, qu'il publia à Florence en 1689, en 3 vol. in-4°. Dans le nombre de ces pièces, il y en a plusieurs qui n'appartiennent point à Moniglia ; mais toutes sont écrites suivant le goût du siècle où il vécut. La régularité et la vraisemblance, et une action bien intriguée, y étaient comptées pour peu de chose.

MONIGLIA (Thomas-Vincent), de l'ordre de saint Dominique, neveu du précédent, né à Florence le 18 août 1686, passa les premières années de sa vie à Pise, où son père était professeur de médecine, et où il s'appliqua à l'étude des belles-lettres. Il alla ensuite à Florence, où il prit des leçons de philosophie péripatéticienne sous les plus habiles maîtres. Ce fut dans cette ville qu'il se lia d'une étroite amitié avec Henri Newton, ministre du roi d'Angleterre auprès du grand-duc, qui lui persuada d'abandonner sa patrie et de se rendre à Londres, en lui faisant espérer et entrevoir, par ses promesses, un sort beaucoup plus heureux qu'en Italie. Moniglia, séduit par les discours de Newton, quitta furtivement son couvent, prit la fuite et s'embarqua à Livourne. Son trajet fut heureux ; il arriva à Londres, où, pendant trois ans, il passa une grande partie de son temps à visiter les bibliothèques, et à fréquenter les sociétés savantes, pour acquérir de nouvelles connaissances et se perfectionner dans celles qu'il avait déjà acquises. Ses ressources pécuniaires épuisées, il fut obligé, pour subsister, de se faire précepteur ; et quelque temps après, il parvint, par la faveur de Côme III, à retourner en Italie, et à rentrer dans son ordre. Il s'adonna alors à la prédication, devint ensuite professeur de théologie à Florence, et mourut à Pise le 15 février 1767. Ce religieux à ses connaissances très-étendues dans presque toutes les sciences joignait celles de la littérature grecque et latine, et de la langue hébraïque. On a de lui : I. *De origine sacrarum precum Rosarii B. M. V. dissertatio*, Romæ, 1725, in-8°. Il composa cette dissertation, par ordre de ses supérieurs, pour réfuter les bollandistes, qui prétendaient que saint Dominique n'était point l'auteur de ces prières : question oiseuse, dont la solution n'est d'aucune utilité. II. *De annis Jesu Chisti servatoris, et de religione utriusque Philippi Augusti dissertationes duæ*, Romæ, 1781, in-4°. III. *Dissertazione contro i fatalisti*, parties 1 et 2, Lucca, 1744. IV. *Dissertazione contro i materialisti, ed altri increduli*, tom. 1 et 2, Padova, 1750. V. *Osservazioni critico-filosofiche contro i materialisti, divise in due trattati*, Lucca, 1760. Moniglia, un des premiers parmi les Italiens, réfuta les opinions de Locke, de Spinosa, de Colsius, Bayle, Leibnitz, Hobbes et d'Helvétius; mais il ne le fit pas toujours avec avantage. VI. *La mente umana spirito immortale, non materia pensante*, tom. 1 et 2, Padova, 1766. Il a laissé plusieurs manuscrits sur diverses matières, et principalement con-

tre les ennemis de la religion chrétienne.

MONIME, de Milet, célèbre par sa beauté et par sa chasteté, plut tellement à Mithridate, que ce prince employa tous les moyens imaginables pour ébranler sa vertu; mais ce fut en vain. Il l'épousa. Bientôt vaincu par Lucullus, et craignant que Monime ne tombât entre les mains du vainqueur, il lui ordonna de mourir. Racine a mis Monime sur la scène. Elle y excite cet intérêt que font éprouver toutes les productions de ce grand poète. C'est un des plus beaux caractères qu'il ait traités. *Voy.* MITHRIDATE.

MONIN (du). *Voy.* DUMONIN.

MONIQUE (sainte), mère de saint Augustin, née en 332, de parents chrétiens, mariée à Patrice, bourgeois de Tagaste en Numidie, dont elle eut deux fils et une fille, convertit son mari qui était païen, et son fils aîné, depuis le célèbre évêque d'Hippone, et qui dans les premières années de sa jeunesse était livré aux plaisirs, et imbu des opinions du manichéisme. Elle mourut en 387 à Ostie, où elle s'était rendue pour passer avec lui en Afrique. (*Voy.* les *Confessions de saint Augustin.*)

MONIS (JUDAS), le premier qui ait enseigné l'hébreu au collége d'Harvard aux Etats-Unis d'Amérique, était Italien, et commença ses cours à son arrivée dans ce pays en 1720. Il suivait d'abord la religion juive; mais il se fit baptiser à Cambridge en 1722, après la mort de sa femme; en 1761, il quitta la place qu'il occupait au collége depuis quarante ans, et se retira à Northborough, chez le révérend Jean Martyn, qui avait épousé une sœur de sa femme; il y mourut en 1764, à 82 ans. Il a publié : *La vérité, toute la vérité, rien que la vérité;* et une *Grammaire hébraïque*, in-4°, 1735.

MONK (GEORGE), duc d'Albemarle, né en 1608 à Pothendge près Torrington, d'une famille noble et ancienne, se signala dans les troupes de Charles Ier, roi d'Angleterre; mais ayant été fait prisonnier par le chevalier Fairfax, il fut mis en prison à la tour de Londres. Il n'en sortit que plusieurs années après, pour conduire un régiment contre les Irlandais catholiques. Après la mort tragique de Charles Ier, Monk eut le commandement des troupes de Cromwel en Ecosse. Il soumit ce pays; et la guerre de Hollande étant survenue, il remporta, en 1653, une victoire contre la flotte hollandaise, où l'amiral Tromp fut tué. Après la mort de Cromwel, en 1658, le général Monk fit proclamer protecteur Richard, fils de cet usurpateur. Charles II, instruit de sa probité, lui écrivit alors pour l'exciter à le faire rentrer dans son royaume. Le général Monk forma aussitôt le dessein de rétablir ce prince sur le trône. Après avoir dissimulé quelque temps pour prendre des mesures plus efficaces, il se met, en 1660, à la tête d'une armée attachée à ses intérêts, entre en Angleterre, détruit par ses lieutenans les restes du parti de Cromwel, pénètre jusqu'à Londres, où il casse le parlement factieux, en convoque un autre, et lui communique son projet. On l'adopte avec enthousiasme : Londres se déclare en faveur de Charles. Monk le fait proclamer roi, et va au devant de lui à Douvres. Les fastes de l'histoire britannique n'ont pas fourni deux fois le spectacle d'une

politique aussi profonde et aussi modérée. Charles II, pénétré de la plus vive reconnaissance, l'embrassa, le fit général de ses armées, son grand-écuyer, conseiller d'état, trésorier de ses finances, et duc d'Albemarle. Le général Monk continua de rendre les services les plus importans au roi Charles II. Il mourut comblé de gloire et de biens, le 3 janvier 1679, fut pleuré de son prince, et enterré à Westminster au milieu des rois et des reines d'Angleterre. Ce grand homme avait l'esprit peu brillant, mais solide, ferme, égal. Sa capacité, dit Hume, avait peu d'étendue. On a de lui, en latin : *Observations politiques et militaires*, Londres, 1671, in-fol. Ces observations, mal liées entre elles, ne donnent pas lieu à réfléchir et à penser; cependant elles firent sensation à l'époque où elles parurent. Sa Vie, écrite par Thomas Gumbe, in-8°, en anglais, a été traduite en français par Guy Miége, in-12. Elle a reparu en 1816 par les soins de M. Desvaux, baron d'Oinville, qui l'a rajeunie. On aperçoit, dans toute la conduite de ce général, une politique sage, qui n'enfante que des projets avoués par la probité, ou ordonnés par le devoir.

MONK (Marie), fille de lord Molesworth, et femme du précédent, distinguée par son esprit et ses connaissances, possédait à fond le latin, l'italien et l'espagnol. Nourrie de la lecture des meilleurs auteurs dans ces langues, son goût pour la poésie la porta elle-même à composer plusieurs pièces de vers qui, écrites dans le principe pour son amusement, furent à sa mort, en 1715, jugées dignes d'être publiées. Elles furent imprimées en 1716, in-8°, sous le titre de *Marinda, poésies et imitations sur divers sujets*. Les meilleures pièces de ce recueil sont : I. *L'Amour fugitif*, traduction du Tasse. II. Une *Eglogue*. III. Les *Vertus contre l'Amour*, d'après Guarini. IV. Des *Madrigaux*, des *Chansons*, et deux *Epigrammes*, dont voici le sens :

Sur ce tombeau versez des pleurs;
Il couvre pour jamais la belle Rosemonde,
Qui savait charmer tous les cœurs
Et disposer du sien au gré de tout le monde.

La délicate Eglé, parlant à sa commère
De l'insupportable tourment
Qui lui fit acheter le doux titre de mère,
Contre ce pauvre hymen s'emporte injustement.

De sa mémoire elle a perdu l'usage;
Ou le mal passager qu'elle souffre à présent
Ne peut lui sembler différent
Du mal qu'elle a souffert avant son mariage.

Jacob, dans ses Vies des poètes, parle avec éloge de l'esprit, de l'harmonie, du choix heureux des pensées et des expressions qu'on trouve dans cet ouvrage.

MONLEON (..... de), auteur dramatique du 17me siècle, sur lequel les biographes n'ont laissé aucun détail. On connaît de lui trois tragédies, qui sont : l'*Amphitrite*, poëme de nouvelle invention en cinq actes, en vers, avec un avis au lecteur, dans lequel Monléon se déchaîne contre les critiques et les auteurs du temps, Paris, 1630, in-8°. II. *Thyeste*, tragédie en cinq actes, Paris, 1633, in-4°. La catastrophe de cet ouvrage est affreuse; la pièce d'ailleurs est bien écrite et bien conduite : on peut présumer qu'elle n'a point été inconnue à Crébillon. III. *Hector*, tragédie représentée en 1630.

MONLUC. *Voy.* Montluc.

MONMOREL (Charles le Bourg de), né à Pont-Audemer,

aumônier de madame la duchesse de Bourgogne en 1697, abbé de Launoi en récompense de son talent pour la chaire, autant que par la protection de madame de Maintenon. Nous avons de lui un recueil d'*Homélies* estimées; 4 volumes sur l'Evangile des dimanches; 3 volumes des jours de carême; 1 volume de la Passion, et 2 des mystères de Jésus-Christ et de la Vierge. Cette collection forme 10 vol. in-12. L'auteur écrit avec simplicité, avec précision, et ne s'éloigne guère de la méthode et du style des saints Pères, dont il place à propos les plus belles sentences. On ignore l'année de sa mort.

MONMORENCI. *Voyez* MONTMORENCY.

MONMORT. *Voyez* HABERT et MONTMAUR.

MONMOUTH (JACQUES, duc DE), fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, né à Rotterdam en 1649, fut conduit en France à l'âge de neuf ans, et élevé dans la religion catholique. Le roi, ayant été rétabli dans ses états en 1660, le fit venir à sa cour, et lui donna des gages de sa tendresse. Il le créa comte d'Orkenay (titre qu'il changea ensuite en celui de Montmouth), le fit duc et pair du royaume d'Angleterre, chevalier de l'ordre de la jarretière, capitaine de ses gardes, et l'admit dans son conseil. Le duc de Montmouth le servit avec autant de zèle que de succès; il remporta une victoire signalée sur les rebelles d'Écosse. Il passa ensuite au service de la France avec un régiment anglais, se signala contre les Hollandais, et fut fait lieutenant-général des armées de France. De retour en Angleterre, il continua de se distinguer. Envoyé en 1679, en qualité de général, contre les rebelles d'Écosse, il les défit; mais peu de temps après il se joignit aux factieux, et trempa même dans une conspiration formée pour assassiner le roi Charles II, et le duc d'York, son oncle. Charles pardonna à ce fils rebelle : cet excès de clémence ne changea point son cœur. Il se retira en Hollande pour attendre le moment favorable de faire éclore ses projets. A peine eut-il appris que le duc d'York avait été proclamé roi, sous le nom de Jacques II, qu'il passa en Angleterre pour y faire révolter les peuples. Après avoir rassemblé des troupes, il hasarda un combat contre son souverain. Il fut vaincu et contraint de se sauver à pied. Deux jours après la bataille on le trouva dans un fossé, couché sur de la fougère. Dès qu'il fut arrêté, il écrivit au roi dans les termes les plus soumis pour demander grace, et obtint la permission de venir se jeter à ses pieds. Rien ne put toucher ce monarque. « Jacques avait, dit l'abbé Millot, une occasion précieuse de se signaler par la clémence; mais il ne montra que de la rigueur. » Sa victoire fut suivie des plus barbares exécutions. Le colonel Kircke, soldat de fortune, dont l'ame féroce ne respirait que le sang, poussa la cruauté jusqu'à se faire un jeu des supplices de ceux qu'il immolait. Le chef de justice, Jeffreys, encore plus inhumain, puisque son état devait le rendre plus doux, remplit de carnage les comtés qui avaient eu part à la révolte. Une dame anabaptiste fut brûlée pour avoir reçu charitablement dans sa maison un des coupables, et ce malheureux fut sauvé pour

avoir eu la perfidie de déposer contre elle. Milady Lile, sans autre crime que d'avoir aussi donné retraite à deux rebelles après le combat, fut également punie de mort, quoiqu'elle eût envoyé son fils combattre Montmouth. L'implacable Jeffreys fut bientôt créé pair à son retour, et après élevé à la dignité de chancelier. Le duc de Montmouth fut conduit à la tour, d'où il ne sortit que pour porter sa tête sur un échafaud, le 15 juillet 1685. Il parut sur ce théâtre ignominieux avec la grandeur de courage qu'il avait montrée dans les batailles. Dans ses *Essais historiques*, Saint-Foix a prétendu qu'à la place du duc de Montmouth on fit mourir un homme qui lui ressemblait parfaitement, et que ce duc fut envoyé en France, et enfermé dans une prison des îles Sainte-Marguerite avec un masque de fer. Il conjecture que le duc de Montmouth est le même que ce fameux prisonnier dont nous avons parlé. Cette opinion, qui n'est toutefois qu'une conjecture, n'est cependant pas la plus invraisemblable.

MONNEGRO ou DE TOLÈDE, (JEAN-BAPTISTE DE), sculpteur et architecte, mort en 1590 à Madrid sa patrie, dans un âge très-avancé, se fit une grande réputation en Espagne par son habileté. Monnegro fit bâtir, par ordre de Philippe II, l'église de l'Escurial, dédiée à saint Laurent. Les statues des six rois qu'on voit sur la façade de ce temple sont aussi l'ouvrage de son ciseau.

MONNET (JEAN), né à Condrieux, petite ville située sur le bord du Rhône, près de Lyon, directeur du grand théâtre de cette dernière ville, mit pour devise sur la toile, et par allusion à son nom : *Mulcet, movet, monet.* On lui doit l'*Anthologie française, ou Chansons choisies, depuis le 13ᵉ siècle jusqu'à présent*, 1765, 3 vol. in-8°, sans nom de ville ni d'imprimeur; et *Choix de chansons joyeuses*, ou *Supplément à l'Anthologie*. Ce recueil, dont la musique est exécutée avec les caractères mobiles de Fournier le jeune, renferme plusieurs pièces agréables et quelquefois plus gaies qu'il ne convient, surtout la quatrième partie, qui contient les chansons joyeuses. Le discours sur l'origine de la chanson française, composé par Meusnier de Querlon, est bien écrit; mais dans ses recherches l'auteur n'a pu se défendre de quelques erreurs, dans lesquelles tomberont tous ceux qui voudront parler de l'ancienne poésie française sans l'avoir étudiée. Monnet mourut vers 1771, après avoir été directeur de l'opéra-comique à Paris, et d'un théâtre français à Londres. En 1773 il parut un ouvrage en 2 vol. in-12, intitulé : Supplément au *Roman comique*, ou *Mémoires* pour servir à la vie de Jean Monnet, écrits par lui-même. Le second volume contient les *Mystifications du petit P**** (Poinsinet).

MONNET (MARIETTE), née MOREAU, morte en 1798, connue par ses *Contes orientaux*, ou *les Récits du sage Caleb, voyageur persan*, Constantinople et Paris, 1779, in-12; et son *Idylle sur les fleurs* : qui lui assurent une réputation parmi les femmes qui se sont distinguées dans les lettres. Ses nombreux écrits, indépendamment de sa correspondance avec son ami Thomas,

d'Alembert et Diderot, ainsi que quelques pièces de théâtre, sont dignes de voir le jour. On a encore d'elle : I. *L'Histoire d'Abd-Al Mazour*, ou *Suite des contes orientaux*, 1784, in-12. II. *Lettres de Jenny Bleinmore*, Paris, 1787, 2 vol. in-12. III. *Essais en vers, présentés à M. Lambert, contrôleur général, au profit de cultivateurs maltraités par un orage*, Paris, 1788, in-8°, et plusieurs morceaux de poésie, etc.

MONNET (Antoine-Grimoald), chimiste, né en 1734 à Champeix, en Auvergne, de parens pauvres, s'appliqua de bonne heure aux sciences physiques, et établit une pharmacie à Rouen. Etant venu à Paris, Malesherbes lui fit donner en 1774 la place d'inspecteur général des mines. Deux de ses mémoires furent couronnés en 1774 et 1775, l'un à l'académie de Berlin, l'autre à celle de Manheim; l'un d'eux traitait de l'arsenic. Guittard lui confia la publication de l'atlas minéralogique de la France. Il perdit sa place pendant la révolution, et mourut dans l'obscurité le 23 mai 1817. Il était membre de plusieurs académies savantes. Son entêtement à méconnaître les progrès que la chimie devait aux découvertes modernes, nuisit beaucoup à sa réputation. On a de lui plusieurs traductions d'ouvrages allemands. Ses autres productions sont : I. *Traité des eaux minérales*, Paris, 1768, in-12. II. *Traité de la vitriolisation et de l'alunation*, ibid., 1769, in-12. III. *Catalogue raisonné minéralogique*, 1772, in-12. IV. *Nouvelle hydrologie*, 1772. in-12. V. *Traité de la dissolution des métaux*, 1775, in-12: ouvrage estimé. VI. *Nouveau système de minéralogie*, Bouillon, 1779, in-12. VII. *Démonstration de la fausseté des principes des nouveaux chimistes*, 1798, in-8°.

MONNIER (dom Hilarion), savant théologien, né en 1646, à Toulouse, d'une famille noble, entra de bonne heure dans l'ordre des bénédictins, et y professa la philosophie et la théologie. Etant venu à Paris en 1677, il fut très-bien accueilli de tous les savans, entre autres de Mabillon, de Nicolle et de Duguet. Il se consacra dès lors à la chaire, et se distingua par la manière dont il prêcha la controverse à Metz, en 1686. Il mourut étant prieur de Morey, le 17 mai 1707. Parmi ses écrits on distingue des lettres adressées à divers savans, et un écrit intitulé : *Eclaircissement des droits de la congrégation de Saint-Vannes sur les monastères qu'elle possède en Franche-Comté*, 1688, in-4°.

MONNIER (Louis-Gabriel), graveur, né à Besançon le 11 octobre 1733, s'appliqua à l'étude de l'antique, et acquit par ce moyen cette pureté de dessin qui le caractérise. Il fit plusieurs ouvrages estimés pour les états de Bourgogne. Il mourut le 28 février 1804, regretté de tous ceux qui le connaissaient. Nous remarquerons parmi ses productions, la *Carte topographique de la Bourgogne*; la *Carte* des chaînes de montagnes et des canaux de la France; les estampes du 4me vol. de l'*Histoire de Bourgogne*, par Dom. Plancher; celles de la traduction de *Salluste*, du président de Brosses, etc.

MONNIER. *Voyez* Lemonnier.

MONNIOTTE (dom Jean-

François), habile mathématicien, bénédictin de Saint-Germain-des-Prés, né à Besançon en 1723, et mort à Tigery, près Corbeil, le 29 avril 1797, à 74 ans, a publié : *Institutiones philosophicæ ad usum scolarum accommodatæ*, avec Franç. Rivard, Paris, 1778 et 1780, 4 vol. in-12. Il est aussi considéré comme auteur de l'*Art du Facteur d'orgues*, publié sous le nom de *D. Bedos de Celles*, dans la *Description des Arts et Métiers*, 1769, in-fol.

MONNOIE (Bernard de la), savant littérateur et philologue, né à Dijon le 15 juin 1641, fit paraître, dès son enfance, de grandes dispositions pour les belles-lettres. On voulait l'engager à se consacrer au barreau ; mais son inclination l'entraînant vers la littérature légère et la poésie, il se contenta de se faire recevoir correcteur en la chambre des comptes de Dijon en 1672. L'exercice de cette charge ne l'empêcha point de se rendre habile dans les langues grecque, latine, italienne et espagnole, dans l'histoire et dans la littérature. Il remporta le prix de l'académie française, en 1671, par son Poëme du *Duel aboli*, qui fut le premier de ceux que l'académie a distribués. Le sujet de ses autres pièces, qui remportèrent aussi le prix, est pour l'année 1673, la *Gloire des armes et des belles-lettres sous Louis XIV ;* pour 1677, l'*Education de Monseigneur le Dauphin ;* pour 1683, les *Grandes choses faites par le roi en faveur de la religion*, en concurrence avec l'abbé du Jarri ; enfin, pour l'année 1685, la *Gloire acquise par le roi en se condamnant dans sa propre cause*. Sa pièce intitulée l'*Académie française sous la protection du roi*, ayant été envoyée trop tard, en 1675, no put être admise à l'examen. Malgré les lauriers qu'il avait recueillis dans la capitale, il ne put se décider à s'y établir. « A Paris, disait-il, on ne verrait en moi que le bel esprit, profession, à mon avis, aussi dangereuse que celle de danseur de corde. Je n'ai d'ailleurs aucune ambition, même littéraire; et quant à ma fortune, toute bornée qu'elle est, j'en suis content. Je n'ai jamais rien demandé au roi, et je le prie seulement de ne me rien demander. » Son absence de Paris retarda son entrée à l'académie française, qui ne se l'associa qu'en 1713. Ses nouveaux confrères le dispensèrent (honneur que personne n'avait partagé avec lui) des visites de réception. Le fameux système de Law plongea la Monnoie dans la misère. Ce coup le frappa sans l'abattre. Le duc de Villeroy, sensible à son mérite et à son infortune, lui donna une pension de 600 livres, et lui défendit de passer à son hôtel pour le remercier. La Monnoie trouva son bienfaiteur chez M[me] la comtesse de Caylus; mais, au premier mot de remercîment, le duc l'interrompit, et lui dit, « Oubliez tout cela, monsieur, c'est à moi de me souvenir que je suis votre débiteur. » La poésie ne faisait pas la principale occupation de la Monnoie; il avait su joindre à ce talent, dès sa plus tendre jeunesse, une vaste littérature. Son érudition presque unique embrassait la parfaite connaissance des livres et des auteurs de tous les pays, et la discussion pénible des anecdotes

littéraires, dont aucune ne lui échappait. Les bibliographes le regardaient comme leur oracle, et c'est ainsi qu'ils l'appelaient, malgré le silence que sa modestie avait exigé d'eux. Son caractère était égal, poli et officieux. Il mourut à Paris le 15 octobre 1728. Ses principaux ouvrages sont : I. Des *Poésies françaises*, in-8°, imprimées en 1716 et en 1721. II. De *Nouvelles poésies*, imprimées à Dijon en 1743, in-8°. Ces deux recueils méritent des éloges ; il s'y trouve plusieurs vers heureux et quelques morceaux agréables. Le style en est quelquefois prosaïque, la douce chaleur de la poésie ne s'y fait pas toujours sentir ; mais, dans ces sortes de collections, tout ne peut pas être égal. La Monnoie avait traduit en vers français un poëme espagnol, qui a pour titre *Glose de sainte Thérèse*, dont madame de la Vallière, alors carmélite, eut la modestie de refuser la dédicace. Cette version fut quelque temps manuscrite ; on proposa à l'illustre Racine de faire une nouvelle traduction de cette Glose ; il connaissait celle de la Monnoie, et il répondit : « Je ne saurais mieux faire que lui. » (*Voyez* BARBIER, MÉNAGE, NICAISE, PELLEGRIN.) III. Des *Poésies latines* imprimées dans le recueil précédent. Ce sont des fables, des épigrammes, des contes. « Trop de licence dans l'expression réduit à un très-petit nombre les morceaux qui peuvent se lire à des oreilles chastes. Une diction élégante et simple, un tour fin, naturel et plaisant, de la vivacité dans le récit, voilà ce qui caractérise ce conteur, comparable, on ose le dire, à tout ce que nous avons de meilleur en ce genre. » (Bibliothèque d'un homme de goût.) Ces poésies ont été recueillies par l'abbé d'Olivet, avec celles de Huet, Massieu et Fraguier. IV. Des *Noëls bourguignons*, dont la 4me édition est de 1720, et la 5me de 1738, in-8°, que l'on regarde, avec raison, comme un chef-d'œuvre de naïveté. Cette dernière édition est indiquée par les bibliographes comme la meilleure. (*Voyez* PIRON.) V. Des remarques sur le Menagiana, de l'édition de 1715, en 4 vol. in-12, avec une dissertation curieuse sur le livre *De tribus impostoribus*. Il s'attache à prouver que cette production n'a jamais existé, du moins en latin. Il peut se faire effectivement que d'abord ce livre a été imaginaire, et que ceux qu'on a vus depuis, n'ont été faits que d'après le titre. Mais il parait que la Monnoie se trompe en croyant qu'il n'existait pas encore en 1712. M. Crevenna, citoyen d'Amsterdam, en possède un exemplaire latin dans sa riche bibliothèque. Cet exemplaire, de 46 pages in-8°, porte l'année 1598. Il est vrai que M. Crevenna le croit postérieur à cette date ; mais il n'est pas vraisemblable qu'il soit plus récent que la dissertation de la Monnoie. Il y a cependant des gens qui attribuent cette fraude à Straubius, qui fit imprimer ce livre à Vienne en Autriche, en 1753, sur une prétendue ancienne édition, qui est très-suspecte, et peut-être imaginaire. M. Crevenna a une traduction française qui n'a aucun rapport avec l'exemplaire latin. L'un et l'autre sont des libelles très-plats. Ceux à qui on a attribué le livre *De tribus impostoribus* sont Simon de Tournay,

Averroës, l'empereur Frédéric II, son chancelier Pierre Desvignes, Alphonse X, roi de Castille, Campanella, Muret, Boccace, Rabelais, Dolet, Postel, Erasme, le Pogge, Pierre Arétin, Jordan Bruno, Pomponace, Servet, Ochin, Machiavel, Pucci, Arnaud de Villeneuve. Il est difficile de choisir dans cette nomenclature. VI. De savantes notes sur la bibliothèque choisie de Colomiès. VII. Des remarques sur les Jugemens des Savans de Baillet et sur l'Anti-Baillet de Ménage, 8 vol. in-4°. VIII. Des remarques sur les bibliothèques de du Verdier et de la Croix-du-Maine, Paris, 1772, 6 vol. in-4°. IX. Des notes sur l'édition de Rabelais de 1715: elles sont plus grammaticales qu'historiques. C'est à tort qu'on attribue à la Monnoie l'édition de plusieurs de nos poètes français, imprimés chez Coustellier, et le recueil des pièces choisies, en prose et en vers, publié en 1714, à Paris, sous le titre de Hollande. Rigolley de Juvigny a donné la collection de ses Œuvres, 1759, 3 vol. in-8° et aussi in-4°; mais l'édition n'est ni correcte ni complète. Chardon de la Rochette en avait promis une nouvelle d'après les manuscrits de l'auteur. On en a tiré, en 1780, 1 vol. in-12, d'Œuvres choisies, où il y a plus de choix que dans les 3 vol. in-8°; on y trouve ce que son génie poétique a produit de meilleur.

MONNOT (Pierre-Etienne), sculpteur distingué, né à Besançon, vers 1660, alla se perfectionner en Italie. Il fit à Rome en 1690 le tombeau en marbre du pape Innocent XI, et cette composition lui mérita de grands éloges. Le souverain pontife l'anoblit et lui donna le titre de chevalier. Il travailla aussi pour l'empereur Léopold et pour l'électeur de Hesse. Il mourut à Rome vers 1730, dans un âge avancé.

MONNOT (Antoine), anatomiste, né à Besançon en 1765, fut membre du collége de chirurgie de cette ville, et démonstrateur d'anatomie à l'université. Il fut ensuite attaché aux hôpitaux militaires, et revint dans sa ville natale en 1794 pour y remplir les fonctions de professeur d'accouchement. Il ouvrit presqu'en même temps un cours gratuit d'anatomie pour les élèves de l'école de dessin, et fut nommé en 1807 l'un des professeurs de chirurgie de l'école secondaire de médecine. Il est mort le 4 juillet 1820, regretté des pauvres, auxquels il prodiguait ses soins. On a de lui entre autres ouvrages: I. *Introduction à l'étude de l'anatomie*, 1791. II. *Précis d'anatomie* à l'usage des élèves de l'école de dessin, 1799. III. *Observations sur l'hydrophobie*, 1799, etc.

MONOD (Pierre), jésuite, de Chambéry en Savoie, né en 1586 à Bonneville, mort en 1644, a publié, entre autres ouvrages, un *Traité* du titre de roi dû légitimement à la sérénissime maison de Savoie; avec un *Abrégé des révolutions du royaume de Cypre*, appartenant à la couronne, dont Monod fut l'historiographe sous les règnes de Charles Emanuel Ier et de son successeur. On remarque encore parmi ses productions: I. *Hermes christianus*, in-12, Lyon, 1619. II. *Recherches historiques sur les alliances royales de France et de Savoie*, Lyon, 1621, in-4°.

III. *Il Capricorno*, Turin, 1633.

MONOD (Gaspard-Joel), ministre protestant, né à Genève en 1717, mort en 1782, est auteur de quelques traductions d'ouvrages anglais, parmi lesquels nous remarquons : I. *Grandisson*, Leyde, 1757, 7 vol. in-12. II. *Henriette Courtenay*, 1 vol. in-12. III. Le *Monde* d'Adam (Moore), 1758, 2 vol. in-12. IV. La *Philosophie morale* d'Hutcheson, etc.

MONOEUS (Jean-Conrad), né à Kreutznach dans le Palatinat, en 1605, professeur de jurisprudence à l'université de Groningue, où il mourut en 16..... a écrit : *De legum interpretatione; De jure publico; Explicatio rubricarum ad digesta.*

MONOPHILE, eunuque de Mithridate, à qui ce roi confia la princesse sa fille, et le château où il l'avait renfermée, pendant la guerre qu'il eut à soutenir contre Pompée. Manlius Priscus le somma de rendre ce château de la part du général romain, qui venait de gagner une bataille sur Mithridate; mais Monophile poignarda la princesse, et se poignarda lui-même, pour ne point survivre au malheur de son maître.

MONOPOLITANO (Jérôme), de l'ordre des prêcheurs, au 16me siècle, a écrit *Enchiridion de necessitate bonorum operum, et veritate sacramenti eucharistiæ adversùs Zuinglium.*

MONOSZLOI (André), d'une famille noble de Hongrie, évêque de Vespri, publia un ouvrage intitulé : *De invocatione et veneratione sanctorum*, Tyrnau, 1589, in-4°, dans lequel l'auteur discute savamment cette matière. Nicolas Gyarmi, ministre protestant, attaqua ce livre; Pierre Pazman, cardinal, prit sa défense, et s'efforça de réfuter le ministre.

MONOTHÉLITES. *Voyez* Sergius.

MONOYER (Jean-Baptiste), connu aussi sous la simple dénomination de *Baptiste*, peintre de fleurs, naquit à Lille en Flandre en 1635: il s'adonna d'abord à peindre l'histoire; mais son génie le portant plutôt à peindre des fleurs et des fruits, il excella dans ce genre. Lorsque Lebrun entreprit de peindre le palais de Versailles, il employa Baptiste pour cette partie. Le duc de Montagu, alors ambassadeur en France, frappé de son mérite, l'invita à passer en Angleterre, où il orna de ses productions la maison du duc, où depuis a été placé le muséum de Londres. Ses peintures, dit un auteur anglais, n'offrent pas le fini de celles de Van Huysum; mais son coloris et sa composition sont d'un style plus hardi. Il y règne un abandon et une liberté, un ton de couleur, une disposition heureuse des objets, et une touche brillante, qui distinguent ses ouvrages de tous ceux des peintres qui ont couru la même carrière. Il a fait d'après nature six *Tableaux d'Oiseaux des Indes orientales*, pour le duc d'Onnond. Baptiste mourut à Londres, en 1699, laissant après lui un fils nommé Antoine-Baptiste, qui s'attacha avec succès à peindre dans le même genre. Les musées du Louvre et de Versailles ont possédé un grand nombre de ses tableaux. On a gravé d'après lui. Il a aussi gravé plusieurs de ses estampes. — Monoyer (Antoine), son fils et son élève,

a été membre de l'académie.

MONPENSIER. *Voyez* MONTPENSIER.

MONPER. *Voyez* MONTPER.

MONPER (JOSSE ou JOSEPH), de l'école flamande, né à Anvers en 1580, se rendit célèbre en adoptant une manière différente de celle de tous les peintres de son pays. Son genre était le paysage. Comme on ne lui connaît point de maître, il est à présumer que la nature seule lui en servit. Monper ne finissait rien, et ne s'attachait qu'aux effets. Ses ouvrages, vus de près, n'offrent que des esquisses touchées; mais regardés à une juste distance, c'est dans la plus grande vérité les objets qu'il a voulu représenter. Heureux dans le choix des sites, vaste dans ses compositions, intelligent dans la distribution des lumières, savant dans l'art de peindre des ruines, il ornait ses paysages de petites figures, qu'il faisait souvent exécuter par le peintre Breughel. Corn. Viffcher a gravé d'après lui le *Printemps;* Van Panderen l'*Eté*, et Th. Galle les deux autres *Saisons*. On ignore l'époque de sa mort.

MONPLAISIR. *Voyez* MONTPLAISIR.

MONRO (ALEXANDRE), docteur en théologie, né en 1648 dans le comté de Ross, en Ecosse, professeur en philosophie à Aberdeen, et en 1686 principal de l'université d'Edimbourg. S'étant montré très-opposé à la révolution, il perdit sa place. Il publia contre les presbytériens plusieurs écrits, entre autres des *Recherches sur les nouvelles opinions*, qui lui attirèrent de violentes persécutions et le forcèrent à se tenir caché. Il revint à Edimbourg, où il mourut en 1713, âgé de 65 ans.

MONRO (ALEXANDRE), célèbre médecin, professeur d'anatomie dans l'université d'Edimbourg, né à Londres en 1697, et mort en 1767, voyagea en France et en Hollande pour se perfectionner dans l'art de guérir, qu'il vint exercer dans sa patrie avec le plus grand succès. Il se fixa à Edimbourg, où son père avait été chirurgien, et y fut nommé démonstrateur aux écoles de chirurgie. Il passait pour un des plus grands anatomistes de son siècle. Ce fut lui qui le premier tenta d'opérer la cure radicale de l'hydrocèle par les injections avec le vin et l'alcohol. Il publia successivement divers écrits très-estimés en anglais. I. *Anatomie*, Edimbourg, grand in-folio, 1785. Ce que l'auteur dit des nerfs a été publié en latin à Francker, 1754, sous le titre d'*Anatome nervorum contracta*. M. Sue a donné l'ostéologie de Monro en français, sous ce titre : *Traité de l'Ostéologie, traduit de l'anglais de M. Monro par Sue*, Paris, 1759, 2 vol. in-fol., avec un grand nombre de planches. C'est un vrai chef-d'œuvre de typographie. II. *Essai sur les injections anatomiques*, traduit en latin, Leyde, 1741, in-8°. III. *Examen des Remarques de MM. Winslow, Ferrein et Walthers, sur les muscles*, Edimbourg, 1783, in-folio. IV. *Médecine d'armée*, traduite en français par le Bègue de Presle, 1769, in-8°. V. Il a enrichi les Mémoires de la société d'Edimbourg d'un grand nombre de pièces intéressantes. VI. *Du succès de l'inoculation en Ecosse*. On y voit avec quel zèle il a contribué à introduire l'usage de cette salutaire pratique. —

Deux de ses fils se distinguèrent dans la médecine à Edimbourg. On a de l'un d'eux une *Dissertation sur l'hydropisie*, estimée, que Savarl a traduite en français, Paris, 1760, in-8°. Il a publié une partie des traités de son père, sous le titre d'*OEuvres d'Alexandre Monro*, Londres, 1781, in-4°, en anglais.

MONRO (Jean), médecin anglais, né à Greenwich, dans le comté de Kent, en 1715, étudia la médecine, d'abord à Edimbourg, ensuite à Leyde sous le célèbre Boerhaave, et voyagea dans les principaux états de l'Europe. A son retour en Angleterre, en 1751, il fut adjoint au docteur Jacques Monro, son père, en qualité de médecin des hôpitaux de Bridwell et de Bedlham, et lui succéda en 1752. A cette époque il restreignit sa pratique au traitement de la folie, et fut dans cette branche de l'art médical l'un des plus habiles médecins qui aient paru. Il réfuta l'ouvrage du docteur Battie, intitulé: *Traité de la manie*, dans lequel il avait attaqué les médecins de l'hôpital de Bedlham, et y opposa un pamphlet intitulé: *Remarques sur le Traité de la manie.* C'est le seul ouvrage qu'on ait du docteur Jean Monro; mais il est précieux par les idées qu'il renferme sur cette effrayante maladie. Monro mourut d'une attaque de paralysie en janvier 1783, âgé de 68 ans. Il fut un excellent observateur, et joignit à des connaissances étendues les qualités qui rendent aimable dans la société. On peut lui attribuer ce qu'il a dit de son père, « il honora la médecine; il en fit une profession, et dédaigna d'en faire un commerce. » Il eut beaucoup de goût pour les beaux-arts, et rassembla une magnifique collection de livres et d'estampes. Il était particulièrement très-versé dans l'histoire des premiers temps de l'art de la gravure.

MONROÉ (Ulysse), noble écossais, d'une bravoure et d'une fidélité à toute épreuve, se distingua par son dévouement à la cause de Charles Ier, en Écosse et en Irlande. Il battit plusieurs fois les troupes de Cromwel, notamment à Musselburg et à Sterling. Après la chute totale du parti royaliste, il fut proscrit, et dépouillé de ses titres et de ses biens. Son sort n'éprouva que peu de changement lors du retour de Charles II au trône. Il eut deux fils, Edmond et Charles, qui restèrent constamment attachés à Jacques II. Le dernier accompagna ce prince en France.

MONS (Claude de). *Voyez* Demons.

MONS-AUREUS. *Voyez* Montdoré.

MONSELICE (Cognolato di), antiquaire distingué et très-grand latiniste, chanoine de Padoue, mort dans cette ville en 1803, avait rassemblé un nombre considérable de mots latins et de locutions latines, dont il se proposait d'enrichir le grand Dictionnaire de Forcellini. Il serait à désirer qu'on fît une nouvelle édition de ce bel ouvrage.

MONSENUS (Jean), natif d'Amsterdam, vivait à Cologne, où il publia en 1540 une *Explication de quelques passages obscurs de la Bible*, et en 1546 une *Dissertation sur la communion sous une seule espèce.* Il soutient que cet usage était celui des apôtres.

MONSERRAT-MONTANNES

(Michel), vivait au 17me siècle. Cet espagnol abandonna l'Église romaine pour entrer dans la communion des réformés. On a de lui quelques ouvrages de controverse, entre autres : *Aviso sobre los abusos de la Iglesia Romana*, dans lequel les citations de l'Écriture sainte ne sont pas épargnées, et où il décrit les désordres que les vœux du célibat causent en Espagne. On a encore de lui : *Le Pape est l'antechrist.*

MONSEY (Messenger), médecin anglais, né en 1692, mort en 1788, aussi célèbre par ses talens que remarquable par l'originalité de ses manières, fut quelques années médecin de l'hôpital de Chelsea, et demanda par son testament que son corps fût disséqué, et que son squelette fût conservé à cet hôpital. Il motiva sa demande sur son aversion pour les enterremens dans les églises et dans les cimetières.

MONSIGNANI (Elisæus), natif du Frioul, entra dans l'ordre du Mont-Carmel, et fut fait quatre fois procureur du P. général de l'ordre. Il mourut à Rome en 1737, après avoir publié *Bullarium carmelitarum*, Rome, 1715-1718, 2 vol. in-fol.; ouvrage qui a demandé beaucoup de recherches.

MONSIGNORI (François), bon peintre de Vérone, frère du célèbre Giocondo, né en 1455, apprit son art à Mantoue sous Mantegna. Ses succès furent si rapides et si éclatans que François Gonzague IV, marquis de Mantoue, enchanté de ses talens, crut devoir les récompenser généreusement en donnant à ce peintre une belle maison, et de grandes propriétés en terres. Monsignori imitait si parfaitement la nature, qu'ayant, dit-on, peint sur un mur un chien, un autre chien, trompé par l'illusion, vint se jeter dessus, et se brisa la tête, et qu'un oiseau alla pour se percher sur une branche d'arbre qu'il avait peinte. Il réussissait aussi très-bien dans le portrait. Il mourut aux bains de Caldero près Verone, âgé de 64 ans.

MONSIGNORI (Jérôme), dominicain, frère du précédent, et qui voulut par humilité n'être que frère lai, a peint plusieurs sujets sacrés, tant pour son ordre que pour d'autres maisons religieuses. Il restait dans une ferme du couvent de Mantoue, pour n'être point troublé dans son travail; et pour n'avoir aucun embarras chaque jour de sa nourriture, il apprêtait le lundi une chaudière de haricots qui lui servait pour toute la semaine. A l'époque de la peste qui ravagea la ville de Mantoue, il retourna à son couvent pour soigner les pestiférés, et mourut de ce fléau à l'âge de 62 ans. Il a copié un grand nombre des œuvres de Léonard de Vinci, et surtout d'une manière admirable la Cène de ce peintre, qui se trouve dans le couvent des Graces à Milan.

MONSIGNY (Pierre-Alexandre), célèbre musicien français, et l'un des fondateurs de notre seconde scène lyrique, naquit le 17 octobre 1729, à Fauquemberg en Artois. Il était encore fort jeune, lorsqu'il vint à Paris, et il remplit d'abord un emploi dans les bureaux de la comptabilité du clergé : dès lors il avait déjà beaucoup de goût pour la musique; mais il ne se bornait encore qu'à exécuter différens airs sur le violon. Une représentation de la *Servante maîtresse* de Pergo-

lèse, à laquelle il assistait, produisit subitement sur lui l'effet presque merveilleux que le Corrège avait éprouvé à la vue d'un tableau de Raphaël, et vint lui révéler son talent. Il s'occupa aussitôt de la composition musicale, dont il apprit les premiers élémens de Gianotti, contre-basse de l'opéra, et assez bon harmoniste; et son génie fit le reste. Il débuta dans la nouvelle carrière qu'il venait d'embrasser par un petit opéra intitulé : les *Aveux indiscrets,* qui fut représenté en 1759, sur le théâtre de la Foire Saint-Laurent. Ce début, qui date de 1753, fit connaître avantageusement Monsigny, qui donna quelques années après, de concert avec Lemonnier, le *Maître en droit* en 1760, et le *Cadi dupé* en 1761. Ces deux opéras lui firent une réputation assez brillante. Comme il avait gardé l'anonyme, on prit sa musique pour de la musique italienne, et son nom, qu'on prononçait et qu'on imprimait *Moncini*, entretint assez long-temps cette erreur. On raconte que Sedaine, assistant à une représentation de son *Cadi dupé*, s'écria, plein d'enthousiasme: « Voilà mon homme ! » et dès le lendemain il s'empressa de faire connaissance avec le nouveau compositeur, dont le talent naissant avait tant de rapports avec le sien. Il se lièrent de la plus étroite amitié, et leurs talens réunis se prêtèrent un mutuel appui, et obtinrent une foule de triomphes. Le joli opéra: *On ne s'avise jamais de tout,* qu'ils donnèrent de concert le 2 décembre 1761, acheva la révolution musicale au théâtre de la Foire, qui prit dès lors le nom de Comédie italienne. Monsigny donna encore avec Sedaine les opéras suivans: le *Roi et le Fermier* (1762), qui eut plus de deux cents représentations, et rapporta au moins 20,000 fr. aux auteurs; *Rose et Colas* (1764); le *Déserteur* (1769); le *Faucon*(1772); et *Félix* ou l'*Enfant trouvé* (1777). Il avait fait jouer aussi en 1768: l'*Ile sonnante* avec Collé; en 1774, le *Rendez-vous bien employé*, avec Anseaume; et en 1775, la *Belle Arsène,* avec Favart. Il a aussi composé trois grands opéras avec son ami Sedaine: *Aline, reine de Golconde,* jouée en 1766, reprise en 1782. La charmante musique que M. Berton a faite sur le même sujet, pour l'opéra-comique, a fait oublier l'opéra de Monsigny. Les deux autres opéras du compositeur : *Pagamin de Monègue*, et *Philémon et Baucis,* n'ont point été représentés. On a mis en ballet-pantomime, à l'académie royale de musique, son opéra du *Déserteur.* Ce fut par le touchant opéra de *Félix,* représenté en 1777, que Monsigny termina sa carrière musicale; il n'était alors âgé que de 48 ans. Il est à regretter qu'il se soit ainsi arrêté dans la force de l'âge et du talent. On attribua sa retraite prématurée et son silence, qui fut une calamité pour son art, à quelques mécontentemens qu'il essuya de la part des comédiens. Son talent lui avait mérité la protection du grand-père du duc d'Orléans actuel, qui lui donna une place de maître-d'hôtel dans sa maison. Il conserva cet emploi jusqu'à la révolution, qui le priva d'une partie de sa fortune. En 1798, les artistes du théâtre Favart lui donnèrent une pension de 2400 fr. à titre de reconnaissance pour les services

qu'il avait rendus à la comédie italienne. En 1800, il succéda à Piccini dans la place supplémentaire d'inspecteur de l'enseignement au conservatoire de musique; Monsigny s'en démit au bout de deux ans, et fut remplacé par Martini. Ce ne fut qu'après la mort de Grétry, qu'il avait précédé au théâtre, que Monsigny fut admis à l'institut; lors de la formation de cet établissement national, il s'était vu préférer, sans faire la moindre plainte, des jeunes gens qui n'étaient pas sans mérite, il est vrai, mais dont aucun ne pouvait avoir la ridicule prétention de rivaliser de gloire avec lui. Il était âgé de 84 ans, lorsqu'on songea à réparer cette injustice; Monsigny n'eut pas long-temps à jouir de cette tardive récompense. Il mourut le 14 janvier 1817, à l'âge de 88 ans. Depuis long-temps ce doyen des musiciens vivait presque ignoré, dans une petite maison située à l'extrémité du faubourg Saint-Martin. Modeste par caractère, simple dans ses goûts, étranger à presque toutes les coteries, dédaignant les prôneurs, resserré dans le cercle de ses habitudes domestiques, il n'est pas étonnant que Monsigny se soit vu pour ainsi dire oublié, tandis que plusieurs de ses ouvrages se soutenaient sans désavantage à côté de ceux de Grétry, qui était alors comblé de considération et de gloire. La postérité vengera Monsigny de ses contemporains, et déjà toutes ses partitions sont disséminées sur tous les théâtres de l'Europe; son nom, à jamais uni à ceux de Philidor et de Grétry, figurera toujours à la tête de cette école nationale qui, pour l'opéra-comique du moins, n'a rien à envier aux nations voisines. Le génie de Monsigny se pliait facilement à tous les tons; doué d'une sensibilité profonde, il n'avait qu'à se pénétrer des paroles, et il jouait aussitôt sur son violon, le seul instrument dont il se servît, les airs délicieux dont il ornait ses ouvrages. Grétry, son rival de gloire et de talent, lui donne les plus grands éloges dans ses *Essais sur la musique*. Il désigne Monsigny comme le *plus chantant des musiciens;* ailleurs il dit qu'il *chante d'instinct*, et que tous ses *chants sont heureux*. On ne saurait apprécier avec une justesse plus rigoureuse le talent de Monsigny; il fallait que la sensibilité de cet homme de génie eût été bien vive, pour qu'il en eût tant conservé dans les dernières années de sa vie. Il expliquait un jour aux élèves du conservatoire la manière dont il avait voulu rendre la situation de Louise (dans le *Déserteur*) quand elle revient par degrés de son évanouissement, et que ses paroles étouffées sont coupées par des traits d'orchestre: au milieu de son discours un torrent de larmes s'échappa de ses yeux, et il tomba lui-même dans l'accablement qu'il dépeignait de la manière la plus expressive. Il en sera des principaux airs de Monsigny, de même que de ceux des Pergolèse, des Jomelli et des Léo, de même encore que de l'air simple et naïf: *Charmante Gabrielle;* ils seront retenus de tous ceux qui les entendront, et répétés encore après des siècles. « Quelle est, a dit un homme de goût, quelle est la jeune fille, un peu sensible, qui n'ait répété avec attendrissement: *Peut-on affliger ce qu'on*

aime ? Qui, au moment d'une séparation cruelle et imprévue, n'ait redit avec Thérèse : *Quoi! tu me quittes, tu t'en vas?* Qui, contrariée dans une entrevue projetée, n'ait murmuré du même ton que Rose : *Mon père ne sortira pas; il l'a juré?* Voulez-vous exprimer le sacrifice de la fortune à la conscience et au devoir, vous vous rappelez à l'instant l'intonation qui exprime si bien à la fois le calme de l'innocence et l'énergie de la vertu : *Il est dans le fond de notre ame*, etc. Que des enfans promettent, dans une circonstance solennelle, de rendre à leurs parens les bienfaits qu'ils en ont reçus dans leur jeune âge, avec quel empressement ils emprunteront à Félix et à Thérèse ce mouvement de sensibilité, de dévouement et de reconnaissance: *Nous vous nourrirons*, etc. ! L'amant désespéré d'une perfidie qui ne lui a point enlevé son amour, chanterait-il autrement que Richard: *D'elle même et sans effort*, etc. ? Et l'amour lui-même n'aurait-il pas envié à Monsigny cette inspiration si douce et si naturelle: *Doux espoir de ma liberté !* Avec d'autres musiciens on éprouverait quelque embarras à citer des airs qu'on ne peut apprécier qu'en se les rappelant à l'instant; ce ne serait qu'une aride et froide nomenclature, qui ne donnerait aucune idée, parce qu'elle ne retracerait aucun sentiment. On ne court pas ce risque avec Monsigny : tous ses airs ont été retenus ; tous ses opéras-comiques sont au courant du répertoire...... Il n'est aucune partie de son art où Monsigny n'ait excellé; sa musique se plie à tous les tons de ses personnages, et quoique le pathétique paraisse plus particulièrement de son domaine, le rôle du charbonnier (dans la *Belle Arsène*), de Montauciel (dans le *Déserteur*), de la mère Boby (dans *Rose et Colas*), le duo de Mathurin et de Pierre Leroux, l'ariette du petit abbé dans *Félix*, prouvent que l'esprit, l'enjouement, la vivacité, l'originalité, n'avaient rien d'effrayant pour son génie, et qu'il savait varier ses couleurs suivant les objets qu'il avait à peindre. Il a fort peu employé le récitatif; mais toutes les fois qu'il y a eu recours, il n'y a pas été plus avare de mélodie que dans les airs proprement dits ; on peut se rappeler le premier morceau d'Alexis dans le *Déserteur*. Ses accompagnemens paraissent maigres à plusieurs de nos compositeurs modernes : la raison en est fort simple ; c'est que ce ne sont que des accompagnemens. Monsigny ne pensait pas que l'accessoire dût dominer sur le principal, que les exécutans d'un orchestre fussent les personnages d'un drame, et qu'une action théâtrale eût pour objet de ménager des triomphes à une clarinette, à un violon ou à des contre-basses. Son principe de composition était que tout l'intérêt, que toute l'attention, devaient être portés sur le théâtre ; que l'ame, les yeux, les oreilles avaient un centre unique de réunion dans les interlocuteurs qui occupaient la scène ; que tout sujet de distraction était un outrage au bon sens et à l'art, et qu'un musicien qui interrompt la marche d'une pièce par des ornemens qui lui sont étrangers, est tout aussi déraisonnable qu'un machiniste qui, pour donner une idée de son talent, choisirait le moment le plus

ntéressant d'une scène, pour éblouir les yeux par des décorations non obligées, par des vols artificiels, et par d'autres niaiseries brillantes qui ne peuvent avoir de prix que lorsqu'elles sont à leur place. On a un éloge de Monsigny par M. Quatremère de Quincy; on le trouve dans les mémoires de l'académie des beaux-arts.

MONSON (sir William), amiral anglais, né à South Carlton en 1569, dans le comté de Lincoln, entra de très-bonne heure dans le service, au commencement de la guerre que la reine Élisabeth eut à soutenir contre l'Espagne. Parvenu en 1589 à l'emploi de vice-amiral, sous le comte de Cumberland, dans son expédition contre les îles Açores, et à la prise de Fayal, il eut à braver à son retour les extrémités de la faim et de la soif, et la situation la plus cruelle. « Pendant seize jours de suite, dit-il, nous ne pûmes boire ni bière, ni vin, ni eau: pourvus abondamment de salaisons, nous n'osions y toucher de peur d'augmenter la soif qui nous dévorait. Plusieurs d'entre nous burent de l'eau de mer, et mouraient aussitôt en ne cessant de demander à boire. Je puis dire hardiment qu'au moment où j'écris (sept ans après), sur 500 hommes qui formaient l'équipage, il n'y en a qu'un et moi qui y ayons survécu. » Dans la suite de cette guerre, il eut le malheur d'être pris et d'être deux ans prisonnier. Employé dans l'expédition de Cadix, sous le comte d'Essex, il fut créé chevalier. Ses nombreux services ne le mirent pas à l'abri du ressentiment de quelques ennemis puissans, qui occasionèrent sa disgrace et sa détention à la tour en 1616. Mais déchargé de toute accusation, il recouvra l'année suivante son crédit à la cour, où il fut consulté dans plusieurs occasions importantes. Il écrivit une apologie de sa conduite, ayant pour titre: *Sur les insolences des Hollandais, et justification du chevalier W. Monson.* Il termina sa carrière dans la retraite, dans le comté de Surrey, où il composa quelques écrits sur la navigation, sous le titre de *Naval Tracts*, et mourut en février 1643, âgé de 74 ans, en laissant après lui une nombreuse postérité.

MONSTIER (Artus du), compilateur, récollet, né à Rouen, travailla sur l'histoire de sa province. Il en a composé cinq vol. in-fol. Le troisième, qui traite des abbayes, a paru à Rouen en 1663, in-folio, sous le titre de *Neustria pia;* livre rare. L'auteur mourut en 1662, pendant qu'on imprimait ce volume, ce qui sans doute a empêché les autres de paraître. Les deux premiers traitent des archevêques et évêques, sous le titre de *Neustria christiana;* le quatrième, des saints, sous le titre de *Neustria sancta;* et le cinquième, de différens objets, sous le titre de *Neustria miscellanea.* On a encore du P. du Monstier: I. *De la sainteté de la monarchie française, des rois très-chrétiens, et des enfans de France*, Paris, 1638, in-8°. II. *La piété française envers la Sainte Vierge Notre-Dame de Liesse*, Paris, 1637, in-8°. III. *Martyrologium franciscanum*, Paris, 1653, in-folio. C'était un bon compilateur et un écrivain un peu lourd.

MONSTIER (de). *Voyez* Merinville.

MONSTRELET (Enguerrand de), né à Cambrai vers l'an 1390, d'une famille noble et ancienne, mort gouverneur de cette ville au mois de juillet 1453. Il a laissé une *Chronique*, ou *Histoire curieuse et intéressante des choses mémorables arrivées de son temps*, depuis l'an 1400 jusqu'en 1453, et que Jacques Duclercq, son continuateur, a portée jusqu'en 1467. L'édition la plus ample est celle de 1603, Paris, 3 volumes in-folio. On y trouve les diverses additions qui ont été faites à cette Chronique. L'auteur y raconte d'une manière assez simple, mais très-diffuse, la prise de Paris et de la Normandie par les Anglais, les guerres qui éclatèrent entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. On l'accuse avec raison de pencher trop peu en faveur de la dernière. Son ouvrage est précieux, surtout par le grand nombre de pièces originales qu'il renferme. Les éditions gothiques sont, dit-on, plus fidèles que les autres. Les quinze dernières années de son Histoire sont du P. Desrey. La bibliothèque du roi possède plusieurs beaux manuscrits de cette Histoire, avec des miniatures d'une beauté et d'un fini admirables. L'éloge de Monstrelet a été composé par Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions. Il y en a un second par M. du Mersan, Paris, 1808, in-8°; et dans le Magasin encyclopédique. Dans le volume 43me des Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, page 535, on trouve un mémoire très-détaillé de M. Dacier, sur la vie et les chroniques d'Enguerrand de Monstrelet.

MONTAGIOLI (P. D. Cassiodore), célèbre moine du Mont-Cassin, né à Modène le 5 février 1698, et mort au monastère de S. Benoît de la Grotte au mois de mai 1783, auteur d'un grand nombre d'ouvrages ascétiques, dont les principaux sont : I. *Trattato pratico della carità cristiana in quanto è amor verso Dio*, etc., Bologna, 1751, et Venezia, 1761. II. *Maniera facile di meditare con frutto in ciascun giorno dell' anno le massime cristiane*, etc., Bologna, 1750, 2 vol. in-12. III. *Detti, pratiche, et ricordi di Padre S. Andrea Avellino*, Venezia, 1771.

MONTAGNAC (François de Gain), évêque de Tarbes, naquit le 6 janvier 1744 au château de Montagnac, en Limousin. Il fut d'abord aumônier du roi et grand-vicaire de Reims, et fut nommé à l'évêché de Tarbes en 1782. Il s'opposa avec force aux innovations de l'assemblée constituante, et adressa à cette occasion plusieurs écrits à son clergé. Il passa en Espagne vers 1790, et revint dans son diocèse le 12 mars 1791, pour y motiver en chaire son refus du serment. Les poursuites dirigées contre lui par les révolutionnaires le forcèrent de repasser en Espagne, d'où il se rendit en Italie. En 1800 il passa en Portugal, et envoya sa démission le 6 novembre 1801. Il réclama ensuite contre l'exécution du concordat. Il mourut à Londres en 1806. Il avait publié cinquante-sept écrits sur des matières ecclésiastiques. On peut en voir la liste dans l'ouvrage intitulé : *Extraits de quelques écrits de l'auteur des Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution française*, Pise, 1814, tom. II.

MONTAGNAC (Louis-Lau-

BERT-JOSEPH), lieutenant-colonel d'un bataillon provincial, né le 16 mai 1731, fut traduit en 1793 au tribunal révolutionnaire de Paris, comme accusé de royalisme, et condamné à la déportation le 9 septembre; il mourut dans son exil. Il est auteur des ***Mémoires du chevalier de Kilpar, et de plusieurs autres romans***, écrits avec facilité. On lui doit aussi ***l'Esprit de madame de Maintenon***, et ***celui du comte de Bussy-Rabutin***.

MONTAGNAGOUT (GUILLAUME), troubadour qui florissait au 13e siècle, acquit sa réputation par des sirventes et des chansons. Il n'aimait pas le faste des gens d'Eglise. « Qu'ils renoncent, disait-il, au monde, et songent uniquement à leur salut; qu'ils dépouillent la vanité et la convoitise; qu'ils n'usurpent pas le bien d'autrui, et on les croira. A les entendre, ils ne veulent rien; mais à les voir, ils prennent tout, sans égard pour personne. »

MONTAGNANA (BARTHÉLEMI), célèbre dans la pratique de la médecine, professeur distingué en l'université de Padoue, sa patrie, mort vers 1460, laissa un recueil de ses ouvrages imprimé sous ce titre: ***Selectiorum operum, in quibus ejusdem consilia variique tractatus alii, tùm proprii, tùm ascititii, continentur, liber unus et alter***, Venetiis, 1497, 1567, in-fol.; Lugduni, 1520, 1523, in-4°; Francofurti, 1604, in-fol.

MONTAGNANA (BARTHÉLEMI), fils du précédent, comme lui professeur de médecine à Padoue, surpassa son père du côté de l'esprit, de l'éloquence et de la littérature, mais se distingua moins (dit Astruc) dans la pratique de son art, qu'il alla exercer à Venise, où il mourut en 1525. On a de lui: I. ***Responsa reparandæ conservandæque sanitatis scitu dignissima.*** II. ***De pestilentiâ ad Adrianum Pont. Max.*** Ce pape est Adrien VI, mort en 1523. Il y a eu encore d'autres médecins de ce nom, qui se sont plus ou moins distingués.

MONTAGNE (JEAN DE LA). *Voyez* LYND.

MONTAGNE (VIEIL DE LA). *Voyez* VIEUX DE LA MONTAGNE.

MONTAGU (JEAN), vidame du Laonnais, fils d'un maître des comptes du roi de France, eut la principale administration des affaires sous Charles V et sous Charles VI. Le dernier lui confia la surintendance des finances, emploi qui lui procura de grands biens et encore plus d'ennemis. Montagu, né avec un esprit emporté, superbe et violent, se fit revêtir de la charge de grand-maître de France en 1408, obtint l'archevêché de Sens et l'évêché de Paris pour deux de ses frères, méprisa et irrita les premières personnes du royaume. Le duc de Bourgogne, de concert avec le roi de Navarre, qui détestait en lui son attachement pour la reine et pour la maison d'Orléans, lui imputèrent divers crimes, et le firent arrêter comme coupable le 7 octobre 1409, pendant la maladie de Charles VI, et juger par des commissaires. Après plusieurs aveux arrachés par les tourmens de la question, il eut la tête tranchée aux halles de Paris le 17 du même mois. Son corps fut attaché au gibet de Montfaucon comme celui d'un scélérat. Montagu, en allant au supplice, protesta contre les imputations de sortilége et de poi-

son. Il ne se reconnut coupable que de malversation dans la régie des finances. Parmi les crimes que son avarice lui avait fait commettre, il s'en trouvait un qui ne méritait point d'excuse. Chaque jour le roi, volé par lui, était dans la nécessité de mettre en gage sa vaisselle, ses meubles ou ses bijoux. Montagu était ordinairement chargé par le prince d'emprunter sur ces effets; ils se trouvèrent tous recelés dans sa belle maison de Marcoussi. La mémoire de ce ministre avide fut réhabilitée trois ans après à la prière de Charles de Montagu, son fils, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt; et alors les célestins de Marcoussi, dont Jean avait fondé le monastère, obtinrent le corps de leur bienfaiteur, lui firent de magnifiques funérailles, et lui érigèrent un tombeau, monument de ses malheurs et de leur reconnaissance. François Ier, visitant, un siècle après, l'abbaye de Marcoussi, demanda aux religieux le nom de leur fondateur. Ayant appris que c'était Montagu, il leur dit qu'il ne pouvait s'empêcher d'être surpris de sa fin tragique, et ajouta que l'arrêt qui permettait de lui rendre les honneurs de la sépulture faisait présumer qu'il avait été mal jugé. « Sire, répondit un célestin, il n'a pas été jugé par des juges, mais par des commissaires. » On dit que le roi, frappé de cette réponse, fit serment sur l'autel de ne jamais faire mourir personne par commission. Il est certain que les déprédations de Montagu méritaient la mort; mais il ne fallait pas se servir, en le condamnant, d'une voie toujours suspecte. Desessarts, prévôt de Paris et président de la commission, crut s'assurer par sa complaisance la faveur du duc de Bourgogne, qui ne le méprisa que davantage. « Prevôt de Paris, lui dit-il un jour, Jean de Montagu a mis vingt-deux ans pour se faire couper la tête; vous irez plus vite, car vous n'y en mettrez pas trois. » Montagu avait réclamé le privilége de la cléricature, dont il était revêtu, pour être renvoyé devant le parlement. Mais en vain protesta-t-il qu'il était tonsuré, n'ayant été marié qu'une fois avec une vierge, et ayant été arrêté dans un habit non difforme à clerc; sa perte était résolue. Cependant ce ministre s'était allié à la maison royale, par le mariage de son fils Charles avec la fille de Charles d'Albret, connétable de France, qui descendait doublement du sang royal. Charles de Montagu n'eut point d'enfans.

MONTAGU (sir EDOUARD), magistrat anglais, de la même famille que les comtes de Manchester et d'Halifax, né à Bridgstock, dans le comté de Northampton, vers la fin du 15e siècle, était président de la chambre des communes, lorsque Henri VIII, ayant un pressant besoin d'argent, proposa un bill de subsides, qui ne fut point adopté (1523). Le roi, qui connaissait la grande influence de Montagu, le fit venir, et s'écria en le voyant : « Eh! quoi, l'ami, ils ne veulent donc pas admettre mon bill! Faites que demain, à telle heure, ajouta-t-il, en mettant la main sur la tête de Montagu, mon bill ait passé, ou cette tête ne restera pas sur vos épaules. » Montagu effrayé agit d'une manière si efficace que le bill passa. Six ans après Montagu fut nommé avocat du roi. Il

exerça pendant plusieurs années la charge de président de la cour du banc du roi, et fut nommé en 1545 président des plaids-communs. Il fut aussi admis au conseil privé, et Henri VIII le nomma l'un des seize exécuteurs de son testament. Sous le règne d'Edouard VI, Montagu contribua beaucoup au renversement du protecteur Sommerset; mais ayant pris part aux menées du duc de Northumberland, qui voulait changer l'ordre de la succession à la couronne, en faveur de Jeanne Gray, il fut mis à la tour, et privé de ses emplois. Il mourut le 10 février 1556.

MONTAGU ou MONTAGUE (Edouard), comte de Sandwich, réunit à l'âge de 19 ans les titres de général, d'amiral et d'homme d'état; ce qui suppose des qualités qui font ressortir avec plus de force le peu de consistance de son caractère. Il fut dans le principe très-opposé à Charles Ier; admirateur de Cromwel, il voulut lui persuader de s'emparer de la couronne; et fut ensuite un des plus chauds partisans du rétablissement de Charles II. Il trouva une mort glorieuse au milieu des flammes dans le combat naval du 28 mai 1672, livré à l'amiral Ruyter. Le *Royal-Jacques* qu'il montait ayant été accroché par un brûlot, il ne voulut jamais se sauver, et périt avec presque tous ses officiers. On a de lui : I. Une *Lettre au secrétaire Thurlow*, dans le premier volume des papiers d'état de Thurlow. II. Plusieurs *Lettres écrites pendant son ambassade en Espagne*, publiées avec les lettres d'Arlington. III. Les *Lettres originales de sir Richard Fanshaw*, etc., *relatives aux affaires entre les trois cours d'Angleterre, d'Espagne et de Portugal*, depuis 1603 jusqu'en 1678, en 2 vol. in-8°. IV. Une Traduction de l'espagnol de la *Metallurgie* d'Alonso Barba, curé de Saint-Bernard, dans la ville de Potosi au Pérou, 1674, in-8°.

MONTAGU (Jean), quatrième comte de Sandwich, de la même famille que le précédent, né à Westminster en 1718, fut élevé par les soins de lord Sandwich, son aïeul, auquel il succéda dans la pairie en 1729. Il se distingua par de grands talens politiques, et fut chargé de plusieurs négociations importantes. Il occupa plusieurs emplois distingués, et fut trois fois premier lord de l'amirauté. Sa conduite dans cette administration lui fit beaucoup d'honneur. Il mourut le 30 avril 1792. Dans les débats parlementaires, il avait été le plus intrépide antagoniste du célèbre lord Chatam. On a de lui un pamphlet intitulé : *Etat de la question relative à l'hospice de Greenwich*, 1779, etc.; la *Relation d'un Voyage fait par lui dans la Méditerranée, dans les années* 1738 *et* 1739. Ce dernier écrit a été publié depuis sa mort par John Cook, son chapelain.

MONTAGU (Henri de), chevalier et seigneur de la Coste en Languedoc, a écrit et dédié au chancelier de France, Nicolas Brulart de Sillery, un traité curieux sur les oracles des anciens, intitulé : *Dæmonis mimica in magiæ progressu*, Paris, 1612.

MONTAGUE (Marie Wortley), fille aînée d'Evelyn, duc de Kingston, née à Thoresby dans le comté de Nottingham en 1690, reçut une éducation classique, et apprit

très-jeune le grec, le latin et le français. En 1712 elle épousa le lord Edward Wortley, qu'elle accompagna à Constantinople, où il était envoyé en ambassade. On a prétendu que pendant une absence de son époux elle eut la fantaisie d'être introduite dans le sérail du grand-seigneur ; qu'elle obtint cette faveur, mais que ce fut à certaines conditions. Achmet III, qui régnait alors, la traita, ajoute-t-on, en sultane favorite; que des signes remarquables firent connaître à lord Wortley son imprudence et son inconduite; et qu'à l'union qui avait régné entre les deux époux succéda une aversion réciproque. On dit encore que quelque temps après son retour en Angleterre, elle obtint du mari outragé et mécontent une pension de 5000 liv. sterling, avec la permission de voyager. Mais cette histoire paraît peu vraisemblable, et on croit avec peine que les charmes de cette anglaise aient pu balancer ceux de la céleste *Fatima*, alors sultane favorite. Elle se rendit d'abord à Venise, de là à Rome, ensuite à Nérac, où elle fit confidence à une dame de cette ville de ses aventures. Quoi qu'il en soit, à son retour à Londres, elle publia la relation de son voyage à Constantinople, relation qui fut pour elle la source d'une gloire éclatante : elle avait vu pratiquer l'inoculation à Beligrad, petite ville située à quatre lieues de Constantinople; elle résolut de l'introduire en Angleterre. Une jolie femme de 30 ans, luttant contre les préjugés, l'ignorance des médecins, et les superstitions religieuses, parvint à rendre à l'humanité cet éclatant service. On a d'elle : I. *Lettres écrites pendant ses voyages depuis* 1716 jusqu'en 1718. La première version de ces lettres, publiée à Amsterdam en 1763, n'est pas supportable pour le style; mais elle est plus exacte que la deuxième, publiée à Paris en 1764, et réimprimée en 1783. Anson en a donné une traduction nouvelle à Paris en 1795, 2 vol. in-12, et 1805: c'est la plus estimée. Elle réunit la fidélité à la correction et à l'élégance du style. Il y a rendu en beaux vers français les différens morceaux de poésie qui se trouvent dans l'original. Ces lettres sont pleines d'intérêt et d'agrément; on y trouve des anecdotes curieuses sur les mœurs et le gouvernement des Turcs. Le baron de Tott, qui a fait un long séjour à Constantiople, les a attaquées vivement; Guys de Marseille, qui nous a donné un ouvrage intéressant sur ce même pays, a pris la défense de ces lettres avec beaucoup de chaleur. Cette différente manière de voir dans des personnes qui ont visité le même pays n'est pas sans exemple; il y a bien peu de voyageurs qui s'accordent sur les mêmes objets, qu'ils disent néanmoins avoir vus et examinés avec attention. II. Un *Poëme sur les progrès de la poésie*. III. *L'Enchiridion d'Epictète*, revu par l'évêque Burnet, et imprimé parmi ses œuvres, dont lord Bute confia une nouvelle édition, d'après les manuscrits originaux, à J. Dallaway, en 1803, en 5 vol. in-4°, copiée à l'imprimerie anglaise de Paris, dans la même année, en 5 vol. in-12; mais sous le titre pareil à l'édition originale de Londres, C. Richard Phillips. Cette édition, ainsi que la copie, est ornée de deux portraits, l'un de lady Mary Pierre-Point, 1710, l'autre

de lady Mary Wortley-Montague, 1720 : en tête de cette édition sont des mémoires biographiques de l'auteur, par l'éditeur. On a publié à Paris une traduction française des *Œuvres de lady Montague*, 1804, 4 vol. in-12. Lady Montague avait été liée avec Pope, et se brouilla depuis avec lui : l'origine de cette liaison mérite d'être rapportée. Pope, se trouvant un jour dans un cercle assez brillant, demanda le nom d'une jeune femme que depuis longtemps il regardait avec attention, dont la figure charmante et les graces naïves attiraient autour d'elle un essaim d'adorateurs. « C'est, lui répondit-on, la femme de M. Wortley-Montague, la fille aînée du duc de Kingston : son esprit l'emporte encore sur sa beauté ; elle n'a pas vingt-quatre ans, et déjà elle a composé une *Héroïde de Julie à Ovide*, et elle a traduit du grec la *Morale d'Epictète*. » Pope, enchanté, adressa sur-le-champ à la jeune lady les seuls vers galans qu'il ait jamais composés ; et depuis ce moment la jeune lady, liée d'amitié avec Pope, connue et chantée par les poètes les plus célèbres, partagea ses momens entre les plaisirs de la cour et les charmes de la poésie. Elle avait inventé un nouveau genre d'églogues ; elle les confia à Pope, qui lui donna quelques conseils ; mais elle le pria de ne point les corriger ; « car, lui dit-elle, on vous attribuera ce qu'il y aura de bon, et ce qu'on trouvera de mauvais restera sur mon compte. » A l'avénement de George II, lady Montague se lia avec le lord Hervey. Pope conçut de l'ombrage de cette nouvelle amitié, et de là naquit entre lui et son ancienne amie une haine implacable, qui produisit de part et d'autre des satires pleines de fiel, indignes de leur talent et de leur caractère. Après cette rupture, lady Montague voyagea, et revint mourir à Londres, en 1762, à l'âge de 73 ans.

MONTAGUE (EDOUARD WORTLEY), fils de la précédente, né vers 1714 à Warnecliffe-Lodge, au comté d'York, mort en Italie en 1776, fut placé à l'école de Westminster, d'où il s'échappa, et se mit avec un marchand de poisson. Quelqu'un, l'ayant reconnu dans la rue, le ramena à son père qui le croyait perdu. Il s'échappa une seconde fois, et s'engagea avec le maître d'une barque de pêcheurs ; ensuite il s'embarqua comme mousse à bord d'un bâtiment qui faisait voile pour l'Espagne : dans ce pays il servit un muletier. Il y fut encore découvert et ramené chez ses parens, qui le firent voyager avec un précepteur. Ses voyages ne furent pas sans fruit : à son retour à Londres, il fut appelé au parlement, où il se comporta de manière à faire honneur à son rang. Il passa ensuite en Turquie, où il prit l'habit du pays, et en adopta les usages, les mœurs et les coutumes. On a de ce personnage singulier, mais qui n'était pas sans mérite : I. *Observations sur les tremblemens de terre*. II. *Réflexions sur le progrès et la chute des anciennes républiques, avec des applications à l'état actuel de l'Angleterre*, 1759. III. *Voyage du Caire au désert de Sinaï*. IV. *Observations sur la colonne de Pompée*, auprès d'Alexandrie. Ces deux mémoires sont dans les *Transactions philosophiques*,

vol. 56 et 57. V. Un *Essai sur les montagnes de l'Arabie*, et quelques *Mémoires* insérés dans les Transactions philosophiques. On lui doit encore les *Découvertes* intéressantes de plusieurs anciens monumens en Palestine, où on lui avait permis de creuser et de faire librement ses recherches, parce qu'il avait pris le turban. Il a envoyé à la société royale de Londres un grand nombre de médailles, qui peuvent servir à l'éclaircissement de divers points d'histoire.

MONTAGUE (Elisabeth), née à York le 2 octobre 1720, fille de Matthieu Robinson, du comté d'York, seigneur de Horton au comté de Kent, que ses talens littéraires ont rendue célèbre. Le savant docteur Convers Middleton se chargea de l'éducation d'Elisabeth. En 1742 elle épousa le lord Edouard Montague de Allerthorpe au comté d'York, fils de Charles, cinquième fils d'Edouard, premier comte de Sandwich. Lady Montague eut de ce seigneur un fils qui mourut à deux ans; de sorte qu'elle se trouva fort jeune, veuve sans enfans, très-riche, et et tenant à ce qu'il y avait de plus grand à la cour. En 1769 cette dame a publié un *Essai sur le génie et les écrits de Shakespeare*, qui obtint un juste et brillant succès. Cet ouvrage, composé en réponse aux reproches de Voltaire, peut être regardé comme une des preuves les plus éclatantes du mérite transcendant du père de la tragédie anglaise. Il est certain qu'elle aida le lord Littleton dans la composition de ses Dialogues des morts : ce savant reconnaissait que quelques-uns de ses meilleurs morceaux étaient de mistriss Montague. On croit qu'elle a aimé le fameux comte de Bath, qu'elle accompagna, ainsi que son épouse, dans leurs voyages en Allemagne. On dit qu'elle montra dès ses premières années un goût si décidé pour la littérature, qu'avant huit ans elle avait transcrit tout le Spectateur. Sa belle maison de Portmann-Square, où elle mourut dans un âge très-avancé, en août 1800, était le rendez-vous des plus beaux esprits de son temps. Elle forma une société littéraire, connue sous le nom de Blue-Stocking's club (club des bas bleus), nom dont l'origine est à peine digne d'être conservée. Le lord George Littleton fut un des admirateurs les plus enthousiastes du mérite de madame Montague.

MONTAGU (lord Edouard). *Voyez* Manchester.

MONTAGUE ou MONTAIGU (Charles de). *Voyez* Halifax.

MONTAIGNE (Michel, seigneur de), né au château de ce nom, dans le Périgord, le 28 février 1533, de Pierre Eyghem, écuyer, d'une famille d'origine anglaise, élu maire de la ville de Bordeaux, fut le troisième des enfans de son père, qui prit un soin tout particulier de son éducation. Son enfance annonça les plus heureuses dispositions, et son père les cultiva soigneusement. Dès qu'il fut en état de parler, il mit auprès de lui un Allemand qui ne s'énonçait qu'en latin, de façon que cet enfant entendit parfaitement cette langue, dès l'âge de six ans. On lui apprit ensuite le grec par forme de divertissement, et l'on cacha toujours les épines de l'étude sous les charmes du plaisir. Son père portait ses attentions pour lui jusqu'au scrupule; il ne le faisait éveiller, le

matin, qu'au son des instrumens, dans l'idée que c'était gâter le jugement des enfans que de les éveiller en sursaut. Montaigne témoigna partout la plus tendre vénération pour la mémoire de son père. Il conservait avec soin les meubles qui avaient servi à son usage, et portait, lorsqu'il montait à cheval, un manteau qui lui avait appartenu. « Ce n'est point, disait-il, par commodité, mais par délices. *Il me semble m'envelopper de lui.* » Echappée du cœur de Montaigne, cette expression est le sublime de la piété filiale. Dès l'âge de treize ans il eut fini son cours d'études, qu'il avait commencé et achevé au collége de Bordeaux, sous Crouchy, Buchanan et Muret, personnages illustres par leur goût et par leur érudition. Ses progrès, sous de tels maîtres, ne purent qu'être rapides. Destiné à la robe par son père, il épousa Françoise de la Chassaigne, fille d'un conseiller au parlement de Bordeaux. Il posséda lui-même pendant quelque temps une charge semblable, qu'il quitta ensuite par dégoût pour cette profession. L'étude de l'homme, voilà quelle était la science qui l'attachait le plus. Pour le connaître plus parfaitement, il alla l'observer dans différentes contrees de l'Europe : il parcourut la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, et toujours en observateur curieux et en philosophe profond. Son mérite reçut partout des distinctions. A Rome, où il se trouvait en 1581, on l'honora du titre de citoyen romain. On en trouve les lettres dans ses *Essais*. Il fut élu la même année maire de Bordeaux, après le maréchal de Biron, et eut pour successeur le maréchal de Matignon; l'administration de ces deux hommes illustres ne fit pas oublier la sienne. Les Bordelais en furent si satisfaits, qu'en 1582 ils l'envoyèrent à la cour pour y négocier leurs affaires. Après deux ans d'exercice, il fut encore continué deux autres années. Il parut avec éclat quelque temps après aux états de Blois, en 1588 : quoiqu'il n'y fût pas député, il ne laissa pas de s'y mêler dans quelques intrigues. Ce fut sans doute pendant quelques-uns de ces voyages à la cour, que le roi Charles IX le décora du collier de l'ordre de Saint-Michel, sans qu'il l'eût, dit-il, sollicité. Tranquille enfin, après différentes courses, dans son château de Montaigne, il s'y livra tout entier à la philosophie. Il y essuya cependant quelques orages passagers pendant les guerres civiles qui désolèrent la France sous Charles IX. Un jour, un inconnu se présenta devant les fossés de son château, feignant d'être poursuivi par des religionnaires : introduit par Montaigne, il lui raconta que, voyageant avec plusieurs de ses amis, une troupe de gens de guerre les avait attaqués, que leur bagage avait été pillé, que ceux qui avaient opposé de la résistance avaient été tués, et qu'on avait dispersé les autres. Montaigne ne soupçonna pas un instant la bonne foi de ce fourbe. C'était néanmoins un chef de parti qui se servait de ce stratagème pour introduire sa troupe dans le château. Un moment après on vient avertir Montaigne qu'il paraissait deux ou trois autres cavaliers. Celui qui avait été introduit le premier dit qu'il les reconnaissait pour ses camarades. Le philosophe, touché de compassion, les accueillit

avec bonté ; ceux-ci furent suivis de plusieurs autres : en sorte que la cour du château fut bientôt remplie d'hommes et de chevaux. Montaigne, s'apercevant trop tard de sa méprise, paya de bonne contenance et ne changea rien dans ses manières. Il s'empressa de procurer à ses hôtes tout ce qu'ils demandaient, leur fit distribuer des rafraichissemens, et en agit avec tant de politesse, que leur chef n'eut pas le courage de donner le signal du pillage de sa maison. La vieillesse de Montaigne fut affligée par les douleurs de la pierre et de la colique néphrétique, et il refusa toujours les secours de la médecine, à laquelle il n'avait point de foi. « Les médecins, disait-il, connaissent bien Galien, mais nullement le malade.» Persuadé que la patience et la nature guérissent plus de maux que les remèdes, il ne prenait jamais de purgatif, même en maladie. « Je laisse, disait-il, faire la nature, et je suppose qu'elle s'est armée de dents et de griffes pour se défendre contre les assauts des maladies........ Faites ordonner une médecine à votre cervelle, disait-il aux malades imaginaires de son temps ; elle y sera mieux employée qu'à votre estomac. » Sa haine pour la science des médecins était héréditaire. Au reste, il raisonnait avec eux volontiers; et il leur pardonnait de vivre de la sottise humaine, attendu qu'ils n'étaient pas les seuls. Il mourut le 13 septembre 1592. Montaigne s'est peint dans ses *Essais ;* mais il n'avoue que quelques défauts indifférens, et dont même se parent certaines personnes. Il convient, par exemple, qu'il est indolent et paresseux ; qu'il a la mémoire fort infidèle ; qu'il hait toute contrainte et toute cérémonie. « A quoi servirait-il de fuir la servitude des cours, si on l'entrainait jusque dans sa tanière ? » Montaigne se flattait de connaître les hommes à leur silence même, et de les découvrir mieux dans les propos gais d'un festin que dans la gravité d'un conseil. Passionné pour des amitiés exquises, il était peu propre aux amitiés communes. Il recherchait la familiarité des hommes instruits, dont les entretiens sont, suivant son expression, « teints d'un jugement mûr et constant, et mêlés de bonté, de franchise, de gaîté et d'amitié. » C'était aussi un commerce bien agréable pour lui que celui des belles et honnêtes femmes ; mais c'est un commerce où il faut un peu se tenir sur ses gardes, « et notamment ceux en qui, disait-il, le corps peut beaucoup, comme en moi. » La modération dans les plaisirs permis lui paraissait seule pouvoir en assurer la durée. « Les princes, dit-il, ne prennent pas plus de goût aux plaisirs, dans leur satiété, que les enfans de chœur à la musique. L'imagination était à ses yeux une source féconde de maux. « Le laboureur, dit-il, n'a du mal que quand il l'a : l'autre a souvent la pierre en l'ame avant qu'il l'ait aux reins. Vous tourmenter des maux futurs par la prévoyance, c'est prendre votre robe fourrée dès la saint Jean, parce que vous en aurez besoin à Noël. » Il avait, sur l'éducation des idées qu'on a renouvelées de nos jours, ainsi qu'un grand nombre d'autres dont on ne lui a pas fait honneur. Il voulait que la liberté des enfans s'étendît au moral et au physique. Les langes, les emmaillottemens,

lui paraissaient nuisibles. Il pensait même que l'habitude pourrait nous former à nous passer de vêtemens, puisque nous n'en avons pas besoin pour le visage et pour les mains. Il réprouvait ce régime trop exact, qui rend le corps incapable de fatigue. Les vues de ce philosophe sur la législation et l'administration de la justice éclairèrent son siècle, et ont été utiles au nôtre. Il eût voulu plus de simplicité dans les lois et dans les formes. « Il y a plus de livres sur les livres, dit-il en parlant de la jurisprudence, que sur autres sujets. Nous ne faisons que nous entre-gloser.... La science, dit-il ailleurs, est un sceptre dans certaines mains, et dans d'autres une marotte. » « Si par l'étude notre ame n'en va pas un meilleur branle, si nous n'en avons le jugement plus sain, j'aimerais autant que nous eussions passé le temps à jouer à la paume : au moins le corps en serait plus alègre. » Il trouvait que les lois avaient souvent l'inconvénient d'être inutiles par leur sévérité même. Il était fâché qu'il n'y en eût point contre les oisifs et l'oisiveté. « Tel pourrait, selon lui, n'offenser point les lois, que la philosophie ferait très-justement fouetter. » En déplorant les excès de la justice criminelle, il s'écria : « Combien ai-je vu de condamnations plus crimineuses que le crime! » Sa morale, presque toujours indulgente, était sévère sur certains points. Il s'élevait fortement contre ceux qui se marient sans s'épouser. « Ceux qui se marient sans espérance d'enfans commettent un homicide à la mode de Platon. » Il voulait qu'on fût philosophe autrement qu'en spéculation. « Quelque philosophe que je sois, je le veux être ailleurs, disait-il; qu'en papier. » Il se proposait de conformer, non sa vieillesse, mais toute sa vie, à ses préceptes; et il ne prétendait point « attacher la queue d'un philosophe à la tête et au corps d'un homme perdu. » Il avait cependant la bonne foi de dire, en parlant de lui-même : « Je suis tantôt sage, tantôt libertin; tantôt vrai, tantôt menteur; chaste, impudique, puis libéral, prodigue et avare; et tout cela selon que je me vire. » Il souffrait sans peine d'être contredit en conversation, aimait même à contester et à discourir. Un de ses plaisirs était d'étudier l'homme dans des ames neuves, comme dans celles des enfans et des gens de la campagne. Il craignait d'offenser, et il réparait par l'ingénuité de ses discours et la franchise de ses manières ce qu'il aurait pu dire de désagréable. Il se plaisait quelquefois à profiter des pensées des anciens sans les citer. « Je veux, disait-il, que mes critiques donnent une nazarde à Plutarque sur mon nez, et qu'ils s'échaudent à injurier Sénèque en moi. Flottant sans cesse dans un doute universel, également opposé à ceux qui disaient que tout est incertain et que tout ne l'est pas, il est à présumer que sa croyance fut souvent chancelante. Il avait, selon l'usage du temps, adopté pour devise ces mots : « *Que sais-je?* » Cependant il paraît, par les circonstances de sa mort, que, dans ses derniers momens, la religion prit le dessus, et dissipa toutes ses incertitudes. On a de lui : I. Des *Essais*, que le cardinal Duperron appelait le *Bréviaire des honnêtes gens*. Cet ouvrage a

été long-temps le seul livre qui attirât l'attention du petit nombre d'étrangers qui pouvaient savoir le français; et on le lit encore aujourd'hui avec délices. Le style n'en est, à la vérité, ni pur, ni correct, ni précis, ni noble; mais il est simple, vif, hardi, énergique. Il exprime naïvement de grandes choses. C'est cette naïveté qui plaît. On aime ce caractère de l'auteur; on aime à se trouver dans ce qu'il dit de lui-même, à converser, à changer de discours et d'opinion avec lui. Un écrivain ingénieux, en le comparant à d'autres philosophes, a dit :

Plus ingénu, moins orgueilleux,
Montaigne sans art, sans système,
Cherchant l'homme dans l'homme même,
Le connait et le peint bien mieux.

Jamais auteur ne s'est moins gêné en écrivant que Montaigne. Il lui venait quelques pensées sur un sujet, il les écrivait; mais si ces pensées lui en amenaient quelque autre qui eût avec elles le plus léger rapport, il suivait cette nouvelle pensée, tant qu'elle lui fournissait quelque chose, revenait ensuite à sa matière, qu'il quittait encore, et quelquefois pour n'y plus revenir. Il effleure tous les sujets. Ce sont des digressions, des écarts continuels, mais agréables, et que l'air cavalier qu'il prend avec son lecteur rend souvent insensibles. On a dit de lui que c'était l'homme du monde qui savait le moins ce qu'il allait dire, et qui cependant savait le mieux ce qu'il disait. Balzac l'a bien jugé : « C'est un guide, dit-il, qui égare, mais qui nous mène dans des pays plus agréables qu'il n'avait promis. » Il fallait avoir autant d'esprit, de bon sens, d'imagination, de naïveté, et de finesse, pour qu'on lui passât un si grand désordre dans sa manière d'écrire. On pourrait lui appliquer, quoique dans un autre sens, ce que Quintilien a dit de Sénèque, qu'il est plein de défauts agréables : *dulcibus abundat vitiis*. On ne conseillerait pas pourtant aux auteurs modernes de laisser courir leur plume avec autant de liberté que Montaigne, et encore moins avec la licence qu'il s'est donnée de nommer en vrai cynique toutes les choses par leur nom. Montaigne éprouva, comme tant d'hommes célèbres, qu'on vaut mieux ailleurs que chez soi. « J'achète, dit-il, les imprimeurs en Guienne, ailleurs ils m'achètent. » On a dit avec raison que ceux qui décrient le plus ce philosophe le louent malgré eux dans quelques endroits, et le pillent dans d'autres. Si Montaigne a eu des détracteurs, il a trouvé des vengeurs dignes de lui. « Quelle injustice criante, dit Voltaire, de dire qu'il n'a fait que commenter les anciens! Il les cite à propos, et c'est ce que les commentateurs ne font pas; il pense, et ces messieurs ne pensent point; il appuie ses pensées de celles des grands hommes de l'antiquité; il les juge, il les combat; il converse avec eux, avec son lecteur, avec lui-même; toujours original dans la manière dont il présente les objets, toujours plein d'imagination, toujours peintre, et ce que j'aime, toujours sachant douter. Je voudrais bien savoir d'ailleurs s'il a pris chez les anciens tout ce qu'il dit sur nos modes, sur nos usages, sur le nouveau monde découvert presque de son temps, sur les guerres civiles dont il était le témoin,

sur le fanatisme des sectes qui désolaient la France. » Laharpe pensait de même, et en a fait un portrait encore plus approfondi. « Montaigne, dit-il, avait beaucoup lu; mais il fondit son érudition dans sa philosophie. Après avoir écouté les anciens et les modernes, il se demanda ce qu'il en pensait. L'entretien fut assez long. Il abuse quelquefois de la liberté de converser, et perd de vue le point de la question qu'il avait établie. Il cite de mémoire, et fait quelques applications fausses ou forcées des passages qu'il rapporte. Il resserre un peu trop les bornes de nos connaissances sur plusieurs objets que, depuis, l'expérience et la raison n'ont pas trouvés inaccessibles. Voilà, je crois, tous les reproches qu'on peut lui faire; mais combien ils sont compensés par les éloges qu'on lui doit! Comme écrivain, il a imprimé à notre langue une énergie qu'elle n'avait pas avant lui, et qui n'a point vieilli, parce qu'elle tient à celle des sentimens et des idées, et qu'elle ne s'éloigne pas, comme dans Ronsard, du génie de notre idiome. Comme philosophe, il a peint l'homme tel qu'il est. Il loue sans complaisance, et blâme sans misanthropie. Il a un caractère de bonne foi, que ne peut avoir aucun autre livre du monde. En effet, ce n'est pas un livre qu'on lit, c'est une conversation qu'on écoute; il persuade parce qu'il n'enseigne pas. Il parle souvent de lui, mais de manière à vous occuper de vous. Il n'est ni vain, ni hypocrite, ni ennuyeux; trois choses très-difficiles à éviter lorsque l'on parle de soi. Il n'est jamais sec; son cœur ou son caractère est partout: et quelle foule de pensées sur tous les sujets! quel trésor de bon sens! que de confidences où son histoire est aussi la nôtre! heureux qui trouvera la sienne propre dans le chapitre de l'amitié, qui a immortalisé le nom de l'ami de Montaigne. L'ouvrage de Montaigne, dit M. Villemain dans l'*Éloge* de ce philosophe, est un vaste répertoire de souvenirs, et de réflexions nées de ces souvenirs. Son inépuisable mémoire met à sa disposition tout ce que les hommes ont pensé. Son jugement, son goût, son instinct, son caprice même, lui fournissent aisément des pensées nouvelles. Sur chaque sujet, il commence par dire tout ce qu'il sait, et ce qui vaut mieux, il finit par dire ce qu'il croit. Cet homme qui dans la discussion cite toutes les autorités, écoute tous les partis, accueille toutes les opinions; lorsqu'enfin il vient à décider, ne consulte plus que lui seul, et donne son avis, non *comme bon, mais comme sien*. Une telle marche est longue; mais elle est agréable, elle est instructive, elle apprend à douter; et ce commencement de la sagesse, en est quelquefois le dernier terme. Peut-être aussi cette manière de composer convenait mieux au caractère de Montaigne, ennemi d'un long travail et d'une application soutenue. Il parle beaucoup de morale, de politique, de littérature; il agite à la fois mille questions; mais il ne propose jamais un système. Sa réserve tient à sa paresse autant qu'à son jugement. Il lui en coûterait de poser des principes, de tirer des conséquences, et d'établir, à force de raisonnemens, la vérité, ou ce que l'on prend pour elle. Cette

entreprise lui paraîtrait trop laborieuse, et la justesse de son esprit l'avertit que souvent elle ne serait pas moins inutile que téméraire. Il aime mieux se borner à ce qu'il voit au moment où il parle, et semble vouloir n'affirmer qu'une chose à la fois. Ce n'est pas le moyen de faire secte; aussi, jamais philosophe n'en fut plus éloigné que Montaigne. Il dit trop naïvement et le pour et le contre. Au moment où vous croyez tenir sa pensée, vous êtes déconcerté par un changement soudain, qu'au reste il ne prévoyait pas lui-même plus que vous. Une pareille incertitude, qui prouve plus de franchise que de faiblesse, n'aurait pas dû, ce semble, exciter la sévère indignation de Pascal. Cet inexorable moraliste, si grand par son génie encore au-dessus de ses ouvrages, ne craint pas d'affirmer que Montaigne *met toutes choses dans un doute si universel et si général, que l'homme doutant même s'il doute, son incertitude roule sur elle-même dans un cercle perpétuel et sans repos.* » En 1580 Montaigne donna lui-même à Bordeaux la 1re édition de ses *Essais* en deux livres in-8° : cette édition originale est fort recherchée des curieux; et huit ans après une 2e édition in-4°, augmentée d'un 3e livre, et de plus de 600 additions pour les deux premiers. Montaigne laissa en mourant deux exemplaires de cette édition chargée de corrections et d'additions de sa main, mais différens l'un de l'autre. La 3e édition, que mademoiselle de Gournay donna après la mort de Montaigne, en 1595, fut annoncée comme augmentée d'un tiers plus qu'aux éditions précédentes. On doit encore à cette fille adoptive de Montaigne deux autres éditions. Dans le Journal encyclopédique de 1775, 1er décembre, pag. 322, on a proposé un moyen ingénieux de distinguer, à une simple lecture, les 1res, les 2e et les 3e pensées de Montaigne, et de procurer ainsi à ses *Essais* une marche aussi libre que l'esprit qui les a dictés. Les autres éditions de ses *Essais* sont celle de Bruxelles, 1659, en 3 vol. in-12; sur laquelle M. Bastien a donné sa belle édition, 3 vol. in-8° et in-4°, Paris 1784 : elle est rare actuellement; celle de Coste, 1724, 3 vol. in-4°, ou 10 vol. petit in-12, avec des notes, la traduction des passages grecs, latins et italiens; diverses lettres de Montaigne; la préface de mademoiselle de Gournay, fille d'alliance de ce philosophe; et un supplément, 1740, in-4°. Cette édition a été réimprimée depuis en 1739, à Trévoux sous le titre de Londres, 6 vol. in-12; et en 1745, 7 vol. in-12 : elle l'avait déjà été à Paris en 1735, et à Lahaye en 1727. C'est sur cet exemplaire que Naigeon a publié une nouvelle édition stéréotype, Paris, Didot, an X (1802), 4 vol. in-8°. Cette édition est recherchée en papier vélin. Il y en a deux ou trois exemplaires où se trouve une préface de 73 pages, dans laquelle l'éditeur discute les sentimens religieux de Montaigne : on a jugé à propos de la supprimer. Il en a paru deux éditions récentes; l'une en 5 vol. in-8°, Paris, 1818, est due aux soins de M. Eloi Johanneau : c'est la plus complète qu'on ait donnée de cet ouvrage. L'autre a été publiée la même année par M. de l'Aulnay, Paris, 1818, grand

in-8° d'environ 500 pages; elle est imprimée en petits caractères, en deux colonnes. On y a joint l'éloge de Montaigne par M. Jay. II. Montaigne donna en 1581 une traduction française in-8° de la *Théologie naturelle* de Raimond de Sébonde, savant Espagnol; et elle avait été précédée, dix ans auparavant, d'une édition in-8° de quelques ouvrages d'Etienne de la Boëtie, conseiller au parlement de Bordeaux, son intime ami. Dans les préfaces qui précèdent ces ouvrages on reconnaît toujours Montaigne, c'est-à-dire un homme unique pour dire fortement des choses neuves et originales, qui restent gravées dans la mémoire. III. On a encore de cet auteur des *Voyages* imprimés en 1774, Rome (Paris), par les soins de Meusnier de Querlon, en 1 vol. in-4°, et en 1775, 2 vol. in-12, et 3 vol. petit in-12, avec des notes intéressantes. Le public a paru en général mécontent de cette relation, que l'auteur avait mise au rebut comme un journal informe et minutieux, dicté rapidement à un domestique. A peine y rencontre-t-on quelques phrases où l'on puisse reconnaître son style, si l'on en excepte sa relation de Rome. Cependant, comme on y trouve des morceaux précieux qui tiennent aux mœurs, aux arts, à la politique, ou qui font connaître le génie et le caractère de l'auteur, on a très-bien fait de l'imprimer. Il y a plusieurs choses qu'on aime à voir décrites par un témoin tel que Montaigne. Les petits détails de la dépense dans ses voyages peuvent servir à faire connaître la proportion du numéraire actuel avec celui de son temps. Dans le volume des Eloges de quelques auteurs français, imprimé à Dijon, 1782, in-8°, on trouve des mémoires sur la vie et les ouvrages de Michel de Montaigne par le président Bouhier. On les trouve encore en tête de l'édition de Londres (Trévoux), 1739, 6 vol. in-12.

MONTAIGNE (Jean), né en 1759, près de Cahors, vint à Paris à l'âge de quinze ans, et s'y destina à l'état ecclésiastique. Il fut d'abord docteur en Sorbonne, et entra ensuite dans la congrégation de Saint-Sulpice. On l'envoya professer successivement la théologie à Toulouse et à Lyon; après quoi, il revint dans la capitale, et fut nommé maître d'études au grand séminaire. Il fut arrêté pendant la révolution et resta quelque temps en prison. En 1820, il reprit ses fonctions de professeur en théologie au grand séminaire. Il est mort le 14 mars 1821, après une maladie longue et douloureuse. Il était, à cette époque, supérieur du séminaire d'Issy, près Paris. Il fut l'éditeur du traité: *De Existentiâ Dei* de M. Legrand, et on lui doit également la notice qui se trouve en tête de l'ouvrage.

MONTAIGNE. *Voyez* Montan.

MONTAIGNES (des). *Voyez* Sirmond.

MONTAIGU (Pierre-Guérin de), fut élu en 1208 13me grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui résidait alors à Ptolémaïde. Montaigu était de la province d'Auvergne. Il mena du secours au roi d'Arménie contre les Sarrasins, se signala à la prise de Damiette en 1219, et mourut dans la Palestine en 1230, regretté de tous les princes chrétiens.

MONTAIGU (Gilles-Aycelin

DE), archevêque de Narbonne, et ensuite de Rouen, mort en 1318, avait fondé le collége de Montaigu à Paris en 1314, et lui avait légué une partie de ses biens. — Il avait un frère dont Gilles Aycelin de MONTAIGU fut l'arrière-petit-fils. Celui-ci, nommé chancelier de France et proviseur de Sorbonne, sous le règne du roi Jean, fut garde des sceaux de ce prince pendant sa prison en Angleterre. Mais ayant refusé généreusement de sceller les dons indiscrets que le monarque faisait à des seigneurs anglais, il fut congédié. Le roi Jean le rappela ensuite avec honneur, et le fit décorer de la pourpre par le pape Innocent VI, en 1361. Il rendit des services importans à la France par sa prudence et par sa sagesse. Cet illustre prélat mourut à Avignon en 1378, après avoir travaillé à la réforme de l'université de Paris.

MONTAIGU (PIERRE-AYCELIN DE), frère du précédent, appelé *le cardinal de Laon*, proviseur de Sorbonne après lui, rétablit le collége de Montaigu qui tombait en ruines. Pierre mourut à Paris le 8 novembre 1388. La postérité masculine de son frère aîné finit en 1427, dans la personne de Louis son petit-fils.

MONTAIGU ou MOUNTAGU (RICHARD DE), théologien anglican, né en 1578 à Dorney, dans le comté de Buchingham, s'acquit une grande réputation dans le parti protestant par ses ouvrages. Le roi Jacques Ier le chargea de purger l'histoire ecclésiastique des fables dont quelques écrivains, plus pieux qu'éclairés, l'avaient remplie. Ce prince le connaissait très-capable de s'acquitter de ce travail. Montaigu publia, en 1622, son livre intitulé: *Analecta ecclesiasticarum exercitationum*, in-folio. Son mérite le fit nommer évêque de Chichester en 1628, puis de Norwich en 1638. Il mourut au mois d'avril 1641, à 64 ans. Montaigu, assez habile dans la langue grecque, traduisit 21 Lettres de saint Basile, et toutes celles du patriarche Photius. On a de lui d'autres ouvrages pleins d'érudition, parmi lesquels on remarque: I. *Apparatus ad origines ecclesiasticas*, Oxford, 1635, in-fol. II. *Origines ecclesiasticæ*, Londres, 1636-43, 2 vol. in-fol. III. Une réfutation, en anglais, du traité *De Decimis* de Selden. IV. Notes sur la *Démonstration évangélique* d'Eusèbe, dans l'édition de Paris, 1628, in-fol., etc. *Voyez* LIPSE.

MONTAIGU (CHARLES DE). *Voy.* HALIFAX et MONTAGUE.

MONTALAMBERT. *Voyez* MONTALEMBERT.

MONTALBANI (MARC), aïeul paternel de Jean-Baptiste et d'Ovide Montalbani, dont il sera parlé ci-après, se fit un nom dans les lettres au 16e siècle. Il était né à Bologne d'une ancienne et illustre famille. On a de lui: *Discorsi de' principi della nobiltà e del governo, che ha da tenere il nobile ed il principe nel reggere se medesimo, la famiglia et la repubblica*, Florence, 1548, in-8°; et Venise, 1551, in-8°.

MONTALBANI (JEAN-BAPTISTE, le comte), petit-fils du précédent, né à Bologne en 1596, après avoir fait d'excellentes études, se détermina à voyager pour étendre ses connaissances et en acquérir de nouvelles. Il parcourut presque toute l'Europe, alla à Constantinople et delà en Perse; ce qui le mit à même d'apprendre la

langue turque, et plusieurs idiomes de ces pays barbares; et de composer un volume dans cette langue, contenant ses principes de grammaires, et un vocabulaire. Ayant pris ensuite du service dans les armées de Gratien, comme général, il éprouva plusieurs échecs, se réfugia en Tartarie, et de là en Pologne, où ayant appris la mort funeste de Gratien, tué par son propre valet de chambre, il prit la résolution de retourner dans sa patrie. Arrivé en Italie, il entra au service du duc de Savoie, Victor Amédée, qui l'éleva aux premiers emplois militaires. Ayant été fait prisonnier par les Espagnols, il souffrit une dure captivité. Rendu à la liberté, il passa à Venise, où sa réputation et sa conduite lui procurèrent de l'emploi pour passer dans l'île de Candie, où il mourut en 1646, dans la forteresse de Suda. On a de lui : *De moribus Turcarum commentarius*, qu'il composa, en prenant pour guide celui de Tacite *De moribus Germanorum*. Il a laissé en manuscrit, outre plusieurs ouvrages, une *Grammaire turque*, des Annales de son temps, les *Maximes* de Tacite, et quelques traités de mathématiques.

MONTALBANI (Ovidio), frère puîné du précédent, professeur de philosophie, de médecine et d'astronomie à Bologne sa patrie, né dans cette ville en 1601. Chaque année il composait et publiait des Tablettes ou un Almanach, à la suite duquel étaient des Discours et des Dissertations sur diverses matières appropriées au goût du siècle. La garde du musée Aldrovandi lui fut aussi confiée, et il devint membre de plusieurs académies littéraires. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont : I. *Index plantarum*, 1624, in-4°. C'est la description des plantes qu'il avait fait dessécher, et qu'il avait collées sur des feuilles de papier, distribuées en 4 gros volumes. II. *Bibliotheca botanica*, sous le nom de Bumaldi, 1627, in-4°. Il publia cet ouvrage sous ce nom, afin de pouvoir, sous ce voile officieux, se prodiguer des éloges : cette Bibliothèque fut réimprimée en 1740, à la suite de celle de Jean-François Séguier. III. *Epistolæ de rebus in Bononiensi tractu indigenis*, 1634, in-4°. IV. *Cenotaphia clarorum doctorum Bononiensium*, 1640, in-4°. V. *Arboretum, libri duo*, 1668, in-folio, et Francfort, 1690, in-fol., etc. VI. *Minervalia Bonon. civium anademata, seu bibliotheca Bononiensis*, 1641, in-16. Ce petit ouvrage est rare et plein de recherches. Montalbani mourut à Bologne le 20 septembre 1671.

MONTALBANI (Marc-Antoine, marquis de), fils de Jean-Baptiste et neveu d'Ovide, fit une étude particulière de la minéralogie, sur laquelle voulant étendre ses connaissances, il voyagea en Allemagne, dans la Hongrie et dans la Pologne, où le roi Casimir le décora du titre de marquis. Il parcourut aussi les états de Venise et plusieurs autres contrées. On a de lui *Pratica minerale*, Bologna, 1678. On joint ordinairement à cet ouvrage *Catascopia minerale, ovvero esploratione, o modo di far saggio d'ogni miniera metallica*, Bologne, 1676, in-4°. Montalbani mourut à Bologne en 1695, âgé de 65 ans.

MONTALBANI (Castor, marquis de), né en 1670, fils du pré-

cèdent, embrassa le parti des armes, cultiva les belles-lettres, et fut tout à la fois philosophe, poëte, astrologue et militaire. Ayant obtenu du service chez les Vénitiens, il devint gouverneur de la ville et principauté de Carrare. De retour dans sa patrie en 1723, il y fut nommé professeur d'architecture militaire; emploi qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1732, à l'âge de 62 ans, sans avoir été marié, et ne laissant aucune postérité. En lui s'éteignit la famille des Montalbani de Bologne. Comme Ovide de Montalbani, il fit des *almanachs*, dans lesquels il se mêla de tirer des horoscopes. Tous les ouvrages qu'il a donnés se ressentent du goût du siècle pour l'astrologie et la divination. Voici les titres de quelques-uns: I. *Paleologeide, ovvero Diana flagellata, contro il conte Diana Paleologo, già secretario del duca di Massa, dedicata alla verità*, Spizberga, 1720. II. *La città felice*, Massa, 1718, sous le nom anagrammatique de Brancaléon Masutti. Il publia depuis 1707 jusqu'à 1714 plusieurs Almanachs sous divers titres.

MONTALBODDO (FRACANZANO ou FRACANZO DE), ainsi appelé, d'une terre de ce nom, située dans la marche d'Ancône, fut le premier, dit-on, qui publia à Vicence, en 1507, un recueil de Voyages sous le titre suivant: *Mondo nuovo, e paesi nuovamente ritrovati da Americo Vespuzio, Fiorentino*, etc. Ce recueil fut traduit l'année suivante en latin par Arcangelo Madrignani, Milanais, religieux de l'ordre de Cîteaux, qui changea le titre, et fit entendre qu'il avait lui-même traduit ces voyages du portugais.

MONTALDO (LOUIS), de Syracuse, avocat fiscal de Sicile, et conseiller du roi en 1507, a publié *Lectura super ritu regni Siciliæ; Ad bullam apostolicam Nicolai V, et regiam pragmaticam Alphonsi de censibus.*

MONTALDO (HORACE), jésuite, répétiteur de rhétorique dans les écoles de Brera à Milan, au 16e siècle, fit imprimer en 1612 un livre latin intitulé: *Assertiones*, au nombre de vingt-quatre, contre Hercule Tasso qui avait publié un livre sur la vérité et la perfection des emblêmes ou devises. Montaldo est encore l'auteur de quelques autres ouvrages entièrement oubliés.

MONTALEMBERT (ANDRÉ DE). *Voy.* Essé.

MONTALEMBERT ou MONTALAMBERT (ADRIEN DE), aumônier et prédicateur de François Ier, est auteur d'un écrit singulier, intitulé: La *merveilleuse histoire de l'esprit qui depuis naguères s'est apparu au monastère des religieuses de Saint-Pierre de Lyon*, Paris, 1528, in-4°; Rouen, 1529, même format; et depuis à Paris, 1580, in-12. Cet ouvrage prouve que l'auteur était crédule et superstitieux.

MONTALEMBERT (MARC-RENÉ, marquis DE), parent du maréchal d'Essé de Montalembert, né à Angoulême le 16 juillet 1714, entra au service dès l'âge de 18 ans, fit la campagne de 1736, et se distingua aux siéges de Kehl et de Philipsbourg: ce qui lui valut, quelque temps après la compagnie des gardes du prince de Conti. A la paix, il consacra ses loisirs à la culture des sciences, et mérita en 1747 une place d'associé à l'académie. Il a enri-

chi les Mémoires de cette société d'un grand nombre de pièces, qui joignent au mérite des idées celui d'un style pur et élégant. En 1750 il se rendit dans l'Angoumois et le Périgord, où il établit des forges d'une grande utilité pour la fonte des canons de la marine. Pendant la guerre de sept ans il fut employé par la France dans les armées suédoises et russes. On l'envoya ensuite en Bretagne et à l'île d'Oléron, qu'il fortifia suivant le système perpendiculaire qu'il s'était formé. Ce fut surtout aux siéges d'Hanovre et de Brunswick qu'il employa avec succès ses innovations. Il fut aussi chargé en 1779 de faire construire à l'île d'Aix un fort en bois; il ne lui fallut pas deux ans pour achever cet ouvrage, d'une solidité et d'une perfection étonnantes. Aimant le faste et la dépense, Montalembert avait dérangé sa fortune, et, en 1790, il fut obligé de vendre sa terre en Angoumois; elle lui fut payée en assignats, et il se trouva condamné à passer le reste de ses jours dans une médiocrité voisine de la misère. Partisan des idées révolutionnaires, il avait, à l'exemple d'un vieux soldat de Touraine, fait, après le 14 juillet 1789 à l'assemblée nationale, l'abandon de la pension qui lui avait été accordée pour la perte d'un œil. Il offrit plusieurs fois ses ouvrages aux diverses assemblées législatives; cependant effrayé des progrès de la révolution, il se rendit en Angleterre avec sa femme, qu'il y abandonna aussitôt après, revint à Paris dans le moment le plus orageux de la révolution, et fut quelque temps mis en arrestation. Rendu à la liberté, il fit prononcer son divorce, et épousa la fille d'un apothicaire. En 1795, la convention nationale fit une mention honorable de l'hommage de son ouvrage intitulé: *l'Art défensif supérieur à l'art offensif*, et chargea son comité d'instruction publique de lui accorder des encouragemens. En février 1796 le conseil des cinq-cents arrêta la mention honorable de ses ouvrages, dont il avait fait un nouvel hommage. En mai 1798 il annonça au même conseil qu'il avait trouvé le moyen de réduire des deux tiers le nombre des canonniers nécessaires au service de chaque vaisseau. Il mourut à Paris le 29 mars 1800, doyen des généraux, et doyen de l'académie des sciences. Quelques mois avant sa mort il lut à l'institut un *Mémoire sur les affûts de la marine*, le prononça d'une voix forte, et développa ses idées avec une clarté qui excita la plus vive admiration. Il écrivit aussi des *Réflexions sur le siége de Saint-Jean d'Acre*. Outre les *différens Mémoires*, ou *Correspondance avec les généraux et les ministres, depuis 1757 jusqu'en 1761*, et un ouvrage immense sur la fortification perpendiculaire, Paris, 1776-96, 11 volumes in-4°; et l'*Ami de l'Art défensif*, Montalembert a aussi cultivé les talens agréables. Ses petites comédies de société, la *Statue*; la *Bergère de qualité*, et la *Bohémienne*; ses Contes en vers et ses Chansons, annoncent une imagination riante. Son buste a été fait, après sa mort, par le sculpteur Bonvallet.

MONTALTE. *Voyez* DANEDI.

MONTALTO (LÉONARD), doge de Gênes, était un habile jurisconsulte. Il fut chef du parti gibelin depuis 1365, et fut nommé

doge de Gênes, le 6 avril 1383. Il mourut un an après. Antoine de Montalto fut placé sur le trône ducal en 1393; mais il n'y resta qu'un an. Il le recouvra en 1394, mais pour moins de temps encore, parce que Gênes fut livré au roi de France Charles VI, par Adorno.

MONTALTUS (JÉRÔME), philosophe et médecin, né en Sicile, y florissait vers l'an 1592. On a de lui un ouvrage intitulé : *De homine sano libri tres*, Francofurti, 1591, 1598, in-8°. Manget attribue à Philotæus-Elianus Montalto, médecin portugais, deux écrits portant pour titre : I. *Optica, intra philosophiæ et medicinæ aream, de visu, de visûs organo et objecto theoriam accuratè complectens*, Florentiæ, 1606, in-4°; Coloniæ Allobrogum, 1613, in-4°. II. *Archipathologia in quâ internarum capitis affectionum essentiæ, causæ, signa, præsagia et curatio accuratissimâ indagine edisseruntur*, Lutetiæ, 1614, in-4°; Sancti Gervasii, 1628, in-4°.

MONTALVO. *Voyez* GALVEZ.

MONTAMY (DIDIER-FRANÇOIS D'ARCLAIS, seigneur DE), né à Montamy en Basse-Normandie, d'une famille noble et ancienne, premier maître-d'hôtel du duc d'Orléans, chevalier de Saint-Lazarre, amateur éclairé, mourut à Paris le 8 février 1765, âgé de 62 ans. Il est auteur de : I. La *Lithogéognosie*, ou *Examen chimique des pierres et des terres*, etc., traduit de l'allemand de J. Pott, Paris, 1753, deux volumes in-12. II. *Traité des couleurs pour la peinture en émail et sur la porcelaine*, précédé de l'*Art de peindre sur l'émail*, Paris, 1765, in-12. Diderot, auquel il le remit en mourant, en a été l'éditeur, et l'a augmenté. (*Voyez* son éloge à la tête de cet ouvrage.)

MONTAN, hérésiarque du 2me siècle, né à Ardaban dans la Mysie, fut un insensé qui joua le prophète. Il prétendit que Dieu avait voulu sauver le monde d'abord par Moïse et par les prophètes; qu'ayant échoué dans ce dessein, il s'était incarné; et que n'ayant pas encore réussi, il était descendu en lui par le moyen du Saint-Esprit, et dans deux prophétesses Priscille et Maximille, toutes deux fort riches, et très-attachées à sa doctrine. Destiné à réformer les abus, et à tirer les fidèles de l'enfance où ils avaient vécu jusque alors, il faisait plusieurs carêmes, regardait les secondes noces comme illicites, ordonnait de ne point fuir la persécution, et de refuser la pénitence à ceux qui étaient tombés. Montan séduisit un grand nombre de chrétiens. Il parut agité de mouvemens extraordinaires, qui le firent passer pour fou auprès des gens sensés, et pour inspiré auprès du peuple. Né avec une imagination vive et un esprit faible, il persuada ceux qui lui ressemblaient. L'austérité de ses mœurs servit encore beaucoup à accréditer ses folies. Le pape Victor, trompé par les montanistes, leur donna des lettres d'approbation; mais il les révoqua ensuite. On tint plusieurs conciles contre eux. On y établit ce principe : « que le Saint-Esprit perfectionne ceux à qui il se communique, au lieu de les dégrader; et qu'en faisant parler les prophètes, il ne leur ôte point le libre usage de la raison et des sens. » Les monta-

nistes remplirent presque toute la Phrygie, se répandirent dans la Galatie, s'établirent à Constantinople, pénétrèrent jusque dans l'Afrique, et séduisirent Tertullien, qui se sépara d'eux à la fin, mais, à ce qu'il paraît, sans condamner leurs erreurs. Ces hérétiques s'accordaient tous à reconnaître que le Saint-Esprit avait inspiré les apôtres; mis ils distinguaient le Saint-Esprit du Paraclet. Ils prétendaient que le Paraclet avait inspiré Montan, et avait dit par sa bouche des choses beaucoup plus excellentes que celles que J.-C. avait enseignées dans son Evangile. Cette distinction du Paraclet et du Saint-Esprit conduisit un disciple de Montan, nommé Echines, à réfléchir sur les personnes de la Trinité; et en recherchant leur différence, il tomba dans le sabellianisme. Ces deux branches se divisèrent ensuite en deux petites sociétés, qui ne différaient que par quelques pratiques ridicules, que chaque prophète prétendait lui avoir été révélées. Ces sectes eurent le sort de toutes les sociétés fondées sur l'enthousiasme. On en découvrit l'imposture; elles devinrent à la fois odieuses et ridicules, et s'éteignirent peu à peu. Telles furent les sectes des tascordurgites, des ascadurpites, des passalorinchites, des artotyrites. Montan avait laissé un livre de *Prophéties* qui ne nous sont pas parvenues. Priscille et Maximille publièrent aussi quelques sentences. Saint Apollinaire d'Hiéraples fut le plus zélé adversaire des montanistes.

MONTAN, archevêque de Tolède vers 530. On raconte à son sujet une fable ridicule; on dit qu'ayant été accusé d'impudicité, il prouva son innocence en tenant, pendant la célébration des saints mystères, des charbons ardens dans son aube, sans qu'elle en fût brûlée. Il nous reste de lui deux *Epîtres* qui décèlent beaucoup de savoir.

MONTAN (PHILIPPE), *ou plutôt* PHILIPPE DE LA MONTAGNE, savant docteur de Sorbonne, natif d'Armentières, bon critique, enseigna le grec avec réputation dans l'université de Douai, où il fonda trois bourses pour de pauvres écoliers, et où il mourut en 1576. On lui doit la *Révision* de quelques traités de saint Jean-Chrysostôme, et la traduction du grec en latin des Commentaires de Théophylacte, archevêque d'Acride, sur les Evangiles, les Epîtres de saint Paul, et plusieurs autres petits prophètes, Bâle, 1554 et 1570.

MONTAN (JEAN-BAPTISTE). *Voyez* MONTANUS.

MONTAN (JEAN), né à Strigau, en Silésie, l'an 1531, s'acquit une espèce de célébrité par la découverte des propriétés d'une terre de la montagne de Saint-George, située près de sa ville natale. Montan présentait cette terre comme un remède efficace contre beaucoup de maladies, et assurait devoir une infinité de cures à son usage; mais il le tenait secret, et ce ne fut que dix-neuf ans avant sa mort qu'il rendit publiques sa préparation et la méthode de l'employer; encore ne se rendit-il qu'aux instances réitérées du magistrat de Strigau. Son ouvrage sur ce sujet a pour titre: *Breve sed exquisitum, verèque philosophicum judicium de verâ nativâ, omnisque artis ac fuci expertè terrâ sigillatâ Strigonii per divinam gratiam à se inventâ*,

Nuremberg, 1585, in-4°. Ce médecin mourut en 1604.

MONTANA (Bernard), né près du Mont-Serrat, en Catalogne, médecin de l'empereur Charles V, avait, selon Nicolas Antonio, pratiqué son art avec distinction pendant quarante ans, quand il publia : I. *Libro de la anatomia del hombre*. II. *Un Coloquio del marques de Mondexar, D. Luis Hurtado de Mendosa, con el autor, acerca de un sueño que soñó el marques de la generacion, nacimento, y muerte del hombre*. Ensemble, Valladolid, 1550, in-fol.

MONTANARI (P. D. Apollinaire), de Faenza, moine camaldule, gouverna pendant plusieurs années le monastère de Saint-Grégoire à Rome, et mourut à Ravenne. On a de lui : I. *Discorsi due academici sul problema, si schiaffo di Malco fosse più ingiurioso a Christo del baccio di Giuda*, Firenze, 1698. II. *Vita di S. Romualdo*, Roma, 1707; Ravenna, 1727; et Fabriano, 1741. Il publia cette Vie sous le nom de René Monti. Il est encore auteur de quelques ouvrages de controverse.

MONTANARI (Jacques), de Bagna-Cavallo, mineur conventuel, élu général de son ordre en 1617, et mort à Venise l'an 1631, a écrit plusieurs ouvrages dont les principaux sont : I. *Exercitia spiritualia*, Cracoviæ, 1620. II. *Carmina de divinæ sapientiæ triumpho*, Romæ, 1599. III. *Reformatio studiorum*, Coloniæ, 1619.

MONTANARI (Geminiano), astronome, né à Modène en 1632, enseigna les mathématiques à Bologne avec réputation, et y mourut subitement en sortant de table à l'âge de 55 ans, le 13 octobre 1687. Il pensait à peu près comme Gassendi; mais il n'avait pas son génie. Ses ouvrages roulent sur la physique et l'astronomie. On a de lui : I. Une *Dissertation sur les comètes*, en latin. II. *De la manière de faire des observations astronomiques*. III. *Discours sur les étoiles fixes* (vraies ou prétendues) *qui ont disparu, et sur celles qui ont commencé à paraître*, etc. IV. *L'Astrologia convinta di falso*, Venise, 1685.

MONTANCLOS (Marie-Emilie Macon de), née à Aix en 1736, épousa en premières noces François René, baron de Princen, et en secondes Charlemagne Cuvelier Grandin de Montanclos. Elle cultivait les lettres, et a publié des poésies faciles, mais négligées. Elle mourut le 29 août 1812. Parmi ses productions on distingue son opéra-comique intitulé : *Robert-le-Bossu*. Ses œuvres diverses ont été publiées à Paris en 1790, 2 vol. in-12.

MONTANI (Jean-François), jésuite, célèbre théologien, né d'une noble famille de Pesaro vers l'an 1685, professeur de morale au collége romain, où il mourut en 1760, retoucha et corrigea l'ouvrage du P. Pelizzario, son confrère, intitulé *De monialibus*, etc., et y fit de grandes augmentations, qu'il tira en grande partie des décrets de la congrégation sacrée, et des bulles de Benoît XIV, et le publia sous ce titre : *Tractatio de monialibus*, Romæ, 1755, in-4°. Ce livre fut publié de nouveau par Ronconi, à Venise, en 1761. Montani corrigea pareillement un autre ouvrage de Pelizzario sur les réguliers.

MONTANI (François), de Pesaro, mort en 1754, gentilhomme de la chambre de Cosme III, qui l'employa dans plusieurs affaires importantes, savait très-bien les langues grecque et latine, avait des connaissances dans la littérature, et cultiva les sciences avec succès. L'amour de l'étude lui fit bientôt abandonner la cour, et il se retira dans sa patrie pour s'y livrer entièrement. On a de lui plusieurs ouvrages pleins d'érudition, mais qui manquaient de critique, ce qui lui attira des contradictions, et même des désagrémens, surtout relativement à sa *Lettre touchant les considérations sur la manière de bien penser*, écrite par un académicien, Venise, 1705. Ses autres ouvrages sont : I. *Glossæ marginales ad Musæi Passerii lucernas collectæ*, etc., 1739. II. *Dissertazione sopra un' iscrizione greca, e sopra un bassorilievo della galleria G. ducale.*

MONTANO ou MONTANARO (Nicolas), homme d'un esprit ardent, mais turbulent et séditieux, originaire de Gaggio, dans les montagnes de Bologne, professeur d'éloquence à Milan. Lorsque Galéas-Marie Sforce, fils de François, succéda à son père dans le gouvernement de Milan, en 1466, il commença à indisposer et exciter quelques-uns de ses écoliers, qui étaient nobles, contre Jean-François Pusterla, un des ministres du duc ; et pendant une année entière on le vit occupé à souffler partout l'esprit de révolte et de sédition. Après avoir déterminé ces jeunes gens à passer sous les étendards du fameux général Barthélemi Colleone de Bergame, il se vit tout à coup en butte à la haine de la noblesse milanaise, et fut abandonné de ses écoliers, et même de ses amis. Il quitta alors Milan et se rendit à Rome, ensuite à Bologne, d'où il retourna à Milan. Son retour dans cette ville fut une espèce de triomphe, par le concours de ses écoliers et des professeurs qui allèrent lui rendre visite et le féliciter sur son retour. Quelques épigrammes satiriques qu'il lança contre quelques particuliers motivèrent son emprisonnement, et selon quelques écrivains, Galéas-Marie le fit fustiger publiquement pour avoir violé une fille. Ce châtiment n'éteignit pas l'esprit séditieux de Montano ; il recommença à soulever la noblesse contre le duc, qui le fit chasser de la ville ; mais la fermentation qu'il avait excitée contre Galéas-Marie se changea bientôt en une horrible conjuration qui éclata contre ce prince, qui fut assassiné le 26 décembre 1476. Montano, exilé de Milan, implora et obtint la protection de Ferdinand, roi de Naples, qui lui commanda de prononcer un discours pour détourner les Lucquois de contracter aucune alliance avec Laurent de Médicis. Cette tentative ne fut pas heureuse. Médicis, irrité contre lui, le fit arrêter sur les montagnes de Bologne, et sans autre forme de procès, il fut pendu à un arbre comme un assassin. Le discours virulent de ce professeur contre Médicis, qui était en manuscrit dans la bibliothèque ambrosienne, fut imprimé sur la fin du 16e siècle.

MONTANO (Jean-Baptiste), sculpteur milanais, s'occupa à Rome, sous le pape Grégoire XIII, à des ouvrages d'architecture et de sculpture en bois ; il avait une telle adresse à travailler le bois, qu'il le maniait pour ainsi dire

comme de la cire, et en faisait ressortir des figures aussi correctes qu'élégantes. Il sculpta, par ordre de Clément VIII, l'excellent *Orgue* de Saint-Jean de Latran, et donna les dessins des églises, des tombeaux et des principaux autels de Rome. Ces dessins furent gravés peu après par les soins de Baptiste Soria, architecte romain, qui avait été son élève. Montano mourut à Rome en 1621. On a de lui : I. ***L'architettura con diversi ornamenti cavati dall' antico***, Rome, 1636, in-folio. II. ***Scelta di varii tempietti antichi, con le piante e alzate, disegnati in prospettiva, e pubblicati da Giambatista Soria***, Rome, 1624, in-fol. III. ***Diversi ornamenti per depositi e altari***, Rome, 1621, in-folio. IV. ***Tabernacoli diversi***, Rome, 1628, in-folio.

MONTANO (Jean-Baptiste MONTI, plus connu sous le nom de), médecin célèbre du 16e siècle, né à Vérone d'une famille noble, et regardé comme un second Galien, pratiqua et enseigna la médecine à Padoue avec une réputation extraordinaire. On a de lui : I. ***Medicina universa***, Francfort, 1587, 2 tom. in-fol. II. ***Opuscula varia et præclara***, Bâle, 1558, in-8° et in-fol. III. ***De gradibus et facultatibus medicamentorum***, in-8°. IV. ***Lectiones in Galenum et Avicennam***, in-8°. V. ***Consultationum opus de rariorum morborum curationibus***, Bâle, 1557, in-8°, 1583; Francfort, 1587, in-fol.; et d'autres ouvrages qui eurent un succès distingué. Les livres de Montano sont clairs et solides. Presque toutes les académies d'Italie lui ouvrirent leurs portes. Il était à la fois médecin et poète. Il mourut le 6 mai 1551, à 53 ans.

MONTANSIER (Melle), femme d'un comédien nommé Bourdon-Neuville, a donné son nom à l'un des théâtres de Paris. Elle avait eu d'abord la direction des théâtres du Hâvre et de Rouen, et elle était au commencement de la révolution à la tête d'une établissement dramatique à Versailles. Elle acheta à cette époque (1789) une salle du palais-royal, qui était occupée auparavant par les Beaujolais, et l'ouverture de ce nouveau théâtre n'eut lieu qu'après Pâques en 1790. On y jouait l'opéra, la tragédie et la comédie, et il fut très-suivi. En 1791 elle fit construire une autre salle rue de Richelieu en face de la bibliothèque du roi. Le prospectus qu'elle en répandit, portait la dépense à neuf millions. Pendant sa construction, ayant été accusée de royalisme, le théâtre qu'elle avait toujours au palais-royal fut fermé, et ne se rouvrit quelque temps après que sous le nom de *Théâtre de la Montagne*. En 1794 le gouvernement s'empara de la nouvelle salle, qu'elle avait ouverte sous le nom de *Théâtre des Arts*, et y établit l'opéra. Melle Montansier n'a jamais été indemnisée de cette perte; elle est morte le 13 juillet 1820, âgée de 90 ans.

MONTANUS. *Voyez* Néron.

MONTANUS. *Voyez* Arias et Berghe.

MONTANUS (Paul), de son nom hollandais Van den Berghe, né à Utrecht, d'une famille distinguée, en 1530, fut reçu licencié en droit à Angers en 1551, exerça ensuite la jurisprudence à Utrecht, et y fut revêtu de la dignité sénatoriale par Philippe II,

roi d'Espagne, en 1561. Son refus d'abjurer le régime espagnol, le fit destituer de cette place en 1580, et il mourut dans la vie privée en 1587. Son frère BALTHASAR publia de lui, après sa mort, *Tractatus de jure tutelarum et curationum*, Leyde, 1595, in-folio, réimprimé plusieurs fois.

MONTANUS (ARNOLD) a écrit en hollandais : I. Une *Vie de Frédéric-Henri*, prince d'Orange, Amsterdam, 1653, in-12. II. *Merveilles de l'Orient*, ou *Description des Indes orientales, des principaux voyages et des guerres dont elles ont été l'objet et le théâtre*, Rotterdam, 1654, in-12. III. *Ambassades mémorables de la compagnie des Indes hollandaises vers les empereurs du Japon*, Amsterdam, 1669, in-fol. IV. *Histoire des premiers habitans de l'Amstelland* (ou du pays d'Amstel), Amsterdam, 1664, in-12.

MONTARGON (ROBERT-FRANÇOIS DE), dit le P. *Hyacinthe de l'Assomption*, augustin de la place des Victoires, né à Paris le 27 mai 1705, se distingua dans la chaire. Le roi Stanislas l'honora du titre de son aumônier, en récompense d'un avent qu'il prêcha devant ce prince. Il périt malheureusement à Plombières, à 65 ans, dans la crue d'eau qu'éprouva cette ville la nuit du 24 au 25 juillet de l'année 1770. On compte parmi ses ouvrages : I. Le *Dictionnaire apostolique*, Paris, 1752, 1758, in-8°, 13 vol., Paris, chez Lottin l'aîné. II. Le *Recueil d'éloquence sainte*, 1 vol. in-12. III. L'*Histoire de l'institution de la fête du Saint-Sacrement*, 1 vol. in-12. Son Dictionnaire apostolique est un répertoire utile, et le serait davantage si l'auteur avait eu plus de goût et un style moins incorrect. Le grand inconvénient de tous les livres de ce genre, et en particulier de l'ouvrage du P. de Montargon, c'est qu'on trouve un morceau excellent à côté de plusieurs passages qui n'offrent que des trivialités, et quelquefois même des platitudes.

MONTARGUE (PIERRE DE), major-général et chef des ingénieurs des armées prussiennes, naquit à Uzès en 1660, de parens protestans, et passa dans le Brandebourg après la révocation de l'édit de Nantes. Il y prit du service, et obtint un avancement rapide. Il fut ensuite chargé de plusieurs missions, et la guerre s'étant allumée entre la Prusse et la Suède, il dirigea le siége de Stralsund. Il mourut à Maëstricht en 1733. Il a levé un grand nombre de plans et de cartes.

MONTARROYO-MASCARENAS (FREYRE DE), né à Lisbonne en 1670, d'une famille noble, voyagea dans presque toute l'Europe. Il servit ensuite en qualité de capitaine de cavalerie, depuis 1704 jusqu'en 1710. Il quitta le métier de la guerre pour se livrer à l'étude, fut deux fois président de l'académie des anonymes, puis secrétaire et maître d'orthographe dans celle des appliqués. Ce fut lui qui introduisit le premier en Portugal l'usage des gazettes. Ce savant avait du goût pour tous les genres de littérature ; il avait puisé dans ses différens voyages toutes les connaissances qui peuvent intéresser l'humanité. Il mourut vers 1650. Ses principaux ouvrages sont : I. Les *Négociations de la paix*

de *Ryswick*, 2 vol. in-8°. II. *Histoire naturelle, chronologique et politique du monde.* III. La *Conquête des Onizes*, peuple du Brésil, in-4°. IV. *Relation des batailles d'Oudenarde et de Peterwaradin*, in-4°. V. *Relation de la mort de Louis XIV*, in-4°. VI. *Evénemens terribles arrivés en Europe en* 1717, in-4°. VII. *Détail des progrès faits par les Russes contre les Turcs et les Tartares*, in-4°, etc.

MONTAUBAN (JACQUES POUSSET, sieur DE), avocat au parlement, et échevin de Paris, mort en cette ville en 1685, est auteur de quelques pièces de théâtre : *Zénobie, reine d'Arménie*, représentée en 1650, imprimée en 1653, in-12; *les Charmes de Félicie*, pastorale en cinq actes et en vers, Paris, 1654, in-12, sujet tiré de la Diane de Montémayor; *Séleucus*, tragi-comédie héroïque, représentée en 1653, et imprimée en 1654, in-12; *le Comte d'Hollande*, tragi-comédie, Paris, 1654, in-12; *Indegonde*, tragédie représentée en 1655, et imprimée l'année suivante. On lui attribue aussi *Pantagruel*, comédie imprimée en 1764, et *les Aventures de Panurge*, comédie en cinq actes, représentée en 1674, ainsi qu'une tragédie de *Thyeste*. Ces deux dernières n'ont pas été imprimées. Cet auteur était très-lié avec Boileau, Racine et Chapelle. S'il est vrai qu'il ait eu part à la comédie des *Plaideurs*, on ne peut douter que ce ne fût un homme d'esprit.

MONTAUBAND, célèbre flibustier, parcourut pendant plus de vingt ans les côtes de la Nouvelle-Espagne, de la Floride, de toute l'Amérique du nord, des Canaries et du cap Vert. Il fit de fréquentes prises sur les bâtimens anglais et hollandais. Il mourut à Bordeaux en 1700. On a de lui : *Relation du voyage du sieur de Montauband, capitaine des flibustiers en Guinée, en* 1695. On la trouve à la suite de la traduction de Las-Casas, Amsterdam, 1698, 1 vol. in-12.

MONTAUDOIN (JEAN-GABRIEL), né à Nantes le 25 septembre 1722, et mort sur la fin du 18ᵉ siècle, a donné : *Supplément à l'essai sur la police des grains; Mémoires sur la politique, l'histoire naturelle, le commerce et l'économie;* des *Notices historiques* sur des gens de lettres; des Poésies dans les journaux, et des Mélanges.

MONTAULT. *Voy.* NAVAILLES.

MONTAURO ou MONTORO (RENAUD), de l'ordre des prêcheurs, évêque de Céphalide, employé par le pape Alexandre VI dans plusieurs affaires importantes, mourut en Espagne, où il avait été envoyé auprès de sa majesté catholique pour terminer quelques négociations du plus haut intérêt. On a de lui : *De reductionibus naturalibus lib. de futurorum contingentium difficultate tractatus, super lib.* 4 *sententiarum* 4 *vol.*

MONTAUSIER (CHARLES DE SAINTE-MAURE, duc DE), né en 1610, pair de France, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de Louis, dauphin de France, d'une ancienne maison originaire de Touraine, se distingua de bonne heure par sa valeur et par sa prudence. Durant les guerres civiles de la Fronde, il maintint dans l'obéissance la Saintonge et l'Angoumois, dont il était gou-

verneur. Il n'avait encore éprouvé que des contradictions et des dégoûts dans son gouvernement de Normandie, lorsqu'il apprit que la peste s'y déclarait. Il annonce qu'il va s'y transporter; sa famille l'en détourne, et il répond : « Pour moi, je crois les gouverneurs obligés à résidence, comme les évêques. Si l'obligation n'est pas si étroite en toutes les circonstances, elle est du moins égale dans les calamités publiques. » Son austère probité le fit choisir pour présider à l'éducation du dauphin. Il parla toujours à ce prince en philosophe et en homme vertueux, qui sacrifiait tout à la vérité et à la raison. Le prince s'imaginant avoir été frappé par son gouverneur : « Comment, monsieur, dit-il, vous me frappez! Qu'on m'apporte mes pistolets. — Apportez à monseigneur ses pistolets, reprend froidement le duc. » Il les lui fait remettre entre les mains : « Voyez, monseigneur, ce que vous voulez faire? » Le prince tombe à ses genoux. « Voilà, monseigneur, dit Montausier, où conduisent les passions! » Il ne lui laissait jamais lire les épîtres dédicatoires qu'on lui adressait. L'ayant surpris un jour lisant à la dérobée une de ces plates épîtres, il lui fit voir que cet hommage n'était qu'une véritable dérision, et qu'on le louait précisément de toutes les qualités qu'il n'avait point. Il conserva même son austère véracité avec Louis XIV. Ce prince lui dit un jour qu'il venait enfin d'abandonner à la justice un assassin auquel il avait fait grace après son premier crime, et qui avait tué vingt hommes : « Non, sire, répondit Montausier, il n'en a tué qu'un, et votre majesté en a tué dix-neuf... Mes pères, disait-il, ont été toujours fidèles serviteurs des rois leurs maîtres, et jamais leurs flatteurs. Cette honnête liberté dont je fais profession est un droit acquis, une possession de ma famille, et la vérité est venue à moi de père en fils comme une portion de mon héritage. » Lorsqu'il eut cessé de faire les fonctions de gouverneur, il dit au dauphin : « Monseigneur, si vous êtes honnête homme, vous m'aimerez; si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, et je m'en consolerai.... » Lorsque ce prince eut pris Philipsbourg, le duc lui écrivit cette lettre, digne d'un ancien Romain : « Monseigneur, je ne vous fais pas compliment sur la prise de Philipsbourg; vous aviez une bonne armée, une excellente artillerie, et Vauban. Je ne vous en fais pas non plus sur les preuves que vous avez données de bravoure et d'intrépidité; ce sont des vertus héréditaires dans votre maison. Mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, humain, faisant valoir les services d'autrui, et oubliant les vôtres. C'est sur quoi je vous fais mon compliment. » Il conduisit un jour le dauphin dans une chaumière. « Voyez, monseigneur! c'est sous ce chaume, c'est dans cette misérable retraite que logent le père et la mère, et les enfans, qui travaillent sans cesse pour payer l'or dont vos palais sont ornés, et qui meurent de faim pour subvenir aux frais de votre table. » Ce seigneur mourut le 17 mai 1690, à 80 ans. On sait que les ennemis de Molière voulurent persuader au duc de Montausier que c'était lui que cet auteur jouait dans le Misanthrope. Le duc alla voir la pièce,

et dit en sortant « qu'il aurait bien voulu ressembler au Misanthrope de Molière ». De son mariage avec Julie-Lucine d'Angennes, dont l'article suit, il n'eut qu'une fille, mariée au duc d'Uzès.... Fléchier a fait l'oraison funèbre de Montausier. M. Garat a fait un éloge de ce personnage, qui a été couronné par l'académie française en 1781. (*Voyez* sa vie, Paris, 1731, in-12.)

MONTAUSIER (JULIE-LUCINE D'ANGENNES DE RAMBOUILLET, duchesse DE), fille du marquis de Rambouillet, naquit en 1607. Elle était douée d'une beauté régulière, des dons de l'esprit et des qualités du cœur. Le vidame du Mans, le cadet de ses frères, ayant été atteint de la peste en 1631, elle s'enferma dans la chambre où il était, et lui prodigua les soins les plus tendres pendant huit jours qu'il vécut encore. Elle épousa le duc de Montausier en 1645. Elle fut dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, et gouvernante des enfans de France. Elle quitta la cour vers 1669, et mourut le 15 novembre 1671. C'est pour elle que fut faite la *Guirlande de Julie*, offrande poétique dont Montausier lui fit hommage avant son mariage. Elle garda précieusement ce gage d'amour jusqu'à sa mort. On la conserve encore dans sa famille.

MONTAZET (ANTOINE MALVIN DE), né en 1712, dans le diocèse d'Agen, nommé évêque d'Autun en 1748, archevêque de Lyon en 1758, mourut à Paris le 2 mai 1788. L'académie française le mit au nombre de ses membres en 1757, et il ne dut ce choix qu'à ses talens. Une mémoire heureuse, une imagination brillante, un esprit également propre aux affaires et aux belles-lettres, le distinguèrent de bonne heure. Son éloquence était élevée, noble, énergique et bien nourrie. Ce caractère se montre dans ses différens ouvrages. Les principaux sont : I. *Lettre à M. l'archevêque de Paris*, 1760, in-4° et in-12. II. *Instruction pastorale sur les sources de l'incrédulité et les fondemens de la religion*, in-4°, 1776; lue avec fruit et avec plaisir par les incrédules même. Cet ouvrage, remarquable par la force du raisonnement, et par divers traits d'éloquence, l'est encore par la sagesse et la modération de son style. III. Des *Mandemens*, des *Instructions pastorales*, un *Catéchisme*, et d'autres *Écrits* à l'église de son diocèse.

MONTBARREY (ALEXANDRE-MARIE-LÉONOR DE SAINT-MAURICE, prince DE), ministre de la guerre sous Louis XVI, naquit à Besançon le 20 avril 1732, d'une famille très-illustre. Son père était lieutenant-général des armées du roi. Il entra dans la carrière militaire à l'âge de douze ans, et fit d'une manière distinguée plusieurs campagnes en Allemagne. Il fut nommé colonel en 1749, et eut le commandement du régiment de la Couronne en 1758. Il se distingua la même année au combat de Crevelt, et obtint le grade de brigadier. En 1762, il enleva au prince de Brunswick 6 pièces d'artillerie, dont le roi lui fit présent, et qui décorèrent l'avenue de son château de Ruffey. Il fut nommé commandant des Cent-Suisses en 1765, admis au conseil de guerre en 1776, et nommé adjoint du ministre Saint-Germain, auquel il succéda dans le département de la guerre le 27 septembre 1777. Ce nouveau ministre avait des talens;

mais les circonstances étaient très-difficiles. Il se vit contrarié dans toutes ses vues, et quitta le ministère à la fin de décembre 1780. Il habitait à Paris l'hôtel de l'Arsenal, lors de l'insurrection du 14 juillet 1789, et fut arrêté par les insurgés, qui le prenant pour le gouverneur de la Bastille, voulaient le massacrer. Il ne dut son salut qu'à M. de la Salle, commandant de la garde nationale. Il passa ensuite en Suisse, où il mourut le 5 mai 1796. Il avait rédigé des *Mémoires de sa Vie*, qui sont perdus. — Son fils, le prince de SAINT-MAURICE, colonel du régiment de Monsieur, fut du nombre des gentilshommes Francs-Comtois qui se prononcèrent en 1788 pour la suppression des privilèges de la noblesse. Il émigra quelque temps après, et se rendit à Coblentz; mais le mauvais accueil qu'il y reçut, le força de rentrer en France. Il fut arrêté en 1794, comme complice d'une conspiration contre Robespierre, et périt sur l'échafaud avec le jeune de Sartine et toute la famille Sainte-Amarante.

MONTBARS *l'Exterminateur*, fameux chef des flibustiers, naquit en Languedoc, d'une bonne famille. Ayant lu dans sa jeunesse les relations des cruautés exercées par les Espagnols contre les habitans du nouveau monde, il en conçut contre les premiers une haine implacable qui dégénérait en acharnement furieux. Il fit aux Espagnols une guerre terrible sur terre et sur mer, et leur apprit à le craindre. On lui rend cette justice qu'il ne tua jamais un homme désarmé. Montbars est le héros d'un roman de M. Picquenard.

MONTBEILLARD (PHILIBERT GUENEAU DE). *Voyez* GUENEAU.

MONTBEILLARD (LÉOPOLD-EBERHARD, prince DE), né en 1670, était fils de Georges, qui avait été dépouillé de ses états par Louis XIV. Il servit d'abord dans les armées de l'empereur, et fit plusieurs campagnes en Hongrie, où il commandait la place de Tokay, lorsque les Turcs en entreprirent le blocus. Le jeune prince y donna des preuves d'une grande bravoure; mais bientôt s'oubliant dans les bras des femmes, il étonna l'Europe des scandales multipliés de sa vie privée. La plupart des femmes avec lesquelles il fut en relation, étaient de la plus basse extraction : il en fit nommer une, Sabine Hedwiger, comtesse du Saint-Empire, et en fit créer deux autres baronnes. Il eut plusieurs enfans de ces femmes; mais en 1715 il déclara le vice de leur naissance, et leur incapacité de lui succéder. Après sa mort, arrivée le 29 mars 1723, le conseil aulique prononça l'illégitimité de tous les enfans de Léopold Eberhard, les débouta de toutes leurs prétentions, et les réduisit à une pension alimentaire. L'empereur d'Allemagne conféra le titre de comte d'Hornbourg à ce qui restait de ces bâtards, qui moururent presque tous dans un état d'aliénation.

MONTBRUN (CHARLES DUPUY, dit le *Brave*), un des plus vaillans capitaines calvinistes du 16e siècle, naquit vers l'an 1530 au château de Montbrun, dans le diocèse de Gap, en Dauphiné, d'une ancienne et illustre famille. Divers exploits, par lesquels il signala sa valeur en défendant son parti, l'obligèrent de se retirer à Genève. Deux ans après environ il rentra en France, et se rendit

maître de plusieurs places en Dauphiné et en Provence. Il se trouva aux batailles de Jarnac et de Moncontour. L'an 1570, étant revenu en Dauphiné, il accompagna l'amiral de Chastillon au Vivarais, et passa le Rhône à la nage avec sa cavalerie, après avoir blessé le marquis de Gordes, commandant de la province, et défait l'armée qu'il commandait. Postérieurement à la Saint-Barthélemi, en 1574, Montbrun, ayant pris diverses places, eut l'audace de marcher contre l'armée de Henri III, qui faisait le siége de Livron, et d'ordonner à ses troupes de piller le bagage de ce prince. Lorsqu'on lui reprocha cette action, il répondit : « Deux choses rendent les hommes égaux, le jeu et les armes. » Enfin le marquis de Gordes l'ayant poursuivi vivement, Montbrun, se voyant en danger d'être tué ou fait prisonnier, poussa son cheval fatigué pour sauter le canal d'un moulin, près de Die ; mais il tomba, se cassa la cuisse, et fut arrêté. Il avait dit un jour : « Le roi m'écrit comme roi, et comme si je devais le reconnaître ; cela serait bon en temps de paix, mais en temps de guerre, avec le bras armé et le cu sur la selle, tout le monde est compagnon. — Qu'il voie à présent, dit Henri III, en apprenant son arrestation, s'il est mon compagnon. » En effet, il lui fit faire son procès à Grenoble, où on le conduisit le 29 du mois de juillet. Montbrun fut condamné à la mort, qu'il souffrit avec beaucoup de constance, le 12 août 1575. La paix de 1576 lui rendit, par un article exprès, l'honneur que le genre de sa mort semblait lui avoir ôté, et le jugement rendu contre lui fut anéanti et révoqué. Les calvinistes avaient la plus grande idée de sa bravoure, et en effet elle était comparable à celle des héros de l'antiquité. *Voy.* MAHOMET IV.

MONTCALM (LOUIS-JOSEPH DE SAINT-VÉRAN, marquis DE), lieutenant-général des armées du roi, né en 1712 à Candiac, près de Nîmes, d'une famille de Rouergue, qui a produit le fameux grand-maître Gozon, vainqueur du dragon qui désolait l'île de Rhodes. Le jeune Montcalm, élève de Dumas, inventeur du *Bureau typographique*, ne fit pas moins d'honneur aux leçons de ce maître habile, que son frère cadet Candiac. (*Voy.* CANDIAC.) Il porta les armes de bonne heure, et après avoir servi dix-sept ans dans le régiment de Hainaut, il fut fait colonel de celui d'Auxerrois en 1743. La connaissance qu'on avait de ses talens et de son activité lui fit confier des commandemens particuliers, et il ne perdit aucune occasion de se signaler. Il reçut trois blessures à la bataille donnée sous Plaisance, le 13 juin 1746, et deux coups de feu à la malheureuse affaire de l'Assiette. Devenu brigadier des armées du roi en 1747, et mestre-de-camp du nouveau régiment de cavalerie de son nom en 1749, il mérita d'être fait, en 1756, maréchal-de-camp et commandant en chef des troupes françaises dans l'Amérique. Il y arriva la même année, et arrêta, par ses bonnes dispositions, l'armée du général Loudon au lac du Saint-Sacrement. Les campagnes de 1757 et de 1758 ne furent pas moins glorieuses pour lui ; avec un très-petit nombre de troupes il repoussa les armées ennemies, et prit des forteresses munies de

garnisons fortes et nombreuses. Le froid, la faim accablèrent ses soldats depuis l'automne de 1757 jusqu'au printemps de 1758. Il les soutint dans cette extrémité, et s'oublia lui-même pour les secourir. Le général Abercromby ayant succédé au lord Loudon, le marquis de Montcalm remporta sur lui, le 8 juillet 1758, une victoire complète. Cette journée coûta 600 morts ou blessés à l'ennemi. Le vainqueur eut la modestie de mettre dans sa relation « qu'il n'avait eu que le mérite d'être le général de troupes valeureuses. » C'est ainsi qu'il soutint pendant quatre ans la destinée de la colonie française, qui chancelait de plus en plus. Enfin, après avoir éludé long-temps les efforts d'une armée très-supérieure à la sienne, et ceux d'une flotte formidable, il fut engagé malgré lui dans un combat près de Quebec. Il reçut, au premier rang et au premier choc, une profonde blessure dont il mourut le surlendemain 14 septembre 1759. Le trou d'une bombe lui servit de tombeau, sépulture digne d'un homme qui avait résolu de défendre le Canada, ou de s'ensevelir sous ses ruines. Montcalm conserva le goût de l'étude au milieu des armées. Il avait été créé commandeur, par honneur, de l'ordre de Saint-Louis, en 1757, et lieutenant-général en 1758. *Voyez* Mercure de France (juillet 1761), l'épitaphe que lui composa l'académie des inscriptions, pour être mise sur son tombeau à Quebec.

MONTCALM (Paul-François Joseph de), chef de la branche aînée de cette famille, né en 1756 dans le Rouergue, entra dans la marine à l'âge de 14 ans. Il fut nommé très-jeune capitaine de vaisseau, et servit dans la guerre de l'indépendance sous d'Estaing et Suffren. Il se distingua dans les plus brillantes actions, et notamment au combat de la Grenade. Il avait 33 ans lorsqu'il fut appelé aux états-généraux, où il entra dans le parti constitutionnel, et appuya la suppression des droits féodaux. Il quitta l'assemblée vers la fin de 1790, et se réfugia en Espagne. Il mourut en Piémont en 1812, des suites d'une chute, à l'âge de de 56 ans.

MONTCHAL (Charles de), fils d'un apothicaire d'Annonay, dans le Vivarais, d'abord boursier, ensuite principal d'un collége de Paris, s'éleva de degré en degré à l'archevêché de Toulouse. Montchal est connu par des Mémoires curieux, mais imprimés avec peu de soin et d'une manière incorrecte, à Rotterdam, 1718, 2 vol. in-12. Ils roulent sur le cardinal de Richelieu. Ce ministre lui avait donné l'archevêché de Toulouse en 1628, sur la démission du cardinal de la Vallette, dont il avait été précepteur. Quoiqu'il dût une partie de sa fortune au cardinal de Richelieu, il ne chercha pas à le flatter. On lui attribue encore une *Dissertation* où il entreprend de prouver que « les puissances séculières ne peuvent imposer sur les biens de l'Eglise aucune taxe sans le consentement du clergé. » (*Voyez* l'Europe Savante, novembre 1718.) Il attribue beaucoup de pouvoir au pape, et diminue celui des princes. Montchal, protecteur des savans, et très-savant lui-même, travailla long-temps à corriger Eusèbe, et fit des établissemens utiles dans son diocèse. Les gens de lettres répandirent des fleurs sur son

tombeau. Il y descendit en 1651, à Carcassonne.

MONTCHAULT (Pierre de), né à Troyes en Champagne vers 1535, principal du collége de cette ville, a publié différens Recueils de vers latins et français qui ne lui ont point survécu. Son ouvrage le plus considérable est intitulé : *Bergerie sur la mort de Charles IX, et l'heureuse venue de Henri III, de son royaume de Pologne en France*, Paris, 1575, in-4°. La versification en est dure et prosaïque. C'est une espèce de dialogue entre plusieurs bourgeois qui mêlent des tableaux champêtres aux regrets de la mort de Charles IX, et annoncent la félicité du royaume sous le règne de Henri III.

MONTCHEVREUIL (Jean-Baptiste de Mornay, comte de), lieutenant-général des armées, entré d'abord dans le régiment du roi, infanterie, se trouva à tous les siéges que Louis XIV fit en personne en 1667, et devint capitaine, major, lieutenant-colonel, et colonel-lieutenant de son régiment. Tous les généraux sous lesquels il servit, rendirent un témoignage flatteur de sa bravoure. Après la bataille de Senef, monsieur le Prince écrivit au roi : « Montchevreuil a fait des merveilles ; il aspire aux grandes choses. » Il mérita les éloges du souverain même, temoin de sa valeur au siége de Valenciennes. En 1690 il passa sous les ordres du maréchal de Luxembourg, et se signala à la bataille de Fleurus ; mais le siége de Mons mit le dernier sceau à sa gloire, par la manière hardie dont il emporta un moulin et une redoute importante. Luxembourg le chargea de la première attaque du village de Nerwinde. Malgré le feu terrible des ennemis, le comte força la palissade, renversa les chevaux de frise, et s'empara du village : mais il fut tué un moment après, et Nerwinde repris.

MONTCHRESTIEN de VASTEVILLE (Antoine, sieur de), poète français, fils d'un apothicaire de Falaise, en Normandie, plus connu par ses intrigues, par son humeur querelleuse et ses aventures, que par son talent pour la poésie. Sa vie fut un tissu de démêlés ; sa première dispute fut avec le baron de Gourville, qui l'attaqua, accompagné de son beau-frère et d'un soldat. Montchrestien mit l'épée à la main contre eux ; mais, accablé par le nombre, il fut laissé pour mort. Dès qu'il fut guéri de ses blessures, il porta ses plaintes [illegible] tira de ses assassins plus de [illegible] mille liv. Il se rendit ensuite solliciteur d'un procès qu'une dame avait contre son mari, gentilhomme fort riche, mais infirme et imbécille. Après sa mort, Montchrestien épousa sa veuve ; mais il fut obligé de la quitter bientôt. Un meurtre dont il fut accusé le força de se sauver en Angleterre, où le roi Jacques Ier l'accueillit très-bien. Le poète aventurier, ayant obtenu sa grace, à la prière de ce monarque, revint à Paris, et y ouvrit une boutique de lunettes, de couteaux et de canifs. Il s'occupa quelques années de ce métier, soupçonné pendant ce temps-là de faire de la fausse monnaie. Quelque temps après il alla offrir ses services aux religionnaires, qui lui donnèrent la commission de lever des régimens en Normandie. Il parcourait cette province, lorsqu'il fut reconnu dans une hôtellerie au village des Tourailles, à cinq lieues de Falaise. Le seigneur

du lieu, instruit de son arrivée, vint l'assiéger dans l'hôtellerie le 7 octobre 1621. Montchrestien se défendit en homme déterminé, tua deux gentilshommes et un soldat; mais il fut tué lui-même. On transporta son corps à Domfront, où les juges le condamnèrent à avoir les membres rompus, et à être jeté au feu et réduit en cendres. Cet arrêt fut exécuté le 21 octobre 1621. On a de lui des tragédies, savoir: l'*Ecossaise Marie Stuart* ou *le Désastre*, la *Carthaginoise*, les *Lacènes*, *David*, *Aman*, *Hector*. Il a donné une *Pastorale* en cinq actes; un *Poëme* divisé en quatre livres, intitulé *Suzanne* ou *la Chasteté*, in-12 et in-8°; des *Sonnets*, etc. Ce sont autant de productions plus que médiocres; mais il y a de lui un livre où l'on peut prendre quelques notions utiles sur le commerce de son temps: c'est son *Traité de l'Economie politique*, Rouen, 1615, in-4°. Cet ouvrage est divisé en 4 livres; le premier roule sur les manufactures, le 2e sur le commerce, le 3e sur la navigation: il y parle fort au long des voyages faits aux Indes; et le 4e sur les soins principaux des princes. Ses pièces de théâtre ont été recueillies à Rouen en 1600 et 1627.

MONTCLAR. *Voyez* MONCLAR.

MONT-DORÉ (PIERRE), en latin *Mons Aureus*, né à Paris, et conseiller, ou, selon d'autres, maître des requêtes, chassé d'Orléans à cause de son attachement au calvinisme, se retira à Sancerre, où il mourut en 1570. Le chagrin du pillage de sa bibliothèque à Paris abrégea ses jours. Il avait un talent marqué pour la poésie latine. On a de lui un Commentaire sur le 10me livre d'Euclide. Mont-doré avait succédé à Pierre du Châtel dans la place de maître de la librairie du roi. C'était la bibliothèque royale, déposée alors à Fontainebleau, et qui renfermait, 1° les livres de Charles V, au nombre d'environ 910 vol.; 2° la bibliothèque de Blois, formée par Charles VIII et Louis XII, et où l'on transporta celle que les Viscontis et les Sforces, ducs de Milan, avaient établie à Pavie, et celle de Pétrarque; 3° la bibliothèque de Louise de Savoie, mère de François Ier; 4° enfin, celle de Marguerite de Valois, sœur de ce roi.

MONTDORGE (ANTOINE GAUTIER DE), né avant la fin du 17me siècle à Lyon, maître de la chambre aux deniers du roi, membre de l'académie de cette ville, mort à Paris le 24 octobre 1768, n'avait que vingt ans lorsqu'il fit les paroles des *Fêtes d'Hébé*, ou les *Talens lyriques*, opéra représenté en 1739, et mis en musique par Rameau. C'est dans cet ouvrage qu'il osa le premier s'écarter des lieux communs de morale voluptueuse dont les opéras étaient remplis. Sans avoir la force nécessaire pour porter ce genre aussi loin qu'il pouvait aller, cet auteur rendit un service important. Il aimait les arts et encourageait ceux qui en suivirent la carrière. Il a laissé plusieurs ouvrages agréables, parmi lesquels on remarque: I. *Lettres d'un jeune homme à un chevalier de Malte*, où l'on trouve beaucoup d'esprit, et surtout de sentiment. II. L'*Opéra de société*, musique de Giraud, représenté en 1762. III. *Réflexions d'un peintre sur l'Opéra*, Paris, 1741, in-12: satire assez

plaisante. IV. L'*art d'imprimer les tableaux en trois couleurs*, Paris, 1755, in-8°; brochure où l'on trouve des détails curieux. V. *Traité de l'économie politique*, Rouen, 1614, in-8°. Un grand nombre de *Poésies légères*, etc.

MONTE (Ersilie del), dame illustre de Modène, fille naturelle de Jacques Cortèse, frère du cardinal de ce nom, née en 1529, fut légitimée en 1541. Une excellente éducation ajouta beaucoup à son esprit et à ses graces naturelles. Son père habitait Rome depuis quelque temps, et sa fille l'avait suivi dans cette ville. Ersilie fixa les regards et le cœur de Jean-Baptiste del Monte, neveu du pape Jules III. Il offrit sa main à Ersilie, et le pontife approuva cette union. Leur bonheur ne fut que passager. Jean-Baptiste fut tué au siége de la Mirandole en 1552. Ersilie, veuve à 23 ans, ne voulut pas passer à d'autres noces, par attachement à la mémoire de son époux, et pour ne pas transmettre à des étrangers les biens de la maison del Monte. Ses refus lui attirèrent une violente persécution. Sous le pontificat de Paul Caraffa IV, un homme puissant, allié des Caraffa, la demanda en mariage. Comme elle rejeta toutes les sollicitations, les Caraffa ou leurs agens se vengèrent, en faisant saisir, sous différens prétextes, les terres, les châteaux et les autres revenus de cette veuve généreuse. Tombée dans l'indigence, son courage et ses vertus désarmèrent ses ennemis. Le pape reconnut l'injustice de cette vexation, et fit rendre à Ersilie tous les biens que ses neveux avaient usurpés. Cette nouvelle Artemise, qui vivait encore en 1578, mais dont on ignore l'année de la mort, passa le reste de sa vie dans la culture des lettres et dans la société des plus savans littérateurs de Rome. On trouve quelques vers de ses poésies dans un Recueil de rimes, publié en 1575 par Mutio Manfredi.

MONTE (Horatio del), Napolitain, né en 1545, mort archevêque d'Arles en 1603, fut juge dans l'affaire du divorce de Henri IV avec la reine Marguerite. Ce prince l'aimait beaucoup, et aurait fort désiré que le pape lui donnât la nonciature de France.

MONTE (Pietro dal), Vénitien, vivait dans le 15me siècle. Également versé dans la connaissance de la littérature grecque et latine, il étudia aussi la philosophie et le droit canon, et fut nommé protonotaire apostolique par le pape Eugène, qui l'envoya peu de temps après au concile de Bâle, et ensuite en Angleterre. Ce pape, voulant récompenser ses services, lui conféra l'évêché de Brescia. Après avoir rempli les premiers emplois de l'Eglise sous ce pape, et sous deux de ses successeurs, il mourut en 1459. Les ouvrages qu'on connait de lui sont : I. *Repertorium utriusque juris*, 2 vol. in-fol. II. *Monarchia, in quâ generalium conciliorum materia, de potestate et præstantiâ Romani pontificis et imperatoris discutitur, ex proprio originali Felini Sandei descripta, cum ejusdem Felini adnotationibus quibusdam.*

MONTE (Issicratea), florissait à Venise au 16me siècle, et acquit une grande réputation par ses talens et par son éloquence. On a de lui des Discours de fé-

licitation adressés à plusieurs nobles vénitiens, imprimés à Venise en 1577 et 1578.

MONTE (le comte M. DEL), de Vicence, vivait au 16me siècle. En 1561 il fit imprimer à Venise une tragédie intitulée : l'*Antigono.* Voulant la faire représenter dans cette ville, le célèbre architecte Palladio dressa un vaste théâtre, dont les décorations furent peintes par les plus célèbres artistes.

MONTE (le docteur BARTHÉLEMI-MARIE DAL), célèbre missionnaire, né à Bologne le 12 novembre 1726. Après avoir fait ses études sous les plus habiles maîtres, il entra dans l'ordre ecclésiastique, fut fait prêtre le 21 décembre 1749, et reçu docteur en théologie en 1751. Il se consacra alors aux travaux des missions avec plusieurs autres ecclésiastiques aussi zélés et aussi fervens que lui, qu'il continua pendant vingt-six ans, et parcourut plusieurs fois les états du pape, le Modénais, la république de Lucques et les états de Venise; partout son zèle, ses vertus, et cette onction apostolique qui était l'ame de ses discours, opérèrent un grand nombre de conversions. Ce digne missionnaire mourut le 24 décembre 1778. Il est auteur de plusieurs ouvrages recueillis sous ce titre : *Gesù al cuore del sacerdote secolare e regolare, ovvero Considerazioni ecclesiastiche per ogni giorno del mese, coll' aggiunta degli esami previi alla confessione e comunione; del Ragionamento del rispetto dovuto alle persone degli ecclesiastici ; degli Avvertimenti agli ordinandi; e d'un Ristretto delle principali ceremonie della santa messa privata : Opuscoli*, etc., Rome et Bologne, 1775.

MONTE. *Voyez* GUID'UBALDO.

MONTEBELLO (JEAN LANNES, duc DE), né à Lectoure le 11 avril 1769, d'une famille honnête et obscure, fit de bonnes études dans le collége de cette ville. Mais son père ayant été caution d'un fermier qui fit banqueroute, il fut obligé de vendre une métairie, et la diminution de sa fortune obligea son fils de se mettre en apprentissage chez un teinturier. Il exerçait cette profession lorsque les menaces de la coalition réunirent, en 1792, presque toute la jeunesse française sous les drapeaux. Il partit pour l'armée des Pyrénées orientales en qualité de sergent-major; bientôt, par son courage et ses talens, il devint colonel. Après le traité de Bâle, qui procura la paix avec l'Espagne, Lannes ne fut pas compris dans le nombre des colonels en activité; le repos où il semblait condamné l'indigna, et il s'achemina, en 1796, vers l'armée d'Italie comme simple volontaire; mais sa valeur attira sur lui tous les regards, et le général en chef Bonaparte le nomma colonel du 29e régiment sur le champ de bataille de Millesimo. Lannes fit des prodiges en cette qualité à la bataille de Bassano, où il prit deux drapeaux; au passage du Pô; à la bataille de Lodi; à l'assaut de Pavie, à la suite duquel il devint général de brigade; au siége de Mantoue, dont il enleva le faubourg Saint-George à la baïonnette; au combat de Governolo, et à la mémorable bataille d'Arcole, où il voulut assister, malgré la douleur que lui causaient des blessures reçues au précédent

combat. Lorsque l'armée d'Italie marcha sur Rome, le général Lannes pénétra le premier à Imola, dont il enleva les retranchemens. Cet événement décida la soumission du Saint Père, auprès duquel Lannes fut envoyé pour traiter de la paix. Après le traité de Campo-Formio, en 1797, le général Lannes vint à Paris, d'où il devait prendre part à l'expédition dirigée contre l'Angleterre; mais celle d'Égypte ayant été décidée, il y accompagna Bonaparte, qui depuis long-temps avait appris à le connaître et à l'aimer. Dans la guerre d'Égypte, Lannes, l'un de ceux qui avaient signalé la plus grande valeur à Malte, fut constamment le général d'avant-garde. Au débarquement d'Alexandrie, dans tous les combats qui précédèrent l'entrée des Français au Caire, dans la poursuite des Mamelucks, au siége de Saint-Jean-d'Acre, enfin à la bataille d'Aboukir, il joignit constamment le sang-froid à la valeur. Sa division se porta sur la montagne de sables contre les Turcs défendus par six gros canons; la terreur qu'il portait fut si grande, que ces Turcs éperdus se jetèrent dans la mer: plus de dix mille y périrent, refoulés vers le rivage par la cavalerie de Murat.... Lannes investit Aboukir; il attaqua de vive force la redoute; les retranchemens furent emportés, et il fut dangereusement blessé dans ce combat. De retour en France, en 1799, Lannes fut chargé de déposer dans le temple des Invalides les 32 drapeaux pris par l'armée d'Egypte; le discours qu'il prononça dans cette cérémonie offrait le tableau le plus vrai et le plus éloquent des travaux de nos illustres phalanges, qui avaient bravé la faim, la soif, les déserts brûlans et les constans efforts d'un ennemi fier du nombre de ses soldats, de sa connaissance du terrain et de ses premiers succès. Après la révolution du 18 brumaire, à laquelle Lannes contribua puissamment, il partit avec Bonaparte pour la campagne qui fut terminée par la bataille de Marengo, où il déploya une grande bravoure. Créé maréchal d'empire et appelé à la cour, il se montra constamment ennemi du mensonge et de l'intrigue; nommé à l'ambassade de Lisbonne, il y déploya un caractère de fermeté qui maintint, dans un pays trop souvent dominé par les agens britanniques, la dignité du nom français. Il ne quitta ce poste que pour aller combattre l'Autriche, dans la campagne de 1805. A la bataille d'Austerlitz, il eut le commandement de l'aile gauche de l'armée, et contribua par sa bravoure et ses savantes manœuvres au succès de cette célèbre journée. Dans la campagne de Prusse, à Iena, à Eylau, à Friedland, le maréchal se signala dans presque tous les combats qu'on livra aux Prussiens et aux Russes. La paix qui en fut la suite, en donnant un instant de relâche aux troupes françaises, leur préparait de nouveaux triomphes en Espagne. Le maréchal Lannes s'y couvrit de nouveaux lauriers à la bataille de Tudela, et surtout au siége de Sarragosse, pendant la durée duquel il déploya tout ce que peut le talent militaire joint à cette noble volonté de vaincre. La France avait encore les armes à la main dans l'Espagne, lorsqu'elle apprit que l'Autriche se

disposait à lever contre elle l'étendard de la guerre, que ses armées s'organisaient de toutes parts, et menaçaient déjà d'envahir son territoire. Une nouvelle guerre commence; le maréchal Lannes y conduit à la victoire les braves avec lesquels il s'était déjà illustré tant de fois, et y débute par la prise de Ratisbonne, après une suite non interrompue de combats et de succès. Ce fut à Esling le 22 mai 1809 qu'un boulet l'atteignit au moment où il donnait aux troupes l'exemple d'une fermeté que rendait nécessaire la position critique où l'armée française se trouvait engagée. Il supporta l'amputation des deux cuisses. On raconte qu'après cette terrible opération, il y eut entre lui et Bonaparte une scène touchante, où le maréchal lui donna d'utiles conseils, et l'engagea à ne plus se laisser emporter, comme il le faisait, à son ambition : quoi qu'il en soit, cette conversation finit par des épanchemens d'amitié, et se termina par ces paroles du maréchal : « Dans une heure vous aurez perdu celui qui meurt avec la gloire et la conviction d'avoir été votre meilleur ami. » Il expira quelques heures après, le 31 mai 1809. Bonaparte ayant fait transporter son corps à Paris, lui fit faire des obsèques magnifiques. Il a laissé plusieurs enfans de sa seconde femme, Mlle de Guehennec, fille d'un ancien commissaire des guerres. Son fils aîné est pair de France. Sa *Vie militaire* a été publiée par M. René Perrin, Paris, 1810, in-8°.

MONTE-BRUNI (François), de Gênes, florissait dans le 17me siècle, et publia à Bologne, en 1640, les *Ephémérides du ciel*, depuis 1641 jusqu'en 1660.

MONTECALVI (Jacques), d'une noble et ancienne famille, qui remplit avec distinction les premières charges de la magistrature, naquit à Bologne, fut reçu docteur en philosophie et en médecine en 1351, et mourut en 1361. On a de lui des Commentaires sur Avicenne; et on conservait dans la bibliothèque de l'Institut de Bologne un de ses écrits intitulé : *Cronica di cose succedute in Bologna, e suo contado, ed altrove dall' anno di Christo* 1168 *fino all' anno* 1401, *copiata da un esemplare antico per mano del canonico Antonfrancesco Ghiselli.* Cette chronique a été continuée par un autre auteur, dont on ignore le nom.

MONTECALVI (P. D. Honoré), chanoine régulier de Saint-Jean de Latran, et dernier rejeton de cette famille, prit l'habit religieux à Rimini le 29 septembre 1622, et remplit les premiers emplois de son ordre. Son talent pour la chaire lui fit la plus grande réputation. On ignore l'époque de sa mort ; mais on sait qu'il vivait encore en 1676. On a de lui : *Trium barbarorum philosophorum vitæ, scilicet Abaris Hyperborei, Anacharsis Scytæ, Asclepii Imutis*, Césène, 1651, in-12.

MONTECALVO (Vincent), né à Bologne en 1573, d'une famille très-distinguée, mort dans cette ville en 1637, se rendit si familiers les principes d'Arioste, qu'il s'acquit la réputation du plus habile péripatéticien de son siècle, et que toutes les universités d'Italie firent, pendant vingt-quatre ans qu'il professa à Bologne, tous leurs efforts pour se l'attacher; mais les propositions les plus

avantageuses ne purent le décider à quitter sa patrie. On n'a de Montecalvo qu'un Traité de médecine, et un Commentaire sur la métaphysique d'Aristote.

MONTECATINI (Hugolin de), célèbre médecin, né dans le territoire de Pistoie, vivait sur la fin du 14me siècle et au commencement du suivant. Il fut d'abord professeur à Pérouse, et ensuite à Pise, pendant 25 ans. On connaît de lui un ouvrage intitulé *De Balneis*; il a encore écrit un livre sur les *Eaux thermales de la Toscane, et leurs divers usages dans la médecine, et spécialement de celle de Moncatini dans la vallée de Niévole*, qui a été enrichi d'une notice sur l'auteur, publiée par le chanoine Baudini, Venise, 1789, in-8°.

MONTECATINO (Antoine), noble ferrarais, grand péripatéticien et philosophe platonicien, professeur de philosophie pendant plusieurs années dans sa patrie. Le duc Alphonse II le nomma son philosophe le 17 avril 1568, avec des appointemens assez considérables. En 1579 il obtint le titre de secrétaire et de conseiller, et dans cette même année il fut envoyé à Rome par le duc, à qui il rendit de mauvais services. Muratori l'a taxé d'ingratitude envers ses bienfaiteurs, et croit qu'il fut le principal instrument de la réunion du duché de Ferrare au saint siége. Quoi qu'il en soit, si le fait est vrai, il n'eut pas le temps de jouir du fruit de ses artifices, car il mourut en 1599. On a de lui plusieurs Commentaires sur Aristote et Platon, imprimés à Ferrare en 1594.

MONTECCHIO (Sébastien), en latin *Monticulus*, célèbre jurisconsulte, savant dans les lettres grecques et latines, né à Vicence en 1538, se rendit en 1562 à Padoue pour y donner des leçons publiques sur les Institutes de Justinien, et bientôt après sur le droit canonique, qu'il professa jusqu'en 1608, époque à laquelle il se retira au sein de sa famille, dans sa patrie, où il mourut en 1612, âgé de 77 ans. On a de lui : I. *Commentarius non inutilis in tres titulos restitutionum, de rerum divisione, de rebus corporalibus et de incorporalibus, et de actionibus*, Patavii, 1570. II. *Tractatus de inventorio hæredis*, Venetiis, 1571. Cet ouvrage assez estimé fut réimprimé à Venise, Turin et Gênes, avec de grandes augmentations. III. *Tractatus, seu Commentarius de patriâ potestate*, etc., Patavii, 1576. Ce Traité a été imprimé dans la bibliothèque choisie de droit. IV. *Carmen epicum super annum lethiferum*, 1576, Patavii, 1557, dont il y a un exemplaire dans la bibliothèque de Saint-Blaise à Vicence. V. *Encaustum pontificalis apicis et electionis*, Patavii, 1663. Cet ouvrage, qui n'est autre chose qu'une histoire mal conçue, mal digérée, chargée d'une érudition rebutante, des papes depuis saint Pierre jusqu'en 1600, est divisée en 24 décades, etc. etc.

MONTÉCLAIR (Michel), musicien, né à trois lieues de Chaumont en Bassigny en 1666. Dès sa jeunesse ses parens le placèrent enfant de chœur de l'église pritcathédrale de Langres, où il ap la musique et conçut du goût pour cet art, sous Jean-Baptiste Moreau, assez bon maître de chapelle pour le temps. (*Voyez* Moreau.) Montéclair vint ensuite à

Paris en 1700, et s'y fit connaître la même année qu'il entra à l'orchestre de l'opéra, où il fut le premier qui joua de la contre-basse. Cet artiste mourut dans une maison de campagne près Saint-Denis en France, au mois de septembre 1737, suivant du Tillet, et selon l'auteur du Mercure (mars 1738, pag. 566), il était décédé le 24 mars précédent. On a de lui : I. *Méthode pour apprendre la musique.* II. *Principes pour le violon.* III. *Trio de violon et basse.* IV. Des *Cantates et des Motets.* V. Une *Messe de Requiem*, et plusieurs autres. VI. La musique des *Fêtes d'été*, 1716, des *Nuits d'été*, 1716, et de la tragédie de *Jephté*, représentée en 1731. Les paroles de ces trois ouvrages sont de l'abbé Pellerin.

MONTE-CORVINO (JEAN DE), fut envoyé par le pape Nicolas IV, avec quelques autres ecclésiastiques, auprès de Coblai, empereur des Tartares, pour l'engager à favoriser les chrétiens établis dans ses états. Cette mission spirituelle ne fut pas inutile. Un grand nombre de Tartares embrassèrent le christianisme; beaucoup de nestoriens adoptèrent la doctrine et la discipline de l'Eglise romaine. Jean de Monte-Corvino traduisit en langue tartare le nouveau Testament et les Psaumes. (*Voyez* Mosheim, Hist. eccl., tom. III, p. m. 136.) En 1308, le pape Clément V le fit sacrer archevêque de Pekin, et lui nomma plusieurs évêques pour suffragans. (*Voyez* Formey, Abrégé de l'Hist. eccl., t. I., p. m. 360.)

MONTECROCE (RICOLDO DI), de l'ordre des prêcheurs, Florentin de nation, voyagea dans une grande partie de l'Asie pour travailler à la conversion des Sarrasins, et a écrit une Relation de ses voyages, dans laquelle il donne une description des pays qu'il a parcourus, des mœurs, des coutumes et des usages des peuples qu'il a vus. Le manuscrit de ses voyages existait dans la bibliothèque du chapitre de Magonza : Gudeno en a publié la préface et le commencement dans le *Sylloge monumentorum*, page 383. On a encore de cet ouvrage une Traduction française manuscrite, de l'année 1351. Le seul de ses ouvrages qui ait été imprimé est une courte réfutation de l'alcoran, qui prouve que l'auteur était très-versé dans la connaissance de la langue arabe ; on ignore pourquoi cet ouvrage n'a pas été traduit en latin, ou dans une autre langue moderne. Montecroce mourut à Florence dans le couvent de Sainte-Marie-la-Neuve, en 1309.

MONTECUCCULI ou MONTECUCCOLI (le comte SÉBASTIEN), gentilhomme italien, né à Ferrare, étant venu en France, se produisit à la cour, et devint échanson du dauphin François, fils de François Ier. Montecucculi accusé d'avoir donné du poison dans une tasse d'eau fraîche à ce jeune prince, pendant qu'il jouait à la paume à Lyon, fut mis à la question, et en avouant ce crime, il déclara qu'Antoine de Lève et Ferdinand de Gonzague, attachés à Charles-Quint, l'avaient porté à le commettre : mais les partisans de l'empereur s'élevèrent contre cette imputation, et rejetèrent ce forfait sur Catherine de Médicis, qui, en se défaisant de ce prince, assurait, disaient-ils, le trône à Henri II, son époux, frère cadet du dau-

phin François. Toutes ces conjectures étaient bien odieuses. Les généraux de l'empereur pouvaient-ils craindre un jeune prince qui n'avait jamais combattu? que gagnaient-ils à sa mort? quel crime bas et honteux avaient-ils commis, qui pût les faire soupçonner? L'intérêt que Catherine de Médicis avait d'être reine de France était-il une raison assez forte pour lui imputer un crime sans la moindre preuve? Écoutons sur cet événement funeste le véridique et impartial Robertson, qui réfute les soupçons formés contre Charles-Quint. « Dans un temps où toute la France était animée d'une haine implacable contre Charles, on n'eut aucun égard ni à l'assurance avec laquelle ce prince et ses officiers protestaient de leur innocence, ni à l'indignation et à l'horreur qu'ils témoignèrent de ce qu'on pouvait les supposer capables d'une action si exécrable. Il est évident cependant que l'empereur n'avait aucun motif qui pût le porter à commettre un tel crime. Outre le dauphin, François avait deux fils, tous deux en âge de lui succéder, et il était lui-même dans la vigueur de son âge. Sans parler même du caractère de l'empereur, à qui l'on n'a jamais pu reprocher aucune action qui ressemblât à cette atrocité, cette seule considération est plus que suffisante pour contre-balancer le poids d'un témoignage équivoque, arraché dans les tourmens de la question. Les historiens les moins prévenus disent que la mort du dauphin fut occasionée par de l'eau froide qu'il but imprudemment, après s'être fort échauffé en jouant à la paume; et cette cause, qui est des plus simples, est aussi la plus vraisemblable. » Le vulgaire, toujours crédule et quelquefois atroce dans ses conjectures, a, dans tous les temps et dans tous les pays, imputé à des causes extraordinaires la mort des personnages distingués par leur rang, ou illustres par leurs actions. Quoi qu'il en soit, Montecucculi fut écartelé à Lyon en 1536. Quelques historiens ont tâché de laver sa mémoire, et ont prétendu que la véritable cause de la mort du dauphin François fut une pleurésie, et non le poison. Cependant l'arrêt porte...... « que le comte Sébastien Montecucculi, convaincu d'avoir empoisonné François, dauphin et duc propriétaire de Bretagne, fils aîné du roi, avec de la poudre d'arsenic sublimé, et de s'être mis en devoir d'empoisonner le roi luimême, sera traîné sur la claie jusqu'au lieu de la Grenette, où il sera tiré et démembré à quatre chevaux; et que, pour réparation de la fausse accusation intentée contre Guillaume Dinteville, seigneur des Chenets, il sera condamné à une amende de dix mille livres au profit de l'accusé. » Ce Guillaume Dinteville, premier maître-d'hôtel du roi, avait été accusé de complicité par Montecucculi. Quoiqu'il paraisse justifié par cet arrêt, il reste douteux s'il était innocent ou coupable; car la même accusation ayant été intentée peu de temps après contre Gaucher Dinteville, seigneur de Vanlai, il s'y trouva impliqué de nouveau, ainsi que François Dinteville, évêque d'Auxerre. Les trois frères, n'osant apparemment s'exposer aux suites de cette action, s'enfuirent en Italie, où ils avaient été em-

ployés tous les trois en qualité d'ambassadeurs ; et comme on mit leurs têtes à prix, ils célèrent leurs noms et le lieu de leur retraite. Il faut ajouter à l'article de Montecucculi que, lorsqu'on visita ses papiers, on trouva un *Traité* de l'usage des poisons, écrit de sa main, de la poudre d'arsenic sublimé, du réalgar, et le vase de terre rouge dans lequel il avait présenté au dauphin le breuvage qui lui avait donné la mort. (*Voyez* sur ce gentilhomme italien l'Histoire de François I[er] par Gaillard, et le tome XXV de l'Histoire de France par Garnier.)

MONTECUCCULI (Charles, comte de), de l'illustre famille de ce nom, né à Ferrare le 15 janvier 1592, savait écrire en latin à l'âge de sept ans; il s'appliqua ensuite à l'étude des langues grecque, hébraïque et chaldéenne; de l'étude de ces langues, il passa à celle de la logique, de la philosophie, de l'astronomie et de la théologie. D'un grand nombre d'ouvrages qu'il a laissés, quelques-uns furent imprimés après sa mort, parmi lesquels on distingue : I. *Assertiones Caroli Montecuccoli in comitiis provincialibus fratrum eremitarum S. Augustini Carpi celebratis publicè disputatæ anno* 1606, Carpi, 1606. II. *Polemonis physionomia è græco in latinum versa per comitem Carolum Montecucollum, anno salutis* 1607, *cum adnotationibus*, etc., Mutinæ, 1612. III. *In cabalam introductio quædam*, etc., Mutinæ, 1612, etc.

MONTECUCCULI (Raimond, comte de), l'un des plus grands capitaines d'un siècle si fécond en grands hommes de guerre, naquit dans le Modénais, en 1608, d'une famille distinguée; il porta d'abord les armes comme simple soldat sous Ernest Montecucculi, son oncle, qui commandait l'artillerie de l'empereur, et ne parvint au commandement qu'après avoir passé par tous les degrés de la milice. La première action qui fit briller le courage du jeune héros fut en 1644. Il surprit à la tête de 2,000 chevaux, par une marche précipitée, dix mille Suédois, qu'il contraignit d'abandonner leur bagage et leur artillerie. Le général Bannier, instruit de cette défaite, tourna ses armes contre le vainqueur et le fit prisonnier. Il sut mettre à profit le temps de sa captivité, qui fut de deux années. Une lecture continuelle agrandit la sphère de ses idées, et assura ses succès en augmentant ses connaissances. A peine eut-il obtenu sa liberté, qu'il se vengea de sa prison par la défaite du général Wrangel, qui périt dans une bataille en Bohême. Après la paix de Westphalie, Montecucculi passa en Suède, et ensuite à Modène, où il assista aux noces du duc. Cette fête fut marquée par un événement bien triste pour lui; il eut le malheur de tuer dans un carrousel le comte Manzani, son ami. L'empereur attacha entièrement Montecucculi à son service, en 1657, par le titre de maréchal de camp général. Envoyé au secours de Jean Casimir, roi de Pologne, attaqué par Ragotzki prince de Transylvanie, et par la Suède, il battit les Transylvains et prit Cracovie sur les Suédois. *Voyez* Léopold,) Charles Gustave, roi de Suède, ayant tourné ses armes contre le Danemarck, Montecucculi eut le bonheur de prendre plusieurs places

sur l'agresseur, et délivra Copenhague par terre, avant que les Hollandais y eussent jeté du secours par mer. La paix, fruit de ses victoires, ne le laissa pas longtemps oisif. Le vainqueur de Ragotzki devint son défenseur contre les Ottomans : il les força d'abandonner la Transylvanie, et rompit par une sage lenteur toutes les entreprises d'une armée formidable, jusqu'à l'arrivée des Français, qui l'aidèrent à vaincre les Turcs à la célèbre journée de Saint-Gothard, en 1664. Cette victoire amena la paix, et Montecucculi fut récompensé par la place de président du conseil de guerre de l'empereur. La guerre s'étant allumée quelque temps après entre la France et l'empire, Montecucculi fut mis, en 1673, à la tête des troupes destinées à s'opposer aux progrès des Français. La prise de Bonn, et la jonction de son armée à celle du prince d'Orange, malgré Turenne et Condé, lui acquirent beaucoup de gloire, et arrêtèrent la fortune de Louis XIV, après la conquête de trois provinces de Hollande. On lui ôta pourtant le commandement de cette armée l'année suivante ; mais on le lui rendit en 1675, pour venir sur le Rhin faire tête à Turenne. Montecucculi était seul digne d'être opposé à ce grand homme, et en cela même on suivait son penchant. « Tous deux, dit Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, avaient réduit la guerre en art. Ils passèrent quatre mois à se suivre, et à s'observer dans des marches et dans des campagnes plus estimées que des victoires par les officiers allemands et français: L'un et l'autre jugeaient de ce que son adversaire allait tenter, par les marches que lui-même eût voulu faire à sa place ; et ils ne se trompèrent jamais. Ils opposaient l'un à l'autre la patience, la ruse et l'activité. » Les maîtres de l'art admiraient les judicieuses et profondes manœuvres des deux héros, sans prévoir où elles aboutiraient, lorsqu'un boulet de canon priva la France d'un de ses plus grands capitaines, et fit le dénouement de cette brillante scène. Montecucculi, après avoir parlé dans sa lettre à l'empereur de l'événement tragique qui avait enlevé son illustre émule, ajouta « qu'il ne pouvait s'empêcher de regretter un homme qui faisait tant d'honneur à la nature humaine. » C'étaient les paroles qu'il avait répétées plusieurs fois, avec une douleur mêlée d'admiration, en apprenant cette mort qui lui présageait des victoires. Il n'y avait que le prince de Condé qui pût disputer à Montecucculi la supériorité que lui donna la mort de Turenne. Ce prince, envoyé sur le Rhin, essuya d'abord quelques pertes; mais il arrêta le général impérial, qui ne laissa pas de regarder cette dernière campagne comme la plus glorieuse de sa vie, non qu'il eût été vainqueur, mais pour n'avoir pas été vaincu, ayant à combattre Turenne et Condé. « La guerre défensive, disait-il, demande plus de savoir et de précautions que l'offensive : la moindre faute y est mortelle, et les disgraces y sont exagérées par la crainte, qui est le microscope des maux. » Montecucculi passa le reste de sa vie à la cour impériale, occupé à converser avec les savans, et à protéger les lettres. C'est par ses soins que l'académie des *Curieux de la nature* fut établie. Il mou-

rut à Lintz le 16 octobre 1680. Victor Amédée, duc de Savoie, se plaisait à raconter le trait suivant. « Montecucculi avait dans une marche fait défense expresse, sous peine de mort, de passer par les blés. Un soldat, revenant d'un village, et ignorant les défenses, traversa un sentier qui était au milieu des blés. Montecucculi, qui l'aperçut, envoya ordre au prévôt de l'armée de le faire pendre. Cependant ce soldat, qui s'avançait, allégua au général qu'il ne savait pas les ordres. « Que le prévôt fasse son devoir, répondit Montecucculi. » Comme cela se passa en un instant, le soldat n'avait pas encore été désarmé. Alors plein de fureur, il dit : « Je n'étais pas coupable : je le suis maintenant ; » et tira son fusil sur Montecucculi. Le coup manqua, et Montecucculi lui pardonna ; trait digne d'éloge, et qui prouve que ce général avait assez de grandeur d'ame, en accusant la précipitation de son jugement, de ne pas rougir de l'avouer. Au talent de bien faire la guerre, Montecucculi a joint le mérite, alors beaucoup plus rare, de très-bien écrire sur la guerre. On l'a surnommé le *Végèce moderne*, et il peut passer pour supérieur à Végèce. Ses *Mémoires* en italien, traduits en français par Adam, sont pour les militaires ce que les *Aphorismes d'Hippocrate* sont pour les médecins : il est peu d'ouvrages dont la méditation leur soit plus utile. Le dessein d'être court ayant forcé l'auteur à supprimer beaucoup de détails, son livre ne peut être regardé que comme l'abrégé d'un traité complet de la guerre ; mais il est à la fois savant et profond, concis et clair. Les meilleures éditions de cet ouvrage sont celles de Strasbourg, 1735, et de Paris, 1746, in-12. Le grand Condé en faisait cas ; et l'approbation d'un capitaine si expérimenté suffit seule pour donner une grande idée de ce même ouvrage. Les Œuvres de Montecucculi ont été publiées en italien avec des notes d'Ugo Foscolo, Milan, 1807-8, 2 vol. grand in-fol. Cet édition n'a été tirée qu'à 170 exemplaires.

MONTEFELTRO (Bonconte et Taddeo, comtes de), sont la souche de l'illustre famille de ce nom, d'où sont sortis les ducs d'Urbin. Cette famille tirait son origine des comtes de Carpegna, anciens feudataires de l'empire. Bonconte et Taddeo de Montefeltro se firent aggréger en 1228 à la bourgeoisie de Rimini, et se mirent sous la protection de cette république. Le premier embrassa le parti gibelin, le second le parti Guelfe.

MONTEFELTRO (Guido, comte de), seigneur de Pise et d'Urbin, fut un des plus habiles généraux du 13me siècle. Il fut mis à la tête du parti gibelin, et défit les Guelfes et les Bolonais au pont San-Procolo, le 13 juin 1275. Il les battit plus tard sous les portes de Faenza et sous celles de Ravenne. Il fut mis ensuite à la tête des Pisans, et les affranchit des vexations des Florentins, des Lucquois et des Génois. Il prit ensuite l'état monastique en 1796, et mourut quelque temps après. — Montefeltro (Frédéric Ier de), fils aîné du précédent, lui succéda dans la seigneurie de ses fiefs et comme chef du parti gibelin. Il remporta une grande victoire sur les Guelfes d'Ancône en 1309. Il fut excommunié par le pape, et périt victime d'une révolte le 22

avril 1322. — MONTEFELTRO (Speranza DE), son cousin, fut mis à la tête du parti gibelin, et en possession des villes de Fermo, d'Osimo et de Fabbriano; mais il en fut dépouillé par Nolfo, fils de Frédéric. — MONTEFELTRO (Nolfo DE), fut un vaillant capitaine. Il fut dépossédé de ses états par le cardinal Egidio Albornoz vers 1366, et mourut peu après.

MONTEFELTRO (ANTOINE, comte DE), seigneur d'Urbin, recouvra l'héritage de Nolfo, son aïeul en 1375. Il fut toujours attaché au parti gibelin et eut quelques guerres à soutenir contre les Malatesti, chefs du parti contraire. Ce fut un prince sage et vaillant. Il mourut en 1404. — Son fils, Gui d'Autonio de MONTEFELTRO, lui succéda. Il enleva la ville d'Assise au fameux Braccio de Montone; mais celui-ci le battit peu de temps après. En 1430 il fut défait de nouveau par Piccinnino. Il mourut en 1443. — Oddo Antonio de MONTEFELTRO, succéda à son père Gui d'Antonio. Il se rendit odieux par ses débauches et sa tyrannie, et fut massacré par des conjurés le 22 juillet 1444.

MONTEFELTRO (FRÉDÉRIC II), comte et premier duc d'Urbin, succéda à son frère Otto-Antonio en 1444. Il fut plein de valeur et ami éclairé des lettres et des arts. Il était aussi très-éloquent. Il eut plusieurs guerres à soutenir contre Sigismond Malatesti qu'il vainquit en diverses occasions. Il fut élevé à la dignité de duc d'Urbin vers 1475, et seconda tous les projets du pape Sixte IV. Il mourut le 10 septembre 1482.

MONTEFELTRO (GUID'UBALDO), fils du précédent, le dernier des ducs d'Urbin, de la maison de Montefeltro, fut un prince doux et pacifique, ami des lettres et des arts, et plein de munificence. Il cultivait les lettres avec beaucoup de succès. Quoiqu'il n'eût pas de si grands talens militaires que ses ancêtres, il fit la guerre comme condottiere. Il fut dépossédé de ses états par César de Borgia en 1502; mais il y rentra la même année. Il mourut au mois de juillet 1508, et François-Marie de la Novère, son neveu, lui succéda.

MONTE-GRANELLI (CHARLES DE), gentilhomme de la famille des comtes de son nom, détrompé des illusions du monde, se retira dans une solitude. Il s'établit ensuite à Vérone avec quelques compagnons de sa vie pieuse, et devint, en 1380, le fondateur d'une congrégation d'hiéronymites, dite *de Fiesoli*. Ils observèrent d'abord les constitutions de saint Jérôme, et ensuite la règle de saint Augustin. Le fondateur avait été agrégé au tiers-ordre de saint François. Il continua de porter l'habit du patriarche séraphique, mais, en 1460, Pie II permit aux hiéronymites de prendre celui qu'ils voudraient. Les uns se décidèrent à quitter l'habit franciscain, les autres à le garder. Cette différence d'uniforme produisit une grave dispute parmi ces bons religieux. Enfin, en 1668, Clément IX supprima entièrement leur ordre, qu'il unit à une autre congrégation d'hiéronymites, fondée par Pierre Gambacorti.

MONTÈGRE (ANTOINE-FRANÇOIS JENIN DE), médecin français, né à Bellei le 6 mai 1779, fut d'abord militaire, puis ingénieur du cadastre. Il se livra ensuite à l'étude de la médecine,

et pratiqua cet art avec succès. Il devint rédacteur de la *Gazette de Santé* en 1810, et rendit ce recueil intéressant et instructif. Montègre était un excellent physiologiste. Il publia quelques écrits contre le magnétisme animal. Il fournit de nombreux articles au Dictionnaire des sciences médicales, le plus important est intitulé : *Hémorrhoïdes*. Il est mort au Port-au-Prince de la fièvre jaune en 1818. Il avait abandonné sa femme et ses enfans à Paris, pour aller étudier cette affreuse maladie dans un pays où elle est endémique. Le président d'Haïti lui a fait élever un mausolée. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a de lui : I. *Du magnétisme animal*, ou *de ses partisans*, 1812, in-8°. II. *Expérience sur la digestion dans l'homme*, Paris, 1814, in-4°. III. *Examen rapide du gouvernement des Bourbons en France, depuis le mois d'avril* 1814, *jusqu'au mois de mars* 1815, Paris, 1815, in-8°.

MONTEGUT (Jeanne de Seglá, épouse de M. de), trésorier de France de la généralité de Toulouse, née dans cette ville en 1709, y mourut le 4 juin 1752. Ses *Œuvres*, publiées à Paris en 1768, en 2 vol. in-8°, contiennent peu de poésies galantes ; elles sont presque toutes morales ou chrétiennes, et souvent de simples tributs de société ou d'amitié. On y trouve du naturel, de la douceur, de la facilité. Le premier volume offre des *Odes*, des *Épîtres*, des *Idylles*, des *Pièces fugitives*. Le second renferme une traduction presque complète, en vers français, des *Odes d'Horace*. Cette version est en général élégante et fidèle. On y désirerait plus de force et de coloris. Le talent de madame de Montegut pour la poésie se développa tard ; mais il fut bientôt perfectionné. Elle remporta trois prix à l'académie des jeux floraux, et fut déclarée maîtresse des jeux : titre qu'on accorde aux athlètes honorés d'une triple couronne. Quoiqu'elle possédât le latin, l'anglais, l'italien, et qu'elle fût versée dans les sciences et dans les belles-lettres, elle cachait ses lumières avec autant de soin que d'autres en prennent à les étaler. Un homme austère dit en parlant d'elle : « C'est la seule femme à qui je pardonne d'être savante. »

MONTEGUT (Jean-François de), fils de la précédente, naquit à Toulouse en 1730. Sa mère Jeanne de Segla fit sa première éducation. Il vint de bonne heure à Paris, où il se lia avec les littérateurs les plus distingués de son temps, et notamment avec Marmontel. De retour dans sa patrie, il eut une charge de conseiller au parlement de cette ville. Il fut l'éditeur des œuvres de sa mère, et fut admis aux jeux floraux le 3 mai 1755. On trouve plusieurs pièces de poésie de sa composition dans le recueil de cette académie. Pendant la révolution il se retira en Espagne ; mais étant imprudemment rentré en France, il fut arrêté et mis à mort le 21 avril 1794. Son fils, âgé de 26 ans, partagea son sort infortuné.

MONTEIL (Adhemar de), *V.* Adhemar.

MONTEJOAN (René de), presque aussi souvent battu que combattant, tomba trois fois entre les mains des ennemis, et ne fut excusable qu'une fois, à la bataille de Pavie, en 1525. François Ier

ne l'en fit pas moins maréchal de France en 1538, et lui donna le gouvernement du Piémont. Il eut la folle et impudente vanité d'envoyer des ambassadeurs dans différentes villes d'Italie ; démarche qui lui attira de sévères réprimandes et des railleries piquantes de la part du roi. Ayant été envoyé présider aux états de Bretagne pour la réunion de cette province à la couronne, il pensa faire échouer, par des saillies indécentes, une négociation qui exigeait les plus grands ménagemens. Il mourut en Piémont au commencement de septembre 1539 ; et sa famille, qui datait du 13ᵉ siècle, s'éteignit avec lui.

MONTELATICI (François), que son esprit turbulent fit surnommer le *Faux Brave*, était de Florence. Ce peintre, dont les compositions étaient spirituelles, mais bizarres, avait un bon coloris ; ses figures sont expressives, mais sa manière est extravagante, comme on peut le voir dans la *Chute de Lucifer*, qu'il a peinte à fresque dans la maison des théatins de sa patrie, et surtout dans la salle du palais royal de Pitti. Ayant suivi à Inspruck l'archiduc Ferdinand d'Autriche, il mourut dans cette ville en 1661.

MONTELATICI (Dominique), qui vivait sur la fin du 17ᵉ siècle et au commencement du suivant, a publié *La villa Borghese, con la descrizione delle statue e pitture che ivi si trovano*, Roma, 1700. Mais les changemens et les embellissemens que le prince Marc-Antoine Borghèse a faits à cette campagne, depuis la publication de l'ouvrage, rendent ce livre à peu près inutile.

MONTELATICI (P. D. Ubaldo), chanoine de Saint-Jean-de-Latran, et fondateur de la société économique de Florence, où il naquit en 1692, devint professeur public à Pistoie, à Fiesole, à Brescia et à Milan. Il étudia aussi l'agriculture, et pour étendre ses connaissances, il entreprit en 1743 un voyage en Allemagne, dans lequel il recueillit avec soin tout ce qui pouvait contribuer aux progrès et à l'amélioration de cette science. Ce fut pendant ce voyage qu'il proposa à un imprimeur étranger l'édition d'un *Dictionnaire raisonné d'agriculture*, qu'il avait composé avec le docteur Saverio Manetti. Plusieurs voyages qu'il fit dans la Stirie et la Carinthie altérèrent sa santé, et l'obligèrent de retourner dans sa patrie, où il mourut en 1770. Montelatici fut un de ces hommes rares qui joignait à la plus grande activité dans ses recherches sur l'agriculture, ce discernement et cette sagacité qui savent apercevoir et tirer des résultats utiles des fruits de l'expérience et du raisonnement. On sait que l'agriculture pratique, livrée à une classe d'individus imbus de préjugés, et dirigés par la routine, a fait peu de progrès ; c'était donc à détruire et à changer ces préjugés, cette routine que devaient s'appliquer tous les soins de Montelatici : il essaya de le faire ; mais la mort interrompit ses travaux ; et on doit regretter que le temps ne lui ait pas permis d'achever son entreprise. Les nouveaux aperçus qu'il donnait sur l'agriculture étaient faits pour l'améliorer, et avec d'autant plus de raison qu'il ne s'était point renfermé dans une vaine théorie, comme la plupart de nos savans modernes, qui font de l'agriculture au

coin de leur feu. On a de lui : *Ragionamento sopra i mezzi più necessarj per far riflorire l'agricoltura, colla relazione dell' erba orobanche, detta volgarmente succiamele*, etc., Firenze, 1752.

MONTELONGO (Grégoire de), cardinal légat en Lombardie, au 13[e] siècle, fut l'un des plus redoutables ennemis de l'empereur Frédéric II et des gibelins. Il vainquit plusieurs fois les troupes de ce prince, et prit plusieurs villes qui tenaient pour lui. Innocent IV le nomma patriarche d'Aquilée en 1252. Ce prélat mourut peu après.

MONTE-MAGGIORE. *Voyez* Montemayor.

MONTEMAGNO (Buonaccorso da), gonfalonnier de Pistoie, sa patrie, en 1364, fut un des plus heureux imitateurs de Pétrarque, auquel il survécut quelques années. On le compte aussi parmi ceux qui s'appliquèrent à perfectionner la langue toscane. Les Poésies italiennes de Montemagno ont été plusieurs fois imprimées ; une des bonnes éditions est celle de Florence, 1718, publiée par les soins de Jean-Baptiste Casotti, qui l'a enrichie d'une préface pleine d'érudition, et du peu de renseignemens qu'il a pu avoir sur ce poète.

MONTE-MAYOR (George de), célèbre poète de Castille, regardé comme l'inventeur du genre pastoral en Espagne, naquit à Montemor, petite ville du Portugal près de Coimbre. On ne connaît point l'époque de sa naissance ; mais on la rapporte généralement en 1520. Monte-Mayor ne dut rien à l'étude ; mais il en fut en quelque sorte dédommagé par son intelligence et son génie. Il connaissait parfaitement plusieurs langues vivantes de son temps, et les traduisait avec autant de facilité que de perfection. Dès ses premières années il suivit la carrière militaire, quoique dévoué tout entier par ses penchans à la musique et à la poésie. Il passa en Castille ; et n'ayant d'autres moyens pour vivre que l'état de musicien, il parvint à se faire recevoir dans la chapelle royale à la suite de Philippe II, lors du fameux voyage de ce monarque en Allemagne, en Italie et dans les Pays-Bas. De retour en Espagne, il paraît qu'il résida dans la ville de Léon, où il composa son roman pastoral intitulé *Diane*. Depuis, appelé par la reine Catherine, sœur de l'empereur Charles-Quint et régente de ce royaume, il fut revêtu auprès de cette princesse d'un emploi très-honorable. Il mourut très-peu avancé en âge, ainsi que l'annonce l'Élégie composée par Francisco Marcos Dorantes, laquelle se trouve dans toutes les éditions de la *Diane*. On y voit que Monte-Mayor avait déjà terminé sa carrière en 1562, n'étant âgé que de quarante-un ans. Ce poète, quoique né Portugais, est revendiqué par les littérateurs espagnols, comme ayant cultivé les muses castillanes, à l'exemple de différens auteurs étrangers, mais écrivains nationaux. D'ailleurs Monte-Mayor mérite bien cet honneur de la part des Espagnols, par l'excellence de sa *Diane*, ouvrage qui a rendu son nom immortel, d'après le témoignage respectable de Michel Cervantes, qui, dans son Don Quichotte, après avoir fait l'éloge de ce même genre, indique la *Diane* comme le meilleur modèle qu'il puisse proposer. Cette produc-

tion a été traduite en français, et imprimée à Paris en 1611 ; elle parut aussi à Madrid en 1622. On a de lui : I. *Fable de Pyrame et Thisbé*. II. *Histoire d'Alcide et Sylvain*, qui toutes deux sont contenues dans la Diane. III. Le *Cancionero*, qu'il publia séparément, et qui fut imprimé à Sarragosse en 1561, et à Salamanque en 1571, 1572 et 1579; recueil qui se compose de différens genres de poésies assez estimées par le style pur et correct qui les caractérise. IV. Les *Œuvres d'Auxias March*. V. Les *Blasons*, ouvrage manuscrit. On peut consulter sur ce poète l'*Histoire de la littérature espagnole* de M. Bouterweck.

MONTEMERLO (Jean-Étienne), gentilhomme de Tortone, né en 1515, cultiva la poésie latine et italienne. Il a écrit *Delle frasi Toscane lib. XII*, in-folio. Cet ouvrage fut imprimé à Venise en 1566 ; et la même édition reparut sous le titre de *Tesoro della lingua Toscana*, avec la date de 1594. Ce poète a laissé en manuscrit un poëme sacré *De Gestis apostolorum*, et mourut en 1572. — Nicolas Montemerlo, son fils, est auteur d'une *Histoire* de Tortone sa patrie.

MONTENAULT (de). *Voyez* Egly.

MONTENAY (Georgette de), fille d'honneur de Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Son esprit et sa beauté en firent l'ornement de la cour. En 1571 elle fit imprimer l'Explication en vers de cent emblêmes ou devises qu'elle dédia à la reine.

MONTENERO (Jean de), théologien dominicain, né à Montenero en Toscane, vivait dans le 15me siècle. Appelé d'abord au concile de Bâle, et ensuite à celui de Florence, il fut choisi pour disputer contre les Grecs, qu'il combattit avec la plus grande force : on peut voir les détails de ces disputes dans l'Histoire de ce concile, écrite par Joseph Grec, évêque de Metone ; on les trouve aussi dans les Recueils des Conciles. Montenero est encore auteur de plusieurs ouvrages polémiques, qui ne sont aujourd'hui d'aucun intérêt.

MONTERCHI (Joseph), antiquaire et garde du cabinet des médailles du cardinal Carpegna, en a publié un choix sous ce titre : *Scelta de' medaglioni più rari*, Rome, 1679, in-4°. Cet ouvrage est curieux. Il en a paru une traduction latine, Amsterdam, 1685, in-12 : elle est moins rare que l'original italien.

MONTEREAU (Pierre de), célèbre par plusieurs ouvrages d'architecture, était de Montereau, et mourut l'an 1266. C'est ce célèbre architecte qui a construit la *Sainte-Chapelle* de Paris, chef-d'œuvre de légèreté, ses voûtes n'étant soutenues d'aucun pilier dans œuvre, quoiqu'il y ait deux églises l'une sur l'autre. On a encore de lui la Chapelle de Vincennes; le Réfectoire, le Dortoir, le Chapitre, et la Chapelle de Notre-Dame dans le monastère de Saint-Germain-des-Prés. Il fut enterré dans l'église de cette abbaye, et fut représenté sur sa tombe avec un compas et une règle à la main. Son tombeau est au musée des monumens français.

MONTERENZI (Annibal), célèbre jurisconsulte du 16me siècle, né d'une noble et ancienne famille de Bologne en 1507, se fit un auditoire nombreux à Gênes et à Parme par ses leçons et ses

commentaires sur les institutes civiles et criminelles de sa patrie, où pendant 40 ans il professa le droit civil. Il mourut à Bologne en 1586. On a de lui : I. *Scholia ad nonnullas pactorum formulas instrumentis inserendas*, Bononiæ, 1561. II. *Sanctionum ad causas civiles spectantium inclytæ civitatis, studiorum matris*, *Bononiæ*, tome Ier, Bononiæ, 1561, et tome II, Bononiæ, 1569.

MONTESON (Jean de), natif du royaume d'Aragon, de l'ordre des frères prêcheurs, et docteur en théologie, s'éleva en 1384 contre la doctrine de l'immaculée conception. Son opinion fut condamnée, et sa personne excommuniée. (*Voyez* les détails de cette affaire dans l'Histoire ecclésiastique de Mosheim, tome III, pages 378 et suiv.)

MONTESPAN (Françoise-Athenaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de), née en 1641, fut d'abord connue sous le nom de mademoiselle de Tonnay-Charente. Sa beauté la rendit encore moins célèbre que le caractère de son esprit plaisant, agréable et naturel. Recherchée par les plus grands seigneurs, elle fut mariée au marquis de Montespan, qui lui sacrifia des partis considérables, et ne fit qu'une ingrate. La duchesse de la Vallière, maîtrese de Louis XIV, l'admit dans sa société, et le roi ne la regarda d'abord que comme une aimable étourdie. Elle agaçait sans cesse ce monarque, qui disait en se moquant à Mad. de la Vallière : « Elle voudrait bien que je l'aimasse ; mais je n'en ferai rien. » Il se trompait, et il fut bientôt épris de ses charmes. La marquise de Montespan régna avec empire. Elle aima le roi par accès, et encore plus l'argent et la magnificence. Ses fantaisies engagèrent ce prince dans des dépenses excessives et inutiles. Elle domina long-temps sur le cœur de ce monarque ; mais son humeur impérieuse et bizarre l'en chassa peu à peu. « Elle avait, dit Mad. de Genlis, de la fausseté dans le caractère et du naturel dans l'esprit. Dépourvue de sensibilité, mais sujette à l'enthousiasme, elle aimait avec passion, ou n'aimait point : tout ce qui brillait lui paraissait grand ; elle prenait les honneurs pour de la gloire ; elle avait des desseins profonds et des motifs puérils ; à la fois insatiable et frivole dans ses désirs, elle voulait dominer, non pour conduire et régner, mais seulement pour paraître. » Mad. de Montespan avait supplanté la Vallière, et fut supplantée à son tour, d'abord par la duchesse de Fontanges, puis par la marquise de Maintenon. Louis XIV lui ordonna de quitter la cour vers 1680 ; et elle mourut en 1707, à 66 ans, à Bourbon, où elle était allée prendre les bains. Elle avait ordonné par son testament que ses entrailles seraient portées à la communauté de Saint-Joseph. Elles jetaient une si forte puanteur, à cause de la chaleur de la saison, que le porteur revint sur ses pas, et alla les remettre aux capucins de Bourbon. Le père gardien infecté de cette odeur, les fit, dit-on, jeter dehors. Quand on apprit à la cour ce qu'étaient devenues les entrailles de Mad. de Montespan, un de ses amis (c'était un ami de cour) dit : « Est-ce qu'elle en avait ? » C'est la Baumelle qui rapporte cette réponse, qui peut bien avoir été

faite après coup. Quoiqu'elle eût naturellement beaucoup de hauteur, son caractère était aussi rusé que son esprit était fin. Lorsqu'elle tentait d'engager Louis XIV dans ses filets, elle tâchait de donner le change à la reine dont elle était dame d'honneur. Pour lui inspirer une haute opinion de sa vertu, elle communiait tous les huit jours en sa présence, et visitait les hôpitaux. Son crédit fut tel pendant quelque temps, que dans la promotion des maréchaux de France de 1679, elle fouilla dans les poches du roi pour y prendre la liste; et n'ayant pas vu le nom du duc de Vivonne, son frère, elle éclata en reproches, et le roi ne la calma qu'en lui donnant le bâton. Dans les dernières années de sa vie elle vit la perte de sa faveur avec courage. La religion lui inspira des sentimens de repentir et même d'humilité. Lorsque les derniers de ses domestiques manquaient au respect qu'ils lui devaient, elle en marquait une sorte de joie, et recevait avec plaisir ces petites humiliations en expiation de sa grandeur passée. Le P. de la Tour, de l'oratoire, son directeur, exigea d'elle qu'elle écrivît à son mari pour lui offrir de retourner avec lui, ou de se confiner dans l'endroit qu'il voudrait lui indiquer. « Qui a connu Mad. de Montespan, dit le duc de Saint-Simon, jugera que c'était là le sacrifice le plus héroïque. » Elle en eut le mérite, sans être obligée de le consommer. Le marquis de Montespan lui fit dire qu'il ne voulait ni la recevoir, ni lui rien prescrire, ni entendre parler d'elle; cependant elle prit le deuil à sa mort, comme une veuve ordinaire. Peu à peu elle se dévoua entièrement aux pauvres: elle travaillait pour eux plusieurs heures par jour à des ouvrages grossiers, et y fit travailler les femmes qui l'environnaient. Sa table, qui avait été servie avec délicatese et avec profusion, devint plus frugale; elle multiplia ses jeûnes et ses prières; ses macérations furent continuelles. Ses chemises et ses draps étaient de grosse toile écrue, mais cachés sous des draps et une chemise ordinaire. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer; et sa langue eut aussi sa pénitence. Les frayeurs de la mort la tourmentaient tant, que la nuit plusieurs femmes la veillaient. Elle couchait les rideaux ouverts avec beaucoup de bougies dans sa chambre; et ses veilleuses avaient ordre de causer, de manger, ou de jouer pour se prémunir contre le sommeil. Au milieu de ses mortifications et de ses craintes, elle ne put se défaire de l'extérieur de reine qu'elle avait usurpé dans sa faveur, et qu'elle conserva dans sa disgrace. Il n'y avait dans sa chambre qu'un seul fauteuil, où elle recevait les hommages des grands, des princes, des princesses, sans se déranger et sans les reconduire. Des graces qui lui étaient particulières, assaisonnées d'une politesse fine et de traits d'esprit piquans, adoucissaient ce que sa fierté pouvait avoir de dur. Elle conserva sa beauté et sa santé jusqu'à ses derniers jours; cependant elle se croyait toujours malade et quelquefois mourante. Cette inquiétude entretenait en elle le goût des voyages; et dans ses voyages elle menait sept ou huit personnes avec elle pour la désennuyer. La dernière fois qu'elle alla à Bour-

bon, elle paya pour deux ans les pensions de charité qu'elle faisait, persuadée qu'elle ne reviendrait plus, et elle ne se trompa point. Mad. de Montespan eut de son mari un fils connu sous le nom de duc d'Antin (*voyez* GONDRIN), dont la postérité finit en 1757 dans son petit-fils. Elle faisait fort peu de cas du Père Lachaise, qu'elle appelait une *chaise de commodité*. Il y eut peut-être de la prévention dans le jugement qu'elle en faisait; car on voit, à l'article de ce jésuite, qu'il parlait à Louis XIV avec une courageuse liberté. Mad. de Montespan fut la dernière maîtresse de Louis XIV. Ce ne sera point un hors-d'œuvre de rapporter ici, d'après le P. d'Avrigny, l'histoire abrégée des amours de ce monarque. « Dans sa première jeunesse il aima la Beauvais, femme de chambre et favorite de la reine. Après elle, il s'attacha à Marie de Mancini, et l'aurait épousée, si le cardinal Mazarin, ou plutôt la reine, l'eût permis. Dès qu'il la vit mariée hors du royaume, il jeta la vue sur mademoiselle de la Mothe-Houdancourt, puis sur Olympe de Mancini, comtesse de Soissons. Jusqu'ici sa passion n'avait guère été que dans ses yeux, sur sa langue et dans son cœur. De ses quatre maîtresses, son âge avait sauvé les unes, l'honneur peut-être avait préservé les autres. Mademoiselle de la Vallière, fille de la maison de Madame, fut la première dont la faiblesse éclata d'une manière qui ne pouvait être équivoque. La princesse de Monaco, qui avait paru sur la scène, l'ayant occupé pendant peu de temps, madame de Montespan s'y plaça en 1667. Triste exemple de la fragilité humaine! la marquise communiait tous les huit jours, un moment en fit une Bethsabée. Elle régna seule treize à quatorze ans ans, grace à la mort qui enleva mademoiselle de Fontanges dès sa première couche. Madame de Maintenon mit fin à sa faveur, et fit cesser le scandale.

MONTESQUIEU (CHARLES DE SECONDAT, baron de la Brède et DE), d'une famille distinguée de Guienne, né au château de la Brède, près de Bordeaux, le 18 janvier 1689, fut philosophe au sortir de l'enfance. Dès l'âge de 20 ans il préparait les matériaux de l'*Esprit des lois*, par un extrait raisonné des immenses volumes qui composent le Corps du droit civil. Un oncle paternel, président à mortier au parlement de Bordeaux, ayant laissé ses biens et sa charge au jeune philosophe, il en fut pourvu en 1716. Sa compagnie le chargea, en 1722, de présenter des remontrances à l'occasion d'un nouvel impôt, dont son éloquence et son zèle obtinrent la suppression. L'année d'auparavant il avait mis au jour ses *Lettres persanes*, commencées à la campagne, et finies dans les momens de relâche que lui laissaient les devoirs de sa charge. Ce livre, profond sous un air de légèreté, annonçait à la France et à l'Europe un écrivain supérieur. Le Persan fait une satire énergique et agréable de nos vices, de nos travers, de nos ridicules, de nos préjugés, et de la bizarrerie de nos goûts. C'est le tableau le plus animé et le plus vrai des mœurs françaises : son pinceau est léger et hardi; il donne à tout ce qu'il touche un caractère original. Toutes les lettres ne sont pas cependant d'une égale force; il y en a,

dit Voltaire, de très-jolies, d'autres très-hardies, d'autres médiocres, d'autres frivoles; et les détails de ce qui se passe dans le sérail d'Usbeck à Ispahan n'intéresse que faiblement les lecteurs français. On peut encore reprocher à l'auteur quelques paradoxes en littérature, en morale, en politique, et des satires trop fortes de Louis XIV et de son règne. Le succès des Lettres persanes ouvrit à Montesquieu les portes de l'académie française, quoique, de tous les livres où l'on a plaisanté sur cette compagnie, il n'y en ait guère où elle soit moins ménagée. La mort de Sacy, le traducteur de Pline, ayant laissé une place vacante, Montesquieu, qui s'était défait de sa charge, et qui ne voulait plus être qu'homme de lettres, se présenta pour la remplir. Le cardinal de Fleury, instruit par des personnes zélées des plaisanteries du Persan sur les dogmes, la discipline et les ministres de la religion chrétienne, lui refusa son agrément. Il ne paraîtra pas étrange que ce ministre fît quelques difficultés, si l'on se rappelle la lettre (*Lett.* 76) dans laquelle Usbeck fait une apologie si éloquente du suicide; une autre (*Lett.* 29) où il est dit expressément que les évêques n'ont d'autres fonctions que de dispenser d'accomplir la loi; une autre (*Lett.* 24) enfin, où le pape est peint comme un magicien qui fait croire que « trois ne font qu'un, que le pain qu'on mange n'est pas du pain... » On peut ajouter que l'apparition des Lettres persanes est la première époque de ce déluge d'écrits qui ont paru depuis contre le christianisme et le gouvernement. Montesquieu, sentant le coup que l'exclusion et les motifs de l'exclusion pouvaient porter sur sa personne et sur sa famille, prit, s'il faut en croire Voltaire, un tour très-adroit pour obtenir l'agrément du cardinal : il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal et par un ministre. Il porta lui-même l'ouvrage au cardinal de Fleury, qui ne lisait guère, et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par quelques personnes de crédit, et surtout par le maréchal d'Estrées son ami, pour lors directeur de l'académie française, ramena, dit-on, le cardinal, et Montesquieu entra dans cette compagnie. Cette anecdote n'a aucune vraisemblance. Le discours du récipiendaire, fort court, mais plein de traits de force et de lumière, fut prononcé le 24 janvier 1728.... Le dessein que Montesquieu avait formé de peindre les nations dans son *Esprit des lois* l'obligea de les aller étudier chez elles. Après avoir parcouru l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, la Suisse et la Hollande, il passa près de deux ans en Angleterre. Des différentes observations qu'il fit dans ses voyages, il résultait, suivant lui, que l'Allemagne était faite pour y voyager, l'Italie pour y séjourner, l'Angleterre pour y penser, et la France pour y vivre. Voyageant en Italie, il fit la rencontre de milord Chesterfield; il le connaissait antérieurement, et avait avec lui les liaisons que deux hommes de génie ne manquent guère de prendre quand ils se sont une fois connus. Ils s'associèrent et convinrent de continuer leur route ensemble. La conversation tomba bientôt sur la différence des Anglais aux Français. Le prési-

dent, donnant la préférence à sa nation, se fondait sur la supériorité d'esprit. Le lord, en l'accordant aux Français, se retranchait sur le bon sens qu'il attribuait supérieurement aux Anglais. Comme la matière était ample, et les adversaires bien propres à défendre leur cause, elle était souvent agitée, sans que ni l'un ni l'autre se laissât convaincre. Ils arrivèrent à Venise, et la curiosité de Montesquieu pour tout voir et tout approfondir le mettait sans cesse en activité. Il visitait les monumens, les bibliothèques, les cabinets; il entrait dans les cafés, il liait conversation, s'informait des moindres détails du gouvernement et de la société; rentré chez lui, il mettait par écrit les plus petites circonstances, et chaque jour il confiait son ouvrage à milord Chesterfield. Il y avait déjà quelque temps qu'il s'occupait de ce travail, et son ouvrage touchait à sa fin, lorsqu'un jour un inconnu demanda à lui parler en secret. Après avoir protesté de son attachement pour les Français, il avertit le président qu'il prît garde à lui; que l'inquisition, inquiète des mouvemens qu'il se donnait, avait pris la résolution d'envoyer se saisir de ses papiers; que si l'on y trouvait la moindre chose sur le gouvernement, c'était fait de sa personne. Montesquieu, effarouché de cet avis, se confondit en remercîmens, donna de l'argent à l'inconnu, et n'eut rien de plus pressé que de jeter son travail au feu. Il courut ensuite dans la chambre de milord Chesterfield lui conter ce qui venait de se passer. Milord, sans s'émouvoir, loua son esprit, et ajouta que néanmoins s'il avait mis dans sa conduite un peu plus de *bon sens*, il aurait pu juger qu'il était bien extraordinaire qu'un homme qui ne le connaissait point prît autant d'intérêt à lui, et vînt lui donner un avis, au risque de se perdre, si jamais la chose venait à être sue; que d'ailleurs, ayant noté lui-même que les délibérations de l'inquisition étaient impénétrables, il n'était pas vraisemblable qu'un homme de bas étage eût pu les découvrir; qu'enfin ces idées combinées auraient dû le conduire à juger que l'avis de l'inconnu n'était qu'un tour de milord Chesterfield, et par conséquent à ne pas brûler son ouvrage; ce qu'un Anglais n'aurait certainement pas fait. On juge de l'étonnement de Montesquieu et de ses regrets, qui doivent nous en laisser beaucoup. De retour dans sa patrie, il mit la dernière main à son ouvrage : *Sur la cause de la grandeur et de la décadence des Romains*. Des réflexions très-fines et des peintures très-fortes donnèrent le mérite de la nouveauté à cette matière traitée tant de fois et par tant d'écrivains supérieurs. Cette histoire politique de la naissance et de la chute de la nation romaine parut en 1733, in-12, et fut réimprimée à Dijon en 1794. L'illustre écrivain trouve les causes de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté, du travail et de la patrie, dans la sévérité de la discipline militaire, dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais la paix qu'après des victoires. Il trouve les causes de leur décadence dans l'agrandissement même de l'état; dans le droit de bourgeoisie accordé à tant de nations; dans la corruption introduite par le luxe de l'Asie;

dans les proscriptions de Sylla; dans l'obligation où les Romains furent de changer de maxime en changeant de gouvernement; dans cette suite de monstres qui régnèrent presque sans interruption depuis Tibère jusqu'à Constantin; enfin dans la translation et le partage de l'empire. On a comparé cet ouvrage au Discours sur l'histoire universelle de Bossuet. Voici ce que dit à ce sujet M. Villemain dans son Eloge de Montesquieu : « Un homme qui avait porté la force de son génie sur une foule d'études diverses pour les subordonner à la théologie, et qui semblait en parcourant toutes les connaissances humaines, les conquérir au profit de la religion, Bossuet examina la grandeur romaine avec cette sagacité et cette hauteur de raison qui le caractérisent; mais préoccupé d'une pensée dominante, attentif à une seule action dirigée par la Providence, l'origine et l'accomplissement de la foi chrétienne, il ne regarde les Romains eux-mêmes, il ne les aperçoit dans l'univers, que comme les aveugles instrumens de cette grande révolution à laquelle tous les peuples lui paraissent également concourir. Cette pensée qui l'autorisait, pour ainsi dire, à ne pas expliquer des effets ordonnés d'avance par une volonté irrésistible et suprême, ne l'a pas empêché d'entrer dans les causes agissantes de la grandeur romaine; et telle est pour un homme de génie l'évidence et la réalité de ces causes, que ne pouvant tout renvoyer à Dieu, dont il interprétait la volonté, Bossuet a cependant tout expliqué par la force des institutions et le génie des hommes. Montesquieu adopte le plan tracé par Bossuet, et se charge de le remplir, sans y jeter d'autre intérêt que celui des événemens et des caractères. Il y a sans doute plus de grandeur apparente dans la rapide esquisse de Bossuet, qui ne fait des Romains qu'un épisode de l'histoire du monde. Rome se montre plus étonnante dans Montesquieu, qui ne voit qu'elle au milieu de l'univers. Les deux écrivains expliquent sa grandeur et sa chute. L'un a saisi quelques traits primitifs avec une force qui lui donne la gloire de l'invention; l'autre, en réunissant tous les détails, a découvert des causes invisibles jusqu'à lui; il a rassemblé, comparé, opposé les faits avec cette sagacité laborieuse, moins admirable qu'une première vue de génie, mais qui donne des résultats plus certains et plus justes. L'un et l'autre ont porté la concision aussi loin qu'elle peut aller; car dans un espace très-court, Bossuet a saisi toutes les grandes idées, et Montesquieu n'a oublié ni un fait ni une pensée. Se hâtant de placer et d'enchaîner une foule de réflexions et de souvenirs, il n'a pas un moment pour les affections du bel esprit et du faux goût, et la brièveté le force à la perfection; Bossuet, plus négligé, se contente d'être quelquefois sublime. Montesquieu qui, dans son système, donne de l'importance à tous les faits, les exprime tous avec soin, et son style est aussi achevé que naturel et rapide. » Le génie mâle et rapide qui brille dans la *Grandeur des Romains*, se fit encore plus sentir dans l'*Esprit des lois*, publié en 1748, en 2 vol. in-4°. Dans cet ouvrage, qui est plutôt l'Esprit des nations que l'Esprit des lois, l'auteur distin-

gue trois sortes de gouvernemens : le républicain, le monarchique et le despotique. Le républicain est celui où le peuple, en corps ou en partie, a la souveraine puissance; le monarchique, celui où gouverne un seul, mais selon des lois fixes; le despotique, celui où un seul entraîne tout par sa volonté, sans autre loi que cette volonté même. Dans ces divers états, les lois doivent être relatives à leur nature, c'est-à-dire à ce qui les constitue, et à leur principe, c'est-à-dire à ce qui les soutient et les fait agir : distinction importante, la clef d'une infinité de lois, et dont l'auteur tire bien des conséquences. Les principales lois, relatives à la nature de la démocratie, sont que le peuple y soit à certains égards le monarque, à d'autres le sujet; qu'il élise et juge ses magistrats, et que les magistrats en certaines occasions décident. La nature de la monarchie demande qu'il y ait entre le monarque et le peuple beaucoup de pouvoirs et de rangs intermédiaires, et un corps dépositaire des lois, médiateur entre les sujets et le prince. La nature du despotisme exige que le tyran exerce son autorité, ou par lui seul, ou par un seul qui le représente. Quant aux principes des trois gouvernemens, celui de la démocratie est l'amour de la république, c'est-à-dire de l'égalité; ce que l'auteur exprime par le mot vague de vertu. Dans les monarchies, où un seul est le dispensateur des distinctions et des récompenses, et où l'on s'accoutume à confondre l'état avec le monarque, le principe est l'honneur, c'est-à-dire l'ambition et l'amour de l'estime. Sous le despotisme enfin, c'est la crainte. Plus ces principes sont en vigueur, plus le gouvernement est stable; plus ils s'altèrent et se corrompent, plus il incline à sa destruction. Les lois que les législateurs donnent doivent être conformes aux principes de ces différens gouvernemens : dans la république, entretenir l'égalité et la frugalité; dans la monarchie, soutenir la noblesse sans écraser le peuple; sous le gouvernement despotique, tenir également tous les états dans le silence. Ces gouvernemens ont chacun leurs avantages; le républicain est plus propre aux petits états, le monarchique aux grands; le républicain plus sujet aux excès, le monarchique aux abus; le républicain apporte plus de maturité dans l'exécution des lois, le monarchique plus de promptitude. La différence des principes des trois gouvernemens doit en produire dans le nombre et dans l'objet des lois. Mais la loi commune de tous les gouvernemens modérés, et par conséquent justes, est la liberté politique dont chaque citoyen doit jouir. Cette liberté n'est point la licence absurde de faire tout ce qu'on veut, mais le pouvoir de faire tout ce que les lois permettent. La liberté extrême a ses inconvéniens comme la servitude; et en général la nature humaine s'accommode mieux d'un état mitoyen. Après ces observations générales sur les différens gouvernemens, l'auteur examine les récompenses qu'on y propose, les peines qu'on y décerne, les vertus qu'on y pratique, ainsi que les fautes qu'on y commet, l'éducation qu'on y donne, le luxe

qui y règne, la monnaie qui y a cours, la religion qu'on y professe. Il compare le commerce d'un peuple avec celui d'un autre; celui des anciens avec celui d'aujourd'hui; celui de l'Europe avec celui des trois autres parties du monde. Il examine quelles religions conviennent mieux à certains climats, à certains gouvernemens. Le 18e siècle n'a point produit d'ouvrage où il y ait plus d'idées profondes et de pensées neuves. La partie la plus intéressante de l'histoire de tous les temps et de tous les lieux y est répandue adroitement pour éclaircir les principes, et en être éclaircie à son tour. Les faits deviennent entre ses mains des principes lumineux. Son style, sans être toujours exact, est nerveux. Images frappantes, saillies d'esprit et de génie, faits peu connus, curieux et agréables; tout concourt à charmer le travail d'une longue lecture. On peut appeler cet ouvrage le *Code du droit des nations*, et son auteur, le *Législateur du genre humain*. On sent qu'il est sorti d'un esprit libre et d'un cœur plein de cette bienveillance générale qui embrasse tous les hommes. C'est en faveur de ces sentimens qu'on a pardonné à Montesquieu d'avoir ramené tout à un système, dans une matière où il ne fallait que raisonner sans imaginer; d'avoir donné trop d'influence au climat, aux causes physiques préférablement aux causes morales (*Voyez* l'article Bodin); d'avoir fait un tout irrégulier, une chaîne interrompue avec les plus belles parties et les plus beaux chaînons; d'avoir trop souvent conclu du particulier au général. On a été fâché de trouver dans ce chef-d'œuvre de trop longues digressions sur les lois féodales, des exemples tirés des voyageurs les plus décrédités, des paradoxes à la place des vérités, des plaisanteries où il fallait des réflexions. On a été choqué des titres indéterminés qu'il donne à la plupart de ses chapitres : *Idée générale*, *Conséquence*, *Problème*, *Réflexion*, *Continuation du même sujet*, etc. On lui a reproché des chapitres trop peu liés à ceux qui les précèdent ou qui les suivent, des idées vagues et confuses, des tours forcés, un style tendu et quelquefois recherché. Mais s'il ne satisfait pas toujours les grammairiens, il donne toujours à penser aux philosophes, soit en les faisant entrer dans ses réflexions, soit en leur donnant sujet de les combattre. Personne n'a plus réfléchi que lui sur la nature, les principes, les mœurs, le climat, l'étendue, la puissance et le caractère particulier des états; sur les lois bonnes et mauvaises; sur les effets des châtimens et des récompenses; sur la religion, l'éducation, le commerce. L'article d'Alexandre renferme des observations profondes et très-bien rapprochées; celui de Charlemagne offre en deux pages plus de principes de politique que tous les livres de Balthazar Gracian; celui de l'esclavage des nègres, des réflexions d'autant plus agréables qu'elles sont cachées sous une ironie très-plaisante. Son tableau du gouvernement anglais est de main de maître. Cette nation philosophe et commerçante lui en témoigna sa reconnaissance. Si l'*Esprit des lois* lui attira des hommages de la part des étrangers, il lui procura des critiques dans

son pays. Le savant chancelier d'Aguesseau avait dit que le livre de l'*Esprit des lois* était plutôt *de l'esprit sur les lois*. Voltaire s'exprima avec plus d'amertume que de justesse, lorsque, la première fois qu'il lut cet ouvrage, il dit à l'abbé d'Olivet qui entrait dans sa chambre : « Venez, l'abbé, venez lire Arlequin-Grotius. » M. Suard, dans un article de ses Nouvelles politiques, dit tenir cette anecdote de l'abbé d'Olivet lui-même. Un abbé de Bonnaire publia une mauvaise brochure, en style moitié sérieux, moitié bouffon. Le gazetier ecclésiastique, qui vit finement dans l'*Esprit des Lois* une de ces productions que la bulle *Unigenitus* a si fort multipliées, lança deux feuilles contre l'auteur : l'une pour prouver qu'il était athée, ce qu'il ne persuada à personne ; l'autre pour démontrer qu'il était déiste, ce qui était plus vraisemblable. L'illustre magistrat rendit son adversaire ridicule et odieux, dans sa *Défense* de l'*Esprit des lois*, Paris, 1750, in-12. La Baumelle a donné une suite de cette défense, Berlin, 1752, in-12. Cette brochure est, comme l'a dit un auteur ingénieux, *de la raison assaisonnée*. C'est ainsi que Socrate plaida devant ses juges. Les graces y sont unies à la justesse, le brillant au solide, la vivacité du tour à la force du raisonnement. Mais quelque esprit et quelque raison qu'il y ait dans cette défense, l'auteur ne se justifie pas sur tous les reproches que lui avait faits son adversaire. La Sorbonne, excitée par les cris du nouvelliste, entreprit l'examen de l'*Esprit des lois*, et y trouva plusieurs choses à reprendre. Sa censure, si long-temps attendue, n'a pas vu le jour. La meilleure de toutes les critiques, si l'on en jugeait par l'impression qu'elle fit sur l'auteur, aurait été celle de Dupin, fermier-général, qui avait une bibliothèque choisie et très-nombreuse dont il savait faire usage. Montesquieu alla s'en plaindre à madame la marquise de Pompadour, au moment où il n'y avait que cinq ou six exemplaires de distribués à quelques amis. Madame de Pompadour fit venir Dupin, et lui dit qu'elle prenait l'*Esprit des lois* sous sa protection, ainsi que son auteur. Il fallut retirer les exemplaires, et brûler toute l'édition. On trouve ordinairement à la suite de l'Esprit des lois un fragment intitulé : *Lysimaque*. Voici ce qu'en dit M. Villemain : « Ce talent singulier d'expliquer, de peindre et d'imiter l'antiquité, ne paraîtrait pas tout en entier, si l'on oubliait un de ces précieux fragmens où l'homme supérieur révèle d'autant mieux sa force qu'il l'a concentrée sur un espace plus borné, et Montesquieu ne serait pas le peintre de l'antiquité le plus énergique et le plus vrai, s'il n'avait point retracé cette philosophie stoïcienne, la plus haute conception de l'esprit humain, et parmi les erreurs populaires du paganisme, la seule et la véritable religion des grandes ames. Quand on aura lu l'hymne sublime que Cléanthe, le stoïcien, adressait à la divinité adorée sous tant de noms divers, au *créateur qui a tout fait dans le monde, excepté le mal qui sort du cœur du méchant ;* quand on aura médité dans Platon la résignation du juste condamné ; quand on saura par cœur les pensées d'Epictète et le règne

de Marc-Aurèle, on saura s'étonner encore du langage retrouvé par Montesquieu dans l'épisode de Lysimaque. Ce spiritualisme altier, ce mépris de la terre, cet orgueil et cette joie de la douleur, qui rendaient les âmes invincibles, qui les rendaient heureuses; toutes les grandeurs morales luttant contre la puissance, la cruauté d'Alexandre; Lysimaque que les dieux préparent pour consoler la terre : quelle vérité historique! quelle éloquence sans modèle, quels auteurs et quel intérêt! quelques pages ont suffi pour tout dire et tout peindre. » On voit un autre fragment de Montesquieu à la fin des considérations sur les *Causes de la grandeur et de la décadence des Romains*. C'est le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*. C'est un des morceaux où il a déployé le plus d'éloquence. Les chagrins qu'entraînent les critiques justes ou injustes, le genre de vie que sa célébrité forçait en quelque sorte Montesquieu de mener à Paris, altérèrent sa santé naturellement délicate. Il fut attaqué d'une fluxion de poitrine. La cour et la ville en furent touchées. Le roi lui envoya le duc de Nivernais, pour s'informer de son état. Le président de Montesquieu parla et agit dans ses derniers momens en homme qui voulait paraître à la fois chrétien et philosophe. « J'ai toujours respecté la religion, dit-il. Cela était vrai à certains égards, car s'il avait paru favoriser l'incrédulité dans des livres anonymes, il ne s'était jamais montré tel en public. « La morale de l'Évangile, ajouta-t-il, est le plus beau présent que Dieu pût faire aux hommes. » Et comme le P. Routh, jésuite irlandais, qui le confessa, le pressait de livrer les corrections qu'il avait faites aux *Lettres persanes*, il donna son manuscrit à madame la duchesse d'Aiguillon, en lui disant : « Je sacrifierai tout à la raison et à la religion, mais rien aux jésuites. Voyez avec mes amis si ceci doit paraître. » Cette illustre amie ne le quitta qu'au moment où il perdit toute connaissance, et sa présence ne fut pas inutile au repos du malade; car on a su qu'un jour, pendant que madame la duchesse d'Aiguillon était allée dîner, le P. Routh étant venu, et ayant trouvé le malade seul avec son secrétaire, fit sortir celui-ci de la chambre et s'y enferma sous clef. Madame d'Aiguillon, revenue d'abord après dîné, s'approcha de la porte, et entendit le malade qui parlait avec émotion. Elle frappa, et le jésuite ouvrit : « Pourquoi tourmenter cet homme mourant, lui dit-elle ? » Alors le président de Montesquieu reprenant lui-même la parole, lui dit : « Voilà, madame, le P. Routh qui voudrait m'obliger de lui livrer la clef de mon armoire pour enlever mes papiers. » Madame d'Aiguillon fit des reproches de cette violence au confesseur, qui s'excusa en disant : « Madame, il faut que j'obéisse à mes supérieurs », et il fut renvoyé sans rien obtenir. Ce fut ce jésuite qui publia, après la mort de Montesquieu, une lettre dans laquelle il fait dire à cet illustre écrivain : « Que c'était le goût du neuf, du singulier, le désir de passer pour un génie supérieur aux préjugés et aux maximes communes, l'envie de plaire et de mériter les applaudissemens de ces personnes qui donnent le

ton à l'estime publique, et qui n'accordent jamais plus sûrement la leur que quand on semble les autoriser à secouer le joug de toute dépendance et de toute contrainte, qui lui avaient mis les armes à la main contre la religion. » Ce prétendu aveu fut démenti par les amis de Montesquieu. Il mourut le 10 février 1755, à l'âge de 66 ans. Il fut regretté autant pour son génie que pour ses qualités personnelles. Quoique naturellement économe, il savait être généreux. L'acte de bienfaisance qu'il fit à Marseille, en donnant sa bourse à un jeune batelier, et en consignant secrètement une somme d'argent à un banquier pour racheter le père de cet infortuné, pris par un corsaire, et esclave en Afrique, a été publié dans les journaux, et a donné lieu à un drame intéressant, représenté avec succès en 1784, sous le titre du *Bienfait anonyme*. Ne se tourmentant pour personne, et n'ayant pas pour lui-même d'ambition, sa douceur, sa gaîté, sa politesse, étaient toujours égales. Sa conversation légère, piquante et instructive, semée de bons mots et de mots d'un grand sens, était coupée par des distractions qu'il n'affectait jamais et qui plaisaient toujours. On connaît la réponse qu'il fit à quelqu'un qui lui rapportait un trait difficile à croire, ou que ce grand homme affectait de regarder comme tel. Le narrateur, à chaque doute de la part de son auditeur, ne cessait de protester de sa véracité. Enfin, pour dernier trait : « Je vous donne ma tête, dit-il, à Montesquieu, si..... J'accepte le présent, interrompit celui-ci, les petits présens entretiennent l'amitié. » Comme il ne cherchait pas à briller, et qu'il avait conservé l'accent gascon, il paraissait mettre plus d'esprit dans ses livres que dans sa conversation, qui était cependant telle que nous l'avons peinte. Il ne voulait pas la soigner, et n'y cherchait que le plaisir et le délassement. Les grands le recherchaient; mais leur société n'était pas nécessaire à son bonheur. Il fuyait, dès qu'il pouvait, à sa terre. On voyait cet homme, si grand et si simple, sous un arbre de la Brède, conversant dans le patois du pays avec ses paysans, assoupissant leurs querelles et prenant part à leurs peines. Montesquieu était fort doux envers ses domestiques. Il lui arriva cependant un jour de les gronder vivement; mais se tournant aussitôt en riant vers une personne témoin de cette scène : « Ce sont, lui dit-il, des horloges qu'il est quelquefois besoin de remonter. » On a publié après sa mort un recueil de ses *Œuvres*, Londres, 1759, en 3 vol. in-4°. M. Bastien, en 1788, en a donné en 5 vol. in-8° une très-bonne édition, à laquelle il faut joindre le volume d'*Œuvres posthumes*, qui a paru en 1798, in-8°. Les éditions les plus complètes sont celles de Bâle, 1799, 8 vol. in-8°, ou de Paris, an V (1796), 5 vol. in-4°. Les deux meilleures éditions sont les plus récentes; ce sont celle de M. Auger, 6 vol. in-8°, précédée de la Vie de Montesquieu, 1816; et celle de Lequien, Paris, 1819. Il y a dans les *Œuvres* de Montesquieu quelques petits ouvrages dont nous n'avons pas parlé, entre autres le *Temple de Gnide*, espèce de poëme en prose, Paris, 1772, in-8° et in-4°, où l'auteur

fait une peinture riante, animée, quelquefois trop voluptueuse, trop fine et trop recherchée de l'amour tel qu'il est dans une ame neuve. Cette bagatelle eut le plus grand succès au moment où elle parut; mais on s'aperçut bientôt que le fond n'en était pas assez attachant; que la fable en était petite et noyée dans trop de descriptions; que les personnages n'étaient ni assez caractérisés, ni assez variés; qu'enfin il y avait de la recherche et de l'affectation dans le style, beaucoup plus de galanterie et d'esprit que de sentiment et d'imagination; et qu'en général l'ouvrage n'était guère qu'un lieu commun parsemé de traits heureux. On se souvint alors que Montesquieu, dans les *Lettres persanes*, avait parlé des poètes avec assez de mépris; et l'on crut voir dans le *Temple de Gnide* la prétention d'être poète sans écrire en vers. On savait que l'auteur avait inutilement essayé d'en faire; et c'est une faiblesse dont plus d'un grand homme a été susceptible, de déprécier ce qu'on ne peut atteindre. » C'est ainsi que Laharpe pense du *Temple de Gnide*, et sa critique est sévère sans être injuste. Mme Dudeffant l'appelait « l'Apocalypse de la galanterie. » On peut cependant demander grace pour quelques tableaux, tels que celui des Sybarites et quelques autres d'un coloris agréable. Deux de nos poètes français (Colardeau et Léonard) ont prêté au *Temple de Gnide* le charme des vers: le premier l'a mis en grands vers français, le second a varié la mesure à chaque chant. On trouve encore à la fin de l'ouvrage de Montesquieu un *Essai sur le goût*, où il y a plusieurs idées neuves et quelques-unes qui paraissent un peu obscures. De Secondat, fils de ce grand homme, avait dans sa bibliothèque 6 vol. in-4° manuscrits, sous le titre de *Matériaux de l'Esprit des lois*, et des lambeaux de l'*Histoire de Théodoric*, roi des Ostrogoths. Mais le public ne jouira pas de ces fragmens, non plus que d'une *Histoire de Louis XI*, que son illustre père jeta au feu par megarde, croyant y jeter le brouillon que son secrétaire avait déjà brûlé. De Leyre a publié en 1758, in-12, le Génie de Montesquieu. C'est un extrait, fait avec choix, des plus belles pensées répandues dans les différens ouvrages de cet écrivain, qui avait approuvé lui-même l'idée de cet abrégé. « On n'y trouve, dit l'abréviateur, que des anneaux détachés d'une longue chaîne; mais ce sont des anneaux d'or. » On a donné en 1767, in-12, les *Lettres familières de Montesquieu*. Il y en a quelques-unes qu'on lit avec plaisir, et dans lesquelles on reconnaît l'auteur des *Lettres persanes*; les autres ne sont que de simples billets, qui n'étaient pas faits pour l'impression. On a publié aussi son roman d'*Arsace*, annoncé d'abord avec emphase, et qui a fait une médiocre sensation dans le public. Montesquieu avait épousé, en 1715, Jeanne de Lartigue, fille de Pierre de Lartigue, lieutenant-colonel du régiment de Maulevrier. Il eut aussi une fille mariée à un de ses parens, Secondat d'Agen, laquelle porta en dot à son époux la terre de Montesquieu. Elle avait été élevée au monastère du Paradis, près du port Sainte-Marie. Les religieuses

lui dictaient les lettres qu'elle écrivait à son père. Montesquieu s'en aperçut, et lui répondit : « Ecris toi-même, ma chère fille ; j'aime mieux tes petites niaiseries que tous les traits d'esprit que ces dames peuvent te fournir. » (*Voy.* Fitz-James.) Voici plusieurs anecdotes qui nous ont été adressées par un savant biographe. Montesquieu se trouvait à Montagnac, près de Nérac, le jour de la fête du patron de ce village, dont son gendre était seigneur. Il assista aux offices de l'église. A vêpres il y eut sermon ; et l'orateur, qui était un capucin, fut long et ennuyeux. En sortant de l'église, le curé demanda au président son sentiment sur le prédicateur. « Son sermon, répondit Montesquieu, avait en longueur ce qui lui manquait en profondeur. » Il dit à un homme qui lui attribuait des principes qui n'étaient point dans son *Esprit des lois* : « Vous jugez, monsieur, le livre qui est dans votre tête, et non celui qui est sorti de la mienne. » On a imprimé que Montesquieu se plaignait que, dans sa province, il ne trouvait personne qui l'entendît, et qu'il répétait souvent ce vers d'Ovide :

Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis.

Cette supposition est un outrage fait à Bordeaux. L'auteur de l'*Esprit des lois* était trop poli, et surtout trop juste, pour se livrer à de pareilles plaintes dans une ville où les diverses classes de la société renfermaient des hommes capables de l'apprécier, et avec lesquels il se plaisait à vivre. Il voyait souvent le chevalier de Vivens, et il en faisait grand cas. Un jour ce dernier lui témoignait le regret de le voir confiné dans le fond d'une province. « Quand on vit avec vous, lui répondit Montesquieu, on sent moins le besoin des gens de lettres de Paris. » Il assistait à un sermon prêché par un jeune orateur, qui passait pour avoir plus de mémoire que de génie. Le discours était bon. Le P. Lagarde, augustin, à côté duquel il était, lui dit : « M. le président, voilà une belle pièce; je voudrais bien l'avoir faite.... — Et le prédicateur aussi, répliqua Montesquieu. » Un homme qui avait plus de zèle que d'esprit, ayant fait tomber la conversation sur la religion, sujet que Montesquieu craignait de traiter, lui dit avec vivacité : « On ne voit plus aujourd'hui que des esprits forts. .. » — Eh ! monsieur, interrompit le président d'un ton encore plus vif, il y a pour le moins autant d'esprits faibles et plats. » Une dame de Bordeaux, très-dévote, mais livrée à la mollesse, cherchait les directeurs les plus indulgens dans un ordre qui ne passait pas pour sévère. « On voit bien, dit Montesquieu, qu'elle veut gagner le ciel, mais au meilleur marché possible. » Montesquieu était sujet à beaucoup de distractions ; mais il les rachetait par des saillies qui intéressaient toujours les sociétés. « Je n'ai pas été fâché de passer pour distrait, lit-on dans ses Pensées; cela m'a fait hasarder bien des négligences qui m'auraient embarrassé. J'aime les maisons où je puis me tirer d'affaire avec mon esprit de tous les jours. » Il se trouva un jour chez le président Barbot avec un bernardin, homme très-superficiel, mais beau parleur, qui, ne craignant point de lutter avec l'auteur de l'*Esprit des lois*, étaya quelques paradoxes nouveaux de mauvaises rai-

sons qu'il soutenait avec une certaine chaleur. Montesquieu lui dit : « Mon père, vous ressemblez trop aux héros de l'Arioste, qui combattaient pour des chimères avec des armes brillantes. » La Baumelle ayant donné une suite à la Défense de l'Esprit des lois, Montesquieu lui témoigna beaucoup d'amitié et d'intérêt, d'autant plus qu'il lui trouvait de l'esprit, et un esprit penseur. Lorsque le Supplément au siècle de Louis XIV parut, en 1753, la Baumelle se montra fort sensible à toutes les injures dont Voltaire l'accablait dans cette brochure. « Soyez tranquille, lui dit Montesquieu, sa réputation vous defendra. » On a reproché à Voltaire d'avoir été injuste à l'égard de Montesquieu ; et en effet il s'est permis quelques critiques et quelques plaisanteries qui manquaient également de justice et de convenance. Il n'aimait pas Montesquieu ; mais il avait à s'en plaindre ; et ce n'est pas sur des traits d'humeur ou de ressentiment qu'il faut juger les véritables opinions de cet homme extraordinaire, dont l'esprit était aussi solide que brillant, et dont le goût était aussi sain que délicat, quand il n'était égaré par aucune prévention. Personne n'a loué Montesquieu d'une manière plus noble et plus honorable que Voltaire, lorsqu'en parlant de la *Grandeur et de la décadence des Romains*, dans son discours à l'académie française, il dit de l'auteur : « Ce génie mâle et rapide, qui approfondit tout en paraissant tout effleurer » ; et lorsqu'il a dit de l'Esprit des lois : « Le genre humain avait perdu ses titres ; Montesquieu les a retrouvés, et les lui a rendus. » Voilà où il faut chercher les véritables sentimens de Voltaire sur Montesquieu. *Hinc veræ voces.* Il n'a pas tenu à sa modestie que les traits même de son visage ne fussent inconnus à la postérité. Il s'était long-temps refusé aux sollicitations des plus grands peintres. Dassier, célèbre par les médailles qu'il a frappées en l'honneur de plusieurs hommes illustres, vint de Londres à Paris, en 1752, pour frapper la sienne. Il essuya d'abord des refus ; mais il venait aguerri contre les refus. « Croyez-vous, dit-il à Montesquieu, qu'il y ait moins d'orgueil à refuser ma proposition qu'à l'accepter. » Montesquieu touché de ce mot, laissa dessiner son profil. La famille de Secondat était originaire de Nérac. Jean de Secondat, trisaïeul du président, était maître-d'hôtel de Henri d'Albret, premier du nom, roi de Navarre, et ensuite de la reine Jeanne, mère de Henri IV. Il acquit la terre de Montesquieu, à deux lieues de Nérac, moyennant dix mille livres dont cette princesse récompensa ses services. Henri IV érigea cette terre en baronie en faveur de Jacob de Secondat, fils de Jean. De Jacob, gentilhomme ordinaire de ce prince, et ensuite mestre-de-camp du régiment de Châtillon, naquit Jean Gaston, président à mortier au parlement de Bordeaux. Il eut plusieurs enfans, dont un entra dans le service, s'y distingua et le quitta de bonne heure : ce fut le père de l'auteur de l'*Esprit des lois*. Louis XVI permit au petit-fils de ce grand homme de conserver le titre de baron de Montesquieu, quoique le grand-père eût cédé cette terre à son gendre, Secondat d'Agen.

MONTESQUIEU (JEAN-BAPTISTE DE SECONDAT DE), fils du

précédent, conseiller au parlement de Bordeaux, de l'académie de cette ville, et de la société royale de Londres, né à Martillac près de Bordeaux en 1716. Quoiqu'il eût de l'esprit, des lumières sur tous les arts, et qu'il eût cultivé avec quelque succès les sciences exactes, l'histoire naturelle, et surtout ce qui concernait l'agriculture, il n'acquit point la réputation qu'il aurait eue s'il eût possédé l'art de se faire valoir. Il avait, comme Dumarsais, l'air d'un nigaud, et ses continuelles distractions ajoutaient à cet air; mais ceux qui pouvaient percer à travers cette écorce peu favorable, ne lui appliquaient point le vers de Racine le père, que le satirique Chevrier avait tourné contre Racine le fils qui se l'appliqua à lui-même :

Et moi, fils inconnu d'un si glorieux père.

On a de lui : I. *Observations de physique et d'histoire naturelle sur les eaux minérales des Pyrénées*, Paris, 1750, in-12. II. *Considérations sur le commerce et la navigation de la Grande-Bretagne*, 1740, in-12. III. *Considérations sur la marine militaire de France*, 1756, in-8°. Il fit imprimer ce livre à Londres, où il était alors, et où cet ouvrage fut mal accueilli, parce qu'il donnait une trop grande idée de la puissance navale des Français. IV. *Mémoire sur l'électricité*, 1746, in-8°. L'auteur s'y éleva contre la théorie de l'abbé Nollet. V. *Histoire naturelle du chêne*, 1785, in-fol. L'ouvrage de Duchoul, sur le même sujet, a servi de base à celui-ci. L'auteur y a joint la dénomination des diverses espèces de raisins qu'on cultive dans le Bordelais. Il savait par cœur les préceptes d'Olivier de Serres, tombés dans un injuste oubli, et qu'il a contribué à faire connaître. Montesquieu fils est mort à Bordeaux le 17 juin 1796.

MONTESQUIOU, assassin du prince de Condé. *Voyez* Condé.

MONTESQUIOU D'ARTAGNAN (Pierre de), maréchal de France, d'une famille très-ancienne, qui subsiste, et qui tire son origine de la terre de Montesquiou, l'une des quatre baronies du comté d'Armagnac, fit ses premières armes en Hollande contre l'évêque de Munster. Il naquit en 1645, et servit avec distinction dans les guerres de Louis XIV, depuis le siége de Douai en 1667 jusqu'à celui d'Ypres en 1678. Le roi l'envoya, trois ans après, dans toutes les places du royaume pour y montrer à toute l'infanterie un exercice uniforme. Montesquiou se signala surtout dans les guerres de la succession. Il commanda l'infanterie française à la bataille de Ramillies et à celle de Malplaquet. Dans cette dernière action, où il fit des prodiges de bravoure et de prudence, il mena plusieurs fois les troupes à la charge, eut trois chevaux tués sous lui, et reçut deux coups de fusil dans sa cuirasse. Le bâton de maréchal de France fut la récompense de sa valeur, le 20 septembre de la même année 1709. Cette dignité ne l'empêcha pas de servir encore sous le maréchal de Villars. Il rompit en 1711 les digues de l'Escaut, à la vue des garnisons des places conquises; et, par cet exploit, il leur rendit le cours de cette rivière impraticable pendant tout l'hiver. Il eut beaucoup de part, l'année d'après, aux avantages remportés

en Flandre. Ce général mourut le 12 août 1725, à 85 ans, avec les titres de chevalier des ordres du roi et de gouverneur d'Arras. Le maréchal de Montluc (*Voyez* ce mot) et son frère, l'évêque de Valence, étaient de la même famille.

MONTESQUIOU-MONTLUC. *Voyez* Montluc et Cramail.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (Anne-Pierre, marquis de), premier écuyer de Monsieur, frère de Louis XVI, aujourd'hui Louis XVIII, grand-maître en 1774, chancelier garde des sceaux en 1778, des ordres militaires de Mont-Carmel et de Saint-Lazare, maréchal de camp des armées du roi, chevalier de ses ordres, député en 1789 aux états-généraux par la noblesse de Paris, général commandant en chef de l'armée du midi, membre de l'académie française, unissait à tant de titres les talens d'un homme d'état et le savoir d'un financier. Il prononça un grand nombre de rapports sur les finances, dans lesquels il proposait la suspension de l'arriéré, la réduction de la dépense et des pensions, la régularité des liquidations, et la liberté du commerce de l'or et de l'argent. Il obtint que six administrateurs, nommés par le roi, seraient témoins des opérations du trésor national; que les assemblées coloniales proposeraient elles-mêmes les lois sur les esclaves, et que la loi fixerait la liste civile. Enfin, après avoir approfondi le système général des finances, relativement au passé, au présent et à l'avenir, il en publia une *Histoire élémentaire*, concise et lumineuse, où il indiquait même les révolutions éventuelles, engageant en même temps ses successeurs à les prévenir. Son zèle et ses travaux n'étaient pas tout-à-fait désintéressés; car il sut profiter de l'opinion publique qu'il dirigea sur cette partie, pour ne pas perdre sa fortune. Lors de l'évasion du roi de la capitale, Monsieur lui fit demander sa démission de sa charge de premier écuyer. L'assemblée nationale, froissée par tous les partis vers la fin de ses travaux, entendit deux partis lui demander des comptes des deniers publics. Montesquiou leur démontra que le corps législatif ne devait pas de comptes, mais qu'il en faisait rendre. Nommé général après la session, il prit le commandement de l'armée du midi, et dénonça les préparatifs de guerre faits par l'Autriche et la Savoie. La France dut à la sagesse de ses mesures la conquête de ce dernier pays, et l'humanité d'y avoir réussi sans répandre une goutte de sang. Chargé d'effectuer de gré ou de force l'expulsion des Suisses du territoire de Genève, il l'obtint par ses négociations avec le gouvernement. Décrété d'accusation le 11 novembre 1792, par la convention, sous prétexte de dilapidation, il se retira en Suisse avec quelques louis que lui avait prêtés un négociant auquel il avait osé se confier. Un décret du 23 septembre 1795, laissa à Montesquiou la liberté de revenir dans sa patrie, et il y est mort le 30 décembre 1798. Ses Opuscules en finance sont écrits avec finesse et beaucoup d'esprit; il les débitait mal, ayant un organe sombre et peu flatteur. Le plus considérable est intitulé: *De l'administration des finances dans une république*. Ses autres écrits sont: Une *Lettre*

à Clavière, 1792, in-8°; *Mémoire sur les finances*, Paris, 1795, in-8°; sa *Correspondance avec les ministres et les généraux*. Montesquiou avait dans son style, en écrivant sur les affaires de l'état, de la clarté, de la précision. Dans ses productions littéraires on remarquait de la facilité, de la grace et de la sensibilité. Comme tous les hommes célèbres de son temps, il alla rendre des hommages au génie de Ferney, et bientôt après reçut à Versailles des lettres du philosophe solitaire, enchanté du ton et des graces du courtisan. On trouve de lui plusieurs pièces de vers agréables dans les correspondances de Grimm et de Laharpe. — Son fils, M. Elisabeth-Pierre de Montesquiou-Fezensac, créé comte de l'empire et grand-chambellan de Bonaparte, fut nommé président du corps législatif en 1810.

MONTESSON (Charlotte-Jeanne Beraud de la Haye de Riou, marquise de), née en 1737 d'une famille noble de Bretagne, fut mariée à l'âge de 16 à 17 ans au marquis de Montesson, lieutenant-général des armées du roi, riche gentilhomme de la province du Maine. Elle resta veuve en 1769; ses graces, son amabilité et ses talens la firent rechercher dans le monde. Le duc d'Orléans, petit-fils du régent, qui depuis quelques années éprouvait pour elle un vif attachement, lui offrit sa main vers 1772, et le 23 avril de l'année suivante la bénédiction nuptiale fut donnée dans la chapelle de Mme de Montesson, sur le consentement du roi, qui désirait cependant que le mariage restât secret autant que faire se pourrait. Devenue l'épouse du premier prince du sang, Mme de Montesson qui n'avait ni le titre, ni le rang de princesse, se trouva dans une position difficile; mais elle sut désarmer l'envie et éviter le ridicule qu'elle pouvait redouter dans la situation. La maison de cette dame était la véritable école du bon goût et de la politesse. Elle et son époux employaient leur fortune soit à des actes de bienfaisance, soit à l'encouragement des sciences et des arts. Elle devint veuve une seconde fois en 1785, et fut payée, après quelques difficultés, du douaire qui avait été stipulé par son contrat de mariage. Les services qu'elle rendit au peuple de Paris pendant l'hiver de 1789 contribuèrent sans doute à lui sauver la vie pendant la révolution. Elle fut long-temps liée avec Mme de Beauharnais, et Bonaparte, parvenu au trône, eut toujours pour elle une grande considération. Elle mourut à Paris le 6 février 1806, et elle fut inhumée auprès de son second époux dans une chapelle de l'église de Saint Port, près de Melun. Mme de Montesson possédait une foule de talens d'agrément. Elle peignait fort bien les fleurs, jouait de la harpe d'une manière supérieure, et avait une voix très-agréable; elle passait aussi pour une excellente actrice de société. On représentait souvent chez elle des pièces de sa composition, entre autres : *Robert Sciarts*, drame en cinq actes et en prose; c'est Montesquiou qui en est le héros; l'*Heureux échange;* la *Femme sincère;* l'*Amant romanesque.* (*Voyez* la *Correspondance* de Grimm.) On a sous le titre d'*Œuvres anonymes* un recueil de ses écrits, tant en

prose qu'en vers, 1782, Didot, 8 vol. in-8°. Cette collection est fort rare. On y trouve plusieurs tragédies, dont les principales sont la *Comtesse de Bar*, et *Agnès de Méranie*.

MONTET (Jacques), chimiste, né en 1722 au château de Beaulieu, près du Vigan, prit du goût pour la chimie en lisant la Collection des Mémoires de l'académie des sciences de Paris. Il suivit à Paris les cours du célèbre Rouelle, et fut reçu, à l'âge de 26 ans, adjoint dans la classe de chimie à la société royale des sciences de Montpellier, et peu de temps après associé ordinaire de cette société savante. Il contribua beaucoup, par ses travaux, à répandre le goût de la chimie. Il mourut à Montpellier le 13 novembre 1782. On trouve un grand nombre de Mémoires de lui dans le recueil de la Société de Montpellier, et dans l'Encyclopédie, pour qui il a fait un grand nombre d'articles sur diverses matières.

MONTEU (Jérôme de), connu sous le nom latin de *Monticus*, médecin du dernier siècle, a publié en latin un traité sur l'art de prolonger la vie et de conserver la santé, traduit ensuite en français par Valcelas.

MONTEVECCHIO (Pompée, comte de), né d'une illustre famille de Fano, vers le milieu du 17me siècle, fut tout à la fois poète tragique et poète lyrique. Ses tragédies et ses poésies ont été publiées à Fano en 1705, et à Crémone en 1712. On lui doit la *Vie* du célèbre littérateur Philippe Marcheselli de Rimini, qui a été insérée dans le Recueil des vies des illustres académiciens arcadiens, Rome, 1714. Il est mort vers 1720.

MONTEVECCHIO (Nicolas, comte de), fils du précédent, étudia avec fruit le droit, la philosophie et les belles-lettres, et mourut dans sa patrie le 29 octobre 1757. On trouve quelques-unes de ses poésies éparses dans les recueils du temps. Ses autres productions se conservent manuscrites dans sa famille, entre autres la *Scornéide*, ou *Sonnets sur les obsèques du chanoine Jean-Baptiste Scorni*, commencés au mois d'août 1765, avec quelques dialogues. Ces Sonnets furent composés à l'effet de tourner en ridicule Scorni, poète très-médiocre, et qui cependant avait la prétention d'aspirer à un rang sur le Parnasse italien.

MONTEVERDE (Claude), né à Crémone vers la fin du 16me siècle, fut un des plus grands musiciens de son temps. Attaché au service du duc de Mantoue, il se livra à l'étude de la composition sous le professeur Marc-Antoine Ingegneri, maître de la cour. Étant passé à Venise, il fut nommé maître de la chapelle ducale de Venise, place qui était toujours occupée par des professeurs d'un mérite distingué. C'est dans cette ville que Monteverde publia des madrigaux, sorte de poésie fort à la mode dans les concerts d'Italie, à trois, quatre et cinq voix. La chaleur de son génie et la pureté de son goût lui firent enfreindre quelques règles de l'art, qui jusqu'alors avaient été regardées comme inviolables. De tous côtés on s'éleva, on cria au sacrilège; le compositeur fut traité d'ignorant et de corrupteur de l'art, pour en avoir voulu reculer les limites. Cependant Monteverde se disculpa des reproches qu'on lui

avait adressés, et répondit par des lettres imprimées en tête de ses ouvrages. La beauté de sa musique ramenait à son parti le public et la plus grande partie des amateurs. Ses écarts modifiés furent adoptés, et commencèrent à opérer la grande révolution musicale en Italie. L'art, débarrassé d'une quantité de règles sévères, fit de nouveaux progrès, et ouvrit une carrière que tant d'hommes célèbres qui lui ont succédé n'auraient peut-être pas connue. En 1620 l'académie de Boulogne l'admit dans son sein, et, par une grande solennité, célébra un événement si glorieux pour elle. Les Madrigaux de Monteverde ont été imprimés à Venise, depuis 1582 jusqu'en 1651. Il y a encore un autre recueil de ses pièces, depuis une jusqu'à huit parties, intitulé : *Selva morale e spirituale*, Venise, 1640. On a de lui les opéras suivans : I. *Proserpina rapita*, 1630. II. *Arianna*, par Rinuccini, 1640. C'est le premier opéra donné sur le théâtre de Saint-Moïse à Venise. III. *Adone*, tragédie en musique, par Paul Vendramen, 1641. IV. *L'Incoronazione di Poppea*, en 1642. Monteverde est mort à Venise dans un âge fort avancé.

MONTEZUMA Ier ou *le Vieux*, cinquième roi des Mexicains, succéda à Izicootl en 1455. Il avait un caractère bizarre et sauvage. Le jour où ses sujets lui prêtèrent serment de fidélité, il prit un os de tigre, s'ouvrit les veines des bras et des jambes, et arrosa l'autel de son sang, pour exprimer qu'il était prêt à verser son sang pour la patrie. Il fit la conquête du Chalci, et se rendit redoutable à toutes les nations voisines. Il donna des lois à ses sujets pour maintenir les bonnes mœurs parmi eux. Il mourut en 1483, après avoir régné vingt-huit ans.

MONTEZUMA III ou MONTEÇUMA, était empereur ou roi du Mexique, lorsque Cortez fit une invasion dans son pays en 1518, appelé, disait-il, par les habitans dont Montezuma, aveuglé par la superstition, prenait les enfans pour en faire des sacrifices à ses idoles. Ces animaux guerriers, sur qui les principaux Espagnols étaient montés, ce tonnerre artificiel qui se formait dans leurs mains, ces châteaux de bois qui les avaient apportés sur l'océan, le fer dont ils étaient couverts, leurs marches comptées par des victoires, tant de sujets d'admiration, joints à cette faiblesse qui porte le peuple à tout admirer, furent tels, que Cortez arriva dans la ville de Mexico, y fut reçu par Montezuma comme son maître, et par les habitans comme leur dieu : on se mettait à genoux dans les rues, quand un valet espagnol passait. Mais peu à peu la cour de Montezuma, s'apprivoisant avec ses hôtes, osa les traiter comme des hommes. Le prince mexicain, ne pouvant se défaire d'eux par la force, tâcha de les rassurer au Mexique par des témoignages d'amitié, tandis qu'il les affaiblirait ailleurs. Une partie des Espagnols était à la Vera-Cruz. Un général de l'empereur, qui avait des ordres secrets, les attaqua; et quoique ses troupes fussent vaincues, il y eut 3 ou 4 Espagnols de tués. La tête de l'un d'eux fut même portée à Montezuma. Cortez se rend avec audace au palais, suivi de 50 Espagnols, et mettant en usage la

persuasion et la menace, emmène l'empereur prisonnier au quartier espagnol, le force à lui livrer ceux qui avaient attaqué les siens à la Vera-Cruz, et fait mettre les fers aux pieds et aux mains de l'empereur même, comme un général qui punit un simple soldat. Ensuite il l'engagea à se reconnaître publiquement vassal de Charles-Quint. Et pour tribut de son hommage, il donna 600 mille onces d'or pur. Montezuma fut bientôt la victime de son asservissement aux Espagnols. Ce prince et Alvara, lieutenant de Cortez, furent assaillis dans le palais par 200 mille Mexicains. Montezuma proposa de se montrer à ses sujets, pour les engager à se retirer; mais les Mexicains ne voyaient plus en lui que l'esclave des conquérans étrangers. Au milieu de sa harangue, il reçut un coup de pierre qui le blessa mortellement; il expira bientôt après, l'an 1520, dans la 44me année de son âge. (*Voyez* Cortez.) Ce malheureux prince, victime de son imprudence, laissa deux fils et trois filles qui embrassèrent le christianisme. L'aîné obtint de Charles-Quint des terres, des revenus, et le titre de comte de Montezuma. Il mourut en 1608. Sa famille est une des plus puissantes du Mexique.

MONTFAUCON (Thierri II de), archevêque de Besançon dans le 12e siècle, fut élevé sur ce siége en 1180. Il fit fleurir les belles-lettres dans son diocèse, et composa pour la fête de saint Vincent une hymne qui est fort estimée. Il manifesta un zèle très-vif pour les croisades, et parut plus d'une fois à la tête des troupes. Il se distingua surtout au siége de Ptolémaïs. Il mourut d'une maladie contagieuse au mois d'octobre 1191.

MONTFAUCON de VILLARS. *Voyez* Villars.

MONTFAUCON (dom Bernard de), l'un des plus savans bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, naquit le 17 janvier 1655 au château de Soulage en Languedoc, de l'ancienne famille de Roquetaillade, dans le diocèse d'Aleth. Pavillon, qui en était évêque, surpris de la vivacité d'esprit du jeune Montfaucon, lui dit un jour: « Continuez, mon fils, et vous serez un grand homme de lettres. » Cette prédiction ne parut pas d'abord s'accomplir. Le jeune homme prit le parti des armes, et servit en qualité de cadet dans le régiment de Perpignan; mais la mort de ses parens l'ayant dégoûté du monde, il se fit bénédictin dans la congrégation de Saint-Maur en 1675. La supériorité de ses talens lui fit bientôt un nom célèbre dans son ordre et dans l'Europe. Il embrassa d'une ardeur égale la philosophie, la théologie, l'histoire sacrée et profane, la littérature ancienne et moderne, les langues mortes et vivantes. En 1698 il fit un voyage en Italie pour y consulter les bibliothèques, et y chercher des anciens manuscrits propres au genre de travail qu'il avait choisi. Son plus long séjour fut à Rome. Le pape Innocent XII et les prélats les plus illustres le reçurent avec distinction. Ces faveurs excitèrent l'envie, et Zacagni, sous-bibliothécaire du Vatican, chercha dans toutes les occasions à mettre son savoir en défaut. Un jour que dom de Montfaucon était avec beaucoup de monde à la bibliothèque, Zacagni, mettant devant lui un ma-

nuscrit grec tout ouvert, lui dit avec une politesse affectée : « Vous êtes trop connaisseur pour ne pas nous instruire de l'âge de ce manuscrit. Dom de Montfaucon, en l'examinant, dit qu'il pouvait avoir environ 700 ans. — Vous vous trompez, répliqua alors sèchement le sous-bibliothécaire ; il est d'une bien plus grande antiquité, et le nom de l'empereur Basile-le-Macédonien, qui est à la tête, en fait foi. — Ne serait-ce point, reprit dom de Montfaucon, Basile-le-Porphyrogenète, qui est plus moderne d'environ 150 ans ? » C'était lui en effet, ainsi qu'on le vérifia sur le manuscrit même. Zacagni, confus, lui tendit d'autres piéges ; mais le bénédictin français releva si souvent son captieux émule, que celui-ci se retira honteux d'avoir si mal réussi. Pendant son séjour à Rome, dom de Montfaucon exerça la fonction de procureur de son ordre en cette cour, et y prit la défense de l'édition des ouvrages de saint Augustin, donnée par plusieurs habiles religieux de sa congrégation, et attaquée par différens libelles. De retour à Paris en 1701, Montfaucon travailla à une relation curieuse de son voyage, sous le tirre de *Diarium italicum*, in-4°, qu'il publia en 1702. Cet ouvrage offre une description exacte de plusieurs monumens de l'antiquité, et une notice d'un grand nombre de manuscrits grecs et latins, inconnus jusqu'alors. Il mourut à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés le 21 décembre 1741. L'académie des inscriptions se l'était associé. Peu d'écrivains ont été plus laborieux et ont eu autant de fécondité que ce savant. Le nombre de ses seuls ouvrages in-fol. monte à 44. On a de lui : I. Un vol. in-4°. d'*Analecta græca*, 1688, avec la traduction latine et des notes, conjointement avec dom Antoine Pouget et dom Jacques Lopin. II. Une nouvelle édition des Œuvres de saint Athanase, en grec et en latin, avec des notes, 1698, 5 vol. in-fol. III. Un Recueil d'ouvrages d'anciens écrivains grecs, 1706, en 2 volumes in-fol., avec la traduction latine, des préfaces, de savantes notes et des dissertations. Ce Recueil contient les commentaires d'Eusèbe de Césarée sur les Psaumes et sur Isaïe, quelques opuscules de saint Athanase, et la *Topographie* de Côme d'Egypte. On joint ordinairement ce recueil à l'édition de saint Athanase. IV. Une Traduction française du livre de Philon, de la *Vie contemplative*, in-12, Paris, 1709, avec des *observations* et des *lettres*. Le P. de Montfaucon s'efforce de prouver que les thérapeutes dont parle Philon étaient chrétiens, opinion qui a été réfutée par le président Bouhier. Calmet a embrassé le sentiment de ce dernier. « De tout ce qu'on a écrit, dit-il, pour et contre le christianisme des thérapeutes, on peut, ce me semble, conclure que la chose est très-douteuse, et que même l'opinion qui en fait des juifs est la plus probable. » V. Un excellent livre intitulé : *Palæographia græca*, in-fol., 1708, dans lequel il donne des exemples des différentes écritures grecques dans tous les siècles, et entreprend de faire pour le grec ce que le savant P. Mabillon a fait pour le latin dans sa Diplomatie. VI. Deux volumes in-fol. de ce qui nous reste des Hexaples d'Origène. VII. *Bibliotheca Coisliniana*, in-folio,

1715. C'est une liste détaillée et raisonnée de quatre cents manuscrits grecs. Dom de Montfaucon marque l'âge de chacun, donne des échantillons du caractère et du style, et en extrait les pièces ou fragmens d'anecdotes. VIII. *L'Antiquité expliquée*, en latin et en français, avec figures, 1719, en 10 vol. in-fol., auxquels il ajouta en 1724 un Supplément en 5 vol. in-fol. Cet ouvrage important lui procura plus de fatigue que de gloire, et des critiques sévères ne le regardèrent que comme une compilation un peu informe; cependant il renferme beaucoup de choses qu'on chercherait inutilement ailleurs, et les savans le citent tous les jours. Il est orné d'ailleurs de près de 1200 planches, qui contiennent 30 à 40 mille figures. La rapidité avec laquelle cet ouvrage fut exécuté, la nécessité de se fier à des dessins pris sur les copies, introduisirent bien des fautes dans ce recueil; mais ces fautes tiennent au temps et aux circonstances. D'ailleurs de Montfaucon ne s'était pas proposé pour but de tracer la route qu'il faut suivre pour distinguer un antique d'une copie, mais de marquer les traits caractéristiques de la nature de chaque espèce de monument; et quand une copie est fidèle, elle est aussi bonne à consulter pour la partie historique que l'original même. On n'en a point retranché celles qui peuvent alarmer la pudeur. IX. Les *Monumens de la monarchie française*, 1729, 5 vol. in-fol., avec figures. X. Deux autres vol. in-fol., 1739, sous le titre de *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*. XI. Une nouvelle édition de *saint Jean-Chrysostôme*, en grec et en latin, avec des préfaces, des notes et des dissertations, en 13 vol. in-fol., etc. Comme le P. de Montfaucon fit cette édition à contre-cœur, et uniquement pour obéir à ses supérieurs, ses versions, quoique claires et nettes, manquent quelquefois de fidélité, et presque toujours d'élégance. Cependant il y a des remarques utiles, soit dans les avertissemens qu'il a mis à la tête, soit dans les variantes. Il a rempli les lacunes des autres éditions; il en a souvent corrigé les fautes, et il a orné la sienne de Tables utiles et de la Vie du saint docteur. (*Voy.* son article.) XII. La *Vérité de l'histoire de Judith*, 1688, in-12: dissertation qui l'annonça bien à la république des lettres, par les savans éclaircissemens que l'auteur y répandit sur l'empire des Mèdes et des Assyriens, et par un examen critique de l'histoire de ce dernier peuple, attribuée à Hérodote. XIII. Quelques autres écrits moins importans que les précédens, mais non moins remplis d'érudition. Le père de Montfaucon a trop écrit pour que son style soit toujours élégant et pur: c'est principalement comme érudit qu'on doit le considérer. Les étrangers ne l'estimaient pas moins à cet égard que ses compatriotes; ceux qui venaient à Paris trouvaient en lui un savant poli et affable, toujours prêt à écouter leurs questions et à les satisfaire. De retour chez eux, ils y portaient un cœur pénétré de reconnaissance pour ses vertus, et un esprit plein de ses talens et de sa gloire. Le pape Benoît XIII l'honora d'un bref très-flatteur, qui avait été précédé par deux médailles, dont Clément XI et

l'empereur Charles VI l'avaient gratifié. Ces faveurs ne l'enorgueillissaient point. « Il recevait, dit de Boze, les louanges avec modestie, et avec une indifférence si parfaite, qu'on l'apercevait quelquefois au travers des marques extérieures de sa reconnaissance. » Dans les commencemens de la régence, Prior, milord Parker et le comte d'Oxford envoyèrent à Paris un fameux peintre nommé Morus, pour faire son portrait : il s'en défendit obstinément. (*Voy.* son éloge dans les *Mémoires* de l'académie des inscriptions; et celui qu'on trouve dans l'*Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur.*)

MONTFAUCON DE ROGLES (....), écuyer ordinaire de la petite écurie du roi, mort en 1774, a laissé un *Traité d'équitation*, estimé, et publié en 1778, in-4°.

MONTFERRAT (ALDERAME, marquis DE), passe pour le fondateur de cette illustre famille qui a long-temps disputé la souveraineté du Piémont à la maison de Savoie. Elle régna en même temps à Casal, en Thessalie et à Jérusalem. Il fut fait marquis de Montferrat, par Othon-le-Grand, en 967. On croit qu'il mourut en 995. — MONTFERRAT (Guillaume IV, marquis DE), surnommé le Vieux, parce que dans sa jeunesse il avait les traits d'un vieillard, épousa, en 1147, une sœur utérine de l'empereur Conrad III, et accompagna ce prince à la seconde croisade. Il y acquit beaucoup de gloire, et fit ensuite la guerre en Lombardie. Guillaume mourut vers 1183, et Boniface III, le troisième de ses fils, lui succéda dans le marquisat de Montferrat.

MONTFERRAT (GUILLAUME V DE), fils aîné de Guillaume le Vieux, fut surnommé de Longue Épée, à cause de la gloire qu'il acquit dans les guerres de la Terre Sainte. Il épousa la princesse Sybille, sœur de Baudoin-le-Lépreux, roi de Jérusalem. Il mourut en 1185. — CONRAD, son frère, fut seigneur de Tyr, de 1187 à 1192. Il se couvrit de gloire dans les guerres d'Orient, repoussa les attaques de Saladin et ruina la flotte d'Egypte. Il se distingua aussi au fameux siége de Saint-Jean-d'Acre. Il avait des droits au trône de Jérusalem; Gui de Lusignan le lui disputa. Pendant ces démêlés, Conrad fut assassiné, en 1192, par un Sarrasin. Il paraît que le Vieux de la Montagne fut l'auteur de ce meurtre.

MONTFERRAT (BONIFACE III, marquis DE), frère des précédens, succéda à son frère Rénier dans la souveraineté de Thessalonique, qu'il occupa de 1183 à 1207. Il fut fait prisonnier en Syrie par le sultan Saladin, le 3 juillet 1187, à la bataille de Tibériade. Son frère Conrad lui obtint la liberté par un échange de prisonniers. Il fut tué par une flèche empoisonnée en 1207, en combattant les Sarrasins devant Satalié. — MONTFERRAT (Guillaume VI, marquis DE), fils du précédent, aida son frère Démétrius à s'établir dans le petit royaume de Thessalonique. Démétrius ayant été dépossédé en 1219 par Théodore Lascaris, Guillaume fit les plus grands sacrifices pour secourir son frère. Il parvint à se rendre maître de Thessalonique en 1224; mais il y fut empoisonné l'année suivante, par les Grecs. — MONTFERRAT (Boniface IV), fils du précédent, revint à Mont-

ferrat après la mort de son père. Il fut un des plus zélés partisans de l'empereur Frédéric, pendant les longues guerres que celui-ci eut à soutenir contre les papes en Lombardie. Il mourut en 1254.

MONTFERRAT (GUILLAUME VII, dit le *Grand*, marquis DE), fils et successeur de Boniface IV, fit la guerre avec Charles d'Anjou, qui voulait asservir toute la Lombardie, et força les troupes de ce prince d'évacuer les villes qu'elles occupaient dans le Piémont. Il se fit reconnaître lui-même seigneur des villes de Pavie, Novare, Asti, Turin, Albi, Ivrée, Alexandrie et Cortone. Il ne se montra pas scrupuleux observateur de ses traités. Il disait pour s'excuser : « J'avais promis, il est vrai; mais je n'avais pas promis de tenir ma promesse. » Il se fit aussi déférer la seigneurie de Côme et de Crême. Cependant toutes les villes qui tenaient pour le parti guelfe se révoltèrent contre lui. Il fut fait prisonnier à Alexandrie, le 8 septembre 1290, et enfermé dans une cage de fer, où il mourut après dix-sept mois de captivité, le 6 février 1292.

MONTFERRAT (JEAN Ier, marquis DE), fils de Guillaume VII, lui succéda en 1292, n'étant encore âgé que de quinze ans. Mathieu Visconti, seigneur de Milan, profitant de la faiblesse du jeune marquis, le dépouilla d'une partie de ses états. Il rentra dans toutes ses possessions en 1302, par le secours d'Albert Scott, seigneur de Plaisance. Jean Ier mourut au mois de janvier 1305, âgé de 28 ans. En lui s'éteignit la ligne masculine des anciens marquis de Montferrat.

MONTFERRAT - PALÉOLOGUE (THÉODORE, marquis DE), neveu et successeur de Jean Ier, régna de 1305 à 1338. Il contracta avec Henri VII une alliance avantageuse, et travailla à pacifier ses états, qui avaient été troublés par l'ambition de quelques seigneurs italiens. Il passa en Grèce, et y demeura deux ans auprès de son frère Andronic-le-jeune, pour l'aider à repousser les attaques des Turcs. Il mourut à Trin le 21 avril 1338, regretté de ses sujets qu'il avait sagement gouvernés. Il avait composé en grec un traité sur la discipline militaire, qu'il traduisit ensuite en latin.

MONTFERRAT - PALÉOLOGUE (JEAN II, marquis DE), fils du précédent, succéda à son père en 1338. Il se rendit redoutable à ses voisins, et conquit une grande partie du Piémont. Il rendit de grands services à l'empereur Charles IV, qui l'en récompensa en lui donnant le vicariat de l'empire, en Italie. Il eut de longues guerres à soutenir contre les Visconti, et remporta sur eux des avantages signalés. Il mourut au mois de mars 1372.

MONTFERRAT - PALÉOLOGUE (SECONDOTTO), fils et successeur de Jean II, était en bas âge à la mort de son père. Othon de Brunswick le prit sous sa protection, et défendit ses états contre les Visconti, avec un zèle qui ne se démentit pas un seul instant. Lorsque Secondotto fut assez avancé en âge, il se chargea du gouvernement ; mais comme il était d'un caractère très-emporté, et que dans ses accès de fureur il tuait quelquefois des hommes et des enfans, il fut tué lui-même au mois de décembre 1378 par un palefrenier qu'il pour-

suivait dans l'écurie pour le tuer. — Jean III, son frère, lui succéda. Il fut tué le 25 août 1381, dans une bataille livrée à Charles III d'Anjou.

MONTFERRAT - PALÉOLOGUE (Théodore II), troisième fils de Jean II, régna de 1381 à 1418. Il avait été élevé à la cour de Galeaz Visconti; et celui-ci n'eut garde de permettre au jeune prince de quitter Milan pour aller recueillir la succession du marquisat de Montferrat. Jean Galeaz étant mort en 1402, Théodore recouvra son indépendance, et se fit restituer Casal, sa capitale, et plusieurs autres villes. En 1408, il fit la guerre à Jean-Marie Visconti, et l'année suivante aida les Gênois à chasser de leur ville la garnison française. Il mourut en 1418.

MONTFERRAT - PALÉOLOGUE (Jean-Jacques), fils unique et successeur de Théodore II, né le 23 mars 1395, régna de 1418 à 1445. Il fut opprimé pendant tout son règne par les ducs de Milan et de Savoie. Il mourut le 12 mars 1445. — Son fils Jean IV lui succéda, et fit quelques conquêtes dans le Milanais. Il mourut au château de Casal le 19 janvier 1464. Ce fut lui qui le premier introduisit à sa cour cette rigoureuse étiquette, qui n'admet que les nobles auprès de leur souverain. — Guillaume VIII, son frère, lui succéda. Il s'était fait connaître comme habile capitaine. Il secoua la dépendance féodale du duc de Savoie, et mourut le 28 février 1483.

MONTFERRAT - PALÉOLOGUE (Boniface V, marquis de), troisième fils de Jean-Jacques, succéda à son frère Guillaume. La maison de Montferrat paraissait sur le point de s'éteindre. Il se maria, quoiqu'il fût déjà avancé en âge, le 17 septembre 1485, et eut deux fils, Guillaume IX et Jean-George. Il mourut en 1492. — Montferrat (Guillaume IX de), fils aîné du précédent, lui succéda à l'âge de sept ans. Il ne figura dans aucun des grands événemens de son siècle, et mourut en 1518, âgé de trente ans. — Boniface VI, son fils, ne prit pas plus de part que lui aux grandes révolutions de l'Italie. Il mourut d'une chute de cheval en 1531. — Jean-George, oncle du précédent, dernier héritier mâle de la maison de Montferrat, déposa l'habit ecclésiastique qu'il portait pour recueillir la succession de son neveu. Il mourut subitement au milieu d'un festin, le 30 avril 1533. Deux mois après son mariage avec Julie, dernier roi de Naples, Frédéric II de Gonzague fut soupçonné de cette mort; mais ce soupçon paraît mal fondé.

MONTFLEURY (Zacharie-Jacob, dit), d'une famille noble d'Anjou, né vers la fin du 16[e] siècle, ou au commencement du 17[e]. Après avoir fait ses études et ses exercices militaires, il fut page chez le duc de Guise. Aimant la comédie avec passion, il suivit une troupe de comédiens qui courait les provinces, et prit, pour se déguiser, le nom de Montfleury. Son talent le rendit bientôt célèbre, et lui procura, en 1636, l'avantage d'être admis dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne. Il joua dans les premières représentations du *Cid* en 1637. Il est auteur d'une tragédie intitulée la *Mort d'Asdrubal*, Paris, 1647, in-4°, faussement attribuée à son fils, qui n'avait alors que sept ans. Montfleury mourut au

mois de décembre 1667, pendant le cours des représentations d'Andromaque. Les uns attribuent sa mort aux efforts qu'il fit en jouant le rôle d'Oreste; d'autres ajoutent que son ventre s'ouvrit, malgré le cercle de fer qu'il était obligé d'avoir pour en soutenir le poids énorme. Mlle Desmares, son arrière-petite-fille, a écrit que ces bruits sont faux, et que Montfleury, frappé par le discours d'un inconnu qui lui avait prédit une mort prochaine, mourut peu de jours après avoir joué le rôle d'Oreste. Dans l'ouvrage intitulé le *Parnasse réformé*, on fait parler ainsi ce comédien : « Qui voudra savoir de quoi je suis mort, qu'il ne demande point si c'est de la fièvre, de l'hydropisie ou de la goutte, mais qu'il sache que c'est d'Andromaque. Nous sommes bien fous de nous mettre si avant dans le cœur des passions qui n'ont été qu'au bout de la plume de messieurs les poètes ! Il vaudrait mieux bouffonner toujours, et crever de rire en divertissant les bourgeois, que crever d'orgueil et de dépit, pour satisfaire les beaux esprits. Mais ce qui me fait plus de peine, c'est qu'Andromaque va devenir plus célèbre par la circonstance de ma mort, et que désormais il n'y aura plus de poète qui ne veuille avoir l'honneur de crever un comédien en sa vie. » Il était si gros, que Cyrano de Bergerac disait de lui : « Il fait le fier, parce qu'on ne peut pas le bâtonner tout entier en un jour. » Ce ferrailleur, avec lequel il s'était pris de querelle, lui avait interdit le théâtre pour un mois. Montfleury fut le premier maître de Baron, qui le surpassa.

MONTFLEURY (Antoine-Jacob dit), fils du précédent, né à Paris en 1640, fut élevé avec soin. Son père le destinait au barreau, et le fit même recevoir avocat; mais Montfleury se dégoûta bientôt de cette étude, pour se livrer au plaisir et au théâtre. Il mourut en 1685, à Aix en Provence. On a de lui un grand nombre de *Comédies* peu au-dessus du médiocre. Les principales sont : I. *La Femme juge et partie*, représentée en 1669, qui offre des scènes plaisantes. II. *La Fille capitaine*. III. *La Sœur ridicule*. IV. *Crispin gentilhomme*, pièce bien conduite, bien dialoguée, et pleine de saillies. V. *Le Mari sans Femme*, en 5 actes. VI. *Le Bon Soldat*. VII. *La Dame Médecin*. VIII. *Le Comédien Poète*. IX. *Trigaudin*. X. *La Dupe de soi-même*. XI. *L'École des Filles*. XII. *L'Impromptu de l'hôtel de Condé*. XIII. *L'Ambigu-comique*, tragi-comédie, etc. etc. On a recueilli son *Théâtre* en 4 vol. in-12, 1775. La comédie de la *Femme juge et partie*, pièce au-dessous du médiocre, a été entièrement refondue et remise en trois actes par M. Leroi en 1821. Des scènes très-plaisantes et de jolis vers, conservés de Montfleury, et des détails piquans ajoutés par l'auteur moderne en ont fait une très-agréable comédie, qui a eu assez de succès, auquel a beaucoup contribué le talent de Mlle Mars dans le rôle de Julie.

MONTFLEURY (Jean le Petit de), poète français, homme d'une candeur et d'une droiture peu commune, né à Caen en 1698, membre de l'académie de cette ville, mort en 1777, à 79 ans, occupait ses loisirs des amuse-

mens de la poésie; mais cette simplicité qu'on remarquait dans ses mœurs se fait souvent trop sentir dans ses vers. On a de lui, I. *Ode au cardinal de Fleury*, 1727. II. Autre *sur le Papier*, 1722. III. Autre *sur le Zèle*, 1729. IV. Les *Grandeurs de la Sainte Vierge*, les *Grandeurs de Jésus-Christ*, ode, 1751. Toutes ces odes sont au-dessous de la médiocrité. V. *Poëme*, 1752. VI. *La Mort justifiée*, poëme ; et l'*Existence de Dieu et de sa Providence*, ode, 1761. — Son frère, LE PETIT DE MONTFLEURY (Jean-Baptiste), mort chanoine de Bayeux en 1758, est auteur de *Lettres curieuses et instructives*, écrites à un prêtre de l'Oratoire, 1728, in-12.

MONTFORT (SIMON DE), fameux par les cruautés qu'il exerça contre les Albigeois, seigneur de Montfort-l'Amauri, comte de Leicester en Angleterre, fils de Simon II du nom, et d'Amicie, comtesse de Leicester, naquit vers l'an 1172, et s'enrôla dans la croisade prêchée en 1202 par Foulques de Neuilly. Une grande partie de l'armée de ces croisés oubliant ses vœux et sa destination, au lieu de se rendre en Palestine pour y combattre les *infidèles*, s'occupa en chemin de pillages, de violence contre les chrétiens, et de la prise de Zara en Dalmatie. (*Voyez* DANDOLO.) Elle campait près des murs de cette ville ruinée, lorsque Montfort, mécontent, traita avec le roi de Hongrie, ennemi des croisées, et déserta secrètement le camp avec son frère Guy de Montfort. Cet exemple coupable que donna Simon de Montfort, imité par plusieurs grands seigneurs du camp, causa, dit Villehardouin, un grand dommage à l'armée des croisés, et couvrit de honte les perfides déserteurs. Tel fut le premier exploit militaire de Simon de Montfort. Il repassa en France, et s'engagea en 1208 dans la croisade prêchée par ordre du pape contre les sectaires du Languedoc, appelés *Albigeois*. Le but de cette croisade était, non de convertir, de persuader, de ramener au giron de l'Eglise, par de bonnes raisons, par de bons exemples, ces chrétiens égarés ; mais, s'ils n'y rentraient promptement, de les tuer et de s'emparer de leurs biens. Simon de Montfort flatté par l'espoir de satisfaire son zèle religieux et son ambition, d'acquérir en même temps des biens célestes et temporels, se montra un des plus ardens partisans de la croisade. Il en fut nommé chef; mais il était subordonné à un moine, abbé de Cîteaux, Arnauld AMALRIC (*Voyez* son article), créé généralissime de cette meurtrière et sainte expédition. L'armée des croisés s'avança d'abord, en répandant partout l'épouvante vers Béziers, et prit cette ville, qu'elle inonda du sang de ses habitans ; elle se porta ensuite à Carcassonne : Simon de Montfort s'y distingua en montant le premier à l'assaut. La ville fut prise malgré la résistance opiniâtre des habitans et le courage du jeune vicomte Raimond-Roger. Les possessions de ce vicomte devinrent la proie des vainqueurs. Les territoires de Béziers et de Carcassonne, ainsi que les châteaux et forteresses des environs, qui s'étaient déjà rendus, furent offerts au duc de Bourgogne avec le titre de gouverneur des pays conquis. Ce duc et plusieurs autres grands seigneurs, auxquels on fit succes-

sivement la même proposition, eurent la générosité de refuser. Montfort, moins délicat, accepta l'offre, s'établit dans Carcassonne, ajouta à ses titres ceux de vicomte de Béziers et de Carcassonne par la grace de Dieu, permit, comme une faveur, aux habitans de cette ville, d'en sortir en chemise, et retint, malgré les termes de la capitulation, le vicomte dans une étroite prison, où il mourut deux mois après. Il est très-vraisemblable, et il n'est pas certain que Montfort fut l'auteur de cet assassinat; mais il est prouvé, par une lettre du pape, que le vicomte mourut de mort violente dans la prison où le tenait son cruel vainqueur. Montfort étendit ses conquêtes, prit plusieurs places et la ville d'Albi. Le roi d'Aragon, qui voyait avec inquiétude les progrès rapides du conquérant, fit soulever les vassaux du défunt vicomte de Carcassonne. Montfort eut encore à batailler et à exercer son courage destructeur. Le pape, en 1209, confirma Simon de Montfort dans la possession des pays conquis. De concert avec l'abbé de Citeaux, qui avait des vengeances à exercer contre Raimond VI, comte de Toulouse, Simon de Montfort suscite une querelle à ce comte, et lui ordonne, sous peine d'excommunication et d'interdit, de lui livrer ceux de ses sujets que le moine lui indiquerait. Le comte, pour détourner l'orage, fait plusieurs soumissions, demande à diverses reprises à se justifier du crime d'hérésie dont on l'accusait; mais on refuse toujours d'entendre sa justification. On lui déclare la guerre, on excommunie ses sujets de Toulouse; Simon assiége et ravage cette ville, porte ses armes dans le comté de Foix qu'il soumet en partie; mais le roi d'Aragon, le comte de Toulouse et plusieurs autres alliés se réunissent et viennent avec une armée considérable combattre Simon de Montfort et ses croisés. Une bataille très-meurtrière fut donnée sous les murs de Muret en 1213. Montfort triompha; il prit cette ville. L'armée des princes alliés fut mise en déroute; le roi d'Aragon et les principaux de sa cour y perdirent la vie. Débarrassé de ses ennemis, secouru par les foudres de l'excommunication que les prêtres lançaient au gré de ses intérêts et des leurs, Montfort poursuivit plus facilement le cours de ses conquêtes. Il soumit la ville de Toulouse, en ravagea les environs, s'empara des villes de Nimes et de Narbonne, et acheva d'envahir les vastes domaines du comte de Toulouse. Il porta ses armes victorieuses jusque dans le Querci, le Rouergue et l'Agénois; il dévasta et mit entièrement ces pays sous son autorité; il pénétra ensuite dans le Périgord dont il prit et rasa plusieurs châteaux. Tant que l'abbé de Citeaux et Simon de Montfort eurent les mêmes intérêts à soutenir, les mêmes ennemis à combattre, ils vécurent dans une parfaite intelligence; mais la prospérité divisa leurs intérêts, et ces deux champions de l'Eglise catholique étaient trop avides de richesses et de titres pour se rien céder. Le moine de Citeaux venait d'être élevé au siége archiépiscopal de Narbonne; il prit le titre et les prérogatives d'archevêque et de duc de cette ville: Simon de Montfort, qui se qualifiait de duc de Narbonne, et qui avait conquis cette ville et sa

vicomté, ne souffrit pas tranquillement cette usurpation. Il ordonna la destruction des murs de Narbonne; l'archevêque s'y opposa, qualifia Simon de Montfort « d'ennemi de Dieu, » et l'excommunia. Montfort arrive à Narbonne, y entre malgré la résistance des troupes de l'archevêque, et fait arborer son drapeau sur la tour du palais vicomtal. L'archevêque lance contre son agresseur tous les foudres de l'Eglise; anathème, interdiction, excommunication réaggravée. Simon de Montfort s'en moque. C'est à cette occasion que les historiens du Languedoc font la réflexion suivante: « Ce comte, si ardent à poursuivre les excommuniés, même après qu'ils avaient reçu l'absolution, lorsqu'il y trouvait son intérêt, n'eut aucun égard à cette excommunication. » Simon de Montfort, aussi vain qu'ambitieux, prenait alors dans les actes émanés de lui les titres suivans: *Simon, par la grace de Dieu, comte de Toulouse et de Leicestre, vicomte de Béziers et de Carcassonne, et duc de Narbonne.* Il se faisait qualifier de *très-illustre* et d'*altesse.* Cependant les légitimes possesseurs des terres qu'il avait conquises ou usurpées ne l'en laissaient pas jouir paisiblement. Le comte de Toulouse et son fils, les comtes de Foix et de Comminges avaient sollicité, au concile de Latran, la restitution de leurs domaines envahis. Le comte de Toulouse avait assemblé, en 1216, une armée à Avignon; il en donna le commandement à son fils, qui entra dans Beaucaire d'après l'invitation des habitans, et malgré la garnison que Simon de Montfort avait laissée dans le château. Montfort marche pour reprendre cette place; mais le temps des succès était passé pour lui. Après plusieurs tentatives, il est obligé de lever le siége. Il craint un soulèvement dans Toulouse, dont le prince légitime levait une armée en Catalogne; il parvient, en usant d'une perfidie que lui conseilla l'évêque de cette ville, Foulques, à en désarmer tous les habitans. Il place des soldats dans toutes les maisons, et fait arrêter et mettre aux fers les principaux citoyens: il se disposait à livrer la ville au pillage et à la raser entièrement; mais son frère Guy le détourna de ce projet cruel. Montfort se réduisit à retenir les Toulousains prisonniers, à leur annoncer qu'il les ferait tous périr si, dans deux mois, ils ne lui donnaient la somme de 30 mille marcs d'argent, somme exorbitante pour une ville ruinée. Il les punissait ainsi d'une émeute dont il était lui-même l'instigateur. Les Toulousains, indignés des injustices, des perfidies et de l'extrême rigueur de Simon de Montfort, appelèrent à leur secours leur légitime souverain. Le comte Raimond, avec une forte armée qu'il avait rassemblée en Catalogne, entra dans Toulouse aux applaudissemens du peuple, et fit toutes les dispositions pour soutenir un siége. Simon rassemble des troupes, fait des préparatifs immenses, et vers la fin de septembre 1217, il commença le siége de cette ville. Il y resta neuf mois: tous ses efforts furent inutiles. L'indignation et la crainte d'un châtiment terrible, prêtaient un nouveau courage aux assiégés, lorsque le 25 juin 1218, une pierre, lancée dans la place par une machine de guerre, atteignit Simon de Montfort à la tête,

et le tua. Ainsi mourut, trop tard, cet homme, qui pendant neuf ans remplit l'Europe du bruit de ses exploits, dévasta et couvrit de sang les provinces méridionales de la France, et fut l'objet de l'admiration du clergé et l'effroi des peuples. Son zèle pour la religion, ou plutôt son fanatisme, quoiqu'excessif, fut surpassé par son ambition. Il suivit aveuglément les impulsions que lui donnèrent les prêtres; mais il y résista lorsqu'elles contrariaient ses intérêts personnels : il déploya beaucoup de courage, de persévérance et même quelques talens militaires dans ses conquêtes; mais il était, disent les historiens du Languedoc, « dur, fier, inflexible, colère, vindicatif, cruel et sanguinaire. » Ils auraient dû ajouter, autorisés par les faits qu'ils rapportent eux-mêmes, qu'il se montra souvent perfide et de mauvaise foi. Il convient de dire cependant, à la décharge de Simon de Montfort, que la plupart des perfidies qu'on pourrait lui reprocher, lui furent suggérées par le légat du pape, par l'abbé de Cîteaux, par l'évêque de Toulouse et autres qui l'entouraient. Ses actes de cruauté sont aussi nombreux que ses succès, et indigneraient le lecteur le moins sensible. On n'en parlera pas; mais on ne peut taire une perfidie qu'un écrivain ecclésiastique, Pierre, moine de Vaux-Cernai, son partisan et son apologiste, rapporte dans son Histoire de la croisade contre les Albigeois. Simon de Montfort, dans la guerre qu'il fit au comte de Toulouse, Raimond VI, attendait des renforts de diverses provinces; il craignait que ces forces ne fussent arrêtées par le comte Raimond. Dans cette crainte, le légat du pape, de concert avec Simon, imaginèrent la fourberie suivante : « Ils feignirent de vouloir se réconcilier avec le comte Raimond, l'attirèrent à Narbonne, rédigèrent deux actes de réconciliation auxquels Raimond souscrivit. Il fit toutes les soumissions qu'on exigeait de lui, et se retira dans la maison d'un particulier à Toulouse. Cette réconciliation simulée, faite avec toutes les cérémonies religieuses, et dont Montfort profita pour envahir le reste des états du comte de Toulouse, est regardée comme une action louable, un événement heureux par cet historien, qui, dans la joie qu'elle lui cause, s'écrie : « O fraude pieuse du légat! ô piété frauduleuse! *O legati fraus pia! ô pietas fraudulenta!* » Telle était la profonde immoralité de ce siècle, que les crimes étaient loués comme des actes de vertu : mais on doit attribuer plutôt au fanatisme et à la superstition ces écarts de l'esprit humain, et se reporter au siècle d'ignorance qui les vit naître. La cour de Rome trouvait alors justes et légitimes tous les moyens qui pouvaient servir à sa puissance et à son agrandissement. Simon de Montfort était d'une taille avantageuse, beau de visage, vigoureux, et propre à tous les exercices; il portait une longue chevelure. Il montra dans le cours de sa vie beaucoup de dévotion, beaucoup de vices, et n'eut aucune vertu, si ce n'est cette vertu si commune aux Français, nommée courage militaire. Dévoré par la soif des richesses et de la puissance, il eut pour la satisfaire cette audace, cette persévérance qui, sans le secours du génie, peuvent assurer le succès des projets les moins exécutables. Il eut d'Alix de Mont-

morency, son épouse, plusieurs enfans. Richelieu plaça dans la galerie du palais-royal Simon de Montfort au rang des hommes illustres de France. La postérité, plus juste et mieux éclairée, a mis ce guerrier au rang des brigands heureux, nés pour le malheur de leur siècle, et dont la mémoire doit être abhorrée. (*Voyez* l'Histoire générale du Languedoc, tome 3, livres XXI, XXII et XXIII.)

MONTFORT (Amauri de), fils du précédent, et d'Alix de Montmorency, voulut continuer la guerre contre les Albigeois : mais n'ayant pas assez de forces pour résister à Raimond-le-Jeune, comte de Toulouse, il céda à Louis VIII, roi de France, les droits qu'il avait sur le comté de Toulouse et sur les autres terres situées en Languedoc. Le roi saint Louis le fit connétable de France en 1231. Envoyé en Orient au secours des chrétiens opprimés par les Turcs, il y fut pris dans un combat donné devant Gaza. La liberté lui fut rendue en 1241 ; il mourut la même année à Otrante. Sa fille unique épousa le comte de Dreux. Amauri avait un frère qui fut comte de Leicester.

MONTFORT (Simon VI, de), comte de Leicester, fils puîné du comte Simon, héros de la croisade contre les Albigeois, s'établit de bonne heure en Angleterre, où sa famille possédait de grands biens. Henri III, dont il sut gagner les bonnes graces, lui donna sa sœur en mariage, et le nomma son lieutenant dans les provinces qu'il avait en France. Il gouverna pendant quelque temps ces provinces avec une sévérité qui irrita les grands; et ayant déplu à Blanche, veuve de Louis VIII, et régente de France, il retourna en Angleterre; sa faveur ne s'y soutint point : l'inconstance de Henri et le caractère hautain de Leicester ne pouvaient manquer de produire entre eux des brouilleries. Un jour le comte donna un démenti au roi qui l'avait appelé *traître*, et ajouta que *s'il n'était pas son souverain, il se repentirait de cette insulte.* Son adresse, ses intrigues, ses déclamations contre le gouvernement, et même contre les étrangers, quoiqu'il fût étranger lui-même, son extérieur dévot, son zèle apparent pour les libertés nationales, lui concilièrent l'amitié du peuple et la confiance de la noblesse. Se voyant en état de tout entreprendre, il fit entrer les barons dans le projet de réformer le gouvernement, ou plutôt de s'emparer de l'autorité. Dans une assemblée parlementaire où ces seigneurs parurent en armes, le roi ayant demandé des subsides, on ne les lui promit qu'à condition qu'il remédierait aux désordres, en confiant le pouvoir à des hommes capables de les corriger. Henri se soumit à tout ; il convoqua un parlement à Oxford, où furent arrêtés les plans de réforme. Mais il sentit bientôt le joug auquel il s'était assujetti. Non-seulement les subsides qu'il espérait n'arrivèrent point, mais ses quatre frères utérins, enfans du comte de la Marche et de la reine Isabelle, furent bannis du royaume, comme auteurs des maux de la nation. Henri voulut reprendre son pouvoir : ce fut alors que Leicester se mit à la tête des mécontens et combattit son souverain. Nous avons raconté, dans l'article de Henri III, les suites de

cette entreprise. Leicester ayant été tué dans une bataille donnée en 1264, son corps fut haché en pièces, et sa tête portée à la femme de Roger Mortimer, son implacable ennemie : un ecclésiastique les rassembla pour les exposer à la vénération du peuple, qui les révéra comme les restes d'un martyr de la liberté. Il laissa cinq fils. Le plus célèbre est Gui ou Guidon, qui n'ayant pu obtenir de saint Louis des secours contre le roi d'Angleterre, suivit Charles d'Anjou en Sicile. On croit qu'il mourut dans cette île. On dit que, pour venger la mort de son père, il assassina, dans une église de Viterbe, Henri, fils d'un des meurtriers de Leicester, pendant qu'il entendait la messe, et qu'en sortant de l'église, il s'écria : ***J'ai assouvi ma vengeance*** ! Un de ses gentilshommes lui ayant dit que le cadavre de son père avait été traîné ignominieusement, il rentre aussitôt dans l'église, saisit le corps de Henri par les cheveux et le traîne dehors jusqu'au milieu de la rue, sans que Charles pensât à empêcher ou à venger ce crime.

MONFORT (JEAN DE), duc de Bretagne. *V.* CHARLES DE BLOIS.

MONTFORT (le P. BORDEY, plus connu sous le nom de P. GRATIEN DE), religieux capucin, né, dans le 17e siècle, à Montfort, en Franche-Comté, était un savant théologien et un habile prédicateur. Il mourut à Salins, le 21 novembre 1650, laissant entre autres écrits : I. ***La Tarentule du Guenon de Genève, ci-devant nommé Léandre et à présent Constance Guenard, hérétique*** etc., Saint-Mihiel, 1620, in-8°. II. ***Axiomata philosophica***, Anvers, 1626, in-8°.

MONTFORT (LOUIS-MARIE GRIGNION DE), zélé missionnaire, fut attaché aux missions de Nantes et de Poitiers, puis desservant de la chapelle du Mont-Valérien, enfin aumônier de la salpêtrière, d'où il se fit congédier à cause de son excessive sévérité. Il demanda plusieurs fois avec instance à passer dans les missions du levant; mais il ne put l'obtenir, et se contenta de parcourir les provinces de l'ouest de la France. Il mourut le 28 avril 1716, en odeur de sainteté. Il avait fondé plusieurs associations pieuses à Saint-Laurent sur Sèvre. On a de lui un ***Recueil de cantiques***, qui a été souvent réimprimé.

MONTFORT (BERTRADE DE). *Voyez* BERTRADE.

MONTGAILLARD (PIERRE DE FAUCHERAN DE), poète français du 16e siècle, natif de Nions dans le Valentinois, en Dauphiné, embrassa la profession des armes, et fut attaché à Laurent de Galles, seigneur du Mestrail, tué en février 1590, devant Crémieux; puis à M. de la Buisse, son frère, seigneur de Voyron. Il paraît, par ses poésies, qu'il servit sur mer comme sur terre, et qu'amoureux et guerrier, il ne fut heureux ni dans l'un ni dans l'autre état. Voici comme il peint sa double infortune :

Desdaigné de mon prince, et méprisé de Claire,
La terre pour horreur, le ciel pour adversaire,
Combattu du destin, comme de la douleur,
Que dois je devenir? . . . . . .
Mon maistre me delaisse et ma maistresse encore
Je sais bien que j'ai tort, qu'ils ont tous deux raison;
Car l'un est un grand prince et l'autre est une belle, etc.

Sa Claire, ou sa Flamide, fut la muse qui lui inspira la plupart de ses vers. Il se consolait de ses rigueurs par des chansons. Peu jaloux de la gloire poétique, il ne

s'occupa nullement de conserver et de recueillir ses productions; il laissa ce soin à ses amis. Il manifesta même le dessein de les brûler toutes sur son tombeau: venez, dit-il,

Venez, dolens escrits qu'un amour par el saint
Sur l'innocent papier par ma main avoit peint,
Venez venger ma fin par vostre fin certaine.
Venez doncques, venez parfumer mon cercueil:
Vous fustes autrefois les courriers de ma peine;
Vous serez aujourd'hui les temoins de mon deuil.

La muse de Montgaillard s'exerça sur des sujets moins tristes. Il a composé des *vers héroïques* et des *gaillardises*. Il mourut vers la fin de 1605, ou au commencement de 1606. Ce fut dans le cours de cette dernière année que Vital d'Audigier, son ami, composa son épitaphe, recueillit et publia ses Œuvres sous ce titre: *Œuvres du feu sieur de Montgaillard*, Paris, 1606, in-12. Ce recueil peut être divisé en quatre parties: la première, intitulée *Œuvres mêlées*, contient un grand nombre de stances et quelques chansons. La seconde a pour titre: *les Gaillardises du sieur de Montgaillard;* elle remplit parfaitement ce titre, et contient des couplets satiriques, burlesques, etc., écrits en style très-gaillard. La troisième partie offre des *cartels*, ou petites pièces composées pour des divertissemens. Enfin la quatrième est composée de *vers héroïques*, de *vers funèbres* et de *vers spirituels*. Si le sieur de Montgaillard eût fait, comme il semble l'avoir désiré, brûler sur son tombeau tous ses écrits poétiques, la postérité peut-être n'y aurait pas beaucoup perdu.

MONTGAILLARD (Bernard de Percin de), fameux ligueur, né en 1563, d'une maison illustre, entra dans l'ordre des Feuillans, où il se distingua par ses austérités, par ses sermons et par son zèle. Il n'avait pour lit que deux planches, pour chemise qu'un cilice; il ne mangeait que des légumes, et ne prenait de nourriture qu'une fois le jour après le soleil couché. L'ardeur naturelle de son tempérament augmenta encore par ses abstinences extraordinaires. Le feu de la Ligue était alors dans toute sa vivacité. Montgaillard, plus pieux qu'éclairé, joua un rôle dans cette association, sous le nom de *Petit Feuillant*. On l'appelle le *Laquais de la Ligue*, parce que, quoique boiteux, il ne cessa de s'agiter pour ce parti. Le pape Clément VIII le reçut très-bien dans un voyage qu'il fit à Rome, et le fit passer chez les bernardins. On lui offrit plusieurs abbayes et plusieurs évêchés; mais il refusa tous les bénéfices. Enfin forcé d'accepter l'abbaye de Nizelle, puis celle d'Orval, il fit revivre dans celle-ci toute la pureté de l'ancienne discipline monastique. La réforme qu'il y introduisit est assez semblable à celle de la Trappe. Il mourut dans cette abbaye le 8 juin 1628, après avoir brûlé tous ses écrits pleins de déclamations contre Henri IV. Sa conduite imprudente dans les temps de trouble le fit accuser d'avoir trempé dans un attentat contre ce monarque; mais cette imputation était sans fondement. Il est certain que, depuis la conversion de ce prince, dom Bernard lui parut très-attaché; et c'est un témoignage que la Boderie, ambassadeur de France à Bruxelles, lui rendit. Parmi les calomnies dont il fut accablé, celle qui lui fut le plus sensible, fut le bruit qu'on répandit qu'il était coupable de la mort d'un de ses

plus chers religieux tombé dans une forge. Mais lorsque les ennemis que son zèle excessif lui avait faits se furent refroidis, ils rendirent justice à la vérité et à ses vertus. De tous ses écrits, il ne nous reste que l'*Oraison funèbre de l'archiduc Albert*, Bruxelles, 1622.

MONTGAILLARD (PIERRE-JEAN-FRANÇOIS DE PERCIN DE), petit-neveu du précédent, évêque de Saint-Pons, né en 1633, de Pierre de Percin, baron de Montfort, gouverneur de Brême dans le Milanais, fut décapité pour avoir rendu cette place faute de munitions. La mémoire du père ayant été rétablie, le fils fut élevé aux honneurs ecclésiastiques. Il termina sa carrière le 13 mars 1713, à l'âge de 80 ans. On a de lui un livre intitulé : ***Du droit et du devoir des évêques de régler les offices divins dans leurs diocèses, suivant la tradition de tous les siècles, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent***, in-8°; et d'autres ouvrages qui prouvent qu'il était versé dans les antiquités ecclésiastiques. — MONTGAILLARD (Jean-Jacques de Percin de), dominicain, né à Toulouse, mort en cette ville le 21 mars 1771, à l'âge de 78 ans, a écrit : ***Monumenta conventûs Tholosani ord. FF. prædicatorum***; ouvrage curieux.

MONGEORGE. *Voy.* GAULMIN sieur DE...

MONTGERON (LOUIS-BASILE, CARRÉ DE), né à Paris en 1686, d'un maître des requêtes, n'avait que 25 ans lorsqu'il acheta une charge de conseiller au parlement, où il s'acquit une sorte de réputation par son esprit et par ses qualités extérieures. Il alla, le 7 septembre 1731, au tombeau du diacre Pâris. Son but était d'examiner avec les yeux de la plus sévère critique les miracles qui s'y opéraient; mais il se sentit, dit-il, subitement terrassé par mille traits de lumière qui l'éclairèrent. D'incrédule devenu tout à coup chrétien fervent, et de détracteur du fameux diacre, son apôtre, il se livra depuis ce moment au fanatisme des convulsions, avec la même impétuosité de caractère qu'il avait portée dans l'incrédulité. Il n'avait été jusqu'alors que confesseur du jansénisme; il en fut bientôt le martyr. Lorsque la chambre des enquêtes fut exilée, en 1732, il fut relégué dans les montagnes d'Auvergne, dont l'air pur, loin de refroidir son zèle, ne fit que l'échauffer. C'est pendant cet exil qu'il forma le projet de recueillir les preuves des miracles de Pâris, et d'en faire ce qu'il appelait la démonstration. De retour à Paris, il alla, le 29 juillet 1737, présenter au roi un volume in-4°, intitulé : ***La vérité des miracles opérés par l'intercession de Pâris.*** Ce livre, regardé par des imbécilles comme un chef-d'œuvre d'éloquence, et par les gens sensés comme un prodige d'ineptie, le fit renfermer à la Bastille. On le relégua au bout de quelques mois dans une abbaye de bénédictins du diocèse d'Avignon, d'où il fut transféré peu de temps après à Viviers. Il fut renfermé ensuite dans la citadelle de Valence, où il mourut en 1754. Dire, comme ceux qu'on appelle molinistes, qu'il n'y a eu au tombeau de Pâris aucune guérison miraculeuse, quoique naturelle, c'est témérité, suivant l'abbé de Saint-Pierre. (Annales, tom. II, pag. 593.) Dire, comme les jansénistes, que dans ces guérisons il y a eu une force supé-

rieure à la nature, c'est fanatisme, suivant le même auteur. A dire le vrai, ajoute-t-il, je n'ai entendu parler des miracles de l'abbé Pâris que dans des guérisons sur le corps humain, et jamais d'aucun miracle sur aucun autre corps de la nature, parce que la force de l'imagination de celui qui demande le miracle n'y peut rien. » Ainsi, quoique Montgeron ose mettre ses prodiges en parallèle avec ceux de Jésus-Christ et des apôtres, on n'y voit aucun mort ressuscité, aucune montagne transportée, aucune rivière mise à sec, ni même aucun sourd ou aveugle-né recouvrer la vue ou l'ouïe. De tels miracles, consignés dans les Ecritures ou dans la vie des SS. Pères, sont réservés à l'auteur de la nature, et à ceux à qui il en a donné le pouvoir. Montgeron ajouta deux autres volumes à son livre. Il y raconte de nouveaux prodiges, entre autres celui d'une jeune convulsionnaire de 18 ans, qui ne but pendant vingt-un jours que de l'urine, et ne mangea que de l'excrément d'homme ou de cheval. Ces horribles alimens se changeaient en lait véritable, que cette fille rendait par la bouche. Le fanatique Montgeron ose comparer ce miracle au changement de l'eau en vin fait aux noces de Cana. Il ajoute que ce changement est symbolique, et que l'excrément marquait la doctrine des molinistes. C'est cet homme que le gazetier ecclésiastique représentait, en faisant son livre, ayant au-dessus de sa tête le Saint-Esprit en forme de colombe; le démon du délire aurait été là mieux à sa place. Montgeron laissa aussi en manuscrit un ouvrage qu'il avait composé dans sa prison contre les incrédules. Il faut avouer que la cause de la religion a été dans de meilleures mains. Heureusement elle a eu les Pascal et les Bossuet pour défenseurs; et elle peut se passer des Pâris et des Montgeron, quelques vertus qu'ils eussent d'ailleurs.

MONTGLAT (François de Paul de Clermont, marquis de), grand-maître de la garde-robe et maréchal-de-camp, mort le 7 avril 1675, avait été témoin d'un grand nombre d'événemens qu'il se plaisait à communiquer aux autres : c'est ce qui l'avait fait surnommer *Monglat la Bibliothèque*. On a de lui des Mémoires, Amsterdam, 1767, 4 vol. in-12, qui ont été publiés par le P. Borgeant.

MONTGOLFIER (Joseph-Michel), mécanicien célèbre, membre de l'institut de France et de l'académie de Nîmes, et l'un des deux frères à qui l'on doit l'invention des aérostats, né en 1740 à Vidalun-lez-Annonay, mort à Balaruc le 26 juin 1810, manifesta dès son enfance beaucoup de goût pour les découvertes. Les études que l'on faisait dans les colléges n'avaient aucun attrait pour lui, et à l'âge de treize ans il s'enfuit du collége de Tournon, décidé à gagner les bords de la Méditerranée pour y vivre de coquillages. Plus tard il voulut goûter les douceurs de l'indépendance; il quitta sa ville natale, alla s'enfermer à Saint-Etienne, en Forez, dans un réduit obscur, où il vivait du produit de la pêche. Là, il faisait des expériences chimiques, et fabriquait du bleu de Prusse et des sels utiles aux arts, qu'il allait vendre lui-même dans les bourgs du Vivarais. Il vint ensuite à Paris,

et il y fit connaissance avec un grand nombre de savans. Revenu dans sa patrie, il forma deux papeteries, l'une à Voiron, l'autre à Beaujeu, et il y essaya des moyens de perfectionnement; mais des spéculations malheureuses, jointes à son insouciance naturelle pour les affaires d'intérêt, dérangèrent beaucoup sa fortune. On lui devait déjà d'avoir simplifié la fabrication du papier ordinaire, amélioré celle des papiers peints, et d'avoir inventé une machine pneumatique propre à raréfier l'air dans les moules de sa fabrique. Bientôt ses expériences aérostatiques le firent connaître de toute l'Europe. La première expérience de ce genre qui eut lieu en public, fut faite par les deux frères le 5 juin 1783, en présence des députés aux états particuliers du Vivarais et de toute la ville d'Annonay. Les aéronautes lancèrent un appareil sphérique, construit en toile doublée de papier, de cent dix pieds de circonférence et d'un poids de 500 livres. La machine n'eut pas plus tôt été remplie de vapeurs, qu'elle parvint en dix minutes à mille toises d'élevation. Cette expérience fut répétée à Lyon, à Paris et dans plusieurs autres villes, et causa un enthousiasme presque général. On se disputait avec fureur le dangereux plaisir d'accompagner les Mongolfiers dans leurs hardis voyages. Un plaisant, détracteur des frères Montgolfier, fit cette épigramme sur l'expérience aérostatique qui fut faite à Lyon:

Vous revenez de Lyon: Parlez nous sans mystere;
Le globe? – Je l'ai vu. – Le fait est il certain?
– Oui, messieurs. – Dites-nous, a-t-il été bon train?
– Comment? il allait ventre à terre.

Après différens essais, les deux frères préférèrent pour gonfler l'enveloppe de leurs aérostats, le fluide obtenu par la combustion d'un certain nombre de livres de paille et de laine hachée, comme étant le procédé le plus économique. On a vu depuis M. Charles se servir de matières différentes pour ses ballons, qui ont obtenu l'avantage sur les mongolfières. La découverte de Mongolfier, après avoir reçu un accueil très-flatteur, trouva un grand nombre de contradicteurs. On prétendit que sa machine aérienne n'était pas de son invention, et qu'il en avait puisé l'idée dans des ouvrages dès long-temps oubliés. L'académie des sciences fit justice de ces assertions injustes en mettant les deux frères au nombre de ses correspondans. Ce fut Joseph Montgolfier qui le premier employa les parachutes dans ses expériences aérostatiques. Pendant la révolution, Montgolfier vécut dans la retraite, ne s'occupant que de ses études chéries. Sous le gouvernement impérial, il fut nommé membre du bureau consultatif des arts et manufactures près le ministre de l'intérieur, et membre de l'institut en 1807. Une des principales inventions des frères Montgolfier est celle du *bélier hydraulique*, qui sans piston, sans frottement, et par la seule impulsion d'une légère chute d'eau, porte l'eau à une élévation de 60 pieds. On a de Joseph Michel: I. *Discours sur l'aérostat*, 1783, in-8°. II. *Mémoire sur la machine aérostatique*, 1784. III. Les *Voyageurs aériens*, 1784, in-8°. On a son *Eloge* par Delambre.

MONTGOLFIER (JACQUES-Etienne), frère du précédent, né à Vidalon-lez-Annonay le 7 jan-

vier 1745, célèbre par ses manufactures de papier, a été le premier en France qui en ait fabriqué sous le nom de papier vélin. Ce papier, remarquable par son poli et sa blancheur, ne présente ni vergeures, ni pontuseaux. Après avoir enrichi sa patrie par cette nouvelle branche d'industrie, il s'est immortalisé en 1783 par l'invention des ballons aérostatiques, qui lui mérita l'association à l'académie des sciences, le cordon de Saint-Michel, et une pension de deux mille livres. Il revenait de Montpellier. Il s'était enfoncé dans la lecture des ouvrages de Priestley *sur les différentes espèces d'air*, qu'il y avait achetés. Ses méditations le conduisirent à l'idée d'arriver à la possibilité de voguer dans les airs au moyen d'un gaz plus léger que l'air atmosphérique. Il pèse dans son esprit tous les moyens qui s'offrent à lui de rendre les tentatives praticables, et les trouve enfin; et en arrivant chez lui, il s'écrie : *Nous pouvons maintenant voguer dans l'air.* Il fait avec son frère Joseph toutes sortes d'expériences. Après neuf ans d'essais sur le gaz inflammable, le fluide électrique, au moyen de globes de papier, de tafetas, etc., le premier essai du globe aérostatique eut lieu à Annonay le 5 mai 1783 sur un globe de 110 pieds de diamètre. Il vint ensuite à Paris, et répéta son expérience devant toute la cour à Versailles, et ensuite au château de la Muette. Ces essais furent suivis des ascensions de MM. Charles, Robert et Blanchard, qui out obtenu une juste admiration. Des hommes audacieux, franchissant l'athmosphère dans une frêle machine, s'élevant et s'abaissant à volonté, devaient naturellement l'exciter; mais il y a loin de ces heureux essais aux moyens, qui resteront probablement inconnus, de naviguer hurizontalement et de diriger les ballons au gré des voyageurs. Montgolfier se retira pendant la terreur dans sa famille, y vécut oublié, et fut sauvé des fureurs de l'anarchie par l'amour que lui portèrent ses ouvriers. Mais son ame était frappée de la profonde douleur qu'il avait ressentie de la perte de ses meilleurs amis. Il était atteint d'une lésion au cœur. Lors du retour d'un voyage qu'il avait fait à Lyon avec sa famille pour y chercher quelque soulagement, il mourut à Serrières, sur la route d'Annonay, le 2 août 1799, ainsi qu'il l'avait prévu.

MONTGOMMERY (Jacques de), seigneur de Lorges dans l'Orléanais, l'un des plus vaillans hommes de son temps, fameux dans les guerres de François Ier, sous le nom de *Lorges*, et qui avait succédé, en 1545, à Jean Stuart, comte d'Aubigny, dans la charge de capitaine des cent gendarmes de la garde écossaise du roi, dont son fils était lieutenant, ou peut-être capitaine en survivance, lorsqu'il tua Henri II. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce même Lorges, père de Montgommery, avait blessé François Ier au menton avec un tison, en faisant le simulacre d'un siége avec ce prince; accident qui fut la cause des longues barbes et des cheveux courts qu'on porta pendant cent ans en France. Lorges mourut âgé de plus de 80 ans, peu de temps après la mort de Henri II. Il avait acquis, en 1543, le comté de Montgommery, qu'il prétendait avoir appartenu à ses

auteurs, se disant issu, par les comtes d'Egland en Ecosse, d'un puîné de l'ancienne maison de Montgommery établie en Angleterre. Suivant un mémoire fourni par la famille à l'auteur du Dictionnaire généalogique, Jacques était fils de Robert DE MONTGOMMERY, venu d'Ecosse au service de France, vers le commencement du règne de François Ier; et ce Robert était petit-fils d'Alexandre DE MONTGOMMERY, cousin par les femmes de Jacques Ier, roi d'Ecosse.

MONTGOMMERY (GABRIEL DE), comte de Montgommery en Normandie, célèbre par sa valeur et ses belles actions, mais encore plus par le malheur qu'il eut de crever l'œil du roi Henri II, le 26 juin 1559. Ce prince ayant déjà couru plusieurs lances dans un tournoi fait à l'occasion du mariage de la princesse Elisabeth sa fille, avec Philippe, roi d'Espagne, voulut en rompre une dernière avec le jeune Montgommery, alors lieutenant de la garde écossaise. Montgommery, comme par une espèce de pressentiment, s'en défendit à plusieurs reprises, et ne se rendit qu'en voyant le roi prêt à s'indisposer de ses refus. « Dans la course sa lance rompit en la visière du roi si rudement, dit d'Aubigné, que la morne décrocha de la haute pièce, et que, la visière levée en haut, le contre-coup donna dans l'œil. » Le roi mourut onze jours après cette blessure. Il est faux qu'il défendit en mourant que Montgommery fût inquiété, ni recherché pour ce fait en aucune manière; car depuis le moment où il avait été frappé, il était tombé en léthargie, et la connaissance ne lui revint plus. Après cette sinistre aventure, Montgommery se confina quelque temps dans ses terres de Normandie. Il voyagea ensuite en Italie et ailleurs, jusqu'au temps des premières guerres civiles, qu'il revint en France, et s'attacha au parti protestant, dont il devint un des principaux chefs. Il défendit Rouen, en 1562, contre l'armée royale, avec beaucoup de valeur et d'opiniâtreté. La ville ayant été enfin emportée d'assaut, il se jeta dans une galère; et après avoir, avec autant de bonheur que de témérité, passé à force de rames par-dessus une chaîne qui barrait la Seine à Caudebec, pour intercepter les secours d'Angleterre, il se retira au Hâvre. En 1569 il fut envoyé au secours du Béarn, que les catholiques, sous la conduite de Terrides, avaient presque entièrement conquis sur la reine de Navarre, Jeanne d'Albret. Il exécuta cette commission avec tant de célérité, que Terrides fut surpris devant Navarreins qu'il assiégeait, et forcé d'en abandonner précipitamment le siége pour se retirer à Orthez. L'ayant suivi dans cette ville, sans lui donner le temps de se reconnaître, il emporta la ville d'assaut, et le fit prisonnier dans le château avec ses principaux officiers. Après la défaite de Terrides, il n'eut plus qu'à se montrer dans tout le reste du Béarn, qu'il reprit pour ainsi dire en courant. Cette expédition, qui le couvrit de gloire, a été célébrée par tous les historiens, soit protestans, soit catholiques. Montgommery était à Paris au temps du massacre de la saint Barthélemi, en 1572, et logeait dans le faubourg Saint-Germain. Quelques incidens ayant retardé l'exécution dans ce quar-

tier, il fut averti au moment où elle allait commencer, et n'eut que le temps de monter à cheval avec quelques autres gentilshommes protestans qui se trouvaient logés près de lui, et de s'enfuir au grand galop. Ils furent poursuivis jusque par-delà Montfort-l'Amauri; et Montgommery, à la poursuite duquel on s'acharna particulièrement, ne dut son salut, en cette rencontre, qu'à la vitesse d'une jument qu'il montait, sur laquelle il fit « trente lieues tout d'une erre », dit un manuscrit du temps. Échappé à ce danger, il se réfugia d'abord dans l'île de Jersey, et de là en Angleterre avec sa famille. L'année suivante, il amena au secours de la Rochelle, assiégée par les catholiques, une flotte considérable, qu'il avait armée et équipée en Angleterre sur son crédit et sur celui des Rochelois. Mais, soit défiance de ses forces, soit par d'autres raisons sur lesquelles les historiens varient, il quitta la rade, sans combattre les vaisseaux catholiques, pour aller piller Belle-Isle sur la côte de Bretagne. Ayant désarmé sa flotte, il se retira en Angleterre, chez Henri, seigneur de Champernon, son gendre, vice-amiral des côtes de Cornouailles. A la reprise des armes, en 1573, Montgommery, qui était alors à Jersey, passa en Normandie, et se joignit à la noblesse protestante de cette province : il était dans Saint-Lo, lorsque Mâtignon, lieutenant-général en Basse-Normandie, à qui Catherine de Médicis avait recommandé de mettre tout en œuvre pour se saisir de la personne du comte, vint inopinément assiéger cette ville. Mais le cinquième jour du siége, Montgommery en sortit à la faveur de la nuit avec soixante à quatre-vingts chevaux, força la garde du faubourg, et s'échappa à travers une grêle d'arquebusades, sans perdre un seul homme, laissant à Coulombières (François de Briqueville) le commandement de la place de Saint-Lo. Montgommery vint à Domfront, où il arriva le 7 mai 1574, avec vingt chevaux seulement, comptant n'y séjourner que pour se rafraîchir un peu, à cause des grandes traites qu'il avait faites. Le même jour il y fut joint par quelques gentilshommes, qui lui amenèrent quarante cavaliers. Cependant Mâtignon, informé de sa marche, et piqué d'avoir manqué sa proie à Saint-Lo, accourt à la tête d'une partie de sa cavalerie et de quelques compagnies d'arquebusiers à cheval, et se trouve dès le 9 au matin devant Domfront, qu'il investit de tous côtés, en attendant l'infanterie et le canon qui le suivaient. Aussitôt qu'ils furent arrivés, la ville fut battue en brèche; et comme elle n'était pas tenable, Montgommery fut bientôt contraint de l'abandonner pour se retirer dans le château avec sa garnison, qui n'était en tout que d'environ 150 hommes, en y comprenant une compagnie de 80 hommes de pied qui gardait la ville à son arrivée. Après y avoir enduré un assaut des plus furieux, où on le vit chercher la mort et combattre en lion sur la brèche, voyant sa petite troupe presque réduite à rien, tant par le feu des ennemis que par la désertion journalière des siens, il capitula le 27 mai. Plusieurs historiens protestans prétendent que la capitulation fut violée à

l'égard de Montgommery ; mais, sans parler d'autres témoignages contraires, il paraît certain par celui de d'Aubigné même, l'un des historiens protestans les plus accrédités, que le comte n'eut d'autre parole de la part de Mâtignon que celle de lui conserver la vie et de le bien traiter tant qu'il serait entre ses mains ; ce général ne se rendit point garant de son pardon de la part du roi et de la reine mère. Domfront rendu, Mâtignon imagina de conduire son prisonnier à Saint-Lo, dont le siége n'avait point été discontinué, dans l'espérance qu'en l'abouchant avec Coulombières, son ancien ami et son compagnon d'armes, il pourrait lui persuader de se rendre. A cet effet, Montgommery fut amené au bord du fossé, et Coulombières s'étant présenté sur la muraille, il essaya de l'engager à suivre son exemple. Mais Coulombières indigné ne lui répondit que par les reproches les plus insultans sur sa lâcheté, qui lui avait fait préférer une capitulation honteuse à la gloire de mourir sur une brèche les armes à la main. Cet intrépide gouverneur parlait comme il pensait ; et l'assaut ayant été donné quelques jours après, il se fit tuer sur la brèche. Cependant Mâtignon reçut ordre de Catherine de Médicis, alors régente du royaume par la mort de Charles IX, d'envoyer Montgommery à Paris sous bonne et sûre garde. En y arrivant, il fut conduit à la conciergerie, et renfermé dans la tour qui depuis a porté son nom. Des commissaires furent nommés par la reine pour lui faire son procès. Il fut interrogé sur la conspiration imputée à l'amiral de Coligny ; mais le principal chef d'accusation sur lequel ils le condamnèrent à mort fut d'avoir arboré le pavillon d'Angleterre sur les vaisseaux avec lesquels il était venu au secours de la Rochelle. L'arrêt qui le condamna, déclara ses enfans déchus de noblesse. Montgommery en ayant entendu la lecture: « S'ils n'ont la vertu des nobles, dit-il, pour s'en relever, je consens à leur flétrissure. » Le 26 juin 1574, après avoir subi une rigoureuse et inutile question, il fut amené en Grève, vêtu de deuil, et y eut la tête tranchée. D'Aubigné qui assista à la mort, « en croupe derrière Fervaques, » dit qu'il parut sur l'échafaud avec une contenance ferme et assurée, et rapporte un discours assez long qu'il adressa d'abord aux spectateurs qui étaient du côté de la rivière, et qu'il répéta ensuite à ceux du côté opposé. Le discours fini, il vint s'agenouiller auprès du poteau, dit adieu à Fervaques qu'il aperçut dans la foule, pria le bourreau de ne point lui bander les yeux, et reçut le coup mortel avec une constance vraiment héroïque. On a toujours regardé Montgommery comme une victime immolée à l'injuste vengeance de Catherine de Médicis. Il est certain qu'il ne pouvait être recherché ni puni pour la mort de Henri II. Mais on ne peut disconvenir qu'après un malheur de cette espèce, qui causa celui de tout l'état par les troubles qui en furent la suite, Montgommery osant s'armer contre son souverain, contre le fils même du roi dont il avait privé la France, ne fût infiniment plus coupable qu'aucun autre chef protestant. Cette considération doit diminuer beaucoup de l'intérêt

qu'on ne peut s'empêcher de prendre à la fin tragique de cet homme illustre. On doit cependant ajouter en sa faveur que la haine que lui portait la reine mère, peut-en quelque sorte lui servir d'excuse, et fit d'un malheureux un coupable. Montgommery avait épousé, en 1549, Elisabeth de la Touche, d'une maison noble de Bretagne, dont il laissa plusieurs enfans, sur le nombre desquels les historiens ne sont pas d'accord.

MONTGOMMERY (Richard), major-général dans l'armée des États-Unis, né en 1737, dans le nord de l'Irlande, était doué de beaucoup de génie, servit dans les armées de la Grande-Bretagne, et combattit pour elle avec Wolfe à Québec en 1759, sur le même champ de bataille, où il devait ensuite succomber en combattant contre elle sous les bannières de la liberté; à son retour en Angleterre, en 1772, il quitta son régiment par attachement pour l'Amérique, qu'il considérait comme le berceau des arts et de la liberté, acheta une terre au New-York, à cent milles de la ville, où il épousa une fille du juge Livingston. Dès ce moment, il se compta au nombre des Américains; en 1775, quand la lutte avec la Grande-Bretagne commença, Montgommery exprima le désir d'employer son épée à la défense des colonies, et eut le commandement général des forces continentales du département du nord avec Schuyler; par l'indisposition de ce dernier, on le nomma commandant en chef. Il réduisit le fort Chamblée, prit celui de Saint-Jean, et ensuite Montréal; en décembre de la même année, il joignit le colonel Arnold, et vint assiéger Québec. Plusieurs régimens furent mis en mouvement par un temps de neige qui les cachait à l'ennemi; Montgommery s'avança le long du Saint-Laurent à la tête des troupes de New-York, et après avoir travaillé à rompre les palissades qui avaient été opposées à son passage, il avançait sur les fortifications, quand une décharge de la mousqueterie ennemie le renversa mort avec ses deux aides de camp; ce fut la seule décharge de l'ennemi, qui frappé de terreur avait pris la fuite; mais cet événement sauva Québec, qui aurait été infailliblement prise. Quand Montgommery fut renversé, il était sur un chemin très-étroit: son corps roula sur la glace qui s'était formée sur le bord de la rivière; et le lendemain il fut trouvé parmi les morts, et enterré par un petit nombre de soldats, sans aucune marque de distinction. Montgommery était très-estimé pour ses talens militaires; toutes ses mesures étaient conçues avec prudence et exécutées avec vigueur; mais il n'avait sous ses ordres que des troupes indisciplinées. Il était infatigable au travail; sa vigilance ne pouvait être surprise, ni son courage intimidé. Le congrès lui a fait élever un monument de marbre blanc, remarquable par sa simplicité majestueuse, avec des devises emblématiques, placé en face de l'église de Saint-Paul à New-York. Ce monument a été exécuté à Paris, par Caffieri.

MONTGON (l'abbé Charles-Alexandre de), né à Versailles en 1690, d'une famille attachée à la cour, entra dans l'état ecclésiastique, et montra de l'esprit de très-bonne heure. L'abdica-

tion de Philippe V lui inspira, en 1726, l'envie d'aller en Espagne s'attacher au service de ce prince religieux. Le duc de Bourbon, alors premier ministre, le chargea d'y ménager en secret le raccommodement des cours de France et d'Espagne. Il revint à Paris, disent les Mémoires de Noailles, avec une commission de Philippe, pour travailler secrètement, à lui assurer la succession à la couronne, en cas de mort de Louis XV. Il avait ordre de ne point traiter avec le cardinal de Fleury, qui avait remplacé le duc de Bourbon dans le ministère, et de ne lui point laisser entrevoir qu'il fût chargé d'aucune affaire. Cependant il lui confia tout, son instruction même, dans les premiers entretiens, quoiqu'il se défiât beaucoup de lui. Le cardinal ne conçut pas une idée avantageuse de sa prudence, et les négociations de l'abbé de Montgon furent inutiles. Ce fut en partie pour prouver les injustices de ce ministre à son égard, qu'il publia 8 vol. in-12 de ses Mémoires, 1745-1753. Ce recueil commence en 1724 et finit en 1753. Il fut publié à Lahaye, à Genève et à Lausanne. Quoique le rédacteur se crût très-impartial, on voit qu'il exagère les défauts du ministre, dont il croyait avoir à se plaindre. « Les citations même de l'Écriture et des Pères, dont il hérisse quelquefois ses pages, le rendent suspect, dit l'abbé Millot, d'avoir eu ce qu'on appelle d'ordinaire *le fiel d'un dévot* avec l'humeur d'un mécontent. » Ses Mémoires n'apprennent pas d'ailleurs des choses bien intéressantes, et l'auteur paraît plus occupé de lui-même que des événemens publics. L'abbé de Montgon mourut en 1770, dans un âge avancé.

MONTGOUBERT. *Voy.* MARCONVILLE.

MONTHASSER (ABOU IBRAHIM ISMAÏL AL), dixième et dernier prince de la dynastie des Samanides, traîna une existence errante et vagabonde, faisant continuellement d'inutiles efforts pour rentrer en possession des états de ses ancêtres. Il fut assassiné par des Arabes qui lui avaient donné une funeste hospitalité, en décembre 1004. Ce prince était digne d'un meilleur sort. Il était brave, actif, constant dans l'adversité.

MONTHASSER BILLAH (ABOU DJAFAR MOHAMMED IV, surnommé AL), onzième calife abbasside de Bagdad, succéda, en janvier 862, à son père Motawakkel, qui avait été assassiné par sa garde turque, et au meurtre duquel il n'était pas étranger. Ce prince expia son crime par ses remords et par une conduite pleine de sagesse. Il cultivait les lettres, et surtout la poésie avec succès. Il mourut d'une maladie causée peut-être par son repentir, en juin 862, âgé de 26 ans, et après avoir régné cinq ans.

MONTHOLON (JEAN DE), chanoine de Saint-Victor de Paris, docteur en droit à l'âge de 22 ans, fut élevé au cardinalat par son mérite; mais il n'en reçut point les honneurs, étant mort dans l'abbaye de Saint-Victor le 10 mai 1528. On a de lui une espèce de Dictionnaire de droit, intitulé : *Promptuarium juris divini, et utriusque humani*, Paris, 1520, 2 vol. in-folio.

MONTHOLON (FRANÇOIS DE), frère du précédent, seigneur du Vivier et d'Aubervilliers, distingué par sa probité et par son éru-

dition, plaida, en 1522 et 1523, au parlement de Paris, en faveur de Charles de Bourbon, connétable de France, contre Louise de Savoie, mère de François Ier. Ce monarque s'étant trouvé incognito à cette cause, l'une des plus épineuses qui aient jamais été agitées dans aucun parlement, nomma Montholon avocat général en 1538, puis garde des sceaux en 1542. Il mourut à Villers-Cotterets, le 12 juin 1543. La famille de Montholon a produit un grand nombre d'autres magistrats illustres; mais celui-ci est le plus célèbre par ses vertus. François Ier lui ayant donné 200,000 francs (somme à laquelle avaient été condamnés les rebelles de la Rochelle), il ne l'accepta que pour faire construire un hôpital dans cette ville.

MONTHOLON (François II de), catholique zélé, avocat fort estimé des ligueurs, fils de François, premier du nom. Henri III, pour leur complaire, lui remit les sceaux en 1588. Lorsqu'il fit présenter ses lettres au parlement, le procureur général Séguier l'appela l'*Aristide français*, et ajouta que ces lettres étaient une déclaration publique que le roi faisait à tous ses sujets « de vouloir honorer les charges par les hommes, et non les hommes par les charges. » Après la mort de Henri III, Montholon rendit les sceaux à Henri IV, de peur que ce roi ne le contraignît de sceller quelque édit favorable aux huguenots. Il mourut la même année 1590. Le parlement avait tant de confiance en sa probité, que « la cour n'avait jamais désiré autres assurances de ses plaidoyers que ce qu'il avait mis en avant par sa bouche, sans recourir aux pièces : » paroles au-dessus de tout éloge.

MONTHOLON (Jacques de), seigneur d'Aubervilliers, avocat au parlement de Paris, où il était né vers 1560, fils de François, deuxième du nom, mort sans enfans le 17 juillet 1622. On a de lui un *Recueil d'Arrêts* du parlement, qui servaient de règlement, 1622, in-4°; et le *Plaidoyer* qu'il fit pour les jésuites, 1612, in-8°.

MONTHOLON. *V.* Ferrand.

MONTHYON (Jean-Baptiste, Robert Auger, baron de), était avant la révolution conseiller d'état, intendant de la province du Limousin. Il obtint le titre de chancelier honoraire de Mgr. le comte d'Artois, titre qu'il a conservé jusqu'à sa mort. Au commencement de nos troubles révolutionnaires, il passa en Angleterre, où il demeura à peu près tout le temps de son émigration. Il ne revint en France qu'en 1815, et il y est mort le 29 décembre 1820, âgé de 87 ans. Il avait fondé en 1782, un prix annuel de vertu et un prix pour le meilleur ouvrage de morale qui aurait paru dans l'année, au jugement de l'académie française. La convention supprima ces fondations; mais M. de Monthyon les renouvela dans les dernières années de sa vie. Il fit de son vivant pour 35,000 francs de dons aux bureaux de charité de la capitale, et fit par son testament un grand nombre de fondations utiles, et qui toutes décèlent un homme ami de l'humanité. Son testament contient les dispositions suivantes : « 10,000 francs seront mis en rente pour donner un prix à celui qui découvrira les moyens de rendre quelque art mécanique

moins malsain, au jugement de l'académie des sciences; — 10,000 francs seront mis en rente pour fonder un prix annuel en faveur de celui qui aura trouvé dans l'année un moyen de perfectionnement de la science médicale et de l'art chirurgical, au jugement de la même académie; — 10,000 francs pour fonder un prix annuel en faveur d'un Français pauvre qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse; — 10,000 francs pour fonder un prix annuel en faveur du Français qui aura composé et fait paraître le livre le plus utile aux mœurs: ces deux derniers prix seront distribués au jugement de l'académie française. Le testateur a légué en outre, par le même acte, 10,000 francs à chacun des hospices des divers arrondissemens de Paris, pour être distribués en gratifications ou secours aux pauvres qui sortiront de ces établissemens. Ces sommes devront être progressivement doublées, triplées et même quadruplées, selon que la fortune du testateur l'aura permis.» (Elle s'élevait à l'époque de sa mort, à la somme de cinq millions.) M. de Monthyon avait la réputation d'être l'homme de France qui savait le plus d'anecdotes, et il les racontait avec beaucoup d'agrément. On a de lui les écrits suivans: I. *Rapport fait à S. M. Louis XVIII (sur les principes de la Monarchie française) contre le tableau de l'Europe par Calonne*, 1798, in-8°. II. *Quelle influence ont les diverses espèces d'impôts sur la moralité, l'activité et l'industrie des peuples*, 1808, 1 vol. in-8°. III. *Particularités et observations sur les ministres des finances les plus célèbres depuis 1650 jusqu'en 1791*, Londres, 1812, in-8°. Il avait remporté en 1800 un prix proposé par l'académie de Stockholm, *sur le progrès des lumières dans le 18me siècle*.

MONTI (JEAN-BAPTISTE), issu de la noble famille des Monti, en Toscane, né à Vérone en 1498, fut destiné au barreau par sa famille, qui l'envoya étudier la jurisprudence à Padoue. Mais son père instruit qu'il contrariait ses volontés en se livrant à la médecine, vers laquelle un goût irrésistible l'entraînait, poussa la sévérité jusqu'à lui refuser tout secours. Monti n'en persista pas moins dans sa résolution, et trouva les moyens de parvenir au doctorat. Revêtu de ce titre, il osa se présenter à son père qu'il ne put fléchir; ce qui le détermina à quitter brusquement Vérone, en exprimant ainsi ses plaintes:

Est pater Euristeus, Juno fortuna supersunt
Ærumnæ; Alcides, de mihi robur, ero.

Tout réussit à Monti. Il pratiqua la médecine, et cultiva les beaux-arts, avec un succès égal, à Brescia, à Naples, à Rome, à Venise; eut dans toutes ces villes des amis illustres, et acquit par ses talens et ses travaux une aisance qui le mit en état de passer ses jours dans le repos et l'indépendance. Pour exécuter le projet qu'il en avait formé, il se retira à Padoue en 1556; mais bientôt il fut presque contraint à accepter dans cette ville une chaire de professeur, qu'il remplit pendant onze ans avec tant de distinction, que l'empereur Charles V, François Ier, et Côme, grand-duc de Toscane, voulurent tous se

l'attacher. Monti, dont on disait à Padoue que l'ame de Galien l'animait, mourut en 1551, de la pierre, après avoir éprouvé des douleurs cruelles. (*Voyez* ce que dit de ce médecin célèbre le président de Thou, dans le 9e livre de l'Histoire de son temps.) Les bornes de cette notice ne permettent pas de citer les titres de tous les ouvrages dont Monti a enrichi la médecine et les lettres. Voici les principaux : I. *Interpretatio latina librorum quatuor medicinæ ex veteribus contractæ Aetii Amideni*, Basileæ, 1535, in-folio. II. *Tabulæ in tres libros artis parvæ Galeni*, Venetiis, 1546, in-folio, Patavii, 1558, in-folio. III. *De alimentorum differentiis*. Venetiis, 1553, in-8°. IV. *Libellus de gradibus et facultatibus medicamentorum*, Wittembergæ, 1553, in-8°. V. *In tertiam primi Epidemiorum Hippocratis sectionem explanationes*, Venetiis, 1554, in-8°. VI. *In libros Galeni de arte curandi ad Glauconem explanationes*, ibidem, 1554, in-8°; Lugduni, 1596, in-16. VII. *Opuscula varia et præclara, in quibus tota ferè medicina methodicè explanatur*, Basileæ, 1558, 1565, in-8°. VIII. *Quæstio examinans quomodò medicamentum dicatur æquale aut inæquale*, Patavii, 1554, in-8°, etc., etc.

MONTI (Pamphile), célèbre médecin du 16e siècle, obtint en 1510 une chaire de logique dans les écoles publiques de Bologne, sa patrie, et passa en 1513 à celle de médecine, qu'il remplit avec distinction pendant dix-huit ans, c'est-à-dire jusqu'en 1531, époque à laquelle il fut nommé professeur à Padoue. De retour à Bologne en 1545, il y reprit ses leçons, et mourut le 19 novembre 1553. On connaît de lui : I. *Liber enarrationum contra Paulum Venetum*. Ce livre fut composé pour combattre les opinions d'un frère augustin, qui avait publié à Venise en 1476, un ouvrage intitulé : *Expositio in Aristotelem de generatione et corruptione, et de compositione mundi*, etc. II. *De subjecto medicinæ de tribus doctrinis ordinariis*, etc., Bononiæ, 1532; Venetiis, 1545. III. *Methodus medendi*, Augustæ Vindelicorum, 1540; Venetiis, 1545. IV. *In Galeni libros de febrium differentiis commentaria*, Bononiæ, 1550.

MONTI (Philippe-Marie), né d'une illustre famille de Bologne en 1675, après avoir achevé ses études dans sa patrie, se rendit à Rome, où il se fit connaître avantageusement par son mérite et son savoir, qui l'élevèrent à plusieurs emplois honorables, sous Clément XI et XII. En 1743, Benoît XIV l'honora de la pourpre. Ce cardinal enrichit l'institut de sa patrie de sa nombreuse bibliothèque, composée de douze mille volumes, et d'une foule de portraits de savans et littérateurs italiens, français, anglais, etc., qu'il avait acquis à grands frais. Ce docte et bienfaisant cardinal mourut à Rome le 17 janvier 1754. On a de lui : I. *Roma tutrice delle belle arti, scultura ed architettura*. Ce discours, prononcé à l'académie de Saint-Luc à Rome en 1710; fut imprimé dans le tome III des ouvrages en prose de l'académie des arcadiens. II. *Elogia S. R. E. cardinalium, pietate, doctrinâ, legationibus ac rebus pro Ec-*

clesiâ gestis illustrium, à pontificatu Alexandri III ad Benedictum XIII, Romæ, 1751. On conserve dans la bibliothèque de l'institut de Bologne plusieurs manuscrits de ce prélat.

MONTI (l'abbé JEAN-BAPTISTE), citoyen de Bologne, orateur et poète, né en 1688, fit admirer son éloquence et ses vastes connaissances en littérature dans les académies dont il était membre. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, on distingue les suivans : I. *Cento sonetti sagri, e cento Brindisi di Minto del picciol Reno*, Venise, 1733. II. *Testamento, ovvero preparazione alla morte del fù cardinal Giovanni Bona, tradotto dalla latina nella Toscana favella*, Bologne, 1746 et 1747. III. *Il Giovine civile, ovvero precetti di civiltà praticati in Francia, ricordati dal Galateo, e da altri autori, che hanno scritto sù questo argomento*, Bologne, 1752. Cet ouvrage, qui est divisé en deux parties, est écrit en vers. IV. *Applausi a' principi, componimenti poetici già dati alle stampe, e presentati in varie occasioni*, Bologne, 1755. V. *Tabacco, suo utile, e giovamento, e pregiudizi del medesimo*, Bologne, 1756. C'est un recueil de chansons. VI. *La nuova Galleria, ovvero cento racconti curiosi e piacevoli, tratti da cento pitture tra' quadri et sotto quadri*; 1re partie, Venise, 1757; 2e partie, Bologne, 1757. Monti mourut dans cette dernière ville le 28 décembre 1766.

MONTI (JULES), frère du précédent, chanoine et secrétaire du cardinal Pompée Aldrovandi, né à Bologne en 1687, mort en cette ville le 10 décembre 1747, âgé de 60 ans, s'amusa à versifier dans le dialecte bolonais. Ses poésies se trouvent dans le recueil de celles du docteur Joseph Pozzi, imprimées à Bologne en 1764. Il a aussi traduit du français en italien Gil Blas de Santillane de Lesage, qui fut publié à Venise en 1746 et 1750.

MONTI (JEAN-JACQUES), de Bologne, peintre ingénieux et bon architecte, prit la manière de Metelli son ami, et le suivit à Florence et à Modène, où il devint peintre de la cour avec Balthasar Bianchi. L'église de Saint-Augustin de cette dernière ville fut construite sur ses plans et sous sa direction. De retour à Bologne, il fut chargé de la construction de l'église de *Corpus Domini*; mais parmi les ouvrages qui lui font le plus d'honneur sont les *Portiques*, qui conduisent de la porte dite *de Sarragosse* au Mont-de-la-Garde. Cette grande entreprise fut commencée en 1674. Monti présida à l'élévation de la première arcade qui sert d'entrée aux autres portiques; mais il n'eut pas la satisfaction de la voir achevée, car il mourut en 1693, âgé de 72 ans.

MONTI (JOSEPH), professeur de botanique et d'histoire naturelle à Bologne, où il naquit en 1682, se fit connaître par les ouvrages suivans : I. *Prodromus catalogi plantarum agri Bononiensis*, 1719, vol. in-4°. II. *Plantarum varii indices*, 1724, in-4°. III. *Exoticorum indices ad usum horti Bononiensis*, 1724, in-4°. Les deux derniers ouvrages ont reparu avec des corrections à Bologne, 1753, in-4°, par les soins des fils de l'auteur, Petronius et Cajetan. Ce dernier a traduit de l'italien en latin l'Histoire des plantes rares de Jacques

Zannoni, Bologne, 1742, in-fol., avec 185 planches. Monti mourut le 4 mars 1760.

MONTIGNOT, chanoine de Toul, membre de la société royale des sciences de Nanci, est auteur des ouvrages suivans : I. *Remarques théologiques et critiques sur l'histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer, 1755, in-12. II. *Etat des étoiles fixes au second siècle, par Claude Ptolomée, comparé à la position des mêmes étoiles en 1786, avec le texte grec et la traduction française*, Strasbourg, 1787, in-4° de près de 200 pages.

MONTIGNY (GALON DE), brave chevalier du 13e siècle, qui portait l'étendard de France à la fameuse bataille de Bouvines, en 1214. Il fit dans cette mémorable journée un rempart de son corps à Philippe-Auguste, renversant à grands coups d'épée tous ceux qui venaient l'assaillir. On ignore ce que devint ce vaillant guerrier.

MONTIGNY (JEAN DE), surnommé *le Boulanger*, fils de Raoul Montigny-le-Boulanger, qui était grand panetier du roi et capitaine des gardes du duc de Bourgogne. Il rendit de grands services à Louis XI dans la guerre dite du bien public. Ce monarque le récompensa en lui conférant, en 1471, la charge de premier président au parlement de Paris. Il joignait à une grande éloquence une probité sévère, et les vertus domestiques et sociales. Il mourut d'une maladie pestilentielle le 24 février 1481. Cette famille portait le nom de Boulanger depuis que dans un temps de disette un des aïeux de Raoul eut nourri 30,000 pauvres de Paris.

MONTIGNY (FRANÇOIS DE LA GRANGE D'ARQUIEN, dit le maréchal DE), d'une famille noble, connue dès le 15e siècle, et qui subsiste, porta les armes de bonne heure. Commandant cinquante gendarmes à la journée de Coutras, en 1587, il alla trois fois à la charge, et fut pris par le roi de Navarre, qui lui rendit la liberté par estime pour sa valeur. Après la mort de Henri III, les ligueurs firent de vains efforts pour gagner Montigny, qui, loin d'accepter leurs offres, leur fit vivement la guerre. En 1591 il les chassa de devant Aubigny, petite ville de Berri, laquelle soutint un siége avec vigueur, par le courage et la vigilance de Catherine de Balzac, comtesse douairière d'Aubigny, jeune veuve d'une beauté et d'une vertu singulières. Montigny se distingua fort au combat d'Aumale en 1592, et au siége d'Amiens en 1597. Il fut fait gouverneur de Paris en 1601; lieutenant de roi de Metz, de Toul et de Verdun en 1609. Neuf ans après il arriva à la cour le jour même que la reine mère fit Thémines maréchal de France. Il se mit si fort à répéter qu'il le méritait mieux que lui, que, pour ne point aigrir un si brave homme dans un temps où la cour ménageait les gens de guerre, la reine lui donna aussi le bâton vers 1616. Il en eut la principale obligation aux bons offices du maréchal d'Ancre. Montigny commanda, en 1617, une armée contre les mécontens, et prit sur eux, en Nivernois, Donzi et quelques autres places. Il mourut le 9 septembre de la même année, âgé de 63 ans. Son *Oraison funèbre* fut prononcée par Jacques de Neufchaise, depuis évêque de Châlons. C'était un fort bon officier, qui avait vieilli dans le service, mais sans rien faire

d'éclatant. Ce maréchal n'eut qu'un fils, qui mourut sans postérité masculine. Mais il avait un frère qui eut, entre autres enfans, Henri, marquis d'Arquien, dont la fille, Marie Casimire, épousa Sobieski, depuis roi de Pologne. Après la mort de sa mère, elle procura le chapeau de cardinal à son père, qui mourut en 1707 à Rome, où il s'était retiré avec sa fille. En 1714 elle revint en France. Le roi lui donna pour demeure le château de Blois, où elle mourut en 1716, âgée de 77 ans. *Voyez* Sobieski.

MONTIGNY (Jean de), évêque de Léon, né en Bretagne en 1637, d'une famille de robe, mort à la fleur de son âge, le 28 septembre 1671 aux états de Vitré, cultivait les lettres avec un talent assez remarquable. Il succéda à Gilles Boileau à l'académie française en 1671. On a de lui, entre autres ouvrages, une *Oraison funèbre d'Anne d'Autriche*, Rennes, 1666, in-4°; un Poëme de deux cents vers, intitulé : le *Palais des plaisirs*; et diverses pièces de vers dans les recueils du temps.

MONTIGNY (Etienne-Mignot de), neveu de Voltaire, né à Paris le 15 décembre 1714, acheta une charge de trésorier de France, devint commissaire des ponts et chaussées, et grand voyer de la généralité de Paris. Dès son enfance il montra le plus grand goût pour les arts mécaniques. A l'âge de dix ans, s'étant cassé la jambe, on le trouva occupé à remonter sa montre, dont il avait détaché toutes les pièces. Montigny suivit l'abbé de Ventadour, son ami, à Rome, à Naples, en Sicile. Partout il observa en homme instruit les mœurs des peuples et les productions de leurs arts. De retour en France en 1740, l'académie des sciences le nomma l'un de ses membres. Ami de Trudaine, celui-ci le consultait sur tous les objets de prospérité commerciale; et nos manufactures lui doivent l'introduction de diverses étoffes dont la fabrication n'était connue qu'en Angleterre. Montigny perfectionna les teintures en fil et en coton, rétablit les ateliers de Beauvais et d'Aubusson, et créa dans cette dernière ville une fabrique de tapis de pieds, recherchés pour l'agrément du dessin. Il n'a fait imprimer qu'un seul *Mémoire* sur les mathématiques; des *Instructions et avis aux habitans des provinces méridionales de la France sur la maladie putride et pestilentielle qui détruit le bétail*, 1775, in-8°, et une *Méthode d'apprêter les cuirs*. Mais le recueil de l'académie des sciences renferme un grand nombre de ses *Observations* sur l'amélioration de diverses branches d'industrie. Ce savant utile est mort le 6 mai 1782. Vic-d'Azyr a fait son éloge dans le recueil de la société de médecine, 1781, II, pag. 185.

MONTIGNY (François-Emanuel Dehais de), gouverneur des établissemens français au Bengale, naquit à Versailles le 7 août 1743, et entra de bonne heure au service, où il obtint un avancement assez rapide. Il était major au service de la marine en 1776, colonel et chevalier de Saint-Louis en 1778. Louis XVI le chargea à plusieurs reprises de missions importantes pour l'Inde, et Montigny les remplit avec autant de succès que de zèle. Enfin il fut nommé gouverneur de Chandernagor, et se fit remarquer par une grande sagesse et un désin-

téressement peu commun. Montigny revint en France, non sans péril, à la fin de 1791, fut créé général de brigade en 1800, et repartit en 1803 pour son ancien gouvernement. Il y demeura jusqu'en 1810, époque de la prise de nos colonies. Nommé lieutenant-général en 1817, il mourut à Paris le 27 juin 1819. Il a laissé quelques fragmens de Voyages manuscrits.

MONTIGNY (JEAN-CHARLES BIDAUT DE), né à Paris, et mort dans cette ville le 7 mai 1782, a laissé plusieurs ouvrages de poésie assez médiocres, entre autres : *Épître au roi, par un philosophe parisien*, 1744, in-4° ; *Épître au public, par un méchant poète*, 1744, in-4° : l'auteur disait la vérité. *Épître à Louise*, 1747, in-8° ; *Parodie de Sémiramis*, 1748, in-12 ; la *Méchanceté*, ou l'*École des tragédies, parodie d'Astarbé*, en 3 actes, en vers, 1758, in-12 ; l'*École des officiers*, comédie en prose, en 5 actes, 1764, in-8° ; *Éloge funèbre de Marie Leczinska*, 1768, in-4° ; *Étrennes pittoresques, allégoriques et critiques*, 1778, in-12.

MONTIGNY (FRANÇOIS DE LAVAL), premier évêque de Québec, fils de Hugues de Laval, seigneur de Montigny, fut d'abord archidiacre d'Evreux, et ensuite nommé au siége nouvellement érigé à Québec, qu'il alla remplir en 1673. Il y fonda un séminaire, et y mourut le 6 mai 1708, à 86 ans, après s'être démis de son évêché. L'abbé de la Tour, doyen du chapitre de Montauban, a écrit sa Vie, in-12.

MONTIJO (MARIE-FRANÇOISE), de Porto-Carrero, comtesse de Montijo, grande d'Espagne de la première classe, arrière-petite-nièce de Palafox, évêque d'Osma, est du petit nombre des femmes qui, dans le siècle dernier, ont le plus honoré l'Espagne. La première année de son mariage, elle avait traduit du français en espagnol un ouvrage de le Tourneux, *Instructions chrétiennes sur le sacrement de mariage*. Clément, évêque de Barcelone, où elle demeurait, persuadé que ce livre serait très-utile à son diocèse, publia cette traduction en 1774, sous le nom de celle qui l'avait faite, malgré les oppositions que suggérait à cette dame son extrême modestie. Il fit précéder l'ouvrage d'une lettre pastorale, qui est un modèle de science et de sagesse. Il loue madame de Montijo de ce qu'elle emploie à des travaux de ce genre les momens de loisir que d'autres femmes perdent en amusemens frivoles, « en sorte, dit-il, que cela ne nuit aucunement aux devoirs de mère de famille, aux soins des pauvres et aux œuvres de charité, par lesquelles madame de Montijo édifie son diocèse. » Toutes les associations de bienfaisance s'honoraient de la posséder ; elle les aidait de sa bourse, ses lumières et son zèle. Sa maison à Madrid, où ensuite elle fixa son séjour, offrait la réunion des personnages les plus distingués dans les sciences. Mme de Montijo mourut à Logrogno en 1808.

MONTIS (PIERRE DE), auteur d'un livre espagnol assez rare, que Grégoire Ayora de Cordoue a traduit en latin : *De dignoscendis hominibus*, Milan, 1492, in-fol.

MONTJOIE (FÉLIX-CHRISTOPHE GALART DE), écrivain dévoué à la cause de la famille royale, naquit

à Aix; en Provence, d'une famille noble. Il vint à Paris, où il exerça pendant quelque temps la profession d'avocat. Il fut ensuite attaché à la rédaction de plusieurs journaux monarchiques, et osa prendre la défense de Louis XVI dans plusieurs écrits qui firent quelque sensation. Il fut obligé de se tenir caché pour se soustraire aux proscriptions de cette sanglante époque. Ayant été condamné à la déportation en 1797, il se retira en Suisse, où il publia plusieurs ouvrages historiques. De retour à Paris, il donna quelques romans, et travailla dans plusieurs journaux. Le roi, à la restauration, lui accorda une pension de 3000 fr., et l'une des places de conservateur de la bibliothèque Mazarine. Il mourut le 4 avril 1816. Les écrits de Montjoie ne s'élèvent point au-dessus de la médiocrité. Nous citerons les suivans : I. *Lettre sur le magnétisme animal*, 1784, in-8°. II. Des *Principes de la monarchie française*, 1789, 2 vol. in-8°. III. L'*Ami du Roi, des Français, de l'ordre et surtout de la vérité*, 1791, 2 parties in-4° : c'est une suite du journal de l'abbé Royou. IV. L'*Almanach des honnêtes gens*, 1795-97, 3 vol. V. *Éloge historique de Louis XVI*, Neufchâtel, 1797, in-8°. VI. *Éloge historique de Marie-Antoinette*, 2 vol. in-8°, fig., etc. (*Voyez le Journal de la librairie*, 1816, pag. 215.) Ses principaux romans sont : Les *Quatre Espagnols*, et le *Manuscrit trouvé au mont Pausilippe*. « Dans les *Quatre Espagnols* de M. Montjoie, dit Chénier, le caractère de l'ambassadeur Massarena est assez fortement tracé; la tendre amitié de son fils don Carlos et du jeune Fernand est peinte aussi d'une manière touchante. Le *Manuscrit trouvé au mont Pausilippe*, autre roman du même auteur, ne vaut pas les *Quatre Espagnols* : on y remarque toutefois le vieux jésuite Mendoza, personnage aimable et moral, savant distrait, mais ami attentif; et Gusman, scélérat dévot, qui figure très-bien dans la procession des flagellans, pour plaire à la comédienne Minirella, sa maîtresse. Au reste, c'est par l'intérêt de curiosité que se soutiennent les romans de M. Montjoie; car la diction en est traînante, et la composition chargée d'incidens : mais il est plus d'un public; et celui qui en ce genre d'écrire comme en tout autre, a besoin de trouver un plan sage, embelli par les richesses du style, est assurément le moins nombreux. »

MONTJOSIEU (Louis de), *Montiosius*, savant antiquaire, gentilhomme de Rouergue, qui accompagna le duc de Joyeuse à Rome en 1583. Il composa un livre qu'il dédia au pape Sixte-Quint, sous ce titre : *Gallus Romæ hospes*, Rome, 1585, in-4° ; ouvrage qui contient un traité en latin de la peinture et de la sculpture des anciens. Ce livre, plein d'érudition, peut répandre du jour sur l'antiquité profane. On a encore de lui : *Traité de la nouvelle Cosmographie*; deux livres de la *Doctrine de Platon*; *De re numariâ, et ponderibus*; les *Préceptes de la rhétorique mis exactement en tables*.

MONTLEBERT. *Voyez* Caux.

MONTLHÉRY (Guy de), comte de Rochefort, signa, en

qualité de sénéchal de France, une charte du roi Philippe Ier, de l'an 1093, et fut de la première croisade en 1096. Le roi, qui estimait son mérite, et qui craignait son crédit, voulant se l'attacher, obligea Louis-le-Gros, son fils aîné, d'épouser la fille de ce seigneur. Mais le prince ayant fait casser ce mariage trois ans après, sous prétexte de parenté, Guy en conçut un tel dépit, qu'il arma contre le roi, qui le défit auprès du château de Gournay, qui fut pris et confisqué. Montlhéry mourut au mois de juillet 1108. — Son fils Hugues DE MONTLHÉRY, comte de Rochefort, et seigneur de Cressy, lui succéda dans l'office de sénéchal. Après avoir servi utilement l'état sous Philippe Ier, il pensa le bouleverser, sous Louis-le-Gros, par ses violences, ses injustices et ses intrigues. On rapporte qu'ayant enlevé un de ses cousins, il le jeta par la fenêtre d'une tour, après l'avoir étranglé, pour faire croire qu'il s'était tué en voulant se sauver. Le roi l'obligea de quitter sa charge, et il se fit religieux vers 1118, à Cluni, où il mourut quelques années après.

MONTLINOT (CHARLES-ANTOINE LECLERC DE), chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Lille, était né à Crespy en Valois, en 1732. Obligé de résigner son bénéfice en 1765, il vint à Paris, et y prit un établissement de libraire. Il fut quelque temps après relégué à Soissons, en vertu d'une lettre de cachet, et fut placé à la tête du dépôt de mendicité de cette ville. Il est mort à Paris en 1801. On lui doit plusieurs ouvrages : I. *Préjugés légitimes contre ceux du sieur Chaumeix*, 1759, in-12. II. *Étrennes aux bibliographes*, 1760, in-24 de 21 pages. III. *Esprit de Lamothe le Vayer*, 1763, in-12. IV. *Histoire de la ville de Lille, depuis sa fondation jusqu'en 1434*, Paris, 1764, in-12. Il fut aussi un des auteurs de la *Clef du cabinet des Souverains.* Il était docteur en théologie et en médecine, et membre de plusieurs académies.

MONTLUC (BLAISE DE LASSERAN-MASSENCOME, seigneur DE), maréchal de France, né au château de Montluc, en 1502, de François Lasseran-Massencome, sieur de Montluc, et de Françoise d'Estillac de Montdenard, sa seconde femme. La famille de Montluc était une branche de celle de Montesquiou. Il fut page d'Antoine, duc de Lorraine, qui lui fit avoir une place d'archer dans sa compagnie. Montluc signala son courage au combat de la Bicoque, en 1522, et à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier. Il se trouva du nombre de ceux qui, n'ayant pas de quoi payer leur rançon, obtinrent leur liberté. Il n'était pas riche alors. Il servit ensuite au voyage de Naples, sous Lautrec, en 1528; aux siéges de Perpignan, de Casal, de Quieras et de Carmagnole. Il fut envoyé à la cour, et y parla fortement pour déterminer le roi à faire la guerre en Piémont, et fut ensuite chargé, le 15 mars 1543, de porter au comte d'Enghien l'ordre de combattre. Il commanda les enfans perdus en 1544, à la bataille de Cérisolles. Le comte d'Enghien récompensa sa bravoure en le faisant chevalier. Il devint depuis gouverneur de Montcalquier et d'Albe, et lieutenant pour le roi dans Sienne, qu'il défendit contre les impé-

riaux avec un courage opiniâtre, qu'il croyait utile à sa renommée, mais qui ne le fut guère aux intérêts de la France. Il ne rendit cette place qu'après un long siége, le 21 avril 1555. Il obtint pour récompense l'ordre de Saint-Michel. En 1558 il servit en qualité de colonel de l'infanterie française au siége de Thionville. Jusqu'à cette époque, Montluc se distingua par une valeur peu commune, montra, à peu de chose près, le caractère d'un guerrier estimable, et sa mémoire eût passé avec honneur à la postérité, s'il ne l'eût pas souillée dans la suite par des actes de férocité qui la rendront à jamais odieuse. Il fut nommé, le 9 juillet 1564, lieutenant-général au gouvernement de Guienne. Il n'avait point les qualités qu'exigeait cette fonction. Les troubles occasionés par la diversité des opinions religieuses et par l'ambition de quelques courtisans, exaltèrent ses dispositions à la cruauté. Il abusa de l'autorité que la cour lui avait confiée, en se livrant à des actes sanguinaires, qui ne firent qu'allumer au lieu d'éteindre le feu de la guerre civile. Il avait 70 ans, lorsqu'en 1570 il fut blessé au siége de Rabastens, d'un coup d'arquebusade qui l'atteignit au milieu du visage, et lui emporta grande partie du nez. Il fut obligé de porter depuis un masque, ou, comme on disait alors, un touret de nez. Il prit la place, en fit massacrer tous les habitans; et ce fut là son dernier exploit. Cependant il se trouva encore au siége de la Rochelle en 1573; mais ses blessures et son grand âge ne lui permirent pas de s'y distinguer. L'année suivante le roi l'éleva à la dignité de maréchal de France, pour le dédommager de la perte de son gouvernement de Guienne, dont il fut obligé de se démettre. Alors il se retira dans sa terre d'Estillac, y rédigea les volumineux mémoires de sa vie, qu'il intitula: *Commentaires à l'exemple de César*, et mourut vers la fin de juillet 1577, à 77 ans. Voici la première phrase de ses *Commentaires :* « M'estant retiré chez moi à l'âge de 75 ans, pour trouver quelque repos après tant et tant de peines par moi souffertes, pendant le temps de cinquante-cinq ans que j'ai porté les armes pour le service des rois mes maîtres, ayant passé par degrés et par tous les ordres, de soldat, enseigne, lieutenant, capitaine en chef, maistre de camp, gouverneur de places, lieutenant de roi des provinces de Toscane et de la Guienne, et maréchal de France, me voyant *stropiat* (estropié) presque de tous mes membres d'arquebusades, coups de pique et d'espée, et à demi-inutile, sans force et sans espérance de recouvrer guérison de cette grande arquebusade que j'ai au visage; après avoir remis la charge du gouvernement de Guienne entre les mains de S. M., j'ai voulu employer le temps qui me reste à descrire les combats auxquels je me suis trouvé pendant 52 ans que j'ai commandé, etc. » Montluc, suivant les écrivains de son temps, était plein de courage, capitaine habile et expérimenté; mais son opiniâtreté, ou plutôt son avidité pour sa gloire personnelle, lui firent commettre des fautes préjudiciables au service de l'état. Ces écrivains parlent aussi de sa jactance et de ses forfanteries. Ses mémoires en of-

frent des preuves nombreuses; ils ne cachent point son penchant à l'avarice, ni ses violences envers les femmes dans les villes prises d'assaut. Montluc était emporté, fanfaron, et presque toujours en colère; il en fait lui-même l'aveu : « Ce meschant naturel, dit-il, aspre, fascheux et collère, qui sent un peu trop le terroir de Gascogne, m'a tousjours fait faire quelques traits des miens, dont je ne suis pas à me repentir. » Il était cruel à l'excès. Brantôme le compare au baron des Adrets (*Voyez* ce nom); il fut fort cruel...... « et, disait-on, qu'à l'envi ils faisaient à qui ce serait plus, lui ou le baron des Adrets... » tous deux très-braves et vaillans, tous deux fort bizarres, tous deux fort cruels. Si les écrivains de son parti, si ses amis, dont Brantôme était du nombre, l'accusent de cruauté, on doit penser que les protestans, qui furent long-temps ses victimes, l'ont traité plus mal encore. Ils ont souvent porté contre lui des plaintes à la cour; mais l'écrivain qui l'a peint avec les couleurs les plus vraies et les plus odieuses, on aura peine à le croire, c'est lui-même; c'est Montluc, qui, entraîné par sa colère, autorisé par l'opinion corrompue de son siècle, aveuglé par de fausses idées de grandeur, a pris soin, en croyant illustrer son nom, de le diffamer par les traits les plus hideux. Il ne s'accuse pas, mais il se vante de plusieurs actes d'injustice et de cruauté qui font horreur; il rend croyable tout le mal que ses ennemis ont raconté de lui. On lui rapporta que quelques protestans avaient parlé avec irrévérence du roi Charles IX; il les fit attacher dans un cimetière. Voici ce qu'il raconte : « J'avais deux bourreaux derrière moi, bien équipés de leurs armes, et surtout d'un marassau bien tranchant. De rage, je sautai au cou de l'un d'eux, et lui dis : *O meschant paillard, as-tu bien osé souiller ta meschante langue contre la majesté du roi?* Il me répondit : *Ha! monsieur, à pécheur miséricorde!* Alors la rage me print plus que devant, et lui dis : *Meschant, veux-tu que j'aie miséricorde de toi, et tu n'as pas respecté ton roi?* Je le poussai rudement en terre.... et dis au bourreau : *Frappe, vilain.* Ma parole et son coup fust aussitost l'un que l'autre... Je fis pendre les deux autres à un orme qui estait tout contre. » Il restait un quatrième; Montluc ne voulut pas le faire mourir, parce qu'il n'avait que dix-huit ans. « Mais, dit-il, je lui fis bailler tant de coups de fouet par les bourreaux, qu'il me fut dit qu'il en estait mort, et voilà la première exécution que je fis au sortir de ma maison, sans sentence ni escriture. » Les protestans de Cahors, autorisés par les édits de pacification, s'étaient assemblés dans une maison pour célébrer leur culte. Les catholiques mirent le feu à cette maison. Plusieurs protestans périrent dans les flammes, et ceux qui cherchaient à s'échapper étaient massacrés au dehors. La cour nomma des commissaires pour informer et juger les auteurs de ce massacre. Plusieurs chanoines de la cathédrale, et surtout l'archidiacre Viole, en furent déclarés coupables. Montluc, instruit que la sentence allait être prononcée, arrive à Cahors, entre dans la salle des commissaires au moment

où le président allait lire la sentence. Il le menace de le tuer s'il en commence la lecture : « *Dès le premier mot qu'il ouvrira la bouche, je le tuerai.* Il lui dit ensuite : *Je te pendrai moi-même de mes mains; car j'en ai pendu une vingtaine de plus gens de bien que toi..... je te pendrai toi et tes compagnons aux fenestres de cette maison;* et dit à M. de Burie, *laisse-moi tuer tous ces meschants traistres au roi.*.... Sur quoi je tirai mon épée, et les eusse bien gardés de faire jamais sentence ni arrest; mais M. de Burie me sauta au bras et me pria de ne le faire point, et alors tous gagnèrent la porte et se mirent en fuite.... Je voulais aller après les tuer.... Je crois que j'en aurais étranglé quelqu'un. » Quelque temps après il fit pendre aux fenêtres de la maison de ville de Villefranche deux protestans que les mêmes commissaires avaient déclarés absous. Il ne marchait qu'accompagné de deux bourreaux. « Je recouvrai, dit-il, deux bourreaux, lesquels depuis on appela mes laquais, parce qu'ils étaient souvent avec moi. » Un ministre protestant vint un jour implorer sa justice. « Je commence à jurer, dit Montluc, et l'empoignai au collet, lui disant : Je ne sais qui me tient que je ne te pende moi-même à ceste fenestre, paillard; car j'en ai étranglé de mes mains une vingtaine de plus gens de bien que toi. » Autant de protestans il rencontrait, autant il en faisait pendre ou poignarder. Il en découvrit qui s'étaient réfugiés à Gironde. « Je les fis attrapper, dit-il, et pendre soixante et dix aux piliers des halles, sans autre cérémonie. » Sa route était marquée par les nombreux cadavres de ceux qu'il faisait pendre aux arbres. C'est encore lui-même qui se fait gloire de cette cruauté : « On pouvait connaître par là où j'étais passé; car par les arbres sur les chemins on trouvait les enseignes. » Il se vante d'avoir manqué à sa parole; d'avoir acquis beaucoup de biens aux dépens des protestans; conseillé au roi de brûler tous les livres de lois, afin, dit-il, « de laisser mémoire de sa prudence, et d'avoir un monde de soldats. » Il serait trop long de rapporter tous les traits qui, dans ses propres Mémoires, caractérisent défavorablement l'ame de Montluc; terminons ces affligeantes citations par celle-ci : « On dit que nous-mesmes, qui portons les armes, entretenons la guerre et voulons allonger la courroie, comme on fait au palais les procès. Le diable emportera tout, si je n'ai jamais eu cette intention, pouvant dire, avec la vérité, qu'il n'y a lieutenant de roi en France qui ait plus fait passer d'huguenots par le couteau et par la corde que moi.... Je leur ai fait trop de mal, dit-il ailleurs, et si je n'en ai pas fait assez, ni tant que j'ai voulu, il n'a pas tenu à moi. » Montluc pensait donc que des principes et des actes aussi révoltans lui feraient honneur aux yeux de ses contemporains et de la postérité ? Tant qu'il existera des hommes qui conserveront quelque sentiment de justice, d'humanité, qui sauront distinguer le bien du mal social, Montluc sera considéré comme un soldat doué de cette bravoure si commune aux Français, mais aussi comme un homme brutal, sanguinaire, dépourvu de lumières, de raison, s'abandonnant, sans aucune retenue, aux

impulsions de sa colère et de sa féroeité. Faire le mal, c'est l'action d'un homme méchant; s'en faire gloire, c'est l'action d'un sot. Le cardinal de Richelieu, qui en jugeait différemment, fit placer, dans sa galerie du palais-royal, la figure de Blaise de Montluc au rang des prétendus grands hommes de France. Les *Commentaires de Blaise de Montluc* ont eu huit éditions, la première a été imprimée à Bordeaux, in-folio. 1592; à Paris, in-8°, 1594, 1609, 1617, 1626. Ils furent réimprimés à Paris en 1661, 2 vol. in-12, et 1646, 4 vol. in-12. Les éditeurs de la collection des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France les ont réimprimés en 1786: ils sont compris dans les tomes XXII, XXIII, XXIV, XXV et XXVI de leur collection; ils y ont ajouté des observations et des notes qui éclaircissent le texte. Ces Commentaires ont eu deux traductions, une en italien, et l'autre en anglais. Ces mémoires sont curieux, et peuvent fournir des lumières à l'histoire du temps. L'auteur se livre souvent à des détails trop minutieux. Il exagère ses actions et peut-être ses crimes militaires. Sa mémoire l'a quelquefois mal servi. Il y estropie souvent les noms propres des personnes. Il faut le lire avec méfiance; il était passionné et gascon. Ses divers récits sont suivis de réflexions, fruits de sa longue expérience, qui contiennent des leçons utiles aux militaires de son temps; c'est ce qui a fait donner à son ouvrage la qualification de *Bible du Soldat*. Parmi plusieurs conseils insensés qu'il se permet de donner au roi de France, on en trouve quelques-uns de très-sages, qu'on n'a pas suivis. Il savait bien que la religion ne fut que le prétexte de la guerre civile. « Ce beau manteau de religion, dit-il à la fin de ses Mémoires, a servi aux uns et aux autres pour exécuter leurs vengeances et nous faire entre-manger. » La lecture en serait intéressante si l'auteur n'avait pas mêlé les exploits du guerrier à ceux du bourreau. La Vie de Montluc a été composée par d'Auvigny, et imprimée en 1745 dans le tome XII des Vies des hommes illustres de France. — MONTLUC (Pierre de), dit le capitaine Peyrot, fils du maréchal, équipa trois vaisseaux et partit de Bordeaux en 1568 pour visiter les côtes d'Afrique. Ayant été jeté par la tempête dans un des ports de Madère, il crut n'avoir rien à redouter de la part des Portugais avec lesquels on était en paix; mais on fit feu sur lui, et plusieurs de ses gens furent blessés. Irrité de cette lâcheté, il mit pied à terre, prit la place et la saccagea; mais il fut tué dans l'action.

MONTLUC (JEAN DE), frère du maréchal, religieux dominicain. La reine Marguerite de Navarre, instruite de son penchant pour le calvinisme, le tira de son cloître, le mena avec elle à la cour, et le fit employer dans diverses ambassades. Il en remplit jusqu'à seize. La première négociation dont il fut chargé en 1550, était aussi délicate que périlleuse. Il ne s'agissait de rien moins que d'un traité avec les Irlandais, non soumis encore à l'Angleterre, pour donner à la France la souveraineté de l'Irlande. Montluc réussit très-bien dans l'ambassade de Pologne, où le roi Charles IX l'avait envoyé pour l'élection de Henri de France, duc d'Anjou, son

frère. Nommé ensuite ambassadeur en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse et à Constantinople, il se conduisit partout en homme d'esprit, en habile politique. Ses services furent récompensés par les évêchés de Valence et de Die. Il n'en favorisa pas moins les calvinistes, et se maria secrètement avec une demoiselle appelée Anne Martin, de laquelle il eut un fils naturel. Cette conduite le fit condamner par le pape, comme hérétique, sur les accusations du doyen de Valence. Mais celui-ci n'ayant pu donner des preuves authentiques de ce qu'il avait avancé, quoique les vices du prélat accusé eussent éclaté partout, il fut obligé de lui faire amende honorable, par arrêt du 14 octobre 1560. Montluc, dans la suite, professa la religion catholique, et mourut à Toulouse le 13 avril 1579. On a de lui quelques ouvrages qui furent lus avec avidité dans le temps. Ses Sermons, imprimés à Paris en 2 volumes in-8°, l'un en 1559, l'autre en 1561, sont assez recherchés pour les choses hardies qu'ils contiennent. On ne trouve que difficilement ces deux volumes rassemblés. Le Motteux, commentateur de Rabelais, a cru reconnaître Montluc dans le portrait que ce médecin bouffon fait de Panurge. Or Panurge, adonné aux femmes, à la bonne chère, dissipateur, poltron, quinteux, bizarre, fourbe, sournois, possède à peu près tous les vices et tous les défauts. Du reste, c'est un philosophe moitié cynique, moitié épicurien, ennemi de toute contrainte, vivant au jour la journée, et très-peu soucieux du lendemain. Quelques traits de ce portrait peuvent s'appliquer à Jean de Montluc comme à tant d'autres de ses contemporains; et il est plus vraisemblable que Rabelais n'a fait qu'un portrait général.

MONTLUC (Jean de), seigneur de Balagni, maréchal de France, fils naturel du précédent, légitimé en 1567, s'attacha au duc d'Alençon, qui lui donna le gouvernement de Cambrai en 1581. Après la mort de ce prince il fut entraîné dans le parti de la Ligue, et y joua un rôle assez important à la levée du siége de Paris et de celui de Rouen en 1592. Montluc avait épousé Renée de Clermont-d'Amboise, femme au-dessus de son sexe. Cette héroïne, digne sœur du brave Bussi-d'Amboise, parla si vivement à Henri IV en faveur de son mari, que ce généreux monarque lui laissa Cambrai en souveraineté, et lui donna le bâton de maréchal de France en 1594. Loin de profiter de ses fautes passées, Montluc en fit de nouvelles. Il opprima si cruellement les habitans de Cambrai, qu'ils ouvrirent les portes de la ville et de la citadelle aux Espagnols en 1595. La femme de Montluc défendit la ville comme l'aurait pu faire le capitaine le plus brave et le plus expérimenté. « Elle assistait, dit le P. le Moine, à toutes les factions des soldats; elle visitait les sentinelles et les corps de garde; elle haranguait sur les bastions, et donnait chaleur aux corvées par sa présence et par son exemple. » Elle mourut de douleur avant la fin de la capitulation qu'on était sur le point de signer. Son indigne époux, insensible à tant de pertes, se remaria avec Diane d'Estrées, sœur de Gabrielle, et termina sa honteuse vie en 1603. Sa postérité ne passa pas sa seconde génération.

MONTLUEL (N. Jussieu), conseiller en la cour des monnaies de Lyon, sa patrie, et membre de l'académie de cette ville, réunit le goût de la littérature et des arts à la connaissance des lois. Il est auteur de deux ouvrages d'un style rapide et clair, qui peuvent servir de guide dans l'étude du droit, et dont le grand nombre de réimpressions fait assez l'éloge. L'un est intitulé : *Instruction facile sur les conventions*, ou *Notions simples sur les divers engagemens qu'on peut prendre dans la société*, Paris, 1766, in-12; et l'autre : *Réflexions sur les principes de la justice*, Paris, 1761, aussi in-12. Ce magistrat vint s'établir à Paris, où il mourut en 1797, âgé d'environ 70 ans.

MONTLYARD (Jean de), écuyer, sieur de Méleray en Beauce, et conseiller secrétaire du prince de Condé, vers la fin du 16me siècle et le commencement du suivant, et, selon plusieurs écrivains, ministre de quelques-unes des églises réformées de France, est connu par diverses Traductions qu'il a publiées, et par quelques écrits de sa composition. Il éprouva quelques persécutions pour avoir avancé dans l'un de ces derniers des faits ou peu certains ou tout-à-fait faux. Parmi ses Traductions on remarque : I. Celle de la Mythologie, c'est-à-dire, *Explication des fables*, etc., extraite du latin de Noël le Comte, imprimée à Lyon, 1600, 1604, 1607, 1611 et 1612, in-4°. Cette Mythologie fut augmentée ensuite par Jean Beaudoin, Paris, 1627, in-folio. II. Celle des *Métamorphoses*, ou *l'Ane d'or* d'Apulée, Paris, 1602, in-12; 1612, 1623 et 1631, in-8°. Ces trois dernières éditions sont ornées de figures. III. Les *Amours de Théagènes et de Charyclée*, traduites du grec, d'Héliodore, corrigées par Henri d'Audigier, Paris, 1620, 1622, 1623, 1626 et 1633, in-8°, etc. etc. Les autres ouvrages de la composition de Montlyard, dont il y en a quelques-uns de controverse, sont de peu d'intérêt aujourd'hui; la nomenclature en est assez étendue pour prouver que cet écrivain était extrêmement actif et laborieux.

MONTMARTIN (Antoinette de), dame aimable et spirituelle du 16me siècle, naquit en 1524, dans le comté de Bourgogne, d'une famille noble et ancienne. Elle possédait l'italien, l'allemand et l'espagnol, et parlait ces langues avec facilité. Elle cultivait aussi la poésie et la musique. Elle épousa à l'âge de 20 ans Jean de Poupet, gentilhomme de Charles-Quint. Elle mourut le 12 mars 1553, âgée de 29 ans. Sa fin prématurée fut déplorée par les poètes flamands et francs-comtois. Gilbert Cousin a réuni ces diverses pièces dans son recueil.

MONTMAUR (Pierre de), (qu'il ne faut pas confondre avec Hubert de Montmort), né à Bétaille, près de Martel, en Quercy, en 1576, entra chez les jésuites, enseigna les humanités à Rome, quitta l'habit de Saint-Ignace, et mena dès lors une vie errante et malheureuse. Il fut successivement charlatan, vendeur de drogues à Avignon, avocat et poète à Paris, ensuite professeur en langue grecque au collége royal. Il n'était point de science dans laquelle il ne se crût versé. Il dissertait sur tous les

sujets : c'était un mauvais cœur, et un esprit caustique ; il avait la mémoire chargée d'anecdotes scandaleuses contre les auteurs morts et vivans, et la réputation d'homme à bons mots. Son avarice sordide, sa fureur de dominer dans toutes les compagnies, sa profession de parasite, le rendirent l'objet de la haine et le sujet des plaisanteries de tous les écrivains. Ménage (*Voyez* ce mot) donna le signal de cette guerre en 1636. Il publia en latin la vie de Montmaur, sous le titre de *Gorgilius Mamurra.* Tous les auteurs prirent les armes : épigrammes, chansons, couplets, satires, libelles anonymes, estampes, portraits, on employa tout contre lui. On le métamorphosa en perroquet qui cause toujours sans rien dire ; on le représenta logé mesquinement au plus haut étage du collége de Boncourt, afin de pouvoir mieux observer la fumée des meilleures cuisines ; on n'oublia pas le cheval avec lequel il allait dans un même jour dîner rapidement en différentes maisons ; on le représenta prêchant dans une marmite. On lui donna pour devise un âne mangeant des chardons, avec ces mots : *Pungant, dùm saturent.* « Qu'importe qu'ils le piquent, pourvu qu'il les mange. » (*Voyez* l'article Dalibray.) Boileau le signala aussi dans une de ses satires.

Tandis que Pelletier, crotté jusqu'à l'échine,
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine,
Savant en ce métier, si cher aux beaux esprits,
Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

Montmaur, trop paresseux pour prendre la plume contre ses ennemis, s'en vengeait avec la langue. Ses méchancetés et ses reparties circulèrent dans Paris. « Que m'importe, disait-il, cette métamorphose en perroquet ? manqué-je de vin pour me réjouir, et de bec pour me défendre ? Il n'est pas étonnant qu'un grand parleur comme Ménage ait fait un bon perroquet ? » Le parasite continua de chercher des repas et d'amuser les convives. Il disait à ceux auxquels il demandait à dîner : « Fournissez les viandes et le vin, et moi je fournirai le sel ». Étant à table au milieu d'un grand nombre de convives qui riaient et parlaient tous à la fois, il s'écria avec humeur : « De grace, messieurs, un peu de silence ; car on ne sait plus ce qu'on mange. » Son indifférence pour les libelles irrita ses adversaires, et ils dressèrent d'autres batteries contre lui ; ils voulurent le piquer par son endroit sensible : ils résolurent de l'empêcher de parler. Ayant su qu'il devait dîner chez le président de Mesmes, un jour qu'ils étaient également invités, ils profitèrent de cette occasion. Ils se rendirent des premiers à la maison du président, et mirent la conversation sur Montmaur. On en disait des choses les plus singulières, lorsque arrive un certain avocat, chef des conjurés, qui s'écrie aussitôt : « Guerre ! guerre ! » Cet avocat était fils d'un huissier. Montmaur lui répond : « Vous dégénérez bien, car votre père ne fait que crier, *paix-là ! paix-là !* » On ne parvint à mortifier véritablement Montmaur que dans une occasion où sa mémoire fut en défaut. Il avait dit d'un ton de maître, au milieu d'une compagnie nombreuse et choisie, qu'on trouverait telles choses dans Hesychius, Strabon et Pausanias. On porta les livres, et tout ce qu'il avait avancé se trouva faux. Les ennemis de Montmaur,

las d'employer la plaisanterie avec si peu de fruit, eurent recours à la vengeance des lâches : ils le chargèrent des plus affreuses accusations. Un portier du collége de Boncourt fut tué ; on accusa Montmaur de l'avoir assommé d'un coup de bûche. Il fut mis en prison. Cette histoire occasiona mille couplets ; on y conjurait la justice de ne pas laisser échapper sa proie, « ne fût-ce que pour délivrer la France du fléau qui l'affamait. » A peine Montmaur fut-il lavé de ce crime imaginaire qu'on inventa d'autres horreurs. On ajouta aux accusations de bâtardise, d'assassinat, de faux, celle du plus infâme de tous les vices. La haine était si générale, qu'on ne le désignait plus que par les noms de Cuistre, de Chercheur de lipée, de Sycophante, de Malebête, de Loup, de Porc, de Taureau. Pour juger sainement de cet homme singulier, il ne faut pas s'en rapporter totalement à ce déluge d'écrits publiés contre lui. Montmaur avait de l'esprit et de la vivacité, mais point de goût; une mémoire prodigieuse, mais aucune invention; une immense littérature grecque et latine, qu'il n'employa pas au profit de notre langue. Il mourut en 1548, à 74 ans. On lui fit cette épitaphe, qui fait allusion à sa grande mémoire et à son peu de jugement :

Sous cette casaque noire
Repose bien doucement
Montmaur, d'heureuse mémoire,
Attendant le jugement.

Sallengre a recueilli en 1715, en 2 vol. in-8°, sous le titre d'*Histoire de Montmaur*, les différentes satires lancées contre ce parasite. On appelait montmaurismes les allusions malignes, tirées du grec ou du latin, que ce savant faisait aux noms propres des auteurs qui l'attaquaient. Henri de Valois a donné l'édition de ses œuvres sous ce titre : *Petri Montmauri, græcarum litterarum professoris regii, opera, iterum edita, et notis nunc primùm illustrata à cl. Januario Brontone*, Lutetiæ, 1643, in-4°.

MONTMENIL. *Voy.* LESAGE.

MONTMIRAIL (CHARLES-FRANÇOIS-CÉSAR LETELLIER, marquis DE), colonel des cent-suisses, sur la démission du marquis de Courtanvaux son père, naquit en 1734. S'étant signalé dans la guerre de 1750, il fut nommé brigadier des armées du roi en 1762. L'académie des sciences lui avait donné une place d'honoraire en 1761. Il mourut en 1764. C'était un neveu du maréchal d'Estrées, mort en 1771. Il était aussi recommandable par la douceur de ses mœurs et ses vertus privées que par son amour pour le travail. Tacite et Polybe étaient ses auteurs favoris. On trouve son *Éloge historique* en tête du 10e volume des *Mélanges intéressans et curieux* de Surgy, et séparément, Paris, 1766, in-8°.

MONTMOLLIN (GEORGES DE), né à Neufchâtel, d'une famille distinguée, mort en 1703, fut successivement conseiller d'état, chancelier et procureur général du comté de Neufchâtel. Il a écrit deux Traités très-exacts, qui n'ont pas été imprimés : I. *Histoire abrégée du comté de Neufchâtel*, depuis 1305. II. *Extraits des titres concernant le comté de Neufchâtel*, avec des réflexions assez judicieuses.

MONTMORENCY (MATTHIEU Ier DE), mort en 1160, fut connétable sous Louis-le-Jeune. Sa famille, l'une des plus illus-

tres et des plus anciennes de l'Europe, tire son nom de la petite ville de Montmorency dans l'Ile-de-France. C'est une des premières terres qui ait porté le titre de baronnie. Matthieu de Montmorency avait épousé Aline, fille naturelle de Henri Ier, roi d'Angleterre, dont il laissa des enfans, et en secondes noces, Alix de Savoie, veuve de Louis VI, et mère de Louis VII, dont il n'eut pas de postérité. Henri IV faisait tant de cas de cette illustre maison, à cause des éminens services qu'elle avait rendus dans tous les temps à nos rois et à la patrie, qu'il disait que si la maison de Bourbon venait à périr en France, nulle n'était plus digne de la remplacer que celle de Montmorency.

MONTMORENCY (Matthieu II de), dit *le Grand* et *le Grand Connétable*, petit-fils du précédent, mérita ce titre par son courage et par sa prudence. Il se signala au siége de Château-Gaillard, près des Andelys, où il accompagna le roi Philippe-Auguste en qualité de chevalier, contribua beaucoup au gain de la bataille de Bouvines, en 1214, et y enleva plusieurs enseignes impériales aux ennemis. Sa valeur éclata l'année suivante contre les Albigeois du Languedoc, et lui mérita l'épée de connétable en 1218. C'est le premier connétable, dit-on, qui ait été général d'armée. Il eut, sous Louis VIII, beaucoup de part au gouvernement, et commanda, en 1224, au siége de Niort, de Saint-Jean-d'Angély, de la Rochelle, et d'autres places enlevées aux Anglais. Il se croisa une seconde fois contre les Albigeois en 1226. Louis VIII, au lit de la mort, le pria d'assister son fils de ses forces et de ses conseils. Montmorency le lui promit, et tint sa parole. Il dissipa cette formidable ligue qui se fit contre la reine Blanche pendant la minorité de saint Louis. Après avoir conquis sur les mécontens la forteresse de Bellesme en 1228, il les poussa jusqu'à Langres en 1229, et les réduisit tous, ou par adresse, ou par force, à se soumettre à la régente. Il mourut le 24 novembre 1230. Le mérite de ce grand homme, son crédit, son habileté, illustrèrent beaucoup sa famille, et commencèrent à donner à la charge de connétable tout l'éclat qu'elle a eu depuis. Cette place, qui dans son origine n'avait d'abord d'autres fonctions que celle du grand-écuyer, devint la première de la maison du roi, lorsque, vers 1060, il n'y eut plus de sénéchaux. Matthieu y réunit les priviléges des autres emplois dont Louis VIII le chargea; et le connétable eut dès lors, après le roi, le commandement des armées. Les descendans de Matthieu prirent les titres de *premier chrétien, premier baron de France*; et ce titre est donné aux Montmorency dans plusieurs ordonnances.

MONTMORENCY (Matthieu IV de), arrière-petit-fils du précédent, mena du secours à Charles, roi de Naples, et suivit Philippe-le-Hardi en Aragon, l'an 1285. Créé chambellan de Philippe-le-Bel, et amiral de France en 1295, il servit dans la guerre de Flandre en 1303, et mourut en 1304.

MONTMORENCY (Charles de), maréchal de France en 1343, se distingua par ses exploits militaires. Il commanda l'armée que Jean, duc de Normandie, envoya en Bretagne au secours de

Charles de Blois, son cousin. Le courage avec lequel il combattit à la bataille de Crécy, en 1346, lui valut le titre de gouverneur de Normandie. Aussi bon négociateur qu'excellent général, il contribua beaucoup au traité de Bretigny, conclu le 8 mai 1360. Cet homme illustre mourut le 11 septembre 1381. Le roi Charles V faisait tant de cas de son mérite, qu'il le choisit pour être parrain du dauphin, depuis Charles VI.

MONTMORENCY (Anne de), né à Chantilly en 1493, second fils de Guillaume de Montmorency, élevé enfant d'honneur auprès de François Ier, se trouva en 1515 à la bataille de Marignan. Il avait hérité de la valeur de ses ancêtres. Il défendit, en 1521 avec Bayard, la ville de Mézières contre l'armée de l'empereur Charles-Quint, et obligea le comte de Nassau de lever honteusement le siége. Honoré du bâton de maréchal de France, il suivit en Italie François Ier, et fut pris en 1525 avec ce prince, à la bataille de Pavie, qui avait été donnée contre son avis. Les services importans qu'il rendit ensuite à l'état furent récompensés par l'épée de connétable de France en 1538. Les habitans de Gand, mécontens du gouvernement de Charles-Quint, avaient offert à François Ier de le reconnaître pour roi, et cette proposition allait être acceptée par le conseil, lorsque Montmorency s'y opposa, en prouvant qu'on devait respecter la trève jurée avec l'empereur, et qu'il serait honteux de profiter de la révolte des sujets contre leur souverain légitime. Quelque temps après, le connétable fut disgracié pour avoir conseillé, dit-on, à Fançois Ier de s'en rapporter à la parole de Charles-Quint, qui pendant son passage en France, avait promis de rendre Milan. (*Voyez* Eléonore.) Il rentra en grace sous le règne de Henri II, qui eut pour lui une confiance particulière. Il la méritait par ses vues judicieuses, ses profondes connaissances dans toutes les parties de l'administration; car, dit Brantôme, c'était l'homme le plus entendu de la chrétienté aux affaires d'état, le plus versé dans la régie des finances et la connaissance de la justice et des lois. Henri II, en mourant, lui recommanda le royaume et ses enfans. Le connétable prit le Boulonnais en 1550, Metz, Toul et Verdun en 1552. Il fut disgracié de nouveau, à la sollicitation de Catherine de Médicis, sous le règne de François II, et lorque les princes de Lorraine furent devenus tout-puissans auprès d'elle. Cette princesse se plaignait qu'il avait conseillé à Henri II de la répudier comme stérile, pendant les premières années de son mariage; et que depuis il avait osé dire que, de tous les enfans du roi, Diane, sa fille naturelle, était la seule qui lui ressemblât. (*Voyez* Henri II, *vers la fin.*) Cependant ses talens le rendant nécesssaire, on le rappela à la cour sous Charles IX, en 1560. Il se réconcilia avec les princes de Guise, et se déclara contre les calvinistes avec force. Il y eut une bataille à Dreux en 1562. Le connétable la gagna; mais il fut fait prisonnier. Ayant obtenu sa liberté l'année suivante, il prit le Havre-de-Grace sur les Anglais. Quelque temps après, les calvinistes s'étant remis en campagne sous la conduite du

prince de Condé, Montmorency les battit à la journée de Saint-Denis, le 10 novembre 1567. Le vainqueur vit néanmoins mettre en déroute le corps qu'il commandait, et fut abandonné des siens que la terreur avait saisis. Le généreux vieillard ramassa, pour ainsi dire, toutes ses forces, pour terminer sa longue vie par une action héroïque. Il reçut huit blessures dangereuses, fut démonté, et rompit son épée dans le corps d'un officier calviniste, qu'il perça au défaut de la cuirasse. Un gentilhomme écossais, appelé Stuart, le somma de se rendre : « Me rendre, dit le connétable, tu ne me connais donc pas ? — C'est parce que je te connais, répond Stuart en lui tirant un coup de pistolet, que je te porte celui-ci. » Brantôme assure que, quoique mortellement blessé, il se retourna du côté de cet homme, et du pommeau de son épée, dont la garde lui restait à la main, il lui abattit deux dents et lui ébranla les autres. Un cordelier, son confesseur, ayant voulu exhorter à la mort ce héros couvert de sang et de blessures : « Pensez-vous, lui répondit-il, que j'aie vécu près de quatre-vingts ans avec honneur, pour ne pas savoir mourir un quart d'heure ? » Le connétable expira trois jours après, dans son hôtel, rue Sainte-Avoye, après avoir eu une longue entrevue avec le roi. Il était âgé de soixante-quatorze ans, et avait vécu sous cinq règnes. On prétend que la reine, loin de s'affliger de cette mort si funeste à la France, dit d'un ton gai à quelques-uns de ses confidens : « J'ai en ce jour deux grandes obligations à rendre au ciel ; l'une, que le connétable ait vengé la France de ses ennemis ; et l'autre, que les ennemis l'aient débarrassée du connétable. » C'est ainsi, dit Voltaire, que mourut ce grand capitaine, homme intrépide à la cour, comme dans les armées ; plein de grandes vertus et de défauts ; général malheureux, mais habile ; esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme, et pensant avec grandeur. On avait négligé dans son éducation de lui apprendre à lire et à écrire : cependant il portait un livre à la messe ; mais c'était par pure représentation. Il signait des patentes et des pancartes sur la parole de son secrétaire, qui les lui présentait, et c'était d'une façon assez singulière. Il faisait de suite une vingtaine de grands et longs pieds de mouche ; après quoi son secrétaire l'arrêtait en lui disant : « Monseigneur, en voilà assez. » Il s'était trouvé à huit batailles, et avait eu le souverain commandement dans quatre avec plus de gloire que de fortune. Rempli de zèle pour la religion, il en suivait minutieusement les moindres pratiques, et en oubliait les préceptes les plus sacrés. On lui fit, à Paris, des funérailles presque royales, car on porta son effigie à son enterrement ; honneur qu'on ne faisait qu'aux rois ou aux enfans des rois. Les cours supérieures assistèrent à son service. Sa devise était un mot grec, signifiant *Sans reproche*, et ce mot est souvent sculpté dans les ornemens du château d'Ecouen, qu'il fit bâtir près de Paris, et où son corps fut inhumé. Son cœur, porté aux Célestins de Paris, y fut à peu près réuni à celui de Henri II, suivant l'ordre donné par ce prince. Le cœur de Henri

avait été placé dans une urne de bronze, mise au sommet d'une colonne de marbre ; celui de Montmorency fut renfermé dans le piédestal de cette colonne qui a été portée au dépôt des Augustins de Paris. Suivant l'abbé Longuerue, « Montmorency était un vrai cacique et capitaine de sauvages, dur, barbare, prenant plaisir à rabroner tout le monde, ignorant, jusqu'à avoir peine à signer son nom, haï généralement de tout le monde, se croyant grand capitaine et ne l'étant point, toujours battu et souvent prisonnier........ Il avait communiqué, ajoute-t-il, son orgueil à ses fils. Sa catholicité ne l'avait pas empêché de s'unir aux Coligni, quand il y avait trouvé son compte. » Dans l'histoire de Bordeaux, par Dom de Vienne, il est aussi mention du fait suivant: « Un impôt sur le sel avait causé une émeute dans cette ville. Montmorency y marche avec une forte armée. Les habitans alarmés vont au-devant de lui, le complimentent, tapissent les rues par où il passe, et font toutes les soumissions désirables. Le connétable, insensible à ces honneurs, veut traiter Bordeaux soumis en ville prise d'assaut. Il fait pointer le canon dans les rues, condamner à mort tous les magistrats, et décimer tous les habitans. Lestonal, un des magistrats condamnés à mort, avait une femme jeune et belle ; elle va se jeter aux pieds du connétable et implorer la grace de son époux. Montmorency la promit à une condition honteuse, à laquelle cette femme désespérée souscrivit. Elle consentit à sacrifier son honneur pour sauver les jours de son mari. Après avoir, pendant la nuit, assouvi sa passion brutale avec cette malheureuse épouse, le connétable, le lendemain, la conduisit à sa fenêtre et lui montra sur la place son mari pendu à une potence. » Ce fait nous montre Montmorency débauché, perfide, cruel, et insultant aux devoirs les plus sacrés de la société. « On disait qu'il se fallait garder des patenostres de M. le connétable, dit Brantôme, car en les débitant en marmottant lorsque le prévôt de l'armée venait lui faire son rapport, il disait : allez-moi pendre un tel ; attachez celui-là à un arbre ; faites passer celui-là par les piques tout à cette heure, ou les arquebusez tous devant moi ; taillez-moi en pièces tous ces marauds qui ont voulu tenir ce clocher contre le roi ; brûlez-moi ce village ; boutez-moi le feu partout à un quart de lieue à la ronde. Voilà l'homme que de lâches écrivains ont loué, que la cour de France a comblé d'honneurs, et pour qui elle a ordonné des funérailles presque royales, où son effigie fut portée, et où toutes les cours de justice assistèrent ; honneur qui n'était réservé qu'aux rois ou aux fils de rois. On peut consulter sur le connétable Anne, Brantôme ; la grande *Histoire de la maison de Montmorency*, par Duchesne, et l'*Histoire des Hommes illustres de France*, par d'Auvigny.

MONTMORENCY (François de), fils aîné du précédent, grand capitaine et négociateur habile, distingué par sa bravoure, était grand-maître de France, dignité qu'il céda au duc de Guise. On lui donna, comme en échange, le bâton de maréchal de France et le gouvernement du château

de Nantes. Montmorency avait commencé à porter les armes au siége de Lanz en Piémont, en 1551; il servit à la prise de Damvillers et d'Yvoy, à la défense de la ville de Metz, et à celle de Térouane, où il fut fait prisonnier le 30 mai 1553. Envoyé, en 1572, en ambassade en Angleterre auprès de la reine Elisabeth, elle lui donna le collier de l'ordre de la Jarretière. Accusé à son retour d'avoir trempé dans la conjuration de Saint-Germain-en-Laye, par laquelle on avait résolu d'enlever le duc d'Alençon, il alla à la cour pour s'y justifier. Il y fut arrêté et enfermé à la Bastille. Ses ennemis, et la reine Catherine de Médicis, qui n'aimait point la maison de Montmorency, avaient résolu sa perte; mais cette princesse le fit sortir de prison en 1575. Montmorency avait beaucoup de pouvoir sur l'esprit du duc d'Alençon, et elle voulut se servir de lui pour ramener ce prince qui avait quitté la cour. Le maréchal eut le bonheur de le porter à un accommodement. Après s'être signalé par plusieurs autres actions dignes d'un héros et d'un citoyen, il mourut au château d'Ecouen, le 5 mai 1579, dans sa 49e année. Il n'eut qu'un fils de Diane, légitimée de France, son épouse; ce fils mourut avant lui. *Voyez* Pienne.

MONTMORENCY de DAMVILLE (Henri Ier de), duc, pair, maréchal et connétable de France, gouverneur de Languedoc, etc., second fils d'Anne de Montmorency, se signala, du vivant de son père, sous le nom de seigneur de Damville. A la bataille de Dreux, en 1562, il fit prisonnier le prince de Condé, et servit la France avec beaucoup de gloire dans cette journée. Il obtint le gouvernement de Languedoc en 1563, et le bâton de maréchal de France trois ans après. Il fut pris à la bataille de Saint-Denis, en 1561; il y avait d'abord dégagé son père qui y fut blessé. Disgracié par la reine Catherine de Médicis, il chercha un asile auprès du duc de Savoie, et se mit à la tête des mécontens qui déchirèrent le Languedoc sous Henri III. Il devint le chef des politiques. On appelait ainsi les catholiques mécontens, qui sous prétexte de s'opposer aux progrès de l'hérésie et aux abus du gouvernement, tâchaient d'obtenir de la cour des pensions et des charges. Montmorency vécut en souverain dans son gouvernement, levant des troupes et de l'argent, fortifiant ou rasant des places; faisant la guerre ou la paix avec les huguenots. Henri IV étant monté sur le trône, il se soumit, obtint l'épée de connétable, et mourut à Agde le 1er avril 1614, à l'age de 70 ans. Montmorency, homme ferme et déterminé, n'avait, dit-on, puisé ses lumières que dans lui-même. Quoiqu'il eût commandé long-temps, il ne passa jamais pour un grand général. Il ne devint homme de guerre que par émulation. Son goût aurait été de ne point sortir de la cour; mais son nom et les exhortations de son père l'arrachèrent à son penchant. La reine Marie Stuart, touchée de la beauté et des graces de sa figure, aurait voulu qu'il eût été veuf pour l'épouser. Il fut père de la belle princesse de Condé (*Voyez ci-après* l'article Montmorency, Charlotte-Marguerite), dont Henri IV devint si éperdument amoureux......... On

trouve dans la vie de d'Aubigné, écrite par lui-même, une anecdote au sujet de Montmorency-Damville, laquelle a donné matière à un problème historique. Faisait-il des vers latins très-coulans, ou ne savait-il pas même lire ? D'Aubigné rapporte que, se promenant avec ce maréchal sur le bord de la Drogne, rivière du Périgord, « ledit maréchal se mit à faire de grands soupirs, et ayant arraché l'écorce d'un arbre qui était encore en sève, il écrivit dessus les *vers latins* qui suivent, au sujet d'une dame qu'il aimait en Espagne. »

Oceani felix properas si, flumen, ad oras,
Littus et Hesperium tangere fata sinunt,
Siste parum, et liquidas qui jam dissolvor in undas,
Extinctum lacrymis ad vada nota feres.
Sic poterit teneras urit quæ flamma medullas,
Mersa tamen patriis vivere forsan aquis.

Brantôme dit que le duc de Damville avait une entière ignorance des lettres, qu'il composait par son bon sens naturel; à peine savait-il lire, et son seing n'était qu'une marque; il ne connaissait ni argent, ni monnaie. Henri IV le raillait de son ignorance; mais il admirait son bon sens. « Tout, disait-il, peut me réussir par le moyen d'un connétable qui ne sait pas écrire, et d'un chancelier (Sillery) qui ignore le latin. » Il est question ici du même homme, peint par deux courtisans qui avaient vécu l'un et l'autre avec lui : lequel croire ?....... La terre de Damville passa dans la maison de Lévis. *Voy*. JOVE et BIRON.

MONTMORENCY (CHARLES DE), frère du précédent, pair et amiral de France, lieutenant-général de la ville de Paris et de l'Ile-de-France, colonel-général des Suisses, troisième fils d'Anne de Montmorency, se signala sous le règne de cinq rois, et sa baronnie de Damville fut érigée en duché-pairie par Louis XIII en 1610. Il se trouva aux batailles de Dreux, de Montcontour et de Saint-Denis, et négocia la réduction de Saint-Jean-d'Angely. Il mourut en 1612, à 75 ans, après avoir donné des exemples de valeur et de patriotisme. Il était bossu et glorieux : « ce qui est assez ordinaire, dit un écrivain contemporain; mais en même temps c'était le plus digne homme du conseil du roi, de la meilleure cervelle et du meilleur avis. »

MONTMORENCY (HENRI II, duc DE), fils de Henri I[er] de Montmorency, né le 30 avril 1595, fait amiral de France dès l'âge de dix-huit ans. Après avoir battu les calvinistes en Languedoc, et leur avoir enlevé diverses places, il les vainquit sur mer près de l'île de Ré, dont ils s'étaient emparés, et qu'il reprit. Loin de profiter de sa conquête, il abandonna pour plus de cent mille écus de munitions qui lui appartenaient légitimement comme amiral. On voulut lui représenter que c'était un trop grand sacrifice : « Je ne suis pas venu ici, répondit-il, pour gagner du bien, mais pour acquérir de la gloire. » Lorsqu'il se livrait à son caractère libéral, il ajoutait : « Je voudrais être empereur pour en faire davantage. » Il donna une fois deux cents pistoles à un laboureur qu'il rencontra dans un de ses voyages, « pour avoir le plaisir de faire un heureux dans sa vie. » En 1628 il remporta un avantage considérable sur le duc de Rohan, chef des huguenots. Montmorency, envoyé quelque temps après dans le Piémont en

qualité de lieutenant-général, attaqua près de Veillane les Espagnols commandés par le prince Doria, et quoique avec des forces très-inférieures, il les mit en déroute. Le comte de Cramail lui demanda si, parmi les hasards du combat, il avait envisagé la mort? « J'ai appris, répondit-il, dans l'histoire de mes ancêtres, que la vie la plus glorieuse est celle qui finit au gain d'une bataille; et que l'homme ne l'ayant que pour peu de temps, il faut la rendre la plus éclatante qu'il est possible. » Cette victoire fut suivie de la levée du siége de Casal, et lui mérita le bâton de maréchal de France. Ses prospérités enflèrent son courage; il se flatta de pouvoir braver la force du cardinal de Richelieu. Gaston, duc d'Orléans, aussi mécontent que lui de ce cardinal, se rendit auprès de Montmorency, gouverneur du Languedoc; et cette province devint dès lors le théâtre de la guerre. Le roi envoya contre les rebelles les maréchaux de la Force et de Schomberg. Celui-ci s'avança près de Castelnaudary, avec deux mille hommes de pied et douze cents chevaux. Lorsque les armées furent en présence, Montmorency, qui apercevait dans le chef de son parti une contenance mal assurée, lui dit, pour le ranimer : « Allons, monsieur, voici le jour où vous serez victorieux de vos ennemis; mais, ajouta-t-il, en montrant son épée, il faut la rougir jusqu'à la garde. » Ce discours ne faisant pas l'impression que Montmorency désirait, cet homme généreux, entraîné par son chagrin autant que par sa valeur, se précipite dans les bataillons royalistes, y est battu et fait prisonnier. Toute la France, pénétrée de ses services, de ses vertus, de ses triomphes, demande inutilement qu'on adoucisse en sa faveur la riguenr des lois. L'implacable Richelieu veut faire un exemple qui épouvante les grands; et il n'en pouvait pas faire de plus éclatant que sur Montmorency, l'homme de la France le mieux fait, le plus aimable, le plus brave et le plus magnifique. Le cardinal fait instruire son procès par le parlement de Toulouse, et le poursuit avec chaleur. Les juges interrogent Guitaut, pour savoir s'il a reconnu le duc dans le combat? « Le feu et la fumée dont il était couvert, répond cet officier les larmes aux yeux, m'ont empêché d'abord de le distinguer. Mais voyant un homme qui, après avoir rompu six de nos rangs, tuait encore des soldats au septième, j'ai jugé que ce ne pouvait être que M. de Montmorency. Je ne l'ai su certainement que lorsque je l'ai vu à terre sous son cheval mort. » Parmi les personnes qui sollicitèrent la grace de cette victime illustre, il y eut un grand seigneur qui dit au roi « qu'il pouvait juger aux yeux et aux visages du public à quel point on désirait qu'il lui pardonnât. » Je crois ce que vous dites, répondit le prince; mais considérez que je ne serais pas roi si j'avais les sentimens des particuliers. — Il faut qu'il meure, dit-il au maréchal de Matignon. » (*Voyez* CHATELET.) Le roi avait adouci la rigueur de son arrêt, en permettant qu'il ne fût pas exécuté en public. Cette grace n'en parut pas une à son cœur pénétré d'humilité. « Mon père, dit-il au P. Arnoux, jésuite, son confesseur, je doute lequel des

deux je devrais souhaiter ; d'un côté le mépris de la mort sur un grand théâtre et à la vue d'un peuple si nombreux pourrait m'inspirer une vanité dangereuse à mon salut ; d'un autre côté, je voudrais souffrir une grande confusion pour l'expiation entière de mes péchés. » Le P. Arnoux lui répondit : « Vous fixerez votre irrésolution en vous conformant à la volonté divine. » Au moment du supplice, le duc présenta les bras au bourreau afin qu'il les liât ; et comme il avait un crucifix entre les mains, il le remit au P. Arnoux, en lui disant : « Tenez, mon père, il ne faut pas que le juste soit lié avec le coupable. » Il aida le bourreau à rabattre sa chemise. On avait placé au-dessus d'une porte la statue de marbre de Henri-le-Grand, son parrain ; elle arrêta ses regards ; et voyant que son confesseur le considérait, il lui dit : « Mon père, je regarde la figure de ce monarque, qui a été très-bon et très-généreux. » Il continua sa marche, et monta sur l'échafaud avec la même hardiesse que s'il fût allé à une mort glorieuse. Il eut la tête tranchée le 30 octobre 1632, à l'âge de 38 ans, dans l'hôtel de ville de Toulouse. On a cité, pour preuve du pardon généreux qu'il accorda à ses ennemis, le legs qu'il fit en mourant au cardinal, d'un tableau de Paul Véronèse de très-grand prix. Il avait au bras, lorsqu'il fut pris au combat de Castelnaudary, un bracelet avec le portrait de la reine Anne d'Autriche ; ce bracelet fut, suivant toute apparence, le plus grand obstacle à sa grace, pour laquelle on avait intercédé auprès du roi. Le P. Arnoux fut tellement édifié de cette mort, qu'il dit : « Je m'estimerais heureux, si Dieu m'accordait la grace de mourir avec une aussi parfaite résignation que celle que ce grand homme a fait paraître dans ses derniers momens. J'ai plus appris à mourir dans le peu de temps que je l'ai assisté que dans toutes les méditations de ma vie. » Le roi fit appeler ce jésuite, pour savoir quelques particularités de cette mort. Le jésuite, après avoir satisfait la curiosité du prince, lui dit : « Sire, votre majesté a fait un grand exemple sur la terre par la mort du duc de Montmorency, et Dieu par sa miséricorde en a fait un grand saint dans le ciel. » Le roi répondit en soupirant : « Je voudrais, mon père, avoir contribué à son salut par des voies plus douces. » Comme il fut décapité au pied de la statue de marbre de Henri IV, après de vaines intercessions auprès de Louis XIII, on fit sur sa mort les vers suivans :

Ante patris statuam, nati implacabilis irâ
Occubui, indignâ morte manuque cadens.
Illorum ingemuit neuter, mea fata videndo :
Ora patris, nati pectora, marmor erant.

Son supplice fut juste ; mais la mort d'un homme qui promettait de si grandes choses, la terreur des ennemis, et les délices des Français, parut d'une sévère justice. Le corps du duc fut transporté dans l'église de la Visitation de Moulins, où Marie-Félice Orsini, son épouse, lui fit dresser un magnifique tombeau de marbre, et se fit religieuse. Cependant son époux, qu'elle adorait, ne lui avait guère été fidèle, quoiqu'elle eût de la beauté, des graces et de l'esprit. Au commencement de leur mariage, la jalousie altéra les traits de la duchesse. « Etes-vous malade ? lui demanda le duc ; vous

êtes changée. Il est vrai, lui repartit la duchesse, que mon visage est changé; mais mon cœur ne l'est pas. » Son époux, touché par ses larmes, lui promit tout ce qu'elle voulut; mais l'habitude l'emporta. Il mit seulement plus de mystère dans ses intrigues, et témoigna plus d'égards à sa femme. Elle mourut supérieure des dames de la Visitation, le 5 juin 1666, âgée de 66 ans. Ducros donna la Vie du duc de Montmorency en 1642, in-4°; il en parut une seconde, 1699, in-12; l'une et l'autre assez mal écrites. La relation de son jugement et de sa mort est dans le Journal du cardinal de Richelieu, ou dans sa Vie par le Clerc, 1773, 5 vol. in-12. Les biens de cette maison passèrent dans celle de Condé, par la sœur du duc de Montmorency (Charlotte-Marguerite), qui avait épousé Henri II, prince de Condé. (*Voyez* ci-après.) Il subsiste des branches de cette maison. Désormeau (*Voyez* ce mot) a donné, en 1764 une Histoire de la maison de Montmorency, à Paris, 5 volumes in-12. Cotolenei a fait celle de la duchesse de Montmorency, morte en 1666, Paris, 1684, in-8°. Il en a paru une depuis, 2 vol. in-12.

MONTMORENCY (Marie-Félice Orsini, duchesse de). *Voyez* l'article précédent.

MONTMORENCY (Charlotte-Marguerite de), sœur du duc Henri II, décapité à Toulouse, née en 1594, avait à peine quinze ans lorsqu'elle parut à la cour. Les vieux courtisans, qui, sous Catherine de Médicis, avaient vu tant de beautés autour de cette princesse, avouaient qu'ils n'avaient rien vu de plus beau. Ses charmes frappèrent vivement Henri IV, qui la vit dans un bal. Oubliant son âge et celui de Charlotte, il conçut pour elle une passion bien vive. Bassompierre briguait la main de la jeune beauté; le roi lui fit confidence de son amour, le pressa de renoncer à ce mariage, lui promit de le dédommager, et Bassompierre se désista. Henri en pleura de satisfaction en le serrant entre ses bras. Il n'avait éloigné Bassompierre que parce qu'il avait prévu qu'il serait un mari trop clairvoyant. Il fit proposer le prince de Condé, qui sortait de l'adolescence. Ce mariage était trop avantageux pour pouvoir être refusé. Condé devint, en 1609, l'époux de la jeune beauté qui n'avait pas encore soupçonné l'hommage du monarque. Les assiduités du roi, ses libéralités, ses attentions galantes annoncèrent bientôt ses desseins, et Condé fut d'avis d'enlever son épouse à cette puissante séduction: il l'emmena d'abord à Chantilly. Le roi se travestit plusieurs fois, escorté seulement de deux hommes. Il partait du Louvre pour la voir un instant, s'en retournait la nuit au galop. L'époux averti relegua sa femme au château de Verneuil, sur les frontières de Picardie, et la fit surveiller par sa belle-mère. Le monarque, plus amoureux que jamais, gagna une dame voisine, qui donna des fêtes à la princesse. Le roi s'y trouva déguisé; mais l'impatience et l'indiscrétion de l'amant trahirent le mystère. Alors le prince indigné emmena sa femme à Bruxelles, où la cour d'Espagne lui prodigua les honneurs et les offres les plus avantageuses. Henri IV furieux fait courir après les fugitifs; il jure d'employer la ruse et la force; il me-

nace les Espagnols de la guerre s'ils ne rendaient le prince et la princesse de Condé, qu'il réclame comme princes de son sang. Condé, craignant d'être enlevé, alla faire un voyage en Italie, d'où il revint après la mort du roi. Quoique le public malin accusât la princesse de Condé d'indifférence pour son époux, elle lui donna des preuves du plus sincère attachement. En 1617, n'ayant pu obtenir l'élargissement du prince, qui était enfermé à la Bastille, elle demanda la permission de s'y renfermer avec lui. Elle fut ainsi le conseil et la consolation de son époux pendant plus de deux ans que dura sa détention. De nouvelles intrigues occasionèrent de nouveaux mécontentemens. Condé quitta encore la cour en 1625. La princesse y servit très-utilement sa maison et son mari, et montra une fermeté digne de son rang. Sa tendresse pour l'infortuné maréchal de Montmorency son frère, décapité à Toulouse en 1652, put seule lui faire oublier sa grandeur. On dit que pour obtenir sa grace elle se mit aux genoux du cardinal de Richelieu, qui, sans lui rien accorder, crut en faire assez que de se jeter lui-même aux genoux de la princesse. On rapporte aussi que s'étant trouvée au service de ce ministre fait à sa mort, arrivée en 1642, elle répéta, en se rappelant la triste fin de son frère, ce mot de Marie, sœur de Marthe et de Lazare : *Domine, si fuisses hic, frater meus non fuisset mortuus.* Demeurée veuve en 1646, elle mourut le 2 décembre 1650, à Châtillon-sur-Loing. Elle fut la mère du grand Condé.

MONTMORENCY (JEANNE-MARGUERITE), surnommée la *Solitaire des Rochers*, est un personnage dont l'origine est caché par un voile très-épais. On sait seulement qu'elle était d'une famille très-distinguée, et qu'elle naquit vers 1649. Ces deux circonstances ont fait présumer qu'elle pouvait bien être la même qu'une demoiselle de la maison Montmorency, du même âge, qui disparut tout à coup du monde. Il paraît que contrariée par ses parens, dans le ferme dessein qu'elle avait de se consacrer à Dieu, elle quitta brusquement la maison paternelle, prit des habits de mendiante, et entra successivement au service d'une femme riche et d'une humeur très-difficile, et à celui d'un menuisier sculpteur, voulant ainsi mettre sa patience à de dures épreuves. Elle connut à Châteaufort, près Chevreuse, le P. Debray, cordelier et desservant de cette paroisse, à qui elle accorda toute sa confiance, avec laquelle elle entretint pendant huit ans une correspondance dont il nous reste trente-huit lettres, auxquelles on doit tout ce qu'on sait sur cette fille. Déterminée à fuir le monde, elle se retira dans un réduit sauvage, situé dans une gorge des Pyrénées, et donna le nom de *Solitude des Rochers* à ce lieu où elle vécut pendant cinq ans de racines et de fruits sauvages. Sa solitude ayant été découverte, elle se rendit à trente lieues de là et plus près de l'Espagne, dans une autre retraite qu'elle nomma la *Solitude des Ruisseaux*, et où elle resta trois ans. Elle partit ensuite pour Rome, et on croit qu'elle mourut dans ce voyage. Elle devait avoir environ 51 ans. (*Voy.* l'*Hist. ecclés.* de l'abbé Berault de Bercastel.)

MONTMORENCY-LAVAL (MATTHIEU), vicomte, né à Paris, mort dans cette ville le 27 décembre 1809, âgé de 61 ans, fut, sous le gouvernement impérial, gouverneur du château de Compiègne. Dans un voyage qu'il fit à Berlin sous le règne du grand Frédéric, le roi l'invita à voir la revue de sa maison militaire ; il lui fit remarquer tous les développemens des manœuvres, et lui dit : « Eh bien ! monsieur de Laval, que pensez-vous de toutes ces manœuvres et de la promptitude à tirer ? — Sire, c'est très-bien ; mais à mon départ de Paris on délibérait au conseil si l'on ne renoncerait pas à la poudre à canon pour marcher droit à l'ennemi à l'arme blanche. » Frédéric, presque immobile de surprise, piqua son cheval sans lui répondre, et s'éloigna à toute bride. Trois heures après le vicomte Laval disposa tout pour quitter Berlin.

MONTMORENCY. *Voyez* BOUTEVILLE, LUXEMBOURG, NIVELLE *et* EGMONT.

MONTMORET (HUMBERT DE), en latin *Monsmoretanus*, orateur et poète latin du 15me siècle, était né dans le comté de Bourgogne, d'une famille noble de cette province. Il entra chez les bénédictins de l'abbaye de Vendôme, où l'on croit qu'il mourut après l'an 1520. On a de lui entre autres ouvrages : I. *Bellorum Britannicorum à Carolo VII, Francorum Rege, in Henricum, Anglorum Reges felici ductu, auspice puellâ francâ, Gestorum*, Paris, 1512, in-4° : c'est un poëme en sept chants. II. *Liber primus Caroleidos de miseriâ belli Anglicani* ; on conserve cet ouvrage en manuscrit à la bibliothèque du Roi. III. *Herveis poema*, Paris, Edmont Lefèvre, in-4°. IV. *Parthenices marianiane*, Jean de la Porte, in-4°, etc., etc.

MONTMORIN (FRANÇOIS), seigneur de Saint-Hérem, vicomte de Clamecy, etc., gouverneur du haut et pays bas d'Auvergne à l'horrible époque de la Saint-Barthélemi, préserva, si l'on en croit Voltaire, cette province d'être enveloppée dans la plus sanglante de toutes les proscriptions. Voici comment s'exprime à ce sujet cet écrivain qui, dans son Essai sur les guerres civiles de France, lui attribue la lettre suivante. « Sire, j'ai reçu un ordre de votre majesté de faire mourir tous les protestans qui sont dans ma province : je respecte trop votre majesté pour ne pas croire que ces lettres sont supposées, et si (ce qu'à Dieu ne plaise) l'ordre est véritablement émané d'elle, je la respecte aussi trop pour lui obéir. » Cependant ce fait est révoqué en doute.

MONTMORIN SAINT-HEREM (J. B. FRANÇOIS, marquis DE), lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Fontainebleau et de Belle-Isle, naquit en 1704. Il était chef de la branche aînée d'une ancienne maison d'Auvergne. Il entra fort jeune au service, et obtint un avancement assez rapide. Il était brigadier en 1744, lorsqu'il força le premier les lignes de Weissembourg où il fut blessé. Il servit comme maréchal-de-camp sous le maréchal de Saxe en 1745 et 1746, et se distingua principalement à la bataille de Raucoux. Il mourut en 1779, comptant cinquante-cinq ans de service.

MONTMORIN (le marquis LOUIS-VICTOIRE-LUC DE), fils du

précédent, gouverneur de Fontainebleau, âgé de 87 ans, très-attaché à Louis XVI, inculpé d'après une lettre de lui, trouvée au château des Tuileries après la journée du 10 août, et traduit devant un tribunal, comme coupable de conspiration. D'après ses réponses et ses papiers, le jury le déclara innocent; mais le peuple, présent à la séance, força les juges à le faire reconduire en prison, et envoya une députation à l'assemblée législative pour recommander un nouveau jugement, ce qui fut décrété d'après l'avis de Danton, alors ministre de la justice; et le 2 septembre il fut massacré dans les prisons de la Conciergerie. Sa femme, née à Chadrin en Auvergne, fut condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 23 mars 1794, pour avoir entretenu des correspondances avec M. de la Luzerne: elle était âgée de 50 ans. Son second fils, Calixte, embrassa la carrière diplomatique, et fut attaché à la légation française en Toscane. Il mourut à Florence d'une fièvre catarrhale; il n'avait que 20 ans, et donnait les plus grandes espérances. Les qualités qu'il possédait laisseront de longs regrets à ceux qui l'ont connu, et ces regrets augmentent en pensant qu'il était le dernier de son nom.

MONTMORIN SAINT-HÉREM (ARMAND-MARC, comte DE), frère aîné de Calixte Montmorin, ministre et secrétaire d'état, des commandemens et des finances, ayant le département des affaires étrangères, membre de l'assemblée des notables tenue à Versailles en 1787, se trouva ministre des affaires étrangères au moment de l'ouverture des états-généraux. En juillet 1789, il fut renvoyé avec Necker, et aussitôt rappelé au ministère, par ordre, pour ainsi dire, de l'assemblée nationale. En avril 1790 il fit paraître des *Observations sur le livre rouge* et les calculs qui l'accompagnent. Il resta en place en septembre, lors du renvoi de tous ses collègues; et on lui confia même, par *interim*, le porte-feuille de l'intérieur. Dénoncé à plusieurs reprises, il répondit avec plus ou moins de vigueur ou de ménagement, selon l'influence que ses dénonciateurs exerçaient sur l'esprit public. Le 13 avril 1791 il fit imprimer et envoya aux ministres près des puissances étrangères une lettre où il assurait tous les souverains de la liberté du roi et de son attachement sincère pour la nouvelle constitution. C'est de cette démarche surtout que ses amis ont prétendu le justifier, en assurant qu'il avait voulu donner sa démission plutôt que de signer cette missive, et qu'il n'avait consenti à ajourner sa retraite que par obéissance et par dévouement pour Louis XVI. Au commencement de juin il fut rayé du tableau des jacobins, et se vit ensuite inculpé et mandé à la barre, pour avoir signé le passe-port du roi, lors du départ de ce prince pour Varennes; mais il se lava de cette accusation, en prouvant que le passe-port avait été pris sous un nom supposé, et qu'il ne pouvait pas vérifier les noms de tous ceux qui en demandaient. Après avoir fait part aux puissances étrangères de l'acceptation de la constitution par Louis XVI, il communiqua, le 31 octobre, dans un rapport à l'assemblée, les réponses des différentes cours à cette notification; ce rapport

sera pour l'histoire d'un intérêt majeur, en ce qu'il indique de quel œil chaque souverain envisageait alors la révolution française. Montmorin parla au corps législatif avec dignité, et ne tarda pas à donner sa démission. Après sa retraite, il continua à rester près du roi, et forma, avec Bertrand de Moleville, Malouet et quelques autres, une espèce de conseil secret qui préparait, discutait, ou conseillait divers plans, dans l'intention de raffermir la monarchie : cette conduite acheva de lui attirer toute la haine des jacobins, qui l'attaquèrent, ainsi que Bertrand, comme membres du *comité autrichien*. Il montra assez de fermeté dans cette occasion, et poursuivit même par devant les juges de paix le journaliste Carra, qui avait répandu et accrédité cette dénonciation. Immédiatement après la journée du 10 août, il se cacha chez une blanchisseuse du faubourg Saint-Antoine, y fut découvert et arrêté le 21, puis conduit à la barre de l'assemblée, où il fut interrogé. Il conserva toute sa présence d'esprit pendant ce long interrogatoire, répondit d'une manière satisfaisante à toutes les questions qui lui furent faites; et ayant été ensuite conduit aux prisons de de l'Abbaye, et décrété d'accusation le 31 août, il devint l'une des premières victimes du tribunal révolutionnaire. Voici le portrait qu'a tracé de Montmorin M. Ferrand, dans la *Théorie des révolutions*. « C'était, dit-il, un ministre faible, mais pur et honnête; il aimait le roi et en était aimé comme un véritable ami. Cette amitié fut même un malheur. Trompé par Necker, qui avait pris un grand ascendant sur lui, il était son soutien auprès du roi; par lui il fut, sans le savoir, un des grands véhicules de la révolution, perdit le monarque et la monarchie, pour qui il aurait donné sa vie. »

MONTMORT (Pierre-Raimond de), mathématicien, né à Paris en 1678, d'une famille noble, destiné au barreau par son père, se dégoûta de cette profession, et se retira en Angleterre, d'où il passa dans les Pays-Bas, et ensuite en Allemagne. Il revint en France l'an 1699, n'étudia plus que la philosophie et les mathématiques, suivant en tout les conseils du P. Malebranche, son ami et son guide. En 1700 il fit un second voyage en Angleterre, qui lui fut plus utile que le premier. A son retour il prit l'habit ecclésiastique, qu'il quitta en 1706, pour se marier avec mademoiselle de Romicourt, petite-nièce de madame la duchesse d'Angoulême. Depuis il passa la plus grande partie de sa vie à la campagne, et surtout à la terre de Montmort. Il n'en sortit que pour faire, en 1713, un troisième voyage en Angleterre, où il observa l'éclipse solaire de cette année, qui devait y être totale. La vie de Paris lui paraissait trop dissipée pour des méditations aussi suivies que les siennes. Du reste il ne craignait pas, dit Fontenelle, ces distractions en détail. Dans la même chambre où il travaillait aux problèmes les plus embarrassans, on jouait du clavecin, son fils courait et le lutinait; et les problèmes ne laissaient pas de se résoudre. Le P. Malebranche en a été témoin avec étonnement. Montmort mourut le 7 octobre 1719. Il avait été reçu de la société royale de Londres en 1715,

et de l'académie des sciences de Paris en 1716. On a de lui un *Essai d'analyse sur les jeux de hasard*, 1708, dont la meilleure édition est de 1713, in-4°. Cet ouvrage, fruit de la sagacité et de la justesse de son esprit, fut reçu très-avidement par les géomètres. On y trouve jointe sa curieuse correspondance sur cette matière avec Jean et Nicolas Bernoulli. On lui doit encore un *Traité des suites infinies*, qu'on trouve dans les *Transactions philosophiques* de 1717.

MONTMORT. *Voy.* HABERT.

MONTORSOLO (frère JEAN-ANGE DE), ainsi appelé du village de ce nom, à trois milles de Florence, apprit la sculpture sous André de Fiésole. Après avoir embrassé successivement les ordres des camaldules, des franciscains, des jésuites, il entra à la fin, en 1520, dans celui des servites, dont il quitta bientôt l'habit. Quelques ouvrages qu'il fit à Florence et à Rome lui ayant acquis la réputation d'un excellent sculpteur, le cardinal Tournon l'amena avec lui en France, et le présenta à la cour de François Ier. Ce monarque lui assigna un traitement honorable, pour le mettre à même de travailler à quatre grandes statues qu'il avait commandées. Mais après son départ pour l'armée, ne pouvant toucher les émolumens qu'il lui avait accordés, il prit le parti de quitter la France et de revenir en Italie. Parmi les ouvrages qui existent de lui dans plusieurs villes d'Italie, on distingue le *Tombeau de Sannazar* à Naples, celui d'*André Doria* à Gênes, et deux *Fontaines* à Messine. Montorsolo fut l'un des fondateurs de l'académie de dessin de Florence, et mourut dans cette ville en 1564, âgé de 56 ans.

MONTPENSIER. Il y a eu deux branches de la maison de Bourbon qui ont porté ce nom. La première eut pour tige Louis Ier de Bourbon, troisième fils de Jean Ier, duc de Bourbon ; il mourut en 1486. Son fils Gilbert se distingua sous Louis XI et Charles VIII, qu'il suivit à Naples ; Ferdinand d'Aragon le força dans le château neuf de Naples. Il mourut à Pouzzol le cinq octobre 1496. — Son fils Charles fut tué au siége de Rome en 1527, à 38 ans. (*Voyez* BOURBON.) Il n'avait pas d'enfans ; mais sa sœur Louise, morte en 1561, épousa Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, fils de Jean, comte de Vendôme. — Ce prince commença la seconde branche de Montpensier. Il eut Louis II, duc de Montpensier. Sa femme Jacqueline de Longwic, morte en 1561, eut beaucoup de crédit auprès de François Ier, de Henri II et de Catherine de Médicis. (*Voyez* LONGWIC.) Sa seconde femme, Catherine-Marie de Lorraine, morte en 1596, à 45 ans, ne figura pas moins dans la Ligue, à laquelle elle était fort attachée, à cause de son frère le duc de Guise, qui fut assassiné à Blois. Elle fut un des auteurs du projet de la Ligue. Brantôme dit qu'un jour qu'elle jouait à la prime (car elle était grande joueuse), quelqu'un lui dit de bien mêler les cartes ; elle répondit devant une nombreuse assemblée : « Je les ai si bien mêlées, qu'elles ne se sauraient mieux mêler ; » en faisant allusion à toutes les trames qu'elle avait ourdies. Elle montra la plus grande haine contre Henri III, qui avait révélé, dit-on,

quelques-uns de ses défauts secrets. Pendant que ce prince tenait Paris assiégé, elle parcourait les rues, conduisant d'une main les deux fils de son frère, et tenant de l'autre une image de Henri, qu'elle présentait à la populace mutinée pour l'exciter à la révolte. Louis n'en eut pas d'enfans; mais de sa première femme, Jacqueline de Longwic, il avait eu François. — Le fils de celui-ci, nommé Henri, mort en 1608, avait épousé Henriette-Catherine de Joyeuse, qui se remaria au duc de Guise en 1611, et mourut en 1656, à 71 ans; mais elle avait eu du duc de Montpensier, Marie de Bourbon, laquelle épousa Gaston, duc d'Orléans, et mourut en 1627; elle eut une fille, Anne-Marie-Louise, qui fait le sujet d'un des articles ci-après.

MONTPENSIER (François de Bourbon, duc de) prince de Dombes, dauphin d'Auvergne, fils de Louis de Bourbon II du nom, donna des preuves de sa valeur au siége de Rouen en 1562, aux batailles de Jarnac et de Montcontour en 1569, et au massacre d'Anvers en 1572. Henri III le fit chevalier de ses ordres, et l'envoya en Angleterre. Après la mort de ce monarque, il fut un des plus fidèles sujets de Henri IV, et un de ses plus braves généraux. Il se distingua à Arques et à Ivry en 1590, et mourut à Lisieux en 1592, à 50 ans, après avoir soumis Avranches au roi, et lui avoir rendu d'autres services non moins importans. C'était un prince généreux, compatissant, civil, honnête, simple, et ennemi de tout déguisement. Quand on lui rappelait ce qu'il avait fait dans les différentes affaires où il s'était trouvé; « Oui, disait-il, je fis assez bien là et là; mais en d'autres occasions, je commis telle et telle faute. »

MONTPENSIER (Louis de Bourbon, duc de), souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon, fils de Louis de Bourbon, né à Moulins en 1513, se signala dans les armées sous les rois François Ier et Henri II. Il rendit de grands services à Charles IX pendant les guerres civiles, soumit les places rebelles du Poitou en 1574, et mourut dans son château de Champigny en 1583, à 70 ans, après avoir montré autant de génie pour les affaires que pour l'art militaire.

MONTPENSIER (Jacqueline de Longwy, duchesse de), fille puînée de Jean de Longwy, seigneur de Givri, mariée en 1538 à Louis de Bourbon II du nom, duc de Montpensier, eut beaucoup de crédit auprès des rois François Ier et Henri II, et s'acquit la confiance de Catherine de Médicis; elle contribua à l'élévation du chancelier Michel de l'Hospital, et mourut la veille des grands troubles de la religion, le 28 août 1561. Cette femme, suivant le président de Thou, d'un esprit supérieur et d'une prudence au-dessus de son sexe, était protestante dans le fond du cœur, quoique extérieurement catholique.

MONTPENSIER (Catherine-Marie de Lorraine, duchesse de), fille du duc de Guise, assassiné devant Orléans, naquit en 1552, et fut mariée à Louis II, duc de Montpensier en 1570. Elle était ennemie déclarée du roi Henri III, et avait des prédicateurs à ses gages pour insulter ce prince en chaire. Elle sauta au cou de la première personne qui lui annonça l'assassinat de ce monarque.

C'est ce qui la fit soupçonner d'avoir séduit Jacques Clément, et de l'avoir poussé à cet attentat. Elle mourut à Paris le 6 mai 1596, à l'âge de 45 ans, sans postérité. Cette princesse était boiteuse, et l'on dit que sa haine pour Henri III venait de ce que ce prince l'avait raillée sur cette infirmité.

MONTPENSIER (Anne-Marie-Louise d'Orléans, plus connue sous le nom de Mademoiselle, duchesse de) fille de Gaston, duc d'Orléans, second fils d'Henri IV, née à Paris le 29 mai 1627. Son père, prince bizarre, impétueux et intrigant, transmit ses défauts à sa fille. Mademoiselle prit le parti de Condé dans les guerres de la Fronde, et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes de Louis XIV le canon de la Bastille. Cette action violente la perdit pour jamais dans l'esprit du roi son cousin. Le cardinal Mazarin, qui savait combien elle avait envie d'épouser une tête couronnée, dit alors : « Ce canon-là vient de tuer son mari. » La cour s'opposa toujours depuis aux alliances qui lui firent plaisir, en lui en présenta d'autres qu'elle ne pouvait accepter. Après avoir langui jusqu'à 40 ans, cette princesse, destinée ou proposée à des souverains (entre autres à Charles II, roi d'Angleterre) voulut faire, à cet âge, la fortune d'un simple gentilhomme. Elle obtint, en 1669, la permission d'épouser le comte de Lauzun, capitaine des gardes du corps et colonel général des dragons, à qui elle donnait tous ses biens estimés 20 millions, quatre duchés, la souveraineté de Dombes, le comté d'Eu, et le palais d'Orléans, qu'on nomme le Luxembourg. Elle ne se réservait rien, abandonnée tout entière à l'idée flatteuse de faire à ce qu'elle aimait une plus grande fortune qu'aucun monarque en ait fait à aucun sujet. Le contrat était dressé. La reine, le prince de Condé, madame de Montespan qui haïssait Lauzun représentèrent au roi l'injure que cette alliance faisait à la famille royale; et Louis XIV la défendit après l'avoir permise. En vain Lauzun à force de complaisances, et Mademoiselle à force de pleurs, se flattèrent de fléchir le roi. Ces amans infortunés furent réduits à se faire donner secrètement la bénédiction nuptiale. Lauzun ayant éclaté contre madame de Montespan, à qui il attribuait en partie sa disgrace, fut enfermé pendant dix ans à Pignerol. Enfin il fut relâché; il n'obtint sa liberté qu'à condition que Mademoiselle céderait au duc du Maine la souveraineté de Dombes et le comté d'Eu. L'élargissement de son époux, la liberté de vivre avec lui, transportèrent de joie Mademoiselle; mais son bonheur ne fut pas de longue durée. Lauzun ne vit en elle qu'une femme emportée, jalouse, brûlant de tous les feux de la jeunesse dans un âge où ils s'éteignent ordinairement; et elle ne vit en lui qu'un indiscret, un infidèle, un ingrat et un menteur. Ses bienfaits ne furent payés que par la plus noire ingratitude. Lauzun exerça sur elle un tel empire, qu'on prétend qu'un jour, revenant de la chasse, il lui dit : « Louise d'Orléans, tire-moi mes bottes. » Cette princesse s'étant récriée sur cette insolence, il fit du pied un mouvement qui était le dernier des outrages. Le lendemain, il revint au Luxembourg; mais la femme de Lauzun se rappela enfin

qu'elle avait failli à être celle d'un empereur, et en prit l'air et le ton: « Je vous défends, lui dit-elle, de vous présenter jamais devant moi... » Mademoiselle, après avoir passé le commencement de sa vie dans les plaisirs et les intrigues, le milieu dans les amours et les chagrins, en passa la fin dans la dévotion et l'obscurité. Elle mourut le 5 avril 1693, peu regrettée, et presque entièrement oubliée. On a dit qu'elle fut la seule personne de la cour de Louis XIV qui n'ait point porté le deuil de Cromwel. Le fait n'est point exact: Mademoiselle dit dans ses Mémoires que le deuil du prince de Conti sauva l'affront que la cour aurait eu de prendre le deuil du destructeur de la monarchie d'Angleterre; que pour elle, elle ne l'aurait pas porté à moins d'un ordre exprès du roi. On a d'elle des *Mémoires*, dont l'édition la plus complète est celle d'Amsterdam (Paris), 1755, en 8 vol. in-12. « Ces Mémoires sont plus d'une femme occupée d'elle, dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, que d'une princesse témoin de grands événemens »; mais à travers mille minuties, on y trouve des choses curieuses, et le style en est assez pur. Il y a dans l'édition que nous avons indiquée: I. Un *Recueil de lettres de mademoiselle de Montpensier à madame de Motteville*, et de celle-ci à cette princesse. II. Les *Amours de Mademoiselle et du comte de Lauzun*. III. Un *Recueil* des portraits du roi, de la reine et des autres personnes de la cour: quelques-uns de ces portraits sont bien faits et intéressans; d'autres sont trop vagues et sentent la flatterie. IV. Deux Romans composés par Mademoiselle; l'un intitulé: *la Relation de l'île imaginaire*; et l'autre, *L'Histoire de la Princesse de Paphlagonie*. La narration en est aisée, et la critique qu'ils renferment est assez bien enveloppée. Le *Cyrus* du dernier roman est M. le Prince, mort en 1686; et la *reine des Amazones* est mademoiselle de Montpensier. On a encore d'elle un petit ouvrage intitulé: *Réflexions morales et chrétiennes sur le premier livre de l'Imitation de Jésus-Christ*.

MONTPER (Josse), peintre de l'école flamande, né vers l'an 1580, mort vers le milieu du 17e siècle, a excellé dans le paysage. Ce maître n'a point imité le précieux fini des peintres flamands. Il a affecté un goût heurté et une sorte de négligence. Cependant il n'est point de tableaux qui fassent plus d'effet à une certaine distance, et qui offrent une plus grande étendue à l'imagination, par l'art avec lequel il a su dégrader les teintes. On lui reproche de prodiguer le jaune dans les couleurs locales, et une touche maniérée.

MONTPERLIER (.....), jeune auteur dramatique, mort à Lyon le 23 mars 1819, âgé de 32 ans, est connu par plusieurs pièces de théâtre jouées avec succès sur le théâtre de la Porte Saint-Martin à Paris. Ses principaux ouvrages sont les vaudevilles de *Mon Oncle Tobie*, les *Femmes infidèles*, le *Panier de Cerises*, et la comédie du *Gouverneur*. Cette dernière pièce est une comédie de mœurs, et son succès, qui s'est soutenu à la lecture, prouve que son jeune auteur aurait pu prendre place un jour parmi les meil-

leurs écrivains dramatiques de nos jours.

MONTPETIT (Armand-Vincent de), artiste distingué, né à Mâcon en 1713, fit ses premières études à Dijon, et les continua à Lyon, où il s'occupa de jurisprudence, de mécanique et de peinture. Il devint peintre sans avoir eu de maître, et copia des cabinets entiers. En 1753 il se rendit à Paris, pour y connaître les arts et les artistes; il y apporta des machines d'horlogerie, et une pendule où la révolution annuelle était représentée à la seconde. Ayant perdu en 1763 une grande partie de sa fortune, il se livra entièrement à la peinture. Il avait imaginé en 1759 le genre qu'il appela éludorique, où il employait l'huile sur l'eau; et il existe de lui, sur cet objet, un mémoire curieux. Louis XV lui fit faire plus de 42 portraits de lui, et son procédé pour les fixer sous glace fut déposé à l'académie des sciences. Il imagina un blanc de zinc pour remplacer le blanc de plomb qui est dangereux pour les peintres, et que l'académie d'architecture approuva; des machines d'horlogerie, propres à faire les dentures, les fusées, et toutes les parties d'une montre. Ces machines ingénieuses furent présentées à l'académie des sciences, et multipliées ensuite. En 1770 il fit un mémoire sur les poêles hydrauliques, et il introduisit l'usage de mettre des vases d'eau sur les poêles. En 1779 il présenta à l'académie des réflexions sur les ponts en fer, et en 1783 il soumit au roi sa description d'un pont de fer d'une seule arche, de 400 pieds d'ouverture, sans poussées sur les culées. (Le prospectus en a été imprimé.) En 1793 il donna au comité d'instruction publique un mémoire sur cet objet. Il a donné dans le Dictionnaire des beaux-arts de Jaubert divers mémoires intéressans. Le bureau de consultation lui donna en 1793 la gratification la plus forte, qui était de 8000 francs. Il mourut à Paris le 30 avril 1800. On a encore de lui une Note intéressante sur les moyens de conserver les portraits peints à l'huile, et de les faire passer sans altération à la postérité, Paris, 1776, in-8°. Son procédé fut approuvé par l'académie. On trouve dans le Dictionnaire des arts de l'abbé Jaubert, la description des inventions de Montpetit.

MONTPEZAT (Antoine de Montpesat-Lettres), ajouta à son nom ceux de seigneur de des Prés, à cause de sa mère, héritière de sa famille. Il n'était que simple gendarme dans la compagnie du maréchal de Foix. Prisonnier à la bataille de Pavie, il se présenta si à propos et de si bon cœur pour servir à François Ier de valet de chambre dans sa prison, que ce prince prit confiance en lui, et l'envoya porter en France des ordres secrets à la régente. Cette aventure fit la fortune de Montpezat. Il fut l'un des huit otages que fournit le roi François Ier à Henri VIII, roi d'Angleterre, pour la reddition de Tournay à la France. Il se trouva au siége de Naples en 1528. Il défendit Fossan, petite ville de Piémont, contre une armée impériale, en 1536. Les assurances qu'il donna d'un heureux succès firent entreprendre le siége de Perpignan en 1541; mais son peu de prévoyance fut cause qu'on le leva. Cette faute n'empêcha point qu'il ne fût maréchal de France en 1543. Il

mourut le 25 juin de l'année suivante. La fortune lui avait inspiré une hauteur qu'il accompagnait quelquefois de plaisanteries amères. Etant aux bains de Béarn, où se trouva aussi la reine Marguerite de Navarre, il lui adressa quelques railleries offensantes, qui firent dire à cette princesse: « Si je ne respectais le roi de France à qui vous appartenez, je vous ferais bientôt sortir de mes terres. — Madame, répondit Montpezat, il ne faudrait pas aller bien loin pour cela. » Sa postérité finit dans son petit-fils Emanuel-Philibert, marquis de Villars, tué au siége de Montauban en 1621.

MONTPEZAT. *Voy.* LOGNAC.

MONTPLAISIR (RENÉ DE BRUC, marquis DE), poète français, d'une famille noble de Bretagne, oncle du maréchal de Créqui, né en 1600, passe pour avoir eu quelque part aux ouvrages de la comtesse de la Suze, à laquelle il fut très-attaché. On a de lui des Poésies publiées par Lefèvre de Saint-Marc, avec celles de Lalane, etc., Amsterdam (Paris), 1759, in-12, parmi lesquelles son *Temple de la gloire* tient le premier rang. Il est adressé au duc d'Enghien (depuis le grand Condé), à l'occasion de la bataille de Nortlingue qu'il avait gagnée sur le général Mercy. Montplaisir, homme d'un esprit facile et d'un caractère aimable, avait servi avec distinction sous ce prince. Il mourut vers 1673, lieutenant de roi à Arras.

MONTRÉAL (JEAN DE). *Voy.* MULLER.

MONTRÉAL D'ALBANO ou FRA MORIALE, gentilhomme provençal, chef d'une armée d'aventuriers au 14ᵉ siècle, se distingua d'abord au service du roi de Hongrie dans les guerres du royaume de Naples. Il était parvenu à établir une discipline sévère parmi ses soldats, et leur avait appris à donner une certaine régularité au brigandage. Se voyant à la tête de 1500 gendarmes et de 2000 fantassins, il exerça toutes sortes de brigandages dans diverses parties de l'Italie. Colas de Rienzo le fit arrêter au moment où il était dans une parfaite sécurité, et lui fit trancher la tête le 29 août 1354.

MONTRÉSOR (CLAUDE DE BOURDEILLES, comte DE), petit-neveu de Brantôme, né vers 1608 d'une ancienne et noble famille, attaché à Gaston d'Orléans, dans sa faveur et dans ses disgraces, perdit plusieurs fois sa liberté pour servir ce prince. Ennuyé du tumulte et des tracasseries de la cour, il prit le parti de goûter les douceurs d'une vie privée. Il mourut à Paris en 1663. Il a laissé des Mémoires connus sous le nom de *Montrésor*, 2 vol. in-12, qui sont curieux. Il s'y trouve plusieurs pièces sur l'histoire de son temps. Montrésor ne craint point de raconter les projets formés par lui contre la vie du cardinal de Richelieu. On les trouve dans le Recueil des pièces servant à l'histoire moderne, Cologne, Elzévir, 1663, in-12; Leyde, 1665, 2 vol. in-12. (*Voyez* le tome XV des Œuvres de Brantôme, édition de le Duchat.)

MONTRÉSOR. *Voyez* BREIL.

MONTREUIL ou MONTEREUL (JEAN DE), membre de l'académie française, naquit à Paris en 1613 d'un avocat au parlement. Il entra dans la carrière diplomatique, et fut envoyé

à Rome et en Angleterre en qualité de secrétaire d'ambassade. Il passa de là en Ecosse avec le titre de résident. De retour en France, il fut secrétaire des commandemens du prince de Conti. Lorsque ce prince eut été enfermé à Vincennes avec le duc de Longueville et le grand Condé, il ne cessa de s'agiter pour leurs intérêts. Il mourut le 27 avril 1651.

MONTREUIL ou MONTEREUL (MATHIEU DE), frère du précédent, membre de l'académie française, poète français, né à Paris en 1620, eut une jeunesse fort dissipée. Après avoir dépensé son bien en voyages et en plaisirs, il servit en qualité de secrétaire auprès de Cosnac, évêque de Valence, qu'il suivit à Aix, lorsqu'il fut nommé à l'archevêché de cette ville. Montreuil y mourut en 1691, à 71 ans. Ce poète médiocre avait du naturel et de la facilité; mais il affecta trop d'insérer ses vers dans les recueils qui paraissaient de son temps. Boileau du moins lui reproche cette affectation :

On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,
Grossir impunément les feuilles d'un recueil.

Cependant la Monnoye prétend que Montreuil ne donna jamais dans ce ridicule. On a de lui plusieurs *Pièces de poésies*, qu'il recueillit lui-même, in-12, 1666. On y trouve de fort jolis madrigaux. Nous citerons celui-ci, adressé à M. le premier président de Bellièvre, comme très-court :

Si selon son mérite on avait récompense,
Tous mes vœux seraient accomplis :
Vous seriez chancelier de France;
Je serais aimé de Philis.

Né avec un caractère gai, un cœur tendre, une physionomie heureuse, il plut aux dames et les chanta presque toute sa vie. Ses lettres peuvent passer pour un journal amoureux. L'une des meilleures est celle qui renferme la description du voyage de la cour de France vers la frontière d'Espagne, pour le mariage de Louis XIV. Ces lettres, imprimées avec celles de Balsac et de Voiture, ont été publiées par M. Vincent Campenon, avec des notices sur ces écrivains, Paris, 1806, 2 vol. in-12. (*Voyez* les *Mélanges historiques* de Michault, tom. Iᵉʳ, pag. 85-94.)

MONTREUIL ou MONTEREUIL (BERNARDIN DE), jésuite, distingué dans son corps par ses talens pour la chaire et pour la direction, a donné une excellente *Vie de Jésus-Christ*, revue et retouchée par le P. Brignon. Cette Vie, qui peut tenir lieu d'une bonne concorde des Évangiles, a été réimprimée à Paris en 1741, en 3 vol. in-12.

MONTREUIL. *Voy.* EUDES.

MONTREUX (NICOLAS DE), surnommé *Ollenix du Montsacré* (anagramme de son nom), se qualifie de gentilhomme du Maine. Son père était maître des requêtes de Monsieur, frère du roi, et portait le nom de la Mesnerie. Il naquit en 1561, et étudia le droit à Toulouse. Il fut l'ami de plusieurs poètes de son temps, se livra à la littérature, composa plusieurs ouvrages, se rangea dans le parti de la Ligue, perdit par les ravages des guerres civiles tous ses biens, et fut réduit à une extrême misère. Quelques officiers du château de Nantes le recommandèrent à la duchesse de Mercœur, Marie de Luxembourg, qui le prit à son service. Il témoigna sa reconnaissance à ses bienfaiteurs par deux

cent cinquante-deux sonnets, qui composent un volume intitulé : I. Les *regrets d'Ollenix du Montsacré, gentilhomme du Maine*, dédiés à la duchesse de Mercœur, imprimés à Nantes en 1571. Il était déjà auteur de plusieurs autres ouvrages dès l'âge de 15 ou 16 ans. II. Il avait composé un seizième livre à l'*Amadis des Gaules*, qui fut imprimé en 1577. L'ouvrage le plus considérable, sorti de sa plume, est intitulé : III. Les *Bergeries de Juliette*. Cet ouvrage, divisé en 1ers et 2e livres, et en journées, est un mélange de vers et de prose, de contes romanesques et comiques. Cette variété difforme n'en rend pas la lecture plus attachante. Il est en 5 vol. in-8° ; la première édition fut publiée en 1585, et la seconde eut le premier livre imprimé en 1587, et le second en 1591. Il fut composé en faveur de Juliette de la Ferrière, sœur de Jean, baron de Vernie, et dame de Tessé. IV. Des romans : *Criniton et Lydie*, in-8° ; *Cléandre et Domiphile*, in-12. V. Le *Printemps d'été*, à l'imitation de Jacques Yver, qui a composé le Printemps d'hiver. VI. Une *Histoire des Turcs*. VII. Les *Amours de Diane et de Délie*. VIII. Plusieurs tragédies : *Cyrus*, tirée de Xénophon, représentée à Poitiers en 1581 ; *Isabelle et Fleur de lis ; Pâris et Œnone, Camma, Joseph le chaste, Cléopâtre, Arimène, Sophonisbe, Annibal*, etc. IX. Des comédies : la *Joyeuse*, la *Décevante*. Cet écrivain, aussi fécond que médiocre, mourut en 1608, âgé de 47 ans.

MONTREVEL (DE). *Voyez* BAUME.

MONTROSS ou MONTROSE (JACQUES GRAHAM, comte et duc DE), généralissime et vice-roi d'Ecosse pour Charles Ier, roi d'Angleterre, défendit généreusement ce prince contre les rebelles de son royaume. Il se distingua à la bataille d'York, vainquit plusieurs fois Cromwel, et le blessa de sa propre main. La fortune l'ayant abandonné en Angleterre, il passa en Ecosse, employa son bien et son crédit à lever une armée, prit Perth et Aberdeen en 1644, battit le comte d'Argyle, et se rendit maître d'Edimbourg. Charles Ier s'étant remis entre les mains des Écossais, ils firent donner ordre au comte de Montross de désarmer. Ce grand homme obéit à regret, et abandonna l'Écosse à la fureur des factieux. Inutile en Angleterre, il se retira en France, et de là en Allemagne, où il signala son courage à la tête de 12,000 hommes, en qualité de maréchal de l'empire....... Le roi Charles II, voulant faire une tentative en Ecosse, le rappela, et l'envoya dans ce pays avec un corps de 14 à 15,000 hommes. Le comte de Montross s'y rendit maître des îles Orcades, et descendit à terre avec 4000 hommes. Mais ayant été défait, il fut obligé de se cacher dans des roseaux, déguisé en paysan. La faim le contraignit de se découvrir à un Ecossais, nommé Aston, qui avait autrefois servi sous lui. Ce malheureux le vendit au général Lesley, qui le fit conduire à Édimbourg, où il fut pendu, portant au cou la liste de ses exploits, à un gibet haut de trente pieds, et écartelé le 21 mai 1650. Il supporta ce revers de fortune avec la même grandeur d'ame qu'il avait montrée dans la prospérité. Le

règne de Charles Ier présente beaucoup de traits de bravoure, et ne fournit qu'un exemple d'un aussi rare héroïsme. La sentence de mort portait que ses membres seraient attachés aux portes des quatre principales villes. Ce brave homme s'écria : « Que ne me coupe-t-on un assez grand nombre de morceaux pour rappeler à chaque village du royaume ce que chaque sujet doit à son roi ! » Il mit même cette pensée en assez beaux vers ; car on le comptait parmi ceux qui cultivaient alors les lettres en Angleterre. Charles II, parvenu à la couronne, rétablit la mémoire de ce fidèle sujet. Montross était un de ces hommes extraordinaires, dont les succès et les aventures tiennent plus du roman que de l'histoire. Son activité, sa valeur, son zèle pour son roi, le mettent au premier rang des héros et des citoyens. Son courage tenait de cette audace qui déconcerte les mesures des guerriers méthodiques. Cromwel l'éprouva plusieurs fois ; et si la couronne eût pu être soutenue sur la tête de Charles Ier, c'était par Montross.

MONTUCLA (J. Étienne), savant mathématicien, né à Lyon, le 5 septembre 1725, membre de l'institut de France et de l'académie de Berlin, fit ses premières études chez les jésuites. Au sortir du collége il alla faire son droit à l'université de Toulouse, et quand il eut obtenu ses degrés, il se rendit à Paris, où bientôt il se lia avec une société de savans, parmi lesquels on distinguait d'Alembert et Diderot, Coustou et Cochin. Ce fut à cette époque, à l'âge de 30 ans, qu'il conçut le projet d'ouvrir une carrière toute neuve, en traitant les sciences par la méthode historique ; idée que Bacon avait indiquée, mais qui n'avait encore été exécutée par personne. Cette grande entreprise fut suivie et consommée dans le silence ; et l'histoire des mathématiques s'offrit tout à coup à l'étonnement et à l'admiration de l'Europe savante. Trois ans après la publication de cet ouvrage, il fut nommé secrétaire de l'intendance de Grenoble, fonction qu'il remplit jusqu'en 1764 ; à cette époque il accompagna à Cayenne le chevalier Turgot, nommé gouverneur de cette île, avec le titre de secrétaire du gouvernement et d'astronome du roi. De retour de Cayenne en 1766, il fut nommé premier commis de la direction générale des bâtimens du roi, emploi qu'il exerça jusqu'au 31 décembre 1792. La suppression de cette administration lui ôta presque toutes ses ressources ; mais le gouvernement français lui accorda une pension de deux mille quatre cents livres, dont il ne jouit pas long-temps, étant mort à Versailles le 18 décembre 1799. On lui doit : I. *Histoire des recherches de la quadrature du cercle*, Paris, 1754, in-12. II. *Histoire des mathématiques*, Paris, 1758, 2 vol. in-4°. L'auteur en préparait une seconde édition fort augmentée. Elle a été publiée et achevée par J. de Lalande à qui les manuscrits de Montucla avaient été remis. Elle forme 4 vol. in-4°, Paris, an VII-an X (1799-1802). III. Une nouvelle édition augmentée et corrigée des *Récréations mathématiques et physiques d'Ozanam*, Paris, 1778, 4 vol. in-8°. IV. *Recueil de pièces concernant l'inoculation de la petite véro-*

te, trad. de l'anglais, Paris, 1756, in-12. V. La traduction du *Voyage* de l'Anglais Carver dans les parties intérieures de l'Amérique septentrionale, Paris, 1784, in-8°. On peut voir une notice sur Montucla dans le *Magazin Encyclopédique*, année 1799, tom. V.

MONTUUS ou DE MONTEUX (SÉBASTIEN), naquit selon *Georges Mathias*, à Rieux en Languedoc, et selon *René Moreau*, il florisssait en 1532. Ses ouvrages sont: I. *Annotatiunculæ in errata recentiorum medicorum per Leonardum Fuschsium, collecta. Epistola responsiva pro Græcorum defensione in Arabum errata, à Symphoriano Campegio composita.* Lugduni, 1534, 1548, 1 vol. in-8°. On voit par les titres de ce recueil que Montuus n'en est que l'éditeur. II. *De Medicis sermones sex, quorum.* 1, *de sectis medicorum.* 2, *de disciplinis quæ dogmaticis necessariæ.* 3, *de dogmaticorum officio.* 4, *de excellentiâ dogmaticorum.* 5, *de consiliis eorum.* 6, *de stipendiis eorumdem. Ejusdem de humorum differentiis atque indiciis epitome*, Lugduni; 1584, in-8°. III. *Dialexeon medicinalium libri duo; adjectus est de his quæ ad rationalis medici disciplinam, munus, laudes consilia et præmia pertinent, libellus.* Lugduni, 1537, 1 vol. in-4°.

MONTVALLON (ANDRÉ BARRIGUE DE), savant magistrat, né à Marseille en 1678, mort en 1707, a publié: I. *Motifs des juges qui ont condamné le père Girard dans l'affaire de la demoiselle la Cadière*, 1733, in-folio. II. *Précis des Ordonnances, etc. en usage dans le ressort du parlement de Provence*, 1752, in-12. III. *Epitome juris et legum Romanarum frequentioris usûs*, Aix, 1756, in-18. IV. *Traité des successions, conformément au droit romain et aux ordonnances du royaume;* Paris, nouvelle édition, 1786, 2 vol. in-4°. V. *Nouveau système sur la transmission et les effets des sons, sur la proportion des accords et la méthode d'accorder juste les orgues et clavecins*, Avignon, 1756, 2me édition. C'est son meilleur ouvrage.

MONTYON. *Voy.* MONTHYON.

MONVEL (JACQUES-MARIE, BOUTET DE), auteur dramatique estimable, et habile acteur de la comédie française, membre de la quatrième classe de l'institut, naquit à Lunéville en 1745, d'un comédien sans réputation. Après avoir fait d'excellentes études, le jeune Boutet prit le parti du théâtre, et débuta sous le nom de Monvel. Il eut d'autant plus de succès qu'il était préparé par une bonne éducation; que doué d'un jugement sain et d'une grande sensibilité, il raisonnait mieux ses rôles, et les exprimait avec une vérité si touchante et une énergie si forte, qu'il produisait les plus grands effets sur les spectateurs. Toujours en scène, Monvel avait le geste décent et convenable; son débit était juste, et jamais il ne lui échappa une fausse intonation. Sa manière simple et naturelle parut d'autant plus monotone dans ses débuts, que le public était accoutumé à la diction de *Lekain* et de Mlle *Clairon*: ceux-ci montraient l'art dans la perfection; Monvel, en observateur profond, rendait la nature telle qu'elle est, toutefois en pre-

nant le caractère du personnage qu'il devait représenter. Cependant il fut bientôt apprécié des vrais connaisseurs ; dans la tragédie, il joua successivement les jeunes premiers, quelques premiers rôles et les rois ; dans la comédie, il débuta dans les amoureux, joua ensuite les premiers rôles de divers emplois, dans lesquels il se fit remarquer, *Séïde* dans Mahomet, le *jeune Bramine* dans la veuve du Malabar, *Vendôme*, *Auguste* dans Cinna, et *Fénélon* dans la tragédie de Chénier, où il fut inimitable, ainsi que dans le rôle de *Calas* dans la pièce de ce nom, du même auteur ; dans la comédie, il créa *Dormilly* des *Fausses Infidélités*, joua avec une rare intelligence le *Métromane* et *Béverley ;* enfin, il se fit admirer dans sa vieillesse dans l'*abbé de l'Épée*. Auteur, son premier ouvrage au Théâtre Français est l'*Aman Bourru ;* cependant, il avait obtenu des succès dans les *Amours de Bayard*, et dans *Clémentine et Désormes*, pièce remarquable par le style noble et sentimental qui y règne. Monvel eut de nombreux succès au théâtre Italien, aujourd'hui l'Opéra comique. Les *trois Fermiers*, *Blaise et Babet*, *Alexis et Justine*, *Sargines*, *Raoul*, *sire de Créqui*, *Philippe et Georgette* eurent un grand nombre de représentations et sont restés au théâtre. Ses autres opéras-comiques sont : *Agnès et Olivier*, *Roméo et Juliette*, *Ambroise ou Voilà ma journée*, *Urgande et Merlin*, le *général Suédois*, *Julie*, l'*Erreur d'un moment*, le *Stratagême découvert*, le *Charbonnier ou le Dormeur éveillé*. La musique de ces diverses pièces est de Dezède, ou de Dalayrac. L'on a encore de Monvel : *Mathilde*, drame en 5 actes et en prose ; l'*Heureuse indiscrétion*, comédie en 3 actes et en vers ; *le Potier de terre*, comédie en 3 actes et en prose, et un roman historique, intitulé : *Frédégonde et Brunehaut*, 1776, in-8°, avec gravure. En 1781, il quitta subitement la France par ordre de la haute police, et ce brusque départ fit naître une foule de conjectures consignées dans la chronique scandaleuse d'alors, et que nous nous garderons bien d'approfondir. Il passa en Russie, puis en Suède, où il trouva un protecteur qui lui fit obtenir la place de l'un des bibliothécaires du roi de Suède. En 1786, il revint à Paris et reparut sur la scène française, où il excita l'enthousiasme général; épuisé de fatigues, sa mémoire s'éteignit au point qu'un jour devant jouer le rôle d'*Auguste* dans Cinna, il ne put proférer une parole et se retira. Enfin, après avoir fait les délices du public pendant près de 40 ans, Monvel quitta le théâtre, et mourut à Paris, le 13 février 1811, des suites d'une maladie de langueur. La faiblesse du caractère de Monvel et sa pusillanimité le firent consentir à un acte dont il eut à se repentir amèrement dans la suite. En novembre 1793, il monta dans la chaire de l'église Saint-Roch, et y prononça avec l'énergie qui le distinguait dans le rôle de Séïde, un discours à l'occasion de la fête de la raison, remarquable par des blasphêmes contre ce que les chrétiens ont de plus sacré. On ne peut rien voir de plus impie et de plus audacieux que ce morceau, dont on trouve les principaux passages dans les *Essais sur la révolu-*

tion de France par Beaulieu, 5me vol., page 252. Le discours de Monvel est de 32 pages in-8°, Paris, Lefer, an II.

MOODY (Josué), ministre de Portsmouth, New-Hampshire, né en Angleterre, un des premiers planteurs de Newbury, fut gradué en 1653 au collége d'Harvard, et commença à prêcher à Portsmouth vers 1658. Mais ce ne fut qu'en 1671 qu'il prit les ordres. En 1683, lorsque Cranfield était gouverneur, un des membres de l'église de Moody se rendit coupable de parjure, relativement à un vaisseau envoyé hors du port. Moody trouva le moyen d'arranger cette affaire avec le gouverneur et le collecteur; et cependant le fidèle ministre pensa qu'un crime notoire, et qui rejaillissait sur toute son église, exigeait une satisfaction pour la discipline ecclésiastique. En conséquence, il appela en témoignage le gouverneur, qui s'y refusa, et même défendit à Moody toute poursuite. Mais celui-ci, sans s'intimider, prêcha contre le faux serment, et força le coupable à une confession publique. Cranfield, pour se venger, lui ordonna d'admettre à la communion toute personne d'âge de raison, et en même temps lui signifia son intention de communier le dimanche suivant. Moody refusa de lui administrer le sacrement, sous prétexte qu'il n'en était pas digne. Une persécution s'ensuivit, et Moody fut condamné à six mois d'emprisonnement. Les juges qui avaient opiné en sa faveur perdirent leurs places. A la fin Moody obtint son élargissement, mais avec injonction de ne plus prêcher dans cette province. Alors il accepta une place de ministre assistant à Boston; mais l'opposition qu'il montra à plusieurs mesures violentes, occasiona son expulsion de l'église où il prêchait, et l'année suivante, il retourna à Portsmouth, et y passa tranquillement le reste de sa vie. Il mourut en 1697, âgé de 65 ans; il a donné plus de quarante *Sermons*, et un *Discours sur la Communion*, imprimé en 1685, et réimprimé en 1746.

MOODY (Samuel), ministre d'York, au district du Maine, gradué en 1697, au collége d'Harvard, ordonné en 1700, et nommé successeur de M. Shubael Dummer, qui avait été tué par les Indiens, mourut en 1747, âgé de 67 ans. Son fils, Joseph Moody, homme de beaucoup de mérite, qui fut premier ministre de l'église Nord d'York, n'a survécu à son père que cinq ans. Samuel a publié : I. L'*Etat de souffrance des damnés, particulièrement de ceux qui ont été en enfer après avoir connu l'Evangile*. II. Quelques *Sermons*. III. *Précis de la vie et de la mort de l'Indien Joseph Quasson*.

MOONEN (Arnold), théologien hollandais, né à Zwoll en 1644, mort en 1711, fut ministre à Deventer. On a de lui : I. Plusieurs volumes de *Sermons*. II. Une *Grammaire de la langue hollandaise*, 1716, souvent réimprimée. III. Des *Poésies hollandaises*, Amsterdam, 1700 et 1720, 2 vol. in-4°. IV. *Poemata latina*, Groningue, 1716, in-8°.

MOOR. *Voy.* Moro (Antoine).

MOOR (Barthélemi de), professeur de médecine à Harderwick, s'éleva vers la fin du 17e siècle contre la secte chimique,

dont les principes se propageaient en Hollande. Pour démontrer le vice de leur influence, et ramener ses contemporains à l'étude des anciens, il écrivit : I. *Cogitationum de instauratione medicinæ, ad sanitatis tutelam, morbos profligandos, nec non vitam prorogandam, libri tres*, Amstelodami, 1695, in-8°. Moor se propose dans cet ouvrage de pulvériser les systèmes mis au jour par François Sylvius et Corneille Bontekoe. II. *Veris œconomiæ animalis*, Amstelodami, 1704, in-4°. III. *Oratio de hypothesibus medicis*, ibid., 1706, in-4°. IV. *Oratio de methodo discendi medicinam*, ibid., 1707, in-4°.

MOOR (Charles de), de l'école hollandaise, né à Leyde en 1656, mort en 1738, fit d'abord des portraits, et mérita ensuite une réputation à laquelle il mit le sceau par un Tableau représentant le jugement porté par Brutus contre ses deux fils, demandé par les états pour orner la salle du conseil. Il avait précédemment fait celui de Pyrame et Thisbé. Moor se plaisait à peindre de petits sujets de la vie privée, et a beaucoup travaillé dans ce genre. Son dessin était correct, sa couleur brillante et son exécution finie. Dans le portrait, il a souvent la manière de Rembrant, et quelquefois celle de Van-Dyck.

MOORE (sir Jonas), habile mathématicien, né en 1617 à Whitle, dans le Lancashire. Le roi Charles I[er] le chargea d'enseigner les mathématiques à son second fils, Jacques. Charles II le nomma inspecteur général de l'artillerie. Il usa de la faveur dont il jouit auprès du roi et du duc d'York pour faire ériger en un observatoire public la maison qu'habitait l'astronome Flamsteed, ainsi que pour la fondation d'une école de mathématiques dans l'hôpital de Christ. De concert avec ses deux gendres, Perkins et Flamsteed, il publia en 1681 un *Cours complet de mathématiques* à l'usage de cette école. Il a donné, indépendamment de cet ouvrage, un *Traité d'arithmétique et d'algèbre*, avec un *Traité des sections coniques*; un *Abrégé des mathématiques*, et un *Traité général d'artillerie*, traduit de l'italien de Tomero Moreti de Brescia. Il mourut en 1679 à Godalming, sur la route de Portsmouth à Londres.

MOORE (François), voyageur anglais, alla en Afrique en 1730 comme écrivain du fort Saint-Jacques sur la Gambie, et y resta jusqu'en 1735. Il y observa les mœurs et les usages des habitans de ces contrées. A son retour dans sa patrie, il publia une relation sous ce titre : *Voyages dans les parties intérieures de l'Afrique, contenant une description de plusieurs nations qui habitent le long de la Gambie, dans une étendue de* 600 *milles*, Londres, 1738, 1 vol. in-8°.

MOORE (Robert), habile maître d'écriture et philologue anglais de la fin du 17[e] siècle, publia en 1696 le *Guide du maître écrivain*, réimprimé en 1704; en 1725, le *Calligraphe général*; et en 1716, *Essai sur la première invention de l'écriture*, avec des modèles gravés, qui ont servi à ceux qui se sont occupés depuis de calligraphie. Moore mourut vers 1727.

MOORE (Philippe), théologien anglais, curé de Kirkbridge, et chapelain de Douglas dans l'île

de Man, d'abord attaché en cette dernière qualité au docteur Wilson, évêque de l'île, fut chargé, à la prière de la société pour la propagation du christianisme, de revoir la traduction faite dans la langue de ces insulaires des Bibles, des livres de prières et des ouvrages de piété adaptés au diocèse de l'île : il fut aidé dans la révision de la Bible par l'évêque Lowth et le docteur Kennicott, les deux plus savans hébraïsans de leur siècle. Moore lui-même très-instruit entretenait une correspondance fort active avec nombre de gens de mérite, et se rendit recommandable par son zèle et par les vertus de son état. Il mourut le 22 janvier 1783, âgé de 78 ans, universellement regretté dans l'île paisible où il avait passé la plus grande partie de sa vie.

MOORE (Jean), prélat anglais, né au comté de Leicester, mort en 1714, élève de Clare-Hall, à Cambridge, où il fut reçu docteur en 1681, ensuite sacré évêque de Norwich en 1691. En 1707 il passa de ce siége à celui d'Ely. Les sermons de ce prélat ont été publiés par son chapelain, le docteur Samuel Clarke, 1 vol. in-8°; et sa bibliothèque a été achetée par George II, roi d'Angleterre, qui en a fait présent à l'université de Cambridge.

MOORE (Jacques), auteur anglais, mort en 1734, a composé quelques pièces de théâtre, et à ce titre a eu place dans la Dunciade de Pope.

MOORE (François), mécanicien anglais de beaucoup de mérite, mort en 1787. On lui doit plusieurs machines admirables, toutes de son invention, et des plus utiles aux manufactures d'Angleterre.

MOORE (John), médecin et littérateur écossais, né à Stirling en 1730, d'un ecclésiastique, étudia la médecine à Glascow. En 1747, nommé chirurgien de l'armée en Flandre, il garda cette place jusqu'à la paix générale : après avoir voyagé pendant quelques années, tant en France qu'en Italie et en Allemagne, il alla s'établir à Londres en 1779, et publia ses voyages sous ce titre : *A view of society manners in France, Switzerland and Germany*, London, 1781, 2 vol. in-8°. *A view of society und manners in Italy*, London, 1781, 2 vol. in-8°. M. Henri Rieu a fait paraître à Genève, la même année, une traduction de ces voyages, sous le titre de *Lettres d'un voyageur anglais en France, en Suisse, en Allemagne et en Italie*, 4 vol. in-8°. Mademoiselle de Fontenay a publié à Paris, en 1806, une nouvelle traduction du premier de ces voyages, et elle a été favorablement accueillie. Le style de l'auteur anglais est un modèle de facilité et de clarté. Son roman intitulé *Zéluco*, traduit en 1796 par feu Cantwel, 4 vol. in-18, est écrit avec une vérité de caractère, une force et une originalité de style qui en feront un monument durable du génie anglais. Le roman d'*Edouard*, traduit en 1797, 3 vol. in-12, par le même Cantwel, a aussi de la célébrité ; mais on ne paraît pas faire autant de cas d'un troisième ouvrage de ce genre, intitulé : *Mordaunt*, ou *Esquisse de mœurs et de caractères dans divers pays, contenant l'histoire d'une Française de qualité*. On a accusé l'auteur de s'être mis lui-même à contribution. Les meilleures qualités du style deviennent des dé-

fants, lorsque dans un roman par lettres on les prête indistinctement à divers personnages. C'est le reproche qu'on peut faire à celui-ci. MM. Prevost et Blagdon ont publié, en 1803, des extraits des *Œuvres morales, philosophiques et mêlées* de John Moore, 2 vol. in-8°, en anglais. On y trouve les portraits caractéristiques des principaux personnages qui ont joué un rôle dans la révolution française, et un aperçu géographique des villes les plus remarquables de l'Europe. Les éditeurs y ont ajouté une biographie de John Moore et des notes. On a encore de John Moore des *Essais de médecine*, 1 vol. in-8°, qui lui attirèrent beaucoup d'ennemis parmi ses confrères, parce qu'il révélait plusieurs secrets du charlatanisme de sa profession. Il est mort dans sa maison de Richmond près de Londres le 28 février 1802.

MOORE (sir JOHN), lieutenant général anglais, fils du précédent, né à Glascow en 1761, se fit remarquer de bonne heure par sa bravoure et ses talens militaires. Il fit partie de l'expédition d'Egypte en 1800, et fut blessé à la journée d'Aboukir. Plus tard il fut nommé commandant en chef des troupes anglaises en Portugal, et pénétra en Espagne avec l'armée qui était sous ses ordres. Il périt le 16 janvier 1809, à la journée de la Corogne, atteint d'un boulet de canon. Il avait fait des prodiges de valeur dans ce combat. On lui a élevé un monument dans la cathédrale de Saint-Paul de Londres.

MOORTON. *Voy.* MORTON.

MOPINOT (SIMON), bénédictin de Saint-Maur, né à Reims en 1386, professa les humanités dans son ordre avec beaucoup de succès, et ne fut pas moins attentif à inspirer à ses élèves l'amour de la vertu que le goût de la belle littérature. On a de lui des Hymnes, qu'on chantait encore dans plusieurs maisons de sa congrégation. Elles sont pleines de sentimens affectueux, et préférables à cet égard à celles de Santeuil, auxquelles elles sont inférieures pour l'énergie et la vivacité des images. Ce savant bénédictin a travaillé avec dom Coustant à la collection des Lettres des papes, dont il a fait l'*Epître dédicatoire* et la *Préface*. Cette préface ayant déplu à la cour de Rome, dom Mopinot la défendit par plusieurs lettres. Il a fait encore l'Epître dédicatoire qui est à la tête du *Thesaurus anecdotorum*. Il avait achevé le 2e volume de la collection des Lettres des papes, lorsqu'il mourut. Tourmenté, jusqu'à sa mort, de scrupules que sa vertu aurait dû calmer, les peines d'esprit et de corps l'épuisèrent de bonne heure, et il mourut jeune en 1724.

MOPSUESTE. *V.* THÉODORE.

MORA (DOMINIQUE), de Bologne, écrivain du 16e siècle, réputé dans les armes à la cour de Florence, et à celle de Parme, servit aussi dans les troupes du pape, et passa ensuite à l'armée du roi de Pologne, où il obtint le grade de colonel. Ses principaux ouvrages sont : I. *Tre quesiti in dialogo sopra far le batterie, fortificare una città, e ordinarj batterie quadrate, con una disputa di precellenza tra l'arme e le lettere*, Venise, 1567, in-4°. II. *Dominici Moræ, Columnelli, præfecti Poloniæ, judicium, sit necne Turcæ bellum inferendum, deque ejus belligerendi ratione*, etc. Vilnæ,

1395. Mora fut un des meilleurs tacticiens de son temps.

MORA Y JABABAS (don PABLO DE), savant jurisconsulte espagnol, conseiller d'état de Charles III, naquit en 1718 dans la Vieille-Castille. On a de lui : I. *Les Erreurs du droit civil et abus de la jurisprudence*, Madrid, 1748, in-4°. Cet ouvrage passe en Espagne pour un des meilleurs qui ont été écrits sur cette matière. On le croit même préférable à celui de Muratori, intitulé : *Dei difetti della giurisprudenza*. II. *Recueil des mémoires et des consultations*. En 1789, Mora avait déjà mis la dernière main à plusieurs écrits, entre autres : I. *Traité sur les droits de la guerre*. II. *La Science vengée*. III. *Réflexions sur un cours de philosophie*. IV. De la *Liberté du commerce*. On ignore si ces ouvrages ont été publiés. Mora mourut à Madrid en août 1792. On peut consulter sur cet auteur la *Bibliothèque espagnole* de Sempère.

MORABIN (JACQUES), secrétaire du lieutenant-général de police de Paris, né à la Flèche, mourut le 2 septembre 1762, avec la réputation d'un homme savant. On a de lui : I. La traduction du *Traité des lois* de Cicéron, Paris, 1719, 1777, in-12; et du *Dialogue des Orateurs*, attribué à Tacite, 1722, in-12. II. *Histoire de l'exil de Cicéron*, 1725, in-12; morceau assez estimé. III. *Histoire de Cicéron*, 1745, en 2 vol. in-4°. L'ouvrage précédent avait été traduit en anglais; celui-ci n'a pas eu le même avantage, quoique écrit avec assez de de savoir, de clarté et de méthode. IV. *Nomenclator Ciceronianus*, 1757, in-12. Personne n'avait plus médité Cicéron que l'auteur; et ce petit livre peut être utile. V. Traduction du *Traité de la Consolation* de Boëce, 1755, in-12, faite avec exactitude. Tous les ouvrages de Morabin, en général, sont plus érudits que bien écrits; et dans ses traductions, il est loin d'avoir conservé à son modèle la physionomie qui lui est propre.

MORAD. *Voyez* AMURAT et MOURAD.

MORAIN (NICOLAS), professa les belles-lettres et la rhétorique, d'abord au collège de Lizieux (depuis 1682-1688), et ensuite au collège Mazarin. Il est mort en 1724. Le recueil intitulé : *Selectæ orationes et carmina clarissimorum in universitate Parisiensi professorum*, offre cinq pièces de vers latins de cet instituteur estimable : on y trouve du jugement et de la force.

MORAINE (ANTOINE), particulièrement connu par son *Anti-Jansenius, hoc selectæ disputationes de hæresi pelagianâ et semi-pelagianâ, deque variis statibus naturæ humanæ, et de gratiâ Christi Salvatoris, in quibus vera de illis doctrina proponitur, et Cornelii Jansenii Iprensis falsa dogmata refutantur*, Paris, 1652, 1 vol. in-folio. Cet ouvrage est cité dans le procès du P. Quesnel.

MORAINVILLIERS D'ORGEVILLE (LOUIS DE), natif du diocèse d'Évreux, entra dans la maison de Sorbonne en 1607, et dix ans après dans la congrégation de l'Oratoire. Son neveu, Harlay de Sancy, ayant été nommé évêque de la ville de Saint-Malo, il le suivit en qualité de grand-vicaire, et mourut en cette ville l'année 1654. Son principal ou-

vrage a pour titre : *Examen philosophiæ platonicæ*, 2 vol. in-8°, 1750 et 1755.

MORAIS (Charles Pottier de, sieur Fortille), attaché à la fauconnerie royale, devint capitaine des chasses. Il publia en 1683 un Traité écrit avec précision, netteté et esprit, intitulé : *Le grand Fauconnier*. On lui doit encore une comédie en cinq actes et en vers, sous ce titre : *Don Cartague, chasseur errant*; elle n'a pas été imprimée. Morais est mort vers 1708.

MORALÈS (Ambroise), célèbre écrivain espagnol, prêtre de Cordoue où il prit naissance en 1513, mort en 1590, à 77 ans, enseigna les belles-lettres, forma d'excellens élèves, et contribua beaucoup à rétablir en Espagne le goût de la littérature, que les chicanes scolastiques avaient affaibli. Philippe II le nomma son historiographe, et l'université d'Alcala lui confia une de ses chaires. Sa *Chronique générale d'Espagne*, imprimée dans cette ville de 1574 à 1577, avait été commencée par Florian de Zamora, en espagnol, 1533 et 1588, 2 vol. in-fol. : elle ne va que jusqu'à Veremond III. Sandoval la continua par ordre exprès de Philippe III, jusqu'à Alphonse VII. Ses *Antiquités des villes d'Espagne* parurent à Cordoue en 1575. Il est encore auteur de plusieurs autres ouvrages en espagnol et en latin; le plus curieux de tous est la *Relation du voyage littéraire* qu'il fit par ordre de Philippe II dans les royaumes de Léon, de la Galice et des Asturies, pour y reconnaître les anciennes reliques, les tombeaux et les manuscrits des différentes églises. Cette relation a été publiée avec des notes et la Vie de l'auteur, par le savant augustin Henri Florez, à Madrid, en 1765, in-fol. On a aussi de Moralès des Scolies en latin sur les ouvrages de saint Euloge de Cordoue. On a publié ses Œuvres complètes à Madrid, 1791-92.

MORALÈS (Jean de), poète espagnol, qui florissait vers la fin du 16me siècle. On est privé de détails sur sa vie; mais il paraît par ses ouvrages qu'il était né Cordoue ou à Séville. — Il ne faut pas le confondre avec Jean Moralès, natif de Montilla, dont Nicolas Antonio fait mention. Il nous a laissé quelques Poésies qui ont été recueillies par Pierre Espinosa dans son ouvrage intitulé : *Première partie des fleurs des meilleurs poètes espagnols*. Moralès fut très-heureux dans quelques Traductions d'Horace.

MORALÈS. (Louis de). *Voy.* El Divino.

MORALÈS (Jean-Baptiste), dominicain espagnol, et célèbre missionnaire, né à Ecija vers l'an 1697, fut envoyé, n'étant encore que simple diacre, aux Philippines, et ensuite à la Chine, pour soutenir la mission que le P. Ange Coqui, religieux de son ordre, avait établie en 1631. Ces deux missionnaires commencèrent alors à prêcher l'Evangile dans toute sa pureté. Le P. Moralès ayant appris à fond la langue des mandarins, ne tarda pas à découvrir parmi les chrétiens faits par les jésuites quelques pratiques d'idolâtrie autorisées par ces pères. Comme personne n'était plus en état d'en rendre compte à la cour de Rome que le P. Moralès, la province des Philippines le députa au pape

Urbain VIII, auquel il présenta un Mémoire qui contenait l'énumération de dix-sept pratiques d'idolâtrie permises par les jésuites de la Chine, et sur lesquelles il demandait une décision du saint-siége. Voici une partie des griefs articulés contre ces pères, qu'on accusa, 1° de dispenser les chrétiens de suivre les commandemens de l'église; 2° de souffrir l'omission de plusieurs cérémonies sacrées dans l'administration du sacrement de baptême; 3° de permettre l'usure; 4° de leur permettre également de contribuer à leurs frais aux sacrifices et aux fêtes des idoles; 5° de consentir à ce que les gouverneurs des villes qui avaient embrassé le christianisme offrissent des sacrifices à l'idole Chinchoam, et se prosternassent en sa présence, pourvu qu'ils eussent l'attention de cacher une croix, à laquelle ils rapporteraient leurs adorations; 6° de souffrir qu'ils rendissent de semblables honneurs et un pareil culte à Confucius, pour lui demander l'esprit, la science, la sagesse, et de lui en rendre grâces après les avoir reçus; 7° de permettre qu'ils fissent de pareils sacrifices aux mânes de leurs ancêtres pour en obtenir le succès de leurs entreprises, et une nombreuse famille; 8° d'autoriser tout autre sacrifice, pourvu qu'on eût le soin de rapporter ce culte à une croix qu'on aurait attention de cacher dans le lieu même du sacrifice; 9° de ne point instruire les catéchumènes sur l'impiété de quelques pratiques superstitieuses, afin de pouvoir, en excusant leur ignorance, leur administrer le sacrement du baptême; 10° de permettre à leurs chrétiens de faire dire des messes pour leurs parens qui sont morts idolâtres; 11° d'éviter de parler de Jésus-Christ crucifié; de ne point montrer le crucifix aux catéchumènes, et de ne pas l'exposer dans leurs églises, afin de se soustraire à la persécution d'une partie du peuple qui abhorre la croix, et regarde les mystères comme des extravagances. Ces pratiques et plusieurs autres que nous ne rapportons point ici, furent condamnées par le saint-office en 1644; cette condamnation fut approuvée et confirmée en 1645 par le pape Innocent X, qui ordonna qu'on expédiât ce décret au P. Moralès, qui se trouvait alors à Madrid. Ce dominicain, porteur des décisions du saint-siége, quitta l'Espagne, accompagné de trente religieux de son ordre, parmi lesquels se trouvaient le P. Dominique Navarette, qui fut depuis archevêque de Saint-Domingue, et le P. Philippe Pradó, archevêque de Manille. Dans son voyage, le P. Moralès passa par le Mexique, où il fut retenu pendant plus d'un an par les artifices des jésuites. Du Mexique il alla à Goa, où il laissa une copie authentique du décret de Rome, qui fut publié avec la solennité ordinaire. Enfin, parvenu à la Chine en 1649, il donna connaissance du décret au P. Emanuel Dias, vice-provincial des jésuites. Quelques années après, Moralès eut la douleur de voir qu'on lui opposait un autre décret d'Alexandre VII, qui rendait à peu près nul celui dont il était porteur. En 1661 il envoya à la congrégation de la propagande une relation de ce qui se passait à la Chine, écrite en forme de supplique, et qui fut publiée par

la voie de l'impression. Ce dominicain, se conformant toujours à la saine doctrine, refusa constamment le baptême à ceux qui ne voulurent point renoncer au rit chinois. Moralès mourut en 1664, à l'âge de 67, à Fo-singtcheou, capitale de la province de Fokien. Il avait composé une *Grammaire* et un *Dictionnaire chinois*, et plusieurs ouvrages ascétiques dans la même langue.

MORALES (Jean-Gomez), premier fondeur de caractères connu en Espagne. Il fit venir des matrices de Bruxelles à Madrid, où il s'établit sous Charles II, en 1669.

MORALES (Jean). *Voy.* Machan.

MORAN. *Voyez* Macran.

MORAND (Jean), né à Chabonois, en Limousin, l'an 1658, s'instruisit de l'art de la chirurgie, d'abord à l'Hôtel-Dieu de Paris, ensuite aux Invalides, et devint enfin chirurgien-major de cette maison; place qu'il occupa pendant vingt-huit ans avec une distinction qui le fit rechercher dans la capitale. Morand est le premier qui ait tenté l'amputation du bras dans son articulation avec l'omoplate. Cette pratique lui réussit, et lui valut la grande réputation dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1726.

MORAND (Sauveur-François), fils du précédent, qui lui donna les premières connaissances de son art, et chirurgien lui-même très-habile, né à Paris le 2 avril 1697, passa en Angleterre en 1729, pour s'instruire de la pratique du célèbre Cheselden, surtout dans l'opération de la taille. L'hommage qu'il rendit à ce grand homme lui fut rendu avec usure par l'affluence des élèves qui le prièrent de les diriger dans leurs études. Il fut successivement premier chirurgien de la Charité, et chirurgien-major des gardes-françaises, directeur et secrétaire de sa compagnie, enfin décoré du cordon de Saint-Michel en 1751. Membre de l'académie des sciences en 1722, il le devint de celle de Londres et de beaucoup d'autres. On a de lui: I. *Traité de la Taille au haut appareil*, Paris, 1728, in-12; en anglais, par Douglas, Londres, 1729. II. *Éloge historique de M. Maréchal*, chirurgien du roi de France, Paris, 1737, in-4°. III. *Discours dans lequel on prouve qu'il est nécessaire au chirurgien d'être lettré*, 1743, in-4°. IV. *Recueil d'expériences et d'observations sur la pierre* (avec Bermond), 1743, 2 vol. in-12. V. *L'Art de faire des rapports en chirurgie*, Paris, 1743, in-12. Il a fait quelques additions à cette nouvelle édition de l'ouvrage de Devaux. VI. *Catalogue des pièces d'anatomie, instrumens, machines, etc., qui composent l'arsenal de chirurgie formé à Paris pour la chancellerie de médecine de Pétersbourg*, Paris, 1759, in-12. A cette collection, qui avait été demandée par l'impératrice Elisabeth, était jointe une anatomie artificielle, qui avait été exécutée avec beaucoup d'art et de justesse par Mlle Bitheron. VII. Le second et le troisième volume de l'*Histoire de l'académie de chirurgie*. VIII. *Opuscules de chirurgie*, 1768-1772, 2 vol. in-4°. IX. *Réfutation d'un passage du Traité des opérations*, publié en anglais par Sharp, Paris, 1739, in-12. On lit avec plaisir et avec fruit plusieurs de ses *Mémoires* dans la collection de l'académie des

sciences et dans celle de l'académie de chirurgie. Il mourut le 21 juillet 1773.

MORAND (Jean-François-Clément), fils du précédent, né à Paris en 1726, mort en 1784, professeur d'anatomie, médecin de Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine. Reçu membre de l'académie des sciences, il y remplit les fonctions de directeur. Il a donné : I. L'article du *Charbon de terre et de ses mines*, qui forme le quarantième cahier des arts de l'académie des sciences. II. *Mémoire sur la nature, les effets, propriétés et avantages du charbon de terre*, etc., Paris, 1770, in-12, avec figures. Pour acquérir des connaissances d'autant plus sûres sur ce fossile, il s'était rendu à Liége, où il se trouve en quantité. III. *Histoire de la maladie de la femme Supiot*, dont les os s'étaient amollis, 1752, in-12. IV. *Eclaircissement sur la maladie d'une fille de Saint-Geosme*, près de Langres, 1754, etc. V. *Nouvelle description des Grottes d'Arcy*, Lyon, 1752, in-12. VI. *Mémoire sur les eaux thermales de Bains, comparées dans leurs effets avec celles de Plombières*, dans le Journal de médecine, tome VI, année 1757.

MORAND (Pierre de), poète dramatique, né à Arles en 1701, d'une famille noble, quoique destiné au barreau, fit paraître de bonne heure beaucoup de goût pour la poésie. Il se maria; mais sa belle-mère étant très-méchante, il abandonna sa femme et ses biens, et vint à Paris, où il se livra aux plaisirs de l'esprit et à ceux de l'amour. Il fit représenter, en 1735, *Teglis*, tragédie qui eut quelque succès. Cette pièce offre des situations nobles et touchantes, et beaucoup d'intelligence de l'art dramatique; il ne lui manque, ainsi qu'aux autres productions du même auteur, qu'un coloris plus brillant. En 1736 Morand donna *Childeric*. Il arriva une chose assez singulière à la première représentation de cette pièce. A ce vers,

Tenter est des mortels, réussir est des dieux.

on battit des mains. Un spectateur, qui ne l'avait pas entendu, demanda quel était donc ce vers qu'on applaudissait tant. « Je n'ai pas trop bien ouï, dit son voisin; mais, à vue de pays, je crois que c'est :

Enterrer des mortels, ressusciter des dieux.

Cette pièce, extrêmement compliquée, et faite sur le modèle d'*Héraclius*, est pleine de traits de force et de génie. On n'en put pas bien saisir l'intrigue; et cet embarras, joint à une plaisanterie du parterre, la fit tomber. Dans une des plus belles scènes de la pièce, un moine déguisé, apercevant un acteur qui venait avec une lettre à la main, et qui s'efforçait de se faire jour à travers la foule, s'écria : « Place au facteur! » Cette mauvaise plaisanterie excita de tels éclats de rire, que les comédiens ne purent plus se faire entendre..... La tragédie de *Mégare* réussit encore moins que les précédentes. Comme deux personnages principaux mouraient à la fin de la pièce, le parterre qui était mal disposé contre l'auteur demanda assez mal à propos au seul qui restait sur la scène la liste des morts et des blessés. Morand eut d'autres chagrins : sa belle-mère

lui intenta un procès, et publia contre lui un *factum* rempli d'horreurs. Le poëte s'en vengea par sa comédie intitulée l'*Esprit de divorce*. Il y tourna sa belle-mère en ridicule, sous le nom de Mme Orgon. C'est une de ses meilleures pièces. Le dialogue en est vif, et les caractères sont bien soutenus. Celui de Mme Orgon parut outré. On le dit à l'auteur, qui s'avança sur le théâtre pour prouver au public que ce caractère n'était que trop réel. On rit beaucoup de cette folie; et lorsque Arlequin, à la fin du spectacle, annonça l'*Esprit de divorce*, on cria : « Avec le Compliment de l'auteur. » Le poëte provençal piqué jeta son chapeau dans le parterre, en disant tout haut : « Que le plus hardi me le rapporte. » Sur quoi quelqu'un dit assez plaisamment « que l'auteur ayant perdu la tête, il n'avait plus besoin de chapeau... » L'exempt de garde fit arrêter Morand. Celui-ci donna encore au théâtre quelques pièces qui furent mal reçues. On les trouve dans le Recueil de ses *Œuvres*, imprimé en 3 vol. in-12. Ce Recueil mérite d'être lu, quoique Morand n'ait ni grace, ni chaleur; mais il a de l'esprit, des idées et du sens. On remarque parmi les pièces dont nous n'avons pas parlé, les *Peines de l'amour*, ballet héroïque, et les *Travaux d'Hercule*, autre ballet. En 1749 il fut nommé correspondant littéraire du roi de Prusse; mais, toujours en butte aux traits du sort, il ne conserva cette place qu'environ huit mois. Il ne fut heureux, ni en littérature, ni en mariage, ni au jeu, ni en bonnes fortunes. Un trait du malheur qui le poursuivait, c'est que toutes ses dettes se trouvaient acquittées à la fin de l'année qu'il mourut, et qu'au 1er janvier suivant il touchait le premier quartier de cinq mille livres de rente qui lui restaient. Il expira le 5 août 1757, épuisé par ses excès. Ayant appris quelques instans avant d'expirer que le maréchal d'Estrées avait remporté la victoire d'Hastembeck, il parodia ainsi le fameux vers de Mithridate :

Et mes derniers regards ont vu fuir les *Anglais*.

Il avait l'esprit assez juste, et des idées saines et profondes sur le théâtre. On peut le compter parmi les écrivains de la seconde ou troisième classe. Il avait été avec Rousseau de Toulouse et l'abbé Prévost un des fondateurs du *Journal Encyclopédique*.

MORAND (Antoine), habile mécanicien, fit en 1706 l'horloge de l'appartement du roi à Versailles, sur laquelle deux coqs chantent et battent des ailes à chaque heure.

MORAND (Jean-Antoine), architecte de Lyon, né à Briançon en 1727, fit construire sur le Rhône un pont en bois, qui porte son nom, et qui est remarquable par l'élégance de sa forme et la précision de ses parties. Chacune d'elles peut se démonter pour être refaite, sans nuire à la solidité du reste de l'ouvrage. L'école des ponts et chaussées a donnée son approbation aux principes qui ont présidé à sa construction, et leur exposition fait partie de son enseignement. Cet architecte s'est distingué encore par son goût pour les décorations, et par plusieurs édifices très-élégamment ornés. Il a été assassiné à Lyon, après le siége de cette ville, par ordre du tribunal de-

sang qui y fut établi en 1793.

MORANDE (Charles Thévenot de), né en 1748 à Arnay-le-Duc, fils d'un procureur d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne, s'enrôla très-jeune dans un régiment de dragons. Son père, qui le destinait à sa profession, acheta son congé. Mais son génie inquiet lui fit bientôt déserter la maison, pour aller se plonger à Paris dans la dissolution et dans les intrigues. Des friponneries et des aventures honteuses obligèrent sa famille de solliciter un ordre pour le faire enfermer aux Bons-Enfans d'Armentières. Sorti de cette maison, il passa en Angleterre, où il distilla ses poisons dans différens libelles. Celui qui fit le plus de bruit fut le *Gazetier cuirassé*, ou *Anecdotes scandaleuses sur la cour de France*, Londres, 1772, in-8°. Princes, ministres, maîtresses, magistrats, gens de lettres, tous les hommes qui avaient un nom alors, y sont déchirés avec le plus cruel acharnement. Il préparait contre madame Dubarry une autre satire, sous le titre de *Vie d'une courtisane très-célèbre du dix-huitième siècle;* mais il supprima cet écrit, sous la condition d'une rente viagère de 4,000 liv., dont la moitié reversible à sa femme. Cette critique parut cependant en 1776, Londres, in-12, sous le titre d'*Anecdotes sur madame la comtesse Dubarry*, avec le portrait de l'héroïne. Il entreprit ensuite le *Courrier de l'Europe*, gazette qu'il rendit satirique pour la mieux vendre. Enfin, à l'époque de la révolution, il vint à Paris, où il intrigua beaucoup, et où il fut massacré en septembre 1792, comme auteur d'une feuille intitulée : l'*Argus patriotique*, qu'on accusait d'être indirectement favorable à la cour. Avant de publier le *Gazetier cuirassé*, il avait fait imprimer le *Philosophe cynique* et des *Mélanges confus sur des matières fort claires*; l'un et l'autre à Londres, 1771, in-8°. Quand cet Arétin préparait quelque libelle, il avait soin d'écrire aux intéressés, pour proposer de lui payer leur rançon : quelques - uns eurent cette prudence ou cette faiblesse. Il s'adressa aussi à Voltaire, qui ne le paya qu'en le dénonçant au public. On a encore de lui une foule de *Brochures* aussi plates et insipides que méchantes; elles sont aujourd'hui justement oubliées.

MORANDI (Morando), médecin, né dans le Modénais, le 9 novembre 1693, étudia chez les jésuites de Modène, d'où il passa à Padoue, où, après s'être appliqué à l'anatomie et à la médecine, il obtint le bonnet de docteur dans cette dernière faculté; il pratiqua son art avec succès à Modène, à Imola, et à Novi dans l'état de Gênes. Sur la fin de ses jours, il se retira dans sa patrie, où il mourut le 19 janvier 1756. Ce médecin savait les langues grecque, latine, française et anglaise; il cultivait même la poésie, et était agrégé à plusieurs sociétés savantes. Ses principaux ouvrages sont : I. *Decade di lettere famigliari contenenti gli errori nella pratica fatti, ed al publico schiettamente comunicati*, Modena, 1748. II. *De febribus quibusdam tertiariis perniciosis*, Ferrariæ, 1748, in-4°. III. *Della cura del vajuolo colla chinachina, e col bagno tiepido*, Ancona, 1735. IV. *Della cura preser-*

vativa della rabia canina, Ancona, 1755.

MORANDI (Jean-Marie), peintre italien, né à Florence en 1625, mourut en 1715. Cet artiste a beaucoup travaillé à Vienne, où il obtint la protection de toute la famille impériale. Il a fait les portraits de presque tous les princes d'Allemagne. Morandi peignait aussi l'histoire.

MORANDI-MANZOLINI, (Anne), savante italienne, profes. d'anatom. à l'univers. de Bologne, née en cette ville en 1716, se maria en 1740 à Jean Manzolini, célèbre anatomiste, à l'école duquel elle apprit le dessin, l'anatomie et l'art de travailler en cire, à laquelle elle mêlait d'autres matières pour lui donner plus de consistance, et parvint à imiter au naturel la matrice, avec son fœtus dedans, et les différentes positions de ce fœtus dans la matrice ; invention qui facilita l'étude des accouchemens, et la manière d'opérer dans les cas difficiles ; et quoique l'art de modeler et d'imiter en cire avec une vérité frappante toutes les parties du corps humain ait été perfectionné depuis, on ne peut cependant refuser la gloire de l'invention aux Manzolini. Après la mort de son mari, arrivée en 1755, Morandi fut agrégée à l'académie des sciences de Bologne, et à plusieurs autres sociétés littéraires de différentes villes. En 1758 elle obtint une chaire d'anatomie. Sa réputation s'accrut de jour en jour, et se répandit dans toute l'Europe. On lui fit des offres brillantes pour l'engager à venir professer dans plusieurs villes capitales; mais elle refusa de se rendre à leurs vœux, satisfaite d'entretenir une correspondance suivie avec elles, et de leur envoyer ses préparations anatomiques en cire. Le concours des voyageurs qui veualent admirer ses travaux anatomiques se multipliait chaque jour. Elle reçut même la visite de Joseph II, lorsque cet empereur passa à Bologne. Elle mourut dans sa patrie en 1774.

MORANDO-SIRENA (François), de Vérone, mort en 1575, élève d'Alciati et grand ami de Sigonius, donna des leçons publiques à Padoue sur les fiefs, avant de recevoir le bonnet de docteur en droit. Il était habile aussi en architecture. On a de lui des poësies latines de différens genres, et il commença en vers hexamètres un livre intitulé : *De inventione veteris, recentiorisque chartæ.* Il avait aussi écrit un ouvrage sur les *Cautions*, auquel il ne put mettre la dernière main. Alde le jeune lui dédia son Traité de l'orthographe, et publia deux de ses Épîtres en vers, dont l'une était adressée à l'évêque de Padoue *Ormanetti.*

MORANDO-ROSA (Philippe), né à Vérone en 1735, manifesta dès son enfance les plus heureuses dispositions pour l'étude, et fit des progrès rapides dans les langues grecque et latine. La lecture des meilleurs auteurs anciens et modernes, en épurant son goût, le mit bientôt à même de publier des ouvrages où il développa tout à la fois du génie et des talens. On a de lui : I. *Medo*, tragédie, Vérone, 1755. Le marquis de Maffei, à qui il dédia cette tragédie, en parle avec éloge dans le chapitre premier de son Traité des théâtres anciens et modernes, II. La *Teonœ ;* tragédie, Vérone, 1755. III. *Osservazioni sopra il*

commento della divina commedia di Dante, stampato in Verona l'anno 1749, Vérone, 1751. Ces observations ne sont pas toujours fondées en raison. L'auteur fait des suppositions qui sont très-éloignées d'approcher de la vraisemblance. IV. *Sonetti e Canzoni*, Vérone, 1756. Ces sonnets et ces chansons renferment beaucoup de concerts, il y en a quelques-uns d'agréables. V. Plusieurs autres ouvrage. Morando mourut dans sa patrie le 10 août 1760.

MORANT (Philippe), laborieux antiquaire et biographe anglais, né à Saint-Sauveur, dans l'île de Jersey, en 1700, mort le 25 novembre 1770. On a de lui une *Histoire de Colchester*, imprimée en 1748, in-fol., au nombre de 200 exemplaires, et réimprimée en 1768; *Abrégé sommaire de l'histoire d'Angleterre*, in-fol.; tous les articles marqués C dans la Biographie britannique, depuis 1739 à 1760, in-fol., 7 vol.; l'*Histoire du comté d'Essex*, 1760 à 1768, in-folio, 2 vol.; la *Vie d'Edouard-le-Confesseur*; environ 150 *Sermons*. Il a travaillé longtemps à préparer l'édition des registres du parlement; et soit comme éditeur ou annotateur, il a contribué à la publication d'un grand nombre d'ouvrages.

MORARD DE GALLE (Justin-Bonaventure), amiral français, né à Goncelin, en Dauphiné, le 30 mars 1741, entra dans la marine en 1757, comme garde du pavillon, et servit sous les ordres du comte de Grasse qui distingua sa bravoure. Il était lieutenant en 1777, lorsqu'il assista au combat d'Ouessant. L'année suivante, il eut une très-grande part au gain de la bataille de la Praya, où il reçut cinq blessures. Il fut nommé capitaine de vaisseau en récompense de ses services, et il participa aux combats des 17 février, 12 avril, 6 juillet et 3 septembre de l'année 1782. Il était dans l'Inde en 1790, et revint en France où il fut promu au grade de contre-amiral. Il fut nommé vice-amiral l'année suivante, et destiné à commander la station de Saint-Domingue. A l'époque de la terreur, il fut destitué et arrêté, puis réintégré et nommé successivement commandant des armes au port de Brest, et amiral de l'armée navale qui s'y trouvait réunie. Plus tard, il fut appelé à la sénatorerie de Limoges, fut fait comte et grand officier de la Légion d'honneur. Il mourut le 23 juillet 1809, âgé de 68 ans. Cet amiral comptait trente-sept campagnes et quinze combats où il avait été blessé huit fois.

MORATA (Olympia Fulvia), l'une des femmes les plus savantes du siècle où elle a vécu, née à Ferrare en 1526, d'un père qui s'était acquis une réputation dans l'enseignement des belles-lettres, et parvint à être précepteur des princes de Ferrare, fils d'Alphonse Ier. La jeune Morata reçut de lui une éducation adaptée aux dispositions étonnantes qu'elle avait reçues de la nature, et ses progrès furent tels que la princesse de Ferrare voulut l'avoir pour compagne de ses études. On l'entendit avec admiration déclamer en latin, parler grec, expliquer les paradoxes de Cicéron, et répondre avec autant de justesse que d'esprit à toutes les questions qu'on lui adressait. La mort de son père et les infirmités de sa mère l'ayant obligée de renoncer à la cour pour se livrer à l'éduca-

tion de trois sœurs et d'un frère en bas âge, elle s'en acquitta avec succès, et épousa un jeune médecin allemand, nommé Grundler, qu'elle suivit à Schweinfurt en Franconie, accompagnée de son jeune frère. Cette ville ayant été assiégée et livrée aux flammes, les deux époux se réfugièrent, dans la plus grande détresse, à Hammiberg, d'où ils furent bientôt obligés de fuir encore. Heureusement l'électeur Palatin offrit à Grundler une place de professeur en médecine à Heildelberg; mais Morata ne tarda pas à succomber aux fatigues et aux malheurs qu'elle venait d'éprouver; elle mourut en 1555, âgée de 29 ans. Elle avait composé plusieurs ouvrages, dont la plus grande partie périt dans l'incendie de Schweinfurt. Cœly Curion a rassemblé ceux qu'on a pu recueillir, et les a fait imprimer à Bâle, 1558, in-8°, sous le titre d'*Olympiæ Fulviæ Moratæ, fœminæ doctissimæ ac planè divinæ opera omnia, quæ hactenus inveniri potuerunt*. Ils consistent en des discours, des dialogues, des lettres et des traductions.

MORATIN (Nicolas-Fernandes), savant jurisconsulte et poète espagnol du règne de Charles III, membre de l'académie latine de Madrid et des arcadiens de Rome, fut un de ceux qui ont le plus travaillé à la réforme de la scène espagnole. Dans ce but il composa *la Petimetra*, comédie, imprimée en 1762. C'est peut-être la première comédie qui a paru en Espagne selon toute la rigueur des règles de théâtre; elle est précédée d'une excellente dissertation sur la comédie. Moratin a composé en outre: I. Trois tragédies, savoir: *Lucrece*, *Hormesinda*, et *Gusman-le-Bon*, imprimées à Madrid en 1770 et 1777. II. *La Diane*, ou *la Chasse*, poème didactique en six chants, Madrid, 1765, in-8°. III. *Les vaisseaux de Cortez détruits*, poème épique imprimé à Madrid en 1785 par les soins de son fils don Léandro, qui y a joint des réflexions critiques très-curieuses. IV. *Dissertation sur l'origine et les progrès des combats de taureaux en Espagne*. V. *Dorisa y Amarillis*, églogue. Tous ces ouvrages très-estimés en Espagne, n'ont pas la même faveur dans les autres pays. Moratin mourut à Madrid en 1780.

MORATO ou MORETO (Fulvio Pellegrino), écrivain italien, né à Mantoue vers la fin du 15e siècle, mort à Ferrare en 1547, était le père de la célèbre Olympia Morata, dont il fit lui-même l'éducation. On a de lui: I. *Il rimario di tutte le cadentie di Dante e Petrarca*, Venise, 1528, 1529, in-8°. II. *Carmina quædam latina*, Venise, 1533, in-8°. III. *Dei significati de' colori e de' Mazzoli*, 1543, in-4°; et quelques écrits restés manuscrits.

MORAVIE (les Frères de). *Voy.* Hutten.

MORCELLI (Etienne-Antoine), né en 1737 à Chiari, dans le Bressan, entra fort jeune encore dans la compagnie des jésuites, où il se distingua par ses progrès dans les lettres et dans la connaissance des antiquités. Ses talens le firent nommer préfet du musée d'histoire naturelle à Rome. Sa société ayant été supprimée, il devint bibliothécaire de la famille Albani. Rentré ensuite dans sa patrie, il y fut nommé prévôt de l'église principale, et exerça ces fonctions

pendant trente ans avec autant de zèle que de distinction. Il a laissé plusieurs ouvrages : I. Du *Style des inscriptions latines*, Rome, 1780, in-folio, avec un supplément in-4°, intitulé : *Inscriptions avec des commentaires*, qui ne parut qu'en 1783. II. *Calendrier de l'église de Constantinople*, Rome, 1788, in-4°. III. Bénédiction de l'*Exposition ecclésiastique* de Grégoire II, évêque d'Agrigente, Venise, 1791. IV. *Africa christiana*. Ce dernier ouvrage, est un monument très-curieux pour l'histoire ecclésiastique et civile de l'Afrique. L'abbé Morcelli est mort à Chiari le premier janvier 1821.

MORDAUNT (Charles). *Voy.* Peterborough.

MORE ou MORUS (sir Thomas), chancelier d'Angleterre sous Henri VIII, fils du chevalier sir John More, l'un des juges de la cour du banc du roi, distingué par ses talens et son intégrité, naquit à Londres en 1480. La science et la vertu furent l'unique objet de l'ambition de sir Thomas, et il posséda éminemment l'une et l'autre. A l'étude des langues mortes il joignit celle des langues vivantes, et les différentes connaissances qui peuvent orner l'esprit. Henri VIII, roi d'Angleterre, se servit de lui dans plusieurs ambassades. La sagacité et les talens de Morus brillèrent surtout dans les conférences pour la paix de Cambrai en 1529. La charge de grand-chancelier d'Angleterre fut la récompense de son zèle pour le service de son maître. (*Voyez* Holbein.) Morus remplit cette place de manière à ne pas faire regretter son prédécesseur. Wolsley n'avait montré que de la hauteur, le nouveau chancelier, au contraire, accueillit tout le monde avec bonté. Exact dans l'administration de la justice, il terminait les autres sur-le-champ. Son intégrité ne faisait acception de personne, et son désintéressement lui faisait rejeter tous les dons. Ses enfans se plaignaient quelquefois de ce qu'il ne profitait pas de son élévation pour leur avancement. « Mes enfans, leur répondit-il, laissez-moi rendre la justice à tout le monde ; votre gloire et mon salut en dépendent. Mais ne craignez rien, vous aurez toujours le meilleur partage : la bénédiction de Dieu et celle des hommes. » En effet, lorsqu'il quitta la charge de chancelier, il ne lui resta que son patrimoine, quelques terres de peu de revenu que le roi lui avait données, et environ cent livres sterling en espèces. Ce dénûment est d'autant plus digne d'admiration, que le chancelier jouit dans le principe de la faveur du roi à un tel degré, qu'il le faisait appeler dans ses momens de loisir pour le seul plaisir de converser avec lui, et qu'il l'avait admis dans l'intérieur de son palais avec la plus grande familiarité. Les sceaux furent pour sir Thomas une preuve de cette faveur ; car il fut le premier laïque auxquels ils furent confiés. Ils ne demeurèrent entre ses mains que deux ans et demi. Henri VIII, amoureux d'Anne de Boulen, rompit les liens qui l'attachaient à l'église romaine ; Morus fut obligé de se démettre en 1531. On employa toutes sortes de moyens pour lui arracher le serment de suprématie que le roi exigeait de tous ses sujets ; mais il n'était pas homme à user de détours pour mettre ses jours en sûreté, lui qui disait des casuis-

tes « que leur art n'était point de préserver les hommes du péché, mais de leur apprendre comment ils pouvaient approcher du péché sans pécher. » La douceur n'ayant pu d'abord le toucher, on eut recours à la violence; on le mit en prison. On lui enleva ses livres, sa seule consolation. Ses amis tâchèrent de le gagner, en lui représentant qu'il ne devait point être d'une autre opinion que le grand-conseil d'Angleterre. « J'ai pour moi toute l'église, répondit-il, qui est le grand conseil des chrétiens. » Sa femme le conjura d'obéir au roi, et de conserver sa vie pour la consolation et le soutien de ses enfans. « Combien d'années, lui dit-il, pensez-vous que je puisse encore vivre? — Plus de 20 ans, répondit-elle. — Ah! ma femme, lui dit-il, veux-tu donc que j'échange l'éternité avec vingt ans? » Il employa en prières le temps qui se passa entre sa condamnation et sa mort. La veille de l'exécution, il écrivit à sa fille Marguerite avec du charbon, et sur du papier qu'il avait surpris, pour lui mander que « bientôt il ne serait plus à charge à personne; qu'il brûlait d'envie de voir son Dieu, et de mourir le lendemain, qui était l'octave du prince des apôtres, et la fête de la translation de saint Thomas de Cantorbery, jour de grande consolation pour lui. » Il parlait ainsi, parce qu'il mourait pour la défense de la primauté de saint Pierre, et que toute sa vie il avait eu une dévotion particulière à saint Thomas son patron. Henri VIII, le voyant inébranlable, lui fit trancher la tête le 6 juillet 1535. Sa mort fut celle d'un martyr. Il avait vécu sans orgueil : il mourut sans faiblesse. L'histoire a conservé quelque traits qui peignent bien son caractère vertueux et austère, mais manquant quelquefois de dignité. Un grand seigneur lui ayant envoyé deux flacons d'argent d'un grand prix, pour se le rendre favorable dans un procès fort important, le magistrat les fit remplir du meilleur vin de sa cave et les renvoya à celui de qui ils venaient. « Vous assurerez votre maître, dit-il au domestique qui les avait apportés, que tout le vin de ma cave est à son service. » La veille du jour qui devait décider de son sort, on vint pour le raser. « J'ai, dit-il, à son barbier, un grand différent avec le roi. Il s'agit de savoir s'il aura ma tête, ou si elle me restera. Je n'y veux rien faire, qu'elle ne soit bien à moi. » Il répondit à celui qui vint lui dire que « le roi avait modéré l'arrêt de mort rendu contre lui à la peine d'être seulement décapité : « Je prie Dieu de préserver tous mes amis d'une semblable clémence! » Au pied de l'échafaud où il devait être exécuté, il dit à un des assistans : « Aidez-moi à monter, car il n'y a pas d'apparence que vous m'aidiez à descendre. » Lorsqu'il eut mis la tête sur le billot pour recevoir le coup mortel, il s'aperçut que sa barbe était engagée sous son menton, il la dégagea, et dit à l'exécuteur : « Ma barbe n'a pas commis de trahison, il n'est pas juste qu'elle soit coupée. » Rien ne manqua à la gloire de sa fin, dit Hume, si ce n'est une cause où il entrât moins de superstitions et de puérilités. Thomas Morus était d'un tempérament flegmatique; il avait l'air riant et l'abord facile. Il vécut

toujours avec beaucoup de frugalité. Son zèle pour la religion catholique était excessif, et les luthériens lui reprochèrent d'avoir fait punir de mort ceux qui favorisaient leurs opinions. On a de lui : I. Un livre plein de bonnes vues, dont quelques-unes sont inexécutables, intitulé : *Utopia*, Glascow, 1550, in-8°, et Oxford, 1663, in-8°. Il a été traduit en français par Jehan Leblond, Paris, 1550, in-8°, ensuite par Gueudeville, in-12, Leyde, 1715, et Amsterdam, 1730. Cet ouvrage contient le plan d'une république, à l'imitation de celle de Platon ; mais il n'est pas écrit du style éloquent du philosophe grec. Il voudrait établir un partage absolument égal de biens entre tous les citoyens ; idée chimérique ! Il prêche un amour de la paix et un mépris de l'or, qui exposerait à des injustices continuelles de la part d'un voisin puissant et ambitieux. Il voudrait que les fiancés se vissent tout nus avant de se marier ; et enfin que, lorsqu'un malade est désespéré, il se donnât ou se fit donner la mort. « Son système politique, quoique bon en certaines choses, dit Nicéron, qui ne regarde l'*Utopie* que comme une débauche d'esprit, est cependant répréhensible dans d'autres, et impossible dans la pratique. » Le vertueux Morus, jugeant les hommes d'après lui-même, n'avait pas assez calculé les efforts irrésistibles des passions humaines, qui ne permettent pas de gouverner les peuples comme une colonie de sages uniquement occupés de faire le bien et d'éloigner le mal. II. L'*Histoire de Richard III, roi d'Angleterre.* III. Celle d'*Edouard V* et celle de *Pic de la Mirandole*. IV. Une *Version* latine de trois dialogues de Lucien. V. Une réponse très-vive à Luther, sous le nom de *Thomas Rosseux*. VI. Un dialogue intitulé : *Quòd mors pro fide fugienda non sit*. VII. Des *Lettres*. VIII. Des *Epigrammes*. Ces différens ouvrages, en latin, ont été recueillis en 1565, in-fol., à Louvain. Mélanchthon a donné une nouvelle édition de ses Lettres, Londres, 1642, in-fol. (*Voy.* sa *Vie* en anglais, par Thomas Morus, prêtre, son arrière-petit-fils, mort à Rome en 1625, publiée à Londres, 1627, in-4°, ou 1626 in-8°, et un portrait de son corps, de son ame et de son esprit, dans une lettre d'Erasme à Hutten, du 21 juillet 1519.) Erasme avait été lié de bonne heure de la manière la plus intime avec Thomas Morus ; mais ils ne se connaissaient encore que par correspondance, lorsqu'Erasme vint en Angleterre dans l'intention de connaître personnellement sir Thomas. Le hasard voulut qu'ils se rencontrassent avant de s'être vus chez le lord maire, où ils étaient invités à dîner ; la conversation engagea entre les deux amis une discussion vive, dans laquelle Erasme, frappé de la pénétration de son adversaire, ne put s'empêcher de s'écrier, *Aut tu Morus es, aut nullus ;* sir Thomas repartit avec vivacité, *Aut tu es Erasmus, aut diabolus.*

MORE (Marguerite), l'aînée des filles du chancelier, fut pour son père, ce que Tullie avait été pour Cicéron. Elle fut mariée à William Roper, écuyer, qui écrivit l'histoire de son beau-père, publiée par Hearne à Oxford, en 1716, in-8°, et se distingua autant par ses connaissances que

par ses vertus et sa piété. Marguerite professa hautement la foi orthodoxe en Angleterre; et n'oublia rien pour avoir la liberté de consoler son père dans sa prison. On dit que, pour l'obtenir, elle fit tomber entre les mains du concierge une lettre qu'elle feignit d'écrire à l'illustre captif pour lui persuader de consentir aux volontés du roi; mais dès qu'elle fut dans la prison, elle lui conseilla de soutenir avec constance les intérêts de l'église. Ce grand homme ayant eu la tête tranchée, elle la racheta de l'exécuteur de la justice, et la conserva précieusement. Elle la fit transporter dans une boîte de plomb à Cantorbery, dans le tombeau de la famille Roper, et voulut qu'à sa mort elle fût placée entre ses bras. Cette femme exemplaire chercha dans les lettres un soulagement à sa douleur. Elle possédait les langues et la littérature, et a laissé divers ouvrages. Marguerite mourut en 1544. Elle avait eu cinq enfans, parmi lesquels une de ses filles, du nom de Marie, s'est distinguée par les mêmes talens qui illustrèrent sa mère, et a traduit l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe du grec en latin.

MORE ou MOORE (Edouard), poète anglais, mort en 1757, a composé: I. Des *Fables à l'usage des jeunes demoiselles.* Elles fort peu estimées, et passent immédiatement après celles de Gay. II. Le *Joueur*, tragédie. Beaucoup d'irrégularités et de bizarrerie, comme dans presque toutes les tragédies anglaises. III. *Gil Blas*, comédie; l'*Enfant trouvé*, et quelques autres ouvrages.

MORE (Antoine). *Voy.* Moore.

MORE (sir François), savant jurisconsulte anglais, mort en 1621, élève du collège de justice de Middle-Temple. On a de lui un ouvrage intitulé: *Causes rassemblées et rapportées*, Londres, 1693, in-folio.

MORE (Henri), ministre anglais dissident, et poète, né au comté de Devon, mort en 1802, pasteur d'une congrégation à Liskeard en Cornouailles. Ses *poésies*, qui pétillent d'esprit, ont été publiées en un volume in-4°, par le docteur Aikin, qui a joint au volume une notice abrégée de la vie de l'auteur.

MORE. *Voyez* Morus.

MOREAU (Jean), chanoine au Mans, sa patrie, publia, en 1572, la *Vie des évêques du Mans*, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit en latin, a été réimprimé dans le recueil de Bollandus, au 16 avril, sous ce titre: *Nomenclatura, seu legenda aurea pontificum Cenomanensium*, etc.

MOREAU (Antoine), d'Utrecht en Hollande, bon peintre d'histoire, et excellent dans le portrait, passa les premières années de sa jeunesse à Rome, où il étudia avec fruit les ouvrages de Michel-Ange et de Raphaël. La réputation qu'il s'acquit dans son art le fit rappeler en Espagne par Philippe II, qui lui fit faire son portrait: il en fut si content, qu'il récompensa généreusement le peintre. Moreau alla ensuite en Portugal, où il fit le portrait du monarque de ce royaume, qui en fut si satisfait, qu'il lui donna l'ordre de peindre toute la famille royalle. D'après cela, il n'y eut pas en Portugal de cavalier et de dame qui ne voulussent être peints par Moreau, et qui ne payassent volontiers pour un portrait cent écus, avec un an-

neau de la valeur de cette somme, prix fixé par le roi lui-même. Philippe II lui ordonna de se rendre en Angleterre pour y faire le portrait de la reine Marie, son épouse. Celle-ci gratifia le peintre d'un anneau de grand prix, et lui assigna en même temps cent écus de rente, sa vie durant. Ce seul portrait suffit pour l'enrichir, par le grand nombre de copies qu'il en fit. De retour à Madrid, Philippe II lui permit de se retirer dans sa patrie, où il mourut en 1568, âgé de 56 ans.

MOREAU (le chevalier), commandeur de Malte, plus connu sous le nom de commandeur Morée, petit-fils d'Antoine Jean, et cousin de Paul (ci-dessus), né à Madrid en 1550, mort en 1610. Il s'attacha comme son père au service de l'Espagne. Sully, dans ses Mémoires, dit «que le commandeur Moreau, qui avait des parens français au service du roi de Navarre, fut envoyé à ce prince, en 1583, par Philippe II, pour négocier avec lui un traité secret, et lui porter une lettre de sa main, par laquelle il engageait Henri à renouveler en France la guerre des calvinistes.

MOREAU (Pierre), fondeur, né à Paris, mort en 1648, inventa et fondit un caractère d'imprimerie imitant l'écriture bâtarde.

MOREAU (Étienne), poëte dijonais, mort en 1696, à 60 ans, est connu par des Poésies d'une élégante simplicité. Elles ont été publiées à Lyon en 1667, sous ce titre : *Nouvelles fleurs du Parnasse*.

MOREAU de Brasey (Jacques), né à Dijon en 1663, capitaine de cavalerie, mort à Briançon vers l'an 1722, âgé de 60 ans, est auteur : I. Du *Journal de la campagne de Piémont*, en 1690 et 1691. II. Des *Mémoires politiques, satiriques et amusans*, 1716, 3 vol. in-12. III. De la suite du *Virgile travesti*, 1706, in-12 : mauvaise continuation d'un mauvais ouvrage.

MOREAU (Jacques), habile médecin, né à Châlons-sur-Saône en 1647, disciple et ami du fameux Guy-Patin, s'attira la jalousie et la haine des anciens médecins par des thèses publiques qu'il soutint contre de vieux préjugés. On l'accusa d'avoir avancé des erreurs; mais il se défendit d'une manière victorieuse. Il mourut en 1729. On lui doit : I. Des *Consultations sur les rhumatismes*. II. Un *Traité chimique de la véritable connaissance des fièvres continues, pourprées et pestilentielles, avec les moyens de les guérir*. III. Une *Dissertation physique sur l'hydropisie;* et d'autres ouvrages estimés.

MOREAU (Étienne), jésuite hongrois, savant mathématicien, assassiné en 1704, est auteur d'une *Géographie de la Pannonie*, insérée dans le Tableau de l'ancienne Hongrie de Timon, qui en fait le plus grand éloge.

MOREAU (Jean-Baptiste), né à Angers en 1656, devint maître de musique à Langres et à Dijon. Etant venu chercher fortune à Paris, il vint à bout de se glisser à la toilette de madame la dauphine Victoire de Bavière. Cette princesse aimait la musique : Moreau s'offrit de chanter un petit air de sa composition; il chanta et il plut. Son nom parvint par ce moyen aux oreilles du roi, qui voulut voir Moreau. Il chanta plusieurs airs, dont sa majesté fut si contente, qu'elle le chargea aussitôt de faire un divertissement pour

Marly, qui deux mois après fut exécuté et applaudi de toute la cour. Moreau fut aussi chargé de faire la musique pour les Intermèdes des tragédies d'*Esther*, d'*Athalie*, de *Jonathas*, et de plusieurs autres morceaux pour la maison de Saint-Cyr. Ce musicien excellait surtout à rendre toute l'expression des sujets et des paroles qu'on lui donnait. Le poète Lainez, à qui il s'attacha, lui fournit des chansons et de petites cantatilles qu'il mit en musique, mais qui ne sont pas gravées. Il mourut à Paris en 1734, à 78 ans.

MOREAU (René), né à Montreuil-Bellay en Anjou l'an 1587, mort à Paris en 1656, y fut reçu docteur de la faculté de médecine en 1618. Plein de mérite et d'érudition, Moreau ne tarda pas à se faire avantageusement connaître. La cour et la ville le recherchèrent, rendirent justice à ses talens, et bientôt on le vit occuper avec distinction, au collége royal, la chaire de médecine et de chirurgie. On estime beaucoup ses ouvrages, dont les principaux sont : I. *De missione sanguinis in pleuritide, cum vitâ Petri Brissotti*. Parisiis, 1622, 1630, in-8°; Halæ, 1742, in-8°. On y trouve un catalogue chronologique de presque tous les médecins qui ont vécu avant lui. II. *Schola Salernita, hoc est de valetudine tuendâ: adjectæ sunt animadversiones novæ et copiosæ*, Parisiis, 1625, 1673, in-8°. Il y a beaucoup d'autres éditions de cet ouvrage. III. *Vita et icon Jacobi Sylvii*, Genevæ, 1635, in-folio, à la tête de l'édition des œuvres de ce médecin. IV. *Tabulæ methodi universalis curandorum morborum*, ibidem, 1647, in-fol. et in-4°. V. *Epistola de laryngotomiâ*, Parisiis, 1646, avec les *Exercitationes anginæ* de Thomas Bartholin. VI. Un Traité *du Chocolat*, traduit de l'espagnol d'Antoine Colmenero, avec quelques annotations et discours curieux ; à la suite est un dialogue composé par Barthélemi Marandon, des environs de la ville de Morchena, traduit aussi de l'espagnol. Paris, 1643, in-4°.

MOREAU (Jacob-Nicolas), historiographe de France, né à Saint-Florentin le 20 décembre 1717, reçu avocat et ensuite conseiller à la cour des aides de Provence, historiographe de France, bibliothécaire de la reine, quitta jeune la magistrature pour suivre avec plus de liberté son goût pour les lettres. Venu à Paris, il s'y fit bientôt connaître par ses écrits, fut nommé historiographe de France, et chargé de rassembler près du contrôle général les chartres, les monumens historiques, les édits et déclarations qui avaient formé successivement la législation française, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours. Cette collection immense et bien faite fut confiée à sa garde, sous le titre de *Dépôt des Chartes et de législation*. Il est mort, non pas décapité pendant la révolution, comme l'a annoncé un biographe, mais naturellement à Chambourci, près de St.-Germain-en-Laye, le 29 juin 1803. Parmi ses écrits nombreux, on remarque : I. *L'Observateur hollandais*, espèce de journal politique contre l'Angleterre, divisé en quarante-cinq lettres écrites avec sagesse et beaucoup de connaissance dans la politique de l'Europe. II. *Mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs*, 1757, in-12 : écrit piquant et rempli d'une iro-

nie fine et agréable, qui attira à son auteur quelques ennemis parmi les philosophes anti-religieux. III. *Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps*, 1757, 2 vol. in-12. IV. *Examen* des effets que doit produire dans le commerce l'usage et la fabrication des toiles peintes, 1759, in-8°. V. Le *Moniteur français*, 1760, in-12. VI. Les *Devoirs d'un prince* réduits à un seul principe, 1775, in-8°. Cet ouvrage, réimprimé en 1782, et qui méritait de l'être, fit honneur à l'éloquence et au courage de l'auteur. « On vit, dit un écrivain, un simple particulier opposer noblement la liberté de ses leçons aux flatteries des courtisans, et la sévérité de ses principes à ce torrent de corruption qui commençait dès lors à déborder de toutes parts, et devait bientôt engloutir et les flatteurs et les flattés. VII. *Exposé historique des administrations provinciales*, 1789, in-8°. VIII. *Exposition de la monarchie française*, 1789, 2 vol. in-8°. IX. *Examen des effets que doivent produire l'usage et la fabrication des toiles peintes*, Genève et Paris, 1759, in-12. X. *L'Europe ridicule*, (Cologne), Paris, 1757, in-12. XI. *Principes de morale politique et du droit public*, ou *Discours sur l'histoire de France*, 21 vol. in-8°. Ils ont été publiés de 1777 à 1789, et présentent des tableaux de notre histoire depuis Clovis jusqu'à Louis IX. « L'auteur, ajoute l'écrivain déjà cité, comparant les siècles les uns aux autres, démontre par les faits que la morale doit être la loi fondamentale des états; qu'avec elle ils s'élèvent et prospèrent, comme sans elle ils périssent et s'affaissent sans retour; que l'iniquité est le fléau de celui qui la commet, ainsi que la ruine de celui qui la sert; politique sublime qui garantit tout à la fois et l'autorité de ceux qui gouvernent et la sûreté de ceux qui sont gouvernés. Moreau ne sépare jamais dans cet ouvrage la cause des peuples de celle des princes. En défendant d'une main le pouvoir unique, il repoussait de l'autre toute idée d'oppression. Son principe était que tout devait être fait pour le peuple, et rien par le peuple, parce que son premier besoin est d'être gouverné, et que le plus heureux emploi qu'il puisse faire de sa force, c'est de s'en dessaisir. » Malgré cet éloge, Moreau fut vivement accusé dans le temps de n'avoir écrit que sous l'influence ministérielle, et pour favoriser par ses recherches l'accroissement du pouvoir arbitraire; de n'avoir vu comme état heureux pour les Français que celui d'être esclaves, en soumettant leurs propriétés et leurs lois à la volonté absolue du chef. Il faut l'avouer; ce reproche, qui empêcha l'auteur d'être reçu à l'académie française, fut sans doute trop sévère: mais il n'est pas dépourvu de fondement; et la lecture de ses Discours, quoique écrits avec pureté et élégance, fait naître cette opinion, et laisse dans l'ame un sentiment de tristesse et de découragement. Moreau eut des vertus sociales; il aimait à obliger, et il oubliait facilement l'injustice quand elle le concernait seul. Il fut bon père, bon époux, ami de la paix, de la religion et de son pays.

MOREAU DE COMMAGNY ou CAUMAGNY (ANTOINE-JEAN), baron, puis vicomte de Soulangis

près Bourges, né en 1491 ; d'une ancienne famille noble du Berri, mort en 1561, se distingua comme homme de guerre et comme homme de lettres. Ce seigneur était veuf et avait un fils en bas âge, lorsqu'à la bataille de Pavie en 1525, il fut blessé et fait prisonnier avec François Ier et plusieurs de ses officiers. Ils furent échangés dans la même année ; mais l'amour retint Moreau quelque temps en Espagne, où il se remaria, et eut un second fils. En 1528 il revint en France avec son épouse, de qui il eut encore d'autres enfans ; et ses blessures l'autorisant à quitter le service, il se retira dans son château de Soulangis. Deux ans après, le roi érigea cette baronnie en vicomté, et depuis, Moreau se livra entièrement à son goût pour les lettres. Il a laissé : I. Un *Recueil de poésies*, 1548, in-4°, dans lequel on trouve quelques pièces qui n'étaient pas tout-à-fait sans mérite à l'époque où elles parurent, mais qui ne présentent aujourd'hui rien de neuf. II. Une *Relation détaillée de la bataille de Pavie*, restée manuscrite à la bibliothèque de l'archevêché de Bourges. Il serait à désirer qu'elle fût imprimée.

MOREAU DE COMMAGNY (PAUL), vicomte de Soulangis, petit-fils du précédent, né en 1560, au château de Soulangis près Bourges, mort en 1628. Son père, attaché à la personne de Marguerite de Valois, dans le temps du mariage de cette princesse avec le roi de Navarre, fut du petit nombre des seigneurs catholiques qui suivirent le parti de Henri IV, sous les règnes de Charles IX et de Henri III. Paul n'avait que 16 ans, et était déjà au service, quand il fut vainqueur dans un duel où il soutenait les intérêts du roi de Navarre, qui venait de se retirer à Alençon. Cette circonstance lui concilia la faveur de Henri. Il le fit dans la suite capitaine au régiment de ses gardes françaises. Ce seigneur porta les armes 53 ans, et fut tué sous les yeux de Louis XIII, au siége de la Rochelle.

MOREAU (MICHEL), de la même famille que les deux précédens, s'est distingué au 17me siècle dans la place de lieutenant civil au châtelet de Paris, où il fit beaucoup de bien. La reconnaissance a conservé le nom de ce magistrat, qui a provoqué plusieurs lois et règlemens utiles. Il était mort en 1637 ; car à cette époque, sa veuve Elisabeth Luillier épousa en secondes noces le chancelier Etienne d'Aligre.

MOREAU (JEAN-NICOLAS), premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, mort le 19 avril 1786, a donné quelques Mémoires qui ont été insérés dans le recueil de l'académie de chirurgie.

MOREAU (JEAN-VICTOR), général en chef des armées de la république française, naquit à Morlaix le 11 août 1763, d'un avocat distingué de cette ville. Il avait apporté en naissant des inclinations militaires, et s'engagea à l'âge de 18 ans ; mais son père le racheta, et il continua ses études. A l'époque de la révolution, il se trouvait prévôt de droit à Rennes, et il jouissait d'un grand crédit parmi ses collègues. Lorsque M. de Brienne tenta de faire enregistrer au parlement les droits du timbre, Moreau se déclara contre cette mesure, et fut surnommé le *général du parlement ;* mais il changea ensuite d'avis, et pen-

dant l'hiver de 1788 et 1789, il seconda les innovations du gouvernement, et se mit à la tête des attroupemens à Rennes et à Nantes contre le parlement et les états de la province. En janvier 1790, il présida la confédération bretonne à Pontivi, et quelque temps après il fut nommé commandant d'un bataillon d'Ille-et-Vilaine. Depuis cette époque, il se livra entièrement à l'état militaire, et s'occupa surtout de la tactique. Employé avec son bataillon à l'armée du Nord, il s'y distingua par sa bravoure et par ses connaissances. En 1793 il obtint le grade de général de brigade, et Pichegru, qui l'avait remarqué, le demanda ensuite pour général de division. Moreau ne trompa pas l'attente de son protecteur, et en peu de mois, Menin, Ypres, Bruges, Nieuport, Ostende, le fort de l'Ecluse et de l'île de Cadsan, tombèrent en son pouvoir. C'est précisément au moment où il se couvrait de gloire, et qu'il répandait son sang pour sa patrie, que les révolutionnaires immolaient à Brest son vieux et respectable père. Ce vieillard, que le peuple de Morlaix appelait le père des pauvres, fut condamné comme fédéraliste et complice des émigrés, parce qu'il s'était chargé de l'administration des biens de plusieurs d'entre eux. Dans la fameuse campagne de 1794, Moreau commanda l'aile droite de l'armée de Pichegru, et eut une grande part aux victoires de ce général. Pichegru ayant été appelé au commandement des armées de Rhin et Moselle, Moreau le remplaça dans celle du Nord, et devint encore son successeur dans la seconde de ces armées. Il ouvrit au mois de juin 1796 cette campagne qui fut si glorieuse pour lui. Après avoir forcé le général Wurmser dans son camp de Frankenthal, et l'avoir repoussé sous Manheim, il traverse le Rhin sous Strasbourg, oppose le général Ferino à l'armée de Condé, passe à Ramstadt, attaque le prince Charles, et l'oblige trois fois à la retraite sur Ettingen, sur Dourlach et sur Pfortzheim. Il faut convenir que dans toutes ces savantes manœuvres, il fut parfaitement secondé par ses généraux de division, et surtout par le brave Desaix. Les Autrichiens s'étaient déjà vus forcés à s'éloigner du Rhin, et Moreau se disposait à diriger sur Munich un corps de troupes, lorsqu'il apprit la défaite de Jourdan; c'est alors qu'il s'immortalisa par cette célèbre retraite où il battit presque toujours l'ennemi, et vint repasser le Rhin à Neuf-Brisach et à Huningue, conservant sur la droite une tête de pont devant cette ville, et le fort de Kehl sous Strasbourg. S'étant rendu à Cologne en janvier 1797, il réorganisa l'armée de Sambre et Meuse, et en céda bientôt le commandement à Hoche; il revint après sur le Haut-Rhin, qu'il passa le 20 avril près de Guembsheim, en plein jour, de vive force et en présence d'une armée rangée en bataille sur l'autre rive, reprit Kehl, et remporta une victoire complète sur l'ennemi. Les préliminaires de Léoben arrêtèrent ses succès. Les preuves de la vaste conspiration royaliste, dont Pichegru était le principal agent, étaient tombées entre ses mains dès le commencement de la campagne par la saisie des fourgons du général autrichien Klinglin; mais placé entre sa reconnaissance envers Pichegru et ses devoirs envers la républi-

que, il ne crut pas d'abord devoir en instruire le directoire. Mais à la fin voyant qu'il ne pouvait plus se taire sans compromettre et lui-même et l'état, il instruisit le directoire qu'il tenait entre ses mains les preuves de la conspiration. Les royalistes et les républicains se plaignirent également de la conduite de Moreau : les uns le taxèrent d'ingratitude envers son ancien ami ; les autres lui reprochèrent d'avoir attendu trop tard pour faire une révélation de cette importance. Mais on peut dire, pour la justification de Moreau, qu'à l'époque où il donna cet avis au directoire, il ne pouvait déjà plus douter que l'existence de ces pièces entre ses mains ne fût connue du gouvernement, auquel on venait de l'instruire qu'on l'avait dénoncé lui-même. D'ailleurs Moreau était convaincu qu'un plus long silence entraînerait sa ruine, sans être utile à Pichegru, qui au surplus était en sûreté à cette époque. Mandé à Paris par suite des papiers saisis dans les fourgons du général autrichien Klinglin qui compromettaient Pichegru, il adressa auparavant une proclamation à son armée, « *pour convertir*, disait-il, *beaucoup d'incrédules* « *sur le compte de ce général* « *qu'il n'estimait plus depuis* « *long-temps*. » Le directoire lui-même ne lui sut pas bon gré de cette espèce de dénonciation un peu tardive : Moreau fut contraint d'accepter sa retraite ; mais comme ses talens étaient devenus nécessaires, il fut nommé en 1798 inspecteur général, et l'année suivante chef du bureau militaire pour préparer les plans et les opérations de la prochaine campagne. Il se rendit peu de temps après à l'armée de Schérer, fut témoin des défaites de Vérone, et reçut de ce dernier, couvert de honte et détesté par ses soldats, le commandement de son armée, qui dut son salut aux talens supérieurs de son nouveau général. Il n'avait que 25,000 hommes à opposer contre 80,000, et parvint, malgré l'infériorité de ce nombre, à arrêter les progrès des ennemis. Joubert vint prendre le commandement de l'armée d'Italie ; on dit que ce jeune général, avant de livrer sa première bataille, voulut en déférer la direction à Moreau, qui se borna à l'aider de ses conseils, et combattit sous ses ordres à la bataille de Novi. Joubert y périt, Moreau eut trois chevaux tués sous lui, et fut atteint d'une balle à l'épaule gauche ; obligé de céder le terrain aux alliés, il effectua sa retraite avec tant d'habileté et par de si sages manœuvres qu'il mérita justement le surnom de *Fabius français*. A cette époque on avait déjà tramé un complot pour renverser le directoire : tous les partis recherchaient Moreau, qui pouvait se rendre le régulateur des événemens et en tirer tout le profit ; mais il refusa, dit-on, d'y coopérer d'une manière directe, ou il balança trop long-temps et se laissa prévenir par l'ambitieux Bonaparte. Moreau fut presque aussitôt après le 18 brumaire nommé commandant des armées du Danube et du Rhin, où il cueillit de nouveaux lauriers ; peut-être il ne déploya jamais autant d'habileté que dans cette mémorable campagne. Il sut avec un art infini forcer le général Kray à lui abandonner le Lech, les environs d'Ulm, et opéra le passage du Danube par un coup surprenant

de hardiesse qui le plaça à côté des plus grands capitaines. On peut dire que Moreau marcha de triomphe en triomphe; et les batailles de Moëskirch, Engen, Biberach, Hochstedt, Nedersheim, Nortlingen et Oberhausen, qu'il gagna sur ce même général Kray, ne firent qu'augmenter sa gloire. Elle arriva à son comble dans la bataille décisive de Hohenlinden, livrée aux Autrichiens le 3 décembre 1800, où tous les différens corps de l'armée rivalisèrent de courage. Celle des ennemis était en déroute complète : rien ne pouvait plus empêcher Moreau de conduire ses troupes victorieuses à Vienne; mais les négociations que l'archiduc Charles entama avec le général français suspendirent sa marche, et il revint à Paris recueillir le prix le plus flatteur pour ses travaux, le témoignage de l'estime et de l'admiration publiques. Bonaparte lui fit alors présent d'une paire de pistolets magnifiques, en disant : « Qu'il aurait bien voulu y faire graver « toutes ses victoires, mais qu'il « n'y eût pas trouvé assez de place. » Malgré ces éloges flatteurs, Bonaparte ne voyait en Moreau qu'un rival d'autant plus dangereux qu'il jouissait de la confiance et de l'estime de la nation et de l'armée. Moreau, de son côté, se retira dans sa terre de Grosbois, afin de s'éloigner des chefs du gouvernement, et désapprouva hautement la rapidité avec laquelle Bonaparte envahissait le pouvoir. Ces plaintes éveillèrent l'attention de la police, qui le mit depuis lors sous une active surveillance ; le voyage de Pichegru et de George Cadoudal en France, en 1804, fournit à Bonaparte un prétexte pour perdre un habile général qu'il craignait. On l'inculpa d'avoir voulu rétablir l'ancienne monarchie, accusation qui paraît dénuée de fondement, si l'on considère les opinions politiques que Moreau avait toujours manifestées. Quoi qu'il en soit, il fut mis en jugement avec d'autres personnes qu'il n'avait jamais connues, et condamné d'abord à deux ans de détention et ensuite à l'exportation. Au mois de juin 1804, il partit pour l'Espagne sous l'escorte de quatre gendarmes ; il fut reçu à Cadix avec toutes les marques de distinction par le marquis de la Solana, commandant de l'Andalousie, qui avait servi, comme volontaire, sous les ordres de Moreau, dans les campagnes contre l'Autriche. Le général français quitta Cadix dans le mois d'août, et se rendit dans les Etats-Unis d'Amérique. Il se fixa près de Baltimore, avec sa femme qui l'avait suivi dans son exil. Ayant appris les désastres de la campagne de Russie, il s'écria : « Allons voir « ce que fera à présent l'homme à « grands projets. » Il revint en Europe, et se présenta aux empereurs d'Autriche et de Russie qui tenaient leur quartier général devant Dresde ; il fut reçu par ces souverains d'une manière digne de sa réputation : ses offres de service furent accueillies avec empressement; mais dans la première bataille où il assista, il eut les deux jambes emportées par un boulet le 27 août 1813, et mourut à Tann en Bohême le 2 septembre suivant. Moreau est un des meilleurs capitaines français qu'ait produits la révolution. Il avait un coup d'œil prompt et rapide, une intelligence rare, le grand art de savoir profiter des moindres échecs

et d'improviser subitement de victorieuses manœuvres au milieu du danger le plus imminent. Il joignait à toutes les qualités d'un habile général, l'intrépidité si naturelle au soldat français. Sa véritable place était sur un champ de bataille, et en présence de l'ennemi ; c'est là qu'il a gagné ses véritables titres de gloire. Du reste, son caractère était faible et irrésolu ; de là les tergiversations de ses démarches dans plusieurs circonstances. Sa mort, quelque héroïque qu'elle puisse paraître, considérée comme celle d'un général, n'en est peut-être pas moins une tache pour sa mémoire. Quel motif pourrait le justifier d'avoir porté les armes contre son pays? Ce n'était point sur ses compatriotes qu'il devait chercher à se venger de Bonaparte, son ennemi personnel, quelque légitimes que fussent d'ailleurs ses sujets de mécontentement. Ce n'était pas sous des drapeaux ennemis de la France que Moreau devait terminer sa carrière. Il avait un bien plus beau rôle à remplir, une gloire beaucoup plus pure à acquérir. Que n'imitait-il jusqu'au bout la magnanime résignation de Camille ; au lieu d'écouter ses ressentimens comme un autre Coriolan !

MOREAU-SAINT-MÉRY (Médéric-Louis-Élie), conseiller d'état, né au Fort-Royal de la Martinique le 13 janvier 1750, d'une famille originaire du Poitou, fut élevé par sa mère, qui était restée veuve et qui ne voulut point l'envoyer étudier en France. Moreau se montra de bonne heure ami zélé de la justice, et il devint l'avocat et le protecteur des noirs auprès de leurs maîtres. Son aïeul était grand sénéchal de la Martinique, et il devait lui succéder dans cette charge importante. Il fallait donc qu'il complétât son éducation ; et quand il eut atteint sa 19me année, sa mère lui permit de se rendre à Paris à cet effet. Les progrès qu'il fit dans les langues, les sciences et la jurisprudence furent étonnans. Afin d'avoir plus de temps à donner à l'étude, il ne dormait qu'une nuit sur trois. Après trois ans de séjour à Paris, étant devenu avocat au parlement, il repartit pour sa patrie, où il alla exercer la profession d'avocat, et où il se fit la réputation d'orateur éloquent et d'habile jurisconsulte. Au bout de huit ans, il devint conseiller au conseil supérieur de Saint-Domingue, et profita du temps que lui laissaient ses nouvelles fonctions, pour s'occuper des lois de Saint-Domingue. Louis XVI, instruit de son mérite, le fit venir à Paris, et le chargea d'objets relatifs à l'administration des colonies ; ce fut à cette époque que Moreau, de concert avec Pilâtre de Rosier, fonda le musée de Paris dont il fut élu secrétaire. Lors de la révolution, Moreau en embrassa les principes avec chaleur, et devint vice-président de l'assemblée électorale de Paris, qui pendant un mois gouverna la France. Il entra ensuite à l'assemblée nationale, et y parla avec énergie en faveur de la métropole et de ses colonies. Quand l'assemblée fut dissoute, il fut proscrit et courut les plus grands dangers. Il parvint à s'embarquer pour les États-Unis en 1793, avec sa femme et deux enfans en bas âge, et alla ouvrir à Philadelphie un magasin de librairie, auquel il ajouta plus tard une imprimerie, où furent impri-

més plusieurs de ses ouvrages. Cinq ans après, le calme s'étant rétabli en France, il y revint sous les auspices de son ami l'amiral Bruix, ministre de la marine, qui le fit nommer historiographe de ce département. Lors de l'établissement du consulat, Moreau fut nommé conseiller d'état, et peu de temps après envoyé à Florence avec des fonctions diplomatiques, dont le but était d'amener le duc de Parme à renoncer à son duché en faveur de son fils. Moreau remplit cette mission avec une franchise et un ménagement qui lui firent beaucoup d'honneur; et quand le duc de Parme mourut, le 9 octobre 1802, il reçut ordre de prendre, au nom de la France, possession des états du défunt, et de les gouverner sous le titre d'administrateur général. Moreau fit chérir son administration; il protégea les établissemens de bienfaisance et d'instruction publique, et fit observer partout la justice la plus rigoureuse. Une insurrection ayant éclaté dans quelques compagnies de milice qui habitaient les montagnes de l'état de Plaisance, Moreau ramena les mutins à l'obéissance par les seuls moyens de la persuasion; mais on le blâma de n'avoir point sévi, et il fut rappelé à Paris. On le priva de ses appointemens de conseiller d'état, et il tomba dans un dénuement complet. Il ne subsista dans sa détresse que par les bienfaits de Joséphine Beauharnais, qui était sa parente. L'étude seule le consolait de sa disgrace. En 1817, le roi, instruit de sa mauvaise fortune, lui fit un don de 15,000 fr. Moreau mourut le 28 janvier 1819, âgé de 69 ans. Ses principaux ouvrages sont: I. *Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le vent*, de 1550 à 1785, 6 vol. in-4°, Paris, 1784-90. II. *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue*, 2 vol. in-8°, Philadelphie, 1796. III. *Idée générale, ou abrégé des sciences et des arts, à l'usage de la jeunesse*, 1795, ibid. in-12: ouvrage très-estimé. IV. *Description de la partie française de la colonie de Saint-Domingue*, Philadelphie, 1797-1798, 2 vol. in-4°. V. *De la danse*, in-12, 1796, et Parme, Bodoni, 1801, in-16: ouvrage curieux et écrit avec chaleur et avec grace. Moreau de Saint-Méry a laissé un grand nombre de manuscrits.

MOREAU DE LA ROCHETTE (FRANÇOIS-THOMAS), inspecteur des pépinières royales de France, né le 4 novembre 1720 à Rigny-le-Feron, près Villeneuve-l'Archevêque, était directeur des fermes du roi à Melun. Il y avait près de cette ville une petite terre appelée la Rochette, dont le sol était si pauvre, que, suivant un dicton vulgaire, une poule n'y trouvait point à vivre en août: Moreau de la Rochette conçut le hardi projet de changer cette lande en un domaine fertile. Il l'acheta en 1751. Le jour il vaquait à la ville aux devoirs de sa place; le soir et une partie de la nuit étaient consacrés à ses occupations champêtres. D'abord il fit valoir les terres déjà en culture. En 1760 il commença à défricher. Il proposa au gouvernement, en 1767, d'établir à la Rochette une école de pépinière cultivée par des enfans trouvés, dont le nombre fut dans l'origine de 50, et ensuite porté à 100. En même temps qu'il formait des hommes aux travaux

agricoles, il les employait à continuer ses défrichemens, à niveler le terrain, à l'améliorer et à le planter. Bientôt de belles forêts, des champs féconds, une maison élégante et spacieuse, construite en 1771 sur les plans du célèbre architecte Louis, et entourée des bâtimens nécessaires à une grosse exploitation, de vastes jardins, de riches pépinières, prirent la place des rochers, des bruyères et des sables stériles, donnèrent la vie à un sol disgracié de la nature, et le parèrent de tout le luxe de la végétation. Dans l'espace de treize années, il sortit des pépinières de la Rochette un million d'arbres de tige, et 31 millions de plants forestiers, dont une grande partie a servi à repeupler les bois et les forêts du domaine. Le reste a été donné gratuitement à des particuliers. Pendant le même espace de temps il a formé à la Rochette quatre cents élèves tirés des hôpitaux, et de ce grand nombre il n'en est mort qu'un seul : presque tous sont devenus de bons jardiniers, d'excellens pépiniéristes, quelques-uns même des dessinateurs et des planteurs de jardins d'agrément. Le gouvernement récompensa les talens de Moreau de la Rochette, et en tira parti. Il avait été nommé, en 1766, à la place d'inspecteur des familles acadiennes restées sur les ports de mer. On lui donna l'année suivante celle d'inspecteur général des pépinières royales. Honoré de lettres de noblesse, il fut en 1769 décoré de l'ordre de Saint-Michel. On le chargea, en 1785, en qualité de commissaire du roi, d'aménager les bois servant à l'approvisionnement de Paris, et de rendre flottables différens ruisseaux qui pouvaient la favoriser. Moreau vécut dans la société des personnages du 18[e] siècle les plus distingués par leur rang et leurs lumières, et y a fait remarquer un esprit aussi agréable que solide, joint à un cœur vraiment philanthropique. Il existe une correspondance intéressante entre Voltaire et cet industrieux citoyen, à qui l'on doit en outre une belle manufacture de sulfate de fer (couperose verte), établie à Urcel près Laon, l'une des premières usines de ce genre que la France ait possédées; des projets et plans pour le défrichement des landes de Bordeaux, etc., etc. Il mourut dans sa terre de la Rochette, entouré de sa création, et de l'admiration publique, le 20 juillet 1791, âgé de 71 ans.

MOREAU DE LA ROCHETTE (JEAN-ÉTIENNE), fils du précédent, membre de la société d'agriculture de Seine-et-Marne, né à Melun le 17 novembre 1750, et mort à la Rochette le 8 mai 1804, s'est rendu recommandable par ses travaux en agriculture, en continuant de cultiver les belles pépinières et le domaine de la Rochette. Quoique fort jeune alors, c'était lui qui était chargé de l'exécution des plans, des détails de culture, de la surveillance des ouvriers, de l'établissement des pépinières. Il travailla avec son père jusqu'à la mort de celui-ci, arrivée en 1791. Depuis, il continua avec le même zèle à améliorer ses établissemens de culture et ses pépinières. Aux époques désastreuses de la révolution, quand des tyrans non moins imbécilles que cruels, osaient dire qu'il ne fallait à la France que du fer et des pommes de terre; quand, pour vouloir le bien, on avait be-

soin de courage, il fut assez hardi pour faire encore des semis d'arbres précieux. Il prépara ainsi, pour des temps plus calmes et plus heureux, des richesses et des jouissances dont il n'a pas tenu au vandalisme que nous ne fussions à jamais privés.

MOREAU (....), membre du conseil des anciens, naquit dans le département de l'Yonne vers 1750. Nommé en 1798 député au conseil des anciens, il s'y montra très-attaché au républicanisme. Il fit arrêter dans cette même année la célébration du 14 juillet, et prononça ensuite l'éloge de l'armée d'Orient à l'occasion de la prise de Malte, qui n'avait cependant pas coûté bien des efforts. Dans ce même discours, il félicita la philosophie de s'être emparée *de ce dernier retranchement du fanatisme*. Le 25 plairial an 7 (1799), il s'éleva contre les dilapidations commises en Suisse et en Italie par les agens du directoire, et il dit dans cette occasion : « On y remarque un *Rapinat*, « un *Forfait*, un *Grugeon*, « dont les noms expriment le caractère et la conduite. Il faut « que tous ces hommes soient li-« vrés à l'exécration publique, « que la justice nationale s'exerce « sur eux, et que nulle part ils ne « puissent trouver de retraite. » Lors de la crise du 30 du même mois, il se prononça contre le directoire; mais ne suivit pas toujours cet avis. Le 13 juillet il vota l'approbation de la mesure des otages, et il ajouta : « Je regarde « cette mesure comme la vie des « républicains et la mort des roya-« listes. » Le 7 août il défendit l'emprunt de 100,000,000 sur les riches. Au 18 brumaire il fut un des députés dissidens à l'élévation de Bonaparte; aussi il ne reçut point de billet pour cette assemblée extraordinaire qui devait se tenir à Saint-Cloud, et il fut le lendemain un des exclus du corps législatif. Il fut cependant nommé en 1800 membre du conseil des prises, et mourut dans le mois de février 1806.

MOREAU (Jean-Michel), graveur, né à Paris en 1741, connu généralement sous le nom de *Moreau le jeune*. Dès l'âge le plus tendre il dessinait déjà parfaitement; à 12 ans il entra comme élève chez M. de Lorrain, peintre; et quand celui-ci fut nommé directeur de l'académie des beaux-arts de Pétersbourg, il l'accompagna en qualité d'adjoint : Moreau avait alors dix-sept ans. Son maître et son ami étant mort deux ans après, il revint à Paris, où il étudia la gravure sous le Bas. Il profita tellement sous cet habile maître, qu'il fut bientôt en état de produire des ouvrages marquans; et en 1770 il fut nommé dessinateur des Menus-Plaisirs. Le beau dessin qu'il grava en 1775, du sacre de Louis XVI, lui mérita le titre de dessinateur du roi; et il fut admis en même temps parmi les membres de l'académie de peinture. Indépendamment d'autres ouvrages de ce fécond artiste, son œuvre complet monte à plus de 2400 estampes, gravées d'après ses dessins, la plupart destinées à orner les plus belles éditions des classiques anciens et modernes. La révolution anéantit tout le capital formé par ses économies, et il dut accepter en 1797 une place de professeur de dessin aux écoles centrales de Paris. A l'époque de la restauration il fut rétabli dans sa place de dessinateur du cabinet du roi, et mourut le 30 novembre

1814. Son œuvre, comme on l'a dit plus haut, se monte à plus de 2000 pièces.

MOREAU. *Voyez* Beaumont, Maupertuis et Mautour.

MOREELSE (Paul), fameux peintre hollandais, distingué par ses talens, né à Utrecht en 1575, mort en 1638, élève de Michel Mirevelt, a gravé en bois quelques planches qu'on estime beaucoup. Il entendait bien le clair-obscur.

MOREELSE (Henri), fils du précédent, né à Utrecht en 1615. Cet homme, d'un mérite rare, professa pendant dix ans le droit civil à l'université d'Utrecht, et fut ensuite employé dans diverses magistratures et commissions honorables. Il est mort en 1666. On n'a de lui que sa harangue inaugurale, *De jurisprudentiæ Romanæ usu hodierno;* quelques Dissertations académiques, et un Mémoire hollandais sur l'agrandissement de sa ville natale.

MOREL (Eustache), dit *Deschamps*, né en Flandre, châtelain de Fismes, écuyer-huissier-d'armes du roi Charles VI, et son bailli de Senlis, mourut peu de temps après ce monarque. Ses Œuvres manuscrites existent à la bibliothèque du roi, sous le n° 7219, in-fol., et contiennent un grand nombre de Ballades, Chants royaux, Chansons balladées, Rondeaux, Virelais, Lais, Traitiés, Farces, Moralités, Dits, Lettres missibles, Commissions, Supplications, etc. Il est inventeur de la chanson dite *à boire.* On trouve dans son recueil plusieurs morceaux intéressans pour l'histoire de France, depuis 1350 jusqu'en 1420. Sa pièce principale est celle intitulée le *Mirouer du mariage*, dans laquelle il dépeint d'une manière plaisante et ingénieuse tous les embarras, tous les maux et les suites fâcheuses du mariage. On trouve encore dans ce manuscrit une complainte en prose latine sur le schisme de Pierre de Lune, datée du 13 avril 1393. Peu de poètes ont autant célébré la gloire et l'amour de la patrie que Deschamps; les Anglais, alors maîtres d'une partie de la France, sont presque toujours l'objet de sa haine et de son ressentiment. Dans une ballade, il exprime le vœu de voir l'Angleterre détruite, afin que ses ruines attestent aux races futures qu'elle avait existé. Deschamps fut lié d'amitié, ou en relation avec les principaux écrivains de son temps, tels que Guillaume de Machault, Sohier, etc., etc. L'auteur du *Songe du vieil Pèlerin*, ouvrage du même temps, dont l'abbé Lebœuf a donné une notice curieuse dans les Mémoires de l'académie des inscriptions, dit en s'adressant au roi Charles VI, et en lui conseillant de s'abstenir des lectures dangereuses ou frivoles, et de se livrer à celles qui sont utiles : « Tu peux bien lire et ouïr aussi les dictiez vertueux de ton serviteur et officier Eustache Morel. » Les autres *Poésies* de Deschamps traitent de la vie privée de ses concitoyens, et en font presque toujours la satire.

MOREL (Jean), seigneur de Grigny, né à Embrun en 1511, fut précepteur de Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II, et devint maître-d'hôtel ordinaire de la maison du roi. Il mourut en 1581, regretté de tous les gens de lettres. Il fut le plus fidèle ami d'Erasme, qui avait été son maître et à qui il ferma les yeux à Bâle.

Joachim Dubellay, son ami, fit imprimer ses ouvrages.

MOREL (Joseph), surnommé *le Prince*, né à Arbois, dans le 16ᵉ siècle, s'acquit la réputation de brave officier, pendant les guerres qui désolèrent à cette époque le comté de Bourgogne. Il se défendit pendant plusieurs jours dans la ville d'Arbois, contre Biron qui l'attaquait avec une armée de 25,000 hommes. Morel fut pris sur la brèche, après avoir fait des prodiges de valeur. L'inflexible Biron lui reprocha d'avoir enfreint les lois de la guerre en se défendant dans une ville non fortifiée, et le fit pendre le 7 août 1595, à un tilleul qu'on voit encore à l'entrée de la promenade d'Arbois. Après le départ des Français les restes de Morel furent inhumés honorablement dans la chapelle de Saint-Roch.

MOREL (Hugues), né à Auxonne dans le 14ᵉ siècle, d'une famille recommandable de cette ville, se voua à l'état ecclésiastique. Dès la fin du 14ᵉ siècle il figurait parmi les secrétaires du duc Philippe-le-Hardi, s'était distingué dans cette place, et mérita la confiance du prince, qui le chargea, en décembre 1390, de se rendre près du pape à Avignon, pour obtenir mainlevée de l'interdit mis sur la ville d'Auxonne par l'archevêque de Besançon, par rapport aux monnaies que le duc faisait fabriquer en ladite ville. Hugues Morel, assez heureux pour obtenir un plein succès de la négociation dont il était chargé, rapporta des bulles de mainlevée, et mit fin à une contestation qui durait depuis un demi-siècle, et dont la ville d'Auxonne était surtout la victime. Hugues Morel était doyen de Beaune, trésorier et chanoine de la chapelle du duc à Dijon, nommé par le duc Jean auditeur des causes d'appeaux, membre du grand-conseil des ducs, et garde des chartes de leur trésor. Envoyé en 1408 par le chancelier de Bourgogne pour connaître des différens existant entre les habitans de Besançon et le chapitre métropolitain de cette ville, il les termina en se conciliant l'estime des deux partis, s'en revint avec le titre de chanoine de Besançon, et reçut en récompense du duc le doyenné de la Sainte-Chapelle, qui devint vacant sur la fin de ladite année, place d'autant plus recherchée qu'elle donnait entrée dans le conseil privé du prince : ainsi Hugues Morel se trouva revêtu des dignités ecclésiastiques et civiles. En 1417 il fut nommé élu du clergé en l'assemblée des trois ordres du bailliage de Dijon, et dans cette mission il fut doublement investi de la confiance du peuple qui l'avait choisi, et du souverain qui l'avait distingué. Les dotations que fit Hugues Morel à l'église d'Auxonne en 1419 doivent le faire considérer comme fondateur de la familiarité de cette ville; il y avait choisi sa sépulture, et fait d'avance placer sa tombe. Il décéda l'an 1421. Ainsi, après avoir été honoré des trois premiers ducs de Bourgogne, de race royale, et avoir rempli sous ces trois règnes des fonctions importantes, Hugues Morel existe encore plus dans le souvenir des Auxonnois, par la mémoire de ses bienfaits, que par la tradition de ses dignités.

MOREL (Guillaume), professeur royal en grec, directeur de l'imprimerie royale à Paris, né

en 1505 au Tilleul, bourg près de Mortain, en Normandie, de parens pauvres, mort en 1564. a donné un *Dictionnaire latin-grec-français*, 1622, in-4°, et d'autres ouvrages pleins d'un savoir étendu. Il a publié encore les ouvrages d'Arthémidore, en grec et en latin, et ceux de saint Jean-Chrysostôme, sur le Nouveau Testament, en 6 volumes in-fol.

MOREL (Jean), frère du précédent, né en la paroisse du Tilleul, dans le comté de Mortain, a publié, sous le voile de l'anonyme, l'*Ame toujours impassible dans toutes les positions de la vie, fors en une seule, qui est la grande,* Paris, 1558, in-12. Cet ouvrage est plein d'intérêt : le caractère de Philippin, le personnage principal, y est parfaitement bien soutenu, et contraste à merveille avec le caractère ardent de Florine, sa maîtresse, pour laquelle il finit par être sensible. On a donné l'extrait de ce roman dans la *Bibliothèque universelle des romans*, septembre 1779, pag. 107 et suivantes. Les connaissances littéraires de l'auteur l'avaient lié avec le chancelier Olivier et Michel de l'Hospital. Convaincu d'avoir adopté les nouvelles opinions, Morel fut mis en prison pour crime d'hérésie. Il y mourut. On le déterra, et il fut brûlé le 27 février 1559. On a encore de lui : I. Des notes sur les *Œuvres* de saint Denis l'Aréopagite, saint Cyprien, Démosthènes, etc. II. Des traductions latines des *Sentences* des Pères. III. *Commentarius verborum latinorum cum græcis, gallicisque conjunctionibus*, ibid., 1558, in-4°. On trouve le catalogue de ses éditions dans les *Vitæ typog.* de Maittaire.

MOREL (Frédéric), dit l'*Ancien*, célèbre imprimeur du roi, et son interprète dans les langues grecque et latine, héritier de Vascosan, dont il avait épousé la fille, était né en Champagne en 1523, mourut à Paris, le 7 juillet 1583, âgé de soixante ans. Sa devise était un mûrier, avec ces mots : *Tout arbre porte de bons fruits.* Parmi ses éditions dont Maittaire a donné le catalogue, on distingue celle des *Déclamations* de Quintilien, 1563, in-4°, et notamment l'*Architecture* de Philibert de Lorme.

MOREL (Frédéric II), fils aîné du précédent, né à Paris en 1558, professeur et interprète du roi, et son imprimeur ordinaire pour l'hébreu, le grec, le latin et le français, et plus célèbre que son père, avait une si violente passion pour l'étude, que, lorsqu'on lui vint annoncer que sa femme était sur le point de mourir, il ne voulut pas quitter sa plume qu'il n'eût fini la phrase qu'il avait commencée. Il ne l'avait pas achevée, qu'on vint lui dire que sa femme était morte : « J'en suis fâché, répond-il froidement ; c'était une bonne femme. » Cet imprimeur acquit beaucoup de gloire par ses éditions, qui sont aussi belles que nombreuses. Il publia, sur les manuscrits de la bibliothèque du Roi, plusieurs Traités de saint Basile, de saint Chrysostôme, de saint Grégoire, de saint Jérôme, de Théodoret, de saint Cyrille, de Galien, de Xénophon, de Théophraste, d'Homère, d'Héliodore, d'Orphée, d'Hippocrate, de Philon le Juif, de Synesius, de Théophile, etc., etc. Dès l'âge de

vingt ans il avait déjà publié l'Hérodien de la traduction de Jacques de Vintimille, 1580, qu'il accompagna d'une version. On estime l'édition qu'il donna des *Œuvres* d'Œcuménius et d'Aretas, Paris, 1631, en 2 vol. in-fol. Enfin, après s'être signalé par ses connaissances dans les langues, il mourut le 27 juin 1630, à 78 ans, étant le doyen des imprimeurs et des professeurs du roi. Ses fils et ses petits-fils marchèrent sur ses traces. — MOREL (Nicolas), l'un de ses fils, fut interprète du roi. On trouve de lui quelques petites pièces de vers, publiées dans les éditions de son père. Il traduisit en vers les sentences de Ménandre et de Philistion, et publia l'éloge de la poussière (*Encomium pulveris*), 1614.

MOREL (CLAUDE), frère cadet du précédent, bon imprimeur, et savant dans les langues grecque et latine, a donné une édition de saint Grégoire de Nysse, 1638, 3 vol. in-fol., qui est estimée des savans. On distingue dans ses éditions celles de saint Basile, de saint Cyrille, de saint Grégoire de Nazianze, et de saint Grégoire de Nysse, etc. dont quelques exemplaires sont en vélin. On a observé que les livres sortis les premiers de ses presses sont plus beaux que les autres.

MOREL (CHARLES), imprimeur ordinaire du roi, successeur des précédens, a donné des éditions correctes de plusieurs Pères grecs. La plus considérable est celle des conciles généraux et provinciaux, en grec et en latin, par Binius, 10 vol. in-folio.

MOREL (GILLES), frère des précédens, imprimeur ordinaire du roi, habile dans son art, a donné les Œuvres de saint Grégoire de Nysse, 1638, de saint Isidore, d'Aristote, en 4 vol. in-fol. On lui doit encore la grande Bibliothèque des Pères, en 17 vol. in-fol. Sur la fin de ses jours il se fit recevoir conseiller au grand-conseil. Il mourut vers 1650.

MOREL (dom ROBERT), bénédictin de Saint-Maur, né à la Chaise-Dieu en Auvergne l'an 1653, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés en 1680. On lui donna ensuite la supériorité de différentes maisons. En 1699 il voulut être déchargé de tout fardeau, pour se retirer à Saint-Denis, où il s'occupa à composer des ouvrages ascétiques. Il mourut en 1731, à 79 ans. On a de lui : I. *Effusion de cœur sur chaque verset des psaumes et des cantiques de l'église*, Paris, 1716, en 4 vol. in-12. (*Voy.* Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur, p. 504.) II. *Méditation sur la règle de saint Benoît*, Paris, 1717, in-8°. III. *Entretiens spirituels sur les Evangiles des dimanches et les mystères de toute l'année, distribués pour tous les jours de l'Avent*, 1720, 4 vol. in-12. IV. *Entretiens spirituels, pour servir de préparation à la mort*, in-12, Paris, 1721. V. *Entretiens spirituels pour la fête et l'octave du Saint-Sacrement*, en 1722, in-12. VI. *Imitation de N. S. J.-C.*, traduction nouvelle, avec une prière affective, ou effusion de cœur à la fin de chaque chapitre, in-12, Paris, 1723. VII. *Méditations chrétiennes sur les Evangiles de toute l'année*, 2 vol. in-12, Paris, 1726. VIII. *Du bonheur d'un simple religieux et d'une simple religieuse, qui aiment leur état et leurs devoirs*, in-12,

1727. IX. *Retraite de dix jours sur les devoirs de la vie religieuse*, in-12, 1750. X. *De l'espérance chrétienne, et de la confiance en la miséricorde de Dieu*, in-12., 1743. La plupart des ouvrages de dom Morel ne sont que des prières continuelles; l'auteur a tiré ces réflexions de l'Ecriture et des écrits ascétiques des SS. Pères. C'est ce qui donna une grande vogue à ses ouvrages. Le Dictionnaire des livres jansénistes le range dans la classe de ces sectaires. (*Voyez* pour de plus grands détails, le *Dictionnaire* de Moréri, et l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, par D. Tassin.)

MOREL (Jean), né à Châlons-sur-Saône en 1593, mort en 1668, excella dans la connaissance des langues grecque et latine, fut docteur en médecine de la faculté de Montpellier, et auteur de l'ouvrage suivant : *De febre purpuratâ, epidemicâ et pestilenti, quæ ab aliquot annis in Burgundiam et omnes fere Galliæ provincias debacchatur, medica dissertatio*, Lugduni, 1641, in-8°. — Un autre médecin de ce nom (Grégoire) a écrit : *De aquis medicatis agri Patavini, et de causis qualitatum quæ eis insunt compendiolum*, Patavii, 1567, in-8°. — Pierre et Jean-Charles Morel, aussi médecins, ont publié quelques ouvrages cités par les bibliographes.

MOREL (Claude), né à Paris, mort en 1703, fut, selon Desvaux dans son *Index funereus*, premier chirurgien de Marguerite de Lorraine, seconde femme de Gaston de France, duc d'Orléans, et à sa mort, remplit les fonctions de chirurgien en chef dans l'hôpital de la Charité. Il s'y distingua, ainsi que dans la capitale, par les opérations les plus délicates de son art et toujours faites avec succès. Très-habile dans la lithotomie, il forma quantité d'élèves à l'Hôtel-Dieu dans la pratique de la taille, et se faisait admirer d'un autre côté, dans les écoles publiques, par la clarté de ses démonstrations anatomiques et chirurgicales. Il avait été long-temps prévôt de la communauté de Saint-Côme.

MORELL (André), en latin *Morellius*, antiquaire, né le 9 juin 1646 à Berne en Suisse, se fit connaître à Paris par sa profonde érudition. On lui offrit la place de garde du cabinet des médailles du roi, à condition qu'il embrasserait la religion catholique; mais il ne voulut point l'accepter à ce prix. Il était alors à la Bastille, où Louvois l'avait fait mettre, parce qu'il s'était plaint, avec la franchise de son pays, qu'on ne le récompensait pas du travail dont il avait été chargé par Louis XIV. La liberté lui ayant été rendue pour la deuxième fois le 16 novembre 1691, à la sollicitation du grand-conseil de Berne, il se retira en Allemagne, et mourut à Arnstadt le 11 avril 1703. Il laissa un fils, ministre de l'église de Berne. Quoique Morel eût cultivé toute sa vie la science numismatique, il ne la mettait point au-dessus de toutes les autres connaissances, comme font certains antiquaires. Il ne regardait les médailles que comme des monumens de la vanité des anciens, qui servent à connaître l'histoire, mais qui ne renferment pas toute l'histoire. Il était naturellement modeste; et quoique Vaillant ne lui fût pas favorable, il se reconnaissait inférieur à cet

antiquaire, et avouait que personne ne le surpassait dans la connaissance des médailles. Ses principaux ouvrages sont: I. *Thesaurus Morellianus, sive familiarum Romanarum numismata omnia et disposita ab Andreâ Morellio, cum commentariis Havercampi*, Amsterdam, 1734, cinq tom. en 2 vol. in-fol., un de planches, et l'autre de texte. Ce recueil, le plus complet des familles romaines qui ait jamais paru, est estimé, rare et recherché; on y trouve 3539 médailles gravées avec leurs revers. Le lecteur est également frappé de la beauté des médailles gravées par Morel lui-même sur les originaux, et de la justesse des inscriptions. II. *Specimen rei nummariæ*, Leipsick, 1695, en 2 vol. in-8°: ouvrage digne du précédent.

MORELL (Thomas), savant théologien anglais, et lexicographe, né en 1703 à Eton en Angleterre, mort en 1784, a donné des éditions précieuses du *Dictionnaire* latin d'Ainsworth et du *Lexicon grec* de Hedesicus. Il est auteur des excellentes notes de l'*Essai sur l'entendement humain* par Locke. On lui doit aussi une édition des œuvres de Spencer, 1747; une édition des *Contes de Cantorbéry*, par Chaucer, Londres, 1737; et un ouvrage intitulé: *Thesaurus græcæ poeseos*, Eton, 1762, qui est son chef-d'œuvre, et qui est fait à l'imitation du *Gradus ad Parnassum*. Enfin Morell a eu part à l'*Analyse de la beauté* de Hogarth; et il a donné un choix de morceaux de l'Ecriture sainte pour les oratorios d'Haendel.

MORELLE (Julienne), prodige de savoir, née à Barcelone, posséda quatorze langues, la théologie, la philosophie, la jurisprudence et la musique. Dès l'âge de 12 ans elle soutint publiquement à Lyon diverses thèses qu'elle dédia à Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne. Dégoûtée du monde et des hommages qu'on lui rendait, elle embrassa la profession religieuse dans le monastère de Sainte-Praxède d'Avignon, et y mourut en 1653.

MORELLE (..... de la), né à Paris vers la fin du 16e siècle, connu par quelques pièces de poésies qui ne sont pas sans mérite. On a de lui: I. *Endymion*, ou *le Ravissement*, tragi-comédie pastorale en cinq actes, en vers, dédiée à la duchesse d'Orléans, Paris, 1627, in-8°. II. *Philin*, ou l'*Amour contraire*, pastorale en cinq actes, en vers, dédiée à la princesse de Guéménée, Paris, 1630, in-8°. Si l'on en croit l'avis du libraire au lecteur, cette pièce a souvent paru sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne avec succès, et dans les meilleures maisons de France; c'est par le conseil de ses amis, et surtout de Malherbe, qu'il la fit imprimer. Le même Malherbe, dans un sonnet qui suit l'épître dédicatoire, fait un grand éloge de l'auteur et de la pastorale.

MORELLE (Côme), né en Catalogne vers l'an 1555, entra dans l'ordre de saint Dominique, et professa la théologie à Cologne au commencement du 17e siècle. Les thèses qu'il soutint à Paris, en 1612, sur l'autorité du pape et des conciles, firent beaucoup de bruit. Cette même année il publia à Anvers une nouvelle édition des Œuvres de saint Thomas d'Aquin en 18 vol. in-fol. Il fut fait inquisiteur général de la foi dans les trois électorats le 25 mai 1618,

l'estime et l'amitié qu'avait pour lui l'électeur de Trèves lui devinrent funestes. Les Espagnols s'étant imaginé que Morelle était son espion, l'arrêtèrent, et le firent conduire dans la citadelle de Gand, où il finit misérablement ses jours le 18 février 1636.

MORELLET (l'abbé André), membre et doyen de l'académie française, naquit à Lyon le 7 mars 1727 de parens pauvres. Il vint de bonne heure à Paris pour y tirer parti de ses talens et de l'éducation qu'il avait reçue. Ayant été présenté à Mme Geoffrin, dont la maison était le rendez-vous des hommes les plus distingués dans la littérature, il trouva dans cette femme célèbre une protectrice éclairée, qui lui procura des moyens d'existence et la liberté de cultiver exclusivement les lettres. L'abbé Morellet vécut long-temps chez cette dame, et s'y lia avec plusieurs philosophes du 18me siècle, et plus particulièrement avec d'Alembert, Marmontel et Suard, dont il partagea franchement les principes. Ce fut aussi à leur école qu'il se forma dans l'art d'écrire, et qu'il puisa le goût des matières morales et politiques, qui l'ont presque toujours constamment occupé. Il ne débuta pas sous des auspices très-favorables dans la carrière des lettres. Diderot ayant offensé d'une manière assez grave la princesse de Robecq, fille du maréchal de Luxembourg, Palissot, qui jouissait de la protection de cette dame, composa pour la venger la comédie des *Philosophes*, dans laquelle Diderot était accablé de ridicule. L'abbé Morellet prit aussitôt la défense de Diderot; mais jeune encore et sans circonspection, au lieu de s'en prendre à Palissot, il attaqua directement la princesse de Robecq dans un écrit plein de fiel, intitulé : la *Vision*. Cette attaque irrita d'autant plus les amis de la princesse, qu'à cette époque elle était à son lit de mort. On obtint une lettre de cachet contre Morellet qui fut mis aussitôt à la Bastille. Il ne dut sa liberté qu'aux instances de J. J. Rousseau auprès de Mme de Luxembourg, qui fit les démarches nécessaires pour son élargissement. On trouve, à ce sujet, des détails curieux dans les *Confessions* de Rousseau. Après cette mésaventure, Morellet se fit connaître par sa coopération à la grande entreprise de l'*Encyclopédie*. Comme il était un des partisans de la secte des économistes, il composa plusieurs ouvrages dans lesquels il developpait leur système, et s'attachait à le faire voir sous un jour favorable. Il fut un des adversaires les plus redoutables des actionnaires de la compagnie des Indes, sous le ministère de l'abbé Terray, et ce fut son acharnement qui donna lieu à une caricature dans laquelle on voyait ces actionnaires effrayés fuyant devant un dogue furieux, au-dessous duquel on lisait ces mots : *mords-les!* qui faisait allusion au nom de notre abbé. Bientôt il reçut les encouragemens de Voltaire, qui lui témoigna beaucoup d'estime, et voulut bien l'honorer d'une correspondance suivie. La réputation de Morellet s'accrut par la publication de sa *Théorie du Paradoxe*; de ses Lettres et de ses Dissertations sur le commerce; de ses Remarques sur Pope, et de sa traduction de l'ouvrage de Beccaria, intitulé : *Traité des Délits et*

des Peines. Cette traduction est estimée et mérite de l'être, quoiqu'en dise Grimm, qui, dans sa *Correspondance*, en parle avec une partialité révoltante, et avec un ton qui ne convient pas toujours à la saine critique. Elle parut en 1765, et peu après il fut admis à l'académie française. Pendant la révolution, Morellet privé de protecteurs et de ressources, se vit forcé, pour subvenir à ses besoins, de traduire un assez grand nombre de romans anglais, parmi lesquels on doit remarquer les *Enfans de l'Abbaye*, de madame Regina Roche, et le *Confessionnal des Pénitens noirs*, de la sombre et mystérieuse Anne Radcliffe. Morellet dans ces différentes traduction a su reproduire le mérite des originaux. Cependant il n'abandonna pas entièrement ses autres occupations littéraires, et traita diverses questions politiques. « On se souvient encore avec reconnaissance, dit un écrivain dont le témoignage ne peut être suspect, qu'après le 9 thermidor, M. Morellet fut le premier qui, dans son écrit intitulé : le *Cri des familles*, provoqua l'abolition de la loi atroce des confiscations, et qui donna l'éveil au vœu général par lequel la convention elle-même se vit forcée de rendre les biens aux héritiers des condamnés. » Plus tard, il fut attaché à la rédaction du *Journal de Paris*, et il y fit insérer plusieurs morceaux de critique. En 1801, il publia des observations sur le roman d'*Atala* de M. de Chateaubriand, et s'y déclara le champion du genre classique, conciliant la politesse et les ménagemens dus à l'auteur, avec la gravité et la sévérité de la critique. Dans le cours de l'année 1805, il présida plusieurs fois l'académie française, et prononça dans ces diverses occasions des discours remarquables. Trois ans après, le sénat l'élut membre du corps législatif pour le département de la Seine, et il faisait encore partie de cette assemblée en 1814, lors de la déchéance de Napoléon et de sa famille, à laquelle il donna son adhésion. Le 1er octobre de la même année, il prononça à la tribune de la chambre des députés un discours contre le projet de loi portant prohibition de l'importation des fers étrangers, rappela à la chambre qu'il avait défendu toute la vie la liberté du commerce, et résuma ainsi son opinion : « Je fais observer que ce qu'on demande est un monopole, et que tout monopole est une atteinte à la liberté et à la prospérité de ceux qui n'en jouissent pas. » Au mois de décembre suivant, il éprouva un accident très-grave qui menaça ses jours, et qui peut-être en a avancé le terme. Il tomba d'une voiture de place au moment où il essayait d'en descendre, et se cassa la cuisse. Cet accident le retint plus de deux ans dans sa chambre; il eut cependant le courage et la force de se faire porter à la séance publique de l'académie française, au mois de mars 1817, où sa présence excita l'intérêt et l'attendrissement des spectateurs. L'abbé Morellet est mort à Paris le 12 janvier 1819, âgé de 92 ans. Le roi lui avait accordé une pension de 2000 fr. reversible sur la tête d'une nièce qui avait prodigué à sa vieillesse tous les soins de la piété filiale. Outre les ouvrages de Morellet dont nous avons parlé, nous citerons encore

les suivans : I. *Mémoire sur la situation actuelle de la compagnie des Indes*, 1769, in-4°. II. *Examen de la réponse de M. N*** (Necker) *au Mémoire*, etc., 1769, in-8°. III. *Prospectus d'un nouveau Dictionnaire de commerce*, 1769, in-8°. IV. *Réfutation de l'ouvrage qui a pour titre :* De la législation et du commerce des grains, 1775, in-8°. V. *Réfutation de l'ouvrage qui a pour titre :* Dialogue sur le commerce des blés. VI. *Analyse de l'ouvrage de M. Necker*, intitulé : *De la législation et du commerce des grains*, 1775, in-8°. VII. *Discours de réception à l'académie française*, 1785, in-4°. VIII. *De l'académie française*, ou *Réponse à M. de Champfort*, 1791, in-8°. IX. *Réclamation pour les pères et mères, aïeuls et aïeules des émigrés*, 1795, in-8°. X. *Discussion du rapport du P. J. Audoin sur les pères et mères des émigrés*, 1796. XI. *Clermont*, traduit de l'anglais de madame Regina Roche, 1798, 2 vol. in-12. XII. *Histoire de l'Amérique*, livres IX et X, contenant l'histoire de la Virginie, jusqu'à l'an 1688, et la nouvelle Angleterre, jusqu'à l'an 1652, ouvrage posthume de Robertson, traduit de l'anglais, 1798, 2 vol. in-12. XIII. *Observations sur la loi des otages et sur la responsabilité des communes*, 1799, in-8°. XIV. *Constantinople ancienne et moderne, et description des côtes et îles de l'Archipel et de la Troade*, par J. Dalloway, traduit de l'anglais, 1799, 2 vol. in-8°. XV. *Phœdora*, ou *la Forêt de Minski*, traduit de l'anglais de Marie Charlton, 1799, 4 vol. in-12. XVI. *Legs d'un père à ses filles*, traduit de l'anglais de Gregory, 1800, in-12, anglais-français. XVII. *Du projet annoncé par l'institut national de continuer le dictionnaire de l'académie française*, 1801, in-8°. XVIII. *Eloge de Marmontel*, 1805, in-8°. « On a paru surtout, dit Chénier, écouter avec un plaisir soutenu l'Eloge de Marmontel, ouvrage plein de mérite, dicté à M. Morellet par la philosophie et l'amitié. » XIX. *Mélanges de littérature et de philosophie du 18me siècle*, 1818, 4 vol. in-8°; contenant beaucoup de pièces inédites, et des détails fort curieux sur la révolution française. On doit encore à Morellet un portrait de Mme Geoffrin, 1777, in-8°, réimprimé en 1812, dans le Recueil des éloges de cette dame par Thomas, d'Alembert, Marmontel, etc. On trouve aussi à la fin de cet ouvrage un Opuscule de Morellet sur l'Esprit de contradiction. Il est remarquable par des idées piquantes et ingénieuses. Plusieurs autres de ses Opuscules sont insérés dans les *Mélanges* publiés par Suard, 5 vol. in-8°, 1805. En 1813, il répondit dans une brochure in-8°, à une attaque très-vive que Geoffroy avait dirigée contre lui. On lit de lui dans le *Magasin encyclopédique* un article très-détaillé, où il combat avec beaucoup d'esprit le système grammatical d'Urbain Dommergue. Le style de Morellet ne se fait pas remarquer par la correction : il est quelquefois dur et rocailleux ; mais il se distingue éminemment par une finesse et une précision qui donnent à ses productions un attrait qui les fait rechercher. La dialectique pres-

sante qui caractérise ses écrits originaux, a fait comparer le tour de son esprit à celui de Swift.

MORELLI (Marie-Madeleine), célèbre improvisatrice, née à Pistoie, en 1728, se distingua dans sa jeunesse par ses talens pour la poésie, qui la firent recevoir dans l'académie des arcadiens de Rome, sous le nom de *Corilla Olympica*. Ses succès lui procurèrent l'honneur de recevoir au Capitole, le 31 août 1771, la couronne de grand poète, que Pétrarque obtint, et qui allait ceindre le front du Tasse, si la mort ne l'eût frappé la veille de la cérémonie. Le célèbre imprimeur Bodoni a recueilli, à Parme, les actes de ce couronnement solennel, et des honneurs rendus à Corilla, qui est morte à Florence le 8 novembre 1800. Bodoni a publié les *Actes du couronnement de Corilla*, à la suite desquels on trouve les pièces composées à l'occasion de la mort de cette femme célèbre. *Voy.* Pizzi.

MORELLI (François-Joseph), de Florence, prit d'abord l'habit de frère mineur de l'observance de saint François; mais il le quitta bientôt pour reprendre l'habit séculier, et se retira à Londres, où il étudia à fond la langue anglaise, et les ouvrages de cette nation les plus érudits et les plus accrédités. S'étant repenti de sa démarche, il retourna à Florence, où, par la protection de Cosme III, il fut dispensé de rentrer dans son couvent. En 1750 il fit un voyage en Allemagne, et se rendit à Vienne, où il termina ses jours en 1756. On a de lui les ouvrages suivans, traduits de l'anglais: I. *Guida degli uomini alla loro eterna salute, del P. Roberto Personio della compagnia di Giesù*. II. *Gentiluomo istrutto nella condotta d'una virtuosa e felice vita del P. Gugliemo Dorell della compagnia di Giesù*. Ces deux ouvrages furent réimprimés plusieurs fois. III. *Le tre conversioni dell' Inghilterra dal paganismo alla religione cristiana*, etc., *con diverse altre materie appartenenti alle dette conversioni, scritte dal P. Roberto Personio sacerdote Inglese della compagnia di Giesù*, etc., Roma, 1750, 3 vol. in-4°. Dans cet ouvrage on examine le *Martyrologe protestant* de Fox, et on y donne la relation de la fameuse conférence qui eut lieu à Fontainebleau entre le cardinal Duperron et Duplessis-Mornay, ainsi que de plusieurs disputes et controverses qui éclatèrent à Oxford entre les catholiques et les protestans, sous le règne d'Édouard VI.

MORELLI (Jacques), célèbre bibliographe, né à Venise, le 14 avril 1745, eut pour maître le savant dominicain de Rubéis, connu par un grand nombre d'ouvrages. En recevant les leçons de cet habile homme, Morelli devint un judicieux critique, un bon archéologue, et se familiarisa avec l'histoire de tous les peuples, et celle des sciences et des arts. Morelli passait sa vie à parcourir les bibliothèques, et à prendre connaissance de tous les trésors qu'elles renfermaient. Il succéda en 1778 au célèbre Zanetti, garde de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise: dès lors, Morelli consacra tous ses soins au dépôt qui lui était confié; il l'embellit, fit augmenter le nombre des salles, et l'enrichit de beaucoup d'ouvrages en tout genre. Il

s'attacha tellement à sa bibliothèque, qu'il frémissait à l'idée de prêter, même pour peu de temps, quelques-uns des livres qui la composaient. Un jour qu'il assistait au dîner du prince Eugène, vice-roi d'Italie, quelqu'un lui demanda, si, placé au milieu de tant de richesses littéraires, il pouvait dire quels seraient les douze volumes qu'il choisirait au cas où il lui serait permis de les emporter. « Excusez-moi, répondit Morelli, je ne puis en ce moment de bonheur fatiguer ma tête, d'une question si difficile. — Bien, s'écria le prince Eugène, bien Morelli : il ne faut jamais faire connaître, en les dévoilant, tous les attraits de *sa maîtresse.* » La bibliothèque de Saint-Marc était en effet la *maîtresse* de Morelli ; elle l'occupait incessamment et tout entier, et il en parlait à tous les momens de la journée. Il mourut le 5 mai 1819, âgé de 74 ans, peu de temps après avoir publié ses *Lettere di varia erudizione*, qu'il appela son testament littéraire. Parmi ses travaux scientifiques, nous nous contenterons de signaler sa Version latine de l'Oraison d'Aristide contre Leptine, et celle de la déclamation de Libanius pour Socrate, et des fragmens du second livre des Elémens harmoniques d'Aristoxène, d'après des manuscrits où ils n'avaient pas encore été découverts. Une de ses plus importantes publications est celle des *Fragmens de Dion Cassius sur l'histoire romaine* avec de nouvelles leçons (1798). On peut voir, dans le tome Ier (le second n'a pas paru) des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Marc, l'examen et la collation qu'il a faite de 260 manuscrits grecs. Il écrivit en latin les catalogues des bibliothèques Nani et Pinelli (1776 et 1787), et donna en italien un grand nombre de notes et d'observations sur le dictionnaire de l'académie *della Crusca*. On lui doit aussi des éditions de l'*Histoire de Venise* par le cardinal Bembo ; des Poésies de Pétrarque ; des *Lettres* d'Apostolo Zeno, et des *Lettres familières* de l'abbé Lastesio. Le nombre des ouvrages ou éditions publiées par ce savant s'élève à 61. Il était membre d'un grand nombre d'académies et de sociétés savantes. Parmi les écrits de Morelli sur l'histoire des arts, on estime surtout ses *Monumens* de l'histoire des premiers temps de l'imprimerie à Venise, et sa *Notice* sur l'art du dessin pendant la première moitié du 16me siècle. En somme, Morelli a cela de commun avec un autre célèbre bibliographe, Mercier de Saint-Léger, qu'il n'a attaché son nom à aucun ouvrage considérable, et n'a guère publié que des opuscules. Nous n'entreprendrons point d'en donner la liste. Nous renvoyons à l'ouvrage intitulé : *Operette di Jacopo Morelli*, Venise, Alvisopoli, 1820, 3 vol. in-8°. Ce recueil, mis au jour par le savant Barth. Gamba, élève et ami de Morelli, renferme une notice sur la vie et les ouvrages de Morelli, par Moschini, un autre de ses élèves ; on y trouve, outre la liste de ses écrits, l'indication d'une quantité considérable d'épitaphes.

MORELLI (............), écrivain paradoxal, né à Vitry-le-Français, suivant la *France littéraire* de 1769, donna en 1751 : le *Prince, les Délices du cœur, ou Traité des qualités d'un*

grand roi, et système d'un sage gouvernement, Amsterdam, 2 vol. in-12. Il publia, deux ans après, la *Basiliade, ou Naufrage des Iles flottantes*, poëme héroïque en prose, qu'il supposa traduit de l'indien de Pilpai, Messine, 1753, 2 vol. in-12. Cet ouvrage qui roule à peu près sur le même fond d'idées que le précédent, fut sévèrement critiqué par la *Bibliothèque impartiale* et la *Nouvelle Bigarrure*, deux journaux du temps. Morelli lui répondit en développant ses principes dans un ouvrage intitulé : le *Code de la nature, ou le véritable esprit de ses lois, de tout temps méconnu et négligé. Partout, chez le vrai sage*, 1755, in-12. L'auteur s'y élevait contre l'idée de propriété, et contre l'inégalité des conditions ; et il préconisait la communauté des biens qui, selon lui, devait être le fondement de la société. Laharpe, qui croyait que cet ouvrage était de Diderot, le réfuta avec véhémence dans la chaire du Lycée. Morelli est aussi l'éditeur des *Lettres de Louis XIV aux princes de l'Europe, à ses généraux, ses ministres*, recueillies par Roze, secrétaire du cabinet, Paris et Francfort, 1755, 2 vol. in-12.

MORELOT (JEAN), jurisconsulte, né à Besançon vers le milieu du 16me siècle, recueillit et publia une partie des ouvrages de Claude Chifflet, son maître. Il fut juge en la régalie de Besançon, et partagea son temps entre son devoir et la culture des lettres. Il mourut au mois d'août 1616 à Arbois, où il était lieutenant du bailliage de cette ville. On a de lui : I. *Discours en vers aux excellens et magnifiques seigneurs les gouvernans de la cité impériale de Besançon*, 1588, petit in-4°. II. *Carmina, id est Elegiæ, epigrammata et aliæ miscellaneæ epistolæ*, ibid., 1589, in-8°.

MORELY (lord), fils de sir Thomas Parker, fut en grande faveur sous Henri VIII, et l'un des pairs qui signèrent la lettre au pape sur la légitimité du divorce de Henri et de Catherine d'Aragon. Il concourut dans toutes les mesures qui furent prises pour faire réussir le mariage de ce monarque avec Anne de Boulcyn. Il vécut dans un âge très-avancé, et se retira de bonne heure de la cour, où il ne se plaisait pas. Il mourut en 1547. On a de lui des poésies latines.

MORENA (OTHON), natif de Lauden en Allemagne, dans la Franconie, dans le 12e siècle, commença l'histoire de ce que l'empereur Frédéric Barberousse fit en Lombardie depuis 1154 jusqu'en 1168, principalement par rapport à la ville de Lodi-Aurens. Acerbus MORENA, son fils, acheva ce que le père n'avait pu finir. Ces auteurs étaient partisans de l'empereur contre les papes. On trouve cette histoire dans la collection de Burmann et dans celle de Muratori, avec les notes de Saxius : elle a été aussi imprimée à Venise, 1639, in-4°, avec les notes et les corrections de Félix Osias.

MORÉNAS (FRANÇOIS), historiographe d'Avignon, et laborieux compilateur, né dans cette ville en 1702, y mourut en 1774, dans un âge avancé. Morénas fut soldat, puis cordelier; et ayant obtenu la dispense de ses vœux, il entreprit, en 1733, le *Courrier d'Avignon*, qu'il écrivit

d'un style faible et incorrect, mais facile et naturel. On lui donna ensuite pour collaborateur l'abbé la Baume, puis l'abbé Outhier; l'un poëte en prose, l'autre ex-prédicateur. Le ton de la Gazette avignonaise changea entièrement sous ce dernier rédacteur. Il broda les nouvelles en déclamateur; il annonça des bagatelles avec emphase. Ce style demi-oriental, qui aurait dû décrier la feuille, servit à la répandre, parce que l'auteur avait de l'imagination et quelquefois des saillies. Morénas n'avait ni l'un ni l'autre. C'était en littérature un écrivain très-médiocre, et dans la société un bon homme qui ne montrait guère d'esprit, et encore moins d'agrémens. Comme les profits de la Gazette ne lui suffisaient pas, il composait des sermons pour tous les jeunes aspirans à la chaire, et leur vendait son éloquence à très-bon marché, mais toujours plus qu'elle ne valait. Louis XV ayant pris possession du Comtat Venaissin en 1768, et le *Courrier d'Avignon* ayant été supprimé, Morénas se rendit à Monaco, où il continua sa gazette. C'est dans cette ville qu'il mourut en 1774. On a de lui différens ouvrages aujourd'hui oubliés. On se souvient pourtant encore de son *Abrégé du Dictionnaire des cas de conscience* de Pontas, en 2 vol. in-8°, qui fut contrefait à Lyon, et que Collet s'appropria ensuite, en décriant le premier auteur, suivant l'usage ordinaire. Ce théologien y ajouta pourtant bien des cas, et modifia ou rectifia les décisions; mais le fonds appartenait à Morénas, et c'était lui qui avait pris la plus grande peine. Son *Abrégé* de l'Histoire ecclésiastique de Fleury, en 13 vol. in-12, est très-inférieur à son travail sur Pontas; les deux derniers volumes, pris dans les Mémoires du père d'Avrigny, et dirigés par les jésuites d'Avignon, ne font honneur, ni à son exactitude, ni à son impartialité. Les différentes *Relations des événemens courans*, ainsi que son *Histoire de l'entrée des Allemands en Provence*, n'ont eu aucun succès. Il a donné aussi une mauvaise suite aux *Lettres historiques* de madame du Noyer. Sa *Dissertation sur le commerce*, traduite de l'italien de Belloni, 1756, in-12, eut quelque succès. Morénas aurait été plus recommandable, si, au lieu de composer, il s'était borné à traduire. Il travaillait en même temps à différens ouvrages polémiques peu importans. Outre les ouvrages déjà cités, on a encore de lui : I. *Parallèle du ministère du cardinal de Richelieu, et de celui du cardinal de Fleury*, Avignon, 1743, in-12. II. *Dictionnaire portatif des cas de conscience*, Avignon, 1758, 3 vol. in-8°. III. *Précis du résultat des conférences ecclésiastiques d'Angers*, 1764, 4 vol. in-12.

MORÉRI (Louis), célèbre biographe, docteur en théologie, né le 25 mars 1643, d'une famille honnête, à Bagemont, petite ville de Provence dans le diocèse de Fréjus, fit ses études à Draguignan, à Aix et à Lyon. Dans cette dernière ville il prêcha la controverse pendant cinq ans. Moréri s'y était annoncé par une mauvaise allégorie, intitulé : *le Pays d'Amour*, Lyon, 1665, in-12, qu'il publia dès l'âge de 18 ans. Il se fit connaître bientôt par des ouvrages plus utiles. Il publia,

en 1673, en 1 vol. in-fol. le *Dictionnaire* qui porte son nom, et dont Chappuzeau (*Voyez* ce nom), dit-on, lui donna la première idée. Ce fut vers le même temps qu'il s'attacha à l'évêque d'Apt, Gaillard de Lonjumeau, à qui il avait dédié cet ouvrage, en reconnaissance des soins que ce prélat s'était donnés pour lui faire trouver des matériaux. Madame de Gaillard de Venel, sœur de l'évêque d'Apt, le fit placer auprès de Pompone, secrétaire d'état. Il pouvait espérer de grands avantages de sa place: mais son application au travail épuisa ses forces, et le jeta dans une langueur presque continuelle. L'ardeur avec laquelle il s'occupa d'une nouvelle édition de son Dictionnaire augmenta son épuisement. Il mourut à Paris le 10 juillet 1680, à 38 ans. Le 1er volume de sa nouvelle édition avait déjà paru, et le 2e vit le jour quelques mois après la mort de son auteur. Moréri avait de la littérature; il connaissait les livres modernes qu'il fallait consulter, et entendait assez bien l'italien et l'espagnol; mais il n'avait ni beaucoup de goût, ni beaucoup d'imagination. Son ouvrage réformé, et considérablement augmenté, porte encore son nom, et n'est plus de lui. « C'est une ville nouvelle, dit Voltaire, bâtie sur l'ancien plan. » Trop de généalogies suspectes, d'articles consacrés à des hommes obscurs, d'inexactitudes, de minuties, de fautes de langage, le défaut de critique, de précision et de goût, ont fait tort à cet ouvrage utile, qui serait infiniment plus agréable, si les auteurs qui y ont mis la main s'étaient bornés au nécessaire et à l'intéressant. Plusieurs grands hommes, comme Alexandre, César, Pompée, Boileau, Molière, Corneille, etc. n'y sont que crayonnés, tandis qu'une foule d'écrivains inconnus et de gentilhommes de deux jours y occupent un terrain immense. Ce Dictionnaire est surtout défectueux pour la partie géographique, malgré les diverses et fréquentes révisions qui en ont été faites. Aussi était-ce une *vraie étable d'Augias*, dit Prosper Marchand, pour le nettoiement de laquelle il n'aurait fallu rien moins qu'un Hercule littéraire. Ce furent les imperfections de son dictionnaire qui donnèrent à Bayle l'idée de composer le sien pour réfuter ses erreurs et suppléer à ses lacunes. On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici le jugement qu'en porte ce célèbre philosophe et la justice qu'il lui rend. « Je ne souhaite pas, dit-il, que l'idée méprisante que cela pourra donner de son travail diminue la reconnaissance qui lui est due. J'entre dans les sentimens d'Horace à l'égard de ceux qui nous montrent le chemin. Les premiers auteurs des dictionnaires ont bien fait des fautes; mais ils ont mérité une gloire dont leurs successeurs ne doivent jamais les frustrer. Moréri a pris une grande peine qui a servi de quelque chose à tout le monde, et qui a donné des instructions suffisantes à beaucoup de gens. Elle a répandu la lumière dans des lieux où d'autres livres ne l'auraient jamais portée, et qui n'ont pas besoin d'une connaissance exacte des faits. » Ce qui a contribué à faire un nom à Moréri, c'est qu'on s'imagine que son Dictionnaire est le premier en ce genre qui ait paru; mais

on avait celui de Juigné, qui, tout inexact qu'il est, ne lui fut pas inutile. Les éditions les plus estimées du Dictionnaire de Moréri sont celle de 1718, en 5 vol. in-fol.; celle de 1725, 6 vol. in-fol., et celle de 1732, aussi en 6 vol. in-fol. L'abbé Goujet a donné 4 vol. in-fol. de Supplément, que Drouet a refondus dans une nouvelle édition, publiée en 1759, en 10 vol. in-fol., avec des corrections et des augmentations. Cette édition est la 19ᵉ de ce grand ouvrage. La première, ainsi qu'on l'a dit plus haut, est de 1673. La seconde, revue par l'auteur, parut à Paris en 1681, en 2 vol. in-fol. Le troisième, 4ᵉ et 5ᵉ ont successivement paru sans beaucoup de changemens; mais en 1689 on donna un 3ᵉ volume en forme de supplément. La sixième, par les soins, et avec des corrections de le Clerc. Les 7, 8, 9, 10, 11 et 12ᵉ sont à peu près une seule et même édition, si ce n'est que la 11ᵉ a été augmentée et retouchée par Bayle. La 13ᵉ parut à Paris en 1712, en 5 vol. in-fol., et Dupin y a eu beaucoup de part, ainsi que dans les suivantes. Celle de 1732, en 6 vol. in-fol., est la 18ᵉ. Cet ouvrage a été traduit en anglais, en espagnol et en italien. On a encore de Moréri une Traduction de l'espagnol de la *Pratique de la perfection chrétienne et religieuse*, d'Alfonse Rodriguez, Lyon, 1677, in-8°, trois volumes, depuis souvent réimprimée; une édition des *Vies des Saints,* dans laquelle il a retouché le style et ajouté des tables chronologiques; *Relations nouvelles du Levant,* ou *Traité de la religion du gouvernement, et des coutumes des Perses, des Arméniens et des Gaures*, composées par le P. G. D. C. C. (S. Gabriel du Chinon, capucin), et publiées par le sieur L. M. P. D. E. T. (Louis Moréri, prêtre, docteur en théologie.)

MORES (EDWARD ROW), antiquaire anglais, né à Tunstall, dans le comté de Kent, le 13 janvier 1730, d'une très-ancienne famille, fut élevé à Oxford, où jeune encore il corrigea les épreuves de la concordance hébraïque de Calasio, 1747, in-folio, 4 vol. A peine âgé de 20 ans, il publia à Oxford, en 1748, *Nomina et insignia gentilitia nobilium equitumque sub Edwardo primo rege militantium*, in-4°; et suivit son goût pour l'étude de l'antiquité, en recueillant des pièces et des mémoires sur l'histoire d'Oxford, et particulièrement sur le collége de la Reine, auquel il était attaché. On doit à cet homme singulier, laborieux dans les premières années de sa vie, et qui en consacra le reste à la dissipation, l'établissement de la société pour l'assurance des vies et la survivance par annuités de 100 l. st., croissant pour les survivanciers, divisés en six classes d'âges de 1 à 10, de 10 à 20, de 20 à 30, de 30 à 40, et de 40 à 50 jusqu'à la fin de la vie. La première idée en fut donnée par Jacq. Dodson, mathématicien attaché à l'hôpital de Christ; mais celui-ci étant mort, Mores effectua et suivit la formation de cette société dont il fut nommé président à perpétuité. Il en rédigea le plan et les statuts, et a publié divers écrits sur cet établissement, qui n'est connu qu'en Angleterre. Mores mourut le 28 novembre 1778, dans la 49ᵉ année de son âge. Peu de temps avant sa mort il avait publié une *Dissertation*

sur les fondeurs et les fonderies typographiques, 1776, in-8°, et a acquis ce qu'il pouvait y avoir de plus curieux dans une immense collection de poinçons, de matrices et de types, formée depuis le temps de Wynkyn, de Woede jusqu'à celui de M. James.

MORET (Jean), imprimeur d'Anvers, successeur de Plantin, dont il avait épousé la fille, se rendit célèbre par ses connaissances et ses éditions. Son amitié pour Juste Lipse ne se démentit jamais. Il mourut en 1610.—Son fils Balthasar Moret conserva à son imprimerie la réputation qu'elle avait acquise.

MORET (Antoine de Bourbon, comte de), fils naturel de Henri IV et de Jacqueline de Beuil, comtesse de Moret, et prince légitimé de France, naquit en 1607. Après avoir goûté les sages leçons de Lingendes (depuis évêque de Sarlat), son précepteur, il eut les abbayes de Savigny, de Saint-Étienne de Caen, de Saint-Victor de Marseille, et ses bénéfices ne l'empêchèrent pas de porter les armes. Il reçut un coup de mousquet au combat de Castelnaudary, en 1632, dont il mourut, à ce qu'assurent les historiens les plus instruits. D'autres prétendent qu'il se retira en Portugal, sous un habit d'ermite; qu'ensuite il revint en France, et qu'il se cacha, sous le nom de *Frère Jean-Baptiste*, dans un ermitage en Anjou. Mais enfin ils n'apportent aucune preuve qu'un fils de Henri IV, qu'ils ne font mourir qu'en 1693, fût un solitaire angevin. Cependant ils ajoutent que Louis XIV, frappé des bruits qui couraient au sujet du comte de Moret, fit demander par l'intendant de Touraine à l'ermite qui passait pour être ce comte, s'il l'était réellement? Le solitaire répondit: « Je ne le nie, ni ne veux l'assurer; tout ce que je demande, c'est qu'on me laisse comme je suis. » Cette réponse et d'autres circonstances répandent sur ce point d'histoire une obscurité que les critiques n'ont pu encore dissiper entièrement. Cependant nous croyons devoir rapporter les raisons de ceux qui admettent l'opinion la plus probable, c'est-à-dire, que le frère Jean-Baptiste n'était pas le comte de Moret. Si ce jeune seigneur se sauva avec une douzaine de personnes de la première qualité, ainsi que l'assurent ceux qui ne veulent pas qu'il ait été tué dans le combat, comment le bruit de sa mort se répandit-il si généralement, sans être réfuté par aucun des témoins et des compagnons de sa fuite? Comment Bassompierre, qui devait-être très-instruit, publia-t-il qu'ayant voulu aller voir détrousser les ennemis, le comte fut rapporté mort? Comment cette mort fut-elle confirmée par les historiens contemporains, Dupleix et le continuateur de de Serres? Il y a plus: quelques-uns de ses historiens nomment le capitaine Biderau qui lui porta le coup mortel, et désignent le monastère de Prouille comme le lieu où le corps du comte fut porté. Si donc il mourut pendant ou après le combat, la dispute est finie. Grandet, curé d'Angers, a donné une *Vie d'un Solitaire inconnu*, qu'on a cru être le comte de Moret, mort en Anjou en odeur de sainteté, le 24 décembre 1692.

MORETO Y CABANA (Augustin), poète comique espagnol, fort estimé parmi ses compatriotes. Plusieurs écrivains français

et italiens ont imité de ses pièces. Les sujets de la *Princesse d'Elide* de Molière, du *Charme de la voix* de Th. Corneille, de *D. Japhet d'Arménie* de Scarron, lui appartiennent. Il avait aussi composé des pièces de dévotion, parmi lesquelles on remarque : *Notre-Dame de l'Aurore; Saint François de Sienne; Sainte Rose du Pérou;* la *Vie de saint Alexis.*

MORETTI (Gaetan), de Bologne, frère lai des théatins, où il fit profession le 12 février 1648, s'appliqua à l'étude de l'astronomie, dans laquelle il fit des progrès si rapides, qu'il publia sur cette science : I. *Tavole dell' ore planetarie perpetue, nelle quali si vede qual pianeta domina in qualsivoglia ora del giorno, e della notte, per tutto il tempo dell' anno,* etc., Bologna, 1681. II. *Firmamentum novissimè denudatum, in quo supputantur omnia sidera fixa usque adhuc observata,* etc., Bononiæ, 1695, dédié à Cosme III, grand-duc de Toscane. La seconde partie de cet ouvrage fut réimprimée en 1703, à Bologne, où Moretti mourut le 25 février 1697.

MORETTINI (Pierre), célèbre ingénieur, né à Meyental en Suisse, fut chargé par Vauban de diriger le bastion de Saint-Pierre à Laudau. Il contribua aussi à fortifier Bergopzoom. De retour dans sa patrie, il fit élever des digues sur la rivière Madia, près de Locarno.

MOREY (Michel-Joseph), de Florence, né vers l'an 1695, passa la plus grande partie de sa vie à Rome, où, malgré de sérieuses occupations, il trouva le moyen de cultiver la littérature. Membre de plusieurs académies, il s'y distingua par ses productions latines, jusqu'à sa mort arrivée en 1767. On a de lui : I. *Michaelis Josephi Morei carmina,* Romæ, 1740. II. *Éloge de Jean-Marie Crescimbeni.* III. *Vie* du même, insérée dans le Recueil des vies des illustres académiciens arcadiens, Rome, 1751, in-4°. IV. *Prose di Morei, dette in diverse accademie,* Rome, 1752. Une grande partie de cet ouvrage, plein d'érudition, traite de l'origine de la fable, des jeux établis par les Romains en l'honneur de leurs dieux, des statues équestres, etc. V. *Vie des plus illustres académiciens Arcadiens,* Rome, 1751. VI. Et plusieurs autres ouvrages qui attestent à la fois les talens et la fécondité de cet auteur.

MORFONTAINE (...... de), né dans la Brie, auteur des cantates que du Bousset a mises en musique et insérées dans ses recueils, avait fait aussi un opéra de *Pyrame et Thisbé,* dont le célèbre organiste Marchand avait commencé la musique lorsqu'il mourut. Morfontaine est mort vers l'an 1732.

MORGAGNI (Jean-Baptiste), le plus grand anatomiste du 18e siècle, naquit d'une famille noble à Forli, ville de la Romagne, le 25 février 1682. Il perdit son père, Fabrice, magistrat recommandable, à l'âge de sept ans, et fut élevé par sa mère dans les principes de la vertu, dont toute sa vie fut le modèle. Il était encore fort jeune lorsqu'il échappa comme par miracle à un danger auquel il devait succomber. Entraîné dans le cours d'un canal souterrain, dans lequel il s'était laissé tomber, il ne dut la vie

qu'au dévouement généreux d'un inconnu dont il put implorer l'assistance, et qui, s'étant précipité dans le courant, put l'arracher à une mort certaine. Cet homme était pauvre ; Morgagni en prit soin, l'aima et pourvut à tous ses besoins, et le pleura après sa mort. Morgagni dont la mémoire était prodigieuse, et le zèle pour l'étude rare à son âge, à peine sorti de l'adolescence, s'appliqua avec une grande ardeur à l'étude des belles-lettres, et cultiva aussi les sciences avec succès ; non-seulement il apprit le grec et s'adonna à la poésie, mais il s'appliqua encore à la botanique, à la géométrie, à l'hydraulique, à la mécanique et à l'astronomie ; enfin la médecine fixa son attention, et l'étude de l'anatomie devint, par les conseils et les leçons que lui donna le célèbre Valsalva, son ami et son maître, la source de ses succès et de sa gloire. Ce fut à Bologne qu'il fit ses premiers pas dans cette partie de la science de l'art de guérir. Quelques années après il se rendit à Venise et de là à Padoue, où sa réputation déjà étendue lui mérita, en 1712, la chaire de médecine théorique. A l'âge de 24 ans il avait publié ses ***Adversaria anatomica prima***, ouvrage qui renferme des découvertes nouvelles et des rectifications anatomiques considérables... A Padoue il continua ses mémoires anatomiques ; et les disputes qu'il eut à soutenir contre Bianchi et contre Manget lui firent le plus grand honneur, et lui méritèrent des éloges des plus célèbres anatomistes de cette époque, tels que Ruysch, Boerhaave, Heister, Winslow, Hoffmaun, Mead, Cochburn, Meckel Senac, etc. Après un tel succès le sénat de Venise n'hésita pas à lui confier la première chaire de Padoue (celle d'anatomie). La société royale de Londres, l'académie des sciences de Paris, celle des curieux de la nature de Pétersbourg, de Berlin, etc., voulurent l'admettre au nombre de leurs membres. Il professa toujours avec le plus étonnant succès. Un nombreux auditoire, et l'affluence des étrangers qui s'empressaient pour l'entendre et pour converser avec lui, attestent ses profondes connaissances, et l'influence qu'il exerça sur la science qu'il a cultivée. Enfin il mit le sceau à sa réputation, en publiant, à l'âge de 80 ans, son grand et immortel ouvrage, intitulé : ***De Sedibus et Causis morborum per anatomen indagatis*** : recueil immense de faits et d'observations présentés avec méthode et clarté, et consultés encore aujourd'hui avec autant d'empressement par les élèves qu'avec fruit par les professeurs. Cette collection est d'autant plus intéressante, que l'histoire de chacun des faits qu'elle renferme est rapportée avec détail, et que les ouvertures cadavériques éclairent sans cesse le praticien qui veut les consulter sur une véritable anatomie de l'homme malade, dont Morgagni devait, il est vrai, l'idée à Théophile Bonet, qui l'avait mise en pratique dans son ***Sepulchretum***, mais qu'il a su présenter avec un ordre et un ensemble beaucoup plus favorables à la science. Cet illustre professeur poussa sa carrière au milieu de ses utiles travaux jusqu'à l'âge de 90 ans. Il mourut le 6 décembre 1771, après avoir mérité de Haller l'épithète de *Vir ingenii, memoriæ, stu-*

dii incomparabilis. Voici la notice de ses principaux ouvrages : I. *Adversaria anatomica omnia*, Padoue, 1719, in-4°; Leyde, 1741, in-4°. Cette dernière édition a, de plus que les précédentes, *Nova Institutionum medicarum idea.* II. *Epistolæ anatomicæ*, Leyde, 1728, in-4°, réimprimées à Venise, 1740, 2 vol. in-4°. III. *De Sedibus et Causis morborum per anatomen indagatis libri V*, Venise, 1761, 2 vol. in-fol.; Patavii, 1765, 2 tom. en 1 vol. in-fol.; Lovanii, 1766, 4 tom. en 2 vol. in-4°; Leyde, 1768, 4 vol. in-4°; Ebroduni in Helvetiâ, 1779, 3 vol. in-4°, avec la Vie de l'auteur, par Tissot : cette édition est plus recherchée que les précédentes; mais c'est à tort: la plus estimée aujourd'hui est celle qu'a publiée M. le professeur Chaussier en 8 vol. in-8°, 1820 à 1822. Il a reproduit l'excellente Préface de Tissot, qui est jointe à la Vie de Morgagni ; c'est de ces morceaux que nous avons emprunté les détails qui composent cette notice. Cette édition de 1820 est sans contredit la plus belle et la plus correcte qui ait paru jusqu'à ce jour. On a lieu de regretter seulement que les notes qui avaient été annoncées par le prospectus ne soient qu'en petit nombre. Cette édition sera terminée par une dissertation de M. Chaussier, intitulée: *De methodo secandi cadavera*, etc. IV. Plusieurs *Lettres* insérées dans la nouvelle édition de Valsalva. Il a donné son nom à un trou de la langue et à un muscle de la luette, parce qu'il les découvrit le premier. Les papes Clément XI et Clément XII, et plusieurs souverains, lui donnèrent des marques particulières de leur estime. Benoît XIV fait de lui une mention honorable dans son traité *De Beatificatione servorum Dei.* Peu de savans ont joui d'une estime plus générale. Larber, l'un des élèves de Morgagni, a recueilli et publié à Bassano toutes les œuvres de son maître, 1765, 5 tom. in-fol. Le *Causis et Sedibus* a été traduit en anglais, 1769, 4 vol. in-8°; en allemand, par Königsdörfer, Altenbourg, 1771-1776, 5 vol. in-8°; et en français, par MM. Desormeaux et Destouet, Paris, 1821-1823, 12 vol. in-8°.

MORGAN-MWYNVAWR ou MORGAN-LE-COURTOIS, prince gallois, né en 872, mort en 1001, vécut par conséquent 129 ans. Ce prince, grand guerrier, et le plus intime ami du roi Edgar, d'Angleterre, aimait beaucoup la paix.

MORGAN (Guillaume), savant prélat gallois, mort en 1604, élève du collége de Saint-Jean à Cambridge, obtint d'abord le vicariat de Welshpool, et en 1595 fut nommé évêque de Landaif. En 1601 il passa de ce siége à celui de Saint-Asaph. Morgan a eu la plus grande part à la traduction de la Bible en gallois, dont la première édition est de 1588.

MORGAN (Henri), fameux aventurier anglais, né dans la province de Galles ou Wales, passa à l'île de la Barbade, et de là à la Jamaïque; il devint vice-amiral de la flotte de Mansfield, fameux flibustier, auquel il succéda. Ce flibustier, d'une rare intrépidité, à la tête de quatre vaisseaux et de 700 hommes aussi braves que lui, courut les mers, prit l'île de Cuba, pilla la ville de Porto-Bello en 1670, pilla et brûla la ville de Panama, fit un riche butin, et fit route pour la Jamaïque, où il se

retira et épousa la fille d'un des principaux officiers de l'île. On ignore l'époque de sa mort; mais on sait qu'il finit tranquillement ses jours, après s'être livré pendant sa longue carrière à tous les excès de l'avarice et de la cruauté.

MORGAN (George Cadogan), né en 1754 à Bridge-End en Glamorganshire, un des comtés du Sud-Wales, mort le 17 novembre 1798, fut nommé en 1776 prédicateur d'une église de dissidens à Norwich. En 1785 il alla à Yarmouth dans la même qualité; mais l'année suivante il se retira à Hackney, où il fit dans un établissement littéraire des cours de philologie, de mathématiques, et d'histoire naturelle, sous la direction de son oncle, le docteur Price. Ces derniers lui donnèrent occasion de publier dans la suite ses *Lectures on Electricity* (Leçons sur l'électricité), Londres, 2 vol. in-8°. En 1785 il composa ses *Observations et expériences sur la lumière des corps en état de combustion*, insérées dans les Transactions philosophiques, vol. 75e, part. 1re, pag. 190-212. Il a fourni le journal météorologique aux 12 premiers numéros du *Monthly Magazine*, et il a laissé plusieurs *Mémoires sur la chimie*. Il prétendait être en état de démontrer le phlogistique de la manière la plus évidente.

MORGAN (Jean), savant médecin, né en 1735 à Philadelphie, se fit connaître en 1757 par un ouvrage de littérature, et s'appliqua ensuite à la médecine. Quand il eut achevé ses cours, il servit dans la dernière guerre en qualité de lieutenant-chirurgien dans les troupes de la province, qui avaient été dirigées contre les Français en Amérique. Son habileté et ses soins infatigables pour les malades et les blessés lui firent dans l'armée une très-grande réputation. En 1760 il alla en Europe pour s'y perfectionner dans son art. Il se rendit d'abord à Edimbourg, d'où il alla à Paris, où il suivit les leçons d'anatomie du célèbre docteur Sue; il visita ensuite la Hollande et l'Italie. A son retour à Londres, la société royale le mit au nombre de ses associés. A son arrivée à Philadelphie, en 1765, il fut nommé professeur de médecine théorique et pratique au collége de cette ville. En 1769, il parvint à réunir l'école de médecine avec le collége. En 1775, le congrès le nomma directeur général et médecin en chef des hôpitaux de l'armée américaine, à la place du docteur Church, qui avait été emprisonné sur des soupçons d'intelligence avec l'ennemi. Sa mort arriva en 1789. Morgan entendait parfaitement les auteurs latins et grecs, et avait lu tout ce qui existait en médecine. Il a publié: *Tentamen medicum de puris confectione*, Edimbourg, 1763; *Discours sur l'Institution des écoles de médecine en Amérique*, 1765; quatre dissertations *sur les avantages réciproques d'une union perpétuelle entre la Grande-Bretagne et ses colonies en Amérique*, 1766; *Recommandation de l'inoculation par la méthode du baron de Dinisdale*, 1776; *Défense de son caractère public dans sa place de directeur général*.

MORGENSTERN (Jacques-Salomon), géographe et bouffon de la cour de Prusse, né en 1706 à Pegau, en Saxe, fut conseiller aulique sous Frédéric-Guillaume, avec un traitement de 500 écus, qu'il conserva jusqu'à sa mort, ar-

rivée à Postdam le 16 novembre 1785. On a de lui, entre autres ouvrages : I. *Nouvelle géographie politique, dans laquelle on trouve un tableau exact de l'état naturel, politique, ecclésiastique et civil de chaque pays*, Iena, 1735, 1 vol. in-4°. II. *Jus publicum imperii Russorum*, Halle, 1736, 1 vol. in-8°. III. *Sur Frédéric-Guillaume* (1793), ouvrage posthume.

MORGIER (François), né à Villeneuve-lez-Avignon, se destina d'abord au barreau; mais il fut détourné de cette carrière par son goût pour la littérature. Il se fit recevoir dans une association bachique, qui s'était formée à Avignon sous le nom d'*Ordre de la Boisson*, et devint bientôt le principal rédacteur de la gazette qu'elle publiait. On trouve dans cette feuille des facéties qui décèlent dans ses auteurs des gens d'esprit et de goût. Cette gazette intitulée : *Nouvelles de l'ordre de la Boisson*, se disait imprimée chez *Museau-Cramoisy*, au *Papier-Raisin*. Tous les noms des auteurs y étaient allégoriques : c'était *frère Desvignes*, *frère Mortadello, natif de Saint-Jean-Pied-de-Porc; don Barriquez Caraffa y Fuentes Vinosas;* M. de *Flaconville*, etc. L'annonce des livres à vendre était aussi plaisante ; on y trouvait : l'*Introduction à la cuisine par le frère le Porc; Remarques sur les langues mortes, comme langues de bœuf, de cochon et autres ; Remarques sur diverses pièces de four, par le frère Godiveau*, etc. Cette gazette contenait quelque-fois des vers. En voici un échantillon; c'est un quatrain dans lequel le grand-maître exprime sa philosophie :

> Je donne à l'oubli le passé,
> Le présent à l'indifférence,
> Et, pour vivre débarrassé,
> L'avenir à la Providence.

Morgier mourut à Villeneuve-lez-Avignon en 1726.

MORGUES (Matthieu de, sieur de Saint-Germain), jésuite, né en 1582 dans le Velay, prédicateur ordinaire de Louis XIII, et aumônier de Marie de Médicis. Le cardinal de Richelieu se servit d'abord de sa plume pour terrasser ses ennemis et ceux de la reine; mais s'étant brouillé avec cette princesse, il priva Saint-Germain, qui lui était resté fidèle, de l'évêché de Toulon, et l'obligea d'aller joindre la reine mère à Bruxelles. Après la mort de ce ministre implacable, il revint à Paris, et finit ses jours dans la maison des Incurables, en 1670, à 88 ans. Il avait écrit *La parfaite histoire du feu roy Louis XIII*, et voulut qu'elle ne fût imprimée qu'après sa mort; et afin que cette histoire ne se perdît pas, il en fit faire six copies qu'il mit en dépôt chez six de ses meilleurs amis. On a de lui : I. *La défense de la reine mère*, Bruxelles, 1637, Anvers, 1643, en 2 vol. in-fol; ouvrage emporté, mais curieux, et nécessaire pour l'histoire de son temps. II. Des Écrits de controverse, qui ne respirent que la passion, quoique l'auteur s'affiche pour un homme très-apathique; tels que *Bruni spongia* contre Antoine Lebrun; les *Avis d'un théologien sans passion*, 1616, in-8°. III. Une *Parfaite histoire de feu Louis XIII*, restée inédite ; des Sermons,

1665, in-8°, aussi mal écrits que ses autres livres.

MORHOF (Daniel-George), savant et laborieux philologue allemand, né à Wismar, dans le duché de Mecklembourg en 1639, professeur de poésie à Rostock, ensuite d'éloquence, de poésie et d'histoire à Kiel, et bibliothécaire de l'université de cette ville, fit deux fois, en 1660 et en 1670, le voyage de Hollande et d'Angleterre ; il vit Grævius à Utrecht, J. Fr. Gronovius à Leyde, Nicolas Heinsius à Lahaye; en Angleterre il se lia avec Isaac Vossius et avec Robert Boyle: il admira particulièrement ce dernier, et traduisit en latin un de ses ouvrages qu'il publia à Hambourg en 1671. Il échappa, avant de retourner dans sa patrie, à deux dangers qui auraient pu le faire périr ; en s'amusant à parcourir le magasin d'Elzévir à Amsterdam, des piles de ballots qui s'écroulèrent faillirent l'écraser. Dans sa traversée peu s'en fallut qu'il ne fît naufrage. Le bruit de sa mort se répandit avant son arrivée dans sa patrie à tel point qu'on y travaillait déjà à son éloge funèbre. Cet écrivain se signala par un grand nombre d'ouvrages, fruits de son érudition et d'un travail infatigable, dont on trouve le texte dans le tome II des Mémoires de Nicéron et dans le Dictionnaire de Moréri, édition de 1759. Les principaux sont : I. *Dissertationes*, 1699, in-4°. II. *Opera poëtica*, 1694, in-4°. III. *Orationes*, 1698. IV. *Polyhistor, sive de notitiâ auctorum et rerum*. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Lubeck, 1732, 2 vol. in-4°. Il y a eu une quatrième édition continuée jusqu'en 1747, et augmentée par Jean Albert Fabricius, qui a été publiée cette même année. Il y a peu de livres plus savans; mais il manque de méthode. V. *Princeps medicus*, 1665, in-4°. C'est une dissertation sur la guérison des écrouelles par les rois de France et d'Angleterre. Le crédule auteur l'admet également dans ces deux princes, et soutient qu'elle est miraculeuse. VI. *Traité de la langue et de la poésie allemandes* (en allemand), Kiel, 1682, in-8°. VII. *De Patavinitate Livianâ, liber*, 1684, in-4°. VIII. *Epistola de scypho vitreo per sonum humanæ vocis rupto*, Kiloni, 1703, in-4°. Un marchand de vin d'Amsterdam, qui rompait, dit-on, les verres à boire par un ton de voix élevé, donna lieu à cet ouvrage plein de choses curieuses. Morhof, mort à Lubeck le 30 juillet 1691, était si laborieux, qu'il travaillait même en mangeant.

MORICE (sir William), homme de beaucoup de talent, et d'une vaste érudition, fut élevé à la place de secrétaire d'état à la recommandation du général Monck. Peu versé dans les langues étrangères, et encore moins dans la connaisance des affaires étrangères, il n'était guère propre à cet emploi, dans lequel cependant il ne mérita aucun reproche pendant sept ans qu'il l'exerça. Il le quitta en 1668, et mourut en 1676. Il a donné un ouvrage sur *le droit commun à la sainte Cène*, imprimé en 1651, in-4°, et réimprimé en 1660, in-folio.

MORICE de BEAUBOIS (dom Pierre-Hyacinthe), né à Quimperlé dans la Basse-Bretagne le 25 octobre 1693, de parens nobles, après avoir fait ses études au col-

lége des jésuites à Rennes, entra dans la congrégation de Saint-Maur. Le cardinal de Rohan ayant demandé à ses supérieurs deux religieux pour travailler à l'histoire de sa maison, dom Morice fut choisi pour y coopérer avec dom Duval. La santé de ce dernier s'étant altérée par un travail trop assidu, dom Morice se chargea seul de l'ouvrage, qui est demeuré manuscrit dans la maison de Rohan, dont il avait l'estime et la confiance. Il peut former 4 vol. in-4°. Le cardinal de Rohan lui marqua sa reconnaissance en le gratifiant d'une pension de huit cents livres. Ce savant travailla ensuite à donner une nouvelle édition de l'Histoire de Bretagne de dom Lobineau. L'attente et les vœux du public et de ses compatriotes furent bientôt remplis. Depuis l'année 1742 jusqu'en 1750, il publia 3 vol. in-fol. de preuves ou mémoires pour cet ouvrage, et le premier vol. in-fol. de l'histoire; laissant tous les matériaux du second et du dernier vol. lorsqu'il mourut le 14 octobre 1750. Dom Taillandier, son confrère, a continué cet ouvrage, qui forme 5 volumes dans lesquels on trouve des pièces curieuses et intéressantes, et des dissertations propres à éclairer tout ce qui regarde l'origine, les mœurs, les coutumes des Bretons, l'ancienne noblesse et les droits de la province, etc.

MORIENUS, né à Rome, se retira à Jérusalem pour y vivre en ermite. Profond en alchimie, ses écrits passent pour ce qu'on a publié de meilleur sur la métallurgie, et l'on estime beaucoup ceux qui traitent de la transmutation des métaux. Selon Boërhaave, les ouvrages de Morienus ont été traduits, en 1182, de l'arabe en latin, et le docteur Shaw fait mention des suivans : I. *Liber de distinctione mercurii aquarum*. Boyle, qui le tenait manuscrit d'Elie Ashmole, l'avait conservé dans sa bibliothèque. II. *Liber de compositione alchemiæ*. Ce livre se trouve pag. 509, tom. I, de la Bibliothèque chimique de Manget. Celui-ci et Lipenius parlent d'un autre livre de Morienus imprimé à Paris en 1559, 1574, in-8°, et à Hanau, 1593, 1663, in-8°, intitulée : III. *De re metallicâ, metallorum transmutatione, et occultâ summâque antiquorum medicinâ libellus*.

MORIGI (Jules), né à Ravenne le 5 janvier 1538, de l'illustre famille de Morigia de Milan, montra les plus heureuses dispositions pour la poésie italienne, dans laquelle il obtint de tels succès qu'il fut agrégé aux principales académies de l'Italie. Il est mort dans sa patrie le 3 février 1610. On a de lui : I. *Il Damone innamorato*, Bologne, 1566; ce sont des odes, des chansons, des sonnets, des madrigaux, et des ballades à la louange d'Aurelia Pozzo de Ravenne. II. *Rime*, Ravenne, 1579. III. *Delle disavventure d'Ovidio libri V, ridotti nella volgar lingua*, Ravenne, 1581. IV. *Lucano delle guerre civili con aggiunta fino alla morte di Cesare*, Ravenne, 1587.

MORIGIA (Buonincontro), chroniqueur, né à Monza, bourg considérable dans le territoire de Milan, vivait dans le 14e siècle. Il a écrit assez grossièrement, mais avec exactitude, les principaux évènemens qui eurent lieu dans sa patrie, depuis son origine jus-

qu'à la fin de l'année 1349. On peut ajouter foi à ce qu'il raconte de ce qui est arrivé de son temps, puisqu'il en fut témoin. Cette Histoire de Morigia a été publiée pour la première fois dans le Recueil des écrivains de l'histoire d'Italie de Muratori. On ignore l'époque de sa mort.

MORIGIA (Jacques-Antoine), dit l'*Ancien*, pour le distinguer des suivans, né à Milan vers l'an 1493, eut une jeunesse orageuse; mais dix religieuses, ses parentes, le ramenèrent à la vertu par leurs exhortations. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il remplit avec zèle tous les devoirs de son état, et refusa une riche abbaye. Ses liaisons avec Zacharie, prêtre zélé, qui voulait fonder une congrégation de clers réguliers, lui procurèrent l'honneur d'en être le premier prévôt en 1533. Cette société, connue sous le nom de barnabites, prospéra en Italie, et s'étendit en Allemagne et en France. Morigia, après l'avoir consolidée par ses vertus et ses exemples, mourut le 13 avril 1545. — Il ne faut pas le confondre avec Jacq.-Antoine Morigia, cardinal et archevêque de Pavie, qui avait été barnabite, et qui était de la même famille. Ce prélat pieux et savant mourut le 8 octobre 1708, à 76 ans. On a de ce dernier trois *Oraisons funèbres*, et des lettres pastorales adressées aux fidèles de Florence.

MORIGIA (Paul), Milanais, de l'ordre des jésuites, naquit à Milan en 1525. Il a donné un ouvrage intitulé : *Origine di tutte le religioni*, Venise, 1569, 1581, 1586, in-8°; ainsi qu'une *Histoire particulière de son ordre*. On a encore de lui : I. *Della nobiltà di Milano*, etc., Milan, 1619, 2 vol. On trouve dans ce recueil beaucoup de fables mêlées à d'excellentes notices sur les événemens qui eurent lieu à l'époque où il vivait. II. *Santuario della città, e diocesi di Milano, e il duomo descritto*, Milan, 1641. III. *Stato religioso, e via spirituale*, etc., Venise, 1559.

MORILLO (Grégoire), célèbre poète satirique, né à Grenade vers le milieu du 15me siècle. On a de lui un *Recueil de poésies* imprimées à Valladolid en 1605 par les soins de Pierre Espinosa, et que l'on trouve dans l'histoire de ce dernier, intitulée : *Première partie des fleurs des meilleurs poètes espagnols*. Miguel Cervantes, en faisant le plus grand éloge de Morillo dans son ouvrage intitulé : *Chant de Calliope*, nous fait présumer que ce poète passa les derniers jours de sa vie dans un monastère, où il composa quelques Œuvres mystiques

MORILLON (dom Julien-Gatien de), bénédictin de Saint-Maur, né à Tours en 1633, mort à l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes en 1694, fut choisi pour procureur général des monastères de Bretagne. Son habileté dans l'administration des affaires ne l'empêcha pas de cultiver la poésie. On a de lui des *Paraphrases* de Job, en vers français, Paris, 1668; de l'Ecclésiaste, in-8°; de Tobie, Orléans, 1674, in-8°. Mais il est principalement connu par son *Joseph*, ou l'*Esclave fidèle*, Turin (Tours), 1679, in-12. Ce poëme, dont la versification est faible, mais facile, offre des morceaux touchans, et a été réimprimé à Breda, en 1705, in-12. Le bon père avait peint

d'une manière trop vive les amours de la femme de Putiphar, et il avait poussé la fidélité du costume jusqu'à rendre Putiphar lui-même amoureux de Joseph. Son ouvrage fut défendu, et acquit ainsi la seule espèce de mérite dont il fût susceptible.

MORILLON, littérateur bordelais du 16me siècle, vil flatteur du duc d'Epernon. On a de lui deux gros volumes contenant la *Relation des fêtes données à Bordeaux à l'occasion du passage des princes*. On connaît encore de lui : I. *Le Persée français*, Bordeaux, 1617, in-8°. II. *Le Pancastre d'Alcandre*, ou *Carrozel du duc de la Valette*, Bordeaux, 1627.

MORILLON (Laticant), né à Dijon, servit dans la grande gendarmerie : il en fut chassé, devint successivement musicien, espion, faux monnoyeur, émigra en 1790, trahit à Coblentz les intérets des princes, et rentra en France pour se vendre aux jacobins. En 1791, son compatriote Bazire le fit employer dans les affaires secrètes de police. Morillon se rendit d'abord en Dauphiné et en Provence, où il fit de nombreuses arrestations. Vers la fin de 1792 il passa en Bretagne avec Latouche-Chevetel pour déjouer la conjuration de la Rouarie. Il avait des pouvoirs illimités : il fit exhumer le cadavre de la Rouarie, ordonna l'arrestation d'un grand nombre de conjurés, et découvrit dans le jardin de la Fosse-Ingant le bocal de verre dans lequel étaient renfermés tous les papiers de la conspiration. De là toute la conjuration fut matériellement dévoilée. (*Voyez* l'Histoire de la Vendée par Alphonse de Beauchamp.) Morillon se chargea de la translation des prisonnier à Paris, où ils furent jugés par le tribunal révolutionnaire. Récompensé par de nouveaux pouvoirs, il voulut jouir du fruit de ses rapines et de ses vexations, se brouilla avec Chevetel, fut arrêté en 1794, et condamné à mort peu de temps après par le tribunal révolutionnaire.

MORILLOS *Voyez* Murillo.

MORIN (Jean-Baptiste), né l'an 1583, à Villefranche en Beaujolais, reçu docteur en médecine à Avignon en 1613, voyagea en Hongrie pour faire des recherches sur les métaux, revint à Paris, où il s'appliqua entièrement à l'astrologie judiciaire. En recherchant les événemens de l'année 1617, il trouva que l'évêque de Boulogne, Claude Dormy, qui le logeait chez lui, était menacé de la mort ou de la prison, et il eut soin de l'en avertir. Ce prélat, quoique infatué de l'astrologie, ne fit qu'en rire. Mais s'étant mêlé des affaires de la cour, alors fort embrouillées, il fut traité de rebelle et mis en prison. Morin serait demeuré sans protecteur, si le duc de Luxembourg, frère du connétable de Luynes, ne l'avait pris pour son médecin. Il entra chez ce seigneur en 1621, et y demeura huit ou neuf ans. L'ingratitude du duc à son égard l'obligea de quitter son service, et en sortant de chez lui il le menaça d'une maladie dangereuse, qui l'emporta au bout de deux ans. Les horoscopes de Morin lui ouvrirent l'entrée de la maison des grands, que cette science chimérique aurait dû lui fermer. Le cardinal de Richelieu superstitieux, malgré son génie, le consulta ; et le cardinal Mazarin lui fit une pension de deux mille liv., après

lui avoir procuré la chaire de mathématiques au collége royal. Le comte de Chavigny, secrétaire d'état, réglait toutes ses démarches par les avis de Morin et, ce qu'il regardait comme le plus important, les heures des visites qu'il rendait au cardinal de Richelieu. Morin ne se trompa, dit-on, que de peu de jours dans le pronostic de la mort de Gustave-Adolphe. Il rencontra, à dix heures près, le moment de la mort du cardinal de Richelieu. Ayant vu la figure de Cinq-Mars, sans savoir de qui elle était, il répondit que cet homme-là aurait la tête tranchée. Morin se méprit de seize jours seulement à la mort du connétable de Lesdiguières, et de six à celle de Louis XIII. Mais son esprit prophétique fit des bévues beaucoup plus lourdes, qu'on ne manqua pas de remarquer. (*Voyez* GASSENDI.) Cet oracle des astrologues voulut l'être aussi des philosophes. Il attaqua le système de Copernic et celui d'Épicure, et eut à ce sujet des démêlés très-vifs avec Gassendi et avec les disciples de ce philosophe. C'est alors qu'il fit paraître un écrit intitulé : *Vincentii Panurgii epistola ad clarissimum virum J. B. Morinum, etc., de tribus impostoribus*, Paris, 1654, in-4°. Les trois imposteurs signalés dans cet écrit sont Gassendi, Neuré et Bernier, qui n'avaient pas approuvé les visions astronomiques et mathématiques de l'auteur. On lui fit voir qu'il se trompait lourdement dans ses horoscopes et dans ses prédictions, et qu'il n'avait point trouvé le problème des longitudes. La Hollande avait promis cent mille livres, et l'Espagne trois cent mille à celui qui ferait cette découverte. Morin croyait déjà tenir les quatre cent mille francs, lorsque des commissaires nommés par le cardinal de Richelieu lui démontrèrent l'extravagance de ses prétentions. Il mourut en 1656. Comme il attribuait tous les événemens à l'influence des astres, il ne craignit point de leur imputer ses débauches, dont il fait le détail, et tout ce qui lui était arrivé pendant sa vie. On lui doit une *Réfutation* latine, curieuse et singulière, du livre des préadamites, in-12, Paris, 1657. On a encore de lui un livre intitulé : *Astrologia Gallica*, Lahaye, 1661, in-fol., et un grand nombre d'autres ouvrages, dans lesquels on remarque un génie singulier et bizarre. On trouvera de plus grands détails dans les *Mémoires* du P. Nicéron et dans le *Dictionnaire* de Moréri, édition de 1759.

MORIN (PIERRE), né à Paris en 1531, passa en Italie, où le savant Paul Manuce l'employa à Venise dans son imprimerie. Morin enseigna ensuite le grec et la cosmographie à Vicence, d'où il fut appelé à Ferrare par le duc de cette ville. Saint Charles Borromée, instruit de ses profondes connaissances dans l'antiquité ecclésiastique, de son désintéressement, de son zèle et de sa piété, lui accorda son estime et l'engagea à aller à Rome en 1575. Les papes Grégoire XIII et Sixte-Quint l'employèrent à l'édition des *Septante*, 1587; et à celle de la *Vulgate*, 1590, in-fol. Il travailla beaucoup à l'édition de la *Bible* en latin, traduite sur celle des Septante, Rome, 1588, in-folio; à l'édition des *Décrétales* jusqu'à Grégoire VII, Rome, 1591, 3 vol. in-fol.; et à une

Collection des conciles généraux, Rome, 1608, 4 vol. Ce savant critique mourut à Rome en 1608. On a de lui un *Traité du bon usage des sciences*, et quelques autres écrits publiés par le P. Quétif, dominicain, en 1675. On y trouve des recherches et de bons principes; l'auteur y paraît versé dans les belles-lettres et dans les langues.

MORIN (JEAN), prêtre de l'oratoire, né à Blois en 1591, de parens calvinistes, étudia les humanités à la Rochelle. Il alla ensuite à Leyde, où il apprit la philosophie, les mathématiques, le droit, la théologie et les langues orientales. Après avoir orné son esprit de toutes ces connaissances, il se consacra entièrement à la lecture de l'Ecriture sainte, des conciles et des pères. Un voyage qu'il fit à Paris l'ayant fait connaître au cardinal Duperron, il abjura le calvinisme entre les mains de ce prélat. Le nouveau converti demeura quelque temps auprès de lui, et entra ensuite dans l'oratoire, congrégation nouvelle fondée par le cardinal de Bérulle. Son érudition et ses ouvrages lui firent bientôt un nom. Les prélats de France se faisaient un plaisir de le consulter sur les matières les plus épineuses et les plus importantes. Le pape Urbain VIII l'appela à Rome, et se servit de lui pour la réunion de l'Église grecque avec la latine. Le cardinal de Richelieu obligea ses supérieurs à le rappeler en France, et lui fit perdre le chapeau de cardinal, dont on prétend qu'il aurait été honoré s'il se fût établi à Rome. De retour à Paris, il se livra à l'étude avec une ardeur infatigable, et y mourut d'une apoplexie le 28 février 1659. Parfaitement versé dans les langues orientales, Morin fit revivre en quelque sorte le Pentateuque samaritain, en le publiant dans la Bible polyglotte de le Jay. Ses principaux ouvrages sont: I. *Exercitationes ecclesiasticæ et biblicæ*, Paris, 1669, in-folio, ouvrage dans lequel l'auteur ne ménage point l'intégrité du texte hébreu, et qui fut combattu par Siméon de Muys. Le père Morin a divisé son livre en deux parties, dont la seconde fut finie par le père Fronto, génovéfain. Comme le rabbinisme domine dans ce livre, et qu'il se serait vendu difficilement, le libraire y joignit les Exercitations sur l'origine des patriarches et des primats, et sur l'ancien usage des censures à l'égard du clergé. Ces exercitations, imprimées en 1626, in-4°, étaient alors demandées, quoiqu'elles soient écrites d'un style diffus et emphatique. II. *De sacris ordinationibus*, in-folio, 1655. III. *De pœnitentiâ*, in-folio, 1651. L'auteur a réuni, dans cet ouvrage et dans le précédent, tout ce qui pouvait avoir rapport à son sujet. L'un et l'autre sont très-savans; mais ils manquent un peu de méthode. Lorsqu'il fut admis à l'examen, dit Nicéron, les examinateurs y trouvèrent quelques endroits qui leur parurent trop durs, ou contraires au sentiment commun des théologiens, et qu'ils l'obligèrent d'expliquer ou de rétracter dans un avertissement qui est à la tête. Ils lui firent même retrancher un Traité entier, *De expiatione catechumenorum*, prétendant que de la manière dont il s'y exprimait, il ruinait la confession. Il a été cependant imprimé plusieurs années après. IV. Une nou-

velle édition de la *Bible des Septante*, avec la version latine de Nobilius, 3 vol. in-fol., Paris, 1628 ou 1642, estimée; elle comprend le nouveau Testament. V. Des lettres et des dissertations, sous le titre d'*Antiquitates Ecclesiæ orientalis*, Londres, 1682, in-12. VI. *Œuvres posthumes*, en latin, 1703, in-4°. VII. *Histoire de la délivrance de l'église par l'empereur Constantin, et du progrès de la souveraineté des papes par la piété et la libéralité de nos rois*, in-folio, 1650. Cet ouvrage, écrit en français d'une manière incorrecte et diffuse, déplut à la cour de Rome, et l'auteur ne put l'apaiser qu'en promettant quelques corrections. VIII. *Déclaration que le P. Jean Morin, prêtre de la congrégation de J. C. N. S. fait aux RR. PP. de la même congrégation, tenant leur assemblée générale à Orléans, ce mois de septembre* 1654, Paris (sans date), in-8° de 243 pages, sans une lettre qui commence par *Mes révérends pères*, etc., datée de Paris, ce 5 décembre 1654. Cet ouvrage est si extraordinairement rare qu'on n'en connaît qu'un seul exemplaire, et qu'il ne s'en trouvait pas même dans la bibliothèque de l'oratoire Saint-Honoré. Ce n'est point, comme l'assurent quelques bibliographes, une satire contre quelques usages de l'oratoire; et il n'est pas vrai non plus qu'il ait été obligé d'en demander pardon au P. Bourgoin, et de lui en faire réparation publique. Dans cette critique, le P. Morin attaque le despotisme de ce général. Les députés d'Orléans convaincus par les raisons de l'auteur de l'écrit, et le général lui-même craignant qu'on ne l'y forçât, mit des bornes à son autorité en 1658. L'assemblée suivante se tint à Paris dans la maison de l'institution. On présenta aux députés un abrégé, en fort petits caractères, de l'ouvrage du P. Morin, sous le titre de *Divers doutes*, etc., par le sieur de la Tourelle, ecclésiastique (c'est-à-dire le P. Desmares). On proposa différens articles pour diminuer encore l'autorité du général, et presque tous furent adoptés. Ceux qui ont cité l'ouvrage du Père Morin sous le titre des *Défauts du gouvernement de l'oratoire*, n'ont fait que copier en partie le titre du fameux ouvrage du P. Mariana: *Des grands défauts qui sont en la forme du gouvernement des jésuites*. Le P. Morin avait une opiniâtreté si démesurée, que trois ans après la prise de la Rochelle, il soutenait encore qu'elle n'avait pas été prise, et que tous les bruits qui en avaient été publiés n'étaient qu'un roman. Malgré ces travers, le P. Morin était certainement un des plus savans hommes de son temps.

MORIN (Simon), visionnaire et fanatique du 17° siècle, né à Richemont près d'Aumale, dans le pays de Caux, vers l'an 1623, d'une famille obscure. La misère l'ayant chassé de son pays, il vint à Paris, où il se fit copiste. Son cerveau, qui avait toujours été faible, se dérangea totalement lorsqu'il jouit d'un peu d'aisance. Il se jeta dans les rêveries des illuminés, alors fort communes à Paris. On le mit en prison, et on le relâcha bientôt comme un esprit faible, qui dans un état plus commode pourrait se rétablir. Il se logea chez une fruitière,

abusa de sa fille, et fut contraint de l'épouser. Sa belle-mère tenait une espèce d'hôtellerie : son gendre se mit à prêcher ceux qu'elle recevait. Les ignorans s'attroupèrent autour de cet illuminé, en 1644; et le lieutenant criminel ne put mettre fin à ces conventicules qu'en faisant enfermer à la Bastille celui qui les tenait. Cet insensé, remis en liberté au bout de deux ans, répandit un petit ouvrage qui attestait l'égarement de son esprit. En voici le titre : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Pensées de Morin dédiées au Roi. Naïve et simple déposition que Morin fait de ses pensées aux pieds de Dieu, les soumettant au jugement de son église très-sainte, à laquelle il proteste tout respect et obéissance : avouant que s'il y a du mal, il est de lui ; mais s'il y a du bien, il est de Dieu, et lui en donne toute la gloire*, vol. in-8°, 1647, de 146 pages. Cette production, aujourd'hui fort rare, est précédée d'un avant propos ; de trois oraisons à Dieu, à Jésus-Christ et à la Vierge; de quatre épîtres, la première au roi, la seconde à la reine et à nos seigneurs de son conseil, la troisième aux lecteurs, la quatrième aux faux frères fourrés dans l'église romaine. L'auteur était si enchanté de ce tissu de délire et d'inepties, qu'il en envoya un exemplaire au curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui lui demanda d'où venait sa mission? « De Jésus-Christ même, répondit le fanatique, qui s'est incorporé en moi pour le salut de tous les hommes. » Le curé ne lui répliqua qu'en le faisant de nouveau enfermer à la Bastille. Avant d'y être, il avait répété plusieurs fois qu'il ne serait jamais assez lâche pour dire : *Transeat à me calix iste !* Mais dès qu'il y fut, sa fermeté l'abandonna. Il fit sa rétractation, et obtint son élargissement. A peine fut-il sorti qu'il dogmatisa encore. Le parlement le fit mettre à la conciergerie, et le condamna aux Petites-Maisons. Nouvelle abjuration et nouvel élargissement. Mais le cœur n'ayant point eu de part à ses rétractations, il chercha de nouveau à faire des prosélytes. Desmarêts de Saint-Sorlin, autre visionnaire qui, par jalousie de métier, avait juré la perte de Morin, feignit de se mettre sur les rangs, et parvint à lui inspirer la plus grande confiance. Desmarêts ne cherchait qu'à lui arracher ses secrets, pour pouvoir le dénoncer comme hérétique. La femme de Morin s'aperçut de son dessein, et redouta ses artifices. « Desmarêts, apréhendant qu'elle ne communiquât ses craintes à son mari, et que cela ne fît cesser leur commerce avant qu'il eût tiré de lui tout ce qu'il désirait savoir, résolut de donner à Morin, par la première lettre qu'il lui écrivait, une déclaration par laquelle il le reconnaîtrait pour fils de l'homme et pour le fils de Dieu en lui comme un tout. Cette lettre, du premier février 1662, fut si agréable à Morin, que pour lui témoigner sa reconnaissance, il lui fit le lendemain une réponse, par laquelle il lui donna, comme par grace particulière, la qualité de son précurseur, le nommant un véritable Jean-Baptiste ressuscité. » (Nicéron, tome XXVII.) Alors s'établit entre ces deux hommes le commerce le

plus intime. Cependant, en 1662, Desmarêts le dénonça comme un hérétique qui pouvait être très-dangereux. Morin mettait au net un discours qu'il voulait présenter au roi, lorsqu'il fut conduit à la Bastille, et ensuite au Châtelet. Cet écrit commençait par ces mots : *Le Fils de l'homme au roi de France. ...* Desmarêts se rendit son accusateur ; et sur la déposition de ce fanatique contre un autre fanatique dont il était jaloux, le *Fils de l'homme* fut condamné à être brûlé vif, avec son livre et tous ses autres écrits. Après la lecture de son jugement, le premier président de Lamoignon lui demanda s'il était écrit quelque part que le nouveau Messie dût subir le supplice du feu ? Ce misérable eut l'impudence de répondre par ce verset du psaume XVI : *Igne me examinasti, et non est inventa in me iniquitas.* Toutes ces réponses prouvaient sa démence ; et cette folie aurait dû, ce semble, lui obtenir sa grace. Son arrêt fut cependant exécuté le 14 mars 1663. Ses complices furent punis de diverses peines ; mais aucun ne fut condamné à la mort. Morin périt au milieu des flammes, après avoir abjuré. Il s'était vanté à ses sectateurs que si on le faisait mourir, il ressusciterait trois jours après sa mort, et il s'en trouva d'assez fous pour se transporter au lieu de son exécution, afin d'être témoins de cette résurrection miraculeuse. Toutes les pièces du procès de cet insensé sont rares. Nous en donnerons la liste pour contenter les curieux qui les joignent à ses *Pensées*, dont la rareté est connue. I. *Factum contre Simon Morin*, dans lequel se trouve l'analyse de ses ouvrages, 1663. II. *Déclaration de Morin*, sur la révocation de ses *Pensées*, 1649. III. *Déclaration de Morin*, de sa femme et de la Malherbe, etc., 1649. IV. *Procès-verbal d'exécution de mort dudit*, 1663. V. *Arrêt qui condamne ledit à faire amende honorable et à être brûlé en place de Grève*, 1663, le tout in-8°. La dernière pièce se trouve ordinairement jointe aux *Pensées*..... *Voyez* Dosches *et* Davesne.

MORIN (Étienne), savant orientaliste, né le 1er janvier 1625, ministre protestant à Caen sa patrie, fut admis par son savoir dans l'académie des belles-lettres de cette ville, malgré la loi qui en excluait ceux de sa religion. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se retira à Leyde en 1685, et de là à Amsterdam, où il fut nommé professeur des langues orientales. Morin mourut en 1700, à 75 ans. On a de lui : I. huit Dissertations curieuses en latin, sur des matières d'antiquité. L'édition de Dordrecht, 1700, in-8°, est préférable à celle de Genève, 1683, in-4°. II. *Exercitationes de linguâ primævâ ejusque appendicibus*, Utrecht, 1694, in-4°. III. *Explanationes sacræ et philologicæ in aliquot veteris et novi Testamenti loca*, Leyde, 1698, in-8°. Il a donné aussi la *Vie de Samuel Bochard*, qui est à la tête de l'édition de 1692.

MORIN (Henri), fils du précédent, né à Saint-Pierre-sur-Dive en Normandie en 1655, devenu catholique après avoir été ministre protestant, est auteur de plusieurs Dissertations, qui se trouvent dans les Mémoires de l'académie des inscriptions, dont

il était membre. Il mourut à Caen le 16 juillet 1728, âgé de 73 ans, aussi estimé que son père.

MORIN (Louis), médecin, né au Mans en 1635, vint faire sa philosophie à Paris, à pied et en herborisant. Il étudia ensuite en médecine, et vécut en anachorète. Morin ne mangeait que du pain, ne buvait que de l'eau, et tout au plus se permettait quelques fruits. Il reçut le bonnet de docteur en médecine l'an 1662, et après quelques années de pratique, il fut expectant à l'Hôtel-Dieu. Sa réputation le fit choisir par Mlle de Guise pour son premier médecin, et par l'académie des sciences pour un de ses membres. Il mourut en 1715. Il laissa une bibliothèque de près de 20,000 écus, un herbier, un médailler, et nulle autre acquisition. On trouva dans ses papiers un *Index* d'Hippocrate, grec et latin, beaucoup plus ample et plus fini que celui de Pini. On trouve de lui dans le recueil de l'académie : I. *Projet d'un système, suivant le passage de la boisson et des urines.* II. *Examen des eaux de Forges*, année 1708, etc. — MORIN DE TOULON, chimiste et naturaliste, mort en 1707, était membre de l'académie des sciences, et avait obtenu en 1699, la seconde place d'associé botaniste. Il avait communiqué à l'académie plusieurs Mémoires, sur une *Mine de fer malléable*, sur la *Porcelaine*, sur l'*Azur des cendres bleues de la montagne d'Usson en Auvergne*, etc.

MORIN (JEAN), peintre et graveur, né à Paris en 1639, élève de Philippe de Champagne, a gravé à l'eau forte beaucoup de sujets et de portraits d'une touche si fine et si expressive, que Van-Dyck s'en serait fait honneur. Les principaux morceaux sont : une *Vierge ayant sur ses genoux l'Enfant Jésus qui tient un bouquet de fleurs devant le sein de sa mère*, d'après Raphaël ; une *Vierge qui adore l'Enfant Jésus couché sur de la paille*, d'après le Titien ; vingt-cinq Portraits des personnes les plus illustres de son temps, d'après Philippe de Champagne, etc.

MORIN (JEAN), né à Meung, près d'Orléans, en 1705, obtint en 1732 la chaire de philosophie de Chartres. Une longue assiduité aux exercices classiques fut récompensée en 1750 par l'évêque de Chartres, qui le nomma à un canonicat de la cathédrale. Morin donna à 38 ans son *Mécanisme universel*, vol. in-12, qui contient beaucoup de science, et qui en suppose bien plus encore. Son second ouvrage est un *Traité de l'électricité*, imprimé in-12 en 1748. L'abbé Nollet ayant réfuté l'opinion de l'auteur, Morin adressa une *Réponse* à cet académicien : c'est son troisième et dernier ouvrage imprimé. Morin était correspondant des académies des sciences de Paris et de Rouen. Il mourut à Chartres le 28 mars 1764, à 59 ans.

MORIN (CLAUDE), avocat au parlement de Dijon, célèbre canoniste, et le meilleur écrivain du barreau de cette ville, mort sur la fin du 18e siècle, est auteur de plusieurs Mémoires cités dans les ouvrages des canonistes ses contemporains. L'éditeur des *Causes amusantes* a recueilli trois Mémoires de Morin sur des questions absolument étrangères au droit canonique.

MORINGE (Gérard), théologien de Bommel dans la Gueldre, fut professeur de théologie dans le monastère de Sainte-Gertrude à Louvain, puis chanoine et curé de Saint-Tron dans la principauté de Liége, où il mourut le 9 octobre 1556. Il a donné : I. *Vie de saint Augustin*, Anvers, 1553, in-8°, et 1644, avec des notes d'Antoine Sanderus. II. Celle de *saint Tron, des saints Libère et Euchère*, Louvain, 1540, in-4°. III. Celle du *pape Adrien VI*, Louvain, 1536, in-4°; et dans les Analectes historiques d'Adrien VI, par Gaspard Burmann, Utrecht, 1727. IV. *Commentaire sur l'Ecclésiaste*, Anvers, 1533, in-8°. V. *Oratio de paupertate ecclesiasticâ*, etc. Tous les écrits de cet auteur sont en latin. On conserve en manuscrits dans le monastère de Saint-Tron : I. *Vitæ sanctorum Antonii et Guiberti Gemblacensis*. II. *Præcepta vitæ honestæ*. III. *Chronicon Trudonense*, depuis l'an 1400.

MORINIÈRE (Adrien-Claude le Fort de la), né à Paris en 1696, d'une famille noble, se retira chez les PP. génovéfains de Senlis, où il vécut pendant douze ans, occupé à préparer les matériaux de différentes collections qui sont faites avec plus de patience que de goût. Les principales sont : I. *Choix des poésies morales*, 3 vol. in-8°, 1740. II. *Bibliothèque poétique*, 4 vol. in-4°, et 6 vol. in-12, 1745. III. *Passe-temps poétiques, historiques et critiques*, 2 vol. in-12, 1755. IV. Les *Œuvres choisies de Jean-Baptiste Rousseau*, in-12. Ce petit recueil est le mieux fait de tous ceux que la Morinière a publiés. On a encore de lui deux petites *Comédies* imprimées, l'une en 1752, in-12, et l'autre en 1753, même format, sous le titre des *Vapeurs*, et du *Temple de la Paresse*. Il mourut en 1771.

MORISON (Robert), l'un des botanistes les plus distingués de son siècle, né à Aberdeen en Ecosse, l'an 1620, étudia dans l'université de cette ville, et y enseigna quelque temps la philosophie. Il s'appliqua ensuite à l'étude des mathématiques, de la théologie, de la langue hébraïque, de la médecine, et surtout de la botanique, pour laquelle il avait une grande passion. Les guerres civiles interrompirent ses études ; il signala son zèle et son courage pour les intérêts du roi Charles Ier, et se battit vaillamment dans le combat donné sur le pont d'Aberdeen, entre les habitans de cette ville et les troupes presbytériennes. Il y fut blessé dangereusement à la tête. Dès qu'il fut guéri de cette blessure, il vint en France. Gaston de France, duc d'Orléans, l'attira à Blois, et lui confia la direction du jardin royal de cette ville. Morison dressa une nouvelle méthode d'expliquer la botanique, qui plut au duc. Après la mort de ce prince, il retourna en Angleterre en 1660. Le roi Charles II, à qui le duc d'Orléans l'avait présenté à Blois, le fit venir à Londres, et lui donna le titre de son médecin et celui de professeur royal de botanique. On a de lui : I. *Prælùdium botanicum*, Londres, 1669, in-12. Cet ouvrage acquit tant de réputation à son auteur, que l'université d'Oxford lui offrit une chaire de professeur en botanique. Il l'accepta du consentement du roi, et enseigna dans cette université avec un succès distingué. II. *Hor-*

tus Blesensis auctus, Paris, 1655, in-fol., réimprimé dans son *Prœludium botanicum*. Des savans soutiennent que cet ouvrage est d'Abel Brunger, médecin du duc d'Orléans. III. La deuxième et la troisième partie de son *Histoire des plantes*, in-fol., 1680 et 1699, dans laquelle il donne une nouvelle méthode, estimée des connaisseurs. La première partie de cet excellent ouvrage n'a point été imprimée : on ne sait ce qu'elle est devenue; ce qui en tient lieu est intitulé : *Plantarum umbelliferarum distributio nova*, 1672, in-fol. Mais comme ce traité fut réimprimé avec la troisième partie, on ne prend l'édition de 1672 qu'à cause de la beauté des épreuves. La première partie devait contenir la description des arbres et arbrisseaux. On a mis à cet ouvrage l'indication d'Oxford, 1679, 1680 ou 1715, 2 vol. in-fol. La méthode de Morison consiste à établir les genres des plantes par rapport à leurs fleurs, à leurs semences et à leurs fruits. On ne saurait assez louer cet auteur; mais il semble qu'il se loue lui-même un peu trop. Bien loin de se contenter de la gloire d'avoir exécuté une partie du plus beau projet que l'on ait fait en botanique, il osa comparer ses découvertes à celles de Christophe Colomb; et sans parler de Gessner, de Césalpin et de Fabio Columna, il assure en plusieurs endroits de ses ouvrages qu'il n'a rien appris que de la nature même. On l'aurait peut-être cru sur sa parole, s'il n'avait pris la peine de transcrire des pages entières de ces deux derniers auteurs. Il mourut à Londres le 10 novembre 1683. Il avait publié en 1674 un ouvrage de Paul Boccone, intitulé : *Figures et description de plantes rares, cueillies en Sicile, à Malte, en France et en Italie*, in-4° de 96 pages, Oxford, avec 52 planches.

MORISOT (Jean), médecin, né à Dôle, florissait vers le milieu du 16ᵉ siècle. Il a traité toutes sortes de sujets : grammaire, rhétorique, poétique, morale, éloquence, philosophie, médecine, églogues, épigrammes, tout lui était égal. La liste de ses ouvrages est très-longue; mais voici ceux qu'il a fait imprimer : I. Une *Interprétation* des Aphorismes d'Hippocrate, des *Notes* sur Cornelius Celsus, un *Epitome* des trois livres de Galien, Bâle, 1547, in-8°. II. Les *Paradoxes de Cicéron*, traduits en grec, avec des notes, Bâle, 1547. III. Quatre livres de *Colloques latins* pour les opposer à ceux d'Erasme, Bâle, 1550. IV. *Libellus de parechemate contra Ciceronis calumniatores*, où il s'efforce de prouver que ce vers de Cicéron, si souvent critiqué,

O fortunatam natam me consule Romam !

n'est que l'emploi de la figure nommée par les Grecs *parecheme*, et dont les anciens faisaient usage même dans la prose la plus commune, et qui consistait dans la répétition du même mot dans un vers.

MORISOT (Claude-Barthélemi), né à Dijon en 1592, mort dans la même ville en 1661, a eu beaucoup de réputation autrefois. On a de lui : I. Un *Roman historique* assez curieux, dans lequel, sous le titre de *Peruviana*, Dijon, 1644, in-4°, il trace l'histoire des démêlés du cardinal de Riche-

lieu avec la reine Marie de Médicis, et Gaston de France, duc d'Orléans. Pour avoir cet ouvrage complet, il faut y joindre une conclusion de trente-cinq pages, imprimée en 1646. II. *Orbis maritimus*, in-fol., Dijon, 1643. III. *Veritatis lacrymæ*, Genève, 1625, in-12. C'est une satire contre les jésuites, avec cette dédicace, *Patribus jesuitis sanitatem*. Ce livre est peu commun. IV. *Porticus medicæ ad cardinalem Richæleum*, Paris, 1628, in-4°. V. *Henricus Magnus*, Leyde (Dijon), 1624, in-8°. VI. *Ovidii fastorum Libri duodecim, quorum sex posteriores à Morisoto substituti sunt*, Dijon, 1649, in-8°. VII. Et grand nombre de Lettres latines sur différens sujets, imprimées à Dijon après sa mort, sans approbation et sans privilége. Dans l'une de ces lettres, il raconte la violence faite au docteur Richer, et la supercherie dont il prétend que le fameux P. Joseph se servit pour obtenir de lui une rétractation. Le P. d'Avrigny a prouvé que cette imputation est une véritable calomnie. *Voyez* RICHER.

MORISSON (C. F. G.), député à l'assemblée législative et à la convention nationale, était né en Bretagne, vers 1740. Il était avocat avant la révolution. Lors du procès de Louis XVI, il parla avec énergie en faveur de ce monarque. « Vous citez toujours Brutus, dit-il « à ses adversaires ; mais si César « eût été sans armes et sans puis« sance, ce Brutus fût devenu « peut-être son défenseur. » Il vota enfin pour le bannissement du roi et de sa famille, avec une pension de 500,000 liv., et la peine de mort en cas que Louis XVI ou ceux de sa famille revinssent sur le territoire français. Suivant toujours son système de modération, il demanda, le 12 août 1793, des secours pour le département de la Vendée ; c'est alors qu'il fut accusé par Garnier (de Saintes) d'entretenir des liaisons avec les royalistes; mais cette accusation n'eut pas de suite. Il fut un des premiers à réclamer le décret d'amnistie pour les Vendéens et les Chouans, et il fut du nombre des commissaires envoyés pour faire connaître ce décret à l'armée de l'ouest. Murisson devint membre du conseil des cinq-cents, d'où il sortit le 20 mars 1797. Peu d'années après on lui accorda une place de conseiller à la cour de Poitiers ; il passa ensuite à celle de Bourges ; où il mourut en 1816.

MORITZ (CHARLE-PHILIPPE), écrivain allemand, né à Hameln, en 1757, de parens pauvres, apprit d'abord l'état de chapelier à Brunswick ; mais il n'avait aucune dispositiun pour ce métier : il fut obligé de l'abandonner, et mena une vie errante et vagabonde, tantôt se livrant à l'étude avec une ardeur extraordinaire, tantôt se plongeant dans la débauche, ou paraissant en proie à la plus sombre mélancolie. Il devint en 1784 professeur au gymnase de Berlin, et s'y fit une grande réputation. Il obtint plus tard, à l'académie de cette ville, la place de professeur des beaux-arts et d'archéologie. Il mourut en 1793. Rien n'était plus singulier que le caractère de cet homme; sa bizarrerie allait quelquefois jusqu'à une espèce d'aliénation. On trouve la plupart de ses aventures dans deux romans publiés par lui : *Antoine Reiser*, et *André Hart-*

knopf. Les travaux de Moritz sur la langue allemande sont estimés. Il écrit purement et avec une élégante simplicité. De ses nombreux ouvrages nous ne citerons que les suivans : I. *Opuscules sur la langue allemande*, 1782, 1792. II. *Grammaire allemande pour les dames*, ibid. 1782, 1792, 1794. III. *Essai d'une prosodie allemande* : ce traité est un modèle. IV. *Voyage d'un Allemand en Italie*, 3 volumes, 1792-93.

MORLAND (Samuel), mécanicien anglais, né à Sulhamstead dans le comté de Berks, en 1625, fut quelque temps sous-secrétaire de Thurlow, employé par Cromwel dans différentes embassades. Morland était son résident à Genève en 1657. Il publia, l'année suivante : *Histoire des églises évangéliques du Piémont*, in-folio ; et il fut envoyé en Savoie pour les affaires des Vaudols. En 1660 il suivit Charles II à Breda, et les services qu'il rendit lui procurèrent le titre de barronnet. En 1695 il publia *Cry of conscience*, en un petit in-8°. Il mourut dans un isolement complet en 1697. Les ouvrages dans lesquels sont consignées et décrites ses principales inventions sont : I. *Description et emploi de deux machines d'arithmétique*, 1662 : rare. II. *Description de la tuba stentorphonica ou porte-voix*, Londres, 1671, in-fol. III. *Elévation des eaux par toutes sortes de machines, réduites à la mesure, au poids, à la balance, au moyen d'un nouveau piston et corps de pompe, et d'un nouveau mouvement cyclo-elliptique, en rejetant l'usage de toutes sortes de manivelles ordinaires*, Paris, chez Michallet, 1685, in-4°. (*Voyez* pour de plus grands détails le *Biograph. Dictionnary*, de Châlmers, tom. 22, pag. 413-423.)

MORLAND (George), peintre anglais célèbre, fils d'un artiste de Londres, qui ne s'employait qu'à faire des tableaux pour des ventes à l'enchère, naquit en 1764, et mourut en 1804. Le jeune Morland acquit ainsi une grande facilité de pinceau et une exécution rapide. Mais les basses habitudes qu'il contracta chez son père et chez ses connaissances prirent racine en lui, et influencèrent sur le genre de son talent. Cependant ses tableaux n'en furent pas moins estimés et recherchés ; mais beaucoup de gens profitèrent de ses fréquens momens d'intempérance pour avoir de lui, à très-vil prix, des morceaux d'une valeur inappréciable. La plupart de ses meilleurs tableaux ont été faits dans des cabarets pour payer sa dépense, ou dans des prisons pour obtenir sa liberté : c'est aussi dans une prison qu'il est mort pour avoir bu de l'eau-de-vie avec excès. Sa femme ne lui a survécu que deux jours. Les tableaux de cet artiste incomparable sont toujours de fidèles représentations de la nature grossière, ou des scènes de la vie humaine : nul autre n'a su mieux que lui représenter une cour de ferme, des paysages champêtres, des bestiaux, des pêcheurs, des contrebandiers sur le rivage de la mer, etc.

MORLAND (...), né à Nanci, embrassa très-jeune la carrière militaire, se signala par plusieurs actes de bravoure, et parvint au commandement des chasseurs de la garde impériale à l'époque où le prince Eugène Beauharnais fut

appelé en Italie comme vice-roi. Morland suivit Napoléon en Allemagne en septembre 1805, y donna de nouvelles preuves de courage, et fut tué, le 2 décembre, à la bataille d'Austerlitz. Napoléon ordonna que son corps fût embaumé, pour être rendu à sa famille. Les canons russes, dont les coups l'avaient atteint, firent partie de son convoi funèbre. Napoléon ordonna aussi en février 1806 que le quai du Mail à Paris porterait désormais le nom de Morland.

MORLEY (George), évêque anglican, né à Londres, de parens nobles, chanoine d'Oxford en 1641, donna les revenus de son canonicat au roi Charles Ier, alors engagé dans la guerre contre les troupes du long parlement. Quelque temps après, ce prince, étant prisonnier à Hamptoncourt, employa le docteur Morley, pour engager l'université d'Oxford à ne point se soumettre à une visite illégale. Ayant ménagé cette affaire, il irrita les anti-royalistes, et fut privé, l'un des premiers, de ses emplois à Oxford. Il quitta l'Angleterre et se rendit à Lahaye auprès de Charles II, qui ayant été rétabli sur le trône de ses ancêtres, paya le zèle de ce fidèle sujet par la nomination à l'évêché de Worcester, et ensuite à celui de Winchester. Ce prélat mourut le 29 octobre 1684, à 87 ans, après avoir fait de grands biens dans son diocèse. On a de lui des Sermons et des Lettres écrites en latin, 1683, in-4°.

MORLIÈRE (Adrien de la), chanoine de l'église d'Amiens, né à Chauny, a laissé: I. *Recueil de plusieurs nobles et illustres maisons du diocèse d'Amiens et des environs*, 1630, in-4°. II. *Antiquités et choses les plus remarquables de la ville d'Amiens*, 1621, in-4°. Cet ouvrage, suivant Lenglet Dufresnoy, est mal écrit; mais il peut être utile et nécessaire.

MORLIÈRE (Jacques-Louis-Auguste Rochette de la), chevalier du Christ, et ancien mousquetaire, hableur, nouvelliste, grand conteur, parlant haut et beaucoup, né à Grenoble, et mort à Paris en 1785, était un de ces hommes qui jouent un rôle dans les cafés. Sa fortune n'avait jamais été considérable, et il l'avait dissipée presque entièrement. On a de lui quelques romans, dont le plus connu est *Angola*, Paris, 1746, 2 vol. in-12; et le plus mauvais, les *Lauriers ecclésiastiques* ou *Campagnes de l'abbé de T.*, Paris, 1748, in-12. Comme ce livre était très-cher et très-défendu, il fut recherché par les libertins. Angola est un peu plus gazé, et a été lu plus long-temps, quoiqu'il ne le méritât guère. Les comédies du chevalier de la Morlière, le *Gouverneur*, joué en 1751, la *Créole*, l'*Amant déguisé*, eurent encore moins de lecteurs que ses romans. Cependant l'auteur n'en faisait pas moins impudemment la critique de toutes les pièces nouvelles et de tous les poëtes dramatiques qui valaient mieux que lui. Nous ne citerons aucune des brochures éphémères que son esprit de censure produisit. On lira avec plus de plaisir son *Mirza-Nadir*, 1749, 4 vol. in-12: relation des dernières expéditions de Thamas-Kouli-Kan, quoiqu'on ne puisse guère compter sur sa véracité.

MORLIN (Joachim), ministre luthérien, né en 1514, et mort évêque de la province de Sambie

en 1571, éprouva quelques persécutions pour ses opinions religieuses. Les disputes théologiques dans lesquelles il s'engagea lui attirèrent beaucoup d'ennemis, aigrirent son caractère, et lui firent éprouver des disgraces qu'il aurait pu éviter en mettant dans la discussion plus de calme et de modération. On a de lui un grand nombre d'ouvrages polémiques et de controverse, qui eurent de la vogue à l'époque où ils parurent.

MORLINO (Jérôme), jurisconsulte et homme de lettres, vivait à Naples, lieu de sa naissance, à la fin du 15ᵉ siècle et au commencement du suivant; il est auteur de *Nouvelles*, de *Fables* et d'une *Comédie*, dont le recueil a été publié à Naples en 1520, en trois parties in-4°. La partie de son ouvrage intitulée: *Morlini Novellæ*, offre des contes ou nouvelles au nombre de quatre-vingts. Le comte Borromée, dans ses *Notizie de Novellieri italiani*, parle d'un manuscrit des œuvres de Morlini qui contient quatre-vingt-dix Nouvelles, et publie, dans cette notice, deux de ces nouvelles inédites qui n'ont point l'indécence des autres; car, il faut le dire, les contes de Morlini sont pour la plupart très-libres par leurs sujets et par l'expression, et n'ont pas tous cet enjouement, ce comique de situation qui rendent ce mauvais genre supportable. Ce qui paraîtra étrange dans notre siècle, c'est que ces contes licencieux, écrits en termes les plus obscènes et où figurent indécemment des prêtres, des moines et des religieuses, ont été imprimés avec permission et privilége de l'empereur et du pape. Seize des moins libres et des plus piquantes de ces *Nouvelles* ont été traduites dans les Facétieuses nuits de Straparole, d'où la Fontaine en a tiré quelques-unes, telles que *le Cuvier*, etc. Les *Fables* de Morlini, au nombre de vingt, sont décentes et morales, et la Fontaine, s'il en eût connu les divers sujets, les eût traitées avec plus de grace, et de naïveté. La *Comédie* de Morlini, écrite en vers latins, n'a rien de comique; elle ne peut intéresser que ceux qui veulent connaître l'état de l'art dramatique chez les Napolitains à la fin du 15ᵉ siècle. Ces divers ouvrages sont écrits en latin barbare, et fourmillent de solécismes. A ces défauts de latinité se joignent des fautes typographiques multipliées, la mauvaise orthographe, une ponctuation désordonnée et des abbréviations nombreuses qui en rendent la lecture pénible. L'auteur, après avoir donné un long *errata*, avertit que son livre est très-mal imprimé, que c'est la faute de l'imprimeur et non la sienne, que du reste peu lui importe. On cite, des œuvres de Morlini, une édition imprimée à Naples, sans date, in-4°. Il en est une autre moins inconnue, imprimée à Naples en 1520, 1 vol. in-8°. Malgré ses nombreuses imperfections, ce volume, à cause de sa grande rareté, s'est vendu à la vente de Gaignat 1131 livres, et à celle de Randon 1901 livres. M. Caron en a donné une nouvelle édition, tirée à un très-petit nombre d'exemplaires, en 1799, in-8°. Il y a scrupuleusement conservé toutes les défectuosités du texte de l'édition de 1520, et y a joint quelques notions sur l'auteur et sur ses ouvrages.

MORMANDO (Jean-François), architecte florentin, né en 1455, étudia son art sous le célèbre Jean-Baptiste Alberti, et après avoir fait quelque séjour à Rome, il alla à Naples, où il devint l'émule et l'ami de deux fameux architectes de cette ville, Novello da san Lucano, et Gabriel d'Agnolo. Appelé en Espagne par Ferdinand-le-Catholique, il présida à la construction du palais du roi et de quelques églises; mais il s'occupa principalement à chanter et à jouer du luth; ce qui détermina le monarque à le nommer son premier architecte, et son premier musicien, emplois qui lui procurèrent une fortune considérable. De retour à Naples, l'érection de plusieurs palais et d'autres édifices fut confiée à ses soins, et il fit rebâtir et embellir à ses dépens l'église *della Stella*, et la dota magnifiquement. Il mourut en 1534.

MORMILE (Joseph), ecclésiastique du 17[e] siècle, publia *la Descrizione della città di Napoli, e del suo amenissimo sito, et dell' antichità di Pozzuolo; Gli incendj del monte Vesuvio, et delle stragi, e rovine, che ha fatto ne' tempi antichi e moderni.* Cet ouvrage est curieux par les recherches de l'auteur et par les renseignemens qu'on peut y puiser.

MORNAC (Antoine), célèbre avocat au parlement de Paris, né à Tours, fréquenta le barreau près de 40 ans. Sa probité et son érudition lui firent un nom. Il cultiva les muses au milieu des épines de la chicane. Ses ouvrages de droit ont été imprimés à Paris, 1721-1724, en 4 vol. in-fol. On a encore de lui un recueil de ses vers, intitulé: *Feriæ forenses et Elogia illustrium togatorum Galliæ ab anno* 1500, *ex veteribus schedis auctoris*, Paris, 1619, in-8°, parce qu'ils étaient le fruit de ses amusemens pendant les vacations du palais. Ils contiennent les éloges des gens de robe qui avaient brillé avec éclat en France depuis 1500. Il mourut vers la fin de juin 1520.

MORNAY (Pierre de), évêque d'Orléans en 1288, puis d'Auxerre, et chancelier de France sous Philippe-le-Bel. Les différens qui éclatèrent entre ce prince et le pape Boniface VIII donnèrent lieu à Mornay de s'immiscer dans le secret de ces débats; il assista à cette fameuse assemblée que le roi tint au Louvre le 21 janvier 1296, et il souscrivit comme évêque d'Auxerre à la consultation qui y fut faite; il fut ensuite envoyé à Rome pour faire différer le temps auquel le pape avait indiqué le concile général. De retour de Rome, il fit d'inutiles tentatives pour concilier le pape et le roi; n'en ayant pu venir à bout, il resta fidèle à son prince, et en donna de grandes preuves dans plus d'une occasion. Mornay mourut en 1306, après avoir fait plusieurs fondations à l'église d'Auxerre. On voyait dans le chœur de la cathédrale de cette ville son épitaphe.

MORNAY (Philippe de), seigneur du Plessis-Marly, né à Buhy ou Bisbuy, dans le Vexin français, le 5 novembre 1549, élevé à Paris, y fit des progrès rapides dans les belles-lettres, les langues savantes, et dans la théologie; ce qui était alors un prodige dans un gentilhomme. On le destina d'abord à l'église; mais sa mère, qui professait secrètement la religion protestante, lui en ayant

imprimé les principes, lui ferma la porte des dignités ecclésiastiques, que son crédit, ses talens et sa naissance lui promettaient. Après le massacre de la saint Barthélemi, Philippe de Mornay parcourut l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre, et ces voyages eurent pour lui autant d'utilité que d'agrément. Le roi de Navarre, si chéri depuis sous le nom de Henri IV, était alors chef du parti protestant : Mornay s'attacha à lui, et le servit de sa plume et de son epée. Ce fut lui que ce monarque envoya à Elisabeth, reine d'Angleterre. Il n'eut jamais d'autres instructions de son maître qu'un blanc-seing. Il réussit dans presque toutes ses négociations. Mornay chérissait tendrement Henri IV, et lui parlait comme à un ami. Après qu'il eut été blessé à Aumale, il lui écrivit ces mots : « Sire, vous avez fait l'Alexandre, il est temps que vous fassiez le César. C'est à nous à mourir pour votre majesté, etc. Vous est gloire à vous, sire, de vivre pour nous, et j'ose vous dire que ce vous est devoir. » Ce fidèle sujet n'oublia rien pour aplanir le chemin du trône à ce prince. Mais lorsqu'il changea de religion, il lui en fit de vifs reproches, et se retira de la cour. Cependant Henri IV, qui l'aima toujours, fut extrêmement sensible à l'insulte qui lui fut faite en 1597 par un gentilhomme nommé Saint-Phal, qui lui donna des coups de bâton et le laissa pour mort. Mornay demanda justice au roi, qui lui fit cette réponse (monument aussi précieux du courage que de la bonté de Henri IV) : « Monsieur du Plessis, j'ai un extrême déplaisir de l'outrage que vous avez reçu, auquel je participe comme roi et comme votre ami. Pour le premier, je vous en ferai justice, et à moi aussi. Si je ne portais que le second titre, vous n'en avez nul de qui l'épée fût plus prête à dégaîner, ni qui y portât sa vie plus gaîment que moi. Tenez cela pour constant, qu'en effet je vous rendrai office de roi, de maître et d'ami, etc. etc. » La science de Mornay, sa valeur et sa probité le rendirent le chef et l'ame du parti protestant, et le firent appeler le pape des huguenots. Il défendit les dogmes de sa secte de vive voix et par écrit. Un de ses livres sur les abus de la messe ayant soulevé tous les théologiens catholiques, il ne voulut répondre à leurs censures que dans une conférence publique. Elle fut indiquée en 1600 à Fontainebleau, où la cour devait être. Henri IV, qui avait renoncé au protestantisme et qui voulait plaire au pape, ne s'opposa point à cette conférence comme il l'aurait dû faire ; car de pareilles conférences n'ont jamais produit de résultats utiles : il montra son désir d'y voir le parti catholique triompher. Tout fut arrangé en conséquence. Duperron, évêque d'Evreux, était le champion qu'on opposa à Mornay ; il prétendit démontrer dans l'ouvrage de ce dernier la fausseté de cinq cents citations. On se borna ensuite à en examiner soixante ; enfin il n'y en eut que neuf d'examinées. On se disputa sur des mots, sur leurs diverses interprétations. On offrit des éditions d'ouvrages qui n'étaient pas celles d'où Mornay avait tiré ses citations. On affecta de ne point le prévenir sur les passages qui seraient l'objet de la discussion ; de sorte que celui-ci n'était point préparé à la

défense. Emu par la pensée de se voir en butte à une intrigue de cour, après avoir rendu, pendant vingt ans, des services éminens au roi, il se troubla et défendit assez mal sa cause, si l'on en croit Sully, qui, dans ses Économies royales, ne dit point que sa cause fût mauvaise, mais qu'elle fut mal défendue. Il ajoute que Henri IV lui dit : « Eh bien! que vous en semble de votre pape? — Il me semble, sire, répondit Sully, qu'il est plus pape que vous ne pensez ; ne voyez-vous pas qu'il donne un chapeau rouge à M. d'Evreux. » La nuit mit fin à cette conférence qui ne dura que quelques heures. La cour, suivant son plan, décida que Mornay était vaincu. Les protestans soutinrent le contraire ; il y eut plusieurs ouvrages publiés pour et contre l'un et l'autre champions de cette dispute. (*Voyez* la Vie de Philippe de Mornay, livre II, sous l'an 1600, et les Economies royales de Sully, in-12, tom. II, chapitre XCVI.) Duperron s'était vanté de faire voir clairement près de cinq cents fautes dans le livre de son adversaire, et il tint sa parole. « Vérifier une multitude de passages amassés par des compilateurs, gens ordinairement peu exacts, comme l'observe Mézeray, et ne se souciant pas de fournir de bons matériaux pourvu qu'ils en fournissent quantité, » était une entreprise trop hasardeuse pour Mornay, qui ne s'était point donné la peine d'examiner les originaux. Les calvinistes ne laissèrent pas de s'attribuer la gloire de cette dispute, et se l'attribuent encore aujourd'hui. Cette conférence, loin d'éteindre les différens, ne produisit que de nouvelles querelles parmi les controversistes, et des plaisanteries parmi les incrédules. Un ministre huguenot, présent à la conférence, disait avec douleur à un capitaine de son parti : « L'évêque d'Evreux a déjà emporté plusieurs passages sur Mornay. — Qu'importe, répartit le militaire, pourvu que celui de Saumur lui demeure? » C'était un passage important sur la rivière de Loire, dont du Plessis était gouverneur. Ce fut là qu'il se retira, toujours occupé à défendre les huguenots, et à se rendre redoutable aux catholiques. Lorsque Louis XIII entreprit la guerre contre son parti, du Plessis lui écrivit pour l'en dissuader. Après avoir épuisé les raisons les plus spécieuses, il lui dit : « Faire la guerre à ses sujets, c'est témoigner de la faiblesse. L'autorité consiste dans l'obéissance paisible du peuple ; elle s'établit par la prudence et par la justice de celui qui gouverne. La force des armes ne se doit employer que contre un ennemi étranger. Le feu roi aurait bien renvoyé à l'école des premiers élémens de la politique les nouveaux ministres d'état, qui, semblables aux chirurgiens ignorans, n'auraient point eu d'autres remèdes à proposer que le fer et le feu, et qui seraient venus lui conseiller de se couper un bras malade avec celui qui est en bon état. » Ces remontrances de Mornay ne produisirent rien que la perte de son gouvernement de Saumur, que Louis XIII lui ôta en 1621. Il mourut deux ans après, le 11 novembre 1623, dans sa baronnie de la Forêt-sur-Seure, en Poitou, laissant de la marquise de Feuquières un fils mort en 1605, et trois filles, dont la dernière épousa

le duc de la Force. L'erreur n'eut jamais de soutien plus capable de l'accréditer que Mornay.

Censeur des courtisans, mais à la cour aimé,
Fier ennemi de Rome, et de Rome estimé.

Mornay passa, selon Voltaire, pour le plus vertueux et le plus habile homme que le calvinisme eût produit. C'est ainsi qu'il le peint dans sa Henriade :

Non moins prudent ami que philosophe austère,
Mornay sut l'art discret de reprendre et de plaire.
Son exemple instruisait bien mieux que ses discours;
Les solides vertus furent ses seuls amours.
Avide de travaux, insensible aux délices,
Il marchait d'un pas ferme au bord des précipices
Jamais l'air de la cour et son souffle infecté
N'altéra de son cœur l'austère pureté :
Belle Aréthuse, ainsi ton onde fortunée
Roule au sein furieux d'Amphitrite étonnée
Un cristal toujours pur et des flots toujours clairs,
Que jamais ne corrompt l'amertume des mers.

Huet ne juge pas Mornay aussi favorablement que Voltaire, qui vraisemblablement dans ses éloges s'est un peu laissé entraîner par l'enthousiasme poétique. Comme l'impartialité exige que nous exposions le pour et le contre, nous rapporterons ce que dit le savant évêque dans le n° 57 de son *Huetiana*. Le lecteur sage n'adoptera ni ne rejettera entièrement des censures auxquelles le zèle épiscopal peut avoir eu quelque part. « Du Plessis-Mornay, dont les huguenots ont tant vanté le savoir et la capacité, était bien éloigné du mérite qu'ils lui ont attribué. Il leur était utile par l'estime que Henri IV faisait de lui, par son gouvernement de Saumur, et par le crédit qu'il avait dans le parti. Pour mieux établir son autorité et la rendre plus respectable, et persuader au public qu'il n'était pas huguenot par intérêt ni par engagement, mais en connaissance de cause, ils voulurent aussi lui faire une grande réputation dans les lettres, et l'ériger en savant du premier ordre. Pour parvenir à ce but, ils faisaient des extraits et lui fournissaient des matériaux. Il les mettait en œuvre, et répandait dans le public des ouvrages qui étaient suivis des applaudissemens et des acclamations de toute la cabale; mais les bons connaisseurs ne s'y laissaient pas surprendre. On y trouve des passages entassés sans discernement, des raisonnemens faibles ou faux; nulle exactitude dans le choix des matières, et partout des marques d'un homme superficiel se commettant légèrement et donnant prise sur lui. C'est ce que le cardinal Duperron sut bien remarquer, et sut bien relever, à la honte éternelle de ce savant masqué. Scaliger même, quoique zélé pour le parti, ne put se taire de cette supercherie qu'on voulait faire au public, et il lui échappa de dire que du Plessis ne savait ni grec, ni hébreu; mais ce mot ayant été relevé et pris en mauvaise part, il le rétracta, de peur de se faire des affaires; mais on sut bien à quoi s'en tenir. Le roi Henri IV, quoique affectionné pour du Plesssis, son ancien serviteur, ne lui dissimula pas, avant cette conférence scandaleuse et ruineuse à toute la secte, qu'il s'était engagé dans un mauvais pas; mais il se laissa entraîner par sa vanité. Il était plus capable de donner un bon conseil que de le prendre ou de le suivre. On a de lui : I. Un *Traité de l'Eucharistie*, 1604, in-fol. II. Un *Traité de la vérité de la Religion chrétienne*, Anvers, 1580, in-8°. III. Un livre intitulé le *Mystère d'iniquité*, 1607, in-4°. L'objet de ce livre

est de prouver que le pape Paul V est l'antechrist. On voit après le titre une figure de la tour de Babel, bâtie sur pilotis, à laquelle on met le feu : à côté paraît un jésuite dont l'air mélancolique annonce la chute prochaine de l'édifice. Depuis Luther, les protestans d'Allemagne et les calvinistes de France ne cessèrent de prédire, d'année en année, la ruine de Babylone (car c'est ainsi qu'ils appelaient l'Église romaine). Les ministres des deux religions, aujourd'hui plus sages et plus modérés, rougissent des excès de leurs prédécesseurs; et il est bien étonnant qu'un homme tel que Mornay les partage. Mais l'enthousiasme et le fanatisme égarent les meilleurs esprits. IV. Un *Discours sur le droit prétendu par ceux de la maison de Guise*, in-8°. V. Des *Mémoires*, instructifs et curieux, depuis 1572 jusqu'en 1629, 4 vol. in-4°, estimés. VI. Un *Traité de la vie et de la mort*, Genève, 1575. VII. Un *Traité de l'Église*, 1577. VIII. Des Lettres écrites avec beaucoup de force et de sagesse, publiées par Valentin Conrard et David Liques, sur les matériaux que fournit Charlotte Arbalestre, épouse de Mornay, publiés par Jean Daillé, ministre protestant, et imprimés par les Elzévirs en 1624. A ces quatre volumes in-4° se joint un cinquième, même format, intitulé : *Histoire de la Vie de Philippe de Mornay*, composée par les mêmes, et imprimée par les Elzévirs en 1647. Elle est plus recommandable par la matière que par le style.

MORO (Christophe), doge de Venise, monta sur le trône ducal le 12 mai 1462. Il succédait à Pasqual Malipieri; sous son règne la république de Venise perdit Nègrepont, le 12 juillet 1470, dans la guerre contre Mahomet II. Il mourut le 9 novembre 1471, et eut pour successeur Nicolas Trono.

MORO (Antoine), peintre, né à Utrecht en 1512, mort à Anvers en 1568, âgé de 56 ans. On l'appelle aussi le chevalier de Moor, parce que son mérite le fit décorer de ce titre par un prince souverain. Le séjour qu'il fit en Italie, et surtout à Venise, forma son goût, et lui donna une manière qui fit rechercher ses ouvrages. Il fut désiré dans les cours d'Espagne, de Portugal et d'Angleterre. Ses tableaux sont rares et fort chers. Il a excellé à peindre le portrait; il a aussi très-bien traité quelques sujets d'histoire. Ce peintre a rendu la nature avec beaucoup de force et de vérité; son pinceau est gras et moelleux, et sa touche ferme et vigoureuse. On voit plusieurs portraits de sa main au musée du Louvre. — Il eut un fils, Philippe Moro ou de Moor, chanoine de Saint-Sauveur, qui cultiva avec succès les sciences exactes et les muses latines. Il nous reste de lui quelques pièces dans le dernier genre, entre autres, une tragi-comédie sainte, intitulée *Naboth*, dans les poésies de Janus Douza. Il y en a plusieurs qui lui sont adressées. Il s'attacha au service de Sébastien, roi de Portugal, et périt en Afrique au mois d'août 1578.

MORO (Antoine-Lazare), né en 1687, à Saint-Vitteau, terre noble du Frioul, entra dans l'état ecclésiastique et, après y avoir rempli plusieurs emplois, il obtiut la cure de Corbolone dans

le diocèse d'Udine, qu'il gouverna avec sagesse pendant plusieurs années. Il mourut en 1764. Moro avait du goût pour l'histoire naturelle, qu'il étudia dans les momens de loisir que lui laissaient ses fonctions, et il a publié sur les *crustacées et les autres corps marins* un ouvrage en deux livres, qui a été traduit en français, et une *lettre* apologétique du même ouvrage. On a encore de lui une *Dissertation sur la descente de la foudre des nuages* contre l'opinion du marquis de Maffei. Les manuscrits qu'il a laissés sont en grand nombre.

MORO (François), Japonais, et directeur du commerce des Portugais au Japon, fut accusé faussement d'une conspiration contre l'empereur, et brûlé vif en 1637, en protestant jusqu'au dernier soupir de sa parfaite innocence. Le P. Charlevoix a démontré la fausseté de cette prétendue conspiration et du roman que Kœmpfer a, ou fabriqué ou adopté pour l'accréditer.

MORO (Jean-Baptiste d'Angelo del), peintre de Vérone, vers le milieu du 16e siècle, fut disciple de François Torbido, surnommé *le Moro*, et grava à l'eau-forte une *Sainte-Famille* où saint Joseph se voit à une fenêtre, d'après Raphaël; le *Martyre de sainte Catherine*, d'après Bernard Campi de Crémone; et quelques paysages, d'après le Titien, etc.

MORO (Etienne), jésuite hongrois, savant mathématicien, assassiné en 1704 par les Rasciens, à Cinq-Eglises. On a de lui *Geographia Pannoniæ*, insérée dans *Imago Hungariæ antiquæ*, par Timon, qui en fait un grand éloge.

MOROGUES (Sébastien-François Bigot, vicomte de), fils de Jacques Bigot de la Motte, conseiller d'état ordinaire, et intendant de la marine en Bretagne, naquit au Havre en 1703, et selon Rozier en 1705 à Brest, où son père était intendant de la marine, entra dans l'artillerie de terre en 1723, présenta en 1735, à l'académie des sciences, un mémoire sur l'application de la théorie des forces centrales aux effets de la poudre à canon, et fut nommé la même année correspondant de cette société célèbre. Entré en 1736 dans le corps de la marine, par le conseil du comte de Maurepas, ministre et secrétaire d'état, il lui dédia et fit imprimer en 1737 le Mémoire précédemment cité, sous le titre d'*Essai sur l'application des forces centrales aux effets de la poudre à canon*, Paris, un vol. in-8°. En 1741 il servait comme lieutenant de vaisseau sur le vaisseau *le Bourbon*, qui périt avec Boulainvilliers, son commandant, et fut chargé par ce brave officier de reconduire un des canots à terre : peu après il reçut la croix de Saint-Louis. Ayant épousé en 1743 Marie de Bodineau, fille du baron de Meslai, lieutenant-général et inspecteur général de l'artillerie française, il continua à servir dans la marine. En 1759 il commandait le vaisseau *le Magnifique*, formant l'arrière-garde de l'armée sous les ordres du maréchal de Conflans; et après avoir soutenu tout le choc du combat dans la fatale journée du 20 novembre, et avoir à lui seul combattu trois vaisseaux de ligne anglais à la portée du fusil, pendant plus d'une heure, il parvint à se dégager et à reconduire, à la fa-

veur de la nuit, son vaisseau dans la rade de l'île d'Aix. A la pratique de l'art militaire, le vicomte de Morogues joignait la plus savante théorie; ce qui le fit nommer en 1752 directeur de l'académie de marine lors de la fondation de cette société. En 1763 il publia un *Traité des évolutions et des signaux*, 1764, 1 vol. in-4°. Cet excellent ouvrage, qui mit sur la voie des découvertes qui furent faites depuis dans cette importante branche de l'art militaire, fut accueilli très-favorablement de tous les marins, et en 1767 fut traduit et imprimé de format in-4° dans les langues anglaise et hollandaise. Son auteur eut encore la gloire, en 1769, d'être le principal restaurateur de l'académie royale de marine, et d'en être nommé membre honoraire. Les grandes connaissances que de Morogues réunissait, tant dans l'artillerie que dans la marine, le firent nommer, en 1764, chef d'escadre, et commissaire général de l'artillerie de la marine. Bientôt il perfectionna ce corps nouvellement formé, et en 1771 il fut élevé au grade de lieutenant-général des armées navales, et nommé inspecteur général de l'artillerie de la marine. Il avait l'espoir d'être ministre de la marine, et la promesse de la grand - croix de l'ordre de Saint-Louis; mais plus militaire que courtisan, il ne put résister aux intrigues qui se succédaient continuellement sur la fin du règne de Louis XV; il fut disgracié, et se retira à sa terre de Villefallier près Orléans, où il mourut en 1781, emportant avec l'estime et la reconnaissance des marins les regrets de ses amis et de ses parens, dont il avait fait le bonheur. Outre les deux ouvrages que nous avons cités, de Morogues a laissé : I. *Mémoire sur la corruption de l'air dans les vaisseaux, et sur les moyens d'y remédier*. II. Sur *un animal aquatique et d'une forme singulière*, et d'autres Mémoires insérés dans le Recueil de ceux de l'académie des sciences. L'un a pour objet de rendre salubre l'air dans la cale des vaisseaux, et un autre est relatif à l'histoire naturelle. Il a aussi laissé plusieurs ouvrages manuscrits, qui sont restés entre les mains de sa famille, et une collection de modèles relatifs à l'artillerie et à la marine, qui fait maintenant partie du cabinet des modèles de Brest.

MOROGUES (Jacques-Adrien-Isaac Bigot, seigneur de Villandry, et de), fils de Pierre Bigot, cousin germain du précédent, et de Frédéric-Antoinette Albertine, baronne de Gendt, petite-fille d'Emanuel II, prince titulaire de Portugal, né à Utrecht en 1709, gentilhomme de la cour du stathouder, major des gardes du corps de ce prince, général-major de la cavalerie des troupes de la république de Hollande, et grand échanson de la cour de la princesse gouvernante, est auteur de l'*Essai sur la tactique de l'infanterie*, Amsterdam, 1761, 2 vol. in-4°; attribué faussement au précédent dans la nouvelle édition de la Bibliothèque historique de la France, tome III, p. 189, n° 32177.

MORONE (Bonaventure), de Tarente, de l'ordre des frères mineurs réformés de l'Observance au 16e siècle, savant dans les langues grecque, latine et hébraïque, bon théologien et poëte, a donné, en vers italiens, le *Martyre de*

sainte Justine, et celui de *saint Cher*; les *Triomphes des guerriers et des amans*; des vers adressées à Gesualdo, archevêque de Naples, etc.

MORONE (Nunzio), Napolitain, poète renommé dans le 16e siècle, et au commencement du suivant, a donné des sonnets et d'autres poésies qui ont été réunis à ceux de Dominique Agresta, et imprimés à Venise en 1633, in-8°.

MORONE (Jean-Baptiste), célèbre peintre de portraits au 16e siècle, né à Albino, dans le territoire de Bergame, vers l'an 1528, se fit counaître dans cette ville par sa grande intelligence et ses talens. Il saisissait la ressemblance avec beaucoup d'habileté; son dessin était pur et son coloris admirable. Plusieurs de ses portraits se trouvent dans les cabinets des curieux de Bergame et de Venise, parmi lesquels on distingue celui d'*Hercule Tasso*, ayant un livre à la main, et au bas duquel est écrit: *Hercules Tassus, philosophus, annum agens* 29. Ce peintre mourut à Bergame en 1578.

MORONE (Pierre), peintre, de la même famille que le précédent, apprit son art sous le célèbre Paul Veronèse. Ses ouvrages embellissent plusieurs églises de Brescia, et les cabinets des amateurs dans quelques autres villes de l'Italie. Son coloris est agréable et son dessin correct. Ce peintre mourut, empoisonné par sa femme, vers l'an 1625.

MORONE (Charles-Thomas), jésuite italien, vivait dans le 17e siècle et au commencement du suivant. On a de lui: I. *Quaresimale primo e secondo*, Parma, 1701. II. *La vera politica economica e christiana; lezioni morali e sacre sopra il primo capo del libro di Tobia*, Parma, 1709. III. *Panegirici e discorsi della passione del Signore*, Parma, 1707.

MORONE (Jérôme), chancelier du dernier duc de Milan, fut un des plus habiles négociateurs de son temps. Il était né vers l'an 1450; il entra au service du duc de Milan; et étant devenu vice-chancelier de Maximilien Sforze, il gouverna l'état au nom de ce prince presque imbécille. Morone se montra l'ennemi acharné des Français, et parvint à allier Charles-Quint et Léon X, dans le but de chasser les Français de l'Italie. Il changea ensuite de batteries, et voulut gagner Pescaire, général de l'empereur, lui offrant de le rendre maître du royaume de Naples; mais celui-ci le fit arrêter en 1525. Morone dut son élargissement au connétable de Bourbon, moyennant une rançon de 20,000 flor. Il devint le conseiller et le secrétaire du connétable de Bourbon et l'accompagna dans son expédition de Rome. Après la mort de ce prince, Marone gagna la confiance de Philibert, prince d'Orange, que les soldats avaient choisi pour leur chef. Il fut créé, en 1528, duc de Bovino, dans le royaume de Naples, et mourut l'année suivante, au siége de Florence, à l'âge de 80 ans.

MORONE (Jean de), fils du précédent, eut une partie des talens de son père. Morone mérita l'évêché de Novarre, puis celui de Modène, par son zèle et ses talens. Envoyé en qualité de nonce en Allemagne, l'an 1542, il engagea les princes de l'empire à souscrire à la convocation d'un concile général. Le pape Paul III, charmé d'un tel succès, récom-

pensa Morone par le chapeau de cardinal, et le nomma légat à Bologne, et président au concile indiqué à Trente. Jules III l'envoya comme légat à la diète d'Augsbourg, où il soutint avec chaleur les intérêts de la cour de Rome. Morone s'y fit également aimer des catholiques et des protestans. La modération, l'équité, qui formaient son caractère, étaient dignes d'un philosophe chrétien. Il tonnait contre l'hérésie, et traitait avec douceur les hérétiques. Ses ennemis lui firent un crime de cette modération. Paul IV le fit arrêter; mais Pie IV, son successeur, prit hautement sa défense, et confondit la calomnie, en le nommant président du concile de Trente. Après la mort de ce pontife, saint Charles Borromée le crut digne de la tiare, et lui donna sa voix. Il en avait déjà eu vingt-huit dans un autre conclave. Grégoire XIII l'envoya, en qualité de légat, à Gênes, et ensuite en Allemagne. Au retour de cette dernière légation, il mourut à Rome le 1er décembre 1580, à 72 ans, avec la réputation d'un homme adroit, habile, intrépide, zélé pour les intérêts de son diocèse et pour ceux de l'Eglise. On a de lui : I. Des *Constitutions*, qu'il publia étant évêque de Novarre. II. Les Actes des trois synodes qu'il tint à Modène. III. Un Dicours qu'il fit au concile de Trente en qualité de légat, imprimé à Brescia, 1563, in-4°. IV. Plusieurs Epîtres aux cardinaux Polus et Cortez, à Jove, à Freder, Nauséa, etc. V. Il soigna l'édition des Œuvres de saint Jérôme, corrigée par Erasme. La vie du cardinal Morone a été écrite exactement par Jacobellus, évêque de Foligno.

MORONE (PIERRE). *Voyez* CÉLESTIN V.

MORONUS (MATHIAS), médecin, exerça d'abord sa profession à Casal, fut ensuite proto-médecin de tout le duché de Montferrat (vraisemblablement lors de la prise de ce pays par le comte d'Harcourt, en 1640), et revêtu du titre de médecin de Louis XIII, roi de France. Moronus, mort en 1650, a laissé un ouvrage ayant pour titre : *Directorium medico-practicum*, Lugduni, 1647, 1650, in-8°; Francofurti, 1663, in-4°, par les soins et avec les additions de Sébastien Schæffer.

MOROSINI, très-ancienne maison de Venise (en latin *Maurocenus*), a donné plusieurs doges à la république : Dominique MOROSINI, élu doge de Venise en 1148; Marin MOROSINI, élu en 1249, qui soumit Padoue à la république; et Michel MOROSINI, qui mourut en 1382, quatre mois après son élection, et après avoir soumis l'île de Ténédos. Ces illustres républicains se rendirent également recommandables par leur esprit patriotique et par leur habileté dans l'art de gouverner.

MOROSINI (PAUL), de Venise, né vers l'an 1406, apprit les langues grecque, latine et hébraïque, et cultiva les sciences et les arts. En 1471 il fut envoyé, pour la première fois, en qualité de commissaire dans l'Istrie, pour terminer quelques différens élevés entre sa république et l'empereur des Romains, relativement aux confins de cette province; quelque temps après, il fut un de ceux qui furent choisis pour aller complimenter l'empereur Frédéric à son entrée à Venise. Depuis, le sénat de cette république l'employa dans plusieurs légations im-

portantes, et n'eut qu'à se louer de son habileté dans ses négociations. Il a publié un ouvrage dédié au pape Paul II, sous le titre : *De æternitate, temporalique Christi generatione in judaicæ improbationem perfidiæ, christianæ religionis gloriam, divinis enunciationibus comprobata*, in-4°. On a encore de lui plusieurs autres ouvrages, et une *Apologie de la république de Venise*.

MOROSINI (PIERRE), patricien de Venise, cardinal, fut l'un des plus célèbres jurisconsultes de son temps, chanoine de la cathédrale de Trévise, et professeur en droit canon de l'université de Padoue, emploi qu'il remplit pendant plusieurs années, et qu'il quitta en 1408, lorsqu'il fut fait cardinal et envoyé au concile de Constance. On place sa mort à l'année 1414. Il a écrit quelques ouvrages sur le droit canon, et on fait surtout un cas singulier de ses *Commentaires sur la sixième des Décrétales*, qui n'a cependant pas encore été imprimée.

MOROSINI (JEAN-FRANÇOIS), cardinal, ambassadeur de la république de Venise en Savoie, en Pologne, et à la cour de Constantinople auprès du sultan Amurat III. Sixte V le nomma légat du saint-siége en France, auprès de Henri III, et à la demande de ce prince; pendant son séjour en France, il lia une étroite amitié avec de Thou, qui lui a dédié sa Paraphrase en vers latins des Lamentations de Jérémie. Ce prélat mourut dans son évêché de Brescia, le 14 janvier 1596, à 59 ans.

MOROSINI (JEAN), patricien de Venise, né en 1719, embrassa l'état religieux dans la congrégation du Mont-Cassin, et s'y distingua par ses talens et ses vertus. En 1770 il fut fait évêque de Chiozza; de ce siége il passa, en 1772, à celui de Vérone, qu'il gouverna pendant dix-sept ans avec autant de prudence que de sagesse, et y mourut le 25 août 1789. On a de lui : I. *Synodus diœcesana*, Veronæ, 1783. II. *La gloria, la felicità, l'amicizia, l'educazione*, homélies, Vérone, 1781. Dans ces homélies, il a eu l'art de faire servir la théologie de point d'appui aux devoirs de la société.

MOROSINI (ANDRÉ), historien, obtint les principales dignités de sa république, et mourut en 1618, à 60 ans. Chargé de continuer l'histoire de Venise de Paruta, il la poussa jusqu'en 1615. Elle fut imprimée en 1623, in-folio, et réimprimée dans la *Collection des historiens de Venise*, 1718 et années suivantes, dix vol. in-4°. Ses *Opuscula et Epistolæ*, 1625, in-8°, sont moins recherchés que son histoire. On a encore de lui : *Leonardi Donati, Venetiarum principis, vita*, Venise, 1628, in-4°.

MOROSINI (FRANÇOIS), l'un des capitaines les plus célèbres du 17e siècle, né à Venise en 1618, se signala sur une des galères vénitiennes dès l'âge de 20 ans, et remporta sur les Turcs des avantages multipliés. Nommé commandant de la flotte en 1651, il prit sur eux un grand nombre de places et fut déclaré généralissime. Il défendit, en cette qualité, l'île de Candie contre les Turcs; il y soutint plus de cinquante assauts, plus de quarante combats souterrains; il éventa les mines des assiégeans près de cinq

cents fois. Les Turcs perdirent à ce siége, de leur propre aveu, deux mille hommes, et les Vénitiens plus de trente mille. En vain le grand-visir tâcha de corrompre ce héros, en lui offrant de le faire prince de Valachie et de Moldavie : il méprisa ses offres. Enfin, obligé de se rendre, il capitula au bout de vingt-huit mois, en 1669. Le grand-visir, plein d'estime pour son courage, lui accorda tout ce qu'il voulut. De retour à Venise, il fut d'abord très-bien reçu, et ensuite arrêté par ordre du sénat; mais s'étant pleinement justifié, on le confirma dans la charge de procurateur de Saint-Marc, qui lui avait été conférée pendant son abscence. Quelque temps après, la guerre s'étant renouvelée contre les Turcs, Morosini fut élu généralissime des Vénitiens pour la troisième fois, en 1684. Il s'empara de plusieurs îles sur les Turcs, remporta sur eux une victoire complète l'an 1687, près des Dardanelles; il s'empara de Corinthe, Misistra, Athènes, et de presque toute la Grèce. Tant de succès le firent élire doge en 1688, et généralissime pour la quatrième fois en 1694, quoique âgé de soixante-quinze ans. Il mit plusieurs fois en fuite la flotte des Turcs; mais il tomba malade de fatigue, et mourut à Napoli de Romanie le 6 janvier 1694. Le sénat lui fit élever un superbe monument avec cette inscription : *Francisco Mauroceno, Poloponesiaco.* Le titre de Péloponésiaque lui fut donné après ses victoires, en 1687. Ses concitoyens lui avaient fait dresser alors une statue avec cette inscription : *Francisco Mauroceno, Peloponesiaco, adhuc viventi.* Le pape Alexandre III l'honora dans le même temps d'une épée et d'un casque, qu'il reçut en cérémonie dans l'église de Saint-Marc, des mains du nonce. Morosini méritait toutes ces distinctions par son activité dans la guerre, et par ses vertus dans la paix. La vie de ce capitaine a été écrite en latin par Jean Graziani, Padoue, 1698, in-4°.

MOROZZI (PIERRE-ANTOINE), né à Colle, ville de Toscane, le 29 juin 1660, fit ses premières études à Sienne, où il fut reçu bachelier en droit. Mais s'étant dégoûté du barreau, il s'appliqua tout entier aux mathématiques, dans lesquelles il fit des progrès si rapides, qu'il en donna bientôt des leçons publiques. Come III, grand-duc de Toscane, le nomma inspecteur des forteresses de Sienne, et de l'état. Morozzi mourut en 1708. On a de lui quelques Traités, assez estimés, sur les fortifications, et en particulier un sur la bombe, dont on fait grand cas.

MOROZZI (FERDINAND), de la même famille que le précédent, vivait dans le 17e siècle. On a de lui : I. *Dello stato antico e moderno del fiume Arno, e delle cause e rimedj delle sue inondazioni*, Florence, 1762, 2 vol. in-4° avec figures. II. *Delle case de contadini, trattato architettonico*, Florence, 1770.

MOROZZO (P. D. CHARLES-JOSEPH), de l'ordre de Cîteaux, de la congrégation réformée de Saint-Bernard, né à Mondovi, d'une illustre famille, le 5 février 1645, fut élevé à l'évêché de Bobbio en Lombardie en 1693, d'où il passa, en 1698, à celui de Saluces, et mourut en 1729, à l'âge de 84 ans. On a de lui : I.

Cursus vitæ spiritualis, etc., Romæ, 1674, et Taurini, 1683, ouvrage ascétique ; qui prouve que l'auteur ne s'entendait pas toujours. II. *Theatrum chronologicum sacri carthusiensis ordinis*, etc., Taurini, 1681, in-folio. III. *Vita e virtù del B. Amedeo, duca di Savoja*, Turin, 1686, in-fol. : monument élevé à la gloire d'Amédée, et dans lequel l'auteur aurait dû montrer plus d'impartialité. IV. *Cistercii reflorescentis, seu congregationum Cistercio-monasticorum B. Mariæ Fuliensis in Galliâ, et reformatorum S. Bernardi in Italiâ chronologica historia*, Augustæ Taurinorum, 1691. V. *Applausi nella promozione alla porpora del cardinal D. Giovanni Bona della congregazione di S. Bernardo dell' ordine Cisterciense*, Forli, 1670.

MOROZZO (Louis), de Mondovi en Piémont, de l'illustre famille du précédent, se fit connaître par ses lumières et ses connaissances dans le droit, et surtout par ses ouvrages, qui le portèrent à la présidence du conseil royal. Charles - Emanuel Ier l'employa avec succès dans plusieurs négociations importantes, et surtout dans celles relatives au marquisat de Saluces. Morozzo mourut en 1611, au moment où il allait faire imprimer le second volume de ses Consultations.

MOROZZO (le comte Charles-Philippe), fils du précédent, succéda à son père dans la charge honorable de président du conseil royal, et parvint ensuite à celle de grand-chancelier. En 1641 il prit la défense des magistrats du Piémont contre les attaques et les observations de Fabro dans ses *Décades*, et écrivit, en 1655, en faveur de la sérénissime infante Marie de Savoie, contre les prétentions du duc de Modène.

MORPILIGHÈS ou MIHRO-BARZANE, roi de la Petite-Arménie, gouvernait vers l'an 150 avant J.-C. Lorsque Valarsace, Arsacide, s'empara de la Grande-Arménie, Morpilighès ne tarda point à lui déclarer la guerre ; mais après plusieurs batailles sanglantes, ce prince perdit ses états, et se sauva chez les Calybes pour former une nouvelle armée : il rassembla en peu de temps des troupes nombreuses de la Phrygie, de la Cappadoce, du Pont-Euxin, et du Mont-Caucase. Morpilighès, dès qu'il se vit en état de se mesurer contre Valarsace, se mit à la tête de ses forces, et vint retrouver son ennemi. Les deux armées en présence l'une de l'autre, près de la colonie de Sinis, passèrent quelques jours à prendre des positions avantageuses, et former leurs camps. Valarsace commença l'attaque avec impétuosité. Morpilighès, couvert d'un casque et d'une armure de fer, soutint le choc avec courage, et chercha à pénétrer vers le centre de l'ennemi. Il blessa plusieurs soldats qui étaient autour du roi, et lui lança un dard à trois pointes ; mais les commandans qui étaient aux côtés de Valarsace tombèrent sur Morpilighès, le renversèrent de son cheval, et le tuèrent, l'an 147 avant J.-C.

MORRA (Isabelle de), Napolitaine, se distingua dans le 16e siècle par l'agrément de ses poésies fugitives, qui se trouvent éparses dans différens recueils, et qui furent ensuite réunies à

celles de Véronique Gambara et de Lucrèce Marinella, publiées en 1693.

MORRES (Harvey Redmond), vicomte et baron de Mountmorres, en Irlande, défendit de sa plume la prérogative royale dans les discussions qui eurent lieu dans le parlement irlandais, sur la fameuse question de la régence. Il se tua d'un coup de pistolet, le 18 août 1797. Il était un protecteur éclairé des sciences et des lettres. Ses écrits les plus remarquables sont : I. l'*Histoire des principaux actes du parlement irlandais de 1634 à 1666, pendant l'administration du comte de Strafford et du premier duc d'Ormond*, 1792. 2 vol. in-8°. II. *La crise ; collection d'essais*, écrits en 1792 et 1793, 1794, in-8°. III. *Lettres de Thémistocle*, in-8°, 1795. IV. *Dissertation historique sur l'origine, la suspension et le rétablissement de la judicature et de l'indépendance du parlement irlandais*, in-8°, 1795, etc.

MORRIS (Louis), antiquaire et poète gallois, né en 1702 dans l'île d'Anglesey, mort en 1765 à Penryn, au comté de Cardigan, fut chargé, en 1737, par l'amirauté d'Angleterre, d'inspecter les côtes du pays de Galles. Son rapport a été publié en 1748. On a imprimé de lui plusieurs pièces de poésies galloises, et il a laissé sur l'antiquité plus de 80 volumes manuscrits, actuellement déposés à l'école de charité galloise à Londres.

MORRIS (Richard), frère du précédent, poète et critique, mort en 1799, commis au bureau de la marine d'Angleterre, surveilla deux éditions précieuses de la Bible galloise. Il a aussi composé, dans sa langue, quelques morceaux de poésie et de critique.

MORRIS (Guillaume), frère des deux précédens, mort en 1764, a fait une très-grande collection de manuscrits gallois. Il est mort contrôleur de la douane à Holyhead.

MORT (Jacques le), chimiste et médecin à Harlem en 1650, donna des leçons particulières sur la chimie, la pharmacie et la médecine à Leyde. En 1702 il obtint une chaire de chimie, qu'il remplit jusqu'en 1718, année de sa mort. Le célèbre Boërhaave le remplaça. On a de le Mort : I. *Chymia medico-physica*, Leyde, 1688, in-8°. II. *Pharmacia medico-physica*, Leyde, 1688, in-12. III. *Fundamenta novo-antiqua theoriæ medicæ ad naturæ operas revocata*, 1700, Leyde, in-8°.

MORTCZINNI (Frédéric-Joseph, baron de), imposteur, dont les vrais noms étaient *Jean-Théophile Herman*, dit *Eichhornt*, naquit à Bautzen, en Lusace, vers 1750, de parens catholiques. Il entra d'abord au service, et resta quelque temps dans un régiment d'artillerie saxon. Puis il déserta et se mit à courir le monde en changeant fréquemment de noms et en faisant des dupes. Vers la fin de 1779, il parcourut la Thuringe, prêchant partout, et publia à Wittenberg, en 1782, l'histoire de sa vie, qui était remplie de plagiats, de mensonges et de contradictions. On découvrit plusieurs fois ses impostures, et plus d'une fois il fut forcé de quitter les lieux où il allait les débiter. Il se fit ordonner à Oels en Silésie, et continua ses prédications qui étaient très-lucratives pour lui, et causaient assez souvent des scènes

scandaleuses. Enfin on le mit tout-à-fait hors d'état de faire des dupes en démasquant ses impostures. Il tomba alors dans une telle obscurité, qu'on ignore ce qu'il devint après 1790. Il avait publié un grand nombre d'ouvrages sur lesquels il trafiquait. Nous ne citerons que les suivans : I. *Pensées raisonnables sur la religion révélée*, Zerbst, 1781, in-8°. II. *Petit recueil de poésies mêlées, pour mes amis*, Wittenberg, 1782, in-8°. III. *Vie et aventures du baron de Mortczinni*, ibid., 1783, in-8°. IV. Un grand nombre de *Sermons*.

MORTELLARI (Michel), compositeur de musique, né à Naples vers le milieu du 18e siècle, se fit connaître à Rome, à Milan, à Modène et à Venise, par des opéras, où l'on trouve des morceaux d'une facture agréable et facile. On a de lui plusieurs chansons, remarquables par leur simplicité et par leurs chants naïfs. Ses principaux opéras sont : I. *Le Astuzie amorose*, 1775. II. *Ezio*, paroles de Métastase, 1775. III. *D. Salterio Civetta; l'Antigona; Il Barone di Lago nero*, 1776 et 1777. IV. *Alessandro nell' Indie*, paroles de Métastase, 1778. Ce compositeur est mort vers 1790.

MORTEMART. *Voyez* Rochechouart.

MORTEMART (Gabriel de Rochechouart, marquis, puis duc de), né en 1600, était issu d'une famille très-noble, qui était une branche de celle des vicomtes souverains de Limoges. Il fut gentilhomme de la chambre sous Louis XIII, et accompagna ce prince dans ses expéditions. Louis XIV le créa duc et pair au mois de décembre 1650, et gouverneur de Paris en 1669. Il mourut en 1675. C'était un des seigneurs les plus aimables et les plus savans de la cour. Il était père du duc de Vivonne, de madame de Montespan, de la marquise de Thianges et de l'abbesse de Fontevrault. *Voyez* Montespan et Rochechouart.

MORTEMART (Victurnien-Henri-Elzéar de Rochechouart, vicomte de), petit-fils du maréchal de Vivonne, né en 1757, entra de bonne heure dans la marine, et ne tarda pas à s'y faire remarquer par son intelligence et son intrépidité. Il était lieutenant de vaisseau en 1769, se distingua sous les ordres du comte d'Orvilliers et de M. de Grasse. Il fit preuve d'une grande bravoure à la malheureuse affaire qui eut lieu dans les eaux de la Chesapeack, le 12 avril 1782, et il mérita l'estime et les éloges des marins des deux flottes. Ce fut lui qui fut chargé d'aller porter la nouvelle de ce désastre à Versailles, et le roi lui fit l'accueil le plus flatteur et le nomma capitaine de vaisseau. Il n'était alors âgé que de 25 ans. Le vicomte de Mortemart se distingua ensuite dans plusieurs croisières. Il mourut d'une maladie aiguë le 17 mars 1783.

MORTIÈRES. *Voyez* Meschinot.

MORTIMER (Roger, comte de), seigneur anglais, d'une belle figure, et d'une naissance distinguée, né vers 1284, sur les frontières du pays de Galles, plut infiniment à Isabelle de France, femme d'Edouard II. Après la mort tragique de ce prince, à laquelle Mortimer contribua beaucoup, il gouverna entièrement la reine, dont il était à la fois l'amant et le ministre. Edouard III,

quoique élevé sur le trône par les crimes de sa mère, voyait avec beaucoup de peine l'empire que cet indigne favori avait sur lui et sur elle. La guerre d'Ecosse, qui ne fut pas heureuse, fut l'écueil de sa faveur. Voulant maintenir sa fortune, et ne le pouvant que par la paix, Mortimer fit, en 1328, un traité humiliant avec Robert Bruce, qui s'était fait élire roi d'Ecosse. Il reconnut les droits de ce prince, et renonça aux prétentions que le roi d'Angleterre avait sur ce royaume, se contentant d'une somme de trente mille marcs, que les Ecossais devaient payer aux Anglais. Quoique le parlement eût ratifié le traité, toute la nation en murmura. Les comtes de Kent, de Norfolk, de Lancastre, princes du sang, s'unirent contre Mortimer. La faiblesse d'esprit du comte de Kent fournit à ce ministre un moyen de se venger. Il lui persuada qu'Edouard son frère vivait encore : le prince crédule forma le dessein de le rétablir. Ce fut un prétexte d'accusation. On vit l'oncle du roi condamné par les barons à perdre la tête, et ses grands biens confisqués au profit d'un fils de Mortimer. Tant de crimes ne pouvaient être long-temps impunis. Edouard III résolut de se défaire de ce monstre. Il vint à bout de le surprendre dans le château de Nottingham, où il était enfermé avec la reine Isabelle. Le parlement lui fit son procès, et le condamna à être pendu. La notoriété des faits suffit pour sa condamnation, sans examen de témoins, sans même entendre le coupable, qui fut exécuté en 1330. Vingt ans après, en faveur du fils de Mortimer, on annula cette sentence comme illégale ; mais la postérité l'a confirmée. *Voyez* EDOUARD III et ISABELLE.

MORTIMER (JEAN HAMILTON), né à East-Bourne, dans le comté de Sussex, en novembre 1739, se voua à la peinture sous la direction de M. Hudson, alors le peintre le plus renommé, et de sir Joshua Reynolds, et se forma particulièrement par l'étude assidue de la galerie du duc de Richemond. Ses principaux ouvrages sont : le *Roi Jean accordant aux barons la grande charte d'Angleterre*; les *Batailles d'Agencourt*, de *Vortigern*, de *Rowna*; la *Scène des sorciers*; la *Suite des progrès du vice*, en quatre tableaux, et le *sir Arthegull de Spencer*. Cet artiste estimable est mort en 1779.

MORTIMER (THOMAS), écrivain anglais, mort à Londres en 1809, âgé de 80 ans, est auteur d'un grand nombre d'ouvrages utiles et assez estimés, entre autres : I. Le *Plutarque anglais*, ou *Vies des plus illustres personnages de la Grande-Bretagne depuis le règne de Henri VIII jusqu'à George II*, 1762 ; 12 vol. in-8°. II. Le *Directeur universel*, ou *vrai Guide de la jeune noblesse*, 1763, in-8°. III. *Dictionnaire de commerce*, 1766, in-8°. IV. *Dictionnaire de poche de l'étudiant*, 1777, etc.

MORTO (LOUIS), peintre du 16e siècle, né à Feltre, dans la Marche de Trévise, alla de bonne heure à Rome, où il s'appliqua à la peinture des grottes, goût qui lui avait été inspiré par la vue des souterrains et des catacombes de cette ville, ainsi que par la visite de ceux de Tivoli et de Pouzzoles, qui n'ont point leurs semblables. On prétend qu'il est le premier qui ait peint en ce genre, c'est-

à-dire, en la manière qu'on appelle égratignée. Il fit quelques autres ouvrages à Venise, de concert avec le Georgion, ainsi qu'à Florence et dans le Frioul. Né avec une âme belliqueuse, il prit du service dans la troupe, et fut fait capitaine d'un corps de 200 hommes, qui fut envoyé à Zara dans l'Esclavonie, où il mourut dans un combat contre les Turcs, à l'âge de quarante-cinq ans.

MORTON ou MOORTON (Jean), cardinal, né en 1410 au petit bourg de Bore, dans le comté de Dorchester en Angleterre, se rendit si habile dans la jurisprudence, qu'il mérita d'être admis dans le conseil privé des rois Henri VI et Edouard IV. Cette place lui fraya la route à l'évêché d'Ely, et enfin à l'archevêché de Cantorbery. Il le méritait par son zèle et sa fidélité envers ses souverains. Henri VII le fit son chancelier, et lui obtint un chapeau de cardinal. Il mourut l'an 1500, âgé de 90 ans. Jo. Rudden a écrit sa vie, Londres, 1607.

MORTON (Jacques, IV[e] comte de), né à Dalkeith en 1530, étudia à Paris sous le fameux George Buchanan, qui y professait alors la philosophie dans l'université. De retour en Ecosse en 1554, il s'y montra très-ardent à propager la réforme. Accusé du meurtre de lord Darnley, il se réfugia en Angleterre, où il resta jusqu'à la bataille de Carberry : à cette époque il repassa en Ecosse, et y obtint la place de chancelier. En 1574 il succéda au comte de Mar en qualité de régent, et résigna sa place en 1579. Deux ans après il fut condamné pour crime de haute trahison à être décapité, et fut exécuté à Edimbourg, à l'aide d'une machine appelée *la Pucelle*, qu'il avait fait venir d'Hallifax, dans le comté d'York, pour intimider ceux qui s'opposeraient à son administration. Cet instrument ressemblait assez à notre *guillotine*.

MORTON (William), l'un des hommes de robe qui prirent les armes au commencement des guerres civiles; il se distingua en qualité de lieutenant-colonel de cavalerie. Le 1[er] juillet 1663 il fut nommé sergent du roi, et juge de la cour du banc du roi le 3 novembre 1665.

MORTON (Thomas), né à York en 1564, fut professeur au collége de Saint-Jean à Cambridge. Son mérite lui procura l'évêché de Chester en 1615, puis celui de Litchfield et de Coventry en 1618, et enfin le siége de Durham en 1632. Il s'y fit estimer et chérir jusqu'à l'ouverture du parlement, le 3 novembre 1640. Alors la populace se souleva contre lui, et on lui donna des gardes pour le mettre à l'abri des violences et des insultes. Il mourut le 22 septembre 1659. On a de lui : I. *Apologia catholica*, Londres, 1605 et 1606, 2 vol. in-4°. II. *De Auctoritate principum*, in-4°. III. Et divers autres ouvrages estimés des théologiens anglais.

MORTON (Richard), médecin anglais, né dans le Suffolkshire, dans la première moitié du dix-septième siècle, fut d'abord ecclésiastique; mais il fut obligé de quitter cet état pour cause de non-conformité. Il s'adonna alors à l'étude de la médecine, et acquit sur cette science de très-grandes connaissances. Il devint médecin du prince d'Orange, où il eut bientôt une pratique très-

étendue. Il contre-balança pendant quelque temps la réputation du célèbre Sydenham, quoique celui-ci le surpassât, sinon en érudition, du moins en habileté. Morton fut un des premiers promoteurs du kina en Angleterre. Il mourut dans le comté de Surrey le 30 août 1698. Il était très-savant; mais il voulut souvent faire prévaloir des doctrines erronées et arbitraires. Ses principaux ouvrages sont : I. *Phthisiologia, sive Exercitationes de phthisi*, Londres, 1685, in-8°. II. *Exercitationes de morbis universalibus acutis*, in-8°, Londres, 1692. III. *De Febribus inflammatoriis*, ibid., 1694, in-8°. IV. *Opera omnia*, 2 vol. in-8°, Amsterdam, 1696.

MORTON (Jacques Douglas, comte de), pair et surintendant des archives d'Ecosse, président de la société royale de Londres, membre de l'académie des sciences de Paris, né à Edimbourg en 1707, d'une ancienne famille, fonda, à l'âge de 26 ans, la société philosophique de sa patrie. Il favorisa et cultiva les sciences, et se distingua dans la direction du *Musæum britannicum*. Il travaillait à la formation d'un cabinet des archives du royaume d'Ecosse, lorsqu'il mourut en 1768. Grandjean de Fouchy a fait son éloge.

MORTON (Thomas), un des premiers planteurs de Braintrée (état de Massachussetts), commença cette plantation vers 1625. Il apprit aux Indiens l'usage des armes à feu, afin qu'ils pussent chasser pour lui, et par cette imprudence, comme par ses injustices, mit en danger la colonie de Plymouth. Les magistrats employèrent avec lui la voie des remontrances, qui fut sans effet. Alors ils le firent arrêter par le capitaine Standish, en 1628, et il fut transporté en Angleterre; il revint l'année suivante en Amérique, et se fit emprisonner pour un livre qu'il avait composé contre un grand nombre de gens de bien du pays. Son âge lui épargna une punition corporelle. Il mourut en 1644 ou 1645, à Agamenticus. Morton a publié la *Nouvelle Canaan anglaise*, contenant une notice des naturels, et une description du pays de la colonie, avec les *Principes et la Pratique de l'Eglise*, in-4°, 1632.

MORTON (Charles), ministre de Charlestown (Massachussetts), né en Angleterre vers l'an 1626, et élevé au collége d'Oxford, était d'abord royaliste et zélé pour l'église d'Angleterre; mais ayant observé que dans les guerres civiles c'étaient les plus mauvais sujets qui s'attachaient au roi, tandis que les gens de bien se rangeaient du côté de l'opposition, il fit plus d'attention à la controverse entre les épiscopaux et les puritains, et adopta cette croyance. Alors il remplit les fonctions du ministère à Blisland, d'où il fut expulsé en 1662, par l'acte d'uniformité; et prêcha dans les chapelles particulières à Londres, jusqu'à l'incendie de 1666. Après cet événement, il quitta la ville, et établit une académie à Newington-Green. Morton avait beaucoup d'élèves, dont plusieurs furent très-utiles au gouvernement. Parmi eux on distingue de Foë, auteur du Robinson Crusoé. Fatigué des procès que la cour de l'évêque lui avait intentés, Morton passa en 1685 dans la Nouvelle-Angleterre, et y fut chargé, en 1686,

de l'église de Charlestown, jusqu'à sa mort, en 1698. C'était un homme d'une vaste érudition. Il a composé un très-grand nombre de Traités ; mais ils sont tous très-succincts. Étant ennemi des gros livres, il avait coutume de répéter un adage grec, que l'on rend ainsi en français : *un grand livre est un grand mal.* On trouve dans la continuation de Calamy une copie de son Avis à ceux de ses élèves qui se destinaient au ministère. Deux de ses manuscrits sont encore conservés ; l'un qui se trouve dans la bibliothèque de la société historique de Massachussetts, est intitulé : *Compendium physicæ ex auctoribus extractum ;* et l'autre, dans la bibliothèque du collége de Bowdoin, intitulé : *Système complet de physique générale et spéciale.* Il a publié : *Le petit faiseur de paix*, 1674 ; *les Dettes payées*, 1684 : *Considération et improbation de la passion du jeu*, et quantité d'autres *Traités* : plusieurs Ouvrages de piété : *Lettre à un ami pour prouver que l'argent est moins nécessaire qu'on ne l'imagine : Discours sur l'amélioration du pays de Cornouailles*, dont une partie est dans les Transactions philosophiques d'avril, 1675.

MORTON (Nathaniel), secrétaire de la colonie de Plymouth, l'un de ses premiers planteurs, fut employé long-temps à des fonctions publiques. Il a écrit, en 1680, un *Précis de l'Histoire ecclésiastique de Plymouth*, resté dans les archives de cette église ; et le *Mémorial de la Nouvelle-Angleterre*, ou *Récit succinct des faits les plus remarquables de la Providence manifestée aux planteurs de la Nouvelle-Angleterre*, in-4°, 1669. Cet ouvrage concerne seulement la colonie de Plymouth : c'est une compilation des manuscrits de son oncle Guillaume Bradford ; elle s'étendait de 1620 à 1640. Les historiens postérieurs en ont tiré grand parti.

MORUS (Thomas). *V.* More.

MORUS (Alexandre), né à Castres, en 1616, d'un père écossais, et principal du collége que les calvinistes avaient en cette ville, fut envoyé à Genève, où il remplit les chaires de grec, de théologie, et la fonction de ministre. Sa passion pour les femmes et sa conduite peu régulière lui suscitèrent un grand nombre d'ennemis. Saumaise, instruit de leur soulèvement, l'appela en Hollande, où il fut nommé professeur de théologie à Middelbourg, puis d'histoire à Amsterdam. Il remplit ces places en habile homme, et fit, l'an 1675, un voyage assez long en Italie. Ce fut durant ce voyage qu'il publia un beau Poëme sur la défaite de la flotte turque par les Vénitiens, imprimé à Amsterdam, 1658, in-fol. Cet ouvrage lui valut une chaîne d'or, dont la république de Venise lui fit présent. Dégoûté de la Hollande, il vint exercer le ministère à Charenton. Ses sermons attirèrent la foule, moins par leur éloquence que par les allusions satiriques et les bons mots dont il les semait. Ce genre de style réussit dans sa bouche, parce qu'il lui était naturel, et rendit ridicules ceux qui voulurent l'imiter. L'impétuosité de son imagination lui procura de nouvelles querelles, surtout avec Daillé, qui le confondit. Cet homme singulier mourut à Paris, dans

la maison de la duchesse de Rohan, le 20 septembre 1670, à 54 ans, sans avoir été marié. On a de lui : I. Divers Traités de controverse. II. De belles Harangues, et des Poëmes en latin. III. Une réponse à Milton, intitulée : *Alexandri Mori fides publica*, Lahaye, 1654, in-8°. Milton l'a cruellement déchiré dans ses écrits. Ce que l'on a imprimé des sermons de Morus ne répond point à la réputation qu'il s'était acquise en ce genre. Le panégyrique de cet écrivain a été imprimé à Amsterdam, 1695, in-8°.

MORUS ou MORE (HENRI), né en 1614 à Grantham, dans le comté de Lincoln, passa sa vie studieuse à Cambridge, dans le collége de Christ, où il avait été agrégé. Après avoir lu Aristote, Cardan, Jules Scaliger, peu satisfait de leurs ouvrages et d'une philosophie qui, ne répondant pas à son attente, ne s'accordait point avec la tournure de son esprit, il crut avoir trouvé le trésor qu'il cherchait dans les sectateurs de Platon et les théologiens mystiques, tels que Ficin, Plotin, Trismegiste, etc. Il s'attacha à leurs principes dont il parut imbu toute sa vie. Il fit paraître en 1640 son ouvrage intitulé : *Psycho-Zoia*, ou *la Vie de l'ame*, réimprimé en 1647, sous le titre de *Poëmes philosophiques*. Ses écrits sous le titre de *Mystères de la Divinité*, *Mystères de l'iniquité*, *Collections philosophiques*, eurent une telle vogue qu'il fut légué par Jean Cockshuit une somme de trois mille livres sterling pour en faire faire une traduction latine. La collection de tous ses ouvrages a été donnée en 1679, en 3 gros vol. in-fol. Henri Morus refusa plusieurs bénéfices et même des évêchés, et mourut en 1687, à 73 ans. Il y a eu plusieurs autres savans du nom de Morus. *Voyez* FLAMSTEED.

MORUS (SAMUEL-FRÉDÉRIC-NATHANAEL), humaniste et théologien saxon, né le 30 novembre 1736, mort en 1791, professa successivement la philosophie, la théologie, les langues grecque et latine, et fut assesseur du consistoire de Leipsig. C'était un homme généralement estimé pour son savoir et ses vertus douces et modestes. Ses principaux ouvrages philosophiques sont : I. *Isocratis Panegyricus*, Leipsig, 1766, in-8°; 3me édition, 1804, in-8°. II. *Longinus cum animad. et versione novâ*, ibid, 1769, in-8°. III. *Xenophontis Cyropedia, cum indice græcitatis*, ibid., 1783, in-8°. IV. *Philonis liber de virtutibus*, 1781, in-8°. Ces ouvrages sont fort estimés : on pourrait seulement leur reprocher une trop grande sobriété de remarques critiques. On peut voir dans le Dictionnaire de Meusel le détail des écrits théologiques et académiques de Morus.

MORVEAU. *Voyez* GUYTON.

MORVILLE (CHARLES-JEAN-BAPTISTE FLEURIAU, comte DE), ministre sous Louis XV, était fils du garde des sceaux Fleuriau d'Armenonville. Il naquit à Paris, le 30 octobre 1686, et fut nommé en 1708 avocat du roi au Châtelet, puis successivement conseiller au parlement de Paris et procureur général au grand-conseil. En 1718, il fut nommé à l'ambassade de Hollande, en remplacement de Châteauneuf; et ce fut lui qui détermina les états-généraux à signer la quadruple alliance, le 8 mars de la même

année. Il assista, trois mois après, comme plénipotentiaire, au congrès de Cambrai, et remplaça son père en 1722 dans le département de la marine. Il succéda l'année suivante au cardinal Dubois, comme ministre des affaires étrangères, et conserva ce portefeuille jusqu'au 19 août 1727. Il mourut dans la retraite le 2 février 1732. Ce fut sous son ministère qu'eut lieu l'alliance d'Hanovre, conclue et signée en 1725.

MORVILLIERS (Pierre de), fils de Philippe, premier président du parlement de Paris, issu d'une famille noble de Picardie, fait chancelier en 1461, était un homme hardi et véhément. Louis XI l'envoya en 1464 vers Philippe, duc de Bourgogne. Le chancelier parla à ce prince et au comte de Charolais, son fils, en termes si désobligeans, que le comte indigné ne put s'empêcher de dire à l'archevêque de Narbonne que le roi s'en repentirait. En effet, ce fut la première étincelle de la guerre dite du *Bien public*. La paix faite, Louis XI, causant avec le comte, lui dit devant tout le monde : « Qu'il n'avait point eu de part à ce que ce fou de Morvilliers lui avait dit mal à propos, » Le roi désavoua le chancelier, et le destitua pour donner au comte une satisfaction entière. Morvilliers, retiré auprès du duc de Guienne, survécut long-temps à sa révocation, et ne mourut que vers la fin de 1476, ne laissant qu'une fille. *Voyez* Masson de Morvilliers.

MORVILLIERS (Jean de), d'abord lieutenant général de Bourges, doyen de la cathédrale de cette ville, puis conseiller au grand-conseil, et en cette qualité l'un des juges du chancelier Poyet, en 1547, né à Blois en 1507, du procureur du roi, n'était pas de la même famille que le précédent. Ses talens l'ayant fait connaître, il fut envoyé en ambassade à Venise, et s'y conduisit en homme plein d'adresse, de bon sens et de probité. De retour en France, il obtint l'évêché d'Orléans en 1552, et la place de garde des sceaux en 1568. Ses talens éclatèrent au concile de Trente, où l'on admira également son esprit et son zèle. Cet illustre prélat se démit de son évêché en 1574, et mourut à Tours le 23 octobre 1577. Les gens de lettres de toutes les nations célébrèrent sa mémoire comme celle de leur bienfaiteur. C'était un grand homme d'état. Il quitta les sceaux, et les reprit ensuite. Les Guise contribuèrent beaucoup à son élévation. Il fut le dernier mâle de sa famille.

MORY D'ELVANGE, décapité le 14 mai 1794, âgé de 56 ans, est auteur des ouvrages suivans : I. Notice d'un ouvrage intitulé : *Recueil pour servir à l'histoire métallique des duchés de Lorraine et de Bar*, Nanci, 1782, in-8°. II. *Essai historique sur les progrès de la gravure en médailles chez les artistes lorrains*, 1783, in-8°. III. *Notice d'une collection métallique, donnée à la bibliothèque de Nanci par le roi Stanislas Ier*, 1787, gr. in-8°.

MORZILLO. *V.* Fox-Morzillo.

FIN DU DIX-NEUVIÈME VOLUME.

D'HAUTEL, imprimeur, rue de la Harpe, n°. 80.





